

John Adams
Library.



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



SHELF N^o

ADAMS

804



Notes: of the Study of History. Letter

CI

Lavilla a noble historian scarce, and one whom I should not scruple to compare to Livy, and should scruple to prefer his countryman Guicchiardin to Thucydides in every respect; Lavilla my heart was accused from the first publication of his history, or at least was suspected of too much refinement and subtilty, in developing the secret motives of actions, in laying the causes of events too deep, and deducing them often through a series of progression too complicated and too artfully wrought.

HISTOIRE DES GUERRES CIVILES DE FRANCE,

TOME PREMIER.

but yet the suspicious person who should reject this historian upon such general inducements as these, would have no ground to oppose his suspicions to the authority of the first Duke of Espernon who had been an actor, and a principal actor too in many of the scenes that Lavilla recites. Girard's secretary to this Duke, an eminent and admirable biographer, relates, that the history came down to the place where the old man resided in Gascony, a little before his death: that he read it to him, that the Duke confirmed the truth of the narrations in it, and seemed only surprised by what means the author could be so well informed of the most secret counsels and measures of those times. Boingrotte on the study of history Letter 5th

2011

2011

DES
DE FRANCE,

Sous les Regnes de

&

Traduite de l'Italien de HENRI CATERIN DAVILA.

Par Monsieur l'Abbé



CHEZ ARKSTÉE & MERKUS.

D L 2

JAN 19 1950

1950

3

ADAMS

ADAMS
50.4
J. 1

ADAMS



A SON ALTESSE SERENISSIME
MONSEIGNEUR
LE COMTE DE CLERMONT,
PRINCE DU SANG.



MONSEIGNEUR,

*JE prens la liberté de présenter à VOTRE
ALTESSE SERENISSIME la nouvelle Traduc-
tion d'un Livre estimé depuis plus d'un siècle.*

Personne ne sera surpris en voyant un simple Commerçant étranger, rendre à VOTRE ALTESSE SERENISSIME, un hommage dû à des Vertus & à des Qualités que toute l'Europe admire. Si Davila, ou son Traducteur vivoient encore, ils n'auroient osé prétendre à un plus grand honneur qu'à celui d'offrir leur Ouvrage à VOTRE ALTESSE SERENISSIME. Cet Ouvrage est le morceau le plus intéressant de l'Histoire de France. Davila, témoin des Troubles de son tems, n'a eu aucun intérêt à déguiser la vérité. Si, d'un côté, le Fanatisme & la Politique, ces deux grands mobiles des Révolutions, y offrent les tableaux les plus effrayans; d'un autre côté, la Valeur & l'Humanité d'un des plus grands Rois du monde, y présentent des traits généreux & touchans. Après des travaux immenses, Henry le Grand fit cesser tant de malheurs, par une Paix, que dictèrent également & son cœur & sa tendresse pour ses Sujets. Cette Paix a servi de base à la Grandeur où la France est parvenue depuis; Grandeur, que le PRINCE qui la gouverne à présent,

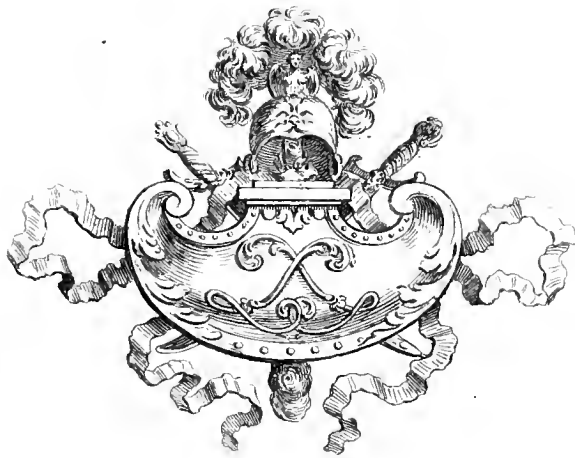
augmente encore de jour en jour. Puisse le Génie tutélaire de la France, prolonger ses destinées, & celles de VOTRE ALTESSE SERENISSIME. Il n'est pas nécessaire d'être né François pour former de pareils vœux.

J'ai l'honneur d'être, avec un très-profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE SERENISSIME,

Le très-humble & très-obéissant
Serviteur, MERKUS.



PREFACE.

P R É F A C E.

SI les guerres d'Etat à Etat sont toujours un mal pour l'humanité, quoiqu'un mal quelquefois nécessaire, les divisions qui s'élevent dans une même société, les guerres civiles, sont, à tous égards, le mal le plus funeste qui puisse attaquer le corps politique. L'ambition d'un seul homme, ou la jalousie de quelques concurrens, suffit pour précipiter les peuples dans ces malheurs, dont l'histoire nous intéresse si vivement, & dont plusieurs siècles suffisent à peine pour effacer les traces. Mais si à ces motifs vient se joindre celui de la Religion, & si le Fanatisme concourt avec la politique à armer les citoyens les uns contre les autres; c'est alors que les maux sont à leur comble, & que la Société éprouve les plus violentes secousses & les plus tristes calamités.

Les guerres civiles, qui déchirèrent la Monarchie Française, sous le regne des fils de Louis le Debonnaire, & qui firent périr tant de François à la bataille de Fontenai, n'eurent pour principe que l'ambition de ces Princes. Pendant la captivité du Roi Jean, le caractère turbulent de Charles le Mauvais, Roi de Navarre, & la perfidie de quelques citoyens dénaturés, mirent en péril la Capitale même, tandis que le reste du Royaume étoit en proie aux armes des Anglois. Ces orages furent violens, à la vérité,

mais passagers. La France en fut ébranlée , mais non pas abbatue. La sagesse & les victoires de Charles V, en ramenant le calme domestique , lui rendirent bien-tôt son ancienne supériorité sur ses voisins.

A peine commençoit-elle à goûter ces avantages , qu'un accident funeste survenu au successeur de Charles le Sage , la replongea dans un abîme de malheurs. La soif de dominer sous le nom d'un Monarque affoibli par de fréquens accès de démente , s'empara du cœur des Princes du Sang. La politique ambitieuse & avare d'une Reine , toujours étrangère au milieu des sujets de son époux , & marâtre de ses propres enfans , alluma & fomenta la division dans la Maison royale. Les haines réciproques , les perfidies , les assassinats signalèrent l'acharnement des Maisons de Bourgogne & d'Orléans. Paris livré tour à tour à la faction dominante , devint le théâtre des scènes les plus sanglantes. L'étranger fit alors revivre ses anciennes prétentions. En vain toutes les forces du Royaume se réunirent contre lui , il les écrasa à la journée d'Azincour , & dès-lors appelé par le parti qui succomboit , il parvint à faire exclure du Trône l'héritier présomptif. Il est à présumer que si la mort n'eût enlevé ce Conquérant , presque dès les premiers jours de son triomphe , la France eût été long-tems une province de l'Angleterre.

Charles VII , fugitif dans ses propres Etats , eut à lutter , tout à la fois , contre les armes de l'usurpateur , la haine des Bourguignons , la perfidie de la

moitié des François , les divisions de ses propres Ministres , & la jalousie de ses Généraux. Trente années de traverses & de combats continuels lui suffirent à peine pour remonter sur le Trône de ses peres , & le reste de ses jours fut empoisonné par les chagrins que lui causa son propre fils.

Louis XI éprouva les mêmes inquiétudes de la part de son frere soutenu par le Duc de Bourgogne. Une politique artificieuse & même lâchement cruelle , si l'on en croit les Historiens , le délivra de ces deux dangereux ennemis ; & son regne passé dans la défiance & dans les allarmes , prépara , du moins à ses successeurs , des jours plus serains. Jusques là l'ambition seule avoit causé nos troubles domestiques.

L'esprit de faction qui avoit agité la France depuis plus d'un siècle , sembla s'être entièrement éteint pour faire place à un autre genre de vertige propre à occuper l'activité de la Nation. Tranquille au dedans , la Monarchie ne s'occupa plus que de conquêtes au dehors. L'Italie fut long-tems le théâtre de nos victoires & de nos défaites , & nos guerres continuelles , sous quatre Rois successivement , procurerent à leur Etat plus de gloire que d'avantages réels.

La Maison d'Autriche , en succédant à la plupart des droits & des Etats des Ducs de Bourgogne , sembloit avoir hérité de leur haine contre la Maison de France. Mais tant que François I & Henri II , contrebalancerent la puissance de Charles V , cet Empereur , habile à leur susciter des ennemis au dehors ,

ne put jamais parvenir à troubler la tranquillité intérieure du Royaume. Il étoit réservé à la politique de son successeur , de profiter des divisions de la France pour tenter de l'affervir.

Sous le regne de François I , il s'y répandit des germes éloignés de révolutions semblables à celles qui changerent la face de presque tout le Nord de l'Europe , vers le milieu du XVI siècle. La renaissance des Lettres procura , sans contredit , de grands avantages pour le bonheur de la société ; mais ce ne fut pas sans quelque mélange d'inconveniens. L'Esprit humain sçait-il toujours se contenir dans les bornes de la modération , & son amour pour la vérité augmente-t-il constamment à proportion de l'étendue de ses lumieres ?

L'Allemagne n'éprouva que trop le contraire dans le tems dont nous parlons. Un seul homme sçavant , mais fougueux , sous prétexte de combattre des abus en matiere de Religion , tomba d'erreurs en erreurs. Protégé par des Princes intéressés à favoriser la liberté de ses opinions , il éluda les coups de l'autorité spirituelle & temporelle réunies contre lui , & avec le flambeau du schisme , il alluma dans sa patrie le feu des guerres civiles.

Un génie , non moins ardent , mais plus souple ; introduisit parmi nous la licence des opinions , sous le masque de la réforme. L'un & l'autre , en partant de ce principe , qu'en matiere de Religion l'écriture seule , mais que chaque particulier a droit d'inter-

preter, comme il l'entend, est l'unique juge infail-
 lible, secouoient le joug de toute autorité visible.
 La nature même de la Religion, ni l'usage constant
 d'une longue suite de siècles, ne furent des barrie-
 res capables d'arrêter ces hommes assez présomp-
 tueux pour soutenir qu'ils ne pouvoient avoir des
 guides plus éclairés qu'eux-mêmes dans des matieres
 où les écueils sont aussi fréquens que dangereux.

On sent aisément combien il étoit facile à des
 génies de cette trempe, de tourner contre l'auto-
 rité temporelle, ce même principe d'indépendance
 qu'ils affectoient contre l'autorité spirituelle. Pour
 peu que les Souverains, attentifs au bonheur de
 leurs peuples, sévissent contre ces nouveautés per-
 nicieuses, le fanatisme & l'opiniâtreté enfantoient
 de faux Martyrs. La secte ne manquoit pas d'abuser
 de cette maxime, *que la Religion se persuade & ne
 se commande pas.* De la crainte des prétendus persé-
 cuteurs elle passoit à la haine de leur personne, & au
 mépris de leur puissance. Elle en regardoit les actes
 comme autant de violences, & une fois imbue de
 ces préjugés, la rebellion & la résistance à main ar-
 mée n'étoient plus à ses yeux que des moyens légit-
 imes d'une défense naturelle, dès qu'elle se sentoit en
 état de les employer.

C'est ainsi que le Calvinisme foible, rampant,
 sévèrement reprimé par François I & par Henri II,
 osa lever la tête sous le gouvernement foible de Fran-
 çois II. La politique des Princes du Sang, mécontents

du pouvoir excessif de Messieurs de Guise , arma les sectaires , en apparence ; contre les dépositaires de l'autorité Royale , mais réellement contre cette autorité , d'autant moins redoutable dans ces circonstances , que les différens partis qui divisoient la Cour , s'efforçoient de partager ou d'exercer le pouvoir suprême , sous le nom d'un Monarque incapable de régner par lui-même. Ici donc le Fanatisme se réunit avec l'ambition , ou pour mieux dire , la politique se couvrit du voile de la Religion pour ébranler le Trône.

Le morceau d'Histoire que nous présentons au public , & qui contient le récit des guerres sanglantes qui désolèrent ce Royaume depuis l'an 1559 , jusqu'en 1598 , est , sans contredit , un des plus intéressans de toute l'Histoire de France. C'est une longue tragédie , qui coûta bien des larmes & du sang à nos ancêtres , & dont le souvenir doit nous faire sentir vivement tout le prix de la tranquillité publique , sous un Roi l'amour de son peuple & le protecteur de la Religion.

Il ne sera pas inutile de donner au lecteur une idée générale de ces événemens mémorables , avant que d'entrer dans quelques détails sur la personne de l'Auteur , & sur l'Ouvrage estimé dont nous avons entrepris une nouvelle traduction.

Le regne de François II , quoique très-court , vit éclore les premières semences de ces funestes divisions. La rivalité des Maisons de Guise & de Mont-

morenci , les prétentions des Princes du Sang , l'ambition de Catherine de Médicis , la politique artificieuse de l'Amiral de Coligni , l'audace de d'Andelot son frere , enfin l'amour de la nouveauté , si souvent reproché , & peut-être trop naturel à la Nation , répandirent d'abord dans tous les esprits une fermentation générale , qui ne tarda point à éclater. La Reine & les Guises dominoient dans le gouvernement. Les Princes & Seigneurs mécontents , sous prétexte d'en reformer les abus , conspirerent contre leur Souverain. Leurs partisans , presque tous engagés dans les nouvelles opinions , manquerent de surprendre la Cour à Amboise. Il est difficile de laver le Prince de Condé du soupçon d'avoir trempé dans cette conjuration. Quoi qu'il en soit , il eût été , aux Etats d'Orléans , la victime de la politique de la Cour & de l'animosité des Guises , si une mort imprevue n'eût enlevé François II à la fleur de son âge.

La minorité de Charles IX son frere & son successeur , fut longue & beaucoup plus agitée. Catherine de Médicis penchant tantôt pour les Bourbons & tantôt pour les Guises , mit plus d'une fois le Royaume en danger , pour conserver son autorité. Les Protestans obtinrent la liberté de conscience par des Edits que les Catholiques faisoient revoquer ; dès que leurs intrigues prévalaient à la Cour , ou que la victoire favorisoit leurs armes. Les deux partis se déchirerent par des Ecrits violens. Les Rebelles bloquerent deux fois la Capitale. On combattit avec

acharnement à Dreux , à Saint-Denis , à Jarnac , à Moncontour. Les villes étoient tour-à-tour prises , reprises , & saccagées par les deux factions. On ne voyoit dans les campagnes qu'incendies & que ravages. C'étoit moins une guerre qu'un brigandage public , dont les acteurs employoient sans scrupule le fer ou le poison , pour se défaire de leurs ennemis. Le Duc de Guise fut assassiné par un Calviniste au siège d'Orléans , & le Prince de Condé tué de sang froid par un Catholique à la bataille de Jarnac. On accusa l'Amiral d'avoir été l'instigateur de la mort du premier , & le Duc d'Anjou fut soupçonné d'avoir commandé l'assassinat du Prince. Les Huguenots presque toujours vaincus , mais soutenus par le secours des Anglois & des Princes Protestans d'Allemagne , & commandés par l'Amiral , Général le plus malheureux , mais le plus redoutable de son siècle , faisoient encore trembler leur Souverain devenu Majeur.

Charles , jaloux de son autorité , instruit par sa mere dans l'art de dissimuler , resolut , malgré l'impetuosité naturelle de son caractère , d'exterminer , par l'artifice , ce parti qu'il n'avoit pû dompter par la force. Henri , Roi de Navarre , étoit alors à la tête des Calvinistes. L'Amiral & les principaux Seigneurs Protestans se tenoient cantonnés loin de la Cour. Charles IX éblouit le premier , en lui donnant en mariage la Princesse Marguerite sa sœur. Il endormit les autres par des projets chimeriques qui flattoient

flattoient leurs vues turbulentes. Ce fut au milieu des fêtes de ce mariage , que s'exécuta le massacre général de la saint Barthelemi , action barbare , que tous les cœurs sensibles à l'humanité voudroient pouvoir retrancher de nos fastes , & où le parti Calviniste , quoiqu'affoibli par la mort de ses Chefs & par la détention du Roi de Navarre , ne fut pas entièrement éteint , malgré les torrens de sang que la haine , sous le masque du zèle , fit couler dans la Capitale & dans les principales villes du Royaume.

L'ardeur de la vengeance arma de nouveau les Huguenots. En vain le Duc d'Anjou , déjà célèbre par les victoires de Jarnac & de Montcontour , les resserra dans la Rochelle. Son élection au Trône de Pologne , & l'épuisement de la Cour , leur procurèrent un Edit de pacification qui fut bientôt violé. Charles mourut à la fleur de son âge , laissant son nom abhorré par les Calvinistes qui avoient échapé à sa vengeance , & son Trône ébranlé par les intrigues des Catholiques mêmes & par les mécontentemens des Princes de son Sang.

Henri III , qui abandonna la Couronne de Pologne pour reprendre celle de ses peres , trouva dans la moitié de ses nouveaux sujets une haine déclarée contre sa personne ; dans le reste , des défiances marquées , ou un atrachement très-suspect. Sa politique profonde , mais trop subtile , lui devint funeste. S'il eût employé , à accabler les deux partis , le tems qu'il consuma à méditer leur ruine , il eût rétabli

l'autorité royale, qu'il avilit par un mélange de mollesse & de vigueur. Tandis que l'activité du Roi de Navarre, réuni à ses anciens partisans, lui caufoit d'assez vives allarmes au sujet de la Religion, l'ambition des Guises abusoit du prétexte même de la Religion, pour préparer des chaînes à ce foible Monarque. Henri, Duc de Guise, à qui il ne manqua, pour être un héros, que de dévouer ses talens & les grandes qualités qu'il avoit reçues de la Nature, au service de son Roi & au véritable bien de sa patrie, les ternit en formant cette Ligue fameuse, qui sous un prétexte plausible, employa des moyens détestables pour attaquer la personne même du Souverain.

Henri, qui n'avoit pû la dissiper par l'artifice, crut s'en rendre l'arbitre en s'en déclarant le chef, il n'en devint que l'instrument ou le jouet. Guise le força de faire la guerre au Roi de Navarre, héritier présomptif de la Couronne, & malgré la victoire de Coutras, il acheva de se gagner les cœurs des peuples, en dissipant une armée d'Allemands qui avoit déjà pénétré dans le cœur du Royaume. Le Roi voulut alors se tirer de ces entraves, & se signaler par quelques coups de vigueur. Il étoit trop tard. Plus absolu que lui dans Paris, Guise en un clin d'œil y arma cent mille bras. Les troupes du Roi y furent désarmées par la populace, les barricades poussées jusqu'aux portes du Louvre, & le Monarque fut obligé d'abandonner sa Capitale en fugitif, pour mettre à couvert sa Couronne & sa vie.

Le Duc de Guise avoit trop osé pour un sujet , & trop peu pour un chef de faction. Le Roi l'endormit par des négociations , & l'attira enfin à Blois , où malgré sa sécurité , le nombre & la puissance de ses partisans , il le fit poignarder , aussi-bien que le Cardinal son frere. Cet acte de justice , violent mais nécessaire , fut regardé par les Ligueurs , comme une barbarie , & à leurs yeux Henri ne fut plus qu'un Tyran , dont il falloit purger la société.

Charles , Duc de Mayenne , frere des Guises ; fut appellé par les Parisiens revoltés , & déclaré Lieutenant Général de la Couronne , comme si le Trône eût été vacant. Henri III devenu odieux à la moitié de ses sujets , & peu sûr de la fidélité du reste , fut forcé d'avoir recours au Roi de Navarre , pour faire face au Général des rebelles , qui manqua de l'enlever dans Tours. Les deux Rois parurent enfin à la vue des remparts de Paris , à la tête d'une puissante armée. Cette ville ne pouvoit échaper à la juste vengeance de son Souverain , lorsqu'un monstre , à qui le Fanatisme avoit mis le poignard à la main , vint assassiner ce Prince au milieu de son camp.

La branche de Valois se trouvant éteinte par sa mort , la Couronne étoit dévolue , de droit , à la Maison de Bourbon. Le Roi de Navarre fut reconnu Roi par l'armée , & par la plupart de la Noblesse Catholique qui étoit demeurée fidèle à Henri III. Mais il avoit contre lui le préjugé du Calvinisme , dans lequel il avoit été élevé. La Ligue en profita

pour tâcher de l'exclure du Trône , elle allarma les consciences par la crainte d'y voir monter avec lui l'hérésie. Elle lui opposa d'abord un fantôme de Roi , son oncle le Cardinal Charles de Bourbon , alors prisonnier. Les Cours d'Espagne & de Rome , qui jusqu'alors n'avoient favorisé ce parti que sourdement , le soutinrent ouvertement. L'une pour préserver la Religion du danger qu'elle couroit , l'autre par l'espoir de démembrer la Monarchie Françoisse , & même de l'unir à la Monarchie Espagnole. Henri IV , puissamment assisté par la Reine Elisabeth , par les Etats de Hollande , & par les Princes Protestans d'Allemagne , se vit forcé de conquérir son propre héritage.

Avec une poignée de monde il soutint à Arques tous les efforts du Duc de Mayenne , & força ensuite les Fauxbourgs de Paris. Depuis il triompha de toutes les forces de la Ligue à la bataille d'Ivry , où il ne fit pas moins éclater sa clémence que sa valeur. Paris livré à la tyrannie de seize scelerats , & aux intrigues des Ministres d'Espagne & de Rome , fut assiégé & réduit aux plus affreuses extrémités. Le Duc de Parme , l'un des plus grands Généraux de son siècle , obligea le Roi d'en lever le siège , & par la suite celui de Rouen , qui fut également mémorable & plus meurtrier. La Ligue n'avoit plus de Roi , le vieux Cardinal de Bourbon étoit mort. Le Duc de Mayenne aspira pour lors à la Couronne. Sa politique luta long-tems contre celle des Espagnols. Toutes deux

échouèrent dans ce projet. Enfin , malgré tant de combats & de victoires , Henri IV traversé par les Princes même de son sang , & voyant les Catholiques de son parti indisposés, pas les délais qu'il apportoit à sa conversion , sentit que l'unique moyen de réunir les cœurs de tous ses sujets , étoit de se réunir lui-même à l'Eglise. Sa conversion sincere fut suivie de la reddition de Paris ; & sa réconciliation avec le S. Siège entraîna la soumission du Duc de Mayenne & des principaux chefs de la Ligue , dont les restes furent bien-tôt dissipés dans toute l'étendue du Royaume. Ce Monarque tourna alors ses armes contre les Espagnols , qui s'emparèrent d'abord de plusieurs places très-importantes , & pénétrèrent même jusques dans le cœur de la Picardie par la surprise d'Amiens ; Henri les en chassa , & la guerre entre les deux couronnes ayant été terminée par la paix conclue à Vervins en 1598 , il demeura paisible possesseur d'un Trône qu'il occupa trop peu de tems pour le bonheur des François. On vit dans ces fameuses révolutions des Seigneurs des meilleures Maisons du Royaume , à la tête , tantôt des Calvinistes & des mécontents , & tantôt des Catholiques , oublier leurs devoirs envers leurs Rois , pour satisfaire leur ambition. La postérité de ces hommes turbulens a bien avantageusement réparé leurs fautes par sa fidélité constante pour nos Monarques , par son amour pour la patrie , & par les services signalés qu'elle a rendus à l'Etat.

Tel est le sujet intéressant qu'a traité Davila , dont l'Ouvrage jouit , depuis sa naissance , d'une estime constante , non seulement en Italie , où il a écrit , mais encore chez toutes les nations polies & éclairées de l'Europe , qui ont eu une part plus ou moins prochaine , & des rapports directs ou indirects aux événemens qu'a décrit cet Historien. Nous allons donner quelques éclaircissémens sur sa famille & sur sa personne , & nous parlerons ensuite de son Ouvrage.

La famille de notre Historien tiroit son origine d'une des plus illustres Maisons d'Espagne , qui avoit emprunté son nom de la ville d'Avila , Evêché de la vieille Castille , situé entre Madrid & Salamanque , & où sainte Theresè a pris naissance. La Maison de Davila se divisa en plusieurs branches , qui ont produit de grands hommes dans les armes & dans les lettres. Une des plus distinguées de ces branches est celle des Marquis de las Navas & de Villa Franca , d'où sont issus les Marquis de Mirabel. Dès 1417, on trouve un Dom Diego Davila , Seigneur de las Navas & de Villa Franca. Dom Pedre son fils , fut Conseiller d'Etat de Henri IV , Roi de Castille , en 1463. Dom Pedre Davila , II du nom , Gouverneur & Capitaine général de la Principauté des Asturies , fut créé Comte de Risco en 1475. Il laissa deux fils , savoir , Dom Etienne Davila , pere de Dom Pedre III , en faveur duquel Charles V érigea en Marquisat les Terres de las Navas & de Villa Franca ,

*Memorie hi-
storiche della
famiglia Da-
vila. in Vene-
zia 1733. Pas-
sim.*

en 1533, & Dom Louis Davila , à qui le même Empereur , en recompense de ses services , accorda le titre de Marquis de Mirabel. Dom Pedre III , eut pour fils Dom Pedre IV , Marquis de las Navas , qui dans une lettre à Cosme I , Grand Duc de Toscane , où il recommande à ce Prince , Antoine Davila , pere de notre Historien , reconnoît expressement qu'Antoine porte le même nom & descend de la même tige que les Davila d'Espagne. Cette lettre est de l'an 1572. Cette origine est encore prouvée par une lettre de l'Imperatrice Marie d'Autriche , épouse de l'Empereur Maximilien II , écrite de Lisbonne le 13 d'Août 1582 , au Cardinal Ferdinand de Médicis , qui fut depuis Grand Duc de Toscane. En recommandant à ce Prince , Dom Pierre Davila , l'un des fils d'Antoine , l'Imperatrice dit qu'elle est bien informée de la Noblesse de Dom Pierre Davila , qui descend de la Maison des Marquis de las Navas. On a la preuve de tous ces titres dans les manuscrits de M. Soderini , Noble Venitien , cités par M. Zeno , dans sa Préface de la nouvelle édition du Davila , qu'il a donnée à Venise en 1733.

De cette Maison , si distinguée en Espagne , étoit issu Pierre Davila , qui vers l'an 1464 passa dans l'isle de Chypre , où regnoit Jacques de Lusignan II du nom. Davila mérita , par ses talens & ses services , les bonnes graces & la confiance de ce Prince , qui lui conféra successivement les charges de Général de l'Infanterie , & de grand Connétable de Chypre.

Cette dernière dignité devint héréditaire dans la famille de Davila , après la mort du Roi Jacques , arrivée en 1473. Catherine Cornaro , sa veuve , étoit grosse lors de son décès. Elle accoucha d'un fils , qui ne vécut que deux ans. Le Connétable avoit été nommé , par le testament du feu Roi , l'un des tuteurs de cet enfant , conjointement avec six autres Grands du Royaume. La plupart de ceux-ci cabalèrent contre Catherine. Davila lui demeura inviolablement attaché , ainsi qu'à la République de Venise , à laquelle Catherine avoit remis ses Etats. Pierre Davila mourut à Venise en 1486.

Il laissa d'Agnès Flatro , son épouse , deux fils & deux filles. François , l'aîné , lui succéda dans la charge de Connétable de Chypre , où il signala son zèle pour la République , en fournissant des sommes considérables pour la réparation des fortifications de Nicosie , lieu de sa résidence ordinaire. Antoine , le cadet , fut nommé Evêque de Modon , dans la Morée , par le Pape Jules II , en 1506. Les deux filles furent mariées à deux Gentilshommes de Padoue.

François avoit épousé Marguerite de Nores , fille de Zacco ou de Jacques , Comte de Tripoli. De ce mariage nâquirent plusieurs enfans de l'un & de l'autre sexe : l'aîné , nommé Antoine II , succéda à son pere dans ses biens & dans la charge de grand Connétable de l'isle de Chypre , comme il paroît par la dédicace que Paul Manuce lui adressa des trois premiers

premiers Livres de ses Lettres , imprimées à Venise , en 1556 , & dont le titre porte , *Al Sig. Antonio Davila gran Contestabile dell' Isola di Cipro*. Il est vrai qu'en 1561 quelques envieux voulurent lui contester cette qualité , mais la possession lui en fut confirmée par le Conseil Souverain qu'on nomme à Venise , *le Conseil des Dix*.

L'Isle de Chypre étoit menacée par les Turcs. Antoine fut chargé par le Sénat , de veiller aux réparations des fortifications de Nicosie , & sur-tout à celles d'un Bastion qui portoit le nom de sa famille. Outre dix mille écus d'or qu'il y employa , & une quantité considérable de grains qu'il distribua pour la subsistance des ouvriers , il offrit & consigna généreusement , aux Commandans pour la République , sa vaisselle d'argent qu'il avoit déjà fait embarquer pour la transporter à Venise , où il avoit résolu de se retirer avec sa famille. Morosini , qui a écrit l'Histoire de Venise , rapporte ce trait , Liv. VIII. pag. 339. il ajoute que Davila en fut remercié publiquement au nom du Sénat , qui rendit à ce sujet un Décret très-honorable , le 11 d'Octobre 1567.

Les Ottomans conquièrent l'Isle de Chypre en 1570 & 1571. Il est probable qu'avant cette époque , le Connétable avoit abandonné ce Royaume pour passer à Venise. Marié dès l'année 1547 avec Florence Sinclitico , fille de Jacques , Comte de Rochas , l'un des plus grands Seigneurs de Chy-

pre, il en avoit eû trois filles & six garçons. Saviour, Marguerite, Cornélie, & Marie; François, Pierre, Louis, Pelerin, Jérôme, & Charles dont nous dirons un mot avant que de nous arrêter à Henri Catherin Davila, le dernier de tous, & qui nâquit en Italie long-temps après eux.

Le Connétable avoit perdu tous ses biens, lorsque les Turcs s'étoient emparés de l'Isle de Chypre. Il passa en Espagne avec l'ainé de ses fils, pour y trouver des secours, il n'y rencontra que des consolations honorables, mais stériles. Le Marquis de las Navas le reconnut pour son parent, le présenta à Philippe II, & obtint qu'un de ses fils entrât au service de la Cour d'Espagne. Il lui donna encore des Lettres de recommandation pour les Ducs de Toscane & de Savoye. Le Connétable qui cherchoit des secours plus effectifs, quitta l'Espagne en 1572, & vint en France, où gouvernoit Catherine de Médicis, qui protégeoit les Italiens. François s'attacha au Duc d'Anjou, qui régna depuis sous le nom de Henri III. mais il ne s'y fixa pas. On fait qu'il retourna en Italie & s'y maria. Marguerite fut d'abord Fille d'honneur de la Reine mere Catherine de Medicis; ensuite elle épousa Jean d'Emeri, Seigneur de Villers, Gentilhomme de Normandie, Officier très-distingué, mais qui n'eut jamais le Bâton de Maréchal de France, quoiqu'en disent M. Zeno & le P. Nicéron. Cornélie fut Dame d'honneur d'Elisabeth d'Autriche,

Reine de France & épouse de Charles IX. après la mort duquel elle retourna en Italie avec son pere, en 1583. & épousa Jean-Jacques Calandra, Gentilhomme Mantouan. Pierre étudia d'abord en Droit, à Padoue, ensuite il suivit l'Imperatrice Marie d'Autriche, en Portugal, où il s'attacha au Cardinal Archiduc Albert. Enfin il entra dans l'Ordre des Mineurs, où il prit le nom de Ferdinand. Ses talens pour la Chaire lui firent un nom, & lui méritèrent l'Evêché d'Ascoli dans la Pouille. Il pronça en 1599, dans la Métropole de Naples, l'Oraison funébre de Philippe II, Roi d'Espagne. Louis Davila entra au service de Catherine de Medicis, en qualité de Gentilhomme ordinaire. Cette Princesse & Henri III, le chargerent de commissions importantes & honorables. Il eut occasion de s'instruire dans l'Art militaire pendant le cours de nos guerres civiles. Lorsqu'elles furent terminées il repassa en Italie, & entra au service des Vénitiens avec 400 ducats d'appointemens, qui par la suite furent augmentés jusqu'à 1200. Après la mort de son pere & de son frere aîné, décédé sans postérité, il prit le titre de Connétable du Royaume de Chypre, & mourut après avoir servi la République 40 ans, avec beaucoup de valeur & de fidélité.

Pelerin s'établit à Padoue, où il épousa Laure Sozomeno, Demoiselle d'une famille très-noble de l'isle de Chypre, & dont la sœur Andrienne

Sozomeno entra dans la famille des Soderini , originaire de la même isle. La Postérité de Pelerin a subsisté jusqu'en 1721 , qu'elle s'est éteinte dans la personne de François Davila son petit-fils.

On ne fait aucune particularité concernant Jérôme , Charles , & Marie , autres enfans d'Antoine Davila , desquels on ne connoît que le nom.

Henri Catherin , dont il s'agit ici principalement , nâquit à Sacco , ancien Château du territoire de Padoue , le 30 d'Octobre 1576 , comme il paroît par les Registres de l'Eglise de ce lieu ; dont l'Abbé Nicolas Comnene Papadopoli , Historien de l'Université de Padoue , atteste avoir vû un extrait authentique. Ainsi Imperiali , Baudoin , Bullart , & tous ceux qui ont copié Imperiali , se sont trompés , en faisant naître Davila dans l'isle de Chypre. Il est vrai qu'Imperiali cite l'Epigramme suivante dont on ne connoît pas l'Auteur , & qui fut faite en forme d'Epitaphe pour notre Historien.

*Hist. Gymn.
Pat. tom. II.
pag. 126.*

*Mus. historic.
pag. 197. &
198.*

*Me puerum Cyprus alma , virum me Gallia vidit ,
Otia deinde Seni , mî dedit Italia.*

Ce qui signifie seulement qu'il étoit originaire & non natif de l'isle de Chypre , ainsi que le reconnoît Louis Lollini , Evêque de Belluno , son ami , dans une de ses Lettres Latines , où il l'appelle *Cypro oriundum*.

On lui donna au Baptême les noms de Henri-Catherin , en l'honneur de Henri III , Roi de

France, & de Catherine de Medicis, en reconnaissance des bienfaits que le Connétable de Chypre avoit reçus de cette Princesse, pendant son séjour en ce Royaume, & pour l'engager, ainsi que le Roi son fils, à en repandre de nouveau sur cet enfant, qui avoit l'honneur de porter leurs noms. Dans cet espoir, Antoine repassa en France * où il amena son fils Henri Catherin qui n'avoit pas encore atteint sa septième année.

* En 1583.

Le jeune Davila fut élevé dans le Château de Villers en Normandie, appartenant à Jean d'Heмери, son beau frere. C'est ce qu'on peut inferer de ces paroles qu'on lit à la tête de son Histoire. « Les » disgraces de la fortune m'ont conduit dans le » cœur de la France dès ma plus tendre jeunesse. Le » long séjour que j'y ai fait m'a procuré l'avantage » d'être témoin oculaire des ressorts les plus cachés, » & des circonstances les plus remarquables des mou- » vemens qui l'ont agitée ». Ce témoignage, joint à la certitude qu'on a d'ailleurs, du séjour constant que Davila fit en France jusqu'à l'âge de vingt-trois ans, suffit pour refuter l'erreur de Papadopoli, qui prétend que Davila étudia dans l'Université de Padoue, jusqu'à ce qu'il perdit son pere & sa mere. Dans quel temps auroit-il donc vécu en France, s'il eût passé les premières années de sa jeunesse en Italie?

On ignore les détails de son éducation. A en juger cependant par sa maniere d'écrire, & par les

traits d'érudition qu'il seme quelquefois dans son Ouvrage , il est plus que probable qu'elle ne fut point négligée. M. Zeno croit qu'il possédoit les Langues Grecque & Latine , & qu'il avoit des connoissances assez profondes de l'antiquité & de la Philosophie. Je suis persuadé qu'il avoit beaucoup lû Tacite & Tite-Live. Il approche fort de la maniere du premier , par la profondeur de ses réflexions , & de celle du second , par la chaleur & la netteté de sa narration.

On conjecture par quelques endroits de son IX Livre , qu'après avoir commencé ses premières études au Château de Villers , il vint les achever à Paris , vers l'an 1588. Mais ces textes n'articulent rien de précis à cet égard. Le premier porte qu'aux derniers Etats de Blois , en 1588. « Il étoit présent » à la Harangue que prononça Henri III , à l'ouverture de cette Assemblée , qu'il l'entendit de » fort près , & qu'il peut attester qu'elle fut imprimée mot pour mot , telle qu'elle avoit été prononcée , malgré les efforts que firent les Ligueurs , » pour obliger le Roi à en retrancher des morceaux » ou des expressions qui leur déplaisoient. »

Dans le X Livre , à l'occasion de Jacques Clément , il s'exprime ainsi : « Je me souviens de l'avoir » vû & entendu plusieurs fois , & d'avoir remarqué » que les autres Religieux en faisoient leur jouet , » dans les visites fréquentes que je faisois , pendant » le séjour de la Cour à Paris , à Frere Etienne

» de Lufignan, Evêque de Limiffo & Religieux
 » du même Ordre ». On peut bien en conclure
 que, vers l'année 1587, Davila qui avoit alors onze
 ans, entra Page chez le Roi ou chez la Reine mere ;
 mais les troubles du temps, & l'agitation de la Cour
 qui fut obligée de s'enfuir de Paris, au mois de Mai
 1588, ne permirent pas à ce jeune Gentilhomme
 de faire un long féjour dans la Capitale, ni ne lui
 laiflerent le loisir de fe livrer à l'étude.

Je pancherois plus volontiers à croire qu'il y em-
 ploya les cinq années qui s'écoulerent depuis la mort
 de Henri III jufqu'en 1594. Catherine de Medicis
 l'avoit précédé d'environ fix mois. Toutes les ef-
 pérances que Davila avoit fondées fur leur protec-
 tion s'évanouirent. Son frere & fa fœur aînée avoient
 perdu leur état à la Cour. Il est donc très-vraifem-
 blable que Davila fe retira de nouveau au Château
 de Villers, où, par le commerce de fa fœur & de
 fon beau-frere, & par la lecture des bons Auteurs,
 il acquit les connoiffances néceffaires à un homme
 qui veut fe mettre en état d'écrire l'Hiftoire avec
 fuccès. La vie militaire & agitée qu'il mena depuis
 jufqu'à la fin de fes jours n'étoit rien moins que com-
 mode pour jetter ces premiers fondemens, qu'on
 n'établit jamais plus folidement, que dans la jeunefse,
 & dans des momens tranquilles.

Quoiqu'il en foit de cette conjecture, il est bon
 de nous arrêter un moment, & d'envisager l'état de
 la fortune du jeune Davila en 1589, pour relever

une foule de méprifes dans lesquelles font tombés Imperiali & ses copistes. Ils ont prétendu que Henri Catherin Davila , réduit à l'état le plus triste , ainsi que sa famille , par la perte de tous leurs biens en Chypre , dont ils furent dépouillés par la conquête que les Turcs firent de cette Ile en 1570 , pensa à aller chercher fortune ailleurs ; qu'il passa d'abord à Avila en Espagne , d'où ses ancêtres tiroient leur origine & leur nom , & où il avoit encore des parens : mais que n'en ayant pû tirer autre chose que des sentimens de compassion , il vint en France , où il se fit connoître à Henri III , par ses talens pour la guerre , & en obtint des pensions pour lui-même , & des honneurs pour son frere & pour ses deux sœurs , qu'il fit entrer dans la Maison de Catherine de Medicis , & qu'il maria ensuite avantageusement. Ici les temps , les faits , & les personnages sont étrangement confondus. Ce fut Antoine Davila qui obtint toutes ces graces pour son fils & ses deux filles , comme on l'a déjà vû , non de Henri III , mais de Charles IX , qui dès le mois de Mars 1574 , accorda à Marguerite Davila , alors Fille d'honneur de la Reine mere , une Lettre de recommandation adressée au Grand Seigneur Selim II , pour lui faire rendre ses biens patrimoniaux en Chypre. La copie de cette Lettre se trouve dans les Manuscrits de M. Soderini. Cornелиe Davila étoit attachée à la Reine Elisabeth d'Autriche , femme de Charles IX. elle repassa en Italie en 1583. Enfin Louis Davila étoit Gentilhomme

homme ordinaire de Catherine de Medicis. L'Historien, son frere, en parle comme d'un homme qui avoit acquis la confiance de cette Princeſſe en 1585, lorsque lui-même n'avoit pas encore neuf ans accomplis. Ainsi c'est à eux qu'il dut son avancement, bien loin d'avoir été l'auteur de leur fortune à la Cour de France, ou même d'avoir pû y contribuer.

Revenons à ce qui concerne directement la personne de notre Auteur. Il entra dans le service à l'âge de dix-huit ans, en qualité de Volontaire, & s'attacha au parti de Henri IV. En 1594, au mois d'Avril, le Duc de Montpensier, Gouverneur de Normandie pour le Roi, forma le siège de Honfleur occupé par les Ligueurs. Davila s'y trouva, & eut un cheval tué sous lui, dans une action assez chaude qu'il décrit au XIV Livre de son Histoire. Il servit la même année au siège de Laon, & fut du détachement commandé par le Maréchal de Biron, & destiné à enlever un convoi que les Espagnols avoient fait partir de la Fere pour l'introduire dans la place assiégée. L'escorte se défendit vigoureusement. La Cavalerie Françoisse, sous les ordres du Comte de Torigni, fut obligée de mettre pied à terre, pour faire un dernier effort. Davila, en voulant sauter sur un des chariots du convoi, se demit un pied, & courut risque d'en demeurer estropié le reste de ses jours, néanmoins il guérit de cet accident, & en 1597, il se trouva au fameux siège d'Amiens, formé par Henri IV.

en personne. Dans une vigoureuse sortie que fit la garnison Espagnole , le 17 de Juillet , Davila reçut un coup de pertuisanne au genouil droit. C'est tout ce qu'il nous a appris lui-même de ses aventures dans la profession des armes , pendant le séjour qu'il fit en France.

Imperiali qui vivoit en Italie , & par conséquent ; très à portée d'avoir des mémoires exacts sur la personne de Davila , prétend néanmoins que comblé de gloire & accablé d'années il reçut de la République de Venise des appointemens considérables qui lui procurerent un état commode & opulent jusqu'à la fin de ses jours. Le traducteur Baudouin n'a été que l'écho d'Imperiali , lorsqu'il a dit dans sa vie de Davila ; « Soit qu'il ne se sentît plus propre à la fatigue des » armes , soit que son destin l'appellât ailleurs ; tant » y a qu'au penchant de son âge , & dans un plus » haut comble de toutes sortes d'honneurs , il fit une » glorieuse retraite à Venise , où la République lui » donna de quoi subsister honorablement tout le reste de ses jours ». Mais outre qu'à peine Davila favoit-il par expérience ce que c'étoit que la guerre , lorsqu'en 1599 . il repassa en Italie , à l'âge de 23 ans ; il est démontré par des actes publics , qu'il a consacré au service des Venitiens , dans la profession des armes , les 25 dernières années de sa vie , comme nous le raconterons dans un moment.

Le Connétable Antoine Davila , son pere , le rappella auprès de lui. Il obéit , mais un accident

des plus tristes empoisonna bien-tôt la joie que lui causoit cette réunion. Soit frenesie , soit quelque autre accident , son pere déjà âgé , tomba d'un endroit fort élevé , se fracassa le corps , & ne survécut que deux heures à sa chute. Louis son fils se rendit incontinent de France dans l'Etat de Venise , & prit le titre de Connétable de Chypre , ce qui fait présumer que François son aîné étoit déjà mort sans postérité. Il entra au service de la République en 1603 , en qualité de Commandant de deux cens chevaux qu'il s'offrit de lever : proposition qui fut agréée par le Sénat avec des témoignages honorables pour l'expérience militaire que Louis Davila avoit acquise dans les guerres de France.

On ne peut assez assurer quelles furent les occupations de Henri Davila , pendant les cinq premières années de son séjour en Italie. Peut-être dans cet intervalle perfectionna-t-il dans l'Université de Padoue les connoissances qu'il avoit commencé à acquérir en France , comme le conjecture le P. Nicéron. Quoiqu'il en soit , étant à Parme au mois d'Aoust , où il frequentoit l'Académie des *Innominati* , une dispute littéraire qu'il eut avec Thomas Stigliani , l'un de ces génies présomptueux , qui regardent ou traitent avec mépris , tous ceux qui n'ont pas la complaisance de penser comme eux , dégénéra en une querelle sérieuse : Davila ayant rencontré son adversaire , ils mirent l'épée à la main , en présence de Flavio Querenghi & de deux amis communs , qui

*Mém. pour
servir à l'Hist.
des Hommes
illust. Tom.
XXXIX.*

s'efforcèrent en vain de les séparer. Davila blessa d'abord Stigliani au bras droit , & d'un second coup il lui enfonça son épée sous la mammelle droite avec tant de roideur , qu'il le perça de part en part. Il avoit lui-même reçu , à la jambe gauche , une blessure qui le faisoit boiter. Il se retira sans songer à emporter son épée qu'il laissa dans le corps de son ennemi. Les deux champions écrivirent chacun de leur côté à Odoard Farnese , Duc de Parme , qui interposa son autorité pour assoupir cette affaire. Elle attira pourtant à Stigliani la disgrâce de ce Prince , pendant quelque temps : mais elle dura peu ; puisque sur la fin de la même année les Académiciens *Innominati* l'éluèrent pour leur *Prince* ou Président. Ces particularités sont tirées de quelques Lettres imprimées de Stigliani. Celle de Davila au Duc de Parme , ne s'est point conservée , ce qui nous prive des éclaircissémens qu'on pourroit désirer sur le sujet de cette querelle , & nous empêche de décider qui des deux avoit tort.

Davila passa de Parme à Venise cette même année 1606. Les fameux demêlés qui s'étoient alors élevés entre cette Puissance & le Pape Paul V , au sujet de l'immunité des Clercs , sembloient annoncer une guerre prochaine. La République levoit des troupes de toutes parts , & cherchoit à s'attacher de braves Officiers. Plein de zèle pour sa patrie , Davila s'offrit de lever trois cens hommes d'Infanterie étrangere. Le Sénat accepta ses offres , & par une délibération

du 27 Octobre 1606 , il lui assigna , par année , trois cent ducats d'appointemens , qui furent depuis augmentés à différentes reprises , jusqu'à la somme de neuf cent.

Dès-lors Davila consacra ses jours & ses talens pour la guerre , au service de la République. En 1615 , le Sénat le nomma Gouverneur de Retimo , dans l'isle de Candie. L'année suivante il fut rappelé en Italie , & chargé de défendre les confins de Cadore , de Feltre , & de Belluno contre les Autrichiens , qui avoient porté la guerre dans le Frioul. Le Sénat reconnut les services qu'il avoit rendus en cette occasion , en lui accordant une pension de cent cinquante ducats , dont ses deux fils devoient jouir après sa mort. La guerre du Frioul finit en 1619. Les Turcs menaçoient pour lors les Etats de la République , & surtout la Dalmatie. Davila fut chargé en 1620 de la défense de Cataro , place importante , & qui est la clef de cette Province. De ce Gouvernement il passa à celui de différentes villes & forteresses dans la Lombardie , & s'acquitta de tous ces emplois avec tant d'intelligence & de zèle , que la République crut devoir lui accorder des distinctions singulieres. Ainsi en 1622 , le Sénat ordonna par un Décret , qu'en considération des services que Davila avoit rendus tant dans la guerre du Frioul , qu'en Dalmatie , & en dernier lieu dans la Lombardie , & pour recompense de sa bravoure & de son expérience dans l'art militaire , toutes les fois qu'il se

trouveroit au Sénat , il seroit placé auprès du Doge , comme l'avoient été ses ancêtres , lorsqu'ils étoient Connétables du Royaume de Chypre.

L'année suivante , Davila repassa en Dalmatie , en qualité de Gouverneur de Zara , avec sa femme & ses enfans. Depuis son retour de France , il avoit épousé *Orsola ou Orsetta degli Ascuffi* , qu'on croit issue d'une famille noble de l'isle de Tine. Rappellé en Italie , il eut divers Gouvernemens en Terre-Ferme , & sur-tout celui de Brescia. Depuis 1628 jusques vers la fin de 1630 , il fut occupé sans relâche à lever & à exercer huit mille hommes d'Infanterie , postés sur les frontieres de la République , que la guerre allumée dans le Montferrat & dans le Mantouan , obligeoit de prendre des suretés pour ses Etats au delà du Mincio. Il n'épargna ni soins ni dépenses pour visiter exactement & fortifier les postes les plus exposés. C'est le témoignage que lui rendit le Sénat le 2 de Février 1629.

Cet homme qui avoit évité la mort dans tant de combats , la rencontra d'une maniere bien tragique en pleine paix & dans le sein de sa patrie. Louis Giorgio , Général des troupes Venitiennes en Terre-Ferme , lui ayant ordonné de se rendre à Crême , pour défendre cette place , & y commander les milices , il se mit en chemin avec ses équipages & sa famille. Il s'arrêta au bourg de Saint-Michel , dans la campagne de Veronne. Les ordres avoient été expédiés aux villes & communautés qui se trouveroient

sur son passage de lui fournir les voitures nécessaires pour transporter son bagage. Un habitant de Saint-Michel , nommé le Turc , homme violent & féroce , refusa d'obéir à ces ordres , & entrant avec fureur dans l'hôtellerie où Davila étoit sur le point de se mettre à table avec sa femme , & ses enfans , sans égard aux raisons de l'Officier Général , il lui tira un coup de pistolet qui l'étendit mort sur la place. D'autres scelerats qui l'accompagnoient , ayant aussi tiré , blessèrent quelques personnes & tuerent le Chapelain de Davila. Le Turc étant rentré dans la chambre quelques momens après , à dessein d'achever Davila , qu'il ne croyoit pas encore mort , Jean-Antoine Davila , fils aîné de Henri Catherin , vengea la mort de son pere , en perçant l'assassin d'un coup d'épée. Ses complices furent arrêtés & conduits à Veronne , où ils furent punis de mort.

Davila fut inhumé dans l'Eglise de la *Madona di Campagna* , dans le bourg de Saint-Michel , sans aucune épitaphe ou inscription à sa louange. On ignore le mois & le jour de sa mort , mais il paroît qu'elle a dû arriver avant le mois de Juillet de l'an 1631 , quoique Papadopoli l'ait reculée à l'année suivante. Cafferro , dans son ouvrage intitulé *Synthema vetustatis* , s'est encore trompé plus grossièrement en la plaçant vers l'année 1610. Davila mourut âgé d'environ cinquante-cinq ans , étant né , comme nous l'avons dit , à la fin d'Octobre 1576.

La République de Venise , sensible à sa perte ,

récompensa ses services en accordant une pension à sa veuve, qui étoit chargée de neuf enfans, quatre garçons & cinq filles. Les garçons se signalèrent dans la profession des armes. Quelques-unes des filles furent Religieuses. On ignore le sort des autres. Des garçons, le puîné seul, nommé Jean-Etienne, eût postérité. Elle s'éteignit dans la personne de son fils, qui porta comme son ayeul, le nom de Henri Catherin, ainsi qu'il paroît par un Arbre généalogique que M. Zeno a joint à ses Mémoires historiques sur la famille de Davila; Mémoires que nous n'avons fait qu'abrégé, pour faire connoître suffisamment la personne de l'Auteur.

Passons à son Ouvrage, qui lui a mérité, à juste titre, une si grande réputation. Nous réduirons tout ce que nous avons à en dire, à quelques chefs généraux, & nous nous bornerons à examiner en quel temps il a commencé à écrire l'Histoire de nos guerres civiles, & quand il l'a finie. Sur quels mémoires il a travaillé; nous donnerons une notice générale des différentes éditions qu'on a faites du texte, & des traductions qui en ont paru en diverses Langues. Nous discuterons les jugemens qu'on en a portés, & les critiques qu'on en a faites. Enfin nous dirons un mot de la traduction que nous soumettons aux lumières du Public, & des secours qu'on nous a procurés.

1^o. Davila qui, peut-être dès sa première jeunesse se sentit du goût pour écrire l'Histoire de nos troubles,
d'une

d'une partie desquels il fut témoin oculaire , pût bien recueillir en France des mémoires , & ramasser des matériaux pour l'écrire , sur-tout depuis l'année 1588 , qu'il vint à la cour de Henri III jusqu'à ce qu'il sortit du Royaume en 1599. Mais il paroît certain qu'il ne mit la main à l'œuvre que plusieurs années après son arrivée en Italie. C'est ce qu'insinuent assez évidemment ces paroles du préambule de son premier Livre. « Parvenu à un âge mûr , pouvois-je » choisir un sujet plus intéressant , & mieux employer » mon loisir qu'à décrire l'origine , le progrès & » l'enchaînement de ces troubles. » Il avoit cherché fortune jusqu'au moment où il entra au service des Venitiens , en 1606. Il avoit pour lors trente ans. C'est là l'âge mûr de l'homme. Les emplois militaires qui l'occupèrent jusqu'à sa mort , durent , à la vérité , lui prendre beaucoup de temps , mais ils lui laissèrent *du loisir* & des intervalles de repos que tous les gens de guerre n'employent pas aussi utilement. En supposant qu'il commença pour lors à rédiger ses mémoires , & à mettre en œuvre ses matériaux , il aura consacré vingt-quatre ans à écrire & à polir son ouvrage , qu'il eut la satisfaction de voir imprimé quelques mois avant sa mort ; puisque son Épitre dédicatoire adressée au Seigneur Dominique Molino , Noble Venitien , est datée de Brescia le 1 Février 1630 , & que le Libraire Thomas Baglioni , qui en donna la première Edition , dans un avertissement , demande grace aux Lecteurs , pour les fautes

d'impression qui y fourmillent , parce que l'Auteur alors extrêmement occupé en Lombardie , pour le service de la République , n'avoit pû veiller à la correction des épreuves. Un Ouvrage qui étoit le fruit de tant d'années ne pouvoit manquer de faire un grand nom à son Auteur.

II^o. Les sources dans lesquelles a puisé Davila : sont-elles pures ? A-t-il travaillé sur des mémoires authentiques ? Il se contente de dire en général dans le préambule que nous avons déjà cité : « J'avouerai » que la première prise d'armes arrivée en 1560 , est » antérieure à ma naissance , & qu'ainsi je n'ai pû » me trouver au commencement des Guerres civiles ; » mais j'ai tiré des lumières de ceux qui étoient alors » à la tête des affaires , & la connoissance parfaite & » particulière que j'ai de tout ce qui s'est passé de- » puis , m'a fait aisément remonter aux sources les » plus reculées. » Il est vrai qu'il cite rarement des Témoins ou des Actes publics , tels que des Lettres de Ministres , des dépêches d'Ambassadeurs , & d'autres pareils monumens. Aussi faut-il convenir que sur cet article quelques Auteurs lui ont fait trop d'honneur , tandis que d'autres ont suspecté sa fidélité.

Les premiers se sont imaginés que Davila avoit été entièrement dans les bonnes grâces de Catherine de Medicis , qui non contente de l'élever à plusieurs postes considérables , lui avoit révélé les ressorts les plus secrets de la politique qu'elle avoit mise en

œuvre dans ces temps critiques & orageux. Tel a été entr'autres Marin le Roi de Gomberville , de l'Académie Françoisé , qui au rapport du P. le Long , dans sa Bibliothèque historique de la France , N^o. 8490. assure , « Qu'en lisant Davila , il a » connu qu'il avoit eu de bons mémoires , & qu'il » s'en est servi avec bien de l'art & du jugement , » mais que pour le secret des affaires , il n'en a sçu » que ce que Catherine de Medicis lui en avoit » communiqué ; » mais une lecture réfléchie de Davila eût suffi pour détromper M. de Gomberville sur cette dernière prétention.

Catherine de Medicis mourut le 5 de Janvier 1589. Davila n'avoit alors que douze ans & quelques mois. Quelle apparence qu'une Reine fort âgée , eût la complaisance de révéler le secret des affaires à un enfant ? On peut assurer avec plus de vérité , que quelques années après il put tirer des lumières de sa sœur Madame de Villers , qui avoit été long-temps attachée à cette Princesse , & que depuis son retour en Italie , Louis Davila qui avoit passé vingt-huit ans , tant au service de Catherine que dans le Royaume , lui fournit des mémoires sûrs concernant les causes secrètes des événemens qu'il décrit.

D'un autre côté , M. de Fenelon a porté un jugement assez défavorable de la politique de notre Historien. Voici comme s'exprime cet illustre Ecrivain. « Davila se fait lire avec plaisir : mais il parle

*Lettre sur
l'Eloquence ,
&c. pag. 383,
& 384.*

» comme s'il étoit entré dans les confeils les plus se-
 » crets. Un feul homme ne peut jamais avoir eu la
 » confiance de tous les partis oppofés. De plus , cha-
 » que homme avoit quelque fecret , qu'il n'avoit
 » garde de confier à celui qui a écrit l'Hiftoire.
 » On ne fçait la vérité que par morceaux. L'Hiftorien
 » qui veut m'apprendre ce que je vois qu'il ne peut
 » pas fçavoir me fait douter fur les faits mêmes
 » qu'il fçait. »

J'ai cru devoir d'autant moins fupprimer ce juge-
 ment , quoique fevere à l'excès , qu'on ne manque
 pas de raifons pour le refuter. 1^o. Comme le re-
 marque M. Zeno , cette critique eft vague & tom-
 be également fur tous les Hiftoriens , elle tend à
 enlever toute créance à leur témoignage , fur-tout
 s'ils ont vècu long-temps après les faits qu'il décri-

*Mem. Iftorich.
 della famigl.
 Davila , fol.
 XXIV.*

vent. Davila eft né dans le cours de nos guerres
 civiles , il a été témoin des événemens qu'il raconte
 fous Henri III & Henri IV. Il eft vrai qu'il a pu
 ignorer bien des fecrets , mais il eft également cer-
 tain qu'il a été à portée d'en pénétrer beaucoup plus
 qu'un Ecrivain moins voifin de ce temps-là. 2^o. Ce
 qui conftate la véracité de notre Hiftorien , c'eft la
 conformité de fa narration avec plusieurs pièces ori-

Id. fol. XXV.

ginales du temps. Dom Jofeph Pellicer de Tovar ,
 Hiftoriographe de Sa Majefté Catholique , dans
 l'approbation qu'il donna le 12 de Novembre 1648 ,
 à une traduction Efpagnole du Davila , certifie ,
 « Qu'il a entre les mains des mémoires & dépêches

» des Ambassadeurs & Ministres d'Espagne & de
» Venise qui résidoient en France dans le temps de
» ces guerres , & qui renferment exactement les mê-
» mes faits que raconte Davila , qu'il a comparé ces
» pièces avec l'Histoire de l'Auteur Italien , & qu'il
» n'y a pas remarqué la plus légère différence. Ce
» qui , ajoute-t-il , a mérité à Catherin un applau-
» dissement universel dans toute l'Europe. Baudouin
qui nous a donné la traduction des négociations
d'Hypolite d'Est , Cardinal de Ferrare & Légat en
France , vers le commencement de nos guerres ci-
viles , sous le Pontificat de Pie IV , y a joint des
notes pour faire remarquer la conformité qui regne
entre plusieurs points importans des dépêches du
Cardinal , & divers endroits de l'Histoire de Davila.
Cette double conformité suppose un Ecrivain qui
n'a pas politiqué sans fondement. 3^e. Quant aux
événemens dans lesquels ont influé les Ambassa-
deurs de Venise auprès de Charles IX , de Henri III
& de Henri IV , quelles lumieres notre Historien ,
attaché au service de la République , & en relation
avec les principaux Membres du Sénat , n'a-t-il pas
tiré de ces Ministres eux-mêmes , ou de leurs pa-
rens , avec lesquels il a vécu ? Ces raisons convain-
craient aisément tout Lecteur impartial de la fidélité
des mémoires sur lesquels cet Ecrivain a travaillé.

Pour ce qui concerne les autres secours dont il
s'est aidé , j'oserai proposer quelques conjectures
fondées sur l'étude particuliere que j'ai faite des

Historiens & des meilleurs mémoires de ces temps, pour donner à ma traduction quelque mérite de plus que n'a celle de Baudouin. Plusieurs de ces Ouvrages avoient paru avant que Davila songeât à écrire son Histoire, quelques-uns même avant qu'il fût né. Tels sont entre autres les Mémoires de Condé, imprimés pour la première fois en 1565. Les Mémoires d'Etat, sous le regne de Charles IX, qui parurent à Middelbourg en 1576; & enfin l'Histoire du Président de Thou, qui fut imprimée successivement par parties depuis 1604 jusqu'en 1618, & parut enfin complète à Geneve en 1620. Il est clair que Davila a puisé dans ces sources, & même dans cette foule d'écrits & de mémoires, dont on peut voir le Catalogue dans la Bibliothèque historique du P. le Long. J'ai souvent cité ces Ouvrages dans mes notes, autant pour appuyer l'autorité de Davila par leur conformité, que pour le laver du crime de plagiat aux yeux des personnes qui ne feroient point attention que les pièces contenues dans les deux premiers Recueils appartenant déjà au Public, Davila en a pu user ainsi que M. de Thou & en fondre la substance dans sa narration. Mais après la comparaison perpétuelle que j'ai faite de ces Ouvrages, & particulièrement de l'Histoire de M. de Thou avec celle de Davila; ce que j'ai peine à concevoir, c'est que ce dernier, qui écrivoit dans un pays de liberté, n'ait jamais cité ces mêmes sources auxquelles il étoit si redevable, qu'il n'ait parlé du Président de Thou

qu'en un ou deux endroits de son Histoire ; qu'il ait rendu un témoignage assez peu favorable à ses talens politiques, & qu'il ait gardé le silence le plus profond & le plus constant sur un Ouvrage qui avoit fait tant de bruit en Europe, & sur-tout en Italie. Je n'ai garde de faire le procès à la mémoire de Davila, ni d'empoisonner ses intentions. Les admirateurs de cet Historien m'appliqueroient avec raison *le Traduttore traditore*. Je marque simplement mon étonnement sur ce silence pour des sources qui nous appartiennent en propre, & auxquelles Davila a été évidemment si redevable. Les Savans d'Italie, prevenus d'une juste estime pour leur compatriote, me pardonneront cet aveu. Mais je crois qu'il faut écrire la vie des grands Auteurs, comme ils ont eux-mêmes écrit l'Histoire, avec impartialité, & sur-tout avec le courage d'aimer la vérité & de la dire.

3°. Une Histoire écrite par un témoin oculaire, & composée sur des titres aussi authentiques ne pouvoit manquer d'être reçue du Public avec cette avidité qu'il a toujours pour les Ouvrages excellens. Si les Editions coup sur coup réitérées, si les Traductions en différentes Langues sont des surs garans de la fortune d'un livre, il en est peu qui en ayent fait une aussi rapide & aussi brillante que l'Ouvrage de Davila. Si l'on en croit un de ses Panégyristes, il a été imprimé deux cent fois, & il s'en vendit jusqu'à quinze mille exemplaires en une seule année. Nous

Papadopol.
Hist. Gymn.
Pat. Tom. II.
pag. 127.

n'adoptons point ces exagérations. Les grands Hommes n'ont besoin que de la vérité pour être ce qu'ils doivent être. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis 1630 jusqu'en 1642, les Libraires de Venise en donnerent quatre éditions *in quarto*. La première qui parut en France, fut faite à Lyon, aussi *in quarto* en 1641. On en donna aussi une à Rouen petit *in-folio* en 1646. Il en parut une autre plus magnifique en 1644, c'est celle de l'Imprimerie Royale, faite en deux volumes *in-folio*, par ordre de Louis XIII, qui crut devoir ce bien-fait à la mémoire d'un Auteur qui avoit toujours parlé avec une extrême bien-séance de la Maison de Bourbon, & rendu la plus exacte justice aux vertus éclatantes de Henri IV, même avant qu'il montât sur le Trône de France, & lorsqu'il étoit encore engagé dans l'erreur. Ce Livre pour l'exécution duquel on n'a rien négligé, fait encore aujourd'hui les délices des curieux, & l'ornement des plus fameuses Bibliothèques. On en connoît de plus, dans le siècle dernier, trois éditions de Venise *in-quarto*, données en 1662, 1670 & 1676. Il a encore été imprimé à Bologne & dans plusieurs autres villes d'Italie. Enfin M. Apostolo Zeno en a donné une très-belle édition à Venise en 1733, en deux volumes *in-folio*. Le titre promettoit des observations critiques d'un Anonyme à la fin de l'Ouvrage; on les a omises sous prétexte que ce qu'elles contiennent de principal se trouve dans les notes marginales de Baudouin, ce qui n'est rien moins

moins qu'exact , comme nous le prouverons dans un moment. On vient d'en donner depuis peu , en Angleterre , une nouvelle édition en deux vol. *in-4^o*.

A peine l'Ouvrage de Davila paroissoit-il en France , que Jean Baudouin de l'Académie Françoisise , & natif de Pradelle en Vivarais , en donna une traduction en 1542. On prétend que le Cardinal de Richelieu en fut si content , qu'il promit à Baudouin une pension de 1200 écus , recompense dont il fut privé par la mort du Cardinal , arrivée sur la fin de la même année. Cette édition fut suivie d'une seconde en 1644 , & d'une troisième , revue & corrigée en plusieurs endroits , en 1647. Ces trois éditions sont de Paris & en deux volumes *in-folio*. Elles ont été suivies de deux autres faites dans la même ville , l'une *in-quarto* en 1657. & l'autre qui comprend 4 vol. *in-12*. en 1666.

M. Pelisson , dans son Histoire de l'Académie Françoisise , appelle la traduction de Jean Baudouin , son chef d'œuvre. Mais le langage commence à en être aujourd'hui suranné. Le stile en est lâche , diffus ; on a peine à en soutenir la lecture. Je ne parle pas des fautes que le Traducteur a faites sur des faits que l'Auteur a très-bien présentés dans le texte , & sur lesquels Baudouin , plus voisin que nous des temps de la Ligue , devoit naturellement avoir des lumieres ou des secours qui ne m'ont pas manqué. On me croiroit , peut-être , intéressé à déprimer la traduction de Baudouin pour élever la mienne : il n'en

est rien. Si j'ai apperçu les fautes , ç'a été pour les éviter , sans les faire remarquer ni les relever. Son Ouvrage & le mien sont entre les mains du Public, c'est à lui de comparer & de juger.

Les Espagnols ont aussi une traduction de Davila , que le P. Basile Varen de Soto , Provincial des Clercs Reguliers Mineurs de la Province d'Espagne , donna à Madrid en 1651. Ce Traducteur ajoute à la narration de Davila , cinq Livres qui contiennent la suite des guerres civiles de France , jusqu'en 1630. On en fit une seconde édition en 1659. Enfin Jean-Baptiste Verdussen , Libraire d'Anvers , en donna une beaucoup plus belle, *in-folio* , & ornée de figures en 1686.

Les Anglois ont fait le même honneur à notre Historien. Guillaume Aylesbury en a traduit une partie qui finit à l'année 1572. Elle a été imprimée à Londres , *in-folio* , en 1647. & Charles Cotterel ou Cotteral , en a donné une traduction complete qui parut à Londres , aussi *in-folio* , en 1666.

Enfin , pour mettre encore cette Histoire à la portée d'un plus grand nombre de Lecteurs, l'Abbé Cornazzani , Secretaire du Connétable Colonne étoit sur le point d'en faire imprimer à Rome une version Latine en 1733 , lorsque M. Zeno donnoit à Venise la dernière édition du texte Italien. Cet empressement des Savans , à faire connoître notre Historien , décide irrévocablement de son mérite. C'est un éloge supérieur à tous les Panégyriques.

4°. A comparer les jugemens que divers Auteurs célèbres ont porté en faveur de Davila , avec les critiques qu'en ont fait quelques autres , il resulte que des reproches legers , & qui tombent sur des objets assez peu importans ne lui enleveront jamais la gloire d'avoir écrit l'Histoire d'une maniere noble & intéressante. On a déjà vu la décision peu favorable de M. de Fenelon , mais cette décision n'est pas sans appel. Les plus grands noms n'exemptent point de l'erreur.

Le Pere Rapin , dans ses réflexions sur l'Histoire , donne de notre Historien , une idée extrêmement avantageuse. Après avoir dit que parmi les modernes , il regarde Davila comme un des génies admirables pour l'Histoire , il ajoute , « Davila circonstancie » bien les choses , raisonne assez juste dans les sujets » qu'il traite , & donne à son discours un fil & un » enchaînement , d'où lui naît cet air engageant qu'il » a plus que tous les autres. » Et ailleurs , « Imitons » Davila dans son Histoire des Guerres civiles , qui » est si attachant par l'art qu'il a de circonstancier ce » qu'il dit. » Mais en plusieurs endroits il en parle d'une maniere qui diminue bien cette haute idée , si elle ne la détruit pas. M. Zeno semble n'avoir pas connu ces décisions qui portent coup à la réputation littéraire de Davila. Il n'eût pas manqué de les combattre. Pour nous , nous ne les dissimulerons pas , persuadés que malgré la célébrité de leur Au-

*Tom. 2. art.
26. pag. 293.
édit. d'Amst.
1709.*

*Ibid. art. V.
pag. 231.*

pense donc que la simplicité propre à l'Histoire ,
 consiste « à avoir des sentimens ordinaires & com-
 » muns , sans faire tant de raisonnemens & de réfle-
 » xions , comme Davila dans son Histoire des trou-
 » bles. Car dès qu'on raisonne tant , ce n'est plus la
 » nature qui parle , c'est l'art & l'étude , & ces dis-
 » cours si étudiés sentent l'école & la déclamation.
 » Rien n'est plus dangereux , dit-il ailleurs , que ces
 » gens qui se mêlent de fouiller dans les cœurs pour
 » deviner les pensées , qui disent tout ce qu'ils sça-
 » vent , & tout ce qui leur vient dans l'esprit , de
 » crainte de manquer à dire la vérité : c'est un des
 » grands défauts de Davila , dont les raisonnemens
 » sont d'ailleurs assez justes ; mais dont les conjectures
 » dans les motifs des faits qu'il allégué se trouvent
 » peu véritables , si l'on s'en rapporte aux sentimens
 » des vieux courtisans , qui en ont appris la vérité de
 » leurs peres » Dans un autre endroit il condamne
 la multitude de ces réflexions politiques , & met Da-
 vila au nombre des Italiens qui sont excessifs en ce
 point. « Qu'on ne se mêle point , continue-t-il , de
 » faire ces réflexions curieuses de politique ou de mo-
 » rale , qu'on ne connoisse l'homme à fond , les illu-
 » sions de son esprit , & les foibles de son cœur...
 » C'est ainsi que Davila ne feroit point tant le dé-
 » clamateur , s'il n'oublioit quelquefois qu'il n'est
 » qu'Historien. » Tout cela se réduit à blâmer les
 fréquentes réflexions que l'Auteur Italien a entre-
 mêlées dans la narration. A cette censure je n'op-

Ib. art. XXI.
pag. 277.

poseraï qu'une remarque. C'est que les critiques qui s'érigent un tribunal , pour décider du mérite des Auteurs , prescrivent comme des loix invariables le resultat du goût qu'ils se sont formé sur leurs propres idées. Voilà , disent-ils , l'unique règle du vrai & du beau. Mais il arrive souvent que cette prétendue règle est fausse ou du moins équivoque , & que la loi annoncée comme souveraine , n'est que l'expression d'un sentiment arbitraire. C'est ainsi que Plutarque , d'ailleurs si judicieux , voulant critiquer Herodote , établit des règles pour écrire l'Histoire , & sur ces règles données , il prononce contre l'Historien une décision , qui dans le fond est absurde. Loin de conclure la même chose contre le P. Rapin , j'adopte la règle qu'il a lui-même établie ailleurs ,

« Que ce n'est pas écrire l'Histoire , que de conter
 » les actions des hommes , sans parler de leurs motifs ; que c'est faire le Gazetier qui se contente de
 » dire les événemens , sans remonter à leurs sources...
 » que ce n'est que par ce curieux détail des motifs
 » qui font agir les hommes , que l'Histoire devient
 » elle-même curieuse , & qu'elle se soutient principalement dans les affaires importantes : que c'est
 » s'arrêter à la superficie des choses , de dire comment elles se sont passées sans aller à leur principe...
 » que ce n'est que par là qu'un Historien se distingue & se rend considérable , & que rien ne plaît
 » davantage dans une narration que l'explication de
 » ce qu'il y a de secret & d'important dans les inten-

» tions & dans les desseins de ceux dont elle raconte
 » les actions. . . . Enfin que ce n'est qu'en remontant
 » ainsi à la cause, qu'on voit le génie de ceux dont
 » on parle, qu'on reconnoît l'esprit dans lequel ils
 » agissent, de quoi ils sont capables, & qu'on trouve
 » la vérité en approfondissant les intentions qu'ils ont.»
 Il n'y a pas de milieu : ou ces principes sont évidemment faux, ou les réflexions politiques de Davila ne sont ni superflues ni si hasardées que l'a prétendu le P. Rapin. A l'égard *des vieux Courtisans* qu'il allégué en preuve ; on va voir ce qu'en pensoit le vieux Duc d'Epéron, qui avoit joué un si grand rôle à la Cour de Henri III & de Henri IV, & si son témoignage n'est pas plus favorable que contraire à notre Auteur, sur la sagacité à développer les causes & les motifs les plus secrets des événemens de ce temps-là.

L'Auteur de la vie du Duc d'Epéron accuse Davila d'avoir publié une imposture deshonorante pour le Duc de Joyeuse, tué à Coutras, « Sans
 » crainte d'être blâmé de sortir de mon sujet, il me
 » sera permis, sur la parole du Duc d'Epéron,
 » mieux informé que qui que soit des affaires de
 » ce temps-là, d'opposer son témoignage à une im-
 » posture très-injurieuse que Davila a publiée, non
 » seulement contre la faveur, mais aussi contre l'hon-
 » neur du Duc de Joyeuse. Il dit que le Roi en le
 » congédiant pour aller à l'armée dont il venoit de lui
 » donner le commandement, lui fit ce reproche :

*Girard Hi-
 stoire de la vie
 du Duc d'E-
 péron, tom. I.
 pag. 154. &
 suiv.*

» *Che la Corte lo teneva in concetto di poltrone, è*
 » *ch'egli era bene di levarsi questo fregio dal viso. **
 » c'est-à-dire, qu'il passoit à la Cour pour un pol-
 » tron, & qu'il feroit fort bien de s'ôter cette tâche
 » du visage. Je lisois au Duc d'Epéron, sur ses
 » derniers jours, cette Histoire qui ne commençoit
 » que d'avoir cours en France. Il avoit donné grand
 » applaudissement à son Auteur, bien qu'en quel-
 » ques endroits il lui ait été peu favorable. Il louoit
 » sur-tout le soin exact qu'il avoit eu de recueillir
 » tous les plus secrets mouvemens des affaires; des-
 » quelles il rend d'ordinaire un compte fort précis
 » & souvent fort véritable: mais lorsqu'il ouit ces
 » paroles si offensives contre le Duc de Joyeuse, il
 » ne put se contenir. Il me dit *que Davila étoit un*
 » *menteur, qu'il étoit présent lorsque le Duc de*
 » *Joyeuse prit congé du Roi; que Sa Majesté n'au-*
 » *roit jamais aimé si chèrement un homme, de qui*
 » *elle auroit conçu une si basse opinion, au contraire*
 » *qu'elle l'estimoit aussi brave & aussi courageux*
 » *que Gentilhomme qui fût en son Royaume. Sur*
 » ce que le même Davila continue de dire qu'il étoit

* Le texte Italien dans toutes les éditions porte: *Che la Corte lo teneva in concetto di poltrone, è ch'egli non era buono di levarsi questo fregio dal viso:* Ce qu'on peut traduire ainsi: *Que la Cour le regardoit comme un poltron, & qu'il n'étoit pas homme à se laver*

de cette tâche: tour d'expression qui rend le reproche du Roi encore plus piquant: mais que nous avons adouci de la sorte: Que la Cour le regardoit comme un poltron, & qu'il auroit bien de la peine à se laver de cette tâche.

„ à charge au Roi , qu'il ne le pouvoit souffrir , &
 „ qu'il l'envoyoit à cette occasion pour le perdre. Le
 „ Duc d'Epéron rendoit témoignage qu'il avoit vu
 „ jeter des larmes au Roi sur le départ du Duc de
 „ Joyeuse , marque de sa tendresse & de son affe-
 „ ction. Que si le Roi s'en fût voulu défaire , &
 „ l'exposer aux forces du Roi de Navarre ; il ne lui
 „ eût pas donné une armée presque aussi forte deux
 „ fois que celle de ce Prince , & composée d'aussi
 „ bonnes troupes qu'il y en eût dans l'Etat. De sorte
 „ que s'il perdit la bataille de Coutras , ce fut plu-
 „ tôt par le sort des armes , ou par la valeur & la
 „ bonne fortune du Roi de Navarre , que par le
 „ manquement de ses troupes. „

M. Zeno prétend que le Duc d'Epéron , qui avoit supplanté Joyeuse , vouloit réparer le mal qu'il lui avoit causé , en accusant Davila d'imposture , sur un fait qui faisoit peu d'honneur à la bravoure de ce Seigneur. Mais cette apologie est plus ingénieuse que solide , & je pense ou qu'il faut passer condamnation , & convenir que Davila , sur un bruit de Cour & long-temps après son départ de France , a lâché ce trait défavantageux au Duc de Joyeuse , sans en avoir approfondi la certitude ; ou qu'on peut rejeter le témoignage du Duc d'Epéron par d'autres raisons. On n'a jamais douté de la bravoure du Duc de Joyeuse , il en avoit donné des preuves en mille occasions , elle ne se démentit point à la bataille de Coutras. Mais dans la circonstance dont il s'agit ,
 &

& suivant les préjugés de ces temps-là, où le duel étoit si fréquent, il est plus que probable que Henri III lui ait tenu le propos en question. En effet il n'y a qu'à reprendre le récit de Davila en entier pour sentir que cette conjecture est fondée. Cet Historien raconte que les Ducs d'Epéron & de Joyeuse, depuis long-temps rivaux dans la faveur du Roi, étoient animés de nouveau l'un contre l'autre par des intrigues de Cour, que d'Epéron avoit enlevé à Joyeuse Mademoiselle de Vitri sa Maîtresse, & que les courtisans en faisoient des plaisanteries, qui le mortifioient extrêmement. Content de dévorer en secret ces insultes, il n'en tiroit pas vengeance par la voie des armes. En falloit-il davantage au Roi pour lui dire, *Que la Cour le regardoit comme un poltron, & qu'il n'étoit pas homme à se laver de cette tâche ?* Paroles évidemment relatives à tout ce que l'Historien a raconté précédemment, & qui, à mon sens, le lavent parfaitement du reproche d'imposture sur le fait dont il s'agit. Quand au second chef d'accusation, M. Zeno justifie très-bien Davila, en faisant voir par l'autorité de M. de Thou & de d'Aubigné, Historiens contemporains & très-bien instruits de ce qui se passoit alors à la Cour, qu'en effet Henri III commençoit alors à se dégoûter du Duc de Joyeuse, en qui il avoit remarqué trop de penchant pour la Ligue & pour les Guises.

Le Critique le plus redoutable qui ait écrit contre Davila, est un Protestant anonyme dont on a des remarques sur l'Histoire de Davila, imprimées à la

suite des Mémoires de Beauvais Nangis ; à Paris ; chez Besongne. en 1665. Elles contiennent 150 pages *in-12*. & ne tombent pas toutes sur des fautes légères & faciles à corriger par les notes marginales de Baudouin , comme l'a prétendu M. Zeno , qui par cette raison s'est dispensé d'en joindre une traduction à la dernière édition de Venise , ainsi qu'il l'avoit promis. Auroit-il craint que ces remarques ne portassent atteinte à la réputation de notre Historien ? Pour moi , qui l'admire sincèrement , mais sans adorer ses défauts , j'ai cru pouvoir adopter une partie de ces remarques , quand elles m'ont paru fondées , & dégagées de toute passion , après les avoir comparées avec le témoignage des Auteurs contemporains. On ne parvient à l'éclaircissement de la vérité que par ce desintéressement qui nous met dans la disposition de ne pas dissimuler les fautes qui ont échappé à un Auteur d'ailleurs excellent. Parmi ces remarques il s'en trouve plusieurs que l'aigreur & l'esprit de parti ont visiblement dictées. C'étoit un titre suffisant pour les rejeter : tout ce qui respire l'amertume , ou choque les bienséances , ne peut amuser que des Lecteurs prevenus , ou prouver l'animosité des Ecrivains passionnés. Ainsi les remarques de cette dernière espèce ne diminuent en rien la gloire de Davila , & celles de la première contribuent à la perfection de son ouvrage , & tournent au profit des Lecteurs qui cherchent de bonne foi la vérité , sans s'embarasser de ces disputes personnelles qui avilissent la Littérature..

Mezerai & Bayle ont aussi reproché quelques fautes légères à notre Auteur. Mais le dernier reconnoît que ces petites négligences n'empêchent pas que ce fameux Historien ne soit très-digne de foi.

Isaac Bullart parle ainsi de l'Histoire de Davila ; Acad. des Sciences, tom. 1. pag. 183.
 « Elle a reçu une approbation si générale parmi tous
 » les Savans ; qu'étant à l'abri de la censure , je ne
 » crois pas qu'il soit nécessaire que je m'étende à lui
 » donner des louanges : aussi n'en sçaurois-je rien
 » dire d'assez grand , ni assez proportionné à son
 » mérite. Elle est rehaussée par des couleurs si vives ,
 » & par des traits si délicats , qu'elle brille de ses
 » propres lumieres sans avoir besoin d'un éclat étran-
 » ger. Davila , ajoute-t-il , a écrit avec tant d'élé-
 » gance & de sincérité , qu'il y a peu d'Historiens
 » modernes qui l'égalent , comme il n'y en a point
 » qui le surpassent. »

M. Baluse , si versé dans la connoissance de notre Histoire , & si bon juge du mérite des Auteurs , a donné à Davila le titre d'*Historien célèbre de nos Guerres civiles , & de témoin oculaire de plusieurs choses qu'il remarque.* Il n'a pas voulu employer d'autre main pour tracer le portrait de Catherine de Medicis , Hist. de la Mais. d'Avverg. Tom. I. Liv. IV. pag. 363.
 « Qui , ajoute-t-il , ne put , néanmoins
 » si bien faire qu'étant Italienne , sa vertu ne fût cho-
 » quée par les François , & que ceux qui troublèrent
 » le Royaume , sur-tout ceux de la nouvelle Reli-
 » gion , ne lui portassent une haine implacable , dé-
 » chirant son nom & sa mémoire par leurs écrits. »

Réflexion empruntée presque mot pour mot de Davila , dans son IX Livre. Quelques Ecrivains ont reproché à cet Auteur d'avoir trop flatté le portrait de cette Reine , d'autres l'ont disculpé sur ce qu'emporté par la reconnoissance que lui & sa famille devoient à leur bienfaitrice , il a sacrifié en cette occasion l'amour de la vérité aux sentimens de la gratitude.

*Bibliot. histor.
de France , p.
436. n. 3490.*

Le P. le Long de l'Oratoire , porte ce jugement de Davila : « Cet Auteur , qui étoit de l'Isle de » Chypre , est un de nos meilleurs Historiens. Il a » même attrapé la maniere d'écrire l'Histoire. Ses » harangues & autres discours inserés dans son ou- » vrage , sont tous de son invention , & il les » accommode avec ses sentimens. Comme il avoit » servi en France , il raconte fort bien les batailles , » l'arrangement des troupes , & plusieurs autres cho- » ses de cette nature. On l'accuse d'avoir voulu pé- » nétrer trop avant dans le cœur des Princes. Il se dé- » clare fort reconnoissant des bienfaits qu'il avoit » reçus de Catherine de Medicis , dont il prend tou- » jours le parti. Il n'est pas toujours exact sur la Géo- » graphie , les noms propres & les rangs de ceux » dont il parle , ce qui est assez pardonnable à un » étranger comme Davila. . . . Comme il acheva son » travail hors de France , il a pris la plupart de ce » qu'il a écrit en ce temps-là de l'Histoire du Prési- » dent de Thou & de quelques autres qu'il ajuste » à sa mode. Au reste son Histoire est écrite d'un

» stile net , en beau langage , & avec beaucoup d'ordre & d'exactitude. »

Nous n'accumulerons point ici une foule d'autres témoignages des plus célèbres critiques Italiens , Allemands , François , &c. tels qu'Imperiali , Mascardi , Struvius Conringius , de Vigneul Marville , le P. Nicéron , & autres qui ont tous donné de grands éloges à Davila. Si après tant d'excellens juges il nous est permis de rendre compte de l'impression qu'a faite sur nous la lecture fréquente & réfléchie de l'Auteur que nous avons traduit , nous dirons que la forme qu'il a donnée à son Histoire la rend extrêmement intéressante. Il y regne un ordre admirable dans la disposition & l'arrangement des faits , & une unité de sujet qui la rend , à cet égard , préférable à l'Histoire même de M. de Thou. Celle-ci , quoiqu'elle contienne l'Histoire de nos troubles très en détail , est moins une Histoire de France qu'une Histoire universelle. De Thou transporte son lecteur & souvent brusquement dans toutes les parties du monde connu , il s'étend presque autant sur les guerres & les révolutions arrivées dans les Royaumes étrangers , que sur celles qui désoloient la France ; il interrompt le fil de sa narration pour ne le reprendre qu'après un long intervalle. Davila , au contraire , uniquement occupé de son objet le présente continuellement au Lecteur. S'il parle des Puissances étrangères voisines de la France , ce n'est qu'autant qu'elles ont pris part aux affaires de ce Royaume ,

que leurs intérêts se sont trouvés mêlés avec ceux de cette Couronne , & que leur politique , ou leurs armes ont influé sur les divisions qui l'agitoient. Il a écrit dans le goût des Anciens , & avec cette éloquence , qui , selon Ciceron , est propre à l'Histoire , entremêlant à ses récits des réflexions , des harangues , des délibérations politiques. Peut-être n'est-on pas mal fondé à lui en reprocher l'abondance ; mais si pour l'ordinaire , ces réflexions sont justes , ces harangues conformes au caractère des personnages qu'il fait parler , ces délibérations prises même du fonds des événemens ; aimeroit-on mieux une narration sèche de sièges , de combats , de batailles ? Thucydide , Polybe , Salluste , Tacite , & les autres grands modèles de l'antiquité se sont-ils contentés d'écrire des Gazettes ou des annales dénuées de ces ornemens , sans lesquels on ne connoît que les faits , & l'on ne remonte point à leurs causes , qui sont comme l'ame de l'Histoire. Le stile de Davila n'est pas de la dernière pureté , au jugement même des Critiques Italiens , & en particulier de Carlo Dati. Il n'a pas écrit avec tant de force que Machiavel , ni avec la même élégance de Guiccardin , mais il l'emporte de beaucoup sur ce dernier par le choix , la distribution de la matière , & par son attention à s'attacher aux grands événemens , sans s'appesantir sur des minuties , ou s'épuiser dans des petits détails. Sa diction est majestueuse , abondante , & néanmoins simple & naturelle. Il est admirable dans

le choix de l'expression. Les événemens se dévelopent sous sa plume avec un ordre & une progression qui est le comble de l'Art. Mais il faut avouer que sa phrase est souvent lâche, entortillée, & presque toujours trop longue. Cette façon d'écrire des Italiens modernes, jette dans leurs Histoires de la longueur, & quelquefois de l'obscurité & de la confusion. Paruta, Nani, Siri, quoique très-estimables d'ailleurs, ne sont point exemts de ce défaut. Ce n'étoit pas ainsi qu'écrivoit Machiavel. Son stile formé sur les meilleurs modèles Latins, réunit le nombre à la précision. Il suffit d'ouvrir sa belle Histoire de Florence, pour sentir cette vérité. Au reste il n'est point étonnant qu'un Militaire, tel que Davila ait laissé courir librement sa plume, & que son stile ne soit point aussi châtié que celui d'un Savant de profession. Mais un mérite supérieur, & qu'on ne peut lui contester, c'est celui d'avoir entendu parfaitement son métier. Il raconte & peint avec autant de feu que d'intelligence toutes les actions de la guerre. Siéges, batailles, escarmouches, surprises de places, passages de rivières, retraites habilement concertées, manœuvres fines & nouvelles en fait de Tactique, tout est détaillé avec une exactitude qui dénote des connoissances profondes & réfléchies. Ses portraits sont courts, vifs, & bien dessinés, mais à l'exemple des grands Historiens, il s'est moins attaché à peindre ses héros par des discours, qu'à en faire connoître le caractère:

par leurs sentimens & leurs actions. Il a également bien rendu les mœurs de notre Nation , vive , enjouée , légère , mais avide de gloire , intrépide dans les combats , attachée à ses Souverains , & bravant tous les dangers pour l'amour de la patrie. Sincèrement attaché à la Religion & à l'Eglise Catholique , il condamne l'erreur & la révolte , mais il n'improove pas moins le faux zèle & l'esprit de parti , lorsqu'ils abusent des choses les plus sacrées pour autoriser le Fanatisme , ou déguiser l'ambition sous le masque de la piété. Son ouvrage respire partout l'amour de la vérité. Enfin , le lieu le temps , & les circonstances où il a écrit , justifient suffisamment l'impartialité dont il fait profession , en assurant ,

Préface de l'Auteur. que « si dans la composition de son Histoire , il » n'est soutenu ni par la pompe des paroles , ni par » l'éclat des pensées , il espere du moins être exempt » des passions qui n'avilissent que trop souvent les » plumes des Historiens. »

Tant d'excellentes parties ne m'ont pas néanmoins aveuglé sur le compte de Davila , jusqu'à le croire entierement exempt de défauts. Malgré son séjour en France , il se trompe quelquefois sur la position & la distance des lieux , sur les noms & les dignités des personnages qui jouent un rôle dans l'Histoire de ces temps là. En voulant Italieniser nos noms propres , il les a presque toujours défigurés. Il a aussi donné dans quelques erreurs sur nos Loix , nos Coutumes , & sur les principes de
notre

notre Gouvernement. Ses réflexions font par endroits trop subtiles, & je ne voudrois pas en garantir sans exception la solidité. Enfin outre les éloges qu'il a prodigués à Catherine de Medicis, & à Philippe II, il paroît de temps en temps un peu trop favorable à la Ligue & aux Guises, & attentif jusqu'à l'affectation à rehausser la gloire des Italiens. Le cœur humain a toujours quelque foible que l'esprit trahit malgré qu'il en ait.

5°. On a tâché de relever sans aigreur, ou de rectifier, sans prétendre s'en faire un grand mérite, ces défauts dans cette traduction. Si le Traducteur pouvoit se flatter qu'elle réunît le mérite du stile à l'exactitude & à la fidélité, il se trouveroit amplement dédommagé du temps & des soins qu'elle lui a coutés. Le texte original doit toujours être sacré pour quiconque entreprend de traduire un Auteur. J'ai pourtant cru pouvoir me permettre quelques libertés qui, loin de rien dérober à Davila, ne tendent, par rapport à nous, qu'à la perfection de son Ouvrage; comme de supprimer un mot, qui, relativement au goût qui regne aujourd'hui, semble sentir l'érudition déplacée, ou une réflexion triviale renfermée dans une parenthèse; d'adoucir certaines expressions, qui rendues à la lettre, eussent paru dures, choquantes, & d'autres qui eussent présenté un sens obscene ou burlesque, de modifier par un correctif des proverbes & des comparaisons, peu fréquentes, à la vérité, mais qui sentent les *concetti*,

de retrancher quelques indications nécessaires, dans le temps, aux Italiens pour lesquels écrivoit Davila, & qui nous sont parfaitement inutiles, à nous qui connoissons la position des lieux, par exemple : *Que la Bastille relativement au Louvre, est à l'autre bout de Paris.* J'ai cru pouvoir, pour la liaison naturelle des idées, & pour la netteté du sens, transposer quelques phrases dont l'ordre, dans l'Auteur Italien, produit des longueurs, ou cause de l'obscurité. J'espère qu'on me pardonnera également la précaution que j'ai prise de ne point m'asservir à sa marche, & de n'avoir pas imité la longueur de ses phrases. J'ai coupé son stile, sans le hacher, persuadé que l'Histoire demande un stile noble, soutenu, mais que les périodes harmonieuses de Davila, rendues mot pour mot en notre Langue, auroient bientôt fatigué les Lecteurs. Enfin j'ai osé mettre au direct des harangues auxquelles les *che* donnent dans l'Italien une monotonie ennuyeuse : ce tour étant incontestablement plus propre à jeter de la chaleur & du mouvement sur des discours dans lesquels les circonstances en exigent, & où l'imagination de l'Auteur a répandu de l'énergie dans les choses, s'il n'en a pas toujours mis dans l'expression.

J'ai joint à la traduction un assez grand nombre de remarques critiques & historiques, puisées pour la plupart dans les plus célèbres Auteurs & les meilleurs mémoires du temps. J'ai indiqué mes garants & cité fidèlement les sources. Il m'eût été facile de multiplier

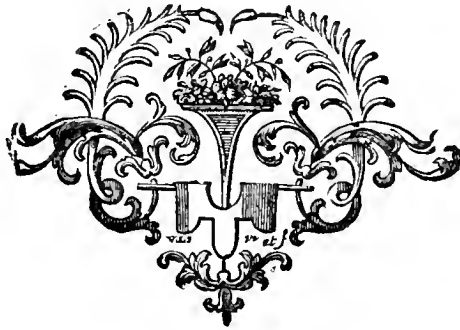
les notes, & d'étaler des recherches & de l'érudition. Les Bibliothèques & les Cabinets offrent une multitude presqu'infinie d'écrits en ce genre ; mais quelque plaisir qu'ils eussent pû faire à un certain nombre de Lecteurs , je m'en suis tenu , à cet égard , à la judicieuse réflexion de M. le Président Henault , qui sur le regne de Henri III , remarque « Qu'aucun des » regnes précédens n'a fourni plus de volumes , plus » d'anecdotes , plus d'estampes , plus de pièces fugitives , &c. & qu'il y a dans tout cela bien des choses inutiles : mais , ajoute-t-il , comme Henri III vivoit au milieu de son peuple , aucun détail de ses actions n'a échappé à la curiosité : & comme Paris étoit le théâtre des principaux événemens de la Ligue , les Bourgeois qui y avoient la plus grande part , conservoient soigneusement les moindres faits qui se passoit sous leurs yeux : tout ce qu'ils voyoient leur paroïssoit grand , parcequ'ils y participoient , & nous sommes curieux , sur parole , de faits dont la plupart ne faisoient peut-être pas alors une grande nouvelle dans le monde. » J'ajouterai que ce qui frappoit alors les intéressés , nous touche très-faiblement , eu égard à la distance des temps , & au changement des circonstances. Ainsi la nécessité seule & l'éclaircissement de la vérité ont réglé la mesure & le ton de mes remarques. Je n'ai prétendu y blesser personne , & je reclame d'avance contre toutes les fausses imputations qu'on pourroit me faire à cet égard.

Abreg. Chronolog de l'hist. de France, Tom. I. pag. 428.

Je dois trop à l'homme respectable que je viens de citer , pour ne pas publier avec la plus vive reconnaissance les secours qu'il a bien voulu m'accorder. Zélé pour la perfection de notre Histoire , à laquelle il a lui-même contribué d'une manière si distinguée , & non content de m'encourager à donner à ma traduction tout le temps & les soins qu'elle exigeoit pour mériter l'accueil du public , de m'indiquer , ou de me procurer les Livres qui pouvoient me fournir des lumieres ; il a bien voulu examiner le texte & les notes. Le seul titre que j'aye eu pour en obtenir ces bontés , c'est le choix que j'avois fait d'une partie intéressante de l'Histoire de notre Monarchie qu'il possède si parfaitement dans toute son étendue. Les Savans du premier ordre ne sont jamais avarés de leurs lumieres , & l'amour du travail trouve toujours auprès d'eux un accès facile & favorable.

Je dois encore un témoignage public à M. Grosley , avocat en Parlement , demeurant à Troyes , & avantageusement connu dans la République des Lettres. Ayant eu occasion de voyager en Italie avec un de ses amis , nommé M. Jeanfon , ils avoient entrepris la traduction du Davila , & en avoient ébauché les dix premiers Livres. M. Jeanfon mourut avant qu'ils pussent l'achever & la polir , comme ils se l'étoient proposé. M. Grosley , songeant à y donner la dernière main , revit le premier Livre de sa traduction & l'envoya , comme un essai , à M. le Président Henault , sur la fin de 1752. La mienne étoit

alors finie , & sur le point d'être mise sous la presse. M. le Président Henault en informa M. Grosley , qui m'offrit très-poliment les matériaux pour en tirer tous les secours que je pourrois ; & je puis assurer que j'en ai tirés de considérables ; en sorte que si mon Ouvrage n'a pas toute la perfection que j'aurois pu lui donner , c'est uniquement sur moi qu'en doit retomber le reproche. Avec tant de secours , je suis peut-être moins autorisé que personne à espérer grace des Lecteurs , & si cette traduction m'attire des critiques , je déclare que je suis très-sincèrement disposé à n'y répondre , que par ma docilité à corriger les fautes qu'on m'y aura fait appercevoir.



PREFACE * DE L'AUTEUR.

Les Guerres Civiles , qui depuis quarante années consécutives ont cruellement déchiré la France, offrent d'une part des actions si importantes & des entreprises si signalées , que ce spectacle est bien propre à instruire ceux qui le considèrent de sens froid : d'un autre côté , il y regne une si grande confusion , les intérêts particuliers s'y trouvent couverts de tant de prétextes , qu'il n'est pas aisé de pénétrer les causes des événemens , ni de démêler les ressorts secrets des délibérations. Tout ne s'y dévoile pas également. Il est vrai que plusieurs Ecrivains fameux ont consacré leurs plumes à éclaircir cette matiere , en publiant ce qu'ils avoient recueilli avec une exactitude & une habileté qui méritent des éloges : mais malgré leurs travaux , les difficultés sont encore si épineuses & les obstacles si puissans , que ce ne sera pas rendre moins de service à la Postérité de débrouiller & de raconter nettement ces événemens tous grands , tous célébrés , mais pour la plûpart ensevelis sous les vastes ruines des dissensions domestiques.

Les disgraces de la fortune m'ont conduit en France dès ma plus tendre jeunesse. Le long séjour que j'y ai fait , m'a procuré l'avantage d'être témoin oculaire des ressorts les plus cachés & des circonstances les plus

» Cet Avant-propos fait partie du premier Livre , à la tête duquel il se trouve ; & nous avons crû pouvoir l'en détacher , sans cependant en priver le Lecteur , d'autant plus qu'il contient quelques particularités intéressantes de la vie de Davila.

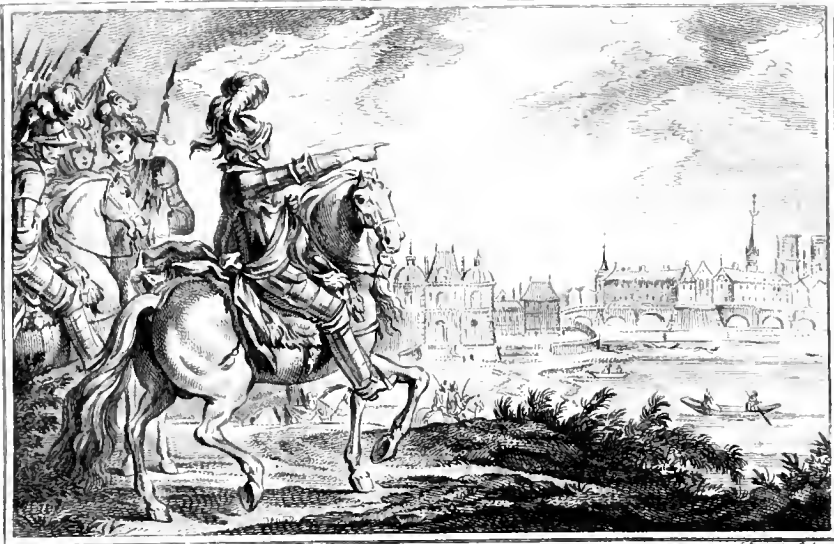
remarquables des mouvemens qui l'ont agitée. Parvenu à un âge mûr , pouvois-je choisir un sujet plus intéressant , & mieux employer mon loisir qu'à décrire l'origine , le progrès & l'enchaînement de ces troubles ? J'avoueraï que la premiere prise d'armes arrivée en 1560 est antérieure à ma naissance , & qu'ainsi je n'ai pû me trouver au commencement des guerres civiles. Mais j'ai tiré des lumieres de ceux qui étoient alors à la tête des affaires ; & la connoissance parfaite & particuliere que j'ai de tout ce qui s'est passé , m'a fait aisément remonter aux sources les plus reculées & les moins connues. Cette Histoire renfermera donc toute la durée des guerres civiles , qui , allumées après la mort de Henri II & entretenues par des moyens étranges & inopinés , sous les Regnes de ses trois fils , ne s'éteignirent enfin que sous celui de Henri IV. Mais pour donner une forme à cet Ouvrage , il ne fera pas inutile de rappeler en peu de mots l'origine de la Monarchie Françoisë. Comme les choses que je dois raconter ont une source éloignée , il est bon de jeter en quelque sorte les fondemens de l'édifice , & d'appplanir les voies , pour arriver avec plus de facilité à la connoissance parfaite des événemens qui se sont passés sous nos yeux. Si dans l'exécution d'un dessein si difficile , je ne suis soutenu ni par la pompe des paroles , ni par l'éclat des pensées , exempt du moins des passions , qui n'avalissent que trop souvent les plumes des Historiens , j'espère ranger dans un ordre exact & dans leur liaison naturelle des faits , dont j'ai été témoin oculaire , soit à la Cour , soit dans les Armées.



S O M M A I R E

DU I. LIVRE.

Origine de la Nation Françoise. Election de Pharamond son premier Roi. Etablissement de la Loi Salique. Prerogatives des Princes du Sang. Succession des Rois jusqu'à Saint Louis. Division de la Maison Royale en deux branches, celle des Valois & celle des Bourbons. Jalouſſie entr'elles. Abaiſſement de celle de Bourbon. Elevation des familles de Guiſe & de Montmorenci. Rivalité entre ces Maisons; celle de Guiſe l'emporte. Mort imprévûe de Henri II dans un Tournoi. François II son fils, encore jeune & d'une complexion foible, lui ſuccède. Il abandonne le gouvernement à la Reine-Mere & aux Guiſes. Les Bourbons s'en trouvent offenſés. Le Roi de Navarre, Chef de leur Maison, ſe rend pour ce ſujet à la Cour, & ſe retire en Béarn, ſans avoir rien obtenu. Le Prince de Condé ſon frere formé le deſſein d'exclure du gouvernement la Reine-Mere & les Guiſes. On lui conſeille de s'appuyer des Huguenots. Idée de leur Doctrine & ſes commencemens. La Renaudie ſe fait Chef de la conjuration. Les Calviniſtes ſe déterminent à le ſuivre. Leur deſſein eſt découvert. Le Roi choiſit pour ſon Lieutenant-Général le Duc de Guiſe qui défait aiſément une partie des Conjurés. Les autres ſon arrêtés & executés.



HISTOIRE

DES

GUERRES CIVILES

DE FRANCE.

LIVRE PREMIER.



A terreur des armes des Romains avoit soumis à leur Empire presque tous les Peuples du Monde alors connu ; quelques Nations en petit nombre défendues par leur courage ou par la situation de leur pays ne subirent pas l'esclavage imposé au reste de l'Univers. Renfermées dans les barrières que la Nature avoit mises entre elles & les Romains , elles s'attachèrent moins à faire des conquêtes qu'à défendre leur liberté & leur patrie. Ainsi

Tome I.

A

dans l'Orient les bords de l'Euphrate servirent de frein à la valeur des Parthes. En Occident (a) les Germains porterent rarement leurs armes au-delà du Rhin. Mais dès que Rome par l'excès de sa grandeur, ou par la corruption des mœurs antiques commença à décheoir, les Barbares qui n'avoient combattu que pour leurs foyers & sur leurs frontieres, brifant tout-à-coup le frein & les liens de la crainte, attaquèrent de toutes parts les Provinces Romaines, & des parties démembrées d'un si vaste corps, elles formerent de nouvelles Monarchies. Le nom de tant de Nations guerrieres, jusqu'alors ensevelies dans l'obscurité, commença à devenir fameux. Elles occuperent à l'envi les plus beaux pays du monde, & en changerent le langage, les coûtumes, les loix, les mœurs, la forme du gouvernement & même jusqu'au nom. Ainsi la Grande-Bretagne envahie par les Anglois prit le nom d'Angleterre, la Pannonie celui d'Hongrie des Huns qui s'en emparerent. Il en fut de même de plusieurs autres Provinces, & sur-tout des frontieres d'Italie où les Lombards donnerent leurs loix & leur nom au Pays qu'on nomme encore aujourd'hui Lombardie.

Mais de tous les Peuples qui abandonnerent leur pays natal pour fairé des conquêtes, il n'en est point qui puisse entrer en parallele avec les François, ni par l'étendue de son empire, ni par la sagesse de son gouvernement, ni par l'éclat de ses victoires, ni par la durée de sa Monarchie. Les fa-

(a) Tous les Histotiens ont fixé la premiere époque de la décadence de l'Empire au regne d'Honorius & d'Arcadius, sous lesquels les Wandaes, les Alains, les Saxons firent des irruptions qui commencerent à le démembrer, c'est-à-dire en 406 ou 407; mais déjà long-temps auparavant les Germains avoient porté leurs armes au delà du Rhin. Vopiscus & Zozime racontent qu'en 275. sous l'empire de Probus les Francs avoient fait des irruptions en-deçà du Rhin du côté de Cologne & jusqu'à Trèves. L'an 388. ils pénétrèrent dans la Belgique, & furent défaits dans la Forêt Charbonniere qui occupoit presque tout le pays connu aujourd'hui sous le nom de Hainault & qui est bien

en-deçà du Rhin. En 356. une multitude innombrable d'Allemands & de Francs vint assiéger Julien dans Sens où il étoit en quartier d'hiver. Dès l'année précédente une autre armée d'Allemands avoit assiégré Autun. En 303. sous Constantin le Grand, divers peuples de Germanie ligüés avoient passé le Rhin & ravagé les terres de l'Empire. Enfin Grégoire de Tours, *Liv. 11. Chap. 9.* rapporte plusieurs fragmens de Sulpice Alexandre qui prouvent que les Francs ou les Germains avoient fait de fréquentes incursions dans les Gaules. Le témoignage de tant d'Auteurs suffit pour montrer que ce que Davila dit en cet endroit n'est pas de la dernière exactitude.

meuses invasions des Ostrogoths, des Visigoths, des Huns, des Vandales & des Lombards n'eurent qu'un succès passager. Les uns disparurent comme un éclair qui se dérobe à la vûe au moment qu'il l'éblouit. Les autres firent si peu de progrès, que leur puissance & leur gloire furent bientôt éclipsées. Au contraire les François, après avoir défait les Nations les plus redoutables, s'emparèrent d'un pays peuplé, riche; l'un des plus beaux de l'Europe, & dont les habitans étoient célèbres par leur valeur & leurs exploits; & depuis douze cens ans ils s'y sont maintenus avec une égale gloire & sous la même forme de gouvernement qu'ont d'abord établie les fondateurs de leur Empire.

Ces Peuples connus autrefois sous le nom de Francs, étoient originaires ou du fonds de l'Asie, comme l'ont prétendu quelques modernes (a), ou du sein même de la Germanie suivant l'opinion des meilleurs Historiens. Il est certain que dans la décadence de l'empire Romain ils habitoient un pays situé au Nord le long du Rhin entre la Baviere & la Saxe, & qui conserve encore le nom de Franconie. La terreur des armes des Romains les retint d'abord dans les bornes étroites de leur patrie où ils subsistoient avec peine; mais dans la suite s'étant excessivement multipliés, comme il arrive dans tous les pays froids, le leur ne se trouva ni assez étendu pour les contenir, ni assez fertile pour les nourrir. Revenus de la crainte qu'imprimoit la puissance Romaine, excités d'ailleurs par l'exemple de leurs voisins, ils résolurent d'une commune voix de se partager en deux corps, dont l'un continueroit d'habiter leur ancienne patrie, & l'autre tâcheroit de se procurer ailleurs par la force des armes un établissement plus vaste, plus commode & plus fertile. Ce dessein fut agréé, & le partage fait d'un consentement unanime. Ceux que le sort destinoit à tenter fortune, quoiqu'aguerris & incapables

Origine de la
Nation Fran-
çoise.

(a) Entre autres Annius de Viterbe qui dans ses antiquités cite Berose & Manethon, pour prouver qu'un certain Francus fils d'Hector étoit venu de Troie dans les Gaules, y avoit succédé au Roi Remus. Quelques-uns de nos Historiens ont adopté ces traditions fabuleuses, sur-tout sous Charles VIII. & Louis XII. qui après la conquête de Naples meditoient, dit-on, celle de l'Asie. On fait que le dernier avoit pris pour devise, *Ulius avos Troje*; génealogie chimérique qui ne laissa pas que de trouver des Panégyristes.

4 HISTOIRE DES GUERRES

de se laisser effrayer par les dangers d'une pareille entreprise, penferent qu'il ne falloit pas l'abandonner au hazard, mais s'y conduire avec prudence & maturité.

Ils s'assemblerent pour cet effet dans les campagnes voisines de la riviere de Sala pour concerter toutes les mesures nécessaires à l'exécution de leur projet. Convaincus qu'une forme de gouvernement aveugle & sans règle seroit capable de le faire échouer, ils convinrent avant tout, de fixer solidement la maniere dont ils vouloient être gouvernés à l'avenir. Accoutumés depuis plusieurs siècles à vivre sous la dépendance d'un seul Prince; instruits d'ailleurs que l'état Monarchique est le plus convenable aux Peuples qui aspirent à augmenter leur puissance & à étendre leurs conquêtes, ils résolurent de se choisir un Roi qui réuniroit en sa personne toute l'autorité de la Nation. A ce suprême degré de puissance ils ajouterent que la Couronne seroit héréditaire dans la famille du Roi élu, prévoyant que si elle étoit élective, ce seroit une source de guerres civiles qui nuiroient à toutes leurs entreprises. Dans les nouveaux établissemens on agit ordinairement avec sincérité & par les seules vûes du bien public. On n'écoula donc ni l'ambition, ni les intérêts des particuliers, & Pharamond fut élu Roi d'un consentement unanime. Il étoit fils de Marcomir issu du sang qui gouvernoit la Nation depuis plusieurs siècles, & joignoit à une valeur éprouvée une sagesse profonde pour le gouvernement. On convint aussi que le même titre & le même pouvoir passeroient à sa postérité légitime & masculine, au défaut de laquelle, la Nation rentreroit dans le droit d'élire un nouveau Souverain. Mais comme une autorité illimitée peut aisément dégénérer en tyrannie; dans le tems même de l'élection du Roi, les Francs demanderent qu'on établît quelques loix perpétuelles & irrévocables qui réglassent l'ordre de la succession au trône, & fixassent en peu de mots la forme du gouvernement. Ces loix proposées par leurs Prêtres qu'on nommoit * *Saliens*, & rédigées dans les campa-

Election de
Pharamond
son premier
Roi.

Etablissem-
ent de la Loi
Salique.

(a) On connoît bien des Saliens Prêtres | eû du même nom. Divers Auteurs tels que
de Mars chez les Romains, mais on ne | Pontanus, Wendelin, Aventin, Boute-
voit nulle part que les François en ayent | roue, &c. ont cherché des étymologies

gnes qui prennent leur nom de la riviere de *Sala*, furent d'abord appellées *Loix Saliques*, & sont depuis l'établissement de la Monarchie, les loix primitives & les constitutions fondamentales du Royaume.

On prit ensuite toutes les mesures nécessaires pour faciliter le succès de l'entreprise projetée. Les Francs laisserent leur Pays au vieux Prince Marcomir, & ayant passé le Rhin sous les ordres de Pharamond; ils marchèrent à la conquête des Gaules vers l'an 419. de l'Ere chrétienne. Elles étoient encore au pouvoir des Césars, mais fort déchues de leurs premieres forces & de leur ancienne grandeur, tant par les guerres intestines, que par l'incursion de plusieurs Nations barbares qui les avoient ravagées. Les François trouverent beaucoup moins d'obstacles à leur conquête, que les Romains n'y en avoient rencontré quelques siècles auparavant. Ce ne fut qu'après bien du tems & des combats qu'ils s'en emparerent. Les Légions Romaines destinées à défendre les Gaules & réunies aux troupes nationales arrêterent Pharamond jusqu'à sa mort. Il laissa le Sceptre à son fils Clodion. Ce Prince intrépide & dans la fleur de son âge, défit en plusieurs rencontres les Naturels du Pays, dissipa les armées Romaines, & s'établit dans cette partie des Gaules la plus voisine du Rhin, & que tous les Historiens ont nommée Belgique. Mérouée lui succéda. On ne sçait s'il étoit fils ou frere de Clodion; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il étoit son plus proche parent, & qu'il fut appellé au trône conformément à la loi Salique. Mérouée fit de rapides progrès, pénétra dans la Gaule Celtique, & étendit son empire jusques aux portes de Paris. Jugeant alors qu'il avoit conquis assez de pays pour contenir ses Sujets, & former un état d'une étendue raison-

peu vraisemblables ou même ridicules du nom de *Saliques* donné à ces premieres Loix des François. « Il paroît plus naturel, dit l'Abbé de Vertot dans sa Dissertation sur l'origine des Loix Saliques, de rapporter l'épithète de Salique à cette partie des Francs qu'on appelloit *Saliens*, en sorte que la Loi Salique ne sera autre chose que la Loi des Saliens; & cette explication me paroît la plus

» simple & la plus naturelle ». *Hac nobilissimi Francorum qui Salici dicuntur, utuntur lege*, dit Orlon de Frisingue. *Mém. de l'Acad. des Inscrip. tom. II. pag. 634.* Ces Saliens formoient une portion considérable de la nation Françoisé, & avoient fait des conquêtes dans la Belgique où Julien les subjugua en 358. *Voyez Ammien Marcellin, Liv. XVII. Chap. 8.*

nable, il borna le cours de ses exploits & tourna tous ses soins à la paix. Après avoir réuni sous les mêmes loix & sous un même nom les vainqueurs & les vaincus qu'il gouverna paisiblement, il mourut en laissant les Francs solidement établis dans les Gaules.

Telle est l'origine de la Monarchie Française : telles sont ses loix fondamentales. La succession au trône y a toujours demeuré dans une même famille, & la même forme de gouvernement s'y est maintenue depuis tant de siècles, sans que la puissance souveraine, ni l'autorité des loix primitives aient souffert aucune altération. Ces Loix, l'ouvrage de la Nation (a), excluent les femmes de la couronne & n'y admettent que les mâles les plus proches, en sorte que le Sceptre se conserve sans aucune interruption dans la même Maison.

Prérogatives
des Princes du
Sang.

La disposition de cette même Loi a réglé les droits & les prérogatives des Princes du sang ; chacun d'eux au défaut d'héritiers directs pouvant être, à son rang, appelé à la Couronne, leurs intérêts sont nécessairement liés à ceux de l'Etat. Les Peuples regardent ces privilèges comme inviolables : la longueur des tems ni l'éloignement des degrés n'y ont jamais donné atteinte. Tous ces Princes conservent le rang que la Nature leur a fixé pour succéder au trône. Ils ont, à la vérité, pris dans la suite différens noms, tels que ceux de Valois, de Bourbon, d'Orléans, d'Angoulême, de Vendôme, d'Alençon, de Montpensier ; mais ils n'ont pas perdu pour cela les droits attachés à la consanguinité royale, & sur-tout celui de succéder à la Couronne. Ces différentes branches ont fait valoir de tems en tems les prééminences dûes à leur Sang. Pour les intéresser encore plus fortement à la conservation d'une Couronne à laquelle ils sont tous successivement appelés (b), on a toujours observé en cas de

(a) Par une conséquence du titre 62. de ces Loix & par un usage suivi constamment & sans variation depuis l'origine de la Monarchie. Voyez sur cette matière l'histoire critique de la Monarchie Française par M. l'Abbé du Bos, Tom. IV. Liv. 6. Chap. 2. pag. 84. & suiv.

(b) Notre Histoire fournit plusieurs exemples du contraire. Louis VII. en partant pour la Croisade, confia la régence de son Royaume à l'Abbé Suger, & à Raoul comte de Vermandois, qui n'étoit que son grand Sénéchal, à l'exclusion de Robert de Dreux son propre frere. La

minorité ou d'absence des Rois légitimes, de choisir pour Tuteurs ou Régens du Royaume les Princes qui leur appartenoient de plus près. Il ne seroit pas naturel en effet d'en confier l'administration à des mains étrangères qui pourroient détruire, ou du moins démembrer un si bel Etat; au lieu que les Princes, nés du même Sang, devoient par cette raison veiller à la conservation d'un héritage qui leur appartenoit en quelque sorte. Ce droit n'est pas simplement fondé sur l'usage, les Etats généraux du Royaume en qui réside la puissance de la Nation entière qu'ils représentent, l'ont souvent confirmé; plusieurs Princes en ont joui, en sorte qu'il a acquis force de loi. La famille royale possède donc ces deux prérogatives, de succéder au trône quand un Roi meurt sans postérité masculine, & de gouverner le Royaume pendant l'absence ou la minorité du légitime Souverain. Elles ont procuré de tout temps aux Princes du Sang une très-grande autorité sur les Peuples, & la meilleure part au gouvernement. Aussi se font-ils appliqués avec une vigilance particulière à l'administration d'un Empire qu'ils regardoient avec justice comme leur patrimoine; & les peuples jugeant qu'ils pouvoient les avoir un jour pour maîtres, leur ont toujours marqué d'autant plus de respect, qu'on a vû plus d'une fois les branches cadettes monter sur le trône au défaut des aînées. Ainsi la Couronne a passé des Mérovingiens aux Carolingiens & enfin aux Capétiens, mais toujours de mâle en mâle dans les Princes du Sang de ces trois races. De cette dernière descendoit le Roi Louis IX. de ce nom, que l'innocence de sa vie & l'intégrité de ses mœurs ont fait mettre au nombre des Saints. Il laissa deux fils, Philippe III. surnommé

Succession des
Rois jusqu'à S.
Louis.

<p>Reine Blanche, qui étoit, à la vérité, mere de saint Louis, mais étrangere, eut la tutelle de son fils & la régence du Royaume, au préjudice de Philippe comte de Boulogne, oncle du Roi, & à l'exclusion de Pierre de Dreux comte de Bretagne & prince du sang. On a encore à ce sujet l'exemple fameux de Baudouin comte de Flandres, qui pour la tutelle de Philippe I. fut préféré à Anne de Russie, mere de ce jeune Monarque, parce qu'elle étoit</p>	<p>étrangere. Ce même Comte qui n'étoit que beaufrere du feu roi Henri I. fut également préféré au Duc de Bourgogne, frere cadet de Henri, parce que ce Duc avoit trop de crédit en France, & qu'il avoit autrefois prétendu à la couronne. <i>Abregé chronolog. de M. le P. Henault.</i> Voilà plus d'exceptions qu'il n'en faut, pour montrer que dans le cas d'absence ou de minorité, l'usage n'a pas toujours été aussi constant que le prétend Davila.</p>
--	--

Division de la
Maison royale
en deux bran-
ches ; celle de
Valois & celle
de Bourbon.

Jalousie en-
tre elles.

le Hardy, & Robert Comte de Clermont. Philippe conti-
nua la branche aînée qui regna plus de trois cents ans & prit
le furnom de Valois (a). De Robert est descendue la bran-
che cadette, où la maison de Bourbon ainsi (b) nommée
de la Province qui lui servoit d'appanage. Sous le regne des
Valois (c) ; les Bourbons étoient les premiers Princes du Sang
& jouissoient de tous les privilèges dont nous venons de par-
ler. Cette maison considérable, non-seulement par sa nais-
sance qui l'approchoit du trône, mais encore par l'étendue
de ses domaines, par l'opulence, par la valeur & par le nom-
bre de ses Princes, presque tous distingués par leur mérite &
par une affabilité singulière, arriva bien-tôt au plus haut de-
gré de puissance. Cette élévation, jointe à la faveur des Peu-
ples, excita bien-tôt contre les Bourbons la jalousie & l'en-
vie des Rois à qui ce grand crédit & cet éclat si brillant dé-
plurent. Chaque jour amenoit de nouvelles occasions de
haine & de défiance qui leur mirent plusieurs fois les armes à la
main. Ainsi dans la guerre *du bien public*, Jean Duc de Bour-
bon se déclara contre Louis XI. Avant que de regner
Louis XII. en vint aux armes avec Pierre de Bourbon. Les
ombrages que ces Princes inspiroient aux Rois, les expo-
sèrent ainsi tantôt à des vexations sourdes, & tantôt à des
inimitiés déclarées.

François I. étant monté sur le trône, se proposa dès les
premiers jours de son regne d'aggrandir les Princes du Sang
& de les combler de faveurs, soit qu'il y fût entraîné par une

(a) A l'avènement à la couronne de Phi-
lippe de Valois, petit-fils de Philippe le
Hardi, commença le regne de la branche
de Valois en 1328. Elle fut éteinte dans la
personne de Henri III. en 1589 : ce qui
ne fait que 261 ans.

(b) Cet appanage ne vint à Robert
comte de Clermont, sixième fils de saint
Louis, que par son mariage avec Béatrix
de Bourbon, unique héritière des anciens
seigneurs de Bourbon. Ces der-
niers possédoient, à la vérité, des terres
considérables en Bourbonnois, mais ils
n'étoient pas souverains de cette pro-
vince.

(c) Ce trait n'est rien moins qu'exact.
Sous Charles VI. les ducs de Berri & de
Bourgogne, oncles du roi, précédoient
les Bourbons. Sous Charles VIII. Louis,
duc d'Orléans, qui régna depuis sous le
nom de Louis XII. étoit premier prince
du sang. On fait qu'à sa mort la branche
de Bourbon trouva encore la branche
d'Angoulême entre elle & le trône. Ce ne
fut, à proprement parler, qu'à l'avène-
ment de François I. à la couronne, & plus
immédiatement encore sous le regne du
troisième de ses petits-fils que les princes
de la maison de Bourbon se trouverent
présumptifs héritiers de la couronne.

imprudence

imprudence de jeunesse, soit qu'il ne consultât que son inclination bienfaisante. Il crut qu'il étoit de sa gloire & de celle de la maison royale, d'élever en dignité ceux qui lui appartenoient de plus près. Ayant reconnu dans Charles de Bourbon chef de cette branche, tous les talens qui forment le grand Capitaine & l'homme d'État, il lui donna la charge de Connétable, & se mit avec les Princes de sa maison à la tête de toutes les affaires les plus importantes du Royaume, dont il leur conféra les emplois les plus distingués. Mais ce premier feu se rallentit, & la politique lui ayant dévoilé les raisons de la conduite qu'avoient tenue ses prédécesseurs, il témoigna par la suite autant de chaleur à rabaisser les Bourbons, qu'il avoit d'abord marqué d'empressement & d'affection à les élever. La fortune lui présenta bien-tôt une occasion favorable d'exécuter ce dessein. Louise de Savoye sa mere, avoit intenté un procès à Charles de Bourbon au sujet du Duché de ce nom qu'il possédoit (a). Le Roi pensa qu'en faisant décider l'affaire en faveur de sa mere, & en dépouillant la maison de Bourbon de la plus riche portion de son appanage, c'en seroit assez pour hâter la décadence d'un crédit fondé en partie sur ses richesses immenses. Pendant le cours de la procédure, Charles découvrit les manœuvres que faisoit à son préjudice le Chancelier Duprat, & par ordre du Roi. L'indignation qu'il conçut de cette injure, & la crainte du revers qui le menaçoit, le frapperent si vivement, qu'ayant traité en secret avec l'Empereur Charles V. & Henri VIII. Roi d'Angleterre, il conspira contre l'État, & même contre la personne du Roi. Ses desseins furent découverts; il fut obligé de s'évader précipitamment, & porta depuis, les armes contre son Souverain. Il commandoit l'armée Impériale à la bataille de Pavie, dans laquelle, après la sanglante défaite de l'armée Française, le Roi, enveloppé de toutes parts par l'infanterie des ennemis, demeura prisonnier. Le Connétable, en punition de tous ces crimes, fut déclaré

Abaissement
de celle de
Bourbon.

(a) Il y eut une autre cause moins apparente, mais plus réelle de la persécution qu'éprouva le connétable de Bourbon. Ce fut son indifférence pour la duchesse d'An-

goulême, dont il n'avoit pas voulu percevoir les sentimens. *Abrégé chronolog.* de M. le Président Henault. ann. 1532.

rébelle ; tous ses biens furent confisqués & réunis au domaine de la Couronne. Il fut tué peu de tems après à la prise de Rome , & il ne resta plus rien aux Bourbons de cette grandeur qui inspiroit tant d'ombrage aux Rois. Leurs malheurs n'en demeurèrent pas là. Quoique Charles fût mort sans enfans , & que les autres Princes de sa maison n'eussent point trempé dans sa révolte , le ressentiment l'emporta dans l'esprit du Roi sur la force de la raison , & les Bourbons furent privés des faveurs de la Cour & éloignés du gouvernement. Leur mérite personnel ne put affoiblir la haine attachée à leur nom. Il est vrai que cette rigueur diminua avec le tems , & à mesure que le souvenir du passé & les idées défavantageuses qu'on avoit conçues d'eux , s'effaçoient dans l'esprit du Roi : néanmoins il s'appliqua toujours à leur fermer les voies par lesquelles ils eussent pû rentrer en possession des dignités & de la puissance auxquelles la faveur les avoit précédemment élevés. Ces dispositions secretes du Roi étoient parfaitement connues à Charles de Vendôme chef de cette maison , qui par sa modération , s'efforça de dissiper les soupçons jaloux qu'on entretenoit contre sa famille. Dans cette vue , il refusa pendant la prison du Roi , de prétendre à la Régence qui lui appartenoit de droit. Après que le Roi eut été mis en liberté , Charles se renferma dans son domestique , menant une vie privée , sans se mêler du gouvernement d'un Etat , où il ne voyoit que trop qu'il étoit suspect. Tous les autres Bourbons , à son exemple , se retirèrent , autant pour prouver qu'ils étoient innocens de la révolte du Connétable , que pour marquer leur soumission aux volontés du Roi , lors même qu'elles leur étoient le plus défavantageuses. Ils évitèrent tout ce qui pouvoit renouveler les défiances & renoncèrent aux charges & aux honneurs de la Cour ; trop fiers pour descendre aux moindres places , & trop ouvertement disgraciés pour s'élever aux dignités qu'ils croyoient seules convenables à leur naissance.

1515. Pendant qu'on abaissoit ainsi la branche des Bourbons , il s'éleva , sous François I. deux puissantes familles qui obtinrent bien-tôt l'administration des affaires ; la maison de Montmorenci & celle des Guises , toutes deux à la vérité fort in-

Elevation des familles de Guise & de Montmorenci.

férieures au Sang royal , mais toutes deux illustres par l'éclat de la plus ancienne noblesse. Celle de Montmorenci produit des titres respectables qui prouvent qu'elle descend par une suite non interrompue, d'un des principaux Seigneurs qui accompagnèrent Pharamond à sa première expédition. Elle se glorifie encore d'avoir été la première maison Françoisise qui ait reçu le Baptême & la foi Chrétienne. C'est pour en conserver la mémoire que les Seigneurs de cette maison portent ce cri dans leurs armes ; *Dieu aide au premier Baron Chrétien* , témoignage éclatant de l'antiquité & de la religion de leurs Ancêtres. De cette tige sortoit Anne de Montmorenci , qui joignoit un génie vaste dirigé par la prudence , à un extérieur grave & imposant : il réunissoit en même tems une dextérité singulière & une patience à toute épreuve dans les intrigues & les affaires de la Cour qui changent si souvent de face. Ces qualités lui méritèrent la confiance de François I. Après avoir passé par tous les grades militaires de l'Etat , il fut d'abord élevé à la dignité de grand Maître de la maison du Roi , & après la mort du Duc de Bourbon , à celle de Connétable. En un mot, il réunit en sa personne le commandement des armées & la principale administration de toutes les affaires du Royaume. La maison de Lorraine, dont celle de Guise est une branche, fait remonter son origine à la plus haute antiquité. Elle compte entre ses ancêtres paternels Godefroy de Bouillon, ce fameux chef des Croisés, qui par sa valeur & sa piété conquit le Royaume de Jérusalem ; & par les femmes, elle prétend descendre d'une fille de Charlemagne. Antoine de Lorraine chef de cette riche & puissante Maison , regnoit sur ses Peuples avec une autorité absolue. Claude son cadet passa en France pour prendre possession du Duché de Guise , & s'y rendit recommandable par sa valeur. Après la bataille de Marignan où il commandoit les Allemans , on le retira du milieu d'un tas de corps morts , couvert de sang & de blessures. Sa guérison fut regardée comme un miracle , & il tint toujours depuis le premier rang parmi les plus grands Capitaines de la France. Les maisons de Guise & de Montmorenci rendirent de si grands services à l'Etat , qu'il étoit difficile de déterminer laquelle

*Montmorenci**Anne**Lorraine*

des deux méritoit la prééminence. Les Guifes l'emportoient par l'éclat de leur naissance & par l'étendue de leurs domaines. La maison du Connétable étoit plus avant dans la faveur du Roi & se voyoit à la tête de affaires. Mais comme rien n'est moins stable que le sort des Courtifans, elles éprouverent également des revers sur la fin du regne de François I. Le Connétable s'attira sa disgrâce, pour avoir persuadé au Roi de se fier aux promesses (a) de Charles V. & de lui accorder le passage libre par la France qu'il traversa sans armée, en allant châtier la rébellion des Gantois. L'Empereur ne tenant point ses engagements, le Roi & toute la Cour accuserent le Connétable d'avoir manqué ou de prudence ou de fidélité pour son Maître. Il se vit forcé de s'éloigner & de se réduire à une vie privée pour se dérober aux poursuites de ses ennemis. Le Duc de Guise fut de même contraint de quitter la Cour & de céder à l'orage, pour s'être attiré l'indignation du Roi, en faisant lever sans son agrément, sur les frontieres, quelques troupes qu'il envoyoit au Duc de Lorraine son frere alors en guerre avec les Anabaptistes.

Le Connétable & le Duc de Guise ainsi disgraciés, furent remplacés par deux Ministres d'une expérience consommée, infatigables dans le travail & d'une habileté reconnue. C'étoit l'Amiral d'Annebaut & le Cardinal de Tournon. Leur extraction & la médiocrité de leur fortune faisoient peu craindre qu'ils parvinssent jamais à cette haute puissance que le Roi ne voyoit pas de bon œil, & qu'il redoutoit même entre les mains de ses Sujets. Quelques-uns prétendent que ce Prince, qui se connoissoit bien en hommes, devenu inquiet & soupçonneux depuis ses disgrâces, avoit résolu depuis long-tems, d'éloigner de sa personne le Connétable & le Duc de Guise, malgré l'ancienne confiance dont

(a) L'Empereur avoit promis que dès qu'il seroit en Flandres, il donneroit au Roi l'investiture du Milanez pour celui de ses enfans qu'il voudroit. Le cardinal de Tournon ne vouloit pas qu'on se contentât d'une simple promesse, & le Connétable au contraire fut d'avis de s'en tenir à la parole de ce Prince. Charles-quinze se moqua de ses engagements, & le Roi s'en prit au Connétable, que l'on soupçonna de s'être laissé gagner par la reine Éléonore sœur de l'Empereur. *M. le President Henault, Tragéd. de François II. note pag. 16.*

il les honoroit ; croyant ne pouvoir dominer à son gré, tant qu'il auroit auprès de lui deux hommes dont le crédit & la réputation étoient capables de balancer ses volontés. Il redoutoit dans le Connétable cette expérience profonde, & cette pénétration vive auxquelles il ne pouvoit dérober ses secrets les plus cachés. Tout lui étoit suspect dans les Guises ; l'éclat de leur naissance , leur humeur remuante , leur génie actif, ce caractère ardent à embrasser toutes les occasions de s'agrandir, & cette ambition capable de former les projets les plus vastes & les plus hardis. On ajoute même que dans les dernières années de sa vie , ce Monarque recommanda secrètement (a) au Prince Henri son fils de se dé-
fier de la puissance excessive de ses Sujets, & sur-tout de la
maison de Guise, dont l'élévation troubleroit infailliblement
le repos du Royaume. Je n'ose assurer ce fait, sans autre garant que les bruits publics, qui n'ont eux-mêmes d'autre fondement que la malignité de ceux qui les répandent. Cependant les événemens qui sont arrivés depuis, leur ont prêté quelque vrai-semblance.

Quoi qu'il en soit, après le décès de François I. le Roi Henri II. plus porté à suivre ses volontés , que les avis & l'exemple encore récent de son pere , éloigna de la Cour & du Ministère ceux , qui sous le dernier regne y avoient la principale part, & leur substitua les mêmes Seigneurs à qui le feu Roi avoit retiré sa confiance. L'Amiral & le Cardinal, quoique dépositaires des secrets de l'Etat, furent disgraciés à leur tour, & en leur place le Connétable Anne de Montmorenci, & François de Lorraine fils de Claude Duc de Guise, furent mis à la tête des affaires. Ils posséderent bientôt toute la confiance du jeune Roi, & réglèrent tout à la Cour. Leur autorité étoit égale ; mais leurs vûes, leur con-

1547: Henri 2.

(a) Dans un Libelle imprimé contre les Guises sous François II & intitulé, *Advertissement au peuple de France*, on prioit Dieu » de résister & de défendre la France » de tant de maux & de calamités qui la » menaçoient par ceux desquels le roi » François I. avoit prédit le contenu en » ces quatre vers :

Le feu Roi devina ce point ,
Que ceux de la maison de Guise ,
Mettroient les enfans en pourpoint ;
Et son poure peuple en chemise.

La Planche, Hist. de l'Etat de France sous François II. pag. 216.

*Le Connétable**Le Duc de Guise*

duite & leurs caractères ne se ressembloient en rien. Le Connétable déjà âgé aimoit naturellement la paix : formé par une longue expérience dans l'art de gouverner, il jouissoit d'une haute réputation de sagesse & tenoit la première place dans la conduite des affaires d'Etat. Le Duc de Guise à la fleur de son âge, joignant à un tempéramment robuste, à une taille noble & avantageuse, un esprit vif & un génie élevé & propre aux plus grandes choses, captivoit les bonnes grâces du Roi. Henri II. le traitoit presque comme son égal, l'admettant à ses conversations, à ses plaisirs, & aux exercices du corps qui étoient de son âge & de son goût. Son affection pour le Connétable tenoit en quelque sorte du respect, son attachement pour le Duc de Guise approchoit plus de la familiarité. La conduite de ces deux Seigneurs étoit encore totalement opposée. Le Connétable ennemi du faste, conseilloit au Roi l'économie avec une certaine sévérité dont la vieillesse est rarement exempte : il alloit même jusqu'à s'opposer aux profusions de ce Prince : son austère vertu lui inspiroit du mépris pour les étrangers, & le rendoit même peu jaloux de l'affection des François. Le Duc de Guise affable, populaire, gagnoit par ses libéralités & par sa politesse les cœurs du peuple & du soldat. Il protégeoit avec chaleur les malheureux, & se concilioit l'estime des étrangers. Des inclinations & des démarches si opposées, produisirent bientôt la jalousie entre ces deux Ministres également aimés du Roi : ils firent à l'envi tous leurs efforts pour s'insinuer plus avant dans ses bonnes grâces & s'emparer de toute la faveur. Leur ambition fut encore excitée par leurs plus proches parens ; le Connétable par son neveu Gaspard de Coligni, Seigneur de Châtillon, qui avoit succédé à l'Amiral d'Annebaut, & qui n'avoit pas moins de politique que de bravoure. Le Duc de Guise étoit animé par le Cardinal Charles de Lorraine son frère, qui joignoit à un extérieur noble & à l'éclat de la pourpre Romaine, les talens d'une érudition profonde & d'une éloquence peu commune.

Rivalité entre
ces deux Mai-
sons.

La fortune ne manqua pas d'ouvrir une vaste carrière à la vive émulation de ces deux concurrens. Charles V. se dispo-
soit alors à faire avec une nombreuse armée le siège de

*Émulation**Gaspard de Coligni**Cardinal de Lorraine.*

Metz , ville qu'il prétendoit appartenir à l'Empire , mais qui par sa situation sur les frontieres , est un des boulevarts de la France. Le bruit des grands préparatifs de l'Empereur répandu par la renommée , jetta l'allarme dans toutes les Provinces du Royaume. On ne douta point que la conduite d'une guerre si importante , ne fût confiée à l'un des deux favoris du Roi. Mais le Connétable âgé de plus de soixante ans , aimoit mieux rester auprès de la personne du Monarque , que de risquer sa réputation à de nouveaux dangers , & paroissoit refuser tacitement le commandement des armées. Au contraire , le Duc de Guise plein de courage & d'ardeur de se signaler , le sollicita d'autant plus vivement , qu'il ne voyoit plus d'autre ressource que des succès militaires , pour effacer le crédit & la gloire du Connétable. Il fut donc chargé de la défense de Metz , du consentement , ou du moins sans opposition , de la part du Connétable intérieurement satisfait de voir son concurrent exposer sa vie ou sa réputation. Le Duc remplit parfaitement l'idée que l'on avoit conçue de sa valeur & de sa prudence. Quelque incertain que fût le succès de l'entreprise , il en sortit victorieux & couvert de gloire. Cette action lui fit tant d'honneur auprès du Roi & de toute la Nation , qu'on lui confia , préférablement à tout autre , le commandement de l'armée qu'on envoya depuis en Italie , pour reconquérir le royaume de Naples. Cette expédition manqua , ou du moins produisit peu d'avantages , soit par la faute des François ; soit par l'inconstance de leurs alliés , sans qu'on pût en imputer le mauvais succès (a) au Duc , qui en retira plus de gloire qu'il n'auroit pu faire par une victoire. En effet , Philippe II. Roi d'Espagne par l'abdication de son pere Charles-Quint , pour faire diversion à la guerre d'Italie , tourna ses armes contre les frontieres de France , & entra de Flandres en Picardie. Le Connétable , en qualité de Gouverneur de cette Province , fut alors obligé de s'éloigner du Roi , & contre son inclination , de courir les risques de la

(a) Ce fut l'ambition du cardinal de Lorraine & du duc de Guise qui causa cette guerre. Le cardinal Caraffe , neveu de Paul IV. vint en France , & engagea le Roi à rompre la trêve qu'il venoit de signer avec Charles-quin : ce qui occasionna le malheur qu'éprouva ensuite la France a la fatale journée de S. Quentin.

guerre. La perte de la bataille de Saint-Quentin, où les Espagnols le firent prisonnier, exposa toutes les Provinces voisines, & y répandit la consternation. Le Conseil ne trouva pas de moyens plus assurés pour repousser l'invasion des ennemis, réparer les pertes & prévenir les suites de cette défaite, que de rappeler d'Italie le Duc de Guise. La célérité de son retour, jointe aux prises mémorables de Calais, de Guisne & de Thionville, justifia pleinement ces espérances, & lui donna sur le Connétable cette supériorité que le vainqueur eut toujours sur le vaincu.

Cependant le Connétable fut mis en liberté & revint à la Cour. L'affection du Roi pour lui, se réveilla. Henri conversoit familièrement avec lui, attribuant ses derniers malheurs au fort journalier des armes; persuadé d'ailleurs de sa capacité, il se déchargea encore sur lui du poids des affaires, pour se livrer à ses plaisirs. Dans les circonstances critiques où l'Etat s'étoit trouvé, le Duc de Guise & le Cardinal son frere qui s'étoient acquis une haute réputation, l'un par ses exploits, l'autre par sa prudence & son habileté dans les affaires, craignirent que le Connétable ne rentrât en faveur plus avant que jamais, s'ils ne lui suscitoient quelque puissant obstacle. Ils résolurent donc de mettre dans leur parti Diane Duchesse de Valentinois, de lier leurs intérêts aux siens, & de faire servir sa protection & sa faveur de fondement à leur propre élévation. Diane étoit d'une naissance illustre & descendoit de l'ancienne maison des comtes (a) de Poitiers. A la fleur de son âge, elle réunissoit à une rare beauté des graces piquantes, un esprit vif, souple & délié, & toutes les autres qualités, qui dans une jeune personne enchantent les yeux & captivent les cœurs. Elle avoit épousé le Sénéchal de Normandie, qui peu de tems après son mariage la laissa veuve avec deux filles. Elle profita de la liberté

(a) Elle étoit fille de Jean de Poitiers, comte de S. Vallier, & vint à la Cour sous le regne de François I. pour y solliciter la grace de son pere accusé d'avoir eu part à la conspiration du connétable de Bourbon, qu'elle obtint: elle avoit quarante-sept ans lorsque Henri II. parvint à la Couronne, & jusqu'à la mort de ce Prince elle conserva un empire absolu sur son cœur. Elle mourut en 1566. & fut enterrée à Anet.

de son état pour se livrer aux plaisirs & aux amusemens de la Cour. Ses charmes lui gagnerent le cœur du Roi qu'elle gouvernoit avec un empire absolu : mais suivant le génie de son sexe elle se comporta avec tant de hauteur, & s'appropriâ les richesses de la Couronne avec tant d'avidité, qu'elle se rendit insupportable & odieuse à tout le Royaume. La Reine indignée d'avoir une rivale si puissante, la ménageoit à l'extérieur ; mais dans le fond elle lui portoit une haine implacable. La noblesse qu'elle avoit maltraitée dans la personne de plusieurs gentilhommes, souffroit impatiemment de se voir foulée aux pieds par l'orgueil d'une femme ; & le peuple détestoit hautement son avarice, à laquelle il attribuoit les impôts rigoureux dont il étoit écrasé.

Les Guises uniquement sensibles à la crainte de perdre une puissance qui leur avoit tant coûté, sans égard à ce mécontentement général, ni à toute autre considération, rechercherent l'amitié de la Duchesse, qui se déclara bien-tôt ouvertement pour eux, & les appuya de tout son crédit en mariant une de ses filles au Duc d'Aumale leur frere. Le Connétable démêla aisément les intrigues des Guises, & ne comptant point assez sur les marques de confiance & de faveur qu'il recevoit du Roi, il pensa à se fortifier également de la protection de Diane. Si les Guises l'avoient flattée par l'éclat de leur alliance, il ne désespéra pas de la mettre dans ses intérêts en satisfaisant son avarice ; passion aussi dominante sur son cœur que l'ambition. Il s'occupa donc à lui faire sa cour & à la gagner par des présens considérables. Il avoit tellement à cœur le succès de ses démarches, que malgré sa fierté naturelle, il ne balança pas à rechercher aussi son alliance, en faisant épouser à Henri Seigneur de Damville son second fils, Antoinette (a) de la Marck petite fille par sa mere de la Duchesse de Valentinois. Résolution d'autant plus imprudente, que Diane déjà étroitement unie au parti des Guises, travailloit sincèrement & de tout son pou-

Celle de Guise
l'emporte.

(a) Elle étoit fille de Robert de la Marck avec Louis de Brezé, sénéchal de Normandie. & de Louise de Brezé, fille aînée de la duchesse de Valentinois, de son mariage

voir à leur agrandissement, au lieu qu'elle ne favorisoit que froidement les desseins du Connétable. Mais tous les moyens qu'on avoit pû prendre pour s'opposer à l'élévation des Guises devinrent inutiles. Au mérite de leurs services, aux intrigues par lesquelles ils s'étoient continuellement avancés, dans le tems même qu'ils disputoient si vivement à leurs rivaux le premier rang à la Cour, se joignit le mariage de François Dauphin de France, & fils aîné du Roi, avec la Princesse Marie unique héritière du royaume d'Écosse, fille de Jacques Stuart mort depuis peu, & de Marie de Lorraine sœur du Duc de Guise & du Cardinal. Une alliance si éclatante sembloit les approcher du trône. Il ne resta plus au Connétable & à sa famille que les sentimens que le Roi leur conservoit par habitude, ni aux autres Courtisans que les charges les moins importantes. Les principales dignités, les plus beaux gouvernemens, la surintendance générale des affaires civiles & militaires, tout fut mis entre les mains des Guises.

Pendant que ces événemens tenoient à la Cour tous les esprits dans une vive agitation, les Bourbons, malgré la proximité du Sang, & leurs prétentions à la Couronne, se voyoient exclus des emplois & des honneurs, contre l'usage de la Nation. Ils ne paroissoient à la Cour, que lorsque la nécessité d'une guerre, ou l'exercice de quelque charges peu importantes qui leur étoient restées, y exigeoient leur présence. Il est vrai que le duc (a) d'Anguien, l'un des Princes de cette maison s'étoit avancé par son mérite & sa valeur. Le Roi même lui avoit donné le commandement de son armée en Piémont. La bataille de Cérizolles qu'il y gagna sur les Espagnols avoit rehaussé son crédit & sa réputation. Mais

(a) Il se nommoit le comte d'Anguien, & fut tué à la Roheguyon par un coffie qui lui tomba sur la tête. On soupçonna de ce coup le seigneur Cornelle Bentivoglio, Italien, qui avoit eu quelques démêlés avec ce Prince. Il avoit un autre frere qu'on nomma le duc d'Anguien, & qui fut tué à la bataille de S. Quentin. Ainsi il ne resta plus des enfans de Char-

les de Bourbon, qu'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme & roi de Navarre, par son mariage avec Jeanne d'Albret, Louis de Bourbon, prince de Condé, tige des branches de Condé & de Conti tué à Jarnac, & Charles cardinal de Bourbon proclamé Roi par les Ligueurs sous le nom de Charles X.

cet avantage fut trop passager pour relever la maison de Bourbon. Ce Prince mourut à la fleur de son âge , & sa mort replongea sa famille dans l'abaissement dont elle commençoit à peine à sortir. Elle avoit alors pour chef Antoine duc de Vendôme , & Louis Prince de Condé son frere , tous deux fils de Charles de Vendôme , qui après la révolte du Connétable de Bourbon & la prison de François I. par sa modération & son désintéressement , avoit un peu calmé la haine qui s'étoit violemment allumée contre ceux de son Sang. Ces Princes déprimés par les Guises , qu'ils appelloient des étrangers & des nouveaux venus de Lorraine , se plaignoient amèrement de ce que , excepté le droit de succéder à la Couronne que personne ne pouvoit leur enlever , on les dépouilloit de tous leurs privilèges , & sur-tout de l'honneur de résider auprès de la personne du Roi : qu'à peine tenoient-ils le dernier rang dans une Cour où leur naissance les appelloit aux premières places après Sa Majesté , & qu'une pareille conduite choquoit également la raison & l'équité. Ce qui rendoit encore leur situation plus dure , c'étoit le caractère impérieux & violent du Roi , & son inflexibilité aux plaintes & aux remontrances de ceux qui paroissoient vouloir gêner ses volontés. Il sembloit avoir fait perdre à la Cour son inconstance naturelle. L'ordre qu'il y avoit établi subsistoit sans variation , & la puissance des Guises s'y soutenoit toujours sans affoiblissement. Les Bourbons souffroient moins impatiemment l'élévation du Connétable : au contraire , ils étoient vivement touchés de voir diminuer son crédit qu'il n'avoit pas assez d'habileté pour conserver. Unis avec lui d'alliance , de vûes & d'intérêts , ils se flattoient d'obtenir par son canal un rang sortable , s'ils ne pouvoient remonter à celui dont avoient joui leurs ancêtres. Mais privés de l'espérance qui soutient au moins les malheureux en adoucissant le sentiment de leurs maux , ils n'en souffroient que plus impatiemment leurs disgraces.

Antoine de Vendôme , Prince d'un caractère doux & modéré , paroissoit les soutenir avec plus de tranquillité que les autres , parce qu'il méditoit alors de grands desseins. Il avoit épousé Jeanne d'Albret fille unique de Henri Roi de Navarre ;

& après la mort de son beau pere , il avoit pris la Couronne & le titre de Roi. Il étoit Souverain de Béarn , pays situé au pied des Pyrennées. Son projet étoit de recouvrer son royaume de Navarre dont les Espagnols s'étoient emparés depuis plusieurs années, pendant la guerre entre Louis XII. & Ferdinand le Catholique. Les Rois de France , aux intérêts de qui cet état avoit été sacrifié, avoient tenté plusieurs fois de le reconquérir. Les Espagnols qui pouvoient y faire passer aisément des troupes, s'y étoient toujours maintenus ; mais alors les deux Couronnes étant sur le point de conclure une paix solide , le Roi de Navarre espéroit être compris dans le traité, & obtenir la restitution de ses Etats héréditaires , ou du moins un équivalent. Il se confirma dans cette pensée après la naissance d'un fils auquel il donna le nom de Henri en mémoire de son ayeul maternel. C'est ce Prince , que l'éclat de ses victoires , après de longues & sanglantes guerres a porté sur le trône de France , & à qui ses exploits & ses vertus ont mérité le nom de Grand. Il nâquit l'an 1554. le 13. de Décembre , à Pau capitale du Béarn. Cette naissance , en comblant de joie le Roi & la Reine de Navarre , ne leur inspira que plus d'ardeur de recouvrer leurs Etats. Antoine aima mieux intéresser le Roi de France à demander cette restitution dans le traité de paix , que de solliciter en qualité de premier Prince du Sang des gouvernemens & des dignités dans le Royaume. C'est ce qui l'engageoit à dissimuler avec plus de patience & de modération que les autres, les injustices faites à sa Maison. Le Roi persistant dans le dessein d'abaïsser continuellement les Princes du Sang , ou peut-être irrité du refus qu'avoit fait le Roi Antoine d'échanger le Béarn , & ses autres Etats , contre des villes & domaines situés dans l'intérieur du Royaume , venoit de démembler de la Guyenne, dont le Roi de Navarre étoit Gouverneur, comme premier Prince du Sang, le Languedoc & la ville de Toulouse pour en donner le gouvernement au Connétable ; mais le Roi de Navarre marquant peu de ressentiment de cette injustice , suivoit toujours ses premières vûes.

Louis Prince de Condé son frere , plein d'ambition &

d'inquiétude, & qui n'étoit point retenu par de pareils intérêts, voyoit avec douleur la médiocrité de sa fortune répondre si mal à l'éclat de sa naissance. Sans charges & sans gouvernemens pour se soutenir, il ne pouvoit supporter qu'avec un mécontentement, qu'il ne prenoit pas la peine de déguiser, la grandeur excessive des Guises, qui engloutissoient pour eux-mêmes les plus beaux emplois & les premières dignités du Royaume. A ses malheurs personnels se joignoit la disgrâce du Connétable, dont il avoit épousé la nièce, Eléonore de Roye. Il étoit si étroitement uni avec lui & avec le Maréchal de Montmorenci son fils, qu'il envisageoit dans l'abaissement de leur maison le comble de ses propres infortunes. L'Amiral de Châtillon & Dandelot son frere l'aidoient encore par leurs conseils. Le premier étoit ambitieux, mais politique habile : il ménageoit sourdement toutes les occasions de profiter des troubles pour s'élever à une haute puissance. L'autre fougueux, emporté, continuellement occupé d'intrigues & de complots ne cessoit par ses discours & par son exemple de nourrir dans le cœur de Louis la haine qui n'y étoit déjà que trop vivement allumée. Ce Prince transporté de fureur, & presque réduit au désespoir, ne vit bientôt plus de ressources pour lui que de causer quelque révolution dans l'État.

Telle étoit la situation des affaires, telles étoient les jalousies & les animosités des Grands, prêtes à éclater en une rupture ouverte à la plus légère occasion, lorsqu'au mois de Juillet 1559. arriva la mort inopinée du Roi Henri II. Ce Monarque avoit éprouvé les vicissitudes de la fortune, dans le cours de plusieurs guerres, & desirant enfin de rétablir son Royaume affoibli par de grandes pertes, épuisé par des dépenses énormes, il songeoit à lui procurer une paix solide avec les Puissances voisines; & pour l'affermir par les nœuds les plus forts il avoit en même temps accordé Elizabeth sa fille aînée en mariage à Philippe II. Roi d'Espagne, & Marguerite sa sœur unique à Philibert Emmanuel Duc de Savoie. Ces événemens & ces mariages occasionnerent à Paris des fêtes, qui furent célébrées avec une magnificence royale, & une joie universelle. Le dernier jour de Juin dans un

1559.
Mort impré-
vue de Henri
II. dans un
tournoi.

superbe tournoi, le Roi qui avoit déjà rompu plusieurs lances, voulut encore joûter contre Gabriel comte de Montgomeri, l'un des Capitaines de ses Gardes. La visiere de son casque s'étant malheureusement ouverte, il fut frappé à l'œil droit du tronçon de la lance du Comte. On le remporta sur le champ pour mort au Palais des Tournelles. Le mal se trouva sans remede, & ce Prince mourut le dix de Juillet extrêmement regretté de tous ses Sujets.

FRANÇOIS II.
1559.

François II.
son fils encore
jeune & d'une
complexion
foible lui suc-
cède.

Il eut pour successeur François II. son fils aîné âgé d'environ seize ans. Il étoit d'un esprit foible, d'une santé chancelante & d'une complexion délicate. Sous son regne les maux qu'on avoit prévûs ne tarderent pas à se faire sentir. Les inimitiés secretes se changerent aisément en haines déclarées, & l'on en vint bientôt aux armes. La jeunesse du Roi & encore plus son imbécillité le mettoient hors d'état de gouverner. Il lui falloit, non pas un Tuteur, puisqu'il avoit passé l'âge de quatorze ans, terme fixé pour la majorité des Rois de France; mais des Ministres prudens & laborieux, qui gouvernassent sous son autorité, jusqu'à ce que le temps eût fortifié son esprit & son tempérament. L'ancien usage du Royaume appelloit les Princes du Sang à cette place, qui regardoit sur-tout le Roi de Navarre & le Prince de Condé, qui joignoient à la proximité du sang une réputation établie. Le duc de Guise & le cardinal de Lorraine, oncles du Roi, par son mariage avec la reine d'Ecosse, prétendoient que cet honneur leur appartenoit, en considération de leurs longs travaux & des services qu'ils avoient rendus à la Couronne, mais sur-tout parce qu'ils en avoient effectivement joui pendant la vie du feu Roi. Catherine de Médicis, mere du Roi, s'attendoit à gouverner seule : elle comptoit sur la tendresse de son fils; plusieurs exemples autorisoient ses prétentions, mais elle fonda ses espérances les plus fortes sur les divisions des Grands. En effet, la crainte qu'eurent les deux factions que l'une ne l'emportât sur l'autre, facilita son dessein.

Les Guises sentoient bien qu'il leur manquoit l'avantage d'être du Sang auquel les loix de la Nation ont coûtume de confier le gouvernement du Royaume. Ils prévoyoiént d'ail-

leurs quel empire auroient les conseils d'une mere sur l'esprit de son fils, encore jeune & sans expérience. Ils résolurent donc de se joindre avec elle, & d'agir de concert pour partager une puissance qu'ils désespéroient d'obtenir toute entiere. La Reine, Princesse d'un courage mâle & d'un génie délié, favoit que les Princes du Sang souffroient impatiemment l'autorité & la grandeur des Reines. Elle pensoit aussi qu'en qualité d'étrangere & d'Italienne elle avoit besoin de se fortifier de l'appui de quelque faction puissante. Elle consentit donc volontiers à s'unir avec les Guises qu'elle voyoit disposés à se contenter d'une partie de l'autorité que les Bourbons auroient prétendu s'approprier sans partage. Il n'y avoit qu'un obstacle à l'intimité de cette union, c'étoient les liaisons des Guises avec la duchesse de Valentinois, qui avoit possédé le cœur du feu Roi jusqu'à sa mort. Le temps pressoit, & l'importance de l'entreprise ne permettoit point de délais. D'un côté, la Reine étoit disposée à paroître oublier le passé avec autant de modération qu'elle en avoit montré à souffrir sa rivale pendant la vie de Henri II. De l'autre, les Guises uniquement occupés de leurs intérêts présens, consentoient aisément que la Duchesse fût disgraciée & même éloignée de la Cour : ils exigèrent seulement qu'on ne la dépouillât pas totalement des richesses immenses qui devoient un jour revenir au duc d'Aumale leur frere. Dès que leur union fut ainsi conclue à la satisfaction des deux partis, & le sort de la Duchesse réglé selon le bon plaisir de la Reine, elle & les Guises commencerent à jeter de concert & sans délais les fondemens de la grandeur à laquelle ils aspiroient.

Le Roi de Navarre étoit alors absent & fort mécontent du Roi & de la Cour, qui dans le traité conclu avec l'Espagne, n'avoient eu nul égard à ses intérêts, ni à la restitution de ses Etats. On s'étoit adroitement débarrassé du Connétable, en le chargeant de faire les honneurs des obsèques de Henri II. Celui qui a cette commission ne sauroit s'éloigner de l'endroit où le corps du Prince est déposé, pendant les trente-trois jours consécutifs que dure la pompe funébre. D'ailleurs cette cérémonie se faisoit dans le palais des Tournelles fort éloigné du Louvre où le nouveau Roi tenoit sa Cour. L'ar-

FRANÇOIS II.

1559.

Il abandonne
le Gouverne-
ment à la Rei-
ne mere & aux
Guifes.

tifice ou le hazard ayant ainſi levé les plus grands obſtacles ; il ne fut pas difficile d'obtenir de François II. ſéduit par les careſſes & les charmes de la Reine ſon épouſe , qu'il remit les rênes du gouvernement entre les mains de ſes plus proches parens. Tout ce qui concernoit la guerre fut confié au Duc de Guiſe. Le Cardinal eut le département de la Juſtice & des finances , & la Reine mere la ſurintendance de toutes les parties du Gouvernement. Pour affermir des meſures qui leur avoient ſi bien réuſſi , & empêcher que les plaintes ou les intrigues des mécontents n'ébranlaſſent les réſolutions du Roi , & ne dérangaſſent leur plan , il ne s'agiſſoit plus que d'écarter habilement tous ceux qui pouvoient être ſuſpects au nouveau miniſtere. Il n'y eut pas de doute que les premiers coups ne tombaſſent ſur le Connétable , dont les Guiſes redoutoient la prudence & le crédit , & contre lequel la Reine nourriſſoit depuis long-temps une ſecrette averſion. Les Guiſes le craignoient à cauſe de la jaloſie qui depuis long-temps diviſoit ouvertement leurs maiſons , parce que malgré la chute de ſa faveur en Cour , la réputation de ſa ſageſſe lui conſervoit encore de l'autorité dans tout le Royaume. Entre pluſieurs motifs qu'avoit la Reine de le haïr , le principal étoit , que durant les premières années de ſon mariage , le Connétable s'étoit plus d'une fois efforcé de perſuader à Henri II. de la répudier à cauſe de ſa ſtérilité , & que depuis qu'elle avoit eu des enfans , il n'avoit ceſſé de tenir des propos injurieux juſqu'à dire publiquement (a) , que de tous les enfans du Roi aucun ne lui reſſembloit excepté Diane ſa fille naturelle accordée en mariage à François de Montmorenci ſon fils ; paroles qui attaquoient indirectement

(a) M. de Thou , en rapportant le même trait , remarque qu'il y a lieu de croire que Catherine de Médicis imagina ce reproche , pour trouver un prétexte apparent de rompre avec le Connétable , & qu'elle n'ignoroit pas que ce Seigneur , le plus ſage & le plus diſcret qui fut à la Cour , n'étoit pas capable de tenir un diſcours ſi téméraire. D'ailleurs , ſi l'on en croit la Planche , hiftorien contemporain & bien

inſtruit , le Connétable lui-même avoit négocié le mariage de Catherine de Médicis , & avoit empêché depuis que ſous prétexte de ſtérilité elle ne fût renvoyée. Cette conduite & le caractère du Connétable inſpirent beaucoup à mon ſens le témoignage de l'Auteur Italien. Voyez de Thou , Hift. Liv. XXIV. & l'Etat de la France ſous François II.

l'honneur

l'honneur & la fidélité de la Reine. Au souvenir d'un affront si sensible la Reine ajoutoit celui de l'aversion naturelle du Connétable pour les étrangers, & de l'acharnement avec lequel il avoit persécuté tous les Florentins ses compatriotes, & même ses alliés, que l'espérance de sa protection avoit attirés à la Cour. Elle ne pouvoit oublier les efforts continuels qu'il avoit fait pour desservir tous ceux qu'elle favorisoit, comme s'il eût prétendu entrer en concurrence avec elle. Son esprit souple & sa dissimulation naturelle lui avoient été d'un grand secours, pour paroître indifférente à tous ces outrages, pendant la vie de son mari. L'occasion de s'en venger étoit trop favorable, pour que la Reine ne se prêtât pas aisément au desir dont brûloient les Guises, d'éloigner le Connétable du gouvernement, & même de la Cour. Dans leurs entretiens secrets avec le Roi, ils amenerent adroitement la conversation sur ce sujet, & lui exagérèrent le crédit dont jouissoit le Connétable : ils lui firent craindre que s'il demouroit à la Cour, il ne prétendit le gouverner comme un enfant, & le tenir, pour ainsi parler, sous la férule & la discipline. Ils faisoient valoir ses liaisons intimes avec les Bourbons ennemis éternels d'une couronne à laquelle ils aspiraient depuis si long-temps : enfin ils lui insinuoient qu'il ne pouvoit se fier au Connétable, sans exposer sa vie, & celle de ses freres à la discrétion de gens, dont les Rois ses prédécesseurs avoient toujours redouté l'ambition, & qu'ils avoient toujours tenu dans l'abaissement & éloignés de la Cour. Les génies pénétrants inspirent aisément des soupçons aux esprits bornés. Il n'en fallut pas davantage pour persuader au foible Monarque de chercher quelque prétexte, pour congédier honnêtement le Connétable. Si-tôt que la cérémonie des obsèques de Henri II. fut achevée, le Roi le combla de caresses, & lui témoigna que ne pouvant assez dignement reconnoître son mérite, ni le prix des services qu'il avoit rendus aux Rois ses ancêtres, il avoit résolu de le décharger des soins & du fardeau du gouvernement, trop disproportionnés à son grand âge ; qu'il ne prétendoit plus le charger de travaux excessifs, mais le réserver pour quelque occasion d'éclat ; qu'il verroit toujours en lui, non un

FRANÇOIS II.

1559.

serviteur & un fujet , mais un pere respectable , & qu'il lui permettoit de se retirer où bon lui sembleroit. Le Connétable comprit qu'il étoit inutile de repliquer , & qu'il valoit mieux recevoir , comme une récompense , des ordres que sa résistance auroit pû convertir en disgrâce. Il remercia le Roi , lui recommanda ses fils & ses neveux , & se retira à dix lieues de Paris dans son château de Chantilli , où il avoit supporté plus d'une fois les revers de la fortune.

Dès que la Reine mere & les Guifes eurent éloigné le Connétable , ils penserent à se débarrasser également du Prince de Condé. Il étoit aisé de prévoir que son humeur fougueuse & son animosité contre les Guifes , le porteroient à tenter toutes les voies imaginables de changer la forme du gouvernement établi. Mais sa qualité de Prince du Sang , & le défaut de prétextes plausibles , ne permettoient pas si aisément de s'éloigner de la Cour. On crut néanmoins trouver une occasion favorable de l'écarter pour quelque temps , & jusqu'à ce que le nouveau Ministère fût bien affermi , en le nommant Plénipotentiaire auprès du Roi d'Espagne pour ratifier la paix & l'alliance contractée peu avant la mort de Henri II. Il quitta donc ainsi la Cour & laissa le champ libre à la perfection des projets qui n'étoient encore qu'ébauchés. On en usa de même avec tous ceux que l'on craignoit. La Reine mere & les Guifes fortement déterminés à consommer leur ouvrage , jugerent qu'ils n'y pouvoient réussir , qu'en mettant peu à peu les places fortes à leur disposition , ainsi que les troupes , les finances , & toutes les autres ressources de l'Etat , en sorte que les affaires les plus importantes ne passassent que par leurs mains ou par celles de leurs créatures. Cependant pour montrer qu'ils consultoient moins leurs intérêts que le bien public & leur propre gloire , ils n'élevoient point aux dignités , comme il n'est que trop ordinaire , des gens sans mérite & tirés de la poussiere , de peur qu'on ne crût qu'ils cherchoient à se faire des créatures à quelque prix que ce fût ; mais ils ne les conféroient qu'à des personnes qui joignoient à la naissance un mérite reconnu , & sur-tout recommandables aux yeux des Peuples par leur intégrité ; ce qui leur procuroit un double avantage , le

premier, que le Peuple applaudissoit communément à leur choix, & que les mal-intentionnés n'avoient aucun prétexte de le condamner; le second, que se fiant à des personnes pleines d'honneur & de droiture, ils n'étoient exposés ni à être trompés, ni à soupçonner leur fidélité, comme il arrive souvent à ceux qui confient l'exécution de leurs desseins à des gens de basse extraction ou deshonorés par leurs mœurs. Dans cette vûe, ils remirent en place François Olivier autrefois Chancelier du Royaume, personnage d'une intégrité reconnue & d'une fermeté inébranlable dans l'exercice de sa charge. La vigueur avec laquelle il proposoit & soutenoit ses sentimens l'avoit fait éloigner de la Cour dès le commencement du regne de Henri II. & les instigations du Connétable, n'avoient pas peu contribué à sa disgrâce. Ils rappellerent aussi dans le Conseil & auprès de la personne du Roi ce même Cardinal de Tournon, qui du temps de François I. ayeul du Prince regnant, avoit eu la principale part aux affaires. Par ces démarches ils flattoient la multitude & remplissoient l'attente du Public, sans négliger leurs propres intérêts.

La probité du Cardinal & du Chancelier les avoient rendus chers au Peuple, qui savoit combien ils étoient déclarés contre la multiplication des impôts dont on l'accabloit. D'ailleurs, disgraciés par les intrigues du Connétable, & rappelés avec honneur par la Reine & les Guises, ils devoient par ressentiment & par reconnoissance, appuyer de leurs conseils & de toutes leurs forces les projets de grandeur formés par ces derniers. On en avoit gagné beaucoup d'autres par de semblables artifices, mais on n'usoit pas des mêmes ménagemens avec la maison de Bourbon, ni avec la famille du Connétable. Au contraire, les Princes Lorrains entraînés par le desir d'anéantir le crédit de leur ancien concurrent, & d'abaisser la maison royale, faisoient avec ardeur toutes les occasions de diminuer l'autorité, ou d'augmenter les pertes de leurs ennemis.

L'Amiral Gaspard de Coligni avoit deux gouvernemens différens, celui de l'Isle de France & celui de Picardie; mais parce que les Loix du Royaume ne permettoient pas

FRANÇOIS II.
1559.

de posséder (a), en même temps, plus d'une dignité ou d'un gouvernement; le feu Roi avoit destiné celui de Picardie au Prince de Condé, pour appaiser son ressentiment & ses plaintes. Le Prince desiroit vivement cette grace, & y avoit même de justes prétentions. Son pere & le Roi de Navarre en avoient été successivement pourvus; & l'Amiral s'en étoit démis en considération du Prince. Mais la mort de Henri II. survenue presque en même temps, empêcha l'effet de cette disposition, qu'on avoit déjà rendue publique. François II. n'y eut aucun égard. A la persuasion des Guises, & par une injustice manifeste qu'il fit au Prince, il accorda cette place à Charles de Cossé Maréchal de Brissac, Capitaine d'une grande réputation & d'une haute valeur; mais qui s'étant élevé par la faveur des Princes Lorrains leur étoit étroitement attaché, & les servoit avec chaleur. On ne marqua pas plus d'attention pour François de Montmorenci fils aîné du Connétable. Il avoit épousé Diane fille naturelle de Henri II. en faveur de ce mariage, on lui avoit promis la charge de Grand-Maître de la maison du Roi, dont son pere étoit revêtu depuis long-temps. Dès les premiers jours du regne de François II. le duc de Guise la prit pour lui-même, afin d'ajouter ce nouvel éclat à ses autres dignités, & d'en dépouiller une maison qu'il vouloit abaisser. Ainsi le Duc & le Cardinal embrassoient avec ardeur toutes les occasions de déprimer leurs concurrens, & de s'aggrandir eux-mêmes. La Reine mere qui prévoyoit que cette ambition sans bornes & cette haine si violente ne pouvoient avoir que des suites funestes, auroit bien désiré qu'on agît avec plus de retenue, de ménagement & de dextérité; mais elle n'osoit dans ces commencemens s'opposer aux volontés, ni traverser les desseins de ceux dont le pouvoir étoit le principal appui de son autorité.

Ce fut alors que les Bourbons exclus de toutes les parties du gouvernement, éloignés de la Cour, & sans espérance de porter leurs plaintes aux pieds du trône, commencerent à

Les Bourbons
s'en trouvent
offensés.

(a) On ne connoît d'autre Loi sur cet article qu'un Edit de Henri II. à son avènement à la Couronne, portant qu'on ne pouvoit tenir qu'un office en la maison de France. *Bourguville en ses antiquités de Caën.*

penser à la situation de leurs affaires ; & réfléchissant sur les démarches de leurs ennemis , qui non contents de leur grandeur actuelle , travailloient encore par toutes sortes de voies à la perpétuer , ils résolurent de ne plus demeurer spectateurs oisifs de leurs propres malheurs ; & de prévenir la ruine qui les menaçoit. Pour cet effet , Antoine Roi de Navarre , après avoir laissé en Béarn son fils encore enfant , sous la conduite de la Reine sa femme , comme dans un azile éloigné des dangers de l'incendie , qu'on voyoit prêt à s'allumer en France , se rendit à Vendôme avec le Prince de Condé déjà de retour de son ambassade ; l'Amiral , Dandelot & le cardinal de Châtillon ses freres , Charles comte de la Rochefoucault , François Vidâme de Chartres , Antoine Prince de Portien tous parens ou amis communs , s'y joignirent avec plusieurs autres Seigneurs attachés depuis longtemps aux maisons de Montmorenci & de Bourbon. Le Connétable qui , renfermé en apparence dans les douceurs d'une vie privée , faisoit mouvoir secrètement tous les ressorts de cette entreprise , avoit envoyé à l'assemblée d'Ardres son ancien secrétaire de confiance , avec des instructions sur les affaires qu'on y agiteroit. On y mit en effet en délibération le parti qu'il y avoit à prendre dans la conjoncture présente : tous convinrent d'un même but , mais les avis furent partagés quant aux moyens. Tous ressentoient également combien étoient atroces les affronts faits aux Princes du Sang à qui l'on avoit non-seulement enlevé la premiere place dans le gouvernement , mais encore arraché le petit nombre de dignités qui leur étoient restées. Ils voyoient évidemment que les Guises ne se propoisoient rien moins que d'opprimer ces Princes & leurs Partisans. Tous sentoient la nécessité de prévenir un danger si pressant , sans attendre à la dernière extrémité. Mais on n'étoit pas également d'accord sur les moyens propres à le parer. Le Prince de Condé , le Vidâme de Chartres , Dandelot & d'autres d'un caractère plus emporté & plus hardi vouloient que , sans laisser aux Guises le temps d'augmenter leur crédit & leurs forces , on courût aux armes , comme au remède le plus prompt & le plus efficace. « En vain , disoient-ils , attendrons-nous que le Roi de sex

Ardres.

FRANÇOIS II.

1559.

» propre mouvement se détermine à nous rendre le rang qui
 » nous est dû. Ce Prince incapable de se décider par lui-même,
 » ne sortira jamais de cette létargie où il est enseveli dès
 » l'enfance. Dominé par sa mere & par les Guises, il n'osera
 » jamais leur redemander le pouvoir qu'il leur a si aveuglément
 » abandonné. Comment les justes plaintes des Princes
 » du Sang & des Seigneurs les plus affectionnés au bien de
 » l'Etat pourroient-elles parvenir jusqu'aux oreilles d'un Monarque
 » qui, dans le service même de sa personne, est continuellement
 » obsédé d'espions appostés par ses Ministres & vendus à leur
 » tyrannie? Quel fonds peut-on faire sur les résolutions d'un Prince
 » à qui l'on ne présentera nos demandes que sous les couleurs
 » les plus noires & sous les noms odieux de révoltes, de conspirations
 » & de complots? Quel adoucissement, quelle ressource pourrions-nous
 » nous en promettre? Que la Reine mere & les Guises se démettent
 » d'eux-mêmes, en faveur de leurs ennemis & de leurs rivaux,
 » d'une partie de ce pouvoir qui leur a coûté tant de travaux & d'artifices?
 » C'est une espérance encore plus chimérique que la première. On n'abandonne
 » pas lâchement une autorité qu'on a usurpée avec tant d'audace, & qui
 » conque parvient à un pouvoir illégitime par des voies lentes & cachées,
 » en jouit avec haueur & le conserve à quel que prix que ce soit.
 » La puissance & l'autorité des loix peuvent en imposer à des particuliers;
 » mais elle cède à la force, qui seule, décide des droits & des intérêts
 » des Princes. Tant de réserve & de timidité de notre part, ne serviront
 » qu'à augmenter la confiance & l'audace de nos ennemis. Commencer
 » par nous plaindre, ce seroit sonner l'allarme avant l'attaque, & avertir
 » nos concurrens de se tenir sur leurs gardes. La promptitude de l'exécution
 » décide seule du succès des grandes entreprises. La lenteur & l'irrésolution
 » avilissent le courage, énervent les forces, & font perdre l'occasion
 » qui fuit si rapidement. Hâtons-nous donc de prendre les armes & d'accabler
 » nos ennemis, avant qu'ils aient le temps de se reconnoître, & ne ruinons
 » pas nos espérances & nos desseins par de lâches précautions & par des lenteurs.

Le Roi de Navarre, l'Amiral, le Prince de Portien & le Secrétaire du Connétable au nom de son Maître, rejetterent avec horreur un parti aussi extrême, & proposerent des remédes moins violens. « Quelques protestations que nous » fassions, répliquerent-ils, que nous ne prenons les armes » que pour délivrer le Roi de la tyrannie des étrangers, & » que nous n'en voulons point à son autorité, on interpré- » tera toujours mal notre conduite. Tous les bons François, » religieusement attachés à la personne de leurs Rois, ne » verront notre entreprise qu'avec indignation. Est-il per- » mis à des Sujets de violenter ou de contraindre leur Sou- » verain, sous quelque prétexte ou raison que ce puisse être ? » D'ailleurs, les loix du Royaume nous autorisent - elles à » forcer notre Maître à nous confier quelque portion de son » autorité ? Il a passé quatorze ans, & ne doit plus être en » tutelle. Ainsi nos prétentions n'étant fondées que sur la » bienséance & sur la simple équité, il vaut mieux les faire » valoir avec douceur & modération, que par une voie aussi » violente que celle des armes. En employant les moyens » que la prudence & l'adresse pourront nous suggerer, ne » désespérons pas de gagner l'esprit de la Reine mere. Dès » qu'elle pourra trouver ses sûretés dans notre parti, alors » nous verrons bientôt s'écrouler toute la puissance des » Guises, & nous nous ouvrirons une voie aussi facile » qu'honorable à l'exécution de nos desseins. Les Princes » Lorrains n'ont eu aucun obstacle à vaincre, peut-être en » voyant un orage si formidable s'élever, se détermineront- » ils à nous céder une part dans le gouvernement. Nous en » profiterons alors pour nous soustraire aux dangers qui nous » menacent, & aux outrages dont on nous accable. Dans » ce cas ne vaudroit-il pas mieux nous contenter de quel- » ques conditions raisonnables, que d'exposer tout à l'in- » constance de la fortune & au fort incertain des armes ? » Avons-nous en France des forces à opposer à notre légi- » time Souverain ? Quel secours pouvons-nous attendre des » puissances étrangères, qui viennent de renouveler leurs » alliances avec le Roi ? Ainsi à tous égards, prendre actuel- » lement les armes, ce seroit précipiter la maison de Bour-

FRANÇOIS II.

1559.

Le roi de Navarre chef de leur maison se rend pour ce sujet à la Cour.

» bon dans les derniers malheurs , plutôt que de nous r'ouvrir une rentrée honorable dans le gouvernement. » Ce dernier sentiment l'emporta , par l'autorité de ceux qui le foutenoient. Il fut arrêté que le Roi de Navarre , comme chef de sa maison & premier Prince du Sang , se rendroit à la Cour , pour y faire goûter ses raisons au Roi , auprès duquel on se flattoit que tout accès ne lui seroit pas fermé ; qu'il s'efforceroit de rassurer la Reine , de gagner son esprit , & de conduire cette négociation avec tant de dextérité qu'il pût obtenir quelque part dans l'administration de l'État , pour lui-même ; & pour ses freres & ses partisans les gouvernemens & les dignités dont on les avoit dépouillés , ou du moins quelques équivalens dont ils pussent se contenter.

Mais dès l'ouverture de cette affaire , on prévint que le succès n'en seroit pas heureux. Le Roi de Navarre intimidé par la difficulté de l'entreprise , n'agit qu'avec une mollesse ; des irrésolutions , & des égards dictés par cette douceur & cette modération qui formoient le fonds de son caractère. Les Guises au contraire , pleins de cette confiance qu'inspire la prospérité , se préparoient à repousser avec vigueur les coups qu'on voudroit leur porter. De concert avec la Reine ils ne cessoient de répéter au jeune Monarque que ses prédécesseurs avoient toujours abaissé les Princes du Sang , comme ennemis de la branche régnante , contre laquelle ils ne cessoient de remuer tantôt par des cabales secrètes , tantôt à force ouverte : que dans la circonstance présente le Roi de Navarre & le Prince de Condé , se voyant si près du trône , sous un Roi d'une complexion foible , qui n'avoit point d'enfans , & dont les freres étoient en bas âge , ne cherchoient qu'à le priver de l'appui de sa mere & de ses plus proches parens , pour gouverner ensuite à leur gré , & le tenir sous leur dépendance , ainsi que les Maires du Palais avoient autrefois tenu les Clovis , les Chilperics & d'autres Princes incapables de régner : que peut-être il n'y avoit point de crime qu'ils ne se permissent , jusqu'à employer le fer ou le poison , pour se frayer plus promptement un chemin au trône. Le Roi naturellement timide & défiant , prévenu par ces accusations artificieuses , & qu'on coloroit de quelque
air

air de vraisemblance , vit de mauvais œil le Roi de Navarre, & le reçut froidement. Dans les audiences qu'il lui accorda, toujours en présence du Duc & du Cardinal qui ne le quittoient pas un instant, il ne lui donna jamais que des réponses dures, alléguant qu'il étoit majeur; qu'il ne devoit compte de ses actions à personne; qu'il étoit satisfait des bons services de ceux qui gouvernoient sous lui. Il rejetta constamment toutes les requêtes & les demandes des Princes du Sang comme déplacées, déraisonnables & faites à mauvais dessein.

Les efforts du Roi de Navarre n'eurent pas plus de succès auprès de la Reine mere. Elle savoit qu'elle ne pouvoit compter sur l'attachement que les Princes du Sang lui témoigneroient, pendant quelque temps; que si-tôt qu'ils auroient obtenu ce qu'ils prétendoient, ils l'excleroient du gouvernement, & la forceroient peut-être à quitter la Cour. Elle jugea d'ailleurs qu'il seroit de la dernière témérité d'abandonner le parti le plus puissant & le mieux affermi, pour s'attacher aux Princes du Sang qui n'avoient aucun appui certain. Elle résolut donc de s'en tenir à son premier plan. Cependant comme elle desiroit prévenir les horreurs d'une guerre civile, elle se proposa de ne pas ôter entièrement toute espérance aux Princes, mais d'user d'artifice & de dissimulation, pour détourner le Roi de Navarre, dont elle connoissoit la facilité, des desseins qu'il avoit formés, & d'attendre du temps & des conjonctures quelque expédient avantageux au bien de l'Etat. En conséquence elle le reçut avec de grandes démonstrations d'amitié, & l'amusa des plus belles espérances. Dans le cours des entretiens qu'ils eurent ensemble, elle lui fit entendre que l'esprit du Roi étoit facile à effaroucher; qu'il ne falloit point l'aigrir par des demandes & des plaintes hors de saison, mais attendre des occasions plus favorables & qui pouvoient naître d'un jour à l'autre; que le Roi, ayant passé quatorze ans, pouvoit gouverner par lui-même, & sans prendre les conseils de personne; que lorsqu'il trouveroit quelque occasion de marquer sa bienveillance aux Princes de Bourbon, il satisferoit à ce qu'exigeoient de lui les liens

FRANÇOIS II.

1559.

du fang, & prouveroit à toute la terre le cas & l'estime qu'il faisoit de leur mérite & de leur fidélité : que de changer tout-à-coup, dans les commencemens d'un regne, l'ordre établi dans le gouvernement, ce seroit faire passer le Roi, dans l'esprit de ses sujets, pour un Prince inconstant, sans prudence & sans fermeté : que s'il venoit à vaquer quelque emploi digne d'eux, il auroit égard à la justice de leurs prétentions : qu'en son particulier elle s'offroit volontiers à ménager leurs intérêts auprès de son fils, pour l'engager à leur accorder, le plutôt qu'il seroit possible, la satisfaction qu'ils desiroient : qu'il n'étoit pas décent que le Roi de Navarre, qui avoit toujours donné des preuves de sa sagesse & de sa modération, se laissât maintenant guider par des conseils, & entraîner à des démarches téméraires qui ne convenoient ni à son âge, ni à son caractère ; mais qu'en attendant avec patience ce qui dépendoit uniquement de la bienveillance & de l'affection du Roi, il devoit apprendre aux autres à mériter, quand il en seroit temps, les graces & les bienfaits de sa Majesté. La Reine l'ayant plusieurs fois fondé par de pareils discours, & s'apercevant qu'il commençoit à chanceler, elle acheva de le gagner en lui disant qu'on devoit incessamment envoyer en Espagne Elizabeth sœur du Roi, & la faire accompagner par quelque Prince distingué par sa réputation & par son rang ; qu'elle avoit jetté les yeux sur lui, comme sur l'homme le plus propre à soutenir l'honneur de la Nation, par l'éclat de ses vertus, & de la Majesté Royale dont il étoit décoré ; qu'outre la satisfaction qu'en auroit le Roi son fils, il y trouveroit lui-même un grand avantage pour ses prétentions particulières, par la facilité qu'il auroit de se concilier l'esprit du Roi Catholique, & en même temps de traiter en personne de la restitution, ou de l'échange de la Navarre. Elle lui promit enfin d'employer tout son crédit & toute la puissance du Roi son fils, pour assurer le succès de cette négociation.

Le Roi de Navarre, en démêlant les dispositions de la Cour, avoit remarqué que tous ceux qu'employoit le gouvernement, contens de l'état présent des choses, s'embarassoient peu des prétentions des Princes du Sang, & que

ceux qui avoient intérêt de desirer sa grandeur & celle de son frere , ou intimidés par la puissance de leurs ennemis , ou déconcertés par son extrême lenteur , désespéroient également du succès de son entreprise. Il revint donc aisément à son premier dessein de recouvrer ses Etats , & jugea qu'il ne devoit pas laisser échapper une occasion si favorable de renouveler les négociations d'accommodement avec la couronne d'Espagne , & de quitter avec bienséance une Cour ; où il ne pouvoit rester plus long-temps avec honneur. Il accepta volontiers la commission de conduire la jeune Reine en Espagne. La Reine mere continua de le combler des plus magnifiques espérances , & malgré le mécontentement des autres Princes de son parti , il pressa son départ avec tant d'ardeur , que ses propres ennemis n'en eussent pû desirer davantage. Il se laissa duper en Espagne avec la même facilité. La Reine mere avoit déjà instruit Philippe II. de toute cette manœuvre. Ce Monarque qui ne desiroit pas moins qu'elle de voir abaisser & exclure du gouvernement le Roi de Navarre si ardent à faire valoir ses prétentions sur quelque partie de ses Etats , avoit chargé le (a) duc d'Albe & les autres Grands qui devoient recevoir la Reine son épouse , de ne pas rejeter les propositions de ce Prince , mais de l'attirer & de l'amuser en les recevant sérieusement & s'offrant d'en faire leur rapport à sa Majesté Catholique & au Conseil d'Espagne , sans l'avis duquel on ne pouvoit terminer aucune affaire d'Etat. Dès que le Roi de Navarre fut arrivé sur les frontieres , & qu'il eut remis la reine Elizabeth aux Seigneurs Espagnols , il leur parla de ses intérêts , & se crut d'abord sûr de la réussite. Les Espagnols manierent la négociation avec une adresse qui ne servit qu'à nourrir ses espérances , en lui faisant entendre que l'effet ne pouvoit pas néanmoins être prompt. Ils l'engagerent même à envoyer des Ambassadeurs à (b) Madrid , en sorte qu'uniquement

(a) M. de Thou donne pour chefs à cette ambassade le duc de l'Infantado & le cardinal de Burgos son frere , de l'illustre maison de Mendocça , & ne fait aucune mention du duc d'Albe. Ce fut Alphonse de la Cueva duc d'Albuquerque qui , sous

de fausses démonstrations d'amitié , se joua de la crédulité du roi de Navarre ; comme le raconte cet Historien. Liv. XXIV.

(b) Le roi de Navarre séduit par les magnifiques promesses du duc d'Albuquerque

FRANÇOIS II.

1559.

Il se retire en Bearn sans avoir rien obtenu.

Le prince de Condé son frere forme le dessein d'exclure du gouvernement la Reine mere & les Guises.

occupé de ses premiers desseins, il se retira en Bearn, bien résolu de ne plus se mêler des affaires de France, où les négociations lui paroissent infructueuses, & la voie des armes aussi dangereuse que peu honorable.

Le prince de Condé son frere avoit des vûes bien opposées & prenoit des résolutions bien différentes. Sa fortune ne répondoit pas à son courage, ni à l'étendue de ses desirs. Excité par sa médiocrité, par la haine qu'il portoit aux Guises, & sans cesse aiguillonné par sa belle-mere & par sa femme, l'une sœur & l'autre nièce du Connétable, toutes deux dévorées d'ambition, il détestoit ouvertement le gouvernement de la Reine mere & des Guises. Toutes ses pensées & ses démarches tendoient à une révolution. Il se figuroit que si la guerre s'allumoit par ses intrigues & pour ses intérêts, non-seulement il deviendroit chef d'un nombreux parti, mais encore qu'il se procureroit des richesses, des avantages & peut-être la souveraineté de plusieurs villes & provinces du Royaume. Plein de ces hautes idées, il assembla de nouveau à la Ferté, terre de son appanage située sur les frontieres de la Champagne, les Princes de son sang, & les principaux Seigneurs de son parti, & leur parla ainsi : « En » vain jusqu'à présent avons-nous employé les voies de la » douceur & de la modération. Ce n'est désormais que par » les plus puissans efforts que nous pouvons prévenir la » ruine de la maison Royale & de tous ceux qui n'ont pû » se résoudre à ramper servilement sous la tyrannie de la » Reine mere & des Guises. Il n'est plus temps de dissimuler des outrages que personne ne peut ignorer, & que » nous n'avons essuyé qu'avec trop de patience. On nous » bannit de la Cour, on nous enleve le gouvernement de » Picardie & la charge de Grand-Maitre. Les finances, les » charges, & les dignités sont en proie à des étrangers & à

La Ferté.

que, dépêcha en Espagne Jean-Claude Levi sieur d'Odaux, Gentilhomme d'une illustre naissance, avec des lettres par lesquelles il prioit Philippe II. de lui permettre & à la Reine son épouse de se rendre à la Cour, pour terminer à l'amiable

leurs différends sur la Navarre. Le roi d'Espagne informé que cette démarche se faisoit sans la participation de la France, renvoya d'Odaux avec une réponse très-sèche & des lettres de pur compliment pour le roi de Navarre. *De Thou, ibid.*

des inconnus , qui tiennent le Roi comme en captivité.
 La vérité ne peut parvenir jusqu'au trône. On opprime les
 gens de bien pour élever des traîtres qui s'engraissent du
 sang des Peuples & des trésors de l'État. C'est sur la vio-
 lence qu'est fondée la tyrannie de ces étrangers , qui per-
 sécutent avec tant d'acharnement le sang royal. Employons
 aussi la violence pour l'abbattre. Ce ne fera pas la pre-
 miere fois que les Princes du sang auront pris les armes ,
 pour soutenir leurs droits. Pierre duc de Bretagne , Ro-
 bert comte de Dreux , & plusieurs autres Seigneurs ne
 s'opposèrent-ils pas , pendant la minorité de S. Louis , à
 la reine Blanche sa mere qui s'étoit emparée du gouver-
 nement ? Philippe comte de Valois n'employa-t-il pas tou-
 tes ses forces , pour exclure de la Régence ceux qui pré-
 tendoient l'usurper ? Sous Charles VIII. Louis duc d'Or-
 léans ne prit-il pas les armes pour se faire élire Régent
 au lieu (a) d'Anne duchesse de Bourbon , qui , en qualité
 de sœur aînée du jeune Roi , avoit pris en main les rênes
 de l'État ? Imitons nos sages ancêtres , suivons des exem-
 ples si frappans ; nous nous trouvons dans le même cas ;
 c'est donc à nous d'employer les mêmes voies pour sau-
 ver l'État. Que la volonté apparente du Roi ne nous
 arrête point. Ce Prince enseveli dans un sommeil léthar-
 gique , & dans son imbécillité , ne sent pas l'esclavage dé-
 plorable où on l'a réduit. Il attend des Princes du Sang
 le secours qu'attendent d'un médecin éclairé les malades
 qui ne sentent point leurs maux , ou qui n'en connoissent
 pas le danger. Les devoirs de notre naissance & le vœu
 unanime de la Nation nous autorisent à briser les fers
 dont ce Prince est chargé , & à remédier au mal avant qu'il
 soit arrivé à son dernier période. Il faut sans différer pren-
 dre une résolution vigoureuse. Hâtons-nous de prévenir
 nos ennemis , si nous voulons surmonter mille obstacles

(*) Anne de France , fille aînée de Louis XI. & mariée à Pierre de Bourbon sei-
 gneur de Beaujeu, est appelée par tous nos
 Historiens la *Dame de Beaujeu* & jamais
 la *Duchesse de Bourbon*. Le duché & le ti-
 tre appartenient à Jean de Bourbon , fre-
 re aîné de Pierre de Beaujeu , & nommé
 Connétable sous Charles VIII. le 23. Oc-
 tobre 1483.

FRANÇOIS II.
1559.

» qui nous arrêteront, si nous perdons le temps à délibérer,
» & qu'une prompte exécution peut seule faire évanouir. La
» lenteur & la timidité ne feroient qu'aggraver de plus en
» plus sur nos têtes le joug d'un esclavage aussi honteux que
» funeste. Pourrions-nous encore balancer, quand notre re-
» pos, notre honneur, notre vie n'ont plus de ressource que
» dans la valeur de nos bras ? »

On lui con-
seille de s'ap-
puyer des Hu-
guenots.

Ce discours prononcé d'un ton militaire avoit ébranlé les esprits déjà disposés à prendre les armes & par attachement pour sa maison & par leurs propres intérêts. Mais l'Amiral qui pesoit plus mûrement toutes les suites d'une pareille entreprise, osa seul combattre le sentiment du Prince, en conseillant d'employer à l'exécution de son dessein une voie plus propre à en assurer le succès. « Ce seroit, leur disoit-il, » une résolution trop désespérée que d'exposer si ouverte- » ment au hazard d'une guerre la fortune de la maison de » Bourbon & d'un si grand nombre de personnes alliées à » leur sang ou attachées à leurs intérêts. Nous ne sommes » appuyés d'aucunes forces, d'aucunes alliances au-dehors ; » nous sommes sans places fortes, sans troupes, sans argent. » Dans l'impossibilité d'agir à force ouverte, substituons » l'artifice à la force ; essayons, sans nous découvrir, d'em- » ployer d'autres bras, pour exécuter ce que nous ne pou- » vons entreprendre actuellement nous-mêmes. Le Royaume » est rempli d'une multitude de personnes qui ont embrassé » la Doctrine nouvellement introduite par Calvin. La sévé- » rité des recherches faites contre eux, & la rigueur des » supplices les réduisent au désespoir, au desir & à la nécessité » de braver tous les dangers pour se dérober à un sort si » affreux. Ils savent tous que le duc de Guise & sur-tout le » cardinal de Lorraine sont les principaux auteurs de la » persécution, que ce dernier poursuit ardemment leur des- » truction auprès des Parlemens & dans les Conseils du » Roi, & ne cesse de se déchaîner contre leur doctrine, » soit dans ses harangues, soit dans ses conversations parti- » culières. Si l'audace de cette multitude n'éclate pas, c'est » uniquement faute d'un chef propre à la guider & capable » de l'échauffer par son exemple. Pour peu qu'on l'ébranle,

» elle affrontera aveuglément les plus grands périls, dans
 » l'espérance de se délivrer des malheurs qui la menacent.
 » Profitons donc de cette ressource ; encourageons cette
 » multitude toute disposée à remuer ; donnons une forme
 » à ses desseins ; armons sa haine contre les Guises ; mettons-
 » là en état de les attaquer en bon ordre & avec avantage.
 » Nos desseins s'exécuteront par cette voie, sans nous com-
 » promettre, sans que nous paroissions même y avoir part.
 » En augmentant nos forces de toutes celles des Calvinistes,
 » nous nous appuyerons de la protection des Princes Pro-
 » testans d'Allemagne, & d'Elizabeth Reine d'Angleterre
 » qui favorisent ouvertement la nouvelle Religion. Notre
 » cause en deviendra meilleure & le prétexte plus plausi-
 » ble. Nous rejeterons sur les Protestans la hardiesse de leur
 » entreprise, & nous persuaderons à toute la terre que ce
 » n'est ni l'intérêt, ni l'ambition, mais uniquement les diffé-
 » rens de Religion qui nous mettent les armes à la main.»

L'éloquence & l'autorité de l'Amiral persuadèrent aisément aux autres d'embrasser ce parti, qui par lui-même sembloit le plus avantageux, eu égard aux circonstances. Il y avoit dans l'assemblée plusieurs Seigneurs secrètement attachés au Calvinisme. On s'en tint donc d'une commune voix à cet avis, qui en donnant des espérances aussi prochaines & mieux fondées, empêchoit qu'on ne prît brusquement les armes, & déroboit pour quelque temps la vûe des dangers auxquels les hommes les plus déterminés ne s'exposent qu'à la dernière extrémité. Ce fatal (a) projet fut la source de tous les malheurs & des calamités inouïes qui déchirèrent si long-temps le Royaume. Il entraîna la perte de son auteur même & de tous ceux à qui leurs passions particulières ou leurs intérêts présens le firent adopter.

(a) Les démarches que l'Amiral fit ensuite à l'assemblée de Fontainebleau en faveur des Calvinistes donnent quelque vraisemblance au conseil que Davila lui fait proposer ici. Cependant plusieurs de nos Historiens & entre autres M. le Président Henault assurent que les conjurés

d'Amboise, par l'opinion qu'ils avoient de la fidélité de l'Amiral pour le Roi, se cachèrent de lui, & qu'il ne fut rien de la conjuration. Est-il probable qu'il eût absolument ignoré des menées dont il auroit donné la première ouverture ?

FRANÇOIS II.

1559.

Idee de leur
doctrine & ses
commence-
mens.

Pour donner au Lecteur quelque idée du Calvinisme qui servit de voile à tant de factions & de combats pendant les guerres civiles de France ; il ne fera pas inutile de rapporter l'origine & les progrès de cette hérésie. Ce récit répandra plus de lumieres sur les événemens que nous avons à décrire , & nous dispensera de répéter des notions nécessaires à l'intelligence des faits qui suivront. Après que Martin Luther eut introduit en Allemagne la liberté de penser sur les matieres de Religion & levé l'étendart du schisme ; Jean Calvin natif de Noyon en Picardie , homme d'un génie vaste , mais inquiet , d'une éloquence singuliere & d'une érudition variée , s'éloigna de la créance que nos peres avoient suivis depuis tant de siècles. Il proposa dans les Livres qu'il mit au jour , & dans les discours qu'il fit dans plusieurs villes de France , cent vingt-huit articles opposés à la Foi de l'Eglise Catholique-Romaine. Les François naturellement curieux & avides de nouveautés lurent d'abord ces écrits , plutôt par forme d'amusement que par goût , & coururent en foule à ses sermons. Mais , comme il arrive souvent qu'on s'attache enfin avec passion à ce qui n'avoit d'abord paru qu'un amusement , ces opinions répandues dans l'Eglise , firent insensiblement tant de progrès , qu'elles furent embrassées avec ardeur & soutenues avec opiniâtreté par un grand nombre de personnes de toutes conditions. Calvin , qu'on n'avoit d'abord regardé que comme un homme sans conséquence & comme un turbulent , se vit tout-à-coup respecté de beaucoup de gens auprès desquels il passoit pour un interprète admirable des Ecritures , & pour un oracle infaillible en matiere de Religion. L'asile ou le centre de cette nouvelle Secte étoit Geneve , ville située sur le Lac anciennement appelé *Lemanus* aux frontieres de la Savoie. Elle avoit secoué le joug de l'obéissance qu'elle devoit à son Evêque & au duc de Savoie ses légitimes Souverains , pour s'ériger en République sous le titre de Ville libre ; & la liberté de conscience avoit servi de prétexte à sa révolte.

De-là sortoient continuellement des Livres imprimés & des hommes distingués par leur esprit & par leur éloquence,
qui

qui se répandant dans les provinces voisines , y jettoient en secret les semences de leur doctrine. Presque toutes les villes & les provinces de France en furent infectées ; mais si secrètement, qu'on n'en découvroit que de foibles traces & de légères conjectures. Elle commença à s'introduire dans le Royaume sous François I. malgré les résolutions vigoureuses que ce Prince prit de temps en temps pour l'étouffer. Les guerres qui l'occupèrent continuellement lui laisserent tolérer, ou ne lui permirent pas de connoître tous les progrès d'une nouveauté qui inspira d'abord plus de haine & de mépris que de crainte & d'inquiétude. Henri II. très-attaché à la foi Catholique , & persuadé que des troubles de Religion entretenus dans le cœur des Peuples résulteroit infailliblement & par une suite nécessaire le désordre de l'Etat, employa tous ses efforts pour extirper cette hérésie tandis qu'elle étoit encore foible & naissante. Il ordonna avec une sévérité inexorable qu'on punît de mort tous ceux qui seroient convaincus de calvinisme , & quoique dans chaque (a) Parlement , plusieurs Magistrats , soit attachés à la nouvelle doctrine, soit ennemis du sang, s'efforçassent de sauver ceux qu'on pouvoit garantir de la rigueur des supplices ; la vigilance & la fermeté du Roi excité par les conseils du Cardinal de Lorraine y avoit mis si bon ordre, qu'à force de répandre du sang on auroit purgé la France de ce venin , si les événemens qui survinrent n'eussent arrêté le cours de cette résolution. La mort imprévûe de Henri II. que les Calvinistes regarderent comme (b) un miracle, opéré en leur faveur, fit qu'on se relâcha de cette sévérité dans les commencemens du regne de François II. Le mal empira par l'interruption du remède & fit des progrès cachés , mais d'autant plus rapides, que les préservatifs qu'on y oppoisoit

(a) Dans celui de Paris les conseillers Fumée, de Foix, de la Porte, Dufaur & Dubourg opinèrent en faveur des Novateurs en présence de Henri II. Le 10 de Juin 1559. les deux derniers furent arrêtés & mis à la Bastille. Dubourg fut condamné à être pendu & brûlé, & fut exécuté le 23

Décembre 1559. Voyez le détail de son procès dans les *Mém. de Condé*, tom. 1. depuis la page 217. jusqu'à la page 304.

(b) Voyez le discours de la mort du roi Henri II. dans les *Mémoires de Condé*. *Edit de Londres in-4°. tom. 1. pag. 213.*

étoient plus foibles & plus lents. Le duc de Guise & le cardinal de Lorraine dépositaires de l'autorité du jeune Monarque, persisteroient à la vérité dans la résolution de punir sévèrement les Sectaires ; mais ils ne trouvoient ni dans les Parlemens ni dans les autres Magistrats la même promptitude à exécuter les ordres du Roi. Les uns arrêtés par la considération du nombre & de la qualité des personnes qui professoient la nouvelle Religion qu'on appelloit *Réformée*, ne pouvoient prendre sur eux de verser le sang de leurs concitoyens & quelquefois de leurs parens, & les déroboient à la rigueur des poursuites & des recherches. Les autres peu satisfaits du gouvernement des Guises, n'auroient pas été fâchés de leur disgrâce ni de voir les choses dans une confusion propre à procurer à tout le monde la liberté de conscience. Théodore de Beze, disciple de Calvin, célèbre par son éloquence & par son érudition, avoit déjà gagné plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe & de la première noblesse du Royaume, & ce n'étoit plus dans des écuries ni dans des caves que les Calvinistes tenoient leurs assemblées & faisoient leur prêche, comme sous le regne de Henri II. mais dans les maisons des Gentilhommes & dans les palais des Grands. Le Peuple les appelloit *Huguenots*, parce qu'à Tours (a) où leurs opinions commençoient à se répandre, ils s'assembloient dans des fouterains proche la porte d'*Hugon*, comme en Flandres on les nomma gueux parce qu'ils

(a) Cette étymologie n'est gueres plus fondée que beaucoup d'autres. L'autorité même de M. de Thou & de la Planche n'appuye pas suffisamment l'opinion de Davila sur l'origine de ce nom. Mézerai en donne une qui paroît plus naturelle. « Je crois, dit-il, avoir quelques preuves que ce nom est venu du mot suisse *Lidgarssen*, qui signifie *Ligne* ; mais qui a été corrompu par ceux de Geneve, & que de-la il a été apporté en France par les Religioneux mêmes qui voyoient qu'on les appelloit *Lid-gnos* ; c'est-à-dire *confédérés*. Probablement nos François adoucirent encore ce mot & en firent celui de Huguenots. *Méz. Abrég. chronolog. tom. VIII. pag. 195.* Cette étymologie se trouve confirmée par ces mots de la réponse des Triumvirs à la déclaration du prince de Condé en 1562. « Il n'est possible qu'étant nourris en » l'*Aignossen* de Geneve, y ayant promis » fidélité, maintenant ils se veulent remettre à l'obéissance politique de l'Etat » & de la Couronne, sinon qu'ils fussent » parjures. » *Mém. de Condé, tom. III. pag. 249.* Et plus bas : « La conjuration » faite dernièrement à Orléans, baptisée » association en François, & en Genevois, » *Aignossen*, a trop découvert le fait. » *pag. 250.* Les Calvinistes sont nommés dans le même écrit *Aygnos*.

s'étoient déguifés en (b) mendians. D'autres donnent à ce nom des étimologies ridicules & fabuleufes. Quelle que foit la véritable, il eft certain que les Huguenots n'avoient point encore de chef déclaré & n'étoient appuyés du fecours d'aucun Prince. L'Amiral & plufieurs autres Seigneurs avoient à la vérité embraffé la nouvelle doctrine ; mais les Calviniftes retenus par la crainte des fuppliques ne tenoient encore leurs aflemblées qu'en fecret, & les grands n'ofioient pas fe déclarer ouvertement pour eux.

Les Bourbons, trouvant la France dans un état fi favorable à leurs intérêts préfens, embrafferent avidement la propofition de l'Amiral & l'avis qu'il leur donnoit de profiter de ce prétexte & des conjonctures pour l'exécution de leurs deffeins, & ils députerent Dandelot & le Vidâme de Chartres pour négocier cette affaire avec les Calviniftes. Dandelot, quoique violent, avoit beaucoup d'expérience dans la guerre ; fon caractère fougueux & turbulent qui l'engageoit dans toutes les intrigues & les féditiions, lui avoit attiré plufieurs fois l'indignation des derniers Rois, & fans la protection du Connétable & la faveur de fon frere, il auroit perdu la réputation & la vie. Difgracié par ces raifons & d'autres femblables, il s'étoit depuis long-tems jetté dans le parti des Huguenots, jufqu'à prêter main-forte à ceux qui s'affembloient fécètement pour tenir le Prêche. Le Vidâme de Chartres étoit d'un caractère femblable, plus téméraire encore & plus emporté ; mais il n'égaloit pas Dandelot en valeur. Ses grandes richesses qu'il confumoit dans la débauche avoient rendu fa maifon l'afile & le réfuge de tous ceux dont la fortune étoit ruinée. Il avoit embraffé publiquement le Calvinifme, plutôt par caprice que par conviction. Ces deux agens habi-

FRANÇOIS II.

1559.

FRANÇOIS II.

1560.

(a) Les Ecrivains les plus fenfés, qui ont parlé des troubles de Flandres, difent que les Seigneurs de ce pays ayant préfenté une requête à la ducheffe de Parme, Gouvernante des Pays-bas au nom de Philippe II. & que pour fe donner au-dehors quelque marque d'union plus étroite, s'étant tous fait habiller d'une étoffe grife & de très-bas prix, le comte de Barlemon, foit par mépris pour cet équipage, foit pour raffurer la Gouvernante, lui dit : *Que craignez-vous, Madame, ce n'est qu'un ras de Gueux.* Les Confédérés prirent eux-mêmes ce mot pour le nom de leur faction, & affecterent de porter fur leurs habits la figure d'une écuelle de bois avec ces mots : *Fidèles au Roi jufqu'à la beface.* Est-ce-là le travestir en mendians ?

FRANÇOIS II.

1560.

les à susciter des troubles, instruits des lieux où les Huguenots avoient coutume de s'assembler, trouverent aisément sans se découvrir, quantité de personnes disposées à communiquer aux autres le projet qu'on tâmoit, & à faire les préparatifs nécessaires à l'exécution. Les Calvinistes sans cesse agités par la frayeur des dangers & des supplices, & qui pour s'en préserver auroient volontiers bouleversé toute la terre, les servirent avec tant de promptitude & de concert, qu'en peu de temps ils mirent la chose en train de réussir.

Après s'être suffisamment assuré de leurs dispositions, Dandelot & le Vidame de Chartres formerent ainsi le plan de leurs opérations. Ils résolurent d'abord qu'on rassembleroit un grand nombre de ceux qui professoient la religion réformée, & qu'avant tout, on les chargeroit de se présenter à la Cour sans armes, pour demander au Roi la liberté de conscience, l'exercice public de la Religion, & la permission d'avoir des temples à cet effet; que si leur requête étoit rejetée durement & avec hauteur, comme il étoit indubitable, on feroit marcher immédiatement sur leurs pas des gens de guerre rassemblés secrètement de toutes les Provinces; que ceux-ci paroîtroient tout-à-coup sous différens chefs qu'on leur nommeroit, comme si la première multitude indignée du refus qu'elle venoit d'essuyer & transportée de fureur, eût couru aux armes de son propre mouvement; que trouvant le Roi au dépourvû & la Cour sans défenses, ils massacreroient le duc de Guise & le cardinal de Lorraine avec toutes leurs créatures, & qu'ensuite ils obligeroient François II. à déclarer Régent & Lieutenant Général du Royaume le Prince de Condé, qui leur accorderoit la cessation des supplices & la liberté de conscience. On a cru dans le temps, & même publié, que les chefs de la conjuration avoient donné des ordres secrets, si tout réussissoit au gré de leurs desirs, de passer au fil de l'épée la Reine mere, le Roi lui-même, & ses freres, pour faire tomber par cette voie la Couronne aux Princes de Bourbon. Mais aucun des complices n'ayant avoué cet horrible dessein ni dans les tortures, ni de leur propre mouvement, tous au contraire l'ayant nié formellement, je ne puis me résoudre à

le donner pour certain. On fait assez que la renommée, aidée par les vaines frayeurs du Peuple & par la malignité des Grands, se plaît à grossir les objets à l'infini.

Le plan de l'exécution étant ainsi concerté entre les conjurés, il partagerent les Provinces & les emplois aux principaux d'entre les Calvinistes, afin d'exécuter leur projet avec le plus d'ordre & de secret qu'il seroit possible. Godefroi de la Barre (a) sieur de la Renaudie prit le principal rôle & se mit à la tête de l'entreprise. C'étoit un homme célèbre par ses voyages & ses aventures. Son esprit & sa hardiesse lui avoient acquis beaucoup de crédit parmi les Huguenots. Il ne manquoit ni de courage pour entreprendre, ni de vivacité pour exécuter. Le dérangement de sa fortune le réduisoit à l'alternative de se procurer un meilleur sort par quelque crime, ou de terminer ses malheurs par une prompte mort. Issu d'une des meilleures noblesses de Périgord, il avoit été banni pour un crime de faux dont il fut convaincu dans un (b) procès. Depuis il avoit erré long-tems dans différens pays; il s'étoit ensuite réfugié à Genève, où par sa souplesse il avoit acquis quelque considération. Il avoit enfin trouvé le moyen de revenir dans sa (c) patrie; après avoir consumé le reste de son patrimoine avec des factieux, il se voyoit réduit à subsister par les mêmes intrigues qui l'avoient ruiné & deshonoré. Tels étoient la naissance & le caractère du principal chef de la conjuration, qui eut bien-tôt un grand nombre d'affociés, les uns excités par un faux zèle de religion, les autres par l'attrait de la nouveauté, d'autres en-

FRANÇOIS II.
1560.

La Renaudie
se fait chef de
la conspira-
tion.

2174 c)

(a) Mézerai le nomme Jean de Barry seigneur de la Renaudie, & M. de Thou l'appelle Barri de la Renaudie, dit la Forêt. Dans l'histoire de l'Etat de la France sous François II. il est nommé Godefroi de Barry seigneur de la Renaudie, le faisant nommer la Forêt. pag. 129.

(b) La Renaudie avoit soutenu ce procès au sujet d'un bénéfice de son oncle dans l'Angoumois, contre Jean du Tillet, Greffier en chef du Parlement de Paris. Il l'avoit enfin perdu, & comme on l'accusa d'avoir produit quelques titres faux dans

le cours du procès, ainsi qu'il arrive souvent dans ces sortes d'affaires, il avoit été condamné à une grosse amende & banni pour un temps. *De Thou, Liv. XXIV.*

(c) « Depuis ayant obtenu Lettres de » révision pour faire apparoir du tort à » lui fait, & mêmes étant par icelles ré- » tabli en ses biens & honneurs, étoit » lors retourné en France, pour pourvoir » à l'entérinement de ses Lettres & au reste » de ses affaires ». *Hist. de l'Etat de France sous François II. pag. 129.*

FRANÇOIS II.
1560.

Les Calvinistes se déterminent à le suivre.

fin simplement par cette inquiétude naturelle qui ne permet pas aux François de languir dans l'oïveté.

La Renaudie confia aux principaux d'entre eux le soin de rassembler leurs partisans & de les conduire au rendez-vous qu'il leur assigna. L'intelligence avec laquelle il leur distribua les Provinces, mit dans ce désordre une sorte de règle suivant laquelle les membres, quoiqu'agissant séparément, devoient néanmoins tous au lieu & au temps marqué, concourir à la même opération que leur chef. Le Baron de Castelnau eut le département de la Gascogne; le Capitaine Mazeres celui du Béarn; Dumefnil le Limousin, Mirebeau la Saintonge; Coqueville la Picardie; Mouvans la Provence; Maligni la Brie & la Champagne; Sainte-Marie la Normandie, & Montejean la Bretagne. C'étoient tous gens aussi fameux par leur audace, que distingués par leur noblesse, & qu'on avoit toujours regardé dans leurs villes & dans leurs cantons, comme autant de chefs de Parti. Ces factieux après s'être rassemblés à Nantes ville de Bretagne, les uns sous le prétexte d'un procès, les autres sous celui d'un mariage, se rendirent avec la plus grande diligence aux postes qui leur étoient assignés. Ils y gagnèrent en peu de jours & avec un secret admirable une infinité de personnes de toutes conditions prêtes à sacrifier leur vie pour une entreprise qu'elles ne prenoient pas la peine d'approfondir; c'étoit assez que leurs Prédicans (a) les assurassent qu'elle tendoit à l'avantage & au repos de l'État.

Cependant le Prince de Condé qui allumoit en secret cet incendie s'avançoit à petites journées pour se rendre à la Cour. Il vouloit être témoin de l'événement & prendre promptement, suivant les circonstances, le parti qui lui paroîtroit le plus avantageux. L'Amiral toujours circonspect, feignit de demeurer neutre pour servir plus puissamment son

Condé

(a) On avoit pris la précaution de consulter les Théologiens les plus célèbres parmi les Protestans & plusieurs Jurisconsultes fameux de la même secte, qui répondirent tous conformément à leurs préjugés & aux desirs des Conjurés. Ces autorités éblouirent les simples, & l'éloquence captieuse de leurs Ministres acheva de les déterminer à prendre les armes contre leur Souverain, en protestant qu'ils n'en vouloient qu'aux Guisès. Voyez l'Hist. des Variat. par M. Bossuet, Liv. X.

parti. Il s'étoit retiré dans sa terre de Châtillon (a) sous prétexte d'y goûter les douceurs d'une vie privée, sans se mêler des affaires publiques ni du gouvernement; mais dans le fonds, c'étoit autant pour aider la conjuration (b) de ses conseils & de ses lumières, que pour éviter les revers qui pouvoient faire échouer une entreprise qu'il jugeoit dangereuse & même téméraire. Les Conjurés qui n'étoient point agités de semblables inquiétudes, mais pleins des plus flatteuses espérances s'étoient mis secrètement en route portant des armes cachées sous leurs habits. Ils marchaient séparément par divers chemins & suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu de leurs chefs, s'avançoient de toutes parts vers Blois où la Cour étoit alors. Cette ville étoit toute ouverte & sans fortifications, & les conjurés devoient se réunir aux environs le 15. de Mars, jour destiné plus d'une fois à l'exécution des grandes entreprises.

Mais quelle que fût la diligence & le secret de leurs démarches, elles ne purent échapper à la pénétration de la Reine mere & des Guises. Les grosses pensions qu'ils faisoient & leur crédit, leur avoient attaché tant de créatures dans les différentes provinces du Royaume, qu'ils furent ponctuellement informés de tous les mouvemens des conjurés. Il étoit d'ailleurs impossible que la marche d'une multitude si nombreuse pût demeurer ignorée, tandis que les conspirations dont le secret est concentré entre un petit nombre de personnes d'une discrétion & d'une fidélité à toute épreuve, sont presque toujours découvertes avant l'exécution. Quelques-uns prétendent que la Renaudie en révéla toutes les particularités à Pierre Avenelles Avocat au Parlement de Paris dont il se croyoit sûr, parce qu'il étoit Cal-

FRANÇOIS II.

1560.

son projet de la même

Leur dessein est découvert.

(a) Sur le premier avis de la conjuration, les Guises qui craignoient que l'Amiral n'y trempât, l'engagerent à venir à Amboise, & il s'y rendit avec d'Andelot & le cardinal de Châtillon ses freres. De Thou, Liv. XXIV. Le même fait est attesté par la Planche, pag. 161.

(b) L'Amiral, comme nous l'avons déjà insinué, étoit alors bien éloigné de ces

sentimens. On ne lui avoit pas même parlé de l'entreprise; « parce qu'on le tenoit », dit Brantome, pour un seigneur de probité, homme de bien, aimant l'honneur, & pour ce fut bien renvoyé les conjurateurs rabrouez; & revelé le tout, voire aidé à leur courir sus », Brant. vie de l'Amiral de Châtillon.

FRANÇOIS II.
1560.

ministre, & que ce dernier effrayé de la témérité de l'entreprise, ou ébloui par les récompenses qu'il se promettoit de la trahison, en parla confusément au Secrétaire du Duc de Guise (a). Ce Secrétaire lui conseilla de se rendre à la Cour & d'y détailler à la Reine mere toutes les circonstances du complot. Mais soit qu'Avenelles eût dévoilé le secret, soit que les espions entretenus par le Ministère, dans les maisons même des principaux conjurés, l'en eussent informé, soit enfin que l'avis en fût venu d'Allemagne, comme quelques-uns l'ont dit, dès que la Reine mere & les Guises en eurent connoissance, ils délibérèrent sur les moyens de dissiper ou d'affoiblir une conspiration si redoutable.

Cardinal de Lorraine.

Le cardinal de Lorraine peu fait au bruit des armes & inclinant pour le parti le plus sûr, vouloit qu'on rassemblât la noblesse des Provinces les plus proches, qu'on tirât des villes voisines toutes les garnisons pour en former un corps de troupes, & qu'en même temps on envoyât ordre à tous les Commandans & à tous les Gouverneurs de se mettre en campagne & de faire main-basse sur tous les gens armés qu'ils rencontreroient. Il présumoit que les conjurés se voyant découverts, instruits d'ailleurs des mesures qu'on prenoit contre eux, & que la renommée ne manqueroit pas de grossir, se dissiperoient d'eux-mêmes sans s'exposer aux derniers hazards. Le duc de Guise plus (a) familiarisé avec les dangers, & méprisant la fougue d'une multitude indisciplinée & sans ordre, regardoit l'avis du Cardinal, comme plus propre à pal-

(a) Avenelles alla d'abord trouver l'Allemand Vouzai, Maître des Requêtes, un des confidens du cardinal de Lorraine, & lui découvrit toute la conjuration en présence de Millet, secrétaire du duc de Guise. Millet conduisit ensuite Avenelles à la Cour. *De Thou, Liv. XXIV.*

Les Guises lui firent donner à Amboise quatre cens écus de récompense. Il se retira ensuite en Lorraine où le Duc le pourvut d'une charge de Judicature dans une ville de ses Etats. Beze, la Planche & les autres Ecrivains Protestans ont qualifié la déposition d'Avenelles, de très-lâche trahi-

son & desloyauté.

(b) Malgré la securité que Davila prête ici au duc de Guise, il est certain qu'il envoya des officiers dans toutes les provinces pour lever des troupes, & pour exhorter les Gentilshommes à prendre les armes pour le Roi. On écrivit de plus aux Gouverneurs des villes & des provinces pour leur ordonner d'arrêter tous les gens armés, cavaliers ou fantassins qu'on verroit prendre le chemin d'Amboise. Le sentiment du cardinal de Lorraine prévalut donc, du moins quant aux précautions, *Voyez M. de Thou, Liv. XXIV.*

lier le mal, qu'à le guérir; ajoutant, que puisqu'il étoit si pernicieux & se glissoit jusques dans le cœur du Royaume, il étoit inutile de le ménager & de lui donner le temps d'éclater avec plus de ravage & de violence. Il jugeoit donc plus à propos de dissimuler & d'affecter qu'on ignoroit cette entreprise pour attirer les conjurés & leur donner le temps de se découvrir eux-mêmes; qu'alors leur défaite & leur châtement délivreroient la France d'une contagion funeste, qui se manifestant par des symptômes si terribles, demandoit des remèdes violens & non de simples lénitifs. Il ajoutoit qu'en ne punissant séparément qu'une partie des conjurés, on fourniroit matière aux mal-intentionnés de calomnier les auteurs de cette sévérité; que les Peuples peu accoutumés à de pareils soulèvemens, regarderoient celui-ci comme une chimère & comme une fable imaginée par le Ministère pour écraser ses ennemis, & affermir sa puissance & son autorité; au lieu qu'en accablant tous les conjurés ensemble & sur le point même de l'exécution, on dissiperoit les fausses imputations, & l'on justifieroit aux yeux de toute la terre la droiture & la sincérité des intentions de ceux qui étoient à la tête des affaires.

La Reine mere touchée de ces raisons se rendit au sentiment du Duc de Guise. On ne fit aucun préparatif extraordinaire qui pût faire soupçonner que la conjuration étoit éven-tée. On se contenta de transférer le Roi & toute la Cour à Amboise, qui n'est éloigné de Blois que de dix lieues. Ce Château situé sur la Loire & au milieu des bois qui le fortifient naturellement leur parut un asile plus sûr. On dépaysoit par-là les conjurés, qui se flattoient de surprendre la Cour dans un lieu plus découvert & plus voisin. Il étoit facile de mettre en sûreté dans le château d'Amboise la personne du Roi & des deux Reines; enfin on pouvoit défendre plus aisément avec le petit nombre de troupes qu'on pourroit rassembler aux environs, l'entrée du Bourg qui étoit de difficile accès.

Le jour approchoit où les conjurés devoient paroître. Les Guises résolurent de profiter d'une conjoncture si avantageuse pour cimenter de plus en plus & accroître leur puis-

Tome I.

G

FRANÇOIS II.

1560.

Amboise

Le Roi choisit pour son Lieutenant-général le Duc de Guise.

FRANÇOIS II.
1560.

Ambaſſe.

fance & la porter au comble , en faiſant ſervir à leur propre élévation la chute de leurs ennemis , comme on convertit quelquefois en remède les poifons mêmes. Ils entrèrent chez le Roi , ſans en prévenir la Reine , & affectant avec effroi d'exagérer les choſes , ils lui déclarèrent tout ce qu'on trâmoit contre le Gouvernement , contre ſes plus fideles Sujets & même contre ſa perſonne. Ils lui remontrèrent que le péril ne pouvoit être plus preſſant , que les conjurés étoient déjà aux portes d'Amboiſe avec des forces beaucoup plus formidables & plus nombreuses qu'on ne l'avoit cru d'abord : enfin ils lui demanderent des ordres , dont la promptitude & la vigueur fuſſent proportionnées à la grandeur & à la proximité du danger. Le Roi naturellement timide & foible , & dans ce moment vivement frappé de la grandeur du péril qui le menaçoit , fit appeller la Reine ſa mere & tous ſes Miniſtres , pour convenir avec eux des moyens propres à réprimer la fougue d'une ſi violente rébellion. On n'enviſageoit de tous côtés que des ſujets de crainte ; tous les partis qu'on propoſoit paroifſoient hazardeux. Le cardinal de Lorraine épuifoit ſes artifices & ſon éloquence pour groſſir le danger & augmenter les irréſolutions. Le Roi incapable par lui-même de prendre un parti ni de ſoutenir le poids du gouvernement dans un circonſtance ſi critique , nomma de ſon propre mouvement (a) le Duc de Guiſe ſon Lieutenant général avec une pleine & entiere puiſſance. Il ajoûta , que ne ſe ſentant point en état d'agir , il abandonnoit à la prudence & à la valeur du Duc la conduite de ſon Royaume & le ſoin d'appaifer les troubles qui l'agitoient.

(a) La narration ſuivie de Davila pourroit faire ſouſçonner que toutes ces meſures furent priſes & la lieutenant-générale du Royaume déſérée au Duc de Guiſe avant qu'on eût agi & ſévi contre les conjurés. Cependant Mazere, Raunay & Caſtelneau avoient déjà été arrêtés par le Duc de Nemours : pluſieurs de leurs partiſans étoient avec eux dans les fers, & quelques autres avoient déjà été pendus aux crénaux du château , lors que le brevet , par lequel le Roi accordoit au Duc de Guiſe le

titre de Lieutenant-général de l'Etat , fut expédié & ſcellé. Ce fut le 18 de Mars. Voyez *M. de Thou* , Liv. XXIV. La Planchette dit que ces lettres furent expédiées le 17 de Mars , & il en rapporte la teneur. *Etat de la France ſous François II. pag. 178.* Ce brevet ou pouvoir obtenu par le Duc de Guiſe du roi François II. à Amboiſe & datté du 17 de Mars 1559. ſe trouve entier dans les Mémoires de Condé, tom. 1. pag. 342.

La Reine, quoique indignée d'une entreprise si hardie, ne put s'empêcher d'acquiescer aux volontés du Roi. Elle sentoît qu'elle ne pouvoit s'y opposer, sans rompre ouvertement avec les Guises, dans une circonstance, où le salut de l'Etat dépendoit de leur union, & que leur méfintelligence procureroit encore aux conjurés plus de facilités pour exécuter leurs funestes desseins. Elle jugea donc que, pour remédier aux malheurs dont on étoit menacé, on avoit besoin d'un chef dont l'expérience & la réputation pussent suppléer à la foiblesse & à l'irrésolution du Roi aussi propre à énerver le courage de ses propres troupes, qu'à accroître l'audace de ses ennemis dans un danger si pressant. On avoit souvent vû dans de pareilles circonstances les Monarques les plus absolus, & mêmes les Républiques les plus jalouses de leur liberté, déférer la suprême autorité à un seul homme, lorsque la grandeur des périls avoit paru demander des ressources extraordinaires. Outre ces vûes qui regardoient particulièrement la conservation de son fils & celle de l'Etat, la Reine étoit encore déterminée par son intérêt personnel. Elle prévoyoit le carnage qui ne manqueroit pas d'arriver, & que le Duc de Guise commandant seul avec une autorité absolue, l'inimitié des Princes du Sang & la haine des Peuples retomberoient nécessairement sur lui seul ; au lieu qu'en paroissant neutre & désintéressée, elle se conserveroit l'affection du Peuple & la liberté de prendre à la fin le parti qu'elle estimeroit le plus avantageux.

Le Chancelier Olivier, lent à se déterminer, & peu satisfait qu'on accordât à un Sujet une autorité si illimitée, paroissoit suspendre son jugement & ne pas adhérer au sentiment du Roi. Son crédit & sa fermeté auroient prolongé, peut-être même balancé la délibération, si la Reine mere (a) ne lui eût fait entendre que les conseils ordinaires & mesurés n'étoient pas de saison dans un cas aussi étrange & aussi pressant ; qu'à des maux aussi extrêmes il falloit apporter des remèdes extraordinaires, & ne pas s'exposer à une ruine cer-

[a] Si l'on en croit M. de Thou, ce fut par ses vives sollicitations déterminé le Duc de Guise & non la Reine mere, qui chancelier Olivier à sceller ce brevet.

FRANÇOIS II.

1560.

taine par la crainte de quelques inconvéniens éloignés auxquels on pourvoiroit à la faveur des temps & des circonstances. Que si-tôt que cet orage seroit dissipé, l'on pourroit restreindre par de nouveaux édits & de nouvelles déclarations la puissance excessive que l'on venoit d'accorder au Duc de Guise, & le renfermer dans les bornes du devoir & de la raison, s'il n'étoit pas homme à s'y contenir lui-même. Enfin, elle lui fit comprendre qu'il étoit de l'intérêt de chacun que l'effusion du sang qu'on alloit répandre se fit par les ordres seuls du Duc de Guise, sans que le Roi, ni ses Parens & ses Ministres parussent y tremper leurs mains. Le Chancelier, persuadé par ces réflexions, scella le brevet dressé par Laubépine (a) Secrétaire d'Etat. Le Roi y donnoit au Duc de Guise le titre & l'autorité de son Lieutenant général dans toutes les Provinces & terres de son obéissance, avec un pouvoir absolu, tant dans le civil que dans le militaire.

Dès que le Duc de Guise eut obtenu cette dignité qu'il avoit toujours désirée, il tourna tous ses soins à étouffer la conjuration. Il fit d'abord murer la porte du château qui donnoit sur les jardins, & mit à l'autre des Suisses & des Soldats François qui composent la garde ordinaire du Roi. Il fit ensuite sortir le Comte de (b) Sancerre à la tête de quelque cavalerie pour battre la campagne, avec ordre de donner avis, sur le champ, de tout ce qu'il découvreroit.

La Renaudie avec ses gens étoit arrivé au rendez-vous. Sur la nouvelle que le Roi s'étoit retiré à Amboise, il ne perdit pas courage; il s'avança dans le même ordre sur la route que la Cour avoit prise. La multitude défarmée qui devoit se prosterner devant le Roi, pour lui demander la liberté de conscience, se présenta à la porte d'Amboise, les troupes qui la gardoient lui en refuserent l'entrée & la repoussèrent vigoureusement, enforte qu'elle rebroussa chemin & se répandit

Le Duc défait
aisément une
partie des con-
jures.

(a) Le brevet fut signé par Robertet fleur pag. 346.

du Fresne, secrétaire d'Etat, avec cette formule ordinaire, par l'avis du Conseil, mais l'Aubépine ne le signa point. De Thou, Liv. XXIV. Voyez aussi la Planche, Hist. de l'Etat de la France sous François II. pag. 182. Voyez les Mém. de Condé, tom. 1.

(b) Louis de Beuil, comte de Sancerre, fidele au Roi, mais suspect aux Guises, fut par eux envoyé à Tours, où Mazere & Castelnau qui prenoient la route d'Amboise le contraignirent de se renfermer. De Thou, Liv. XXIV.

en désordre dans la campagne en attendant ceux qui devoient la suivre. Peu de temps après le capitaine Lignieres l'un des conjurés, épouvanté de la grandeur du péril, au moment même de l'exécution, ou pressé par les remords de sa conscience, abandonna ses complices & se rendit par un autre chemin à Amboise. Il y détailla au Roi & à la Reine la qualité, le nombre des conjurés, les noms de leurs chefs & les chemins par lesquels ils venoient. Aussi-tôt on fit garder à vûe, par ordre du Roi, le prince de Condé, pour l'empêcher de favoriser en aucune maniere l'entreprise des rebelles, comme il le leur avoit (a) promis. Le Duc de Guise détacha ensuite Jacques d'Albon Maréchal de Saint-André, & Jacques de Savoie Duc de Nemours avec tout ce qu'on put former de cavalerie tant de la garde du Roi, que de la suite de la Cour, pour se mettre en embuscade dans les bois voisins & y attendre l'arrivée des conjurés (b). Mazeres & Raunai qui commandoient les troupes de Béarn, furent les premiers surpris par le comte de Sancerre. Etourdis d'une attaque si imprévue, & n'ayant pu ni fuir ni se défendre, ils demeurèrent prisonniers sans rendre de combat. Le Baron de Castelnau qui en amenoit un plus grand nombre de Gascogne, étant arrivé à Nozai où il faisoit repaître ses chevaux pour continuer sa route, fut chargé brusquement par le Duc de Nemours & assiégé dans le même lieu. Manquant de munitions pour se défendre, il crut que le meilleur parti étoit de se rendre à discrétion au Duc de Nemours qui le conduisit lui & ses gens prisonniers à Amboise. La Renaudie avoit évité toutes les embuscades & s'approchoit des portes d'Amboise à travers de la forêt, lorsqu'il fut rencontré par un es-

(a) « Le jeune Ferrieres devoit aller
» trouver le Prince, & mener avec lui
» cinquante ou soixante Capitaines &
» Gentilshommes d'élite, que l'on tien-
» doit logés en un grenier & une cave,
» pour la difficulté des logis. Un autre
» aussi menoit de sa part trente hommes,
» lesquels il devoit loger dans le château.
» Et lorsque la Renaudie & les autres con-
» jurés y seroient entrés, & se seroient

» saisis du Duc de Guise & du Cardinal,
» ce fait le Prince devoit parler ». *La
Planche, Hist. de l'Etat de la France sous
François II. pag. 167.*

(b) Ce ne fut point le comte de Sancerre, mais le Duc de Nemours qui à la tête de quelques gendarmes choisis surprit & enveloppa Mazere & Raunay qui se promenoient devant le château de Nozai ou Noisai. *De Thou, Liv. XXIV.*

FRANÇOIS II.
1560.

cadron de Gendarmes qui avoient Pardaillan à leur tête. Ces deux troupes en bon ordre, bien armées & bien montées en vinrent aux mains. Le premier choc fut très-vif ; mais la Renaudie voyant que ses soldats ramassés à la hâte ne pouvoient tenir contre la bravoure des troupes aguerries, résolut de finir glorieusement ses jours. Il poussa son cheval contre Pardaillan & le renversa mort d'un coup d'estoc qu'il lui porta dans la visière de son casque : lui-même blessé d'une arquebuse dans le flanc par un Page de Pardaillan qui combattoit à côté de son maître, mourut en combattant (a) vaillamment. Ses compagnons ne firent presque plus de résistance, & demeurèrent presque tous sur la place.

Les autres sont
arrêtés & exé-
cutés.

Le lendemain les autres conjurés qui avoient encore les armes à la main, ayant appris la mort de la Renaudie & la défaite de sa troupe, considérant d'ailleurs qu'il n'y avoit plus de moyen de se sauver par la fuite, parce que toutes les Provinces voisines étoient soulevées contre eux, prirent le parti d'attaquer la porte & les murailles d'Amboise sous le commandement de la Motte & de Cocqueville les seuls chefs qui leur restoient. Ils ignoroient que le Prince de Condé étoit étroitement gardé, & se flattoient qu'il seroit dans la ville quelque diversion en leur faveur. Ils attaquèrent (b) d'abord avec beaucoup de courage & de vivacité ; mais ayant trouvé par tout les murs de la place bien défendus, épuisés de fatigues & désespérans du succès, ils se retranchèrent dans les maisons du fauxbourg, résolus de s'y défendre jusqu'à l'extrémité, dans le dessein de se sauver à la faveur de la nuit qui approchoit. Mais la cavalerie qui avoit couru la campagne tout le jour étant arrivée à propos les investit & mit d'abord le feu aux maisons où ils s'étoient renfermés. Ils

(a) Le corps de la Renaudie fut porté à Amboise & attaché à une potence sur le pont avec cette inscription, *Chef des Rebelles*. Ensuite il fut mis en quartiers & exposé sur des pieux aux environs de la ville. *De Thou, Liv. XXIV.*

(b) Cette dernière attaque se fit le vingt de Mars & au grand jour, parce que Chandieu avec sa troupe arriva trop tard.

Les conjurés ne se retranchèrent point dans les maisons du fauxbourg, & eurent assez de temps pour se retirer. On en prit seulement quelques-uns qui suivoient à pied, & qu'on noya à l'instant dans la Loire. Voyez *M. de Thou, Liv. XXIV.* & a Planche, *Hist. de l'Etat de la France sous François II. pag. 191 & 192.*

pérèrent presque tous dans les flammes, sans rendre de combat, ni faire acheter leur vie par aucun exploit mémorable. De ceux qui furent pris aux environs d'Amboise, on réserva les chefs, pour tirer de leur aveu les particularités de la conjuration. Les autres furent pendus aux arbres de la campagne ou aux creneaux du château. Les supplices de ces malheureux (a) tourmentés par les soldats, déchirés par les bourreaux formerent un spectacle horrible & devinrent la source du carnage & des flots de sang, qui pendant le cours de tant d'années inonderent la France d'une manière tragique & déplorable.

FRANÇOIS II.
1560.

(a) Outre la Bigne, secrétaire de la Renaudie, Mazere, Raunay, le baron de Castelnau, un très-grand nombre de gentilshommes & de soldats furent jugés & exécutés à la hâte, sans compter ceux qui furent massacrés aux environs d'Amboise. La Loire étoit couverte de cadavres, le sang ruisseloit dans les rues, & les places publiques étoient remplies de corps attachés à des potences. On ignore le nombre précis des conjurés qui périrent en cette occasion, par une sévérité que les Guises jugeoient nécessaire, & que tout le monde n'approuva pas.

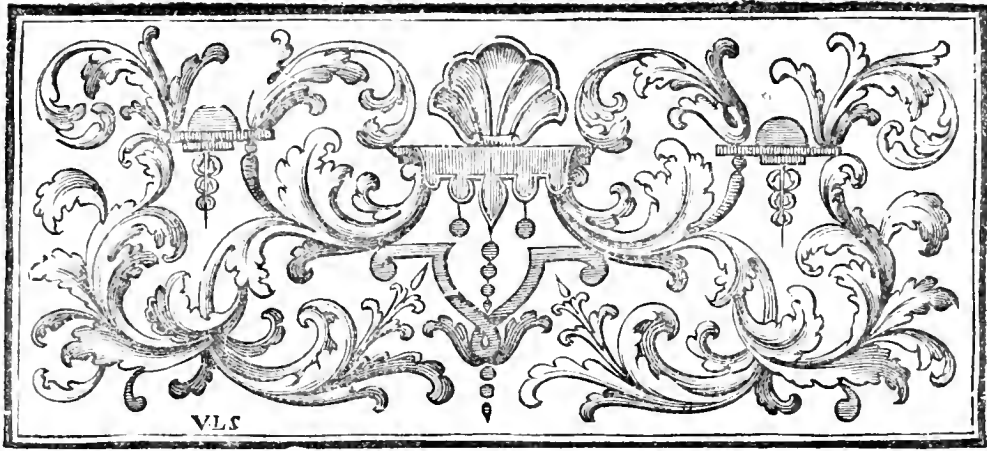
Fin du premier Livre.



S O M M A I R E

D U I I. L I V R E.

PERPLEXITÉS du Conseil sur les moyens de remédier aux désordres découverts par la conjuration d'Amboise. On s'y propose d'y punir les Princes mécontents. Assemblée de Fontainebleau. Résolution prise de tenir les Etats-Généraux que le Roi convoque à Orléans. Les Princes de la maison de Bourbon refusent de s'y rendre. Le Roi les y détermine. Le Connétable temporise, & attend des circonstances plus favorables. Le Prince de Condé est arrêté & condamné à perdre la tête. Mort inopinée de François II. Charles IX. lui succède. Vives contestations pour la Régence pendant la minorité de ce Prince. Elle reste à la Reine mere. Le Roi de Navarre est déclaré Lieutenant-Général du Royaume, & le Prince de Condé absous. Permission tacite accordée aux Huguenots de suivre la Religion réformée. Sacre du Roi à Rheims. Le Connétable s'unit avec les Guises, ils essayent de faire révoquer la liberté de conscience accordée aux Calvinistes. Edit de Juillet. Les Ministres Protestans demandent une Conférence, & l'obtiennent : elle se tient à Poissi, mais infructueusement. Au sortir du Colloque les Huguenots vont librement au Prêche. Troubles & divisions qui s'élevent dans tout le Royaume. Pour y remédier on tient une Assemblée à Paris. Edit de Janvier qui permet aux Réformés l'exercice public de leur Religion. Les Chefs du parti Catholique quittent la Cour, & mettent le Roi de Navarre dans leurs intérêts. La Reine mere allarmée, feint de se réunir avec les Huguenots dont cette démarche accroît les forces & la confiance.



HISTOIRE
DES
GUERRES CIVILES
DE FRANCE.

LIVRE II.



A dispersion des conjurés & la prise ou la mort des chefs qui les avoient amenés des Provinces éloignées, sembloient avoir réprimé fureur & même étouffé la violence des factieux. Ils n'avoient néanmoins perdu que ceux que le désespoir ou la témérité avoient portés à se sacrifier pour la cause commune & précipités dans un danger évident. Les Bourbons & les autres Seigneurs de leur parti, auteurs secrets de la conspiration, demeuroient

Tome I.

H

FRANÇOIS II.

1560.

FRANÇOIS II.
1560.

Perplexités du
Conseil sur les
moyens de rem-
édier aux dé-
fordres décou-
verts par la
conjuración
d'Amboise.

toujours mal-intentionnés & prêts (a) à remuer. Au milieu d'un calme apparent l'État se trouvoit intérieurement agité, & plus que jamais exposé à de nouveaux orages. La Reine mere & les Guises qui connoissoient toute la grandeur du mal, s'empresserent d'y apporter des remédes aussi prompts qu'efficaces. Dès que le trouble extraordinaire qu'un accident si inopiné avoit excité à la Cour, fut apaisé, on tint dans l'appartement même du Roi un conseil, où l'on n'appella que ceux qui par leur attachement au gouvernement présent avoient mérité sa confiance dans une circonstance aussi délicate. On y examina mûrement quels pouvoient être les motifs des derniers troubles, on y reconnut sans peine l'ouvrage des Princes du Sang, & l'on conclut que l'unique moyen de maintenir l'autorité du Roi & du Ministère étoit de se défaire des chefs & des auteurs de la conspiration. On ne doutoit pas qu'en procédant contre eux suivant la rigueur des Loix, on ne fût en droit de les punir, comme perturbateurs du repos public, comme introducteurs & fauteurs d'hérésie; enfin comme des rébelles, qui attentant à la personne de leur Souverain, avoient violé les Loix fondamentales de la Monarchie. Il étoit également certain que la punition des chefs de la révolte rétablirait la tranquillité, & rameneroit les peuples dans leur devoir. Mais le respect que de tout temps on portoit aux Princes du Sang, & la Puissance de ceux qu'on accusoit d'avoir trempé dans la conjuration, ne produisoient qu'irrésolution dans le Conseil. L'extrême importance de l'affaire, la grandeur de ses suites tenoient tous les esprits en suspens; enfin le Roi, malgré sa douceur naturelle, vivement irrité d'une révolte excitée dès les premiers jours de son regne par les intrigues des Princes du Sang, & à laquelle il n'avoit donné lieu par aucune faute ni par aucuns mauvais

(a) Le Prince de Condé trempoit dans la conjuration d'Amboise, mais le Roi de Navarre en étoit absolument innocent & bien affectionné pour le gouvernement. Ses démarches à l'assemblée de Vendôme prouvent la droiture de ses intentions: & la conduite qu'il tint après la découverte de la conjuration ne le justifie pas moins. Il défit dans l'Agénois quelques troupes des mécontents. Il traita avec beaucoup de sévérité les personnes suspectes, & les obligea de sortir de Guyenne. Cette imputation est donc trop générale, & dans la vérité historique elle ne peut tomber que sur le Prince de Condé, Dandelot, le Vidame de Chartres & quelques autres.

traitemens pour ses Sujets, en exhala son ressentiment par des discours emportés & violens, qui inspirerent à ses Ministres la fermeté de prendre le parti le plus sévère. La Reine mere également inquiète, & pour ses enfans & pour sa propre grandeur; & les Guises jaloux de conserver leur crédit, ayant appuyé l'avis du Roi, le Conseil conclut tout d'une voix à punir & à perdre tous ceux qui par leurs conseils ou leurs démarches avoient attisé le feu de la rébellion. Une résolution de cette conséquence, & dont les suites pouvoient être si funestes, ne pouvoit être exécutée qu'avec beaucoup de prudence & d'adresse. On résolut donc d'user d'abord de dissimulation; de feindre que l'on n'avoit d'autre connoissance des motifs de la conjuration, que ce qu'on en savoit par les apparences, d'en rejeter la cause sur la diversité des Religions & sur la négligence des Magistrats; d'affecter plus d'allarmes inspirées par la fureur & l'attaque imprévûe des conjurés, qu'on n'avoit conçu de sécurité de leur défaite; enfin, de marquer en apparence les dispositions les plus sinceres à régler l'administration de la justice, & à réformer l'Etat d'une maniere satisfaisante pour tous les partis, & capables d'appaier les mécontents. On crut pouvoir endormir de la sorte l'inquiétude de ceux que leurs remords tenoient dans une défiance continuelle, & s'assurer par la ruse, d'un succès qu'on n'osoit attendre de la violence & de la force. On conjecturoit que l'émeute d'Amboise avoit été excitée du consentement & par les intrigues du (a) Connétable & du Roi de Navarre; mais on avoit des preuves (b) certaines que le Vidâme de Chartres & Dandelot en avoient dirigé les préparatifs. Leur absence ne permettoit pas de se saisir d'eux. On jugea donc à propos de dissimuler, de temporiser, & de remettre d'abord en liberté le Prince de Condé, pour insinuer qu'on étoit assuré de sa fidélité, & qu'on n'avoit pas pénétré les motifs secrets de la révolte. II

FRANÇOIS II.
1560.

On s'y propose de punir les Princes mécontents.

(a) La Bigne, Mazere & Raunai dans les tourmens ne chargerent jamais ni le Connétable, ni le Roi de Navarre. | ves certaines. On pouvoit bien avoir des soupçons contre Dandelot & le Vidâme de Chartres; mais du soupçon à la preuve certaine il y a encore loin. L'Auteur semble juger un peu d'après l'événement.

(b) M. de Thou ni les autres Historiens contemporains ne disent rien de ces preu-

FRANÇOIS II.

1560.

eût été inutile de le punir seul, & très-dangereux de lui laisser survivre des vengeurs si redoutables; puisqu'il est d'expérience qu'en vain on abbat le tronc d'un arbre, si l'on épargne les racines capables de pousser de nouveaux rejettons.

Le gouvernement, après avoir déguisé sous le voile d'une si profonde dissimulation ses véritables desseins, résolut encore de convoquer l'assemblée des Etats généraux en qui réside toute l'autorité du Royaume. Deux raisons l'y déterminèrent; la première, que pour exécuter cette importante résolution du Roi contre les Princes de son Sang, dès sa jeunesse & presque à son avènement au trône, il étoit bon de la faire confirmer par le concours & le consentement unanime, ou du moins apparent, de la Nation. La seconde, qu'en déclarant qu'on traiteroit dans cette assemblée des moyens de remédier aux troubles présens, des mesures à prendre sur le fait de la Religion, & de l'administration de l'Etat à l'avenir, le Roi auroit un prétexte plausible d'appeler auprès de sa personne tous les Princes du Sang & les Officiers de la Couronne, sans leur donner d'ombrage; & qu'ils seroient inexcusables de n'y pas venir, puisqu'on leur promettoit de travailler à une réformation qu'ils paroissent desirer. Les Rois ne voyent pas (a) volontiers ces assemblées des Etats, où leur

(a) On sent aisément ici que c'est un étranger qui parle. Mal instruit de la constitution fondamentale de notre Monarchie, il imagine que la puissance royale étoit comme suspendue, pendant la tenue des Etats. Mais si la même autorité qui les convoquoit, & sans laquelle ils ne pouvoient s'assembler, avoit droit de les congédier à son gré, il est évident que leur pouvoir étoit toujours subordonné à celui du Monarque. Or on a vingt exemples que dans les temps mêmes les plus difficiles, les Etats s'assembloient ou se séparoient sur de simples ordres du Roi. Le Dauphin Charles V pendant la détention du roi Jean son pere, convoqua plusieurs fois les Etats, & les congédia quand il le jugea à propos. D'ailleurs, si le sentiment de l'Auteur Italien étoit vrai, il s'en suivroit que l'autorité des Parlemens & des autres Compagnies dont le pouvoir n'est

qu'une émanation de l'autorité royale, seroit aussi demeurée comme suspendue, pendant la tenue des Etats, prétention absolument contraire aux usages & aux maximes du Royaume. « Car, comme je » remarque M. le Président Henault, nous » ne reconnoissons en France, (& on l'a » toujours reconnu) d'autre souverain » que le Roi : *Qui veut le Roi, si veut la » Loi.* Ainsi les Etats-Généraux du Royaume n'ont que la voix de la remontrance » & de la très-humble supplication. Le » Roi déferé à leurs doléances & a leurs » prières, suivant les regles de la prudence & de la justice; car s'il étoit obligé » de leur accorder toutes leurs demandes, » dit un de nos plus célèbres Auteurs, il » cesseroit d'être leur Roi. De-la vient que » pendant l'assemblée des Etats Généraux, » l'autorité du Parlement, qui n'est autre » que celle du Roi, ne reçoit aucune di-

autorité semble être éclipsée par le pouvoir souverain de la Nation, dont les députés représentent tout le Corps. Pour éviter cet inconvénient, on manda les Conseillers d'Etat, & les principaux Ministres de la Couronne, sous prétexte de pourvoir aux besoins présents dans une assemblée particulière, où des personnes apostées proposeroient d'en tenir une générale, afin que les Princes & les Seigneurs conjurés n'en conçussent aucun soupçon, si le Roi sans requête, ni sollicitation de la part de ses Sujets & de son propre mouvement, se portoit à convoquer les Etats. En conséquence de ces résolutions, la Cour adressa des Lettres patentes aux Parlemens, & l'on répandit dans toutes les provinces du Royaume une déclaration, dans le préambule de laquelle le Roi se plaignoit vivement, de ce que sans avoir donné la moindre occasion à ses Sujets, un grand nombre d'entre eux s'étoit révolté contre sa Personne. Il en rejettoit ensuite, en termes assez clairs, la faute sur la témérité des Huguenots, qui oubliant la foi qu'ils avoient promise à Dieu, & l'amour qu'ils devoient à leur Patrie, ne pensoient qu'à troubler la tranquillité publique. Qu'au reste, sachant qu'il est du devoir d'un Prince clément d'agir avec la tendresse & l'indulgence d'un Pere, il étoit disposé à pardonner à tous ceux qui reconnoissant leur faute se retireroient paisiblement chez eux, pour y vivre dans l'ordre prescrit par l'Eglise Catholique, &

» minution, ainsi qu'il est aisé de le re-
 » connoître dans les procès-verbaux des
 » derniers Etats tenus en 1614 ». *Plai-*
doyer de M. de Lamoignon de Blancmesnil
du 14 Janvier 1719. cité dans l'Atreg. chro-
nolog. de l'Hist. de France de M. le Prési-
dent Henault. II. Part. pag. 470. Davila
 lui-même reconnoît que les Etats-Géné-
 raux assemblés à Orléans en 1560. par
 François II. furent après la mort de ce
 Prince dissous sans aucune opposition par
 Catherine de Médicis & par le roi de Na-
 varre. *On leur fit insinuer, dit-il, que leurs*
pouvoirs étoient expirés par la mort du Roi.
 Mais ce furent eux-mêmes qui firent cette
 représentation, & qui demanderent que
 l'on renouvellât leurs pouvoirs pour les

rassembler à Pontoise, ainsi qu'on l'avoit
 proposé. Il fut arrêté que les Députés con-
 tinueroient d'agir en vertu de leurs com-
 missions; sur le principe que par la loi du
 Royaume, le mort saisit le vif, que l'au-
 torité royale ne meurt point, qu'elle passe
 sans interruption du Roi défunt à son
 successeur légitime. Tant on étoit persua-
 dé de part & d'autre que loin d'être sus-
 pendue pendant l'assemblée des Etats, la
 souveraineté de nos Rois n'en est ni affoi-
 blie, ni limitée. Il y parut bien en 1588.
 durant les derniers Etats de Blois, où
 malgré le crédit des Guises & de leurs
 partisans, Henri III. agit avec plus de
 vigueur & de fermeté que n'avoient fait
 ses prédécesseurs les plus absolus.

dans la fourniffion dûe aux Magiftrats ; qu'il interdifoit aux Parlemens toute nouvelle recherche pour le paffé fur l'article de la Religion , & leur enjoignoit de veiller avec la dernière févérité à empêcher par la fuite de pareils défordres & toute affemblée illicite , & qu'enfin il defiroit travailler au bonheur de fes peuples , & réformer les abus introduits dans le gouvernement. Qu'à ces caufes il avoit réfolu d'affembler à Fontainebleau tous les Princes & les Notables de fon Royaume , afin d'y prendre leurs avis fur les befoins urgens de l'Etat. Il accorderoit à tous fes Sujets pleine liberté d'y venir en perfonne ou par députés , ou d'y envoyer des mémoires , pour expofer leurs griefs , avec promeffe de les écouter favorablement , & d'avoir égard à leurs demandes autant que l'équité & la raifon le permettoient.

Ces déclarations & d'autres femblables qu'on eut foin de femer par - tout , jointes à la diffimulation qu'employoit adroitement la Cour , affoupirent beaucoup les défiances des Grands. Ils crurent que la Reine mere & les Guifes effrayés du premier coup de main de la conjuration ; & redoutant plus que jamais de nouveaux troubles , étoient difpofés à fatisfaire d'une maniere honorable & décente les Princes mécontents , & à réformer le gouvernement , en leur rendant les places & les dignités qu'ils réclamoient. Cependant on avoit ôté au Prince de Condé les gardes qui l'obfervoient , en lui laiffant toute liberté de demeurer à la Cour , ou de s'en éloigner. Le Roi & la Reine affectoient de lui marquer toute la bienveillance propre à l'appaifer. Agité de vives inquiétudes , le Prince étoit dans une étrange perplexité , il ne pouvoit refter à la Cour fans rifque , ni la quitter fans s'avouer coupable. Dans cette incertitude il réfolut de fonder en quelque maniere que ce fût la volonté du Roi , & de démêler , s'il étoit poffible , les intentions de la Reine & des Guifes. Pour cet effet , il entra un jour au confeil fecret où les Princes du Sang ont coutume d'être admis , & s'efforça d'y prouver par un difcours véhément que fa confcience ne lui reprochoit nul mauvais deffein ni contre le Roi , ni contre la Reine , & que comme on pouvoit refufer de l'en croire fur fa parole , il étoit prêt à juftifier la fincérité

de ses intentions, & à soutenir son innocence, les armes à la main, contre quiconque oseroit l'accuser d'avoir trempé dans la conspiration. Ces paroles équivoques désignoient les Princes Lorrains; mais le Duc de Guise n'y opposa que la plus profonde dissimulation; & sans s'écarter du plan qu'on avoit formé, il répondit, que persuadé, comme il l'étoit, de la candeur & de la générosité du Prince, il s'offroit à lui servir de second, & à exposer ses jours pour le défendre, dès que quelqu'un accepteroit le défi. Ces discours & ces protestations étoient soutenues de tant d'artifices, que les plus défiants & les moins crédules s'y laissoient surprendre. Le Prince toujours en proye aux mêmes inquiétudes, & qui ne se croyoit pas en sûreté, pensant en avoir assez fait pour sa justification, partit de la Cour, & se rendit avec une extrême diligence en Béarn auprès du Roi de Navarre.

On employa le même art pour amuser le Connétable, l'Amiral & les autres, soit en leur écrivant des lettres affectueuses, soit en les honorant de quelque emploi de confiance. Le gouvernement n'étoit pas moins attentif à prévenir de nouveaux troubles dans les Provinces. On répandit des troupes dans celles qui étoient les plus suspectes. Les Gouverneurs & les Magistrats eurent ordre de veiller dans leurs départemens avec toute l'exacritude possible à empêcher ces assemblées secretes où se formoient les complots des Protestans; & sous prétexte d'observer ces derniers, on épioit la conduite de tous les particuliers, de quelque qualité ou condition qu'ils fussent. On rassembla auprès de la personne du Roi où le péril & le soupçon étoient plus grands, les compagnies de gens d'armes des Ducs d'Orléans & d'Angoulême les freres, commandées par des chefs affidés; celles du Duc de Guise, du Duc d'Aumale son frere, des Ducs de Lorraine, de Nemours, & de Nevers, des Princes Louis de Gonzague, & François d'Est, du Maréchal de Brissac, du Vicomte de Tavannes, du Comte de Crussol & du sieur de la Brosse. Celles du Prince de Condé & du Connétable s'y joignirent & furent postées de maniere que toutes les autres pouvoient les observer de près. Ces troupes se montoient à mille lances, & avoient leurs quartiers aux environs

FRANÇOIS II.
1560.

du lieu où se trouvoit la personne du Roi. L'on renforça aussi la garde (a) ordinaire de deux cens arquebusiers à cheval commandés par Richelieu, homme intrépide & tout dévoué aux intérêts de la Cour.

On avoit déjà notifié l'assemblée de Fontainebleau aux Princes, aux Ministres, à plusieurs Prélats & Seigneurs distingués par leur mérite ou leur naissance. La Reine & les Guises continuoient toujours à affecter plus de consternation & d'allarmes pour l'avenir, que de résolution d'user de vengeance & de sévérité. Trompés par ces apparences, les conjurés se flattoient d'introduire aisément dans le Ministère un changement conforme à leurs vûes. Sur ces entrefaites mourut le Chancelier (a) Olivier. Il fut remplacé par (b) Michel de l'Hôpital, qui joignoit à une érudition profonde une expérience consommée dans les affaires. Son génie pénétrant & fécond en ressources lui mérita cette dignité. Le Roi le choisit comme l'homme le plus capable d'assurer le succès des projets que l'on méditoit. La Reine eut néanmoins assez de peine à l'élever à cette éminente dignité; les Guises la demandoient pour Louis de Morvilliers, qui ne le cédoit à son concurrent ni en crédit ni en prudence; mais qui feignit de ne point ambitionner cette place, pour ne pas s'attirer l'inimitié de Catherine de Médicis. Elle commençoit à redouter la trop grande élévation des Guises, & n'étoit pas fâchée de confier cette importante Charge à

(a) Cette garde d'Arquebusiers à cheval fut créée dans le temps même de la conjuration d'Amboise. Les uns disoient que les Guises l'avoient instituée pour la sûreté de la personne du Prince; mais les autres pensoient qu'ils n'avoient songé en effet qu'à leur propre conservation. Quoi qu'il en soit, on ne peut gueres proprement appeller cette garde, *la Garde ordinaire*. Il y avoit alors les compagnies Ecoissoises à qui ce nom convenoit mieux. D'ailleurs il paroît par ce que M. de Thou raconte de Richelieu, que lui ni sa troupe n'étoient pas toujours à la Cour.

(b) On prétend que les sévérités exercées

à Amboise avancerent ses jours, & qu'à la mort il laissa échapper en présence du cardinal de Lorraine quelques reproches qui donnoient à entendre qu'on lui avoit fait violence. *De Thou, Liv. XXIV.*

(c) Michel de l'Hôpital, fils d'un Médecin de la Duchesse de Lorraine, ne parvint au rang suprême de la Magistrature qu'après avoir passé successivement par tous les honneurs de la Robe. Il avoit été Conseiller au Parlement, Président de la Chambre des Comptes, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat & Chancelier de Marguerite de France Duchesse de Savoie.

Id. ibid.

un Sujet entierement dévoué à ses intérêts , & d'ailleurs capable de soutenir le poids du Gouvernement dans ces circonstances critiques. Ce choix avoit suspendu les affaires pendant quelques jours ; dès qu'il fut décidé , on ne différa pas davantage l'exécution des projets que l'on avoit conçus. Le Roi escorté des compagnies dont on a parlé & de toute sa Cour en armes , partit d'Amboise , & se rendit à Fontainebleau pour y tenir l'assemblée qu'il avoit convoquée , & dont chacun attendoit l'issue avec une si vive impatience. Deux jours après le Connétable y arriva accompagné de François de Montmorenci maréchal de France & de Henri de Damville ses fils , de l'Amiral , de Dandelot , & du cardinal de Châtillon ses neveux , du Vidame de Chartres , du Prince de Portien , & d'une troupe de Partisans si leste & si nombreuse que dans une place ouverte , comme Fontainebleau , ils n'avoient rien à craindre des forces du Roi ni de la puissance des Guises. Les invitations de la Cour ne purent déterminer le prince de Condé ni le Roi de Navarre à s'y rendre. L'un extrêmement irrité , pensoit plus que jamais à brouiller de nouveau : l'autre résolu à ne paroître de long-temps à la Cour , avoit remis au Connétable & à l'Amiral le soin de leurs communs intérêts , & leur avoit envoyé la Sague son Secrétaire de confiance avec les instructions convenables.

Le jour fixé pour l'ouverture de l'assemblée, tout le monde se rendit dans l'appartement de la Reine mere. Le Roi exposa en peu de mots que son intention étoit de remédier aux troubles naissans , & de remettre dans l'ordre tout ce qu'on jugeroit susceptible de réforme. Il conjura ensuite tous ceux qui étoient présens de dire avec candeur & sincérité leur sentiment pour le bien public. La Reine mere dit les mêmes choses d'une maniere plus étendue. Elle exhorta tous les Membres de l'assemblée à proposer leur avis sans crainte , puisqu'ils n'avoient été convoqués que dans l'intention de remédier aux besoins présens de l'Etat , & d'en assurer le repos à l'avenir. La harangue du Chancelier de l'Hôpital fut plus longue , & roula sur les mêmes objets qu'il particularisa davantage. Il dit que le Roi & les Seigneurs de son Conseil pensoient que les troubles du Royaume venoient de

FRANÇOIS II.
1960.

Assemblée de
Fontainebleau.

FRANÇOIS II.
1560.

deux causes. Premièrement, de la diversité de religion. Secondement, des impôts excessifs que les Rois ses prédécesseurs avoient mis sur les peuples : que Sa Majesté desiroit qu'on s'expliquât particulièrement sur ces deux articles, pour travailler à la réunion des esprits, & à l'amortissement des dettes de l'État, sans accabler de nouveau les Sujets : mais en indiquant les moyens convenables de les décharger & de les soulager : enfin, que si l'on apercevoit quelque autre abus dans le gouvernement, Sa Majesté permettoit de le représenter avec franchise & liberté, & de remontrer tout ce qu'on jugeroit à propos pour rétablir le bon ordre dans l'État. Après ces préliminaires, le Duc de Guise (b) rendit compte du militaire & de toutes les autres parties qui concernoient sa Charge, & le Cardinal de Lorraine fit un détail exact de l'État des finances. Ces discours qu'on jugea nécessaires pour préparer les esprits, remplirent toute la première séance.

Le lendemain, avant que l'on commençât à opiner, l'Amiral plus entêté que jamais de ses desseins, entreprit d'intimider par un coup d'éclat la Reine mere & les Guises. Il résolut de faire montre du nombre & des forces des Huguenots, malgré l'échec qu'ils venoient de recevoir à Amboise, afin de forcer la Cour à travailler efficacement à la réformation qu'elle promettoit, & de se concilier la faveur & l'affection des Calvinistes. S'étant levé pour cet effet, il s'approcha du Roi & lui présenta un écrit, en disant, assez haut pour être entendu de tout le monde, que c'étoit une Requête (b) que ceux de la Religion réformée l'avoient chargé de présenter à Sa Majesté, fondés sur la foi des Edits par lesquels elle permettoit à tous ses Sujets de lui exposer leurs griefs. Il ajouta qu'elle n'étoit à la vérité soucrite de personne ; mais que si le Roi l'ordonnoit, elle seroit bien-tôt signée par cent cinquante mille hommes. Le Roi déjà formé

(a. Selon M. de Thou, le Duc de Guise ne parla qu'après Mont-Luc, Evêque de Valence, Marillac, Archevêque de Vienne, & même après l'Amiral de Coligni dont il s'attacha à refuter le discours. Voyez cet *Histoire*, Liv. XXI.

(b. Elle est insérée, ainsi qu'une autre à

la Reine mere, dans les Mémoires de Condé, tom. 2. pag. 645. & suiv. sous ce titre : *Deux Requêtes de la part des fidèles de France, qui desinent de vivre selon la réformation de l'Évangile, données pour présenter au Conseil tenu à Fontainebleau au mois d'Août. M. D. LX.*

par les Leçons de sa mere dans l'art de dissimuler , reçut l'écrit avec bonté , & loua le zèle & la confiance de l'Amiral à faire parvenir jusqu'à sa personne les remontrances de ses Sujets. L'Aubépine secrétaire d'Etat en ayant fait lecture, on reconnut que c'étoit une requête des Huguenots , où après de longs détours ils demandoient en substance la liberté de conscience , & la permission d'avoir des temples dans chaque ville , pour y tenir leurs prêches. Après cette lecture , l'Amiral reprit sa place , & les murmures que sa démarche avoit causés , selon les différentes inclinations des assistans , étant apaisés , on ordonna que chacun diroit son avis à son rang. Le Cardinal de Lorraine naturellement impétueux , & à qui les devoirs de son état imposent une nouvelle obligation de l'être encore davantage dans cette circonstance , ne put s'empêcher de répondre au contenu de cette Requête : il la qualifia de séditeuse , d'insolente , de téméraire & d'hérétique , & conclut que , si pour intimider la jeunesse du Roi , l'on avoit avancé que cet écrit seroit signé par cent cinquante mille rebelles , il répondoit d'un million de bons citoyens prêts à repousser l'audace des factieux & à faire respecter l'autorité Royale. L'Amiral voulut répliquer, il se seroit peut-être élevé entre eux une contestation très-vive , qui eût pû déconcerter les projets de la Cour , si le Roi n'eût imposé silence à tous les deux , & ordonné que chacun continuât à opiner , comme on avoit commencé.

Quant aux différends de Religion , ceux qui avoient du penchant au Calvinisme , dont plusieurs même parmi (a) les Prélats , avoient déjà succé le poison , proposoient de demander au Pape un Concile général , libre , où l'on pût discuter & décider d'un commun consentement les matieres

(a) On comptoit entre autres Jean Caraccioli , Evêque de Troyes , qui se fit réordonner par les Protestans & fut privé de son évêché , le Cardinal de Châtillon , & Jean de Mont-Luc , Evêque de Valence. Ce dernier qui avoit beaucoup d'esprit & d'éloquence faisoit le préche aux filles d'honneur de la Reine & à d'autres Dames de la Cour. Le connétable de Montmorenci qui en fut averti vint un jour troubler ces conventicules avec une sévérité qui effraya cet Evêque devenu Prédicant. Ses sentimens étoient ouvertement décidés pour les Huguenots , comme on le peut voir par la harangue qu'il fit à l'assemblée de Fontainebleau. Elle est insérée dans les Mémoires de Condé , tom. 1. pag. 555. & par la Popelinere , Liv. VI.

 FRANÇOIS II.
 1560.

controvertées ; que si le souverain Pontife refusoit d'en accorder un, tel que l'exigeoit le besoin présent & la satisfaction de tous les partis ; le Roi devoit à l'exemple de quelques-uns de ses plus sages prédécesseurs, assembler un Concile national, où sous sa protection on termineroit ces différends. Mais le Cardinal de Lorraine & tous les bons Catholiques, qui composoient la plus grande partie de l'assemblée répondirent qu'on n'avoit pas besoin d'autre Concile que de celui que le Pape avoit convoqué depuis long-temps, & qui venoit de reprendre ses sessions à Trente ; que suivant les Canons & l'ancien usage de l'Eglise, il étoit libre à chacun d'y recourir & de remettre à la décision des Juges naturels & compétens les disputes qui concernoient la foi ; ils ajoutoient, que convoquer un Concile national, pendant qu'on en tenoit un général, ce seroit introduire un schisme dans le Royaume, pour servir le caprice d'un petit nombre de désespérés ; qu'il étoit inutile de remettre en question les matières contestées, puisque le Concile de Trente, après un mûr examen de la doctrine des Novateurs opposés à l'Eglise Romaine, l'avoit déjà reprouvée & condamnée dans la plupart de ses dogmes. Qu'au lieu de multiplier les désordres, & d'augmenter la confusion, par l'espérance & la disposition d'un nouveau Concile ; il falloit s'appliquer à éteindre ces disputes dans le Royaume, par les meilleures voies qu'on pourroit imaginer : qu'après tout, si le relâchement des Ecclésiastiques & les abus qui s'étoient glissés dans le gouvernement des Eglises, de France, exigeoient une réforme & des réglemens plus sévères, il seroit bon de convoquer une assemblée de Prélats & de Théologiens, qui, sans traiter de la foi, travailleroit de concert au rétablissement de la discipline. La plus grande partie de l'assemblée goûta cet avis qui réunit enfin tous les suffrages. Quant à ce qui regardoit le gouvernement de l'Etat, après une infinité de propositions & de raisonnemens suggérés par la variété des intérêts, Jean de (a) Montluc Evêque de Valence, proposa par ordre se-

(a) Dans la harangue dont nous venons de parler, l'Evêque de Valence proposa bien la tenue d'un Concile général ou national pour remédier aux maux de la re-

cret de la Reine, la tenue des Etats généraux; & les deux partis y consentirent tous d'une voix. Le Connétable, l'Amiral & leurs partisans, par l'espérance d'obtenir un changement dans le ministère, la Reine mere & les Guises, parce qu'ils voyoient les choses s'acheminer d'elles-mêmes au but qu'ils s'étoient proposé. Lorsqu'on eut cessé d'opiner, le Roi par la bouche de son Chancelier, remercia les Seigneurs de l'Assemblée. Ensuite les secrétaires d'Etat expédièrent des Lettres patentes à toutes les provinces du Royaume, avec ordre d'envoyer, dans le cours du mois d'Octobre suivant, leurs députés (a) à Orléans, pour y tenir les Etats généraux. On adressa de pareils ordres aux principaux Prélats de s'assembler à Poissi au mois de (b) Février, pour réformer d'un consentement unanime les abus introduits dans le Clergé, & prendre des mesures pour envoyer au Concile de Trente un nombre suffisant d'évêques François.

L'assemblée étant finie, on laissa à ceux qui s'y étoient trouvés, la liberté de retourner chez eux, en les invitant de se rendre à Orléans, pour assister aux Etats. La Sague secrétaire du roi de Navarre reprit le chemin de Béarn, chargé de lettres & de commissions pour son Maître de la part du Connétable, de l'Amiral, & de leurs adhérens. A peine étoit-il arrivé à Etampes que la Reine le fit arrêter & ramener à la Cour saisi de tous ses papiers. Ils ne contenoient que des complimens généraux, ordinaires entre amis. La Sague interrogé nia d'abord qu'il eût d'autre commission que celles

FRANÇOIS II.

1560.

Résolution prise de tenir les Etats-Généraux.

Le Roi les convoque à Orléans.

ligion, mais on n'y rencontre pas un mot sur l'assemblée des Etats-Généraux. Selon M. de Thou, ce fut Marillac, Archevêque de Vienne, qui opina après Mont-Luc, & proposa cet expédient. Voyez cet Historien, Liv. XXV.

(a) La Cour rendit à Fontainebleau un Edit en date du 26 Août qui indiquoit pour le 10 de Décembre la tenue des Etats du Royaume à Meaux. Ils furent depuis indiqués à Orléans. *Le Thou*, Liv. XXV.

(b) Selon le même Historien, l'Edit du mois d'Août portoit que les Evêques se trouveroient le 10 de Janvier en un lieu que le Roi leur marqueroit, pour délibé-

rer sur la manière de tenir un Concile national. Mais on trouve dans les Mémoires de Condé, tom. I. pag. 578. des Lettres-Patentes du Roi aux Evêques, Prélats & autres Ministres des Eglises de son obéissance, pour se trouver en la ville de Paris le vingtième de Janvier prochain; pour conférer ensemble, consulter & résoudre ce qu'ils aviseront digne d'être proposé au Concile général, & néanmoins en attendant la célébration d'icelui, réformer & retrancher les abus, lesquels peu-à-peu auroient été introduits en la maison de Dieu, &c. Ces Lettres sont données à Saint-Germain en Laye le 10 Septembre 1560.

FRANÇOIS II.

1560.

qu'articuloient ses dépêches. Mais dès qu'on l'eut conduit dans l'endroit où l'on donne la torture aux criminels, pour tirer de sa bouche la vérité, par la force des tourmens, il ne voulut pas s'y exposer & avoua, que le dessein du Prince de Condé, dans lequel le Roi de Navarre entroit en quelque sorte, étoit de partir de Béarn, sous prétexte de se rendre à la Cour & de s'emparer sur son passage des principales villes du Royaume, de se rendre maître de Paris par le moyen du Connétable & du Maréchal de Montmorenci son fils, qui en avoit le gouvernement; de faire ensuite révolter la Picardie par les intrigues de Senarpont & de Bouchavannes; la Bretagne par celles du duc d'Estampes, qui en qualité de Gouverneur y avoit un parti puissant. Il déclara que le Prince devoit ensuite venir à la Cour, à la tête de toutes les forces des Huguenots; obliger les Etats à éloigner du ministère la Reine mere & les Guises, à déclarer que le Roi ne pourroit être majeur qu'à vingt-deux ans, & enfin à lui donner pour Tuteurs & Régens du Royaume le Connétable, le Prince de Condé & le Roi de Navarre. La Sague ajouta (o) qu'en mouillant d'eau l'enveloppe des lettres du Vidâme de Chartres qu'on lui avoit enlevées, on y verroit par écrit tout ce qu'il venoit de révéler. L'aveu de la Sague & ces écrits dévoilerent les nouveaux complots des conjurés. Mais plus les Princes mécontents augmentoient les forces de leur parti & paroissoient déterminés à remuer tout de nouveau; plus la Cour apportoit de précautions & de vigilance à prévenir leurs desseins. En continuant à dissimuler, elle s'attacha sous différens prétextes & par des raisons spécieuses, à attirer auprès de la personne du Roi, ou à éloigner des Provinces suspects ceux, qui, d'intelligence avec les Princes du Sang, pouvoient les porter à la révolte. Ainsi l'on retint à la Cour par des délais artificieux le Duc d'Estampes qu'on avoit rappelé sous prétexte de l'envoyer en Ecosse en qualité de

^a Ce ne fut point dans ses dépositions devant les Commissaires nommés pour l'interroger, mais par un avis particulier donné aux Guises que la Sague révéla ce mystère. Le complot des ennemis des Princes Lorrains se trouva sur l'enveloppe des lettres du Vidâme de Chartres, & écrit de la propre main de Fremin-d'Ardoy, secrétaire du Connétable. Voyez de Thou, Liv. XXV.

Viceroi. On empêcha de même le soulèvement de Picardie, en créant Senarpont lieutenant du Maréchal de Brissac, & en le mandant pour recevoir de nouveaux ordres relatifs à sa Charge. On amusoit également tous les autres par divers délais, & par des excuses ou des prétextes. Mais les remèdes étoient bien foibles contre un mal si violent & presque désespéré. Les Huguenots encouragés par les premières démarches qu'on avoit faites auprès d'eux pour la conjuration d'Amboise, & par la déclaration que l'Amiral venoit de faire à Fontainebleau, excitoient des troubles dans tout le Royaume, & résistoient ouvertement aux Magistrats. Ils avoient pris les armes en plusieurs endroits pour faire soulever les Provinces, s'emparer des places fortes & s'en faire une retraite. Enfin ils avoient porté les choses à une telle extrémité que la Cour ne recevoit de toutes parts que des plaintes & des nouvelles de leurs excès. Mais une entreprise plus considérable & plus hardie que toutes les précédentes, hâta l'exécution des desseins formés par le Gouvernement.

Le Prince de Condé, qu'une ambition insatiable, son inquiétude naturelle, & les remords de sa conscience précipitoient toujours dans les partis les plus violens, avoit résolu de s'emparer d'une place forte, dans quelque province du Royaume que ce pût être, pour s'en faire un azile à lui-même, & assurer à son parti une place d'armes, quand il seroit obligé de les prendre. Parmi celles où il entretenoit des intelligences, il n'en trouvoit point de plus avantageuse que Lyon. Son étendue, ses richesses, sa situation au confluent de deux rivières, sa proximité soit avec Genève, le centre du Calvinisme, soit avec la frontière, lui persuadoient qu'il y pourroit recevoir de prompts secours des Princes Protestans d'Allemagne & des cantons Suisses, ou trouver, en cas d'échec, une retraite sûre hors du Royaume. Messieurs de Maligny attachés depuis long-temps à ses intérêts, lui avoient gagné plusieurs des principaux de cette ville, où le commerce attire un grand nombre d'étrangers de toute nation. D'ailleurs, elle étoit remplie de partisans secrets du Calvinisme, à cause du voisinage de Genève. Lorsque les Agens du Prince se crurent assez forts dans Lyon, pour y

FRANÇOIS II.

1560.

exciter une révolte , ils y introduisirent secrètement des soldats défarmés , & d'autres gens de leur parti , qui prenant tout-à-coup les armes , devoient s'emparer des Ponts , de l'Hôtel-de-Ville , & se rendre enfin maîtres de la Place , avant qu'on pensât à les prévenir. Le maréchal de Saint-André étoit alors gouverneur de Lyon. Appelé depuis quelque temps à la Cour au sujet des troubles ; il avoit laissé dans cette ville l'Abbé (a) d'Achon son neveu , pour y commander en son absence. Les Négocians Catholiques dont la fortune & le commerce ne pouvoient se soutenir qu'à l'abri de la tranquillité éventerent les desseins des Huguenots , & avertirent d'Achon du temps qu'ils avoient fixé pour leur exécution. C'étoit la nuit du quatre au cinq de Septembre. Il ordonna à (b) Prost premier Echevin , de poster trois cens arquebusiers aux ponts du Rhône & de la Saône , & d'investir la partie de la ville qui est située entre ces deux rivières , & que les conjurés avoient choisi pour rendez-vous. Les deux Maligny , qui pressentirent le dessein des Catholiques , ne voulant pas se laisser attaquer les premiers , profiterent de l'obscurité de la nuit , pour prévenir avec autant de hardiesse que de promptitude les troupes du Gouverneur. Ils s'emparerent du pont de la Saône , où dans un grand silence ils dresserent une embuscade , espérant de mettre aisément en désordre les Catholiques épouvantés d'une attaque si brusque , & de s'emparer de l'autre partie du pont , de la place & de tous les postes les mieux fortifiés de la ville. Ils furent trompés dans leur attente. Dès le premier choc les Catholiques combattirent en bon ordre & de pied ferme. Continuellement rafraîchis par de nouveaux détachemens que le Gouverneur envoyoit à leur secours ; ils poussèrent si vivement les conjurés , que le reste de leurs complices découragé par cet obstacle , n'osa ni remuer , ni éclater. Au point du jour , les Maligny fatigués d'un combat qui avoit duré toute la nuit , sortirent avec une partie de leurs gens par

(a) D'Achon , neveu du maréchal de S. André, Abbé de Savigny & depuis Archevêque d'Arles.

(b) M. de Thou le nomme *Proti* , Commandant de la Ville , c'est-à-dire Colonel de la milice bourgeoise. *Hist. Liv. XXI.*

une porte qui étoit derrière eux, & que le Gouverneur avoit eu la précaution de faire ouvrir, pour faciliter leur retraite, & ne pas augmenter le danger en les réduisant au désespoir : les autres se dispersèrent ou se cachèrent dans les maisons, & délivrèrent ainsi la ville du péril qu'elle avoit couru. Le Gouverneur manda sur le champ les troupes qui étoient en quartier dans le voisinage ; & ayant fait une exacte perquisition des conjurés, il en condamna une partie à la potence pour intimider les Huguenots par cet exemple de sévérité ; il envoya les autres sous bonne garde à la Cour, où leurs dépositions servirent aux informations que l'on y faisoit contre les Princes mécontents.

Dès que la Cour fut informée de cette entreprise, le Roi résolu de ne plus laisser aux mécontents le loisir d'en former de nouvelles, partit de Fontainebleau (a) accompagné des mille lances dont nous avons parlé, & de deux régimens de vieille infanterie revenus depuis peu de Piémont & d'Ecosse. Il prit le chemin d'Orléans, pressant les députés des Provinces de s'y rendre. La Nation Française est divisée en trois ordres ou états, le Clergé, la Noblesse, & le Peuple. Ces trois ordres sont distribués en trente districts ou juridictions appelées Bailliages, ou Sénéchaussées. Lorsqu'on doit tenir l'assemblée des États généraux, ils se rendent dans la capitale de leurs Provinces, où ils élisent chacun séparément un député qui assiste au nom de son ordre à l'assemblée générale, & qui entre dans toutes les délibérations relatives aux intérêts particuliers de chacun des trois ordres & au bien général de l'Etat. Chaque Bailliage fournit trois députés, le premier pour le Clergé, le second pour la Noblesse, & le troisième pour le Peuple, sous le nom plus honorable de Tiers-Etat. Tous ces députés rassemblés en présence du Roi, des Princes du Sang, & des officiers de la Couronne, forment

FRANÇOIS II.

1560.

Etats généraux.

(a) La Cour avoit quitté Fontainebleau dès le commencement de Septembre pour se rendre à Saint-Germain en Laye où elle séjourna quelque temps, comme il paroît par les Lettres-patentes adressées au Clergé & par divers actes du Conseil donnés dans cette dernière ville, d'où le Roi ne partit que le 12 d'Octobre avec son armée pour aller à Orléans. Voyez le Journal de Pierre Brulart, inséré dans les Mém. de Condé, tom. I. pag. 22.

FRANÇOIS II.

1560.

le corps des États généraux & agissent au nom de la Nation dont ils représentent le pouvoir & l'autorité. Quand le Roi est majeur & qu'il assiste aux États, les députés ont le pouvoir de consentir à ses demandes, de proposer ce qu'ils jugent nécessaire pour le bien des différens ordres de l'État, de faire leurs soumissions au nom du peuple à de nouveaux impôts, d'établir & d'accepter de nouvelles loix, & de nouveaux réglemens; mais lorsque la minorité du prince ou quelque autre incapacité l'empêchent de gouverner par lui-même, les États ont droit, en cas de contestation, d'élire les régens du Royaume, de nommer aux principales charges, de former un conseil; & si la postérité masculine vient à manquer dans la maison Royale, ils peuvent élire un nouveau Souverain, en suivant toutefois les dispositions de la loi Salique. Excepté ces cas de nécessité, les Rois sont dans l'usage d'assembler les États généraux dans les circonstances urgentes, & de se déterminer suivant leur avis dans les affaires les plus importantes. En effet, quelle force les résolutions du Prince ne tirent-elles pas du concours de ses Sujets? Quoi de plus conforme au véritable esprit du gouvernement Monarchique que cette harmonie entre le Souverain & les peuples! jamais la tenue des États n'avoit été plus nécessaire que dans les conjonctures présentes, où les jalousies des Grands, & les différends de religion troubloient tout le Royaume & demandoient les plus prompts remédes.

Sur les ordres réitérés de la Cour, les députés des Provinces s'étoient rendus à Orléans, dès le commencement d'Octobre, & le Roi y étant arrivé en personne, accompagné de la plûpart des Seigneurs & des grands Officiers de la Couronne, on n'y attendoit plus, pour pouvoir ouvrir les États, que les Seigneurs mécontents. Le Connétable & ses fils étoient à leur ordinaire à Chantilly. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé restoient toujours en Béarn. Le Roi leur avoit écrit (a) à tous pour les inviter à se trouver aux États, & ils ne refusoient pas ouvertement d'obéir, mais ils imagi-

Les Princes de Bourbon refusoient de s'y rendre.

(a) Voyez les lettres du Roi François II. au Roi de Navarre données à Fontainebleau le 30 d'Août 1560. pour lui faire amener à Orléans M. le Prince de Condé son frere. *Mém. de Condé*, tom. 2. pag. 572.

noient prétextes sur prétextes pour s'en dispenser, & gagner du temps. Ces délais affectés inquietoient fort le Roi & le Ministère. On craignoit avec raison que le refus des Princes du Sang, fondé sur leur propre défiance, ou sur quelque avis certain de ce qu'on machinoit contre eux, ne fit échouer tant de projets & de préparatifs uniquement appuyés sur l'espérance qu'ils assisteroient aux Etats. Le Prince de Condé, à ne consulter que les mouvemens de sa conscience, ne pouvoit douter que l'on n'eût tiré soit des prisonniers d'Amboise, soit de la Sague, soit des conjurés arrêtés à Lyon, des lumieres suffisantes pour découvrir ses desseins. Il en avoit conçu de si violens soupçons, qu'aucun motif n'étoit capable de le déterminer, à se remettre une seconde fois à la discrétion de la Cour où ses ennemis étoient tous puissans. Mais le Roi de Navarre, pensoit tout différemment. Moins coupable ou plus crédule que son frere, il croyoit, qu'en allant aux Etats ils y obtiendroient sans peine cette réforme dans le gouvernement qui leur avoit déjà coûté tant de travaux, au lieu qu'en refusant de s'y rendre, ils trahiroient leurs propres intérêts, & laisseroient le champ libre à l'ambition & aux violences des princes Lorrains. Il ne pouvoit se persuader que sous les yeux de toute la Nation assemblée, un Roi à peine sorti de l'enfance, une Princesse Italienne & deux Etrangers osassent tremper leurs mains dans le sang des Princes de la maison Royale, que les Monarques les plus absolus & les plus vindicatifs avoient toujours regardé comme sacrée. Tous ces motifs le déterminoient à se rendre aux Etats, avec le Prince, auquel il représenta qu'infailliblement on le condamneroit sans l'entendre, s'il s'opiniâtroit à ne point paroître à la Cour; au lieu qu'en s'y présentant, & mettant dans ses intérêts les députés des Etats, il y avoit tout lieu d'espérer que si, en le jugeant à la rigueur, on blâmoit ses démarches, l'équité de ses prétentions leur prêteroit quelque couleur favorable, & qu'à toute extrémité, sa naissance lui en obtiendrait le pardon. Tous les confidens & les partisans des Princes appuyoient cet avis, à l'exception de la femme & de la belle mere du prince de Condé qui le rejetterent constamment, & jugerent qu'il n'y alloit pas moins,

FRANÇOIS II.

1560.

Le Roi les y
détermine.

que de sa vie, & que de tous les partis, celui qu'on proposoit étoit évidemment le plus dangereux.

Au milieu de ces irrésolutions le Roi leur dépêcha le comte de Crussol, & ensuite le maréchal (a) de Saint-André, pour les engager à se rendre à Orléans. Ces Seigneurs leur remontrèrent, qu'une assemblée si respectable, & qui occasionnoit tant de dépense au Roi & à la Nation, n'avoit été conyoquée qu'à leur considération, & pour satisfaire à leurs plaintes & à leurs demandes; qu'on y devoit délibérer sur les moyens de réformer le gouvernement; & d'appaïser les disputes de religion, matieres si importantes, qu'on ne pouvoit les décider, sans la présence & le concours des Princes du Sang: que si les Princes de Bourbon, après avoir tant de fois demandé que l'on réformât le Gouvernement, & qu'on examinât la cause des Huguenots, refusoient d'assister aux Etats assemblés à cet effet, il sembleroit qu'ils avoient voulu jouer le Roi, & insulter à la majesté d'une assemblée qui représentoit le corps de la Nation; qu'ils ne devoient par la suite imputer qu'à eux-mêmes la juste exclusion qu'on leur donneroit aux dignités & au gouvernement, puisqu'ils n'auroient pas daigné venir recevoir l'autorité que le Roi paroïsoit disposé à leur accorder, avec le concours des Etats: que cette conduite prouvant assez leur peu d'attachement au service du Roi, & au bien du Royaume, ils ne devoient pas s'étonner que l'on prît des résolutions fermes pour extirper les semences de discordes, & des desseins manifestes de troubler l'Etat. Que si le Roi étoit disposé à récompenser ceux qui lui marquoient de l'obéissance & de la fidélité; il étoit également déterminé à réduire à une soumission forcée, mais nécessaire, ceux qui entreprenoient de résister à ses volontés, & d'exciter à la révolte les villes & les provinces du Royaume, crime dont il soupçonneroit les Princes de Bour-

(a) Jacques d'Albon, marquis de Frontac & seigneur de S. André, chevalier des ordres de S. Michel & de la Jarretiere, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur du Lyonois & Maréchal de France, connu sous le nom de Maréchal de S. André, & l'un des meilleurs Généraux de son temps. Sa faveur à la Cour & sa bravoure dans les armées le distinguèrent sous les regnes de Henri II. de François II. & de Charles IX.

bon, tant qu'ils négligeroient de s'en justifier, & que leur absence & leur opiniâtreté confirmeroit les bruits injurieux qu'on répandoit sur leur compte : que jusqu'à présent le Roi ni son Conseil n'y avoient point ajouté foi ; mais que Sa Majesté desiroit, pour l'honneur du Sang Royal, que les Princes donnassent des preuves de leur fidélité & de leur zèle pour le bien de l'État, & justifiassent la sincérité de leurs intentions aux yeux de toute la France, dont l'assemblée des États fixoit les regards & l'attention. Ces représentations firent peu d'impression sur l'esprit du Prince de Condé, résolu de ne pas risquer sa personne dans un lieu où ses ennemis pouvoient tout ; mais sa fermeté fut enfin contrainte de plier sous la nécessité. Le comte de Crussol étoit retourné à la Cour, rendre compte de l'éloignement que marquoit le Prince de venir aux États. Les Guises conseillèrent d'employer la force pour l'y déterminer, & la Reine qui desiroit d'étouffer la discorde, & de rétablir l'autorité de ses Enfants, ne s'opposa point à cette résolution. Le Roi prit donc le parti de les contraindre par la voye des armes. On envoya pour cet effet le maréchal de (a) Thermes en Gascogne, & l'on commença à former sous ses ordres une armée composée de la gendarmerie & de toute l'infanterie distribuée dans les Provinces voisines.

Les Bourbons étoient sans troupes, dépourvus de tout, & resserrés dans le Béarn, petite province au pied des Pyrénées, enclavée entre la France & l'Espagne. Ils ne doutoient pas que si d'un côté les troupes du Roi rassemblées en Gascogne & de l'autre celles du Roi d'Espagne, qui brûloit d'envahir les foibles restes de la Navarre, venoient à les attaquer, elles ne les subjugaient aisément & ne les dépouillaient de leurs États. Les soulèvemens que le Prince avoit excités en France n'avoient eu aucun succès. Il étoit en Béarn sans troupes & sans argent. Le Roi de Navarre qui ne vouloit exposer ni le reste de ses États, ni sa femme & ses

(a) De Thermes fut envoyé en Poitou avec deux cens Gendarmes seulement, pour s'opposer aux tentatives que les Princes pourroient faire sur Poitiers en passant par cette ville. *De Thou, Liv. XXI.*

in Lombray
1560

FRANÇOIS II.

1560.

Cardinal de Bourbon.

enfans qu'il avoit auprès de lui, céda à la nécessité plus puissante quelquefois que tous les conseils, & déterminâ en fin son frere au voyage d'Orléans, dans la persuasion générale où l'on étoit, que, sur-tout pendant les Etats, le Ministère ne prendroit aucune résolution violente contre eux, au lieu qu'en s'obstinant à demeurer en Béarn, ils s'exposoient à l'infamie qu'entraîne le nom de rebelles & à se perdre sans ressource. Le cardinal de Bourbon leur frere ne contribua pas peu à hâter cette résolution. La douceur & la facilité de caractère qu'il ne démentit jamais, son aversion pour les troubles, sa tendresse pour ses freres, & les insinuations de la Reine qui vouloit en venir à son but, l'engagerent à se rendre en poste en Béarn, dès qu'il eut appris les intentions & les préparatifs de la Cour pour presser le Roi de Navarre & le Prince de Condé de paroître aux Etats. Il leur exagéra d'une part le nombre des troupes destinées contre eux, & capables de les écraser : de l'autre, il les assura que le Roi & la Reine ne lui avoient marqué que des dispositions favorables & qu'un vif empressement de rétablir la concorde & la tranquillité publique. Ils laisserent donc la reine Jeanne & ses enfans à Pau, & partant tous trois avec une fuite peu nombreuse, pour ne pas inspirer de plus grands soupçons, ils prirent ensemble le chemin d'Orléans.

Le Connétable que la Cour affectoit de moins presser, parce qu'il étoit en lieu où on l'auroit pû forcer plus aisément, s'étoit mis en marche avec plus de confiance en apparence, mais en effet avec plus de précautions. Il n'avoit aidé les mécontents que de ses conseils, qui ne tendoient qu'à les engager à demander justice aux Etats, sans trâmer de conspirations ni exciter de revoltes. Un refus de venir à la Cour pouvoit fortifier les soupçons conçus contre lui, il usa donc d'artifice & de dissimulation pour différer son arrivée, & régler ses démarches, sur l'exemple des Princes. Arrivé à Paris, il y feignit d'être attaqué de fluxions & de goutte, & retourna à Chantilly pour se rétablir. Il se remit en route, mais sous prétexte que le changement d'air & le mouvement des voitures l'incommodoit, ce que sa vieillesse rendoit assez plautible, il marchoit à petites journées, s'éloignant

Le Connétable temporise & attend des circonstances plus favorables,

Touvent du grand chemin pour chercher des logemens commodes , où il faisoit de longs séjours , pour prolonger habilement le temps jusqu'à l'arrivée des Princes. Ses fils en l'engageant à hâter sa marche lui représentoient , que ni la Reine mere ni les Guises n'oseroient jamais rien attenter contre un homme aussi respecté qu'il l'étoit dans le Royaume. Le Connétable instruit par l'expérience , leur répondit que le Ministère pouvoit gouverner l'Etat à son gré , & sans obstacles , qu'il sembloit néanmoins s'en préparer d'inévitables de la part des Etats généraux : qu'une telle conduite cachoit quelque mystere qu'on dévoileroit avec un peu de patience. Cette réflexion judicieuse rallentit l'ardeur de ces jeunes Seigneurs , & le Connétable continua à temporiser.

Pendant le Roi de Navarre & le Prince de Condé avoient été reçus sur la frontiere par le Maréchal de Thermes , qui , sous prétexte de leur rendre les honneurs dûs à leur rang , les suivoit avec un gros corps de cavalerie , pour s'assurer des villes devenues suspectes par les dépositions de la Sague. En même temps il faisoit occuper par d'autres troupes de cavalerie & d'infanterie tous les chemins que les Princes laissoient derriere eux , de peur que changeant de résolution , il ne leur prît envie de retourner en arriere. Dès qu'on eut avis à la Cour , que les Princes étoient entrés dans le Royaume , & si bien observés par l'armée du Maréchal de Thermes , on arrêta tout-à-coup Jérôme Grollot bailly d'Orléans , accusé d'intelligence avec les Huguenots , pour faire révolter cette ville en faveur des Princes mécontents ; & par ordre du Roi l'on mit en prison le Vidâme de Chartres , qui formant toujours de nouvelles intrigues , avoit eu l'imprudence de rester dans la Capitale. On n'eut pas le même bonheur pour se saisir de Dandelot. Aussi prudent & souple à prévenir les dangers , qu'ardent & téméraire à former des complots , il se retira promptement sur les côtes de Bretagne , résolu de passer en Angleterre , en cas de nécessité. L'Amiral , dont l'adresse & la dissimulation avoient jus-

(a) A Ancenis en Bretagne où il possé- | tiere de la maison de Laval lui avoit ap-
doit de grandes terres que sa femme héri- | portées en mariage.

FRANÇOIS II.
1560.

qu'alors tout conduit, sans se découvrir, étoit d'abord venu des premiers aux Etats, à dessein d'y travailler en faveur de son parti. Le Roi & la Reine l'avoient reçu comme à l'ordinaire, avec bien-veillance. Il s'occupoit à fuivre de l'œil toutes les démarches de la Cour, & à en informer secrètement & avec d'extrêmes précautions le Connétable & le Roi de Navarre.

Tous les délais étoient expirés lorsque les Princes du Sang arrivèrent à Orléans, le vingt-neuf d'Octobre, sans que personne eût été les recevoir, à l'exception d'un petit nombre de leurs plus intimes (a) amis. Ils trouverent non-seulement les portes de la ville gardées, mais encore des corps-de-gardes & des batteries dressées dans les postes les plus forts, dans les carefours & dans les places : précautions que la Cour ne prend pas, même en temps de guerre. Ils passèrent au milieu de cet appareil formidable & parvinrent au logis du Roi, où l'on faisoit une garde plus exacte qu'au quartier général dans une armée. Arrivés à la porte, ils voulurent entrer à cheval dans la Cour, suivant le droit attaché à leur rang : il n'y avoit que le guichet d'ouvert, ils furent obligés de mettre pied à terre en pleine rue, & peu de personnes se présentèrent pour les recevoir & les saluer. On les conduisit chez le Roi. Ce Prince étoit entre le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine & environné de ses Capitaines des gardes. Il reçut le Roi de Navarre & le Prince de Condé avec une froideur bien différente de cette affabilité que les Rois de France ont coutume de marquer à tous leurs Sujets, mais sur-tout aux Princes de leur Sang. Il les conduisit ensuite chez la Reine mere, où les Guises ne le suivirent point. Catherine de Médicis qui vouloit toujours paroître neutre & desintéressée, les reçut avec ses démonstrations ordinaires d'amitié, mais avec une tristesse affectée qui lui fit verser quelques larmes. Le Roi continua à les traiter avec la même froideur, & s'adressant au Prince de Condé, il commença à lui représenter vivement, que sans avoir reçu de Sa Majesté

(a) Il n'y eut que le Duc de Montpen- | osèrent aller à leur rencontre, mais avec
ser & le Prince de la Roche-sur-Yon, qui | peu de personnes.

ni déplaisir ni mauvais traitement, il avoit au mépris des Loix divines & humaines soulevé plusieurs fois ses Sujets, allumé la guerre en différentes parties du Royaume, tenté de s'emparer des principales villes, & conspiré contre sa vie & celle de ses freres. Le Prince, sans s'émouvoir, répondit avec fermeté, que ces accusations étoient autant de calomnies forgées par ses ennemis, & qu'il donneroit les preuves les plus évidentes de son innocence. Il faut donc, répliqua le Roi, procéder par les voies ordinaires de la Justice, pour découvrir la vérité. Il sortit de l'appartement de la Reine, & commanda aux Capitaines (a) de ses gardes d'arrêter le Prince de Condé. La Reine mere forcée de consentir à cette démarche, mais qui n'oublioit pas que les choses peuvent changer de face d'un instant à l'autre, s'efforça de consoler le Roi de Navarre. Le Prince ne se plaignit que du Cardinal son frere qui l'avoit trompé, & se laissa conduire dans une maison voisine qu'on lui avoit destinée pour prison. On en avoit muré les fenêtres, redoublé les portes, & fait une espece de forteresse défendue par quelques pièces d'artillerie & par une forte garde. Le Roi de Navarre fort étonné de la détention de son frere, exhala sa douleur en plaintes & en reproches qu'il fit à la Reine, qui rejettant tout sur le Duc de Guise, comme Lieutenant général du Royaume, ne cherchoit qu'à se disculper elle-même. On lui donna pour logement une maison peu éloignée de celle qu'occupoit le Roi, & des gardes pour l'observer à vûe; enforte qu'à la liberté près, de voir qui il voudroit, il étoit dans tout le reste traité & resserré comme prisonnier. Dans le même temps on arrêta Amaury Bouchart son secrétaire (a) avec toutes les lettres & les papiers qui se trouverent chez lui. Dès le même soir Tanneguy de Carrouges partit pour les frontieres de Picardie, où il fit arrêter & conduire à Saint-Germain-en-Laye, Madeleine de Roye belle-mere du Prince, qui se croyant par son sexe à l'abri de tout soupçon demouroit dans sa terre

FRANÇOIS II.
1560.

Le Prince de
Condé est ar-
rêté.

(a) Il fut arrêté par Philippe de Maillé-Brezé & par le Roi de Chavigni, capitaines des Gardes.

(b) Il étoit chancelier du Roi de Navarre. Voyez les Mem. de Condé, tom. 2. pag. 379.

FRANÇOIS II.

1562.

d'Anisi. Carrouges faisoit aussi toutes les lettres & les papiers qu'il trouva chez cette Dame, & les envoya à la Cour. Quoiqu'on tint les portes d'Orléans fermées & qu'on ne laissât fortir personne, ces nouvelles furent annoncées au Connétable qui n'étoit encore qu'à quelques lieues de Paris. Il suspendit sa marche, résolu de ne pas passer outre, mais d'attendre quel tour prendroit cet événement.

La Reine mere & les Guises ne différèrent plus l'ouverture des États. Elle commença par la profession de foi dressée par la Sorbonne, conformément à la doctrine de l'Eglise Catholique Romaine. Le Cardinal de Tournon Président de l'ordre du Clergé la lut à haute voix, & chacun des députés l'approuva & y adhéra par serment : précaution que l'on jugea nécessaire pour s'assurer de la Catholicité de ceux qui devoient avoir voix délibérative dans l'assemblée générale. Après cet acte solennel, le Chancelier proposa, en présence du Roi, les matières qu'on devoit mettre en délibération. Sur les instances des Provinces, les trois ordres se séparèrent pour examiner les demandes respectives, & faire ensuite aux États le rapport de leurs résolutions. Mais c'étoit-là le moindre objet dont on s'occupoit ; tous les esprits attendoient avec bien plus d'inquiétude quelle issue auroit la détention du Prince, qui fut confirmée par une déclaration du Conseil signée du Roi, du Chancelier & de tous les Grands, excepté des Guises, qui comme suspects de partialité, affectoient de ne point paroître dans toute (a) cette affaire. On établit une commission pour instruire le procès & rendre un jugement définitif. Elle étoit composée de Christophe de Thou Président au Parlement de Paris, des Conseillers Barthelemy Faye & Jacques Viole, Conseillers du même Parlement ; Gilles Bourdin Procureur général y faisoit la fonction d'accusateur, suivant l'usage du Royaume. Jean du Tillet greffier en chef du Parlement rédigeoit les procédures ; & tous les interrogatoires & les actes se faisoient en pré-

Commission

(a) Comparez ce qu'en dit Davila avec le sommaire recit de la calomnieuse accusation de M. le Prince de Condé insérée dans les Mem. de Condé, tom. 2. pag. 373. Cette pièce quoique partielle & écrite par un Protestant contient plusieurs particularités très-intéressantes sur le procès du Prince.

sence du Chancelier de l'Hôpital: on entendit les dépositions des prisonniers d'Amboise, de Lyon & d'autres qu'on avoit conduits à Orléans pour ce sujet. On se disposa à interroger le Prince sur leurs dépositions, & sur les preuves qu'ils apportoient. Le Chancelier & les Commissaires s'étant pour cet effet transportés dans sa prison, il refusa constamment de répondre devant eux, & les refusa tous, alléguant qu'en qualité de Prince du Sang, il ne reconnoissoit d'autre tribunal que le Parlement de Paris; qu'il demandoit donc qu'on assemblât toutes les chambres du Parlement; que le Roi y assistât en Personne & que les douze Pairs y eussent voix, aussi-bien que les grands Officiers de la Couronne, selon l'ancien usage; qu'il ne pouvoit se dispenser de réclamer contre une procédure si inouïe & si irrégulière; & d'en appeler au Roi. Cet appel fut porté au Conseil & paroïsoit d'abord autorisé, par la raison, par les formalités ordinaires, & par les coutumes du Royaume. Mais on vouloit une prompté décision; nulle loi précise ne réservoir à la connoissance des Pairs exclusivement, le Jugement des Princes du Sang en matière criminelle, & l'appel fut déclaré (a) nul. Mais le Prince l'ayant renouvelé, & persistant dans ses protestations, le Conseil à la requête du Procureur général, prononça qu'on devoit regarder le Prince comme convaincu, puisqu'il refusoit de répondre aux Commissaires nommés par le Roi. On l'obligea de la sorte à subir l'interrogatoire, & l'on suivit le procès sans perdre de temps jusqu'à arrêt définitif.

Les Princes de Bourbon, au comble des malheurs, étoient prêts à expier de leur sang leurs entreprises contre l'Etat. L'éclat de leur naissance, le rang & le mérite personnel des deux freres intéreessoient toute la France. Leurs ennemis même plaignoient leur destinée. Les Guises seuls naturellement entreprenans, poursuivoient constamment leurs desseins, sans égard au mérite ni à la qualité de ces Princes, soit qu'ils jugeassent un pareil acte de sévérité absolument

FRANÇOIS II.

1560.

Parlement de Paris.

(a) L'Arrêt du Conseil du 20 Novembre 1560. & signé par François II. qui déclara l'appellation faite par Loys de Bourbon Prince de Condé pure frivole & non-recevable, se trouve dans les Mémoires de Condé, tom. 1. pag. 619.

FRANÇOIS II.
1560.

nécessaire au salut & à la tranquillité du Royaume, soit ; comme le publioient leurs ennemis, qu'ils n'eussent en vûe que d'opprimer leurs concurrens, & d'affermir leur propre grandeur. Ils (a) disoient hautement qu'il falloit en deux coups & en même-temps abattre la tête à l'hérésie & à la rébellion. La Reine mere, quoiqu'elle y consentit secrètement, & voulût qu'on exécutât les résolutions prises à Amboise, desiroit néanmoins que toute la haine en retombât sur les Guises, comme elle avoit toujours eu l'adresse de faire. Elle se propoisoit de ménager les deux partis à cause des événemens imprévûs que pouvoit amener l'inconstance de la fortune, & affectoit beaucoup de tristesse dans son maintien & de réserve dans ses discours. Elle eut même de fréquentes conférences tantôt avec l'Amiral, & tantôt avec le cardinal de Châtillon, où elle leur parut disposée à chercher quelque expédient pour tirer du péril les Princes du Sang. Elle amusoit de la même maniere Jacqueline de Longwik Duchesse de Montpensier, Princesse pleine de bonnes intentions, ennemie du déguisement, & qui jugeoit du caractère des autres par la droiture du sien. Son penchant au Calvinisme, & ses liaisons intimes avec le Roi de Navarre lui servirent à lier & à entretenir entre ce Prince & la Reine une correspondance secrète. Ces démarches, quoique directement opposées à la conduite que la Cour tenoit en public, étoient néanmoins palliées avec tant d'artifices, que les plus clair-voyans n'en pouvoient démêler le véritable but, lorsqu'ils réfléchissoient sur la profondeur des secrets des hommes, & sur la diversité des intérêts qui servent de mobile à leurs actions.

Le Prince de Condé est condamné à perdre la tête.

Déjà les Commissaires avoient rendu leur jugement contre le Prince de Condé. Ils l'avoient condamné, comme convaincu de crime de léze-majesté & de rébellion, à être décapité, devant le palais du Roi, à l'heure où les États

(a) M. de Thou rapporte que le Maréchal de S. André & le Cardinal de Lorraine avoient comploté de faire assassiner le Roi de Navarre dans la chambre même de François II. qui y ayant d'abord donné les mains, n'y voulut plus consentir. Il ajoute que ceux qui ont écrit ce fait qu'il regarde comme douteux, disent que le Duc de Guise voyant le Roi sortir de son cabinet, ne put s'empêcher de s'écrier d'un ton plein d'indignation & de colere : *O l'homme timide, & lâche ! Liv. XXVI.*

s'assembleroient. On ne différoit l'exécution que pour attirer dans le même piège le Connétable qui, malgré les instances réitérées de la Cour, différoit toujours de se rendre aux Etats. On auroit bien voulu envelopper dans la même proscription le Roi de Navarre, mais on n'avoit point de preuves suffisantes contre lui, lorsqu'un matin le Roi, en s'habillant (a), tomba tout-à-coup dans un évanouissement si violent, que ses Officiers le mirent au lit comme mort. La connoissance lui revint à la vérité, mais sa maladie fut jugée mortelle, & l'on commença à désespérer de sa guérison. Ce contre-temps répandit par-tout l'allarme & le trouble: les Guises pressoient la Reine mere de faire exécuter la Sentence rendue contre le Prince de Condé, pendant que François II. étoit encore en vie, & de prendre la même résolution contre le Roi de Navarre, pour prévenir toutes les révolutions que l'on auroit à craindre, si le Roi venoit à mourir. Ils lui représentoient avec chaleur que c'éroit le seul moyen de conserver la couronne à ses autres enfans mineurs, & de dissiper l'orage qui menaçoit la France: que quoique le Connétable ne fût point arrêté, & que, dans une circonstance si nécessaire & si délicate, on ne pût s'assurer de sa personne, cependant que lorsqu'on n'auroit plus à craindre ni le crédit, ni les prétentions des Princes du Sang, ce Seigneur seroit d'autant moins redoutable, qu'il n'auroit, comme eux, ni la Noblesse dans ses intérêts, ni les Huguenots dans son parti: qu'au reste délibérer à l'instant de l'exécution, & la suspendre plus long-temps, c'éroit perdre le fruit de tant de projets conduits à leur but avec tant d'artifice & de patience: que la mort même du Roi ne devoit pas être un obstacle, parce que ses freres lui succédant de droit, les mêmes raisons & les mêmes intérêts subsistoient toujours, & pour eux, & pour leur mere. La Reine qui avoit su se conserver neutre, du moins en apparence, & qui n'avoit pas des raisons si pressantes de rien précipiter, considéroit

FRANÇOIS II.

1560.

Maladie du Roi.

(a) Mezerai rapporte qu'on accusa, ou du moins qu'on soupçonna un Ecollois valet de chambre du Roi d'avoir empoisonné la coësse de bonnet de ce Prince à l'endroit qui répondoit à l'oreille, mais comme tous les Historiens du temps il traite de fables ces bruits populaires.

FRANÇOIS II.
1560.

que sous une minorité , les choses pouvoient changer de face , & que la grandeur excessive des Guises demeurant sans opposition & sans obstacles , ne lui deviendroit pas moins redoutable que l'ambition des Princes du Sang. Ainsi tantôt en supposant la maladie du Roi moins dangereuse , tantôt en faisant répandre de bonnes nouvelles & des bruits de sa prochaine guérison , elle gagnoit du temps , différoit l'exécution de l'Arrêt , & se réservoir la liberté d'agir suivant les circonstances conformément à ces vûes , où elle fut affermie par les conseils du Chancelier de l'Hôpital. Dès qu'elle fut qu'on craignoit pour la vie du Roi , elle pria le Prince Dauphin , fils du Duc de Montpensier , de la conduire secrètement une nuit dans l'appartement du Roi de Navarre ; & dans une longue conversation qu'elle eut avec lui , elle essaya de lui persuader avec sa dissimulation ordinaire qu'elle étoit fort éloignée de tremper dans tout ce qui se passoit ; & souhaitoit d'agir de concert avec lui , pour s'opposer à l'ambition des Guises. Le Prince compta peu sur la sincérité de ces protestations , elles ne furent cependant pas inutiles par la suite ; la Reine , s'étant toujours ménagée quelque créance par cette manœuvre , & par d'autres semblables , eut moins de peine à se réconcilier au besoin avec les Princes , que si elle s'étoit déclarée leur ennemie , ou qu'elle se fût livrée avec chaleur à la persécution qu'on leur suscitoit. Cependant la maladie du Roi devenoit à chaque instant plus dangereuse. Il avoit paru dès le commencement un abcès au-dessus de l'oreille droite , où dès l'enfance il avoit coutume de sentir des fluxions & des douleurs : cette tumeur ayant crevé , le pus qui en sortit lui tomba dans la gorge , & le suffoqua. Sa mort arrivée le cinq de Décembre au matin laissa le Royaume dans un désordre extrême. On crut alors que ce Prince étoit mort d'un (a) poison que son Barbier lui avoit glissé dans l'oreille , en le rasant , & le

Mort inopinée
de François II.

(a) Mezerai dit que ce fut à la chasse d'aller à la chasse , pour ne pas se trouver que François II. ressentit les premières atteintes de son mal ; & M. de Thou raconte à Orléans , pendant le supplice de Grolot. *Liv. XXVI.* que ce Prince étoit alors sur le point

bruit courut que les Médecins en avoient trouvé des indices évidens ; soupçons que la violence imprévûe de l'accident, & la circonstance singulière de sa mort auroient pû autoriser, s'il n'eût ressenti dès le berceau des atteintes du mal qui lui causa la mort. Il emporta dans le tombeau la réputation d'un Prince sans vice, plein d'humanité, zélé pour la Justice & la Religion ; mais aussi celle d'un esprit borné, foible & d'un caractère plus propre à être gouverné, qu'à gouverner les autres. Il eut été à souhaiter pour la France qu'il n'eût jamais monté sur le trône, ou qu'il eût vécu jusqu'à l'entière exécution des desseins formés par la politique de ses Ministres. Il en fut comme de ces édifices élevés avec de grands travaux, & que la violence & l'impétuosité de la foudre renversent & détruisent en un instant. En vain la politique avoit-elle amené ces grands projets à leur maturité, quoique par des voies violentes, mais capables de procurer le repos de l'État : la mort de François II. les rompit, & jetta le Royaume dans un désordre, dans une confusion, dans des troubles & des malheurs qu'il n'avoit jamais éprouvés (a).

FRANÇOIS II.
1560.

CHARLES IX. second fils de la Reine succéda à François II. son frere ; il n'avoit encore qu'onze ans. Dans un âge si tendre il lui falloit un Tuteur, & au Royaume un Régent. L'ancien usage, & les loix souvent confirmées par les États, appelloient de droit à cette fonction le Roi de Navarre. Mais quelle apparence de confier entre ses mains avec sûreté la personne du jeune Roi & le gouvernement du Royaume à un Prince soupçonné d'une conspiration contre l'État, détenu comme prisonnier, & complice d'un frere condamné à mort (b) pour le même attentat ? A la vérité les Guises

CHARLES IX.
1560.

Charles IX lui succéda.

Vives contestations pour la Régence pendant la minorité de ce Prince.

(a) Lisez la Tragédie de François II. par M. le Président Henault, c'est une concordance de tous les Historiens de ce regne sur les faits duquel elle répand d'aurant plus de lumieres, qu'ils y sont fondus avec un art admirable & rapportés avec une extrême exactitude ; elle fait d'ailleurs connoître à fonds le caractère du Prince & ceux des personages qui eurent le plus de part aux événemens de ce

tems-là.

(b) M. de Thou croit que l'Arrêt fut dressé, mais non signé. Le récit inséré dans les Mémoires de Condé n'en fait aucune mention. Le Laboureur rapporte que Louis de Beuil Comte de Sancerre refusa généreusement de le signer, & s'attira la haine des Guises par cette démarche qui produisit un retardement favorable au salut du Prince. D'autres ajoutent que les

CHARLES IX.

1560.

avoient gouverné avec une suprême autorité sous le feu Roi, & tenté avec vigueur les plus violens remédes, pour guérir les maux de l'État, & le pacifier; en leur confiant le même pouvoir, il étoit aisé de suivre le même plan, & d'exécuter les mêmes desseins. Mais ils n'étoient pas du Sang Royal: comment leur déférer la tutelle du jeune Roi contre toutes les loix de la Monarchie? quelles oppositions n'auroient-ils pas eu à essuyer de la part de la Noblesse & des Grands mécontents de leur pouvoir, & qui n'aspiroient qu'à les en dépouiller? Les Etats avoient plusieurs fois confié la Régence aux meres des Rois, pendant leur minorité, & dans la concurrence de tant d'intérêts & de factions contraires, il n'étoit pas prudent de remettre en d'autres mains la vie du Roi, & la conservation de l'État; mais une femme étrangere, sans partisans, sans appui, pouvoit-elle se soutenir contre deux factions si puissantes & prêtes à soutenir leurs prétentions par la voie des armes? Aussi dès qu'on commença à désespérer de la vie de François II. les Guises prévoyant ce qui pouvoit aisément arriver, se liguerent avec le Cardinal de Tournon, le Duc de Nemours, les Maréchaux de Brissac & de S. André, Sipierrre Gouverneur d'Orléans, & plusieurs autres grands Seigneurs, dont ils renforcerent leur parti; pour défendre leur vie & conserver leur puissance. Le Roi de Navarre, de son côté, concevant d'heureuses espérances pour l'avenir, s'unit plus étroitement que jamais avec l'Amiral, le Cardinal de Châtillon, le Prince de Porcien, Jarnac & plusieurs autres de leurs partisans. Il fit armer secrètement ses gens, & dépêcha couriers sur couriers au Connétable. La nouvelle de la mort du Roi lui fit alors hâter sa marche tant de fois interrompue, & on l'attendoit avec impatience à Orléans. Les deux partis s'étant ainsi mis en état de défense, toute la Cour & les Troupes se partagerent entre eux pour ou contre, les Députés même des Etats prirent parti, chacun suivant sa passion, ou son intérêt.

Il paroissoit impossible de former un troisième parti. Le

Chancelier & le Président Guillard du Motif. M. le Président Henault, tom. 1.
Mortier refusèrent de signer par le même | pag. 378.

trouble

trouble & l'épouvante regnoient par tout. On craignoit à tous momens que les amis du Roi de Navarre & ceux des Guises n'en vinssent aux mains. Toutes leurs démarches tendoient à se détruire réciproquement. Cette ardeur effrenée de dominer, quoique enflammée par les animosités particulières, n'empêcha pourtant pas les deux partis de respecter l'autorité des Loix; & de rendre publiquement obéissance au jeune Roi. Chacun s'empressa à paroître des premiers & à faire hommage à Charles IX. le jour même de la mort de son frere, il fut unanimement reconnu pour légitime Souverain. Cette démarche tendoit insensiblement à rétablir l'ordre & l'autorité, qui se trouvoient dans une étrange confusion. La Reine voyoit qu'on ne pouvoit confier la vie de ses jeunes enfans, ni l'administration de l'Etat à aucun des deux partis, dont l'un étoit extrêmement offensé & aigri, l'autre plein d'audace & de prétentions, tous deux bien soutenus & prêts à se porter aux dernières extrémités. Elle desiroit de se rendre maîtresse de la personne de ses fils, & du gouvernement de l'Etat, entreprise, qui dans les derniers jours de François II. & dans le trouble causé par sa mort, lui avoit paru si scabreuse, qu'elle en avoit presque desespéré; mais les deux factions ayant également rendu hommage au Roi, quoiqu'il n'eût pour principe que la jalousie & l'appréhension mutuelle, que l'une n'arrachât à l'autre la première place dans le gouvernement, la Reine résolut à leur exemple de profiter du desordre & du trouble, où l'on se trouvoit pour parvenir à ses fins. Elle se proposa pour cet effet de demeurer comme médiatrice, & néanmoins supérieure à l'un & à l'autre parti, qui pour leurs propres intérêts ne manqueroient pas de l'appuyer. Elle pensoit, que ne pouvant s'accorder entr'eux, ni l'emporter l'un sur l'autre, ils se réuniroient en sa faveur, & qu'ils lui abandonneroient, de concert, une autorité que l'opposition de leurs Compétiteurs les empêchoit d'obtenir pour eux-mêmes.

D'un côté, les Guises se seroient aisément entendu avec elle, pour priver le Roi de Navarre de la Régence: & de l'autre, ce Prince se seroit peut-être contenté d'une autorité moindre que celle qui lui étoit dévolue de droit, de peur

de tout hasarder, en la contestant aux Guises. Elle espéroit qu'en se conduisant habilement, les rênes de l'État revien- droient entre ses mains. Ce qui facilitoit ce dessein, c'est que la Reine, quoique unie & d'accord avec les Princes Lorrains, étoit demeurée neutre, en ménageant les apparences, & s'étoit acquise la confiance d'un parti, sans paroître ennemie de l'autre. Mais deux grandes difficultés traversoient son projet : la première, qu'il étoit comme impossible d'appaîser le Roi de Navarre, aigri par les outrages qu'il venoit d'essuyer ; la seconde, qu'en commençant à traiter avec lui, elle ne manqueroit pas d'inspirer des soupçons aux Guises, & risqueroit de perdre leur appui, avant qu'elle eût le temps d'établir solidement ses nouveaux desseins. Quoique ces obstacles parussent insurmontables, la nécessité urgente l'obligeoit à donner quelque chose au hazard. Persuadée que ç'eût été trop risquer que de rompre ses anciennes liaisons, avant que d'en contracter sûrement de nouvelles ; elle pensa d'abord à s'assurer des Princes Lorrains.

Une négociation si délicate & si épineuse ne devoit être confiée qu'à d'habiles mains. La Reine après avoir jetté les yeux sur plusieurs personnes, se fixa au Maréchal de Saint-André, comme à l'homme de la Cour le plus propre à en assurer le succès. Son attachement aux Princes Lorrains, la connoissance qu'il avoit de leurs desseins les plus secrets, sa prudence & ses talens singuliers, tout concouroit à lui persuader que la Reine ne se flattoit pas de le tromper. D'ailleurs il avoit dans son parti toute la considération nécessaire, pour donner un grand poids aux propositions dont il seroit chargé. La Reine le fit appeler, & après avoir déploré le triste état des affaires, elle lui demanda ce qu'en pensoient Messieurs de Guise, & quelles étoient leurs vûes, protestant qu'elle ne vouloit pas s'éloigner de leurs sentimens, mais agir d'intelligence avec eux. Le Maréchal répondit d'une manière ambigue, en homme qui vouloit plutôt pénétrer les desseins de la Reine, que lui découvrir les secrets de son parti. Après plusieurs discours de part & d'autre, le résultat fut qu'il étoit impossible de terminer les différends des deux partis, sans trouble & sans tumulte, & sans s'ex-

poser aux hazards d'une guerre , à moins qu'eux-mêmes ne se relâchassent de leurs prétentions , & ne cherchassent à se rapprocher en cédant quelque chose de part & d'autre , & remettant à la Reine l'arbitrage de leurs intérêts : que l'exacte neutralité qu'elle avoit gardée jusqu'alors justifioit ses intentions : qu'elle seule pouvoit réduire les prétentions des Princes dans de justes bornes. Que par-là les deux partis , sans céder l'un à l'autre , paroïtroient , par respect , & pour le bien de la paix céder le pas à la mere de leur Roi , qui tiendrait l'équilibre entre les Guises & les Bourbons.

La Reine feignit d'être redevable de ce conseil à la prudence du Maréchal , plutôt que de lui avoir suggeré. Ils chercherent les moyens convenables de traiter cet accommodement. La Reine marqua des espérances bien fondées d'y amener le Roi de Navarre , qui avoit des intentions droites , & dont le caractère étoit doux & modéré , pourvû que les Guises y donnassent les mains. Le Maréchal jugeant sans passion , ce parti très-convenable au pas glissant & périlleux dans lequel s'étoient engagés les Princes Lorrains , se chargea de négocier avec leur parti. Sur la proposition qu'il en fit au Duc & au Cardinal , & qu'ils mirent ensuite en délibération dans une assemblée de leurs confidens ; les avis de ceux-ci , & même ceux des deux freres furent partagés. Le Duc qui avoit plus de retenue & de modération se prêtoit à l'accommodement , qui le laissoit en possession des gouvernemens & des richesses qu'il tenoit de la libéralité des derniers Rois. Mais le Cardinal plus ambitieux & plus violent , rejettoit tout compromis , & prétendoit qu'ils conservassent leur puissance au même degré qu'ils l'avoient exercée sous François II. Le sentiment du Duc fut appuyé par le Cardinal de Tournon qui desiroit qu'on évitât la guerre , par les Maréchaux de Brissac & de Saint-André , sur-tout par Sipierrre , dont tous les conseils avoient ce poids que donne une haute réputation de prudence justement acquise. Tous jugeoient qu'il suffisoit à Messieurs de Guise de conserver leur crédit & leurs honneurs & de se réserver pour des circonstances plus favorables ; ainsi ils firent dire à la Reine , par le Maréchal Saint-André , qu'ils lui laissoient le choix des moyens

*Equilibre, Guise et
Bourbons*

qu'elle jugeroit les plus propres à traiter avec le Roi de Navarre. Il restoit encore un plus grand obstacle à vaincre ; c'étoit d'appaîser la faction des Princes mécontents ; entreprise qu'on avoit regardé comme impossible & chimérique : mais la Reine qui connoissoit parfaitement le caractère , & les dispositions des personnes , avec qui elle devoit traiter , ne désespéra pas de parvenir à son but. Le Roi de Navarre avoit pour principaux confidens François Descars Gascon , & Philippe de Lenoncourt Evêque d'Auxerre : Descars avoit un génie borné & peu d'expérience ; Lenoncourt étoit un politique rusé , mais uniquement occupé de sa fortune. La Reine les gagna secrètement en les prenant par leur foible. On éblouit Descars à force de présens , & on l'amusa par des raisons spécieuses ; & l'on fit espérer à l'Evêque d'Auxerre des Bénéfices & des Dignités Ecclésiastiques qu'il ne pouvoit pas obtenir facilement par le seul crédit du Roi de Navarre. L'un & l'autre se prêterent à l'exécution des desseins de la Reine , & sous prétexte de donner à leur Maître des conseils fideles & sinceres ; ils promirent de favoriser les négociations qui tendroient à rapprocher les deux partis & à faire tomber la Régence à la Reine mere.

La Duchesse de Montpensier porta les premières paroles d'accommodement. Sa candeur & sa franchise lui avoient gagné la confiance de la Reine ; & son goût pour les nouvelles opinions , l'avoient attachée au Roi & à la Reine de Navarre. Dans la suite Carrouges & Lansac , Seigneurs d'une prudence consommée , & que la Reine honoroit d'une confiance particulière , entrèrent insensiblement dans cette négociation. La Reine par l'entremise de ces trois personnes s'appliquoit avec une attention singulière à vaincre les répugnances du Roi de Navarre , qui tantôt entraîné par l'inclination qu'il avoit toujours eue pour la paix & pour la tranquillité , & tantôt aigri par le souvenir des dangers qu'il venoit de courir , avoit peine à se décider.

La Reine lui faisoit proposer trois conditions. 1^o. De remettre en liberté tous ceux qui avoient été arrêtés au sujet de la Conjuraton d'Amboise , & particulièrement le Prince de Condé , Madame de Roye , & le Vidame de

Chartres; & de faire casser par le Parlement de Paris, l'Ar-rêt que les Commissaires avoient rendu contre le Prince.

20. De créer le Roi de Navarre Lieutenant-Général du Royaume, à condition que la Reine auroit le titre & l'autorité de Régente. 3^o De porter le Roi d'Espagne à la restitution de la Navarre, ou du moins à un échange, où l'on comprenoit spécialement la Sardaigne. Les confidens du Roi de Navarre lui exagéroient ces avantages; ils lui représentoient que le nom de Régence, titre sans réalité, n'étoit qu'un nom vuide & spécieux, dont il seroit abondamment dédommagé par la puissance & l'autorité qu'on lui accordoit sur les Provinces; prérogatives dans lesquelles consistoit le gouvernement effectif du Royaume: que la gloire de délivrer le Prince de Condé, en abaissant ses ennemis, jointe à l'espérance de rétablir pour toujours sa Maison dans sa première splendeur, ne lui permettoient pas de balancer. « Ce n'est point ici, ajoutoient-ils, le temps de contester » à la rigueur, contre des ennemis si puissans; vous avez à » combattre le préjugé qu'ont fait naître vos entreprises contre » l'Etat. Pourquoi, sur le bord du précipice, vous livrer à » des espérances chimériques? Les députés des Etats sont » presque tous livrés aux volontés de la Reine & des Guises » qui les ont choisi à leur gré, & mis dans leurs intérêts. Si » l'on remet l'affaire à leur décision, il est à craindre que » leur partialité & l'expérience du passé ne les portent à » exclure les Princes du gouvernement, pour le confier aux » Guises; ce qui entraîneroit infailliblement la ruine de la » Maison de Bourbon: ce n'est donc que par une conduite » modérée, ce n'est que par des demandes justes & raisonnables, ce n'est qu'en vous relâchant d'une partie de vos » droits, que vous pouvez dissiper les soupçons, & faire » oublier le passé. A la vérité l'échange qu'on vous propose » avec le Roi d'Espagne, est incertaine: mais ce seroit une » imprudence, que de vouloir gouverner les Etats d'autrui, » en sacrifiant vos propres Etats, & l'héritage de vos » enfans ».

Ces raisons ébranloient l'esprit du Roi de Navarre, disposé à suivre ces conseils: mais il étoit encore retenu par

CHARLES IX.
1560.

le Prince de Condé, qu'un desir de vengeance, plutôt que des raisons solides, excitoient à lui conseiller le contraire. Le Duc de Montpensier & le Prince de la Roche-sur-Yon, appuyerent ceux qui négocioient l'accordement. Tous deux étoient de la Maison de Bourbon, mais d'une branche plus éloignée de la tige Royale, & n'avoient point trempé dans les troubles. Le Roi de Navarre, avant que de conclure avec la Reine, lui fit demander par les négociateurs, deux nouvelles conditions. L'une, qu'on ôtât aux Guifes toutes les Charges qu'ils avoient à la Cour; l'autre, qu'on accordât aux Huguenots la liberté de conscience. Dès que Calvin avoit commencé à dogmatifer, les premieres semences de ses erreurs avoient été répandues à la Cour de Henri Roi de Navarre, & de Marguerite de Valois son épouse, pere & mere de la Reine Jeanne; & comme l'esprit de ces Princes étoit indisposé contre le Saint Siège, qui les avoit dépouillés de leurs Etats, sous prétexte de l'excommunication fulminée par le Pape Jules II. contre la France & ses Alliés, au nombre desquels étoit le Roi de Navarre: ils s'étoient aisément laissés séduire par une doctrine contraire à l'autorité du Pape, & qui enseignoit que les censures, en vertu desquelles ils avoient perdu leurs Etats, étoient nulles. Les Ministres Calvinistes, en fréquentant la Cour de ces Princes, y enseignerent leurs opinions, qui avoient jetté de si profondes racines dans l'esprit de la Reine Jeanne, qu'elle avoit abandonné la Foi Catholique, pour embrasser le Calvinisme. Depuis son mariage avec Antoine de Bourbon, pour-lors Roi de Navarre, elle persistoit dans les mêmes sentimens. Elle y avoit presque entraîné son mari, par l'éloquence véhémence de Théodore de Beze, de Pierre Martir Vermilly & d'autres Ministres, qui se retiroient en Bearn, pour y prêcher en pleine liberté. Le Prince de Condé, l'Amiral, & les autres Chefs du Parti des Princes du Sang, ayant aussi embrassé le Calvinisme, les uns de bonne foi, les autres pour déguiser leurs vûes politiques, sous prétexte de la Religion, le Roi de Navarre persistoit plus constamment que jamais à se déclarer protecteur des Huguenots. Par cette raison, il

demandoit que l'on accordât aux Calvinistes la liberté de conscience, comme une condition essentielle du traité entamé avec la Reine. Cette Princesse, uniquement occupée du danger qui la menaçoit, elle & ses enfans, de perdre la Couronne, ne voulut pas d'abord refuser ouvertement, au Roi de Navarre, ces deux conditions, quelque onéreuses qu'elles fussent. Elle observa seulement sur la première, que de dépouiller les Guises des dignités qu'ils avoient à la Cour, ce seroit aller directement contre l'accord que l'on négocioit, & contre la résolution prise de rétablir la tranquillité dans le Royaume : que ces Seigneurs puissans, & actuellement armés, ne souffriroient pas un affront si public, & si sanglant : mais qu'appuyés des Catholiques, & de la plus grande partie des Etats, ils se serviroient de toutes leurs forces, pour le maintenir. Elle s'engagea néanmoins d'employer, avec le temps, toute son adresse, pour diminuer leur crédit & leur puissance, qui s'affoibliront insensiblement, à mesure qu'on leur donneroit moins de part aux Affaires. Quant à la liberté de conscience, elle lui fit sentir que c'étoit un point trop délicat, pour l'accorder ainsi tout-à-coup : que les Parlemens & les Etats mêmes ne manqueroient pas de s'y opposer ; mais elle promit en secret, qu'en gouvernant de concert avec le Roi de Navarre, elle travailleroit, par des voies indirectes & cachées, à saisir les occasions favorables d'accorder aux Réformés le plus de liberté qu'elle pourroit. La Reine, cédant à la nécessité des conjonctures, donna ces promesses, sans intention de les observer, dès que son autorité seroit solidement établie, & qu'on auroit appaisé le Roi de Navarre ; aussi différa-t-elle de les exécuter, avec toute l'adresse nécessaire, pour se dégager enfin entièrement. En effet, rien n'étoit plus contraire à la propre grandeur & à l'intérêt de ses enfans, que d'abaisser totalement les Guises, qui lui servoient merveilleusement à contrebalancer la puissance des Princes du Sang. D'un autre côté, la liberté de conscience accordée aux Huguenots, auroit révolté le Saint Siège, & tous les autres Princes Catholiques, & répandu pour jamais le désordre &

CHARLES IX.

1560.

la diffension dans le Royaume. La Reine attendit donc du temps & de son habileté , une infinité de reffources , & tenta les voies les plus promptes pour remédier aux maux preffans.

L'accommodement étoit déjà presque conclu à ces conditions , lorsque le Roi de Navarre déclara qu'il ne vouloit rien terminer , fans l'avis & le consentement du Connétable , qui approchoit d'Orléans. Il fallut donc encore imaginer de nouveaux moyens , pour surmonter cet obstacle , que plusieurs regardoient comme le plus difficile à aplanner. La Reine connoissoit à fonds le caractère du Connétable , & savoit que rien ne le flattoit plus que le rôle d'arbitre & de modérateur dans tout ce qui se passoit autour de lui. Elle pensa qu'en lui rendant le suprême commandement des armées , & en l'assurant que c'étoit de lui qu'elle vouloit tenir sa propre grandeur , & le salut de ses enfans , elle le mettroit aisément dans ses intérêts , & le détacheroit également des deux Partis. Ainsi de l'avis du Roi de Navarre , & des Guises , qui chacun de leur côté revenant à des sentimens pacifiques , sembloient remettre tout à sa volonté , elle ordonna aux Capitaines des Gardes , & au Gouverneur d'Orléans , de déferer au Connétable , à son entrée dans la Ville , le commandement des armes , & de le reconnoître , suivant l'usage , pour leur premier Chef. Ces marques d'honneur réveillerent dans le cœur d'Anne de Montmorency les anciens sentimens de dévouement & de fidélité qui l'avoient attaché durant tant d'années au pere & à l'ayeul du Roi. En arrivant à Orléans , il se tourna vers les Capitaines , & leur dit avec sa hauteur ordinaire , que puisque le Roi lui rendoit l'autorité de sa charge , ils pouvoient se dispenser de garder si exactement sa Majesté en pleine paix ; & que sans employer la force des armes , il feroit bien respecter son maître dans tout le Royaume , & par tous ses Sujets. Arrivé au Palais , où la Reine le combla d'honneurs , il rendit ses hommages au jeune Roi , en s'attendrissant jusqu'aux larmes , & le conjura de ne rien craindre des troubles présens , parce que lui & tous les bons François étoient prêts à sacrifier leurs jours
pour

pour le soutien de sa couronne. La Reine encouragée par ce discours entra sans délai en conférence secrète avec le Connétable, avant que d'autres eussent le temps de l'entretenir & de le gagner. Elle lui protesta qu'elle attendoit tout de lui, pour ses enfans & pour elle-même; que l'autorité Royale & le bien public n'étoient plus que de vains noms pour deux factions acharnées à s'entre-détruire; qu'elle désespéroit de conserver à ses enfans en bas âge une couronne enviée & attaquée par de si puissans ennemis, à moins que la fidélité dont il avoit donné depuis si long-temps les preuves les plus éclatantes, ne lui fit embrasser la défense du jeune Monarque, du Royaume déchiré par les troubles, & de toute la famille Royale, réduite à une situation si déplorable, & qui n'avoit plus d'autre appui que l'attachement de ceux qui devoient leur élévation aux bienfaits de ses Ancêtres. Ces paroles dans la bouche d'une femme, d'une mere, d'une Reine affligée firent une si vive impression sur l'esprit du Connétable, qu'il consentit à l'accommodement presque conclu avec le Roi de Navarre. Flatté de l'abaissement des Guises, & rétabli dans les fonctions de la premiere charge du Royaume, il renonça à tout intérêt de faction, & résolut de s'unir avec la Reine, pour la conservation de l'Etat, où il n'aspiroit qu'à reprendre la place qu'il avoit méritée par ses longs services.

La concorde étant ainsi rétablie & affermie par l'autorité du Connétable, on assambla le Conseil: tous les Princes & les Officiers de la Couronne y assisterent, & le Chancelier ayant fait suivant l'usage, les propositions, en présence du Roi, on conclut unanimement que la Reine seroit déclarée (a)

La Régence
reste à la Reine
mere.

(a) Si c'est une erreur de Davila, elle lui est commune avec la plupart de nos Historiens François, à commencer par M. de Thou, Mezerai, le Pere Daniel, l'Abbé le Gendre, &c. M. le Président Henault remarque à ce sujet que le 8 Décembre 1560 « le Roi envoya au Parlement de Paris une Lettre par laquelle, en lui annonçant la mort de François II. il lui marqueroit qu'attendu son bas âge, se

» confiant en la vertu & en la prudence
» de la Reine mere, il l'a suppliée de
» prendre en main l'administration du
» Royaume, avec le sage conseil & avis
» du Roi de Navarre, & des notables &
» grands personnages du feu Roi. Le Par-
» lement par sa lettre du 12 du même mois
» écrivit au Roi qu'il remercie Dieu de ce
» qu'il a inspiré à sa Majesté la pensée de
» commettre l'administration du Royau-

CHARLES IX.

1560.

Le Roi de Navarre est déclaré Lieutenant-général du Royaume.

régente du Royaume, le Roi de Navarre Lieutenant général dans les Provinces; le Connétable Généralissime des armées, le Duc de Guise Grand-Maître de la maison du Roi, & le Cardinal de Lorraine Sur-Intendant des Finances; on régla en même temps que l'Amiral, les Maréchaux de France & les Gouverneurs des Provinces resteroient en possession de leurs charges, & les exerceroient à l'ordinaire, sans que personne s'ingerât de les y troubler; que les requêtes & les lettres des Provinces seroient adressées directement au Roi de Navarre, qui en feroit son rapport à la Reine, & y feroit réponse sur l'avis de cette Princesse & du Conseil; que les Ambassadeurs traiteroient avec la Reine; que les dépêches des Cours étrangères lui seroient rendues directement, & qu'elle en confereroit ensuite avec le Roi de Navarre; que tous les Princes du Sang auroient séance au Conseil, où la Reine présideroit & ouvreroit les délibérations; qu'en son absence cet honneur appartiendroit au Roi de Navarre, ou en leur place au Chancelier qui expédieroit les dépêches au nom général des administrateurs du Royaume. Toutes ces conditions sembloient accorder aux Princes du Sang grande part

» me à la Reine mere avec le conseil du
 » Roi de Navarre. Le 30 Mars suivant le
 » Roi écrivit au même Parlement qu'il y
 » avoit eu une union & accord par rap-
 » port au gouvernement du Royaume,
 » ainsi qu'il avoit déjà été déclaré par les
 » Lettres de commission données le 25 du
 » même mois pour la convocation d'une
 » assemblée des Etats-Généraux à Melun.
 » Dans ces Lettres de commission le Roi
 » de Navarre est qualifié de Lieutenant-
 » général du Royaume, & joint à la Let-
 » tre du Roi une Lettre en son nom au
 » Parlement, où il répète qu'il y a entre
 » la Royne & lui union, accord & bonne
 » intelligence pour le fait du gouverne-
 » ment & administration de ce Royau-
 » me ». Toutes ces pièces se trouvent
 dans les Mémoires de Condé, tom. 11.
 pag. 212. 214. 275. & 281.

« Catherine de Médicis, ajoute M. le
 » Président Henault, n'eut point le titre
 » de Régente sous la minorité de Charles

» IX. mais on fait qu'elle eut beaucoup de
 » part au Gouvernement sous son regne ». Cette Princesse & le Roi de Navarre avoient respectivement de très-fortes prétentions à la Régence, l'un & l'autre chercherent à les faire valoir. On imagina sans doute, pour les concilier, l'expédient de partager entre ce Prince & la Reine mere l'autorité de la Régence, en suspendant, pour ainsi dire, un titre dont ils étoient également jaloux. Ce qui confirme cette conjecture, c'est que Catherine de Médicis fit déclarer Charles IX. majeur a treize ans & un jour. Cette impatience de mettre fin à la minorité est encore une nouvelle preuve que la Reine mere n'étoit pas Régente. On ne se hâte point d'abdiquer un pareil titre. Ainsi le nom de Régente donné à Catherine de Médicis pendant la minorité de Charles IX. signifie simplement dans notre traduction que cette Princesse partageoit l'administration de l'Etat avec le Roi de Navarre.

au gouvernement ; mais dans le fond toute l'autorité étoit entre les mains de la Reine. Elle avoit promis en secret de faciliter insensiblement aux Huguenots l'exercice public de leur Religion , & d'ôter bien-tôt aux Princes Lorrains, avec la même adresse , toute part dans le gouvernement ; conditions que les Bourbons avoient ajoutées à leur traité , & que la Reine n'avoit acceptées qu'à l'extrémité , mais sans dessein de les remplir. Le précipice étant ainsi fermé , & l'ordre rétabli dans le gouvernement , le Prince de Condé sortit de prison , comme on étoit convenu , & partit de la Cour , où il revint quelques jours après , pour montrer (a) plus évidemment qu'il étoit libre. Un Arrêt du Parlement de Paris (b) conçu en termes honorables le déchargea de tou-

Le Prince de Condé est absous.

(a) « Après le trépas du Roi M. le Prince fut mis en plus grande liberté , & pour prison lui fut ordonné la ville de Han , & depuis la ville de la Fere en Picardie , où il demeura jusqu'à ce que le Roi à-présent régnant le manda à Fontainebleau , pour lui rendre témoignage de son innocence , à quoi il obéit ». *Mém. de Condé* , tom. 2. p. 382.

(b) Le 20 de Mars 1561. le Prince de Condé s'étant rendu au Parlement accompagné du Cardinal de Bourbon son frere , où il fit ses remontrances, toutes les Chambres assemblées , la Cour rendit le 13 de Juin suivant un Arrêt portant que « ladite Cour a déclaré & déclare ledit de Bourbon pur & innocent , des cas à lui imposés , & lui a réservé & réserve son recours contre qui il appartiendra , pour telle réparation que la qualité de la personne le requiert ». A la prononciation de cet Arrêt qui fut faite à huis ouverts assisterent le Roi de Navarre , le Cardinal de Bourbon , le Duc de Montpensier , le Prince de la Roche-sur Yon , les Ducs de Guise & de Nevers , le Connétable , les Maréchaux de S. André & de Montmorenci , les Cardinaux de Lorraine , de Châtillon & de Guise , & les Evêques d'Auxerre & d'Uzer. *Mém. de Condé* , t. 2. p. 394.

Cet Arrêt n'étoit qu'une confirmation de celui qu'avoit déjà rendu le Roi dès le

13 de Mars précédent. Ce Monarque assisté de la Reine sa mere , du Roi de Navarre , des Cardinaux de Tournon & de Châtillon , du Duc de Montpensier , du Prince de la Roche-sur-Yon , du Duc de Guise , du Connétable , du Chancelier , du Maréchal de S. André , de l'Amiral de Châtillon & de plusieurs autres « donna son jugement , par lequel M. le Prince fut déclaré pur & innocent des cas dont on l'avoit voulu charger , & en tant que besoin étoit , le Roi le délaissoit en son Conseil en tel degré , & le remettoit aux prérogatives qui lui étoient dûes , comme à un Prince du Sang & de la Maison de France : & néanmoins afin que son innocence fut connue , tant par les Princes & Potentats étrangers , que par toutes les Cours souveraines de ce Royaume , il fut ordonné que ce Jugement seroit publié & enregistré esdites Cours ; & les doubles & copies d'icelui envoyées par devers les Ambassadeurs de la Majesté qui étoient près des personnes des Princes étrangers ; le tout , afin que l'innocence dudit Seigneur Prince fût aussi notoire , comme sa calomnieuse accusation l'avoit été auparavant ». *Sommaire récit de la calomnieuse accusation de M. le Prince de Condé , avec l'Arrêt de la Cour contenant la déclaration de son innocence. Mém. de Condé* , tom. 2. pag. 383.

 CHARLES IX.

1560.

tes les accusations intentées contre lui ; & la Sentence prononcée par les Commissaires fut déclarée nulle & irrégulière, comme l'ouvrage des Juges incompetens dans les causes des Princes du Sang. Le Vidame de Chartres ne put jouir des avantages de cette réunion ; il avoit d'abord été mis à la Bastille, le chagrin & une maladie dangereuse l'emporterent, avant que l'on eût mis la dernière main à l'accordement. Ainsi finit l'année 1560.

 CHARLES IX.

1561.

Dès le commencement de la suivante ; la Reine mere & le Roi de Navarre, craignant que les mesures qu'ils venoient de prendre ne fussent déconcertées par de nouveaux arrangements, congédièrent l'assemblée des Etats, après les premières séances, en leur faisant d'abord insinuer par leurs partisans, que les Députés ayant été envoyés par leurs Communités pour traiter avec le feu Roi, leurs pouvoirs étoient expirés à sa mort, & qu'ils ne pouvoient plus rien décider ni conclure sous le regne de son successeur. En congédiant les Etats, la Reine & le Roi de Navarre donnerent ordre aux Députés de se tenir prêts à se rassembler dans le lieu qui leur seroit incessamment indiqué, pour délibérer sur les moyens d'acquitter les dettes de l'Etat, sans recourir à de nouveaux impôts. Dès qu'ils furent congédiés, on s'appliqua à affermir de plus en plus la forme du gouvernement ; mais les divisions agitoient encore la Cour. Les Guises qui n'avoient obtenu que la moindre partie de leurs prétentions, c'est-à-dire, beaucoup d'apparence, & peu de réalité, accoutumés à dominer, & très-mécontents du Gouvernement & de la Reine, qui manquoit aux promesses qu'elle leur avoit faites, étoient toutes les occasions de regagner leurs premiers avantages. Le Prince de Condé plus aigri que jamais, ne perdoit point de vûe ses anciens projets de troubler l'Etat, & brûloit d'un desir implacable de vengeance. Les Coligny obstinés à protéger les Huguenots, cherchoient à s'agrandir à la faveur du trouble & du désordre. Les deux partis travailloient à gagner le Connétable ; mais il avoit déclaré qu'il vouloit demeurer neutre & ne s'attacher qu'au Roi & à la Reine. Il s'étoit affermi dans cette résolution par la conduite du Roi de Navarre, qui fatisfait des arrangements qu'on

avoit pris , vivoit en bonne intelligence avec la Régente , & ne pensoit qu'à la paix. L'Amiral , ses freres & le Prince de Condé se flattoient que la proximé du Sang rameneroit enfin le Connétable à leur parti : & les Guises qui connoissoient son attachement à la foi Catholique , & son aversion pour le Calvinisme qu'il avoit vivement persécuté sous le regne de Henri II. ne desespéroient pas de le gagner , sous prétexte de défendre la Religion & d'exterminer les Huguenots. La vivacité du Roi de Navarre à presser la Reine d'accomplir les promesses qu'elle lui avoit faites en faveur des Huguenots , ne contribua pas peu à entretenir les choses dans cette fermentation. Cette Princesse contente d'avoir établi une espece d'équilibre , qui assuroit sa puissance , & celle de ses enfans craignoit de le rompre , & évitoit toutes les occasions de mécontenter le Roi de Navarre. Toutefois , comme elle ne trouvoit ni sûreté , ni gloire , à accorder tant de liberté aux Huguenots , elle usoit adroitement de délais & de prétextes , pour se dispenser d'exécuter ses promesses ; espérant que les instances du Roi de Navarre se rallentiroient avec le temps. Mais ce Prince excité , & comme emporté au-delà de bornes de son caractère , par les instigations continuelles de son frere , & de l'Amiral , & par les pressantes sollicitations de la Reine son épouse , n'en devenoit que plus ardent à exiger ce qu'on lui avoit promis. Le chancelier de l'Hôpital favorisoit sous main les instances du Roi de Navarre , soit qu'il jugeât la liberté de conscience nécessaire au bien de l'Etat , soit qu'il penchât au Calvinisme. Il retenoit de tout son pouvoir la sévérité des autres Magistrats , & exhortoit la Reine à épargner le sang , à laisser les consciences en repos , & à éviter tout ce qui pouvoit troubler une paix , qu'on avoit tant eu de peine à rétablir. Plusieurs de ceux qui composoient le Conseil appuyoient les sollicitations du Roi de Navarre , qui protestoit qu'on devoit être las de tremper ses mains dans le sang François ; & qu'il étoit temps de faire cesser des supplices , dont la crainte forçoit tant de bons Sujets à abandonner leurs maisons , leurs familles , & même à s'expatrier. Les Huguenots mêmes parmi lesquels il y avoit plusieurs personnes d'esprit & de mérite ne

Equilibre

 CHARLES IX.

1561.

Permission
tacite accordée
aux Huguenots
de suivre la Re-
ligion refor-
mée.

négligeoient ni soins , ni moyens propres à favoriser leur cause , & tantôt par des écrits composés avec art , & répandus adroitement , tantôt par des requêtes présentées à propos , tantôt par les discours persuasifs de leurs partisans , ils s'efforçoient d'émouvoir les Grands en leur faveur , par la peinture des malheurs dont ils étoient accablés. La Reine fut enfin obligée de céder au sentiment & à l'autorité de tant de personnes. Peut-être reconnut-elle que le meilleur parti étoit de se relâcher d'une sévérité qu'on n'étoit nullement en état de soutenir , & d'abandonner des loix qu'on ne pouvoit plus faire exécuter avec toute la vigueur nécessaire. Elle consentit donc à un édit rendu par le Conseil le vingt-huit de Janvier. Cet édit enjoignoit aux Magistrats de relâcher tous les prisonniers arrêtés pour cause de religion , & de cesser toutes poursuites commencées à cet égard contre qui que ce fût , d'empêcher les disputes sur les matieres de foi , avec défenses aux particuliers de se donner les qualifications odieuses d'Hérétiques & de Papistes ; enfin d'empêcher les assemblées illicites , les émeutes , les séditions ; & de maintenir la concorde & la paix dans leurs départemens. Ainsi sous prétexte d'arrêter le cours des supplices & l'effusion du sang , motif en apparence dicté par la religion & par l'humanité , le Calvinisme , fut , sinon permis , du moins toléré , & indirectement autorisé.

On s'attendoit à des contestations plus vives sur ce qui concernoit l'abaissement des Guises. Le Roi de Navarre rappelant à la Reine les promesses secrettes qu'elle lui avoit faites , prétendoit qu'en sa qualité de Lieutenant général du Royaume on devoit lui remettre les clefs du Palais , que le Duc de Guise gardoit , comme Grand-Maître de la maison du Roi. La Reine , à la vérité , ne doutoit plus de l'attachement du Roi de Navarre & du Connétable ; mais elle n'ignoroit pas le refroidissement des Guises , & différoit de tout son pouvoir le moment de les abaisser. Elle vouloit d'un côté ménager les Huguenots protégés par l'Amiral & le Prince de Condé , & de l'autre les Catholiques réunis sous le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine. Ces deux factions , étoient comme deux puissantes digues , à l'abri des-

Pour bons amd Guises

quelles elle jouissoit du calme. En affoiblissant les Catholiques, elle craignoit de mettre les Huguenots en état de lui faire la loi. Aussi tantôt en temporisant, tantôt en accordant d'autres graces au Roi de Navarre, elle tâchoit de le détourner de cette prétention; mais plus elle s'efforçoit de lui faire perdre cet objet de vûe, plus le Prince le suivoit avec chaleur. Enfin la Reine, pour ne pas détruire, en un instant, l'harmonie qu'elle avoit eu tant de peine à rétablir, commanda aux Capitaines des Gardes de ne plus porter dorénavant les clefs du Palais, au Grand-Maître de la maison du Roi, mais au Lieutenant général du Royaume, à qui cette prérogative appartenoit de droit. Ce procédé irrita vivement le Duc de Guise, & infiniment plus le Cardinal de Lorraine son frere, moins parce qu'ils le regardoient comme un affront, dont le réglément du conseil de Régence auroit dû les préserver, que parce qu'ils voyoient clairement que, du consentement de la Reine, le Roi de Navarre n'aspiroit qu'à les rabaisser, & à les détruire. Ils sçavoient assez qu'on les accusoit de n'écouter que leurs intérêts & leur ambition, & ne se voyant pas en état de l'emporter, dans cette querelle particuliere, sur les Princes du Sang, qui dispoient alors des forces & de l'autorité Royale, ils dissimulerent leur ressentiment, & ne se plainquirent que de la liberté de conscience, qu'on avoit tacitement accordée aux Huguenots, couvrant ainsi d'un voile spécieux & du prétexte de la religion leurs passions & leurs intérêts personnels. Ainsi les discordes des grands se confondirent insensiblement avec les différends de religion, & les factions des Princes quittant les noms des Mécontens & de Guisards, pour prendre les titres plus imposans de Catholiques & de Huguenots; elles s'acharnerent ensuite l'une contre l'autre, avec d'autant plus de fureur, qu'elles la déguisoient sous les noms de zèle & de piété.

La Régente & le Connétable maîtres de la personne & de l'autorité du Roi, tenoient pour ainsi dire le milieu de la balance. Le Connétable étoit, à la vérité, très-opposé au Calvinisme & inviolablement attaché à la Religion Catholique; néanmoins son affection pour ses neveux, & l'amour

 CHARLES IX.

 1561.

Mécontens Guisards.

CHARLES IX.
1561.

de la paix le faisoient consentir à user de ménagement dans les choses qui concernoient la religion, en attendant que le Roi parvînt à sa majorité. Mais pour affermir de plus en plus l'autorité du jeune Monarque, quoique mineur, ceux qui tenoient les rênes du gouvernement jugerent à propos de le conduire à Reims, où l'on conserve avec vénération l'Ampoule avec laquelle Clovis fut sacré, & après son sacre de le ramener à Paris pour y fixer son séjour, à l'exemple de la plupart de ses prédécesseurs.

Sacre du Roi
à Reims.

Pendant la cérémonie du Sacre, il s'éleva une nouvelle contestation sur la préséance, entre les Princes du Sang, & le Duc de Guise. Les premiers prétendoient qu'elle étoit dûe à leur naissance. Le Duc de son côté l'exigeoit, comme premier Pair de France, le Conseil d'Etat décida en faveur du Duc de Guise, par la raison que la présence des Pairs de France, qui sont au nombre de douze, six Ecclésiastiques, & six Laïcs, étoit nécessaire dans cette cérémonie, au lieu que les Princes du Sang, qui n'y ont aucune fonction, pouvoient se dispenser d'y assister. Cette légère étincelle ne servit qu'à échauffer & aigrir de plus en plus les esprits. Cependant l'Amiral & le Prince de Condé avoient mis tout en usage pour attirer le Connétable dans leurs intérêts; ils étoient puissamment secondés par le Maréchal de Montmorenci, son fils aîné qui étoit étroitement uni avec eux. Le Connétable toujours ferme dans ses résolutions, ne put se déterminer à deshonorer sa vieillesse en se mettant à la tête d'un parti de factieux, ni à se liguier avec les nouveaux ennemis de la Religion. L'Amiral, toujours fécond en ressources & en expédiens, en imagina un propre à amener le Connétable à leur but, par des voies plus détournées. On tenoit alors à Pontoise, ainsi qu'on en étoit convenu, une assemblée de quelques Députés des Provinces, pour délibérer sur les moyens d'acquitter les dettes immenses que la Couronne avoit contractées dans les dernières guerres. Le Maréchal de Montmorenci y présidoit. Il s'y trouvoit aussi quelques amis de l'Amiral; il se servit d'eux pour faire mettre sur le tapis ce qu'il jugeoit à propos. Les Coligny & le Prince de Condé y demanderent par l'organe de leurs confidens, qu'on obli-

geât

geât tous ceux qui avoient reçu des bienfaits, où des gratifications des Rois François I. & Henri II. de les rapporter au trésor Royal, prétendant que supputation faite, & sans imposer de nouvelles charges, on éteindroit la plus grande partie des dettes, qui tant au-dedans qu'au dehors du Royaume, accabloient l'Etat & les particuliers. Ceux qui avoient reçu le plus de bienfaits des derniers Rois étoient les Guises, Diane de Valentinois, le Maréchal de Saint-André & le Connétable. On desiroit effectivement d'abaisser les premiers. Quant au dernier, on se proposoit seulement de lui inspirer de la crainte & des ombrages, & de le forcer à se joindre au parti des Princes ; pour ne pas s'exposer à perdre le fruit de tant d'années de services & de travaux. L'animosité des factions étoit si vive, que les Coligny ne craignoient pas de susciter à leur oncle ces chagrins & ces inquiétudes. Mais cette démarche eut le sort qu'ont ordinairement les desseins trop subtils & trop raffinés. Elle produisit un effet tout contraire à celui qu'on s'en étoit promis. Il ne s'agissoit de rien moins que d'ôter au Connétable & aux Guises la plus grande partie de leurs biens. Diane de Valentinois, avec laquelle ils avoient pris des alliances, commença à sonder le Connétable sur cette recherche qui les intéressoit également. Elle avoit concerté son plan avec prudence ; son aversion pour la Reine, & la crainte qu'elle conçut de la résolution dont on parloit, lui firent penser que le véritable moyen de l'empêcher étoit d'attirer, à certe occasion, le Connétable dans le parti Catholique, en le rapprochant des Guises. Elle se répandit en invectives contre l'Amiral & le Prince de Condé qu'elle regardoit comme les auteurs de la proposition faite à l'assemblée de Pontoise ; elle déplora les malheurs de l'Etat, dont le gouvernement entre les mains d'un enfant & d'une femme étrangere étoit livré à des conseils pernicieux, pour fomenter l'ambition & satisfaire les passions de quelques particuliers, auxquels on sacrifioit le salut & le repos du Royaume ; où l'on introduisoit sans pudeur des hérésies condamnées par l'Eglise, & contre lesquelles la juste sévérité des derniers Rois avoit employé le fer & le feu. Elle ajouta avec la même vivacité, que toute la France

 CHARLES IX.

 1561.

étoit extrêmement étonnée & indignée de voir qu'un Montmorenci dont la maison avoit été la première de toute la Nation qui eût embrassé le Christianisme, qu'un homme qui depuis si long-temps remplissoit la première charge de l'Etat, se laissât maintenant fasciner par les artifices d'une femme ; & qu'esclave de ses volontés & du peu de lumieres du Roi de Navarre, il consentît à toutes leurs entreprises contre la Religion. Elle remontoit ensuite au Connétable, qu'ayant les armes & la puissance en main, il étoit indispensablement obligé de s'opposer aux pernicioeux desseins du gouvernement, & de veiller encore, comme il avoit fait tant de fois, à la conservation du trône chancelant & de la Religion entièrement abandonnée. Elle lui rappelloit cette ancienne conduite qui lui avoit procuré tant de gloire, en s'opposant à l'agrandissement des étrangers, source la plus ordinaire du bouleversement des Etats. Elle le conjuroit de ne pas souffrir que deux femmes, l'une Italienne & l'autre Navarroise ruinassent les principaux fondemens de la Monarchie Francoise, c'est-à-dire, la Religion & la piété ; de se souvenir que la Régente étoit cette même Catherine, dont il avoit toujours censuré la conduite, & détesté le caractère ; que les Huguenots étoient ces mêmes Sectaires, qu'il avoit si vivement persécutés sous Henri II. que ni les personnes ni la nature des choses n'étoient changées, que toute la terre penseroit, qu'affoibli par l'âge il se laissoit guider, ou par l'ambition, ou par le caprice d'autrui, puisqu'il se monroit si différent de ce qu'il avoit autrefois paru. A ces discours pressans que la Duchesse eut soin de lui tenir souvent, elle ajouta plusieurs autres réflexions, & lorsqu'elle s'aperçut qu'elle commençoit à ébranler l'esprit du Connétable, tantôt par l'indignation qu'il concevoit contre ses neveux, tantôt par la crainte de perdre ses biens, tantôt par la haine qu'il portoit au Calvinisme ; Madeleine de Savoye sa femme, acheva de le détacher du parti de la Reine. Elle voyoit avec chagrin la faveur sans bornes qu'il accordoit aux Coligni, & qu'elle eût voulu faire tomber sur son frere Honoré de Savoye, Marquis de Villars. Aussi sa jalousie ne négligeoit rien pour servir ce dernier & nuire aux neveux de son mari.

La Duchesse de Valentinois engagea aussi le Maréchal de St. André à la seconder dans cette négociation. La crainte de perdre ses biens, la haine violente qu'il avoit conçue contre les Coligni ; enfin le prétexte plausible de conserver la foi Catholique, à laquelle il fut toujours attaché, le firent agir auprès du Connétable en faveur des Guises. Dès qu'ils en furent informés, ils n'oublierent ni artifices, ni soumissions, ni intrigues, pour achever de le gagner, espérant par cette voie rétablir leur puissance, ou du moins en recouvrer une partie. Le Maréchal de Montmorenci étoit le seul qui pût traverser cette négociation. Mais Diane sa femme étant tombée malade à Chantilli, il fut obligé de quitter son pere pour se rendre auprès d'elle. Les Guises débarrassés de cet obstacle mirent la dernière main à leur accord avec le Connétable, pour la conservation de la Religion Catholique & la défense mutuelle de leurs biens. La Reine instruite de cette union, se crut destituée de son plus ferme appui, & craignit que les Princes Lorrains, soutenus du crédit du Connétable, & d'ailleurs mécontents d'elle, n'entreprissent de lui ôter la Régence. Elle pensa donc à se lier plus étroitement avec le Roi de Navarre, pour contrebalancer ce nouveau parti. Elle apporta tous ses soins à maintenir cet équilibre qui assuroit sa puissance & celle de son fils, elle entra dans toutes les vûes du Roi de Navarre en faveur des Huguenots. Sous prétexte de maintenir la paix, pendant la minorité du Roi, & de se concilier les cœurs par une réputation de clémence, elle fit rendre de nouvelles déclarations qui enjoignirent à tous les Parlemens & aux autres Magistrats de chaque Province de n'inquiéter plus personne pour cause de Religion, de rendre les biens, maisons & possessions à tous ceux, qui par le passé, en avoient été dépouillés, sur le soupçon d'hérésie. Le Parlement de Paris & quelques autres Magistrats refuserent de s'y conformer ; mais les Huguenots s'autorisant de la volonté & des ordres du Roi, de la Régente, & des dispositions du Conseil, s'arrogeoient d'eux-mêmes la liberté de conscience, & leur nombre & leurs forces augmentoient de jour en jour. C'étoit remplir les vûes de la Reine, si la multitude des Religioneux eût su se conte-

 CHARLES IX.

1561.

Le Connétable
s'unit avec les
Guises.

CHARLES IX
1561.

nir dans les bornes de la modération & de la raison ; mais comme il arrive d'ordinaire au peuple qui se laisse emporter par sa fougue , & ne veut pas reconnoître le frein de l'autorité , dès qu'ils se sentirent tolérés , protégés & délivrés de la crainte des supplices , ils perdirent le respect dû aux Magistrats , & tantôt par des assemblées publiques , tantôt par des discours injurieux ou d'autres procédés violens , ils s'attirèrent d'eux-mêmes la haine & l'indignation des Catholiques. De là naïssent des disputes opiniâtres , qui mettant les factions aux prises , répandoient le tumulte & la rébellion dans toutes les Provinces du Royaume. Ainsi , contre les intentions du gouvernement & contre l'attente du Public , le remède employé pour sauver l'Etat , & pour maintenir la paix , pendant la minorité , devint contagieux & préjudiciable ; il causa précisément les troubles & les dangers qu'on cherchoit si soigneusement à prévenir.

Ils essayent de faire révoquer la liberté de conscience accordée aux Calvinistes.

Cardinal Lorraine.

Les Guises encouragés & fortifiés par leur union avec le Connétable , firent cette occasion pour s'opposer à la Reine & au Roi de Navarre. Le Cardinal de Lorraine , ayant trouvé le moment favorable de s'expliquer dans le Conseil , sans égard pour la Reine ni pour le Roi de Navarre , qui étoient présens , commença à parler de l'état de la Religion , & à représenter avec toute la véhémence dont il étoit capable , que c'étoit trahir la Religion & se deshonorier aux yeux de toute la terre , que d'accorder dans un Royaume très-chrétien la liberté de conscience à des Novateurs déjà condamnés par les Conciles & par la voix de l'Eglise ; que non contents de semer des opinions monstrueuses , de corrompre la jeunesse , & d'abuser de la simplicité des foibles , ils souffloient le feu de la rébellion dans toutes les Provinces du Royaume. Que déjà l'insolence & les attentats de ces hérétiques , empêchoient les Ministres de l'Eglise de célébrer la Messe , & de paroître dans les chaires , & laissoient à peine aux Magistrats une ombre d'autorité ; que tout étoit en proie au fer & aux flammes , par l'audace & l'opiniâtreté de ceux qui s'arrogent la licence de croire & d'enseigner à leur gré , & que le premier Royaume de la chrétienté étoit sur le point de faire schisme , de secouer le joug de

l'obéissance dûe au S. Siège , & d'abandonner la foi Catholique pour contenter le caprice d'une poignée de féditieux. Le Cardinal expofa fi vivement ces raifons , avec cette confiance & cette éloquence naturelles , qui lui donnoient tant d'avantage , même dans les matieres les plus problématiques , que les Protecteurs des Huguenots n'y oppoferent que le filence. Le Roi de Navarre & la Reine ne répliquerent pas une parole , & le Chancelier même parut interdit & confus. Les Confeillers d'Etats , irrités des excès des Huguenots , furent d'avis d'affembler inceffamment tous les Princes & les Officiers de la Couronne au Parlement de Paris , pour y traiter cette matiere en préfence du Roi , & déterminer les moyens de remédier à ces defordres. Cette affemblée fe tint en effet au Parlement le treize de Juillet. Le Roi de Navarre n'ofa pas s'y oppofer feul ouvertement ; c'eût été fe déclarer Calvinifte. La Reine , à la vérité , defiroit que le parti Catholique ne prévalût pas ; mais elle n'appréhendoit pas moins qu'on ne lui imputât l'établiffement & le progrès de l'héréfie. Les conteftations furent vives dans le Parlement ; les Partifans des Huguenots n'oublierent rien pour leur procurer la liberté de confcience , comme l'unique voie propre à appaifer tous les troubles & toutes les divifions. Leurs efforts furent inutiles. Cette prétention étoit évidemment oppofée à l'efprit & à l'autorité de l'Eglife Catholique , & contraire aux Loix fondamentales du Royaume. Les Magiftrats étoient fatigués par les plaintes continuelles qu'ils recevoient de toutes parts des foulevemens des Huguenots.

Il fut donc décidé que les Prédicans & Miniftres Calviniftes feroient chaffés du Royaume ; qu'on ne pourroit fuivre dans le culte public que les coutumes & cérémonies autorifées par l'Eglife Romaine. On défendit également de tenir , en quelque lieu que ce fût , des affemblées , avec armes , ou fans armes , excepté dans les Eglifes des Catholiques pour y entendre le Service divin , fuivant l'ufage. Cependant , afin d'accorder quelque adouciffement aux Huguenots , on ajouta au même Edit , que la connoiffance du crime d'héréfie , feroit réfervée aux Evêques , & à leurs Grands Vicaires & Officiaux ; & que s'ils avoient recours au bras

 CHARLES IX.

 1561.

Edit de Juillet.

CHARLES IX.
1561.

féculier (a), ils ne pourroient condamner les coupables qu'au banissement; enfin on donna une amnistie générale pour tous les desordres commis par le passé pour cause de Religion. On dressa en conséquence une déclaration signée du Roi, de la Reine, & de tous les Princes & Seigneurs des deux partis; cette loi mit un frein à la licence des Novateurs, & rassura les Catholiques déjà fort affoiblis.

Les Ministres
Protestans de-
mandent une
conférence.

Le Prince de Condé & l'Amiral, irrités de voir rabaisser un parti, sur le nombre & les forces duquel ils avoient fondé toutes leurs espérances, & ne pouvant empêcher l'exécution de l'Edit, que tous les Parlemens & la plûpart des Tribunaux inférieurs pressoient avec beaucoup d'ardeur, imaginèrent un autre expédient: ce fut d'engager les Ministres Huguenots à demander une conférence publique, en présence du Roi, avec des Prélats Catholiques, sur les points controversés. Cette voie sourde & oblique leur parut propre à obtenir insensiblement la liberté de conscience. Le Cardinal de Tournon & plusieurs Prélats Catholiques s'opposèrent à cette demande; ils remontoient qu'il étoit inutile de disputer de Religion avec des gens très-opiniâtres, & qui persisteroient dans une doctrine réprouvée par l'Eglise; que s'ils vouloient exposer leurs raisons, ils pouvoient s'adresser au Concile de Trente, & qu'on leur accorderoit des fauf-conduits, pour y proposer & défendre leurs sentimens. Le Cardinal de Lorraine opinoit pour la conférence, soit qu'il se flattât d'y confondre les Huguenots, par des raisons évidentes, & de defabuser ceux qui s'étoient laissés séduire, soit (comme le disoient ses envieux) qu'en faisant parade de son éloquence & de son érudition, il voulût encore augmenter sa réputation & sa gloire dans une si célèbre Assemblée. Quelles que fussent ses intentions, il est certain qu'en ne s'opposant point à la demande des Protec-

Ils Pobtien-
nent.

(a) La même chose avoit déjà été ordonnée par l'Edit de Romorantin en 1560. mais les Parlemens, en l'enregistraut, y avoient mis des modifications qui permettoient aux Laïcs de se pourvoir devant les Juges Royaux. Voyez les *Mém. de Condé*, tom. 1. pag. 539. & suiv. Le Roi lui-même modifia ou interpréta ce même Edit par une Déclaration du 6 Août 1560. enregistrée le 5 Septembre suivant. *Ibid.* pag. 555.

tans, il entraîna dans son sentiment les autres Prélats, qui se rendirent aux instances du Roi de Navarre. Ce Prince qui fouhaitoit depuis long-temps d'entendre une dispute en réglé entre les Catholiques & les Huguenots pour l'éclaircissement de ses propres doutes, appuyoit avec chaleur la demande des Protestans. On envoya donc des faufs-conduits aux Ministres réfugiés à Genève. On assigna pour le lieu de la conférence Poissy, petite ville à cinq lieues de Paris.

Le Roi s'y rendit avec toute sa Cour & accompagné des Cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Tournon, d'Armagnac & de Guise, qui devoient assister à la conférence de la part des Catholiques. Les Evêques & Prélats les plus distingués, plusieurs Docteurs de Sorbonne, & d'autres Théologiens des plus célèbres Universités du Royaume s'y rendirent aussi. Il y parut du côté des Huguenots Théodore de Beze, Pierre Martyr Vermilly, François de Saint-Paul, Jean Raymond, Jean Virel, avec plusieurs * autres qui vinrent de Genève, ou d'Allemagne, & pays voisins. Théodore de Beze exposa d'abord sa doctrine avec une éloquence pompeuse; & le Cardinal de Lorraine l'ayant vivement réfutée par une infinité de preuves & d'autorités tirées de l'Écriture & des Peres de l'Église; le Conseil jugea à propos de faire retirer le jeune Roi. La foiblesse de son âge ne lui permettant pas de discerner la vérité, il étoit à craindre qu'il ne se laissât surprendre par quelque opinion dangereuse & contraire à la foi. La dispute qui d'abord étoit publique, devint insensiblement particulière. Enfin, après plusieurs débats, l'Assemblée se sépara sans rien décider.

Les Catholiques y gagnèrent seulement un avantage, c'est que le Roi de Navarre demeura peu satisfait des Huguenots, ayant remarqué les variations de leurs Ministres dans la doctrine qu'ils soutenoient, & que les uns suivoient à la lettre les sentimens de Calvin, d'autres panchoient pour la doctrine

CHARLES IX.
1561.

Elle se tient à
Poissy;

Mais infruc-
tueusement.

(*) Les autres étoient Augustin Marlot, Jean Malo, François Morel, Nicolas Tobie, Claude de la Boissière, Jean Bouquin, Jean de la Tour, & Nicolas des Gallards. M. de Thou remarque que les Théologiens envoyés par Frédéric Electeur Palatin & par le Duc de Wirtemberg, étant arrivés trop tard, restèrent à Paris, & n'assistèrent pas au colloque de Poissy. *Hist. Liv. XXVIII.*

CHARLES IX.

1561.

Au sortir du colloque, les Huguenots vont librement au Prêche.

Troubles & divisions, qui s'élevèrent dans tout le Royaume.

d'Occolampade & de Luther, ceux-ci adhéroient à la profession de foi des Suisses, ceux-là à la Confession d'Ausbourg. Choqué de cette inconstance, il commença à se dégoûter des nouvelles opinions pour s'attacher à la Religion Catholique; mais les Huguenots tirèrent de cette conférence, tout le fruit qu'ils s'en étoient promis; à peine en étoient-ils sortis, qu'ils se vanterent * hautement d'avoir démontré la vérité de leur créance, convaincu les Docteurs Catholiques, confondu le Cardinal de Lorraine, & obtenu du Roi la permission de prêcher leur doctrine. En effet, de leur autorité privée, ils commencèrent à s'assembler, par-tout où bon leur sembloit, & à tenir publiquement leurs Prêches, avec une si grande affluence de personnes, & un si grand concours de noblesse & de peuple, qu'il n'étoit plus possible de réprimer leur audace. Dès que les Magistrats vouloient empêcher leurs assemblées, ou que les Catholiques essayoient de les chasser des Eglises où ils se rassembloient; les Sectaires couroient aux armes, se faisoient raison à eux-mêmes. Les deux partis s'attaquoient avec fureur, sous les noms d'Huguenots & de Papistes. Tout le Royaume étoit en combustion. Le pouvoir des Magistrats demeuroit sans vigueur, le peuple étoit dans de continuelles allarmes, & le recouvrement des finances interrompu, & dans le sein de la paix on voyoit s'allumer une guerre intestine & cruelle. La Reine mere & le Roi de Navarre touchés de ces excès, voyant que la sévérité de l'Edit de Juillet n'avoit fait qu'augmenter les desordres, convoquerent une autre Assemblée des Députés de tous les Parlemens du Royaume, pour connoître d'eux l'état de chaque Province, & délibérer sur les moyens les plus propres à rétablir la tranquillité. Les vûes du Ministère changeant sans cesse & à proportion que les intérêts

(a) Voyez le discours des Actes de Poissy, contenant le commencement de l'assemblée, l'entrée & issue du colloque des Prélats de France & Ministres de l'Évangile, l'ordre y gardé; ensemble la Harangue du Roi Charles IX. avec les sommaires, points des Oraisons de M. le Chancelier, Théodore de Beze

& du Cardinal de Lorraine. Mémoires de Condé, tom. 2. pag. 490. & suiv. Consultez aussi la fin du sixième Livre & le commencement du septième des Commentaires de l'Etat, de la Religion & République par de la Place.

de l'Etat & les passions des Grands varioient ; il n'étoit pas étonnant , qu'après tant de mesures prises , abandonnées , reprises , les choses restassent toujours dans un plus grand desordre & dans une plus étrange confusion. Il étoit même impossible que de si fréquentes variations rétablissent le bon ordre , qu'une conduite égale & uniforme peut seule maintenir.

Cette Assemblée se tint à Paris au commencement de l'année 1562. La Reine , suivant ses maximes ordinaires , s'occupa à tenir la balance entre les deux partis , & à empêcher que l'un ne l'emportât sur l'autre , de peur de devenir la victime du parti le plus fort. La plupart des Magistrats concoururent à ses vûes , les uns persuadés qu'il étoit impossible de contenir une si grande multitude animée par un zèle furieux de Religion , & les autres voyant à regret répandre inutilement tant de sang. On dressa ce fameux Edit de Janvier , qui accordoit aux Huguenots la liberté de conscience & la liberté de tenir leurs Prêches , à condition qu'ils y assisteroient sans armes , hors des villes , dans les campagnes , & en présence des Juges des lieux. Les Parlemens (a) & les autres Tribunaux s'opposèrent d'abord fortement à l'exécution de cet Edit ; mais enfin il fut enregistré par des lettres de jussion réitérées du Roi & du Conseil , publié provisionnellement avec cette réserve expresse , qu'il n'auroit lieu que jusqu'à ce que le Roi ou un Concile général en eussent disposé autrement. Ce fut un coup de foudre pour les chefs du parti Catholique ; aussi pour dissuader le public qu'ils y eussent donné les mains , le Duc de Guise , le Connétable , tous les Cardinaux à l'exception du Cardinal de Tournon mort depuis peu ; les Maréchaux de Brissac & de Saint-André quitterent la Cour à dessein d'empêcher l'exécution de l'Edit , & de s'opposer de toutes leurs forces au parti Calvi-

CHARLES IX.
1561.

CHARLES IX.
1562.

Pour y remédier , on tint une Assemblée à Paris.

Edit de Janvier qui permet aux Réformés l'exercice public de leur Religion.

Les Chefs du parti Catholique quitterent la Cour.

(a) Celui de Paris entre autres montra beaucoup de fermeté , & exprima son refus en ces termes : *Nous ne le pouvons , ni ne le devons : nec possumus , nec debemus.* Quoique le corps des Actes judiciaires se fit alors en François , ce qui n'avoit com-

mencé que sous François I. les formules d'enregistremens étoient conçues en Latin à-peu-près comme nous voyons encore aujourd'hui les dates des Sentences d'Officialité.

 CHARLES X.

1562.

Ils mettent le
 Roi de Navarre
 dans leurs
 intérêts.

niste. Ils prévoyent assez qu' , tant que la bonne intelligence subsisteroit entre la Reine mere & le Roi de Navarre , ils n'auroient aucun droit de s'immiscer dans le Royaume , & que tous leurs efforts seroient inutiles. Ils se proposerent donc de la rompre , & convaincus d'ailleurs que la Reine ne changeroit jamais de plan , ni de conduite , jusqu'à la majorité de son fils , ils pensèrent qu'il seroit plus aisé de gagner l'esprit du Roi de Navarre. Leur retraite ne servit qu'à conduire avec plus de secret cette négociation , qui demandoit beaucoup de temps & d'habileté. Hypolite d'Est Cardinal de Ferare Légat du Pape , & Dom Jean Manriquez Ambassadeur d'Espagne , chargés de la conduire , l'entamerent aisément par l'entremise des confidens du Roi de Navarre. Ce Prince n'avoit plus le même penchant pour les Huguenots , depuis le Colloque de Poissy , où il avoit remarqué leurs variations sur les points de Foi contestés , & n'ayant pas trouvé dans Théodore de Beze , ni dans Pierre-Martyr , la confiance , qu'ils affectoient quand ils dogmatisoient sans contradicteurs , il avoit consulté le Docteur Baudouin également versé dans l'étude de l'Écriture Sainte & dans la Controverse. Ce Théologien l'avoit décidé à se réunir sincèrement à la Foi de l'Église , & à n'adopter ni la profession de Foi des Suisses Protestans , ni la Confession d'Aulbourg. Si le Roi de Navarre avoit depuis acquiescé à l'Edit de Janvier , c'étoit moins par inclination pour les Huguenots , que par cette ancienne prévention qui lui persuadoit qu'on ne devoit pas gêner les consciences , & que la tolérance étoit un moyen infailible d'éteindre les troubles du Royaume. Dès que ses confidens , déjà disposés à servir le parti Catholique , eurent appris au Légat & à l'Ambassadeur d'Espagne , qu'il étoit dans ces dispositions , ces derniers ne manquèrent pas d'en profiter pour entamer la négociation , dont on vient de parler. Afin de joindre aux motifs de conscience les avantages & les intérêts temporels , ils lui proposerent de concert de répudier la Reine Jeanne sa femme , avec dispense du Pape , parce qu'elle étoit hérétique , & d'épouser la Reine d'Écosse nièce des Guises , & veuve de François II. Princesse qui joignoit aux agrémens de la jeunesse & de la beauté la possession réelle d'un grand

Royaume. Le Roi de Navarre, attaché à ses enfans, rejetta hautement une pareille proposition. Ils remirent alors sur le tapis l'échange de la Sardaigne, tant de fois inutilement proposé; c'étoit le point délicat qui le touchoit le plus vivement. Ses espérances à cet égard étoient, à la vérité, bien foibles; mais cette négociation n'ayant pas été totalement rompue, l'Ambassadeur Manriquez, par ses artifices ordinaires, la renoua assez sérieusement pour ranimer les desirs & la confiance du Roi de Navarre, il le ramena sans peine à ses anciens projets. Non content de lui donner les plus fortes assurances des bonnes dispositions du Roi Catholique, il en vint jusqu'à traiter des moyens de l'échange, & de la qualité du cens ou redevance que le Roi de Navarre payeroit à la Couronne d'Espagne, pour reconnoître sa Souveraineté. L'on agitoit ces clauses & ces conditions, aussi sérieusement, que si l'on eût dû signer le traité. Le caractère du Roi de Navarre, & son penchant à embrasser les voies les plus honorables & les plus plausibles, favorisoient encore le dessein des Catholiques.

Ce Prince commençoit à reconnoître que les Huguenots déguisoient leurs passions & leurs intérêts sous le voile de la charité chrétienne & sous le manteau de la Religion. D'ailleurs il craignoit que l'Amiral, avec sa politique, ne voulût persuader à toute la France, que le Roi de Navarre suivoit aveuglément ses conseils. On le piquoit encore de jalousie en lui représentant que les Calvinistes blâmoient hautement sa lenteur & son indolence, tandis que tous leurs vœux étoient pour le Prince de Condé, dont ils ne cessoient d'exalter la hardiesse, la promptitude & la magnanimité. Enfin, une dernière considération d'une extrême importance le touchoit: le Roi de France & ses freres étoient d'une complexion foible & délicate, mal constitués, sujets à des maladies dangereuses, & trop jeunes pour avoir des enfans. La succession à la Couronne le regardoit comme premier Prince du Sang, & c'étoit mettre entre le trône & lui une barrière impénétrable, que de se déclarer chef & protecteur des Huguenots. Pour s'en frayer plus aisément le chemin, il panchoit à se réunir au parti Catholique, à s'attirer la fa-

CHARLES IX.

1562.

veur du Pape & du Roi d'Espagne, & à s'attacher les forces de la faction la mieux unie & la plus puissante. Il commençoit à se défier des conseils de la Reine sa femme aveuglément livrée au Calvinisme, & naturellement ennemie des voies pacifiques. Les magnifiques promesses & les discours persuasifs du Légat & de Manriquez, joints à tant d'autres motifs, le déterminèrent enfin à s'unir au Connétable & au Duc de Guise. Ils déclarèrent de vive voix & par écrit; qu'ils n'étoient ligués que pour la défense de la Religion Catholique, mais leurs vûes étoient réellement bien plus vastes. Le Roi de Navarre abandonnoit un parti où il se trouvoit éclipsé par son frere, pour s'attacher à celui où on lui offroit des espérances beaucoup plus brillantes; & les Guises ne se portoient à cette réunion que dans le desir de rétablir leur crédit & leur ancienne grandeur.

Telle fut cette union, qui apprit aux François à se liguier sans l'aveu de leur Souverain. Les Huguenots la noircirent des couleurs les plus odieuses, & l'appellerent le *Triumvirat* *. La Reine Jeanne conçut un vif ressentiment de cette résolution inattendue de son mari. Indignée de le voir devenu le plus ardent persécuteur d'une Religion favorite; dans laquelle elle se flattoit de l'avoir affermi, elle résolut de quitter la Cour, & se retira en Bearn avec le Prince Henri, & la Princesse Catherine ses enfans, qu'elle faisoit instruire dans la nouvelle Religion, ne voulant plus avoir ni société, ni commerce avec son mari. La Reine mere ne fut pas moins allarmée d'un changement si soudain, & presque incroyable. Le Triumvirat détruisoit tous les projets d'équilibre qu'elle avoit fondés sur les défiances & les animosités qui divisoient les Grands. Elle craignoit autant pour la sûreté de ses enfans, que pour sa propre autorité. Ces variations réciproques, & cette conciliation d'intérêts, tota-

(a) Le Triumvirat avoit déjà été formé dès les premiers jours du regne de Charles IX en 1560. par le Duc de Guise, le Connétable de Montmoencé & le Maréchal de S. André. C'étoient donc ces trois personages qui avoient appris aux François à faire des confédérations, sans l'aveu de leur Souverain, plus d'un an avant que le Roi de Navarre se joignit à eux. Tous les chefs du Triumvirat périrent de mort violente, comme on le verra dans le cours de cette histoire.

*Triumvirat**Equilibre*

lement opposés, lui annonçoient assez, que cette union cachoit de hautes espérances, & de vastes desseins. Elle favoit que les Guises avoient démêlé ses artifices, & que brûlans d'ambition, ils cherchoient tous les moyens de rentrer dans le Ministère. D'ailleurs, quelle apparence que le Roi de Navarre eût renoncé à l'amitié de son frere & de ses plus fidels partisans, pour s'unir avec ses plus cruels ennemis, s'il n'eût trouvé de grands avantages dans un pareil changement. Elle n'ignoroit pas quel empire ont sur les cœurs, même les plus droits, l'ambition & la soif de dominer. Enfin considérant tout ce qui la menaçoit, elle ne pouvoit se dissimuler sa propre foiblesse, ni celle de ses enfans. Forcée par ces réflexions à ne plus se fier, ni à la sincérité du Roi de Navarre, ni aux démonstrations que faisoient les Catholiques, de ne vouloir rien innover dans le gouvernement, en proie aux allarmes & aux soupçons: rien n'étoit capable de calmer ses inquiétudes. Elle passoit souvent les nuits à conférer avec ses confidens, & entre autres, avec l'Evêque de Valence & le Chancelier de l'Hôpital. Leurs conseils, & sur-tout la position critique où elle se trouvoit, la déterminèrent à s'unir au Prince de Condé & à l'Amiral, à favoriser leurs desseins, & à s'appuyer de leurs forces, afin de contrebalancer, autant qu'il lui seroit possible, la puissance de la Faction opposée, alleguant entre autres motifs, que Dieu même, dans le gouvernement de l'Univers, permet le mal pour en tirer le bien; & qu'ainsi, puisque les Huguenots avoient causé jusques-là tant de désordres, il étoit bien juste de s'en servir maintenant, pour guérir des maux qui avoient infecté le cœur de l'Etat.

La Reine mere
est allarmée du
Triumvirat.

Callamer

Les Huguenots délivrés de la crainte des supplices, par la publication de l'Edit de Janvier, avoient commencé à reprendre courage, & tenoient fréquemment des assemblées publiques; leur nombre paroissoit considérable, tant par la quantité, que par la qualité des Sectaires; & leurs forces n'étoient plus à mépriser. Le Prince de Condé s'en étoit ouvertement déclaré le chef; il étoit en apparence réconcilié avec les Guises, pour obéir aux ordres du Roi:

FRANÇOIS II.
1560.

mais dans le fonds il brûloit impatientement du desir de se venger , contre ses principaux persécuteurs , des outrages qu'il avoit reçus. L'Amiral , qui dans la vûe de s'aggrandir , étoit , ainsi que ses freres , plus étroitement uni que jamais au Parti des Huguenots , modérait l'ardeur & la fougue du Prince , par la maturité de ses conseils. Sous ces chefs , & dans les mêmes sentimens , étoient engagés le Prince de Porcien , les Seigneurs de Genlis , de Grammont , de Duras , les Comtes de la Rochefoucault & de Mongommery , le Baron des Ardrets , Bonchavannes ; Soubize , & plusieurs autres Grands du Royaume. Pour peu que le gouvernement les autorisât , ils étoient en état de résister , & de s'opposer hardiment au Parti contraire.

Elle feint de se réunir avec les Huguenots.

La Reine , forcée de profiter d'une conjoncture si favorable à sa propre défense , & à celle de ses enfans , & réduite à la nécessité d'embrasser le premier parti qui se présentoit ; quelque dangereux qu'il fût , attendit du temps & des événemens , le dénouement de toute cette intrigue. Elle feignit d'être ébranlée par les raisonnemens des Huguenots ; & disposée à embrasser leurs opinions. Pour les mieux affermir dans cette idée par des démonstrations extérieures , elle faisoit venir leurs Ministres dans son appartement , & paroïssoit les entendre avec plaisir. Elle témoignoît beaucoup de confiance & de bienveillance à l'Amiral & au Prince de Condé , dans les entretiens fréquens qu'elle avoit avec eux. Elle trompoit la Duchesse de Montpensier par de fausses confidences , & se servoit d'elle pour leurrer les principaux Huguenots , afin de mieux colorer les promesses & les espérances qu'elle donnoit en secret , par des démarches apparentes : elle écrivoit au Pape en termes équivoques ^(a). Tantôt elle lui demandoit un Concile libre & général , tel que le desiroient les Calvinistes ; tantôt la permission d'en convoquer

(a) En 1561. & même avant le colloque de Poissy , la Reine avoit écrit au Pape sur tous ces points une longue Lettre rapportée dans M. de Thou, *Liv. XXVIII*. L'Empereur Maximilien II. se joignit à Charles IX. pour solliciter le Pape d'accorder aux Novateurs l'usage de la Communion sous les deux espèces , & ces deux Princes sentirent toute la justice des raisons qui empêchoit le souverain Pontife d'acquiescer à leurs demandes.

un national. Une autre fois elle sollicitoit l'usage de la Communion sous les deux espèces, la dispense aux Prêtres pour se marier, la liberté de prier en langue vulgaire, & d'autres semblables innovations que les Huguenots souhaitoient & introduisoient. M. de Lisle, Ambassadeur à Rome, la secondoit si parfaitement, qu'en répandant ces doutes sur sa créance dans l'esprit du Pape & des Catholiques, elle les obligea à garder beaucoup de mesures dans leur propre conduite, de peur de l'aigrir & de la dégoûter de la Religion Romaine. Par le même artifice, elle gagna les esprits des Huguenots, en leur persuadant qu'elle étoit toute disposée à les favoriser; de sorte que la haine implacable qu'ils lui portoient auparavant, avoit fait place à la confiance & à l'attachement. Ce n'étoit pas seulement le peuple qu'elle amusoit par ces démarches, l'Amiral lui-même, malgré sa politique & sa pénétration, s'y étoit laissé séduire. Il ne balançoit pas à donner à la Reine un état circonstancié du nombre, des forces, & des desseins des Calvinistes, des intelligences qu'ils entretenoient, tant au-dedans qu'au dehors du Royaume, & de toutes les autres particularités qui concernoient son parti, si-tôt qu'elle lui eut fait entendre qu'elle souhaitoit d'en avoir une connoissance exacte, avant que de se déclarer, l'assurant qu'elle embrasseroit ouvertement ce Parti, dès qu'il seroit assez solidement affermi, pour la mettre à l'abri de la vengeance des Catholiques, & du Triumvirat. Ainsi, par un changement aussi prompt & aussi incroyable, le Roi de Navarre s'attacha au Parti Catholique, & la Reine Catherine, du moins en apparence, devint favorable aux Huguenots. On attribua pour-lors cette variation à la légèreté d'esprit du Roi de Navarre, & à l'inconstance naturelle au sexe de la Reine: & c'est ainsi qu'en ont jugé depuis quelques Historiens, qui n'ont pas démêlé les ressorts secrets de cette résolution.

Fin du second Livre.

CHARLES IX.

1562.

Cette démarche de la Reine accroît les forces & la confiance des Huguenots.

*What a Series of
Coalitions and
Perjurations!*

SOMMAIRE

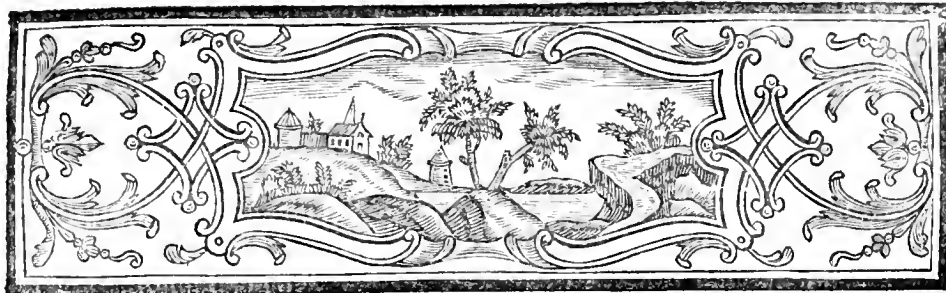
S O M M A I R E

DU III. LIVRE.

LE Prince de Condé se rend redoutable à Paris. Le Roi de Navarre prend la résolution de l'en chasser. Il appelle pour cet effet à la Cour les Chefs du Parti Catholique. Le Duc de Guise part pour s'y rendre, & passant à Vassi, il rencontre une troupe de Huguenots assemblés au Prêche, ce qui occasionne une émeute, où il y a du sang de répandu. Les Huguenots, pour s'en venger, se soulèvent par tout le Royaume. Le Prince de Condé sort de Paris. La Reine mere se retire à Fontainebleau avec le Roi, pour n'être pas obligée à se déclarer en faveur de l'un ou de l'autre Parti. Les Chefs des deux Factions s'efforcent de mettre le Roi & la Reine dans leurs intérêts. Les Catholiques l'emportent, & ramènent leurs Majestés à Paris. Le Prince de Condé, qui avoit manqué la même occasion, forme d'autres desseins; il s'empare d'Orléans, & se prépare à la guerre. Les Chefs du Parti Catholique assemblent des troupes au nom du Roi. Ecrits & Manifestes de part & d'autre. Les deux Armées se mettent en Campagne. La Reine mere veut éviter la guerre, & procurer la paix: elle s'abouche pour cet effet avec le Prince de Condé, mais sans succès. Elle continue néanmoins à négocier un accommodement, & parvient à le conclure. Le Prince s'en repent, à la persuasion de ses partisans, & reprend les armes. Il tente de surprendre de nuit l'Armée Royale. Son entreprise ne réussit pas. Le Roi reçoit de puissans renforts d'Allemagne & de Suisse. Le Prince de Condé est obligé de se renfermer dans Orléans, & de séparer son armée, qu'il ne pouvoit tenir en corps. Il envoie demander des secours en Allemagne & en Angleterre, & consent de livrer le Havre-de-Grace aux Anglois, & de recevoir leurs garnisons dans Rouen & dans

Dieppe. La Reine irritée, & vivement affligée de cette résolution, se joint au Parti Catholique, & fait déclarer les Huguenots rebelles. L'Armée Royale prend Blois, Tours, Poitiers, & Bourges. Siège de Rouen, qui est emporté d'assaut. Mort du Roi de Navarre. Le Prince de Condé, renforcé par les troupes auxiliaires d'Allemagne, se hâte d'attaquer Paris. Le Roi & la Reine y reviennent avec l'Armée, & après plusieurs négociations, le Prince est contraint de s'en éloigner. Les deux Armées marchent vers la Normandie. Bataille de Dreux, où le Prince de Condé est fait prisonnier par les Catholiques, & le Connétable par les Huguenots. Le Duc de Guise assiège Orléans. Il étoit à la veille de le prendre, lorsqu'il est tué en trahison par Poltrot. Sa mort est suivie de la paix générale, & l'Armée Royale reprend le Havre-de-Grace sur les Anglois. Majorité du Roi. La Reine imagine différens moyens d'appaiser les Princes mécontents; & pour parvenir à son but, elle parcourt avec le Roi toutes les Provinces du Royaume. Ses entrevûes à Avignon avec les Ministres du Pape, & à Bayonne avec la Reine d'Espagne. Les deux Rois y prennent de concert des mesures pour réprimer les rébellions. La Reine de Navarre vient à la Cour. Le Roi engage la Maison de Châtillon à se réconcilier avec celle de Guise; leurs haines réciproques se rallument bientôt. La Reine de Navarre mécontente quitte la Cour, & songe à susciter de nouveaux troubles. Divers mariages qui n'apportent aucun adoucissement aux troubles de l'Etat.





HISTOIRE

DES

GUERRES CIVILES

DE FRANCE.

LIVRE III.



Es Affaires venoient de prendre une face toute nouvelle. Il étoit aisé de prévoir que l'animosité des Factions ne s'éteindroit que par la voie des armes, & que pout faire éclatter l'orage, elles n'attendoient qu'une conjoncture favorable. Le hazard ne manqua pas d'en susciter

bientôt une très-propre à précipiter la France dans les plus grands malheurs. Le Roi de Navarre, après s'être déclaré hautement pour le Parti Catholique, avoit fixé son séjour à Paris. Cette Ville située au centre de la France, est beaucoup plus peuplée, plus riche, plus magnifique, & plus puissante qu'aucune autre du Royaume. Ce Prince pensant que les autres Villes se conformeroient aisément à l'exemple de la Capitale, n'oubloit rien pour empêcher les Hugue-

CHARLES IX.

1562.

 CHARLES IX.

1562.

Le Prince de Condé se rend redoutable à Paris.

Le Roi de Navarre prend la résolution de l'en chasser.

Il appelle à la Cour les Chefs du parti Catholique.

Le Duc de Guise part pour s'y rendre.

Il passe à Vassil où il trouve une troupe de Huguenots assemblés au Prêche.

nots d'y tenir leurs prêches (a) & leurs assemblées; en quoi les Parisiens, naturellement ennemis des nouvelles opinions, le secundoient parfaitement. Par-là il espéroit, avec le temps, diminuer insensiblement le crédit & les forces du Parti Protestant, & lui ôter enfin la liberté de conscience, qui seule le faisoit subsister. Le Prince de Condé demuroit également à Paris, où il fomentoit les desseins des Ministres Huguenots. Sous prétexte de faire observer l'Edit de Janvier, il étendoit de jour en jour la liberté de conscience; & substituant la force au bon droit, il s'arrogeoit une très-grande autorité dans ce qui regardoit l'Etat. Le Roi de Navarre, que l'amour du repos & la jalousie animoient également contre son frere, résolut de le faire sortir de Paris. Plusieurs autres motifs le déterminoient à garantir des troubles & des séditions, une Ville qui étoit le plus ferme appui du Parti Catholique: mais soit qu'il ne se sentit point assez fort pour tenter seul cette entreprise, soit qu'il voulût consulter ses Confédérés, avant que de rien exécuter, il invita le Duc de Guise & le Connétable à venir le joindre avec leurs Partisans.

Le Duc de Guise, depuis qu'il s'étoit retiré de la Cour, demuroit à Joinville, une de ses Terres, sur les frontieres de Champagne & de Picardie. Sur l'avis du Roi de Navarre, il partit pour Paris, accompagné du Cardinal son frere, d'une suite nombreuse de Gentilshommes attachés à ses intérêts, & de deux Compagnies de Gens-d'armes. Le premier de Mars au matin, comme il passoit auprès de Vassil (a), petite ville de Champagne, ses gens entendirent un bruit extraordinaire de cloches; & en ayant demandé la raison, ils apprirent que c'étoit le signal du prêche, où les Huguenots se rassembloient. Les valets & estafiers du Duc, qui avoient pris les devans, excités par la singularité de la chose, & par le desir de voir une de ces assemblées,

(a) Par l'Edit de Janvier elles leur étoient interdites dans l'enceinte des Villes & sur-tout de la Capitale, mais les Prêches étoient tolérés dans les Fauxbourgs.

(b) Le massacre de Vassil contre lequel

les Huguenots ont déclamé si vivement, paroît avoir été une affaire de hazard plutôt que de dessein prémédité. Il est vrai qu'Antoinette de Bourbon, Princesse très-attachée à la religion de ses Ancêtres & mere du Duc de Guise l'avoit souvent prié.

qu'on ne commençoit à tenir publiquement que depuis peu, s'avancèrent en tumulte, & en lâchant quelques railleries vers l'endroit où les Huguenots s'étoient rassemblés pour entendre leurs Ministres. Les Calvinistes apprenant que le Duc de Guise, qu'ils regardoient comme un de leurs plus ardens persécuteurs, n'étoit pas loin, & voyant une troupe de ses gens venir droit à eux, soit qu'ils craignissent quelque insulte, soit qu'ils fussent piqués des plaisanteries & des paroles méprisantes qu'on avoit lâchées contre eux, y répondirent par des (a) voies de fait, en repoussant à coups de pierre les premiers qui s'avançoient vers leur prêche. Les Catholiques n'étoient pas d'abord venus à mauvaise intention: mais irrités de cette violence, ils ne se montrèrent pas plus prudents, en les attaquant l'épée à la main. Bientôt la mêlée devint furieuse. Le Duc averti de ce tumulte, & voulant y remédier, accourut à toute bride, & se mêla au milieu des combattans. Tandis qu'il réprimandoit ses gens, & qu'il exhortoit les Huguenots à se retirer, il fut légèrement blessé d'un coup de pierre à la joue gauche. Le sang qu'il perdoit l'obligea de se retirer de la mêlée, quand les siens, devenus furieux, coururent aux armes à feu, forcerent la maison où les Calvinistes s'étoient barricadés, en tuèrent plus de soixante, & leur Ministre (a), dangereusement blessé, ne s'évada qu'à grande peine par-dessus les toits voisins. Dès que l'émeute fut apaisée, le Duc de Guise fit venir le Juge du lieu, & le réprimanda vivement de ce qu'il autorisoit de pareils conventicules, qui ne pouvoient être que funestes aux passans. Le Juge s'excusa sur ce que ces assemblées étoient

Emeute où il
y a du sang de
répandu.

de la délivrer du voisinage des Protestans de Vassé; mais il n'est pas moins certain que jamais le Duc ne donna d'ordre à ses gens de les attaquer, ni de troubler leur assemblée. Voyez les *Mém. de Condé* Edit. de Londres in-4°. tom. 3. par. 112 & suiv.

(a) M de Thou prétend que ce furent les domestiques du Duc de Guise qui en vinrent les premiers à cette extrémité. Liv. XXIX.

(b) Leonard Morel qui avoit passé de Genève à Troyes où l'Evêque Jean-Antoine Caraccioli favorisoit les nouvelles opinions, & de-là à Vassé. Outre ce Ministre qui ne se sauva point, comme le dit Davila, mais qui fut mis d'abord à la garde des soldats, & ensuite relégué à S. Dizier, on compta plus de deux cens Calvinistes blessés. *Id. ibid.*

CHARLES IX.

1562.

permises par l'Édit de Janvier. Le Duc, aussi indigné de cette réponse, que du désordre qui l'occasionnoit, porta la main sur la garde de son épée, & répliqua avec feu, *le trenchant de ce fer nous délivrera bientôt de cet Edit, qu'on croit si solidement établi.* Ces paroles, proférées dans l'ardeur de la colere, n'échapperent point aux assistans; & dans la suite on l'accusa d'avoir été le boutefeu & l'auteur des guerres civiles.

Les Huguenots, pour s'en venger, se soulèvent par tout le Royaume.

Les Huguenots, vivement irrités du massacre de Vassi, ne pouvoient plus se contenir dans les bornes de la modération; non-contens des excès par eux commis dans plusieurs villes du Royaume, & sur-tout dans Paris, où ils avoient massacré plusieurs Catholiques, & mis le feu à l'Eglise de (b) Saint Medard, ils n'écoutèrent plus que leur fureur, & exciterent par-tout des troubles & des séditions sanglantes. Sans compter les meurtres, qu'ils se permettoient, on ne voyoit de toutes parts que Monasteres pillés, qu'Images brisées, qu'Autels renversés, qu'Eglises profanées. Ces excès aigrissoient les esprits; on couroit de toutes parts aux armes: les Chefs des deux Partis, entraî-

(a) Cet événement appartient à l'année précédente. Le 27 de Décembre 1561. les Protestans s'étoient assemblés au fauxbourg S. Marceau dans un lieu appelé *le Patriarchat*. Dès que Jean Malo leur Ministre eut commencé son discours, le Curé & les Marguilliers de S. Médard qui étoient encore à Vêpres dans cette Eglise, firent sonner toutes les cloches, soit que ce fût l'usage, soit pour faire peine aux Huguenots à qui ce carillon ne permettoit pas d'entendre leur Ministre. Les Protestans envoyèrent deux personnes demander qu'on fit cesser ce bruit. Ces députés furent insultés, & même l'un d'eux fut tué dans l'Eglise. La sonnerie recommençant en forme de tocsin, les Huguenots au nombre de plus de deux mille accoururent, brisèrent les portes de l'Eglise, blessèrent & massacrèrent plusieurs Catholiques, enfoncerent même le tabernacle & profanèrent le saint Sacrement. Gabaston, Chevalier du Guet, au lieu d'appaiser le tu-

multe, l'augmenta. Les Protestans, pour faire cesser la sonnerie, menacerent de mettre le feu au clocher, mais ne l'y mirent point en effet. Gabaston & Kouge Oreille Prevôt des Maréchaux conduisirent en prison quatorze Catholiques liés deux à deux, ce qui révolta étrangement les Parisiens. Le lendemain les Protestans revinrent en armes au lieu de leur assemblée: dès qu'elle fut finie, le peuple irrité brisa les banes & la chaire du Ministre, & y mit le feu qui consuma quelques maisons voisines. Le Parlement informa de ces désordres dont les Huguenots furent convaincus d'avoir été les auteurs. Cependant Gabaston & un de ses archers également convaincus d'avoir allumé la sédition au lieu de l'éteindre, furent pendus par Arrêt du Parlement. *Voyez le détail de toute cette émeute dans M. de Thou, Liv. XXVIII. Voyez aussi le Journal de Pierre Brulard Abbé de Joyenval inséré dans la nouvelle Edition des Mémoires de Condé in-4. tom.*

nés par les mêmes motifs, rassembloient leurs forces, & se préparoient ouvertement à la guerre. Mais les Seigneurs de l'une & de l'autre Faction n'ignoroient pas que dans l'état actuel des choses, ils ne pouvoient prendre les armes sans se rendre coupables de rébellion, & qu'il n'y avoit ni prétexte ni couleur qui pût autoriser les démarches qui tendroient à la guerre. Les Catholiques ne pouvoient troubler l'exécution de l'Edit de Janvier, sans contrevenir ouvertement aux décisions du Conseil, & sans blesser l'autorité Royale d'où cet Edit étoit émané. Les Huguenots n'avoient nul motif raisonnable de se révolter tandis qu'on les protégeoit, qu'on les laissoit jouir de la liberté de conscience qu'on leur avoit accordée par le même Edit. Les uns & les autres desiroient d'attirer le Roi chacun de leur côté, & de s'emparer de sa personne, pour abolir l'Edit, ou pour en tirer de nouveaux avantages, afin de prouver que leur cause étoit la plus juste, & que c'étoit le Parti contraire qui arboroit l'étendard de la révolte, en s'opposant à la volonté apparente du Souverain, & en attaquant sa personne même.

La Reine, parfaitement instruite de tous ces projets, & qui vouloit conserver de tout son pouvoir sa propre liberté & celle de ses enfans, continuoit à user d'artifices, pour balancer la puissance des Grands, & empêcher que l'Ascendant d'un Parti sur l'autre, n'entraînât la ruine de l'Etat. Ainsi, pour n'être point obligée de favoriser l'un ou l'autre Parti, elle quitta Paris, & se retira à Fontainebleau. Elle pensoit que dans ce séjour, plus libre qu'à Paris, on ne pourroit la forcer à se déclarer, & s'appliquoit à soutenir la confiance qu'elle s'étoit ménagée dans l'une & l'autre faction, dont elle amusoit les Chefs par des discours équivoques, & par des promesses ambiguës. Le Prince de Condé & Coligni, cédant à la supériorité du Parti Catholique, avoient quitté Paris pour prendre les armes. La Reine leur

La Reine me
se retire à
Fontainebleau
avec le Roi,
pour n'être pas
obligée à se dé-
clarer en fa-
veur de l'un ou
de l'autre parti.

Le Prince de
Condé sort de
Paris.

1. pag. 58. & suiv. On en trouve une relation faite par les Huguenots à leur avantage & d'autres pièces relatives à cet évé-
nement dans les mêmes Mémoires. tom. 2. pag. 542. & suiv.

CHARLES IX.

1562.

faisoit entendre qu'elle étoit disposée à se joindre à eux ; dès qu'elle les verroit soutenus de forces suffisantes pour faire tête à leurs ennemis. De l'autre côté elle protestoit au Roi de Navarre, au Connétable & au Duc de Guise, qu'elle ne prétendoit ni se séparer des Catholiques, ni consentir à la nouvelle réforme, qu'autant que la nécessité & l'avis des gens de bien l'obligeroient d'accorder aux Huguenots quelque liberté modérée.

Ses Lettres n'étoient pas moins ambiguës que ses paroles ; & elle ne s'expliquoit pas plus ouvertement au-dehors qu'au dedans du Royaume : elle donnoit sans cesse de nouvelles instructions aux Ambassadeurs dans les Cours Etrangères ; & sur-tout à M. Delile, qui résidoit à Rome. Tantôt elle restreignoit & tantôt elle étendoit leurs pouvoirs, & tenoit par-là tous les esprits en suspens. Mais cette conduite commençoit à devenir plus délicate que jamais. Les Chefs des deux Partis n'étoient pas moins politiques qu'elle : pendant le cours de sa Régence ils avoient eu occasion de démêler & de pénétrer ses artifices. Le Roi avançoit en âge, & c'étoit pour eux une nécessité de hâter l'exécution de leurs desseins. Sa minorité pouvoit colorer certaines démarches, qui n'auroient plus lieu, lorsqu'il seroit majeur : alors tout devoit dépendre de sa volonté, à laquelle on ne pourroit plus s'opposer, sans se rendre coupable de rébellion ; au lieu que dans les circonstances présentes, on pouvoit prétexter qu'on n'en vouloit qu'à la mauvaise administration & aux desseins pernicioeux de ceux qui gouvernoient sous son autorité.

Déjà le Duc de Guise, plus entreprenant & plus actif que les autres, dirigeoit à son gré les résolutions de son Parti. Il avoit entraîné dans son sentiment le Connétable & le Roi de Navarre, en leur persuadant que s'ils se rendoient tous à la Cour, ils rameneroient le Roi & la Reine mere dans la Capitale, & les réduiroient à prendre les mesures, & à donner les Edits que les Catholiques jugeroient convenables à leurs intérêts, sans s'exposer plus long-temps au danger d'être prévenus, ni permettre à leurs ennemis d'enlever le Roi, & de se prévaloir de son autorité. Le Prince de Condé
avoit

avoit formé le même dessein : il s'étoit d'abord retiré à Meaux, & de-là à sa Terre de la Ferté, où il comptoit rassembler le gros de ses forces. Cette résolution étoit l'effet du conseil de l'Amiral, attiré par les promesses de la Reine, & peut-être par le projet des Catholiques, qui n'avoit point échappé à sa pénétration ; rien n'étant plus ordinaire dans les guerres civiles, que d'éventer les projets de ses ennemis, soit par l'infidélité des confidens, soit par la multitude des espions qu'on entretient. Les Chefs du Parti Catholique n'avoient besoin que de leur suite ordinaire pour exécuter ce dessein : le voisinage de Paris, qui leur étoit tout dévoué, leur assuroit des forces suffisantes, & leur offroit des occasions favorables. Au contraire, le Prince de Condé, plus foible qu'eux, & suivi de peu de troupes, étoit obligé d'attendre les Seigneurs de son Parti, & la Noblesse qu'il avoit mandée de diverses Provinces, & qui ne se rassembloit que lentement. Aussi les Catholiques le prévinrent, en paroissant tous, & bien accompagnés à la Cour.

Leur arrivée imprévue ne déconcerta pas la Reine. Quoiqu'elle comptât peu sur le succès de ses intrigues, elle s'efforça de persuader au Roi de Navarre de s'éloigner de la Cour avec les Princes & les Seigneurs qui l'avoient accompagné. « Personne, lui dit-elle, n'ignore que les Sei-
 » gneurs Catholiques veulent profiter de ma foiblesse & de
 » celle de mon fils, pour nous forcer à régler l'Etat suivant
 » leurs desirs, en gouvernant au gré de leur ambition & de
 » leurs intérêts particuliers : cette conduite directement op-
 » posée aux principes d'honneur, & à la fidélité dont ils se
 » parent, n'est pas moins contraire au repos & à la conser-
 » vation de l'Etat, qu'ils prétendent avoir uniquement en
 » vûe. Donner de nouveaux Edits, & révoquer ceux qu'on
 » vient de publier, n'est-ce pas mettre les armes à la main
 » aux Huguenots ? Ces Sectaires, déjà si audacieux & si
 » prompts à se révolter, crieront à l'injustice, pour peu
 » qu'on annulle, sans aucun motif, un Edit dressé & accepté
 » du consentement des deux Partis. Durant la minorité du
 » Roi, il faut éviter autant qu'il est possible la guerre, &
 » les troubles qui en sont inséparables. A qui la Nation im-

 CHARLES IX.

1562.

» putera-t-elle les défaits qui l'accableront ? N'en réjailli-
 » ra-t-il pas une éternelle infamie sur ceux qui ont la princi-
 » pale part au Gouvernement ? C'est pour éviter ces dangers,
 » & pour ôter tout prétexte aux Brouillons, que j'ai fouscrit
 » à l'Edit de Janvier, & quitté la Capitale. Le vrai moyen
 » d'aigrir la violence d'un mal qui ne se glisse encore que
 » sourdement, c'est de nous ramener dans une Ville sus-
 » pecte, & de casser un Edit déjà publié. Le Roi de Na-
 » varre & les Princes Catholiques devroient se souvenir qu'il
 » n'appartient qu'à des scélérats, dont la fortune est chan-
 » celante ou désespérée, d'exciter des guerres civiles. Ce
 » Prince commande sans contradiction ; les Seigneurs de son
 » Parti, comblés de richesses, de dignités, de charges &
 » d'honneurs, jouissent de la fortune la plus florissante : peu-
 » vent-ils envier au Peuple une liberté imaginaire & mo-
 » mentanée ? Qu'ils laissent au Roi celle de parvenir à sa
 » Majorité, sans voir son Royaume déchiré par des guerres.
 » Forcée par la nécessité, je n'ai pardonné que les fautes que
 » je ne pouvois punir, ni accordé aux Huguenots d'autre
 » liberté que celle qu'ils avoient eux-mêmes usurpée. Ce
 » n'est que par des ménagemens qu'on peut guérir le peuple
 » de cette frénésie. Que les Chefs des Catholiques s'arment
 » donc de patience, de peur qu'en précipitant les remedes,
 » avant la Majorité du Roi, on n'envenime un mal qui en-
 » traîneroit après soi des révolutions funestes, & les plus
 » tristes événemens. Si cependant vous êtes résolus d'ap-
 » porter quelque modification à l'Edit, ce ne doit être
 » qu'insensiblement, & à la faveur du temps & des conjonc-
 » tures : employer des moyens violens, ce seroit fournir aux
 » séditieux les prétextes qu'ils recherchent avec tant d'ar-
 » deur.

Ces raisons proposées avec force, & réitérées, auroient ébranlé le Roi de Navarre, & peut-être le Connétable, si le Duc de Guise s'y fût prêté. Mais il desiroit la guerre, à la faveur de laquelle il se flattoit de recouvrer, & même d'accroître son ancien pouvoir : d'ailleurs, en qualité de Chef & de Protecteur du Parti Catholique, il vouloit annuler, par quelque voie que ce fût, tout ce qu'on avoit décidé

contre son gré au préjudice de l'Eglise, & s'arroger toute la gloire d'un pareil changement. Il combattit donc vivement toutes les raisons de la Reine, & remontra à ses Confédérés qu'ils perdroient infailliblement leur crédit & leur réputation, en se laissant si aisément amuser par une femme qui n'avoit d'autre dessein que de se jeter entre les bras du Parti contraire, dès qu'eux-mêmes, par une confiance aveugle à ses paroles, se seroient éloignés de la Cour. Rien, « ajoû- »
 « toit-il, ne sera plus préjudiciable à notre cause, ni plus »
 « infamant pour nous, que d'avouer que ce n'est ni le bien »
 « public, ni le maintien de l'autorité Royale, mais des pas- »
 « sions parriculieres, & des intérêts personnels qui nous ont »
 « fait agir. On croira que nos remords nous ont empê- »
 « ché de poursuivre notre entreprise. Les discours artifi- »
 « cieux de la Reine ne doivent pas nous faire abandonner »
 « une résolution pesée murement, & prise de concert, ni »
 « arrêter l'exécution d'un projet dicté par la raison, prescrit »
 « par l'honneur, & commandé par l'attachement que nous »
 « avons voué à la Religion, dont la conservation & les inté- »
 « rêts nous ont principalement déterminés à cette démarche. »
 « Il n'est plus question de différer & de consumer le temps »
 « en discours. Déjà le Prince de Condé s'avance les armes »
 « à la main, les forces des Huguenots sont rassemblées; ils »
 « sont prêts à s'emparer de la personne du Roi, si nous ne »
 « nous hâtons de le mettre en lieu de sûreté: & puisqu'on ne »
 « peut terminer cette affaire par la persuasion, ne craignons »
 « pas d'y employer la force: emmenons le Roi, & laissons »
 « la Reine en liberté de prendre le parti qu'elle jugera le plus »
 « convenable. Les résolutions de cette Princesse nous inté- »
 « ressent peu, dès que nous serons soutenus par la présence »
 « de notre légitime Souverain, & appuyés de l'autorité du »
 « premier Prince du Sang, à qui, par droit de naissance, ap- »
 « partient le gouvernement du Royaume. »

Le Prince de Condé, joint aux Colignis & aux autres Seigneurs de son Parti, s'approchoit de la Cour. Le Connétable & le Roi de Navarre, persuadés par le Duc de Guise, firent entendre à la Reine qu'il étoit nécessaire de prendre sa résolution sur le champ; que pour eux, ils avoient résolu

Les Chefs des deux factions s'efforcent de mettre le Roi & la Reine dans leurs intérêts.

de conduire à Paris le Roi & ses Freres, de peur qu'ils ne tombassent entre les mains des Huguenots, qui n'étoient pas éloignés, suivant les avis qu'on en avoit. Qu'ils n'abandonneroient pas leur maître à la merci des Hérétiques, qui se propoisoient de l'enlever, pour abuser de son nom, & saper les fondemens de la Monarchie : qu'il ne s'agissoit, ni de perdre du temps, ni de différer : qu'ils alloient conduire le Roi à Paris, comme l'exigeoient leur honneur & le bien de l'Etat : que pour elle, ils ne prétendoient la contraindre en rien ; mais lui laisser, avec tout le respect qu'ils lui devoient, la liberté de disposer de sa personne, ainsi que bon lui sembleroit. Une déclaration si hardie & si subite n'étonna pas la Reine ; elle l'avoit prévue, & pris d'avance son plan en pareil cas. Forcée à se déclarer, quoiqu'elle prévît que les deux Partis en viendroient bientôt aux mains, elle ne voulut point abandonner le Parti Catholique ; l'honneur & la raison l'y attachoient : elle y trouvoit encore sa sûreté & celle de ses enfans ; aussi prenant tout d'un coup son parti, elle répondit, avec sa présence d'esprit ordinaire, que personne n'étoit plus attaché qu'elle à la Religion Catholique, ni plus zélé pour le bien de l'Etat : qu'elle vouloit bien en cette occasion déférer à leur sentiment, & que puisqu'ils étoient tous d'avis de quitter Fontainebleau, elle alloit les satisfaire.

Sur le champ elle donna promptement ses ordres pour le départ : mais en même temps elle écrivit au Prince de Condé une Lettre, où elle se plaignoit de ne pouvoir se confier elle-même, & la personne du Roi, entre les mains de ses Partisans, suivant la promesse qu'elle leur en avoit faite. Que les Catholiques les avoient prévenus, en les conduisant par force à Paris ; que pourvu qu'il ne perdît pas courage, elle l'exhortoit à ne pas souffrir que ses ennemis s'emparassent de toute l'autorité du gouvernement. Ensuite elle se mit en chemin avec le Roi & ses autres enfans, environnée des Seigneurs Catholiques, qui pour l'appaiser, la combloient de respects & d'honneurs. Elle arriva le soir même (a) à Me-

Les Catholiques l'emportent, & ramènent leurs Majestés à Paris.

(a) Les Triumvirs y firent loger le Roi | dont ils dispoisoient de veiller & de faire dans le château, & ordonnerent à la garde | soigneusement le guet, car ils appréhen-

lun, le lendemain à Vincennes, & le matin du troisiéme jour à Paris. Plusieurs personnes virent le jeune Roi répandre des larmes, persuadé que les Seigneurs Catholiques donnoient atteinte à sa liberté. La Reine, irritée du mauvais succès de ses artifices, & prévoyant les maux d'une guerre inévitable, eut durant tout le voyage, un air morne & chagrin. Le Duc de Guise s'en mit si peu en peine, qu'il dit tout haut, que le bien public est toujours un bien, soit qu'on l'obtienne de gré ou de force.

Le Prince de Condé apprit sur sa route le départ du Roi, & se voyant, ou prevenu par les Catholiques, ou trompé par la Reine, il fit halte, & demeura quelque temps indécis sur le parti qu'il prendroit. L'image terrible des dangers qui le menaçoient se présentoit vivement à ses yeux : mais l'Amiral, qui étoit resté un peu derriere, étant arrivé, ils conférèrent ensemble un moment, & le Prince, poussant un profond soupir, s'écria : le sort en est jetté, nous sommes trop avancés pour reculer. Il reprit sur le champ un autre chemin, & marcha en diligence vers Orléans, dont il avoit résolu depuis long-temps de s'emparer. Cette ville, une des principales du Royaume, éloignée de Paris d'environ trente lieues, est vaste, bien bâtie, & très-peuplée. Elle est située dans la Province de Beauce, & presque au milieu de la France, sur les bords de la Loire, riviere forte & navigable, qui après avoir arrosé plusieurs Provinces, se jette dans l'Océan en Bretagne. Orléans, par la navigation, la fertilité de son terrain, sa réputation, & la facilité de communiquer avec plusieurs autres Provinces, paroissoit au Prince extrêmement propre à en faire sa Place-d'armes & le centre de son Parti, pour l'opposer en quelque sorte à Paris.

Depuis quelques mois qu'il songeoit à s'en rendre maître,

Le Prince de Condé qui avoit manqué la même occasion, forme d'autres desseins.

doient qu'on ne profitât du temps de la nuit pour enlever le Roi. En effet la Reine avoit pris la précaution d'avoir un bateau tout prêt pour tromper la garde & enlever le Roi. *De Thou, Liv. XXIX.* Dans les vieilles fortifications du château de Meun, on voit au nord entre les murs & une demi-lune, un large fossé qu'on nomme le *trou du Roi*, & selon une ancienne tradition qui subsiste dans cette ville, c'est par ce fossé, qui donne du côté de la Riviere, que Catherine de Médicis tenta de se sauver avec son fils.

CHARLES IX.

1562.

il entretenoit des intelligences secrettes avec quelques-uns des habitans , imbus des erreurs de Calvin , qu'il employoit à soulever une grande partie de la jeunesse , inquiete , séditieuse , & avide de nouveautés. Les émissaires du Prince gagnerent aisément des gens d'un caractère si conforme à ses vûes , & une grande partie du peuple étoit déjà disposée à prendre les armes : mais afin que tout se passât avec ordre , le Prince , un jour avant que de marcher vers Fontainebleau , avoit envoyé Dandelot à Orléans. Celui-ci y étant entré secrètement , devoit surprendre la ville , dans le même temps que le Prince se feroit de la personne du Roi. Cette dernière entreprise ayant manqué , Dandelot , qui en ignoroit l'issue , fit prendre les armes à trois cens de ses partisans , & au jour marqué il s'empara de la porte de Saint-Jean. Au bruit de cette action accourut Montereau (a) , Gouverneur de la Ville , avec quelques Gendarmes de la Compagnie de Sipierre , qui se trouverent par hazard auprès de lui , & attaqua vivement les Conjurés , dans l'espérance de les chasser , & de reprendre la Porte , où ils n'avoient pas eu le temps de se fortifier. Après quelques heures d'un combat vif & sanglant , Dandelot commençoit à céder au nombre des Catholiques , qui de toutes parts accouroient aux armes , lorsqu'il reçut à propos un secours qu'il n'attendoit pas.

Le Prince de Condé , forcé de changer de route , pour n'avoir pû surprendre la Cour à Fontainebleau , avoit marché avec une extrême diligence , & n'étoit pas loin d'Orléans , lorsque le combat avoit commencé à s'engager. Le bruit continuel de la mousqueterie , & le tocsin , qu'on entendoit de fort loin , lui ayant fait juger que l'action étoit chaude , il accourut vers la Ville à bride abbatue avec toute sa Cavalerie , pour secourir les siens , qui pressés vivement , couroient grand risque d'en être chassés. Il avoit plus de trois mille chevaux , qui galoppoient avec tant de vitesse , que

(a) Le P. Daniel le nomme *Montereau* , | mandoit sous les ordres de Charles de
& M. de Thou l'appelle *Innocent Tripiet de* | Bourbon Prince de la Roche-sur-Yon ,
Montenil. Il n'étoit pas Gouverneur , mais | Gouverneur de cette place. *De Thou* , Liv.
Lieutenant de Roi d'Orléans , où il com- | XXIX.

les habitans du pays, peu accoutumés aux guerres civiles, les voyoient passer avec étonnement. Malgré l'épouvante & l'inquiétude qui les agitoit, ils ne pouvoient s'empêcher de rire, en voyant les hommes & les chevaux se renverser souvent les uns sur les autres, sans que ces accidens retinssent les Gendarmes. Tous couroient, ou pour mieux dire, voloient à une entreprise qui n'étoit connue que d'eux-seuls. Mais cette précipitation, ridicule pour les spectateurs, assura le succès des desseins du Prince, qui arrivant à propos avec un si puissant secours, chassa le Gouverneur, défit tous ceux qui (a) résistoient, & se rendit enfin maître de cette Ville importante : l'autorité des Généraux la sauva du pillage : mais les Eglises n'en furent pas préservées. Les soldats Huguenots les désolèrent, avec une brutalité & une barbarie sans exemple. Le Prince, après s'être emparé d'Orléans, & en avoir fait sa Place-d'Armes, se prépara sérieusement à la guerre. Il établit un Conseil, composé des principaux Seigneurs & Capitaines de son Parti, pour délibérer sur les moyens d'y attirer le plus de Villes & de Provinces qu'ils pourroient, & d'amasser les sommes suffisantes aux dépenses considérables qu'exigent ordinairement les préparatifs d'une pareille entreprise.

Il s'empara
d'Orléans.

Et se prépare
à la guerre.

Les Chefs du Parti Catholique étoient revenus à Paris avec le Roi & la Reine : occupés des mêmes soins, ils y tenoient de fréquens conseils, pour chercher les voies les plus propres à régler l'État à leur avantage. Le Duc de Guise y disoit ouvertement qu'il falloit presser les Huguenots à toute outrance, pour éteindre l'incendie dans son commencement, & extirper la racine du mal. Au contraire, le Chancelier de l'Hôpital, excité secrètement par la Reine, proposoit des difficultés, & suscitoit à chaque instant des obstacles. Il opinoit à la paix, & vouloit que les Chefs des deux Partis s'éloignassent de la Cour, & laissassent l'État sous l'administration libre & paisible de la Reine Mere & du Roi de Navarre. Le Connétable lui répondit durement,

Les Chefs du
parti Catho-
lique assem-
blent des
troupes au
nom du Roi.

(a) Dès que le Prince fut entré dans la Ville, personne ne résista. Monterud lui demanda la permission d'en sortir, & il l'obtint. *De Thou, Liv. XXIX.*

CHARLES IX.
1562.

le traita même avec mépris ; & sur l'avis qu'on reçut de la prise d'Orléans, il le fit (a) exclure des Conseils, qu'on nommoit déjà Conseils de Guerre, sous prétexte qu'il n'étoit qu'homme de robe. La Reine, privée de son principal Ministre, ne put s'opposer à la disposition & à la volonté de ce Conseil, où l'on avoit fait entrer depuis peu les Marquis de (b) Boissy & de Villars, Mrs de Lansac, Descars, (c) de Maugiron, de la Brosse, & l'Evêque d'Auxerre, qui dépendant tous du Connétable ou des Guises, étoient ainsi qu'eux déterminés à la guerre. Les écrits & les manifestes précédèrent les hostilités.

Ecrits & Manifestes de part & d'autre.

Le Prince de Condé & ses Partisans, pour justifier les motifs de leur prise d'armes, répandirent quelques (d) manifestes & des lettres imprimées adressées au Roi (e) au Parlement de Paris, aux Princes Protestans d'Allemagne ; & aux autres Princes de la Chrétienté. Ils s'y défendoient fort au long & assez adroitement, en disant, qu'ils n'avoient pris les armes, que pour délivrer la personne du Roi & de la Reine mere de la captivité où les retenoit la tyrannie des Chefs du parti Catholique, & pour faire observer par tout le Royaume les Edits de Sa Majesté, injustement foulés aux pieds, & violés par des gens qui usurpoient dans le gouvernement une autorité illégitime. Ils étoient enfin disposés ;

(a) Selon M. de Thou, ce fut immédiatement après le retour du Roi à Paris & avant la prise d'Orléans que les Triumvirs firent cet affront au Chancelier. *Liv. XXIX.*

(b) Claude Gouffier, Marquis de Boissy, Grand-Ecuyer de France.

(c) Honorat de Savoie, Comte de Villars, beau-frere du Connétable, depuis Maréchal & Amiral de France.

(d) M. de Thou, qui parmi ces nouveaux Conseillers d'Etat compte Louis Prevôt de Lansac, ne fait aucune mention de Maugiron & de la Brosse.

(e) On trouve dans les Mémoires de Condé, tom. 3. pag. 222. la Déclaration faite par M. le Prince de Condé, pour monstrer les raisons qui l'ont contraint d'entreprendre la défense de l'autorité du Roi, du

Gouvernement de la Roynne & du repos de ce Royaume, avec la protestation sur ce requise. Ces Pièces sont du 8 d'Avril 1562. Sa Lettre aux Princes d'Allemagne est datée d'Orléans le 10 d'Avril 1562. Il écrivit le 20 du même mois à l'Empereur Ferdinand. Dès le 7 d'Avril il avoit envoyé une Lettre circulaire à toutes les Eglises réformées de France, pour leur demander des secours d'hommes & d'argent. Voyez *M. de Thou, Liv. XXIX.*

f La premiere Lettre du Prince au Parlement de Paris est du 11 d'Avril Il écrivit à celui de Roijen le 20 du même mois. Le Parlement de Paris y répondit le 21. Le Prince récrivit le 24. & envoya un second mémoire ou manifeste qu'il pria le Parlement d'enregistrer. *Id. ibid.* Voyez les Mémoires de Condé, t. 3. p. 311. & suiv. proteffoient-

protestoient-ils , à poser les armes , pourvû que le Duc de Guise , le Connétable & le Maréchal de Saint-André se retirassent de la Cour , laissant le Roi & la Reine en pleine liberté & maîtres de leurs volontés , & que l'exercice de la Religion réformée fût également libre par toute la France.

A ces écrits & à ces lettres le Parlement de Paris répondit , que les mécontents se couvroient d'un vain prétexte pour colorer une prise d'armes qui n'étoit rien moins qu'un attentat à la Majesté Royale : que le Roi & la Reine bien loin d'être esclaves du Connétable & des Guises , résidoient en toute liberté dans la Capitale où siégeoit le premier Parlement du Royaume , & qui avoit pour Gouverneur Charles de Bourbon , Cardinal , Prince du Sang & frere du Prince de Condé : que le Roi de Navarre son autre frere , y tenoit la premiere place dans le gouvernement , conjointement avec la Reine mere : que tous deux avoient été choisis par le Conseil , suivant l'usage du Royaume , confirmé par le consentement des États généraux ; qu'en leur présence on y tenoit tous les jours le Conseil composé de personnes distinguées , pour remédier aux troubles de l'Etat : qu'on observoit ponctuellement l'Edit de Janvier , en accordant une entiere liberté de conscience à ceux de la Religion prétendue réformée : qu'il ne dépendoit que de la volonté du Roi de révoquer de pareils Edits quand il lui plairoit : que celui de Janvier sur-tout n'étoit que provisionel , & que le Parlement ne l'avoit enregistré que pour un temps : que les Huguenots avoient été les premiers à le violer , en se rassemblant armés , contre la disposition formelle de l'Edit ; & sans l'intervention des Juges Royaux , conditions expressément requises pour autoriser leurs assemblées : qu'après cette témérité ils avoient eu l'audace d'exciter par-tout des séditions & de commettre des massacres & des brigandages : que les prétextes qu'ils alléguoient étoient donc trop foibles pour pallier leur révolte , puisqu'on les voyoit s'emparer des villes , lever des troupes , s'emparer & se saisir des magasins Royaux , fondre de l'artillerie , battre monnoye , s'approprier les revenus publics , détruire les Eglises , piller les Monasteres , & commettre une infinité d'autres excès que nulle raison ne peut auto-

rifer dans des Sujets , & qui les convainquoient évidemment de défobéissance & de rébellion. Le Parlement finissoit en exhortant le Prince de Condé à se fixer auprès de la personne du Roi , à l'exemple de ses Ancêtres , à abandonner le parti des Hérétiques & des factieux , & à cesser de déchirer sa patrie , pour la défense de laquelle sa qualité de Prince du Sang l'obligeoit de sacrifier ses jours , & de combattre jusqu'au dernier soupir.

Le Connétable & les Guises publièrent aussi une réponse (a) où après une ample exposition des services qu'ils avoient rendus à l'Etat , ils protestoient qu'ils étoient prêts , non-seulement à s'éloigner de la Cour , mais même à s'expatrier volontairement , pourvû que les Huguenots missent bas les armes , qu'ils rendissent les places dont ils s'étoient emparés , qu'ils rétablissent les Eglises qu'ils avoient détruites , que la Religion Catholique fût maintenue , & que l'on rendît une entière obéissance au légitime Souverain sous la Régence de la Reine mere & le gouvernement du Roi de Navarre.

Le Roi & la Reine de l'avis du Conseil répondirent en leur nom au Prince de Condé par une déclaration (a) imprimée qu'on répandit dans le Royaume. Elle portoit que le Roi & sa mere jouissoient d'une pleine liberté : que c'étoit de leur propre mouvement qu'ils avoient ramené la Cour à Paris , pour y être plus en sûreté , & pourvoir avec l'avis des

(a) Cette pièce insérée dans les Mémoires de Condé , tom. 3. pag. 235. est intitulée : *Réponse à la déclaration que fait le Prince de Condé pour son excuse d'avoir prins les armes de son autorité privée contre le Roi , soubz le prétexte de son service.* Selon M. de Thou , les Triumvirs ne répondirent pas directement au Prince de Condé. Ils se contenterent de présenter au Roi deux requêtes auxquelles le Prince fit une réplique violente qui parut le 20 de Mai. Ces requêtes adressées l'une au Roi & l'autre à la Reine , & signées , *François de Lorraine , de Montmorenci , Saint André* , & datées du 4 Mai 1562. se trouvent dans les Mémoires de Condé , tom. 3.

pag. 838. & suiv. Le Prince adressa sa réponse à la Reine & au Parlement de Paris par des Lettres du 20 de Mai. Voyez le même Recueil , pag. 395. & suiv.

(b) Elle est du 11 d'Avril 1672. & se trouve dans les Mémoires de Condé , tom. 1. pag. 256. Le Roi & la Reine mere écrivirent aussi le 17 du même mois au Duc de Wirtemberg sur ce que les Huguenois publioient qu'on vouloit opprimer leur Religion , & que le Roi & sa mere étoient dans une espèce de captivité. Cette Lettre & la réponse du Duc de Wirtemberg en date du 15 de Mai sont dans le même Recueil , tom. 3. pag. 281. & suiv.

Officiers de la Couronne aux troubles & aux desordres pré-sens ; qu'ils étoient disposés à faire observer l'Edit de Janvier jusqu'à la majorité du Roi , & à le maintenir en vigueur dans toute l'étendue du Royaume : que puisque les Seigneurs Catholiques , dont la fidélité & la vertu étoient connues de toute la France , propoisoient , de leur plein gré , de s'éloigner de la Cour ; il ne restoit au Prince de Condé ni à ses adhérens aucune excuse plausible pour en demeurer éloignés & ne pas quitter les armes ; mais qu'ils devoient sans délai , se ranger eux-mêmes sous l'obéissance du Roi , & se défaire des places qu'ils avoient surprises. Que s'ils se soumettoient , on leur accorderoit le pardon du passé , & que leurs Majestés les recevroient avec bonté comme de fideles Sujets , & les maintiendroient dans la possession de leurs Priviléges & de leurs Dignités. Par toutes ces manœuvres , la Reine tendoit à piquer d'honneur les Chefs des deux partis , & à leur faire craindre le reproche d'user de violence contre la personne du Roi : afin que les uns & les autres se retirant dans leurs gouvernemens , ils lui laissassent à elle & au Roi de Navarre l'administration de l'Etat. Le caractère doux & tranquille de ce Prince , s'accordoit merveilleusement avec ses vûes pour affermir ses enfans sur le Trône. Mais après plusieurs déclarations & divers écrits de part & d'autre , aucun des deux partis ne voulut désarmer le premier , & l'on multiplia les écrits , les propositions & les difficultés , sans rien conclure.

Le Prince de Condé & l'Amiral travailloient à attirer dans leur parti les villes du Royaume qui étoient le plus à leur bienfiance. Ils avoient répandu dans les Provinces des gens d'esprit & de courage , qui par divers artifices , mettant à profit l'activité des Huguenots & l'ardeur des factieux , que l'on trouvoit par tout en grand nombre , s'emparoiént aisément des grandes villes & des meilleurs postes. C'est ainsi qu'ils firent révolter la ville de Rouen (a) , où réside le Parlement de Normandie ; & dans la même Province , les

(a) Les Religioneux s'emparèrent de Rouen le 15 d'Avril , mais presque sans bruit & sans trouble.

fortes places de (a) Dieppe & du Havre-de-Grace (b), situées sur les côtes de l'Océan à portée de l'Angleterre. Ils s'emparèrent avec la même facilité en Poitou & en Touraine, d'Angers, de Blois, de Poitiers, de Tours & de Vendôme: en Dauphiné ils occupèrent Valence (c), & enfin Lyon, après bien des tentatives. En Gascogne, en Guienne, & en Languedoc, où les Huguenots étoient encore en plus grand nombre, ils se saisirent de presque toutes les Villes, excepté Toulouse, Bordeaux, & quelques autres places. Ils étoient maîtres de presque toutes les Villes & des Bourgs fermés de murailles. Ce soulèvement armoit toute la France, & divisoit non-seulement les Provinces, mais encore les maisons & les familles entr'elles. On ne voyoit de toutes parts qu'événement funestes, que meurtres, qu'incendies, que pillages, par la fureur des partis acharnés à s'entredétruire. Cependant les contributions des Huguenots, quoique promptes & volontaires, ni les secours d'argent fournis par les Seigneurs du parti, ne suffisoient pas pour soutenir les frais de la guerre. Outre les sommes immenses qu'il tiroit du pillage des Villes, le Prince fit transporter à Orléans les vases d'or & d'argent qui se trouverent dans les Eglises, pour les convertir en monnoie qu'il fit battre publiquement. Il y trouva des ressources immenses dans les châffes & les autres richesses, dont la piété des Peuples avoit par-tout & de temps immémorial, orné les reliques des Saints & décoré les Eglises. Il fit rassembler avec la même diligence des munitions & de l'artillerie, qu'on tira des Villes surprises, & particulièrement de Tours, où il y en avoit un grand amas, & qu'on transporta à Orléans pour s'en servir au besoin. On y établit un arsenal dans le couvent des Cordeliers pour conserver toutes les munitions qu'on fabriquoit sans relâche pour les besoins à venir.

(a) A Dieppe il n'y eut point d'effusion de sang; mais peu de temps après les Huguenots y déchargèrent leur fureur sur les Eglises, les Autels, & les Images.

(b) Jean de Crose, Lieutenant de l'Amiral de Coligni & Commandant de cette

place, la livra à Jean de Ferrieres Vidame de Chartres, & à Jean Ladin de Beauvais, partisans du Prince de Condé.

(c) Valence fut surpris le 26 d'Avril & Lyon le 29 du même mois.

Les Chefs du parti Catholique également déterminés à la guerre, rassembloient avec autant de promptitude l'armée Royale aux environs de Paris. On mit en délibération si l'on observeroit ou non l'Edit de Janvier. Les sentimens furent d'abord partagés ; enfin l'on conclut à l'observer, tant pour ne pas aigrir davantage les esprits, que pour ôter tout prétexte aux Huguenots, qui se croyoient autorisés à prendre les armes, dès que l'Edit demeurerait sans exécution. Les Parisiens religieusement attachés à la foi Catholique, comme ils ont toujours fait pendant le cours de ces troubles, demanderent instamment qu'on défendît dans cette Ville les assemblées des Huguenots, pour obvier aux troubles & aux dangers, dans la Capitale du Royaume, où résidoient les principales forces du parti Royal. On sentoit encore qu'il ne devoit y avoir à la Cour, en quelque lieu qu'elle se trouvât, d'exercice libre d'aucune autre Religion que de la Catholique. Ces raisons déterminèrent le Conseil à modifier l'Edit de Janvier, en interdisant aux Huguenots leurs assemblées dans Paris, (a) dans la banlieue, & dans tous les endroits où résideroit la Cour. On prit ensuite quelques nouveaux arrangemens concernant le gouvernement & le militaire. Le Cardinal de Bourbon naturellement ennemi des troubles, se démit du gouvernement de Paris, qu'il pensoit ne pas pouvoir remplir dans des conjonctures si difficiles ; on le confia au Maréchal de Brissac, comme au personnage le plus capable de contenir une Ville si importante, qui donnoit seule à son parti plus de crédit que n'auroit pu faire la moitié du Royaume. On envoya des Généraux dans les différentes Provinces pour s'opposer aux entreprises des Huguenots : Claude Duc d'Aumale commanda en Normandie ; Louis de Bourbon Duc de Montpensier en Touraine, & en Gascogne Blaise de Montluc, Capitaine dont la valeur & l'habileté étoient soutenues par une longue expérience dans l'art militaire.

(a) Cette Déclaration datée du 11 d'Avril 1562. n'étoit point adressée au Parlement, mais aux Baillifs, Sénéchaux ou leurs Lieutenans. Voyez les *Mém. de Condé*, tom. 3. pag. 256. & suiv.

CHARLES IX.

1562.

Les deux armées se mettent en campagne.

L'armée qu'on rassembloit étant déjà nombreuse, la Reine & le Roi de Navarre résolurent de marcher vers Orléans, où le Prince & l'Amiral réunissoient leurs troupes, afin de les empêcher de s'y fortifier, & de les accabler avant qu'ils eussent acquis plus de réputation & de forces. Celles du Roi se montoient à quatre mille hommes de cavalerie, composée de l'élite de la Noblesse, & à (a) six mille d'infanterie, tous gens d'élite & aguerris; on attendoit outre cela les Suisses, que le Roi avoit pris à sa solde, & qui étoient déjà arrivés sur la frontière de Bourgogne. Cette armée prit le chemin d'Orléans, avec un train considérable d'artillerie; sous les ordres du Roi de Navarre, qui la commandoit en qualité de Lieutenant Général de la Couronne. Le Duc de Guise & le Connétable, dont l'âge & l'expérience régloient toutes les démarches importantes, l'assistoient de leurs conseils & commandoient sous lui. Le Prince de Condé, & l'Amiral qui étoit l'ame de son parti, avoient déjà rassemblé des forces suffisantes pour résister à l'armée Royale. Ils résolurent de fortir d'Orléans & de tenir aussi la campagne; afin de soutenir leur réputation, ce qui est d'une extrême importance aux chefs de faction, pour retenir leurs partisans ou s'en faire de nouveaux, sur-tout dans les guerres civiles; où une infinité de gens réglent leur conduite sur les bruits de la renommée, ou sur les succès de la fortune. Ils se mirent donc en campagne avec trois mille chevaux (b) & sept mille fantassins, & se posterent avantageusement sur le grand chemin de Paris à Orléans, à quatre lieues de cette dernière Ville, tant pour empêcher les Catholiques d'en approcher, que pour tirer eux-mêmes plus aisément leur subsistance des pays voisins.

La Reine mere veut éviter la guerre & procurer la paix.

Tandis que les deux armées s'approchoient ainsi, la Reine agitée de vives inquiétudes voyoit que la guerre étoit inévitable, & craignoit de demeurer à la discrétion du parti

(a) M. de Thou ne compte dans l'armée Royale que quatre mille hommes de pied & trois mille cavaliers armés de toutes pièces. *Liv. XXX.*

(b) Le même Historien ne donne au Prince de Condé que six mille hommes d'infanterie & deux mille de cavalerie.

vicторieux. Les deux factions lui étoient également suspects. Quelque déférence que lui marquassent les Seigneurs Catholiques : quelques protestations qu'ils lui fissent de lui conserver la régence ; elle appréhendoit avec raison , que dès qu'ils auroient accablé le parti contraire , & surmonté les obstacles qui les contenoient alors dans les bornes de la justice , ils ne fissent peu de cas d'un Roi enfant & d'une femme étrangere , & qu'ils n'écoutassent que leur ambition.

Elle redoutoit encore davantage le Prince de Condé, qui joignoit à son inquiétude naturelle ou à sa vaste ambition , un motif secret de haine contr'elle , en croyant qu'elle l'avoit offensé & trahi. Elle sentoit d'ailleurs que l'élévation des Huguenots entraîneroit la ruine de l'Etat & allumeroit dans le Royaume un incendie qu'il ne seroit plus possible d'éteindre , & des troubles qu'on ne calmeroit jamais. Elle panchoit donc pour la paix , & vouloit qu'on s'en tint aux intrigues & aux négociations , sans en venir aux armes. L'Evêque de Valence fit par son ordre de nouvelles propositions d'accommodement. Après avoir surmonté plusieurs difficultés, il convint d'une conférence entre la Reine & le Prince de Condé dans un endroit également distant des deux armées , où l'on chercheroit les moyens de donner aux deux partis les sûretés & les satisfactions convenables. La Reine se rendit donc au camp Catholique , d'où , accompagnée du Roi de Navarre & de Damville fils du Connétable , elle s'avança jusqu'à Toury , bourg à dix lieues d'Orleans. Le Prince de Condé s'y rendit avec l'Amiral & le Cardinal de Châtillon, qui se faisoit appeller le Comte de Beauvais dont il étoit Evêque , quoiqu'il eût changé de religion. On étoit de part & d'autre à cheval , au milieu de la campagne , & dans une vaste plaine qui s'étendoit de tous côtés à perte de vûe. La Reine & le Prince se retirèrent un peu à l'écart , & conférèrent long-temps ensemble , mais personne ne fut ce qu'ils avoient dit. Ils se séparèrent sans rien conclure , & se retirèrent promptement vers ceux qui de chaque côté les avoient accompagnés. Cette conférence détrompa ceux qui d'abord soupçonnoient la Reine de s'entendre avec les Huguenots

 CHARLES IX.

 1562.

Elle s'abouche avec le Prince de Condé, mais sans succès.

CHARLES IX.

1562.

pour parvenir à son but , & prouva qu'elle n'avoit nulle intention de se séparer des Catholiques. En effet, rien ne l'empêchoit alors de suivre le Prince de Condé, qui n'avoit peut-être accepté l'entrevue que dans cette espérance. Soit que cette conférence eût enflé le courage du Prince de Condé, soit qu'il l'affectât, pour augmenter les soupçons que les Catholiques avoient conçus contre la Reine, à peine fut-il de retour dans son camp, qu'il proposa de nouvelles conditions plus altières que toutes les précédentes, & si exorbitantes, qu'elles exciterent l'indignation du Roi même, quoiqu'il fût dans un âge où il s'en rapportoit à l'avis de son Conseil.

Le Prince demandoit que les Guises & le Connétable fortifissent du Royaume; que les Huguenots pussent s'assembler dans les Villes, & qu'on leur cédât des Eglises pour l'exercice public de leur religion; qu'on annullât tous les Edits rendus depuis que le Duc de Guise étoit revenu à la Cour: que jusqu'à la majorité du Roi, le Prince retînt toutes les (a) Villes dont il s'étoit emparé, avec pleine liberté d'y nommer tels Gouverneurs qu'il jugeroit à propos: qu'on fit sortir du Royaume le (b) Légat du Pape; que les Huguenots fussent admis à toutes les charges: que l'Empereur, le Roi d'Espagne, la Reine d'Angleterre, la République de Venise, & les Cantons Suisses se rendissent garans que le Duc de Guise & le Connétable ne rentreroient dans le Royaume, ni ne lèveroient aucunes troupes, avant que le Roi eût atteint l'âge de vingt-deux ans. Ces propositions ayant révolté tout le monde, la Reine & le Roi de Navarre envoyèrent M. de

(a) Les Confédérés ne firent point cette demande. Ils protestèrent seulement que les Villes où ils avoient mis garnison, n'avoient jamais reconnu & ne reconnoissent jamais d'autre maître que le Roi. *De Thou*, Liv. XXX. Et le Duc de Guise dans une Lettre au Cardinal de Lorraine datée de Baugenci le 25 Juin 1562. assure que les Villes seront rendues. *Mém. de Condé*, tom. 3. pag. 509.

(b) Ce fut au Maréchal de Vicille-Ville

& au Comte de Villars, envoyés par la Cour pour traiter avec les Confédérés, que le Prince de Condé fit ces propositions. M. de Thou les rapporte expressément & plus en détail que Davila. Un Protestant qui a fait des remarques sur ce dernier Auteur, prétend qu'il est faux que le Prince demandât l'expulsion du Nonce. Mais le témoignage de M. de Thou est ici conforme à la narration de Davila, & réfute suffisamment celui du Protestant.

Fresne secrétaire d'Etat à Etampes (a), ville entre Orléans & Paris, pour y faire sommer à son de trompe le Prince de Condé; l'Amiral, Dandelot & leurs autres partisans, de poser les armes dans le terme de dix jours; de rendre les places dont ils s'étoient emparés, & de se retirer dans leurs maisons; qu'en tenant cette conduite ils obtiendroient l'abolition de tout le passé: mais qu'en cas de défobéissance & de refus à ces ordres exprès du Roi, ils seroient déclarés criminels de lèze-Majesté, coupables de rébellion, déchus de leurs charges & dignités, & poursuivis comme des rebelles.

Cette déclaration loin d'ébranler les Huguenots, accrut leur audace ou plutôt leur desespoir. Ils firent publiquement une confédération perpétuelle pour délivrer, disoient-ils, le Roi, la Reine, & tout le Royaume, de la tyrannie de leurs oppresseurs, & procurer l'exécution des Edits de Sa Majesté dans toute la France. Ils déclarèrent le Prince de Condé chef de cette ligue, dont ils expliquèrent le but & les motifs dans un long manifeste écrit avec leur licence ordinaire.

La Reine songeoit toujours à un accommodement, & ne desespéroit pas d'y parvenir. Elle eût voulu temporiser & prolonger la paix, jusqu'à ce que le Roi eût atteint quatorze ans, terme auquel on prétendoit qu'il devoit entrer en majorité. Elle employa ses artifices pour regagner la confiance du Connétable & des Guises: elle leur avoit donné une preuve évidente de son attachement à la Religion Catholique & à leur parti, puisque dans le moment qu'elle avoit, pour ainsi dire, un pied dans le camp des Huguenots, elle étoit revenue à l'armée Royale. Cette conduite avoit presque entièrement écarté & dissipé les défiances qu'ils avoient coutume d'avoir de ses intentions & de sa bonne foi. Ils lui laissoient toute l'autorité, & s'appliquoient à lui faire leur cour, & à justifier à ses yeux toutes leurs démarches. Elle conçut de plus fortes espérances de trouver quelques voies

(a) C'est d'Etampes à Orléans que Flo- mandement au Prince de Condé & aux
rmond Robertet Sieur du Fresne, Secré- Confédérés de mettre bas les armes. Voyez
taire d'Etat, fut envoyé, pour faire com- de Thou, Liv. XXX.

CHARLES IX.

1562.

de conciliation , & s'efforça de piquer d'honneur les Catholiques , en leur imprimant de l'horreur pour la guerre civile. Elle leur fit entendre que pour en faire réjaillir toute la honte sur les Huguenots , & se couvrir eux - mêmes de gloire , ils devoient consentir à s'éloigner les premiers de la Cour , comme ils avoient été les premiers à y paroître. Elle leur remontra que rien ne prouveroit mieux la droiture de leurs intentions , que d'éteindre ainsi par une seule action , l'incendie funeste qui menaçoit également l'Etat & la Religion : que tout le Royaume conserveroit une reconnoissance bien plus vive d'une résolution si pieuse , qu'il n'en avoit jamais ressenti par le passé de toutes les grandes & glorieuses actions , par lesquelles chacun d'eux s'étoit illustré , puisque dans celles-ci , ils n'avoient envisagé que la grandeur de l'Etat , au lieu que cette dernière démarche en assureroit la conservation. Elle ajoutoit que leur éloignement de la Cour , ne feroit qu'une affaire de pure cérémonie & de peu de durée : que quand la nécessité des affaires n'obligeroit pas de les rappeler , le Roi qui touchoit à sa majorité , ne manqueroit pas de le faire : que d'ailleurs le parti qu'elle leur proposoit lui paroïssoit aussi glorieux qu'utile : qu'en restant chacun dans leur gouvernement ils y maintiendroient la paix & étoufferoient les semences de rébellion dans les provinces les plus exposées , au lieu que leur séjour à la Cour , fournissoit sans cesse de nouveaux prétextes , pour exciter des troubles & allumer la guerre. Enfin elle leur protesta qu'elle suivroit constamment les mêmes vûes qu'elle avoit eues jusqu'alors , quant à la religion & à l'éducation du Roi son fils , & ne prendroit aucune résolution importante sans leur participation : que dès que le soulèvement , dont on étoit alors occupé , seroit calmé , elle seroit naître toutes les occasions possibles de les rappeler à la Cour , & leur marqueroit dans tous les temps une reconnoissance proportionnée à l'importance du service qu'ils lui rendroient , en prenant le parti de s'éloigner.

Le Duc de Guise , le Connétable , & le Maréchal de Saint-André , ébranlés par ces raisons , (a) consentirent à se reti-

(a) On trouve dans les Mémoires de *quel la Reine mere & le Roi de Navarre Condé*, tom. 3. pag. 512. un Acte par lequel *déclarent que la retraite volontaire que font,*

rer les premiers de l'armée, & même de la Cour, pourvu que le Prince de Condé désarmât & vînt se foudmettre aux ordres que la Reine jugeroit nécessaires pour le repos de l'Etat. Quelque dur que leur parût ce parti, l'applaudissement général qu'il leur attiroit devoit les combler de gloire. Il est pourtant vrai qu'ils ne s'y résolurent que sur la forte persuasion où ils étoient, que le Prince de Condé lui-même ne se détermineroit jamais à quitter les armes, & à mener une vie privée. Ils se ménageoient encore vraisemblablement par cette démarche des prétextes & des occasions de reparoître bien-tôt à la Cour, où leur parti seroit toujours dominant. En effet, le Roi de Navarre devoit y rester, revêtu de la principale autorité, & si aigri contre son frere, qu'on les regardoit comme deux ennemis irréconciliables. C'étoit pour les Seigneurs qui s'éloignoient ainsi de la Cour, une assurance que les choses ne changeroient point de face, & qu'ils y auroient toujours un crédit égal, même pendant leur absence.

La Reine tint cette promesse secrete, & dépêcha l'Evêque de Valence & Robertet, un des Secrétaires d'Etat, vers le Prince de Condé. Il leur répondit que si-tôt que les Seigneurs Catholiques auroient quitté la Cour, il désarmeroit, se foudmettroit à la Reine, & fortiroit même du Royaume pour plus grande sûreté. Il appuya fortement sur cette dernière proposition (a), persuadé que les Seigneurs Catholiques, tant pour leur propre sûreté, que pour leur réputation, ne feroient jamais les premiers à quitter les armes, ni la Cour. L'Evêque & Robertet louerent sa généreuse résolution, &

Le Prince continue à négocier un accommodement.

de la Cour, le Duc de Guise, le Connétable & le Maréchal de S. André ne pourra porter préjudice à leur honneur. Cet Acte est daté de Baugenci le 27 de Juin 1562. & signé Catherine, Antoine & de l'Aubespine.

(a) Cette réflexion subtile est peut-être plus de l'Auteur Italien que du Prince de Condé. Quels que fussent ou que pussent être ses motifs, les Confédérés, de concert avec lui, donnerent une Déclaration pré-cise par laquelle ils promettoient de se

foudmettre au Roi, dès que les Guises, le Connétable & le Maréchal de Saint-André auroient quitté la Cour. Voyez de Thou, Liv. XXX. Cet Acte inséré dans les Mém. de Condé, tom. 3. pag. 518. & daté du 24 Juin 1562. est signé Châtillon, Andelot, la Rochefoucault, Genly, Piennes, Soulize, de Gramont, Mouy, Briquemault, Tenneguy, du Bouchet, le Vigen, de Belleville, Sarrate-Foi, de la Rochefoucault, de Belleville.

CHARLES IX.

1562.

le prierent de vouloir bien écrire à la Reine ce qu'il venoit de leur dire de vive voix. Ils ajoutèrent que comme on lui imputoit les troubles & la guerre, une déclaration si définitive suffiroit pour fermer la bouche à ses ennemis, & couvrir de confusion le parti des Guises, en justifiant, aux yeux de toute la terre, la droiture de son cœur, & la sincérité de ses intentions. Le Prince séduit par cette proposition spécieuse, & par l'espoir de justifier sa prise d'armes d'une manière à en imposer aux Peuples, ne balançoit point à écrire à la Reine, que si le Duc de Guise, le Connétable, & le Maréchal de Saint-André quittoient les armes & toute espèce de commandement, & se retiroient dans leurs terres; lui-même, pour tranquilliser l'esprit du Roi & procurer le repos de l'État, promettoit de (b) sortir du Royaume avec ses principaux Partisans, & de n'y jamais rentrer, que du consentement de ceux qui étoient à la tête du gouvernement. Dès que la Reine eut reçu cette promesse écrite & signée de la propre main du Prince, elle avertit sur le champ les Seigneurs Catholiques de se retirer de l'armée avec leurs domestiques & leur suite ordinaire. Ils exécutèrent cet ordre sans délai, & après avoir remis leurs troupes au Roi de Navarre, ils se rendirent à Châteaudun, pour se retirer ensuite chez

(a) L'Auteur Protestant dont nous avons des remarques sur Davila, accuse encore ici cet Historien d'une erreur qui paroît prouvée par le récit de M. de Thou. Dans l'entrevue de Talcy, ce dernier Auteur fait ainsi parler le Prince à la Reine : « Si vous croyez, Madame, que mon éloignement puisse procurer la tranquillité de l'État & la sûreté de la Religion, & vous prie de préférer le bien public à ce qui me regarde personnellement. » La Reine prit occasion de ces paroles, que le Prince répéta plusieurs fois, pour dire : « J'accepte l'offre que vous me faites de sortir au premier jour du Royaume. Je me flatte que votre absence apaisera les esprits de ceux qui sont unis au Pape; qu'ils auront dorénavant plus de douceur pour les Protestans; & qu'ainsi la paix & la tranquillité seroient rétablies. » Le Prince & ses Con-

fédérés surpris d'un discours auquel ils ne s'étoient pas attendus, se regardèrent avec étonnement. Pourquoi cet étonnement, si le Prince avoit réellement lâché l'écrit que Mont-Luc & Robertet avoient su tirer de lui par adresse, à ce que prétend Davila. Il eût été facile à la Reine de les confondre, en représentant cet écrit. Au moins, elle s'en seroit servi pour justifier la conduite, comme elle usa de l'Acte des seize Seigneurs Huguenots dont nous venons de parler. D'ailleurs, Dandelot dans des apostilles jointes à l'extrait de l'Instruction de M. d'Oysel, Ambassadeur de France en Allemagne, convient que la résolution du Prince & de ses principaux Partisans étoit de se retirer au plutôt hors du Royaume, & que chacun d'eux donnoit déjà ordre à son département. Mais il ne fait nulle mention de l'écrit du Prince. *Mém. de Conde, tom. 3. pag. 540.*

eux , si-tôt que le Prince auroit commencé de son côté à effectuer ses promesses. Dès la même nuit, Robertet alla vers le Prince , de la part de la Reine , pour lui dire , que les Seigneurs Catholiques ayant déjà quitté l'armée & le commandement de leurs troupes , il devoit exécuter , avec la même promptitude & la même sincérité , les promesses qu'il lui avoit données par écrit.

Une pareille résolution jetta le trouble dans l'esprit des Seigneurs Huguenots ; ils n'avoient jamais pu se persuader que le Connétable & les Guises acquiesçassent aux conditions proposées ; ils se repentirent d'avoir laissé au Prince la liberté de prendre des engagements si forts , & cherchèrent à les éluder. L'Amiral s'arrêtoit peu aux apparences , & pensoit que la victoire justifieroit suffisamment leur cause , au lieu que nulle raison ne pourroit les disculper , s'ils étoient battus. Il étoit d'avis qu'on renvoyât Robertet , & qu'on rompît toutes négociations. Dandelot mêlant , selon sa coutume , les rodomontades aux raisons , demandoit qu'on le laissât marcher avec ses gens contre les Catholiques ; qu'il montreroit bien-tôt en les attaquant , qui des deux partis devoit abandonner le Royaume , & si l'on devoit souffrir que tant de braves guerriers réunis , fussent le jouet des artifices avec lesquels la Reine & les Catholiques avoient su négocier. Le Prince ne pouvoit se résoudre à violer sa parole , mais il trouvoit plus dur encore d'abandonner le commandement de ses troupes , de voir en un instant toutes ses espérances s'évanouir , & d'errer sans azyle hors de sa patrie. Les Ministres Huguenots joignant aux raisons d'Etat les motifs d'une conscience erronée , prétendoient que le Prince ayant promis de protéger ceux qui avoient embrassé la Réforme , & s'étant déclaré avec serment protecteur de la pure parole de Dieu (c'étoit leur expression) n'avoit pu prendre des engagements au préjudice de ses sermens & de sa première déclaration. D'autres ajoûtoient que la Reine n'ayant pas tenu la parole qu'elle avoit donnée au Prince , de remettre le Roi entre les mains de son parti ; il étoit également dégagé des promesses qu'il lui avoit faites , puisqu'elle avoit été la première à lui manquer de foi. Dans ce conflit d'opinions

CHARLES IX.
1562.

Elle parvient à
le conclure.

CHARLES IX.

1562.

Le Prince s'en repent, à la persuasion de ses Partisans.

plus tumultueuses que sensées, on a crû devoir prendre (a) un milieu.

Après bien des contestations, on convint que le Prince demanderoit une entrevue avec la Reine, où il témoigneroit un grand desir d'accomplir ses promesses & de cimenter la paix; mais que le lendemain l'Amiral & les autres Chefs du parti se rendroient au lieu de la conférence, & le rameneroient, comme par force, à leur camp, pour persuader au public qu'il n'avoit pas violé sa parole; mais que les Huguenots l'avoient contraint de s'en tenir à ses premiers sermens & à la confédération (b) qu'il avoit solennellement contractée avec eux. L'exécution de ce projet étoit d'autant plus facile, que le Roi & la Reine s'étoient retirés au château de Talcy, à deux lieuës du camp, sans autres troupes que la garde ordinaire & quelques courtisans: ainsi le Prince ne couroit aucun risque d'y être arrêté, les Seigneurs de son parti pouvoient y arriver & en sortir sans obstacles & sans danger. La chose s'exécuta, comme ils l'avoient projetée; le Prince, accompagné d'une suite peu nombreuse alla trouver la Reine avec de grandes marques de respect. Il en reçut un accueil très-gracieux. Mais tandis qu'il faisoit naître des difficultés, pour retarder la signature des articles, que lui proposoit Robertet, de la part du Roi & du Conseil; & tandis que Lansac employoit, de la part de la Reine, toute son éloquence, pour l'exhorter à accomplir ses promesses; l'Amiral & les Seigneurs Huguenots, ayant obtenu la permission de faire leur cour au Roi & à la Reine, arrivèrent & affectèrent beaucoup de chagrin de ce que le Prince les abandonnoit. Ils l'enleverent & le firent monter à cheval. Envain la Reine, indignée de cette fourberie, éclata en menaces contre ceux qui l'avoient trâmée. Envain l'Evêque de Valence, Lansac

(a) Ce fut à Talcy même que les principaux des Confédérés tinrent ce conseil, & prirent la résolution de tirer le Prince du mauvais pas où il sembloit s'être engagé par sa déclaration verbale; mais il n'en donna aucune par écrit. La Cour n'auroit pas manqué d'en tirer avantage contre

lui, & c'est ce qu'elle ne fit jamais. Voyez l'instruction donnée par la Reine mere au Maréchal de Brisfac. *Mém. de Condé, tom. 3. pag. 515.*

(b) Ce traité d'association du 11 Avril 1562 est inséré en entier dans les *Mém. de Condé, tom. 3. pag. 258.*

& Robertet s'efforcèrent de persuader au (a) Prince de rester à la Cour, sans qu'il fût question davantage pour lui de sortir du Royaume. L'ambition d'être chef de parti, l'emporta dans son cœur, & sans perdre de temps, ni donner à la Reine celui de recourir à la force, il se rendit dès le même jour, qui étoit le vingt-sept de Juin, au camp des Huguenots & reprit le commandement de l'armée, au grand contentement de tout le parti. Toutes les espérances de paix étant ainsi évanouies, la Reine cessa d'avoir recours à ces artifices, qui avoient suspendu les hostilités durant quelques mois, & les deux partis commencerent la guerre, sous les noms de Royalistes, & de Huguenots.

Le Prince de Condé, qui vouloit effacer, par quelque action d'éclat, la tache qu'il venoit de faire à son nom, en manquant à sa parole, résolut d'attaquer dès ce soir même l'armée Royale dans ses quartiers. Deux motifs le déterminoient principalement à une entreprise si hardie : premièrement, l'absence du Duc de Guise & du Connétable, dont il estimoit beaucoup la valeur & l'expérience : secondement, la paix ayant été comme conclue depuis quelques jours, plusieurs soldats s'étoient écartés de leurs drapeaux, la cavalerie s'étoit retirée dans les villages voisins, pour y subsister plus commodément, & ce qui restoit au camp étoit peu nombreux & fort affoibli. Ces espérances le portoient à attaquer les Catholiques dans leur propre camp, quoiqu'il parût difficile de les forcer dans leurs retranchemens ; mais ce qui le détermina encore plus à tenter une action, quelque douteux qu'en fût le succès ; ce fut l'avis qu'il reçut, que les Suisses qui devoient joindre l'armée Royale, n'étoient éloignés que de quelques journées. Il pensa qu'après leur jonction il ne pourroit tenir la campagne, & se trouveroit obligé

CHARLES IX.
1562.

Il reprend les armes.

Il tenta de surprendre de nuit l'armée Royale.

(a) Mont-Luc, Lansac, ni Robertet ne tinrent point au Prince de semblables propos, si l'on en croit M. de Thou : au contraire, le dernier lui dit de la part de la Reine, qu'elle le prioit de se souvenir de ce qu'il avoit promis la veille & de l'exécuter. D'ailleurs, M. de Thou remarque que dans tout ceci Mont-Luc n'avoit en vue que de délivrer la Reine du Prince de Condé, aussi-bien que des Triumvirs. Est-il probable que ce rusé Négociateur travaillât si ardemment à détruire son propre ouvrage ? Voyez M. de Thou, Liv. XXX.

CHARLES IX.

1562.

de pourvoir à la défense de ses places, ce qui lui seroit d'autant plus difficile, qu'il avoit moins de secours à attendre. Ainsi il cherchoit à profiter du temps, pour se signaler par quelque exploit capable de le tirer de l'extrémité où il se voyoit réduit. Dans cette résolution il partit à la faveur de la nuit de la Ferté-Alais, où il avoit son quartier, & partagea son armée en trois corps, l'un de cavalerie commandé par l'Amiral, l'autre d'infanterie sous Dandelot, & le troisième composé de cavalerie & d'infanterie, à la tête duquel il se mit lui-même. Toutes ces troupes marcherent en cet ordre, en grand silence, & avec beaucoup de promptitude, pour attaquer les Royalistes vers le milieu de la nuit. Mais le hazard déconcerta ce projet : quoique les chemins fussent aisés, & qu'on marchât dans une plaine vaste & découverte ; cependant soit trahison, soit trouble d'esprit ou ignorance, les guides, qui précédoient le premier corps, se tromperent de route & égarent tellement l'armée, qu'au point du jour on s'aperçut qu'on n'étoit gueres éloigné de plus d'une lieue de l'endroit d'où l'on étoit parti la veille, & qu'il en restoit encore deux pour arriver au camp du Roi. Forcés par la nécessité à tout tenter, les Généraux résolurent de poursuivre leur entreprise, & de continuer leur route dans le même ordre, pour exécuter en plein jour ce qu'ils n'avoient pû faire à la faveur des ténèbres. Damville, qui étoit en avant de l'armée Royale, ayant appris par ses coureurs que l'ennemi approchoit, fit tirer deux coups de canon, pour donner l'alarme au camp. A ce signal, les soldats & la Noblesse se rangerent de toutes parts sous leurs enseignes ; & Damville se posta sur le chemin, pour donner le temps à l'armée de se mettre en bataille. Il partagea sa cavalerie en plusieurs pelotons, & commença une vive escarmouche avec les premières troupes des Huguenots, ce qui les obligea de marcher plus lentement, de se resserrer & de faire souvent halte, pour ne pas rompre leurs rangs en présence de l'ennemi.

son entreprise
ne réussit pas.)

Dans cet intervalle le Roi de Navarre eut tout le temps de rassembler ses troupes & de les mettre en bataille. Tandis qu'il les rangeoit dans la plaine & hors de ses retranchemens, l'armée

l'armée du Prince avançoit toujours, & sur le midi elle se trouva en présence de celle du Roi dont elle n'étoit séparée que par une petite plaine rase. Mais quoique l'artillerie tirât assez vivement de part & d'autre, personne ne s'étant ébranlé pour engager le combat, on jugea que les Généraux n'avoient pas envie d'en venir aux mains. Le Prince qui s'étoit flatté de surprendre les Catholiques avant qu'ils pussent se rassembler & se mettre en ordre, les voyant si bien disposés à le recevoir, n'osa risquer ses troupes nouvellement levées contre l'infanterie du Roi qui étoit vieille & aguerrie, & pensa plus à faire retraite qu'à donner bataille. Le Roi de Navarre qui attendoit dans peu de jours un renfort considérable, ne vouloit pas, en l'absence des autres Généraux Catholiques, s'exposer au hazard d'une action. Ainsi les deux armées restèrent en présence environ trois heures. Le Prince se retira avec la sienne plus d'une lieue & vint camper à Lorges petite ville de Beauisse; & le Roi de Navarre fit rentrer la sienne dans ses premiers quartiers, observant de s'étendre moins. Dès le soir le Connétable & le Duc de Guise à qui l'on avoit dépêché des couriers, revinrent promptement de Château-dun. Ils redoublèrent les gardes dans les postes importants, & firent amasser de distance en distance de grandes piles de bois dans le camp, avec ordre d'y mettre le feu, en cas que les ennemis vinssent l'attaquer de nuit, afin que les soldats pussent se rassembler plus aisément à la lueur de ces feux, & les canoniers servir & diriger plus sûrement leurs batteries. Le Prince de Condé informé de ces dispositions & desespérant de surprendre l'armée Royale, décampa de Lorges le deux de Juillet au matin avec toutes ses troupes, pour s'emparer de Beaugenci, ville murée & assez considérable, dont il vouloit abandonner le pillage à ses soldats qui commençoient à manquer d'argent & de vivres. Il en vint aisément à bout; car ayant fait élever une batterie de quatre canons, & donner l'assaut par un Régiment de Provençaux à une autre brèche qu'on avoit faite avec la fappe, la ville fut emportée dès le premier jour, livrée au pillage, & la plupart des habitans passés au fil de l'épée.

Pendant que les Huguenots étoient occupés à la prise de

 CHARLES IX.

1562.

 Le Roi reçoit de puissans renforts d'Allemagne & de Suisse.

Le Prince de Condé est obligé de se renfermer dans Orléans.

Il sépare son armée qu'il ne pouvoit tenir en corps.

Il envoie demander du secours en Allemagne & en Angleterre.

Beaugenci , l'armée Royale fut renforcée de dix Cornettes de cavalerie Allemande sous les ordres de Comte Rhingrave , & de six mille Suisses commandés par Jérôme Ferlich , Capitaine qui par sa valeur s'étoit acquis une grande réputation dans sa patrie. Avec ce secours , les Chefs du parti Catholique se disposèrent à attaquer incessamment les ennemis. Mais le Prince de Condé ayant appris l'arrivée des troupes étrangères , fit démanteler Beaugenci , de peur que les Catholiques ne s'en emparassent , & leur laissa la campagne libre , en ramenant promptement son armée à Orléans. Il n'étoit pas possible de l'y tenir réunie ni renfermée faute d'argent pour la payer ; d'ailleurs la Noblesse qui servoit volontairement sous lui , ayant dépensé les sommes qu'elle avoit apportées , manquoit également de ressources. Il assembla son Conseil , & les Chefs du parti y résolurent de profiter même de cette extrémité. Ils ne pouvoient ni résister à l'armée Royale qui les serroit de près , ni s'enfermer tous dans Orléans , ils jugerent donc à propos de se séparer & de se jeter dans les villes & forteresses , dont ils s'étoient emparés dans les différentes parties du Royaume , jusqu'à ce que le secours de leurs amis & de leurs alliés les mît en état de tenir de nouveau la campagne & de marcher à l'ennemi.

Ils fondoient leurs espérances sur les Princes Protestans d'Allemagne , & sur Elizabeth , Reine d'Angleterre. Cette Princesse étoit engagée dans les nouvelles erreurs , & ne cherchoit , à l'exemple de ses prédécesseurs , que l'occasion d'envahir quelque partie de la France. Déjà les Princes d'Allemagne avoient promis volontairement des secours ; il ne s'agissoit plus que de leur envoyer de l'argent pour payer leurs troupes , & des Chefs pour les conduire : mais la Reine d'Angleterre n'en vouloit accorder qu'à des conditions extrêmement dures & difficiles. Elle offroit sa protection aux Confédérés , & d'entretenir en France , à ses dépens , un Corps de huit mille homme de pied , avec un train considérable d'artillerie. Elle promettoit en même tems d'envoyer une Flotte sur les côtes de Normandie & de Bretagne , pour y faire le dégât , & occuper par des diversions , les forces du

Roi, pourvu que les Huguenots lui fissent rendre Calais, port de mer sur l'Océan, très-bien fortifié, & que les Rois d'Angleterre ses prédécesseurs avoient possédé jusqu'à ce que le Duc de Guise le reprit sous le regne de Henri second. Comme les Huguenots n'étoient pas maîtres de cette Place, elle demandoit qu'ils lui livrassent pour sûreté le Havre-de-Grace, Ville & Port d'une grande importance sur les côtes de Normandie, & qu'ils reçussent garnison Angloise dans Dieppe & dans Rouen.

Plusieurs des partisans du Prince trouvoient ces conditions insupportables, prétendant qu'aucune nécessité ne les devoit faire accepter, & qu'on ne se laverait jamais de la haine publique, & de l'infamie qu'il y auroit à démembler de la sorte les Postes les plus importants du Royaume, & à y introduire les plus cruels & les plus implacables ennemis de la Nation. Mais les Ministres Huguenots, qui avoient un grand ascendant dans les Conseils, & qu'on respectoit comme autant d'oracles, disoient qu'on ne devoit faire peu de cas de ces choses périssables, quand il s'agissoit de la cause de Dieu, & de la propagation de sa parole; & qu'il falloit mépriser toute autre considération, pour la défense de la Religion, & pour l'affermissement de la Foi. Le Prince & l'Amiral, avides du commandement, & personnellement intéressés à poursuivre l'entreprise, étoient du même avis; leur autorité l'emporta sur la repugnance des autres. Après plusieurs délibérations, on conclut à satisfaire la Reine Elizabeth, & à accepter ses propositions, sans y rien changer, & l'on députa Briquemaut, & le nouveau Vidame de Chartres, avec des pleins pouvoirs du Prince & des principaux Chefs du Parti, pour traiter avec cette Princesse. Dandelot & le Prince de Porcien partirent, avec le plus d'argent qu'on put rassembler, pour lever des troupes en Allemagne. Le Comte de la Rochefoucault se retira à Angoulême, le Comte de Montgomeri en Normandie, Soubise à Lyon, le Prince, l'Amiral, Genlis, & Bouchavannes se chargerent de la défense d'Orléans, & des Villes voisines. Mais plusieurs de ses partisans, indignés du traité honteux qu'il avoit fait entamer avec l'Angleterre, l'abandonnerent; de Piennes passa dans

 CHARLES IX.

 1562.

Il consent de livrer le Havre-de-Grace aux Anglois, & de recevoir leurs garnisons dans Rouen & dans Dieppe.

 FRANÇOIS II.
 1562.

l'Armée Royale, & Morvilliers, que le Prince avoit nommé Gouverneur de Rouen, pour n'être pas forcé à recevoir garnison Angloise dans une Place de cette importance, en fortifia, & se retira sur ses Terres en Picardie.

Pendant que les Huguenots tâchoient de se procurer du secours par ces moyens odieux, les Généraux de l'Armée Royale projettoient le siège d'Orléans, comme le centre de la rébellion, & le théâtre de la guerre. Mais sachant qu'elle étoit bien défendue & bien munie, ils sentoient qu'on ne la prendroit pas aisément. Ils résolurent donc de lui couper tout secours, en s'emparant de toutes les Villes voisines, afin de la resserrer de plus près, & de l'assiéger plus aisément, lorsqu'elle seroit livrée à elle-même. Pour cet effet ils décamperent le onze de Juillet, l'avant-garde, sous les ordres du Duc de Guise, & le Corps de l'Armée, sous ceux du Roi de Navarre. Les troupes s'attendoient qu'on alloit investir Orléans : mais les Chefs laisserent cette Ville à leur droite, & s'en écartant de seize lieues, ils parurent tout d'un coup devant Blois. Cette Ville, située sur les bords de la Loire, quoique très-peuplée, & ornée d'une des plus belles Maisons Royales qui soient en France, n'étoit pas assez fortifiée pour tenir long-temps contre une armée. Aussi dès que la garnison vit les batteries dressées, effrayée du danger, elle se sauva au-delà de la riviere, abandonnant les remparts, & cherchant son salut dans la fuite. Le Duc de Guise, qui occupoit, avec l'avant-garde, les postes les plus proches de la Ville, s'en apperçut : mais plus attentif à emporter la Place, qu'à poursuivre les fuyards, fit donner l'assaut par un Corps d'Infanterie, pendant que les habitans envoyoient des députés pour capituler. Les soldats pénétrèrent par une brèche qu'avoient faite quelques volées de canon. La Ville fut prise sans résistance, & mise au pillage, sans que les Généraux s'y opposassent. De Blois, l'Armée marcha à Tours ; ville plus célèbre, plus peuplée & plus ancienne, où le Parti Huguenot s'étoit déjà rendu si puissant, que dès les premiers jours du siège, le peuple se prépara à une vigoureuse défense. Mais il ne vit pas plutôt la tranchée ouverte, & les batteries dressées, qu'il chassa la garnison, & se rendit vies & bagues fauves ; ce qui fut fidèlement exécuté.

Prise de Blois
par l'armée
Royale.

Prise de Tours.

Cependant le Maréchal de Saint-André avoit marché avec l'arrière-garde à Poitiers, ville également fameuse par son antiquité & son étendue. Les Catholiques s'attendoient qu'elle tiendrait long-temps ; elle leur coûta beaucoup moins qu'ils n'avoient pensé. Après qu'on eut battu les murailles pendant deux jours, le Maréchal fit donner un assaut, moins dans l'espérance d'emporter la Place, que pour sonder la résolution de la garnison. Mais le Gouverneur du Château, qui avoit paru jusqu'alors très-zélé Calviniste, changeant tout-à-coup de Parti, tourna son canon contre ceux qui défendoient les remparts ; découragés par un accident si imprévu, & ne sachant comment se mettre à couvert, ils abandonnerent la brèche. Les assaillans entrèrent pêle-mêle dans la Ville, qu'ils saccagerent, passant tout au fil de l'épée, comme ils avoient fait à Blois. Les Catholiques s'emparèrent ainsi en peu de jours des Places de la Touraine & du Poitou, qui servoient comme de boulevards à Orléans, & fermerent le passage aux secours qui pouvoient lui venir de Guyenne, de Gascogne, & des autres Provinces situées au de-là de la Loire.

Il ne leur restoit plus, pour couper la communication d'Orléans avec l'Auvergne, le Lyonnais, & les autres Pays voisins du Dauphiné, qu'à marcher d'un autre côté, & à faire le siège de Bourges. Cette Ville, l'une des plus vastes & des plus peuplées du Royaume, est à vingt lieues d'Orléans. Le commerce des laines, dont le Pays abonde, & son Université célèbre, sur-tout pour l'étude du Droit, y attirent un grand nombre d'étrangers. Les Huguenots s'en étoient d'abord emparés, & l'avoient ensuite fortifiée & bien pourvue de vivres, comme un poste très-important pour la communication des autres Provinces, où ils étoient les plus puissans. Avant le siège, Ivoi, frere de Genlis, y étoit entré avec deux mille Fantassins François, & quatre Compagnies de Cavalerie. La valeur de ces troupes, & la réputation de leur Chef, faisoient regarder cette garnison comme suffisante pour défendre long-temps la Place ; & en effet, dès le dix d'Août qu'arriva l'Armée Royale, les Huguenots ne se bornèrent pas à la défense de leurs remparts, ils fatiguèrent les

 CHARLES IX.

1562.

 Prise de Poitiers.

Siège de Bourges.

assiégeans par des forties continuelles, qu'ils faisoient jour & nuit. Ils attaquèrent même la tranchée, & quoiqu'ils n'y causassent pas tout le désordre qu'ils s'étoient proposé, ils tuèrent cinq Capitaines, un grand nombre de Gentilshommes & de soldats, & blessèrent dangereusement M. (a) de Randan, Général de l'Infanterie, qui mourut quelques jours après.

Cependant l'Amiral étoit sorti d'Orléans avec sa Cavalerie, & couroit tout le Pays des environs. Il apprit que l'on conduisoit de Paris à l'Armée Royale, un grand convoi d'artillerie & de munitions, sous l'escorte de quatre Compagnies. Il les surprit de nuit dans les fauxbourgs de Château-dun, & les tailla en pièces après une longue résistance : ensuite il fit enclouer le gros canon, brûler les affuts, & conduire à Orléans les pièces de campagne & les munitions qu'il put sauver de l'incendie & du pillage de ses troupes. Le Duc de Guise pressoit vivement le siège de Bourges. Il avoit poussé la tranchée jusqu'au fossé, commencé à faire battre en brèche, & renversé par des mines, quelques bastions construits par les Huguenots, pour couvrir les endroits les plus foibles de la Place. Ivoi démentant la bonne opinion qu'on avoit eue de lui, prêta l'oreille aux propositions que lui faisoient porter les Chefs de l'Armée Catholique; & sur un sauf-conduit qu'il accorda, le Duc de Nemours ayant traité avec lui, il consentit de se rendre le dernier d'Août, à condition (a) que lui & tous ceux qui étoient dans la Ville, auroient amnistie pour le passé, que les soldats seroient libres de se retirer où il leur plairoit, en s'engageant à ne point porter les armes contre le Roi. On convint aussi que la Place seroit préservée du pillage, & que les habitans jouiroient de la liberté de conscience, conformément à l'Edit de Janvier. La capitulation fut exécutée. Ivoi, devenu l'objet de la haine des Huguenots, & ne pouvant soutenir leurs

Prise de Bourges.

(a) Charles de Randan, frere du Duc de la Rochefoucault, Colonel-Général de l'Infanterie Françoisé, mourut au camp devant Rouen, plus d'un mois après cette blessure qu'il avoit reçue au siège de Bourges & qui fut mal pansée. *De Thou, Liv.*

XXXIII.

(b) les articles de cette Capitulation faite au camp du Roi le dernier jour d'Août 1562. se trouvent d'une maniere plus étendue dans les Mémoires de Condé, tom. 3. pag. 634.

reproches, se retira dans sa Maison de campagne. Saint-Remy & Brichanteau, deux de leurs plus braves Officiers, les abandonnerent, pour passer au service du Roi.

Dans cet intervalle les affaires avoient pris une face bien différente. Dès qu'on eut divulgué le dessein formé par les Chefs des Huguenots, d'appeller les étrangers à leur secours, & d'avoir à cet effet, envoyé en Allemagne deux de leurs principaux Capitaines, il s'éleva contre eux une haine générale, en voyant qu'ils complottoient d'aliéner de la Couronne le Havre-de-Grace, & de mettre Dieppe & Rouen, Places si importantes, & qui étoient comme les Clefs du Royaume, au pouvoir des Anglois, de tout temps implacables ennemis de la France. La Reine, qui jusques-là n'avoit aspiré qu'à la paix, & qui plus d'une fois avoit favorisé le parti des Princes, pour contrebalancer les Guises, n'ayant jamais pû se persuader qu'ils se portassent à une révolution si funeste, conçut autant d'indignation que de crainte, que les Anglois ne s'emparassent de ces Places, & ne s'y établissent. Elle résolut donc de se réunir de bonne foi au Parti Catholique, & de pousser vivement la guerre contre les Huguenots, pour montrer à tout le monde qu'elle n'étoit pas d'intelligence avec eux, comme on l'en avoit d'abord accusée. Le bien de l'Etat, & sa propre gloire étoient également intéressés à ne pas permettre que sous son gouvernement, les Anglois remissent le pied dans le Royaume, d'où son Mari victorieux les avoit chassés. Animée d'une haine violente contre les Rebelles, & dévorée d'une inquiétude qu'elle ne pouvoit calmer, elle résolut de les accabler avec toutes les forces du Royaume, & sans perdre de temps. Pour cet effet elle mena le Roi en cérémonie au Parlement (a) de Paris,

CHARLES IX.

1562.

La Reine irritée de la résolution du Prince, se joint au parti Catholique.

(a) Le Roi ne vint point au Parlement : mais, selon M. de Thou, sur la fin de Juillet 1562. il rendit une Déclaration contenant ce que rapporte Davila, & qui fut enregistrée & confirmée par Arrêt du Parlement. On trouve seulement dans les Mémoires de Condé des Lettres du Roi données à Vincennes le 20 de Juillet & adressées au Parlement de Paris, sur le projet d'une Déclaration contre les Rebel-

les. Sur les conclusions du Procureur-Général, la Cour ordonna par un Arrêt du 27 du même mois & par quelques autres subséquens qu'on informeroit contre les Rebelles, excepté contre le Prince de Condé, que leurs rentes seroient saisies & leurs biens confisqués. Et dès le premier d'Août le Prince & ses Associés envoyèrent des remontrances à la Reine sur ce sujet. Voyez les Mem. de Condé, t. 3. p. 554. & suiv.

 CHARLES IX.

1562.

 Elle fait déclarer les Huguenots rebelles.

où par la bouche de son Chancelier, il se plaignit vivement de la témérité des Factieux, qui, non-contens de troubler & de désoler la France, & d'usurper les droits & les prérogatives de l'autorité Royale, pouffoient la trahison jusqu'à appeller les Allemands & les Anglois dans le Royaume ; pour l'envahir. Il y fit déclarer Rebelles Gaspard de Coligni ; ci-devant Amiral de France, François Dandelot, & Odet ; Cardinal de Châtillon, ses freres, & nommément les plus considérables de leur Parti, qui furent dégradés de leurs Charges, Dignités, Noblesse, & leurs Biens confisqués ; & comme les Huguenots s'étoient rendus indignes d'être tolérés, par les excès qu'ils avoient commis, en ravageant les Villes & Provinces du Royaume, détruisant les Églises & les Monasteres, & portant par-tout la désolation & le carnage ; ils furent également déclarés ennemis publics du Roi & de l'Etat ; permis aux peuples de leur courir sus au son du tocsin, de faire main-basse sur eux, ou de les arrêter, & de les mettre entre les mains de la Justice. On ne fit dans cet Arrêt aucune mention du Prince de Condé : la Cour usa de l'artifice imaginé par les Huguenots eux-mêmes, pour publier de vive voix, & par écrit, qu'ils le retenoient par force au milieu d'eux, & dans leur Armée, abusant de son nom pour colorer des attentats qu'on le croyoit incapable d'autoriser.

Après cette démarche la Reine se plaignit hautement de ce que les Huguenots avoient abusé de la clémence avec laquelle elle les avoit tolérés ; & pour marquer combien elle étoit irritée contre eux, & le desir qu'elle avoit de chasser du Royaume les étrangers, elle se rendit en personne avec le Roi devant Bourges, & parut dans le camp avec un courage héroïque, malgré l'artillerie de la Place, encourageant, avec une fermeté singulière, les Officiers & les soldats à bien remplir leur devoir. La prise de cette Ville ôtoit à Orléans toute espérance de secours : les Généraux vouloient dès-lors en former le siège : mais la Reine jugea qu'il étoit plus avantageux de reprendre Rouen, avant que les Anglois se fussent fortifiés dans une Place si importante, & d'où ils pouvoient faire des conquêtes jusques dans le cœur du

du Royaume. Depuis (a) la conclusion du Traité des Huguenots avec la Reine Elizabeth, les troupes de cette Princesse avoient passé la mer, pris possession du Havre-de-Grace, & mis garnison dans les Villes de Dieppe & de Rouen. Les avis furent partagés dans le Conseil; plusieurs pensoient qu'il falloit, avant tout, prendre Orléans, pour abattre d'un seul coup le Parti Huguenot; & que dès qu'on seroit maître des deux Chefs de la Faction, qui s'étoient renfermés dans cette Place, on termineroit la guerre, & on viendroit aisément à bout du reste. Mais la Reine & le Roi de Navarre, qui avoient extrêmement à cœur de chasser les Anglois, prétendoient que la prise de Rouen, empêchant ceux-ci de secourir les Huguenots, celle d'Orléans deviendroit plus facile; que cette dernière entreprise offroit mille obstacles, & demandoit un temps considérable, dont les Anglois profiteroient pour se fortifier dans les postes qu'ils occupoient, & peut-être pour s'emparer de toute la Normandie, où le Duc d'Aumale n'avoit pas des forces capables de résister à leurs entreprises. Ce dernier sentiment prévalut, & l'on marcha vers Rouen, selon le desir de la Reine.

Cette Ville est avantageusement située sur la Seine, qui prend sa source dans les montagnes de Bourgogne, & s'étend dans les plaines de l'Isle-de-France, après avoir grossi les eaux de celles de la Marne & de plusieurs autres rivières moins considérables. Devenue profonde & navigable, elle arrose & partage la ville de Paris; puis coulant rapidement au milieu de la Normandie, elle va se décharger dans l'Océan, & forme une espèce de golfe, où le flux

CHARLES IX.

1562.

(a) Ce traité fut signé à Hamptoncourt le 20 de Septembre & rédigé en Latin. On en a une copie faite sur l'original dans les Mémoires de Condé, tom. 3. p. 689. Il portoit qu'Elizabeth feroit transporter en France six mille hommes de ses troupes, dont trois mille seroient mis dans le Havre que le Prince de Condé céderoit à la Reine & les trois mille autres employés à la défense de Rouen & de Dieppe: que la Reine prêteroit au Prince cent quarante

mille écus d'or pour les frais de la guerre. En conséquence une partie des troupes auxiliaires fit voile de Portsmouth sous les ordres de Poining, & Beauvoir les reçut très-bien au Havre. Briquemault & Defors en firent autant à celles qui débarquerent à Dieppe, & que commandoit Dormer ou Dormezai. Enfin le Comte de Warwick amena le reste peu de temps après. Voyez M. de Thou, Liv. XXXIII.

 CHARLES IX.

1562.

& le reflux de la mer , se mêlant au courant de la riviere , en rend la navigation si commode , que les plus grands vaisseaux peuvent remonter jusqu'à Rouen. A main droite de l'embouchure de ce fleuve , & vis-à-vis de l'Angleterre , est le Havre-de-Grace , port sûr & spacieux , que François I. avoit fait fortifier à la moderne , & réduire en forme de ville , pour empêcher les descentes des Anglois. A moitié chemin du Havre-de-Grace à Paris , proche de l'endroit où le flux entre dans la Seine , & environ à vingt-deux lieues de la mer , est la ville de Rouen , que le commerce du Nord a rendue célèbre , riche & peuplée. A la droite du Havre , s'avance dans la mer une langue de terre , qu'on nomme le pays de Caux ; à la pointe de cette langue ou de ce Cap est située Dieppe , à l'opposite de l'embouchure de la (a) Tamise. Les Anglois étoient maîtres de ces trois Places , si propres à mettre la France en danger , & à recevoir tous les secours de leurs flottes : les Gouverneurs de Rouen & de Dieppe étoient à la vérité François , & choisis par les Chefs des Huguenots : mais les garnisons Angloises étoient assez nombreuses , pour leur faire la loi , & pour soumettre , quand elles le voudroient , ces Villes à la Reine Elizabeth.

Siège de Rouen.

Dès qu'on eut pris la résolution d'assiéger Rouen , le Roi & la Reine partirent de Bourges , suivis de toute l'Armée ; & après quatorze jours de marche , arriverent à Darnetal , bourg situé à deux lieues de Rouen. On y campa le 25. de Septembre. Le Corps de la Place étoit défendu d'un côté par la Seine , au-delà de laquelle est le faubourg Saint-Sever , & de l'autre , par la montagne Sainte-Catherine , dont le sommet est occupé par un ancien Monastere , fortifié à la moderne. Les Généraux résolurent d'attaquer la montagne , jugeant qu'ils ne pourroient battre les remparts , ni les attaquer , s'ils ne se rendoient d'abord maîtres de cet ouvrage extérieur , qui en défendoit les avenues. En conséquence Sebastien de Luxembourg , Seigneur de Martigues ,

(a) Cette position géographique n'est | ce , mais celles de Flandres qui sont à l'o-
rien moins qu'exacte. L'embouchure de la | rient de l'Angleterre , & Dieppe est au
Tamise ne regarde point les côtes de Fran- | midi de ce Royaume.

nommé Colonel-Général de l'Infanterie, à la place de Randan, prit poste la nuit du vingt-sept Septembre, sous la montagne Sainte-Catherine, & occupa le grand chemin de Paris, qui étant creux, formoit naturellement une tranchée, & mettoit presque entièrement ses troupes à couvert de l'artillerie du Fort. Le Comte de Montgomeri commandoit dans la Place avec deux mille Fantassins Anglois & douze cens (a) François, quatre Compagnies de Cavalerie, & plus de cent Gentilshommes, sans compter les bourgeois. Prévoyant la nécessité où se trouveroient les Généraux de l'Armée Royale d'attaquer ses dehors, il avoit ajouté aux anciennes fortifications qui occupoient le sommet de la montagne, une demi-lune de terre construite à mi-côte. Cet ouvrage coupoit aux Assiégeans le chemin du Fort, & couvroit en même temps les remparts de la Place; ce qui expoisoit les Catholiques à perdre bien du temps & du monde, avant que de l'emporter. A la vérité Martigues, pour abrégger, poussa ses tranchées obliquement entre la forteresse & la demi-lune, vers le sommet de la montagne: mais l'ouvrage alloit forr lentement, & l'on y perdoit beaucoup de monde. Plus l'Infanterie avançoit, quoiqu'à couvert des gabions & des tranchées, plus elle se trouvoit exposée à l'artillerie & à la mousqueterie du Fort, à la violence des feux d'artifices, & des autres armes, avec lesquelles les Assiégés se défendoient vigoureusement. D'ailleurs on étoit en Automne: les pluies considérables de cette saison formoient des torrens, qui tombant dans la plaine, où l'Armée étoit campée, l'inondoient & l'incommodoient considérablement. Enfin les Huguenots faisoient jour & nuit des sorties fort vives. Quoiqu'on les repoussât vigoureusement, elles renoient continuellement en allarme & en mouvement, toutes les troupes; la Cavalerie du camp ne souffroit gueres moins que l'Infanterie des tranchées. On fut souvent obligé de discontinuer les travaux du siège.

Tant de difficultés auroient peut-être fait échouer l'entreprise, si la négligence ou la présomption des Assiégés ne les

(a) M. de Thou ne compte que huit cens vieux soldats François de nation.

CHARLES IX.

1562.

eût applanies, ou du moins abrégées. Jean d'Hemery, Seigneur de Villers, qui épousa depuis une sœur de Henri Davila, Auteur de cette Histoire, étant de tranchée avec son Régiment d'Infanterie, s'aperçut que sur le midi, les remparts n'étoient pas garnis de soldats, comme à l'ordinaire. Il en demanda la raison à un Guerrier, nommé le Capitaine Louis, fait (a) prisonnier depuis deux jours, dans une sortie : celui-ci, sans penser de quelle conséquence pouvoit être sa réponse, dit, que les Assiégés craignoient si peu d'être emportés, & méprisoient tellement leurs ennemis, que tous les jours, sur l'heure de midi, ils se rendoient à la Ville en grand nombre, soit pour se promener, soit pour chercher ce dont ils avoient besoin. Villers comprenant à ces paroles qu'on pourroit surprendre l'ennemi, en informa le Duc de Guise & le Connétable, qui saisissant une si belle occasion, ordonnerent secrètement toutes les dispositions, pour donner l'escalade au Fort à l'heure marquée, où l'on savoit que les postes des Assiégés étoient dégarnis, & pour attaquer en même temps la demi-lune, afin de partager les forces & l'attention de l'ennemi. Martigues, chargé de cette entreprise, choisit le même Villers, pour escalader le Fort, & Sainte-Colombe, Mestre-de-Camp d'Infanterie, pour attaquer la demi-lune : on donna le signal par un coup de canon. Villers, avec ses troupes, gagna promptement le haut de la montagne, & planta ses échelles, avant que ceux qui étoient dans le Fort pussent, ni pointer l'artillerie, ni même tirer un coup de mousquet pour les repousser. Cependant, quoiqu'en petit nombre, ils se présentèrent fièrement au combat, & chargerent les Royalistes l'épée à la main ; la mêlée fut sanglante. Mais les Assiégés perdirent leurs meilleurs soldats dès le premier choc. Villers rafraîchi à chaque instant par les troupes que Martigues envoyoit à son secours, devint fort supérieur, & quoique blessé fort dangereusement d'un

(a) M. de Thou prétend que le Capitaine Louis étoit dans le Fort de Sainte-Catherine, lorsque les Royalistes le surprirent, & que ce fut lui qui leur donna le signal de l'attaque au commencement de laquelle il fut tué par un de ses gens. *De Thou, Liv. XXXIII.* Néanmoins il est à présumer que Davila a pu être mieux informé par Villers même son beau-frère, qui eut la principale part à cette action.

coup de pique au visage, & d'un arquebufade au côté gauche, il ne cessa de combattre, qu'il n'eût arboré l'étendard Royal sur le donjon du Fort. A ce signal accoururent deux Corps d'Infanterie destinés à le soutenir, qui s'emparèrent bientôt de la Forteresse, avant que ceux qui en étoient sortis, ni la garnison de Rouen pussent la secourir. La demilune fut emportée avec la même promptitude; il y eut du sang répandu; les Catholiques en demeurèrent maîtres; & ceux qui la défendoient, voyant que toute retraite leur étoit coupée, vendirent chèrement leur vie.

Après la prise du Fort Sainte-Catherine, il ne restoit de dehors à la Ville de ce côté-là, que le fauxbourg Saint-Hilaire, qui étoit fortifié, & où les Huguenots avoient posté un gros Corps de troupes. L'artillerie fit peu d'effet contre les retranchemens, qui n'étoient que de terre; cependant les Chefs de l'Armée Royale y firent donner un assaut, où, malgré la valeur de leurs troupes, ils furent repoussés, tant à cause de la force des remparts, que par la valeur des Assiégés. Ils changerent donc d'avis, & firent élever à mi-côte de la montagne de Sainte-Catherine, une batterie de douze grosses pièces, qui commencerent, avec un fracas & un carnage épouvantable, à foudroyer les maisons du fauxbourg, & le rempart des ennemis. Le fauxbourg fut presque entièrement ruiné, & déjà les troupes étoient rangées & prêtes à monter à l'assaut, lorsque les Huguenots mirent le feu au reste des maisons, & se bornerent à défendre le Corps de la Place. Ils avoient perdu beaucoup de monde dans les sorties continuelles, & dans les divers assauts. Le Comte de Montgomeri eut recours aux derniers remèdes, & envoya demander du secours aux Anglois, qui étoient au Havre-de-Grace, quoiqu'il connût bien la difficulté de le faire entrer dans la Place; parce que les Généraux de l'Armée Royale, maîtres de Quillebœuf & de Harfleur, postes situés entre le Havre & Rouen, & tous deux sur la Seine, y avoient établi plusieurs batteries, dont le feu continu empêchoit le passage des vaisseaux, & même des moindres bâtimens, avec lesquels on auroit voulu remonter la Seine à la faveur de la marée. Cependant les Anglois, résolus de

CHARLES IX.

1562.

secourir leurs compatriotes à quelque prix que ce fût, s'embarquerent à tout hazard, & passant de nuit, ils évitèrent la plupart des coups de canon, tirés au hazard, & dans les ténèbres. Alors, par le conseil de Barthelemi Campi, Ingénieur Italien, les Chefs du Parti Catholique firent couler à fonds plusieurs batteaux chargés de pierre & de sable, amarrés ensemble avec des chaînes, & formerent une estacade, qui occupant presque tout le lit de la riviere, fermoit le passage aux vaisseaux & aux galeres des ennemis; à peine quelque petite chaloupe pouvoit-elle arriver à Rouen, avec des dangers & des obstacles infinis. Ces légers secours étoient trop médiocres pour soulager les Assiégés; les Anglois résolurent de faire un dernier effort. Ils attaquèrent de nuit l'estacade avec plusieurs vaisseaux, & malgré l'artillerie, qui tiroit sur eux très-vivement, & les feux d'artifices, qui en firent périr plusieurs, & en obligerent d'autres à se retirer, ils percerent l'estacade en un endroit. Trois de leurs galeres & un vaisseau y passerent, chargés de sept cens soldats, de munitions & d'argent, pour secourir la Ville assiégée.

Cependant les pluies augmentoient, l'armée Catholique campée dans un terrain bas & fangeux en souffroit beaucoup. Ses chefs, peu inquiets du foible secours qui venoit d'entrer dans Rouen, pressoient le siège. Ils avoient dirigé leur attaque entre les portes de Saint Hilaire & de Martinville, & poussé la tranchée jusqu'à déboucher dans la contrescarpe. En deux jours, on fit au milieu de la courtine une brèche assez large, pour que des compagnies entieres pussent aisément y monter à l'assaut. Déjà les régimens de Sarlabous, de Villers & de Sainte-Colombe se dispoient à donner, lorsque le Roi de Navarre qui visitoit la tranchée, pour reconnoître l'état de la place, fut blessé à l'épaule gauche d'un coup d'arquebuse qui lui brisa l'os, offensa les nerfs, & le renversa comme mort. On porta aussi-tôt ce Prince à son quartier où tous les autres Généraux accoururent; on l'y pansa promptement en présence du Roi & de la Reine, & les Médecins jugerent sa blessure mortelle, parce que la balle avoit pénétré trop avant. Pendant qu'ils visitoient la plaie & consultoient sur ce qu'ils avoient à faire, le jour

s'avança tellement, qu'il fallut faire rentrer dans les tranchées les troupes commandées pour l'assaut. Au reste, cet accident ne ralentit pas par la suite les travaux du siège. Le Duc de Guise & le Connétable sur qui rouloit en effet le commandement de l'armée, s'y portèrent avec ardeur. La Reine même ne ménagea pas sa personne, elle animoit les troupes par sa présence & par ses discours. On fit tirer deux mille coups de canons pour applanir la brèche & faciliter l'assaut que les assiégés donnerent avec beaucoup de bravoure. Les Huguenots n'en montrèrent pas moins à le soutenir, & l'action dura depuis midi jusqu'au soir avec un grand carnage, sans que les Catholiques pussent se loger sur le rempart. La nuit suivante ceux de Dieppe tenterent de jeter du secours dans la place. Du Coudrai s'étant posté à cet effet dans un bois avec quatre cens arquebusiers, essaya de tromper les Gardes, à la faveur des ténèbres, & de se couler jusqu'à la porte qui donnoit vers le bas de la riviere. Mais Damville qui battoit l'estrade avec la cavalerie légère, le découvrit, le défit & le dissipa aisément : ainsi les assiégés perdirent toute espérance de secours. Le feu de l'artillerie & les combats, qu'on leur avoit livrés tous les jours, les avoient réduits à un petit nombre.

Le vingt-six d'Octobre dès le point du jour les Catholiques en bon ordre monterent de nouveau à l'assaut ; les ennemis trop foibles & trop fatigués ne résisterent pas longtemps : le Colonel Sainte-Colombe entra le premier par la brèche avec son régiment, & pénétra sur le champ dans la Ville, vis-à-vis la rue des Célestins. Il reçut en cette occasion une blessure dont il mourut trois jours après. En même temps les régimens de Villers & de Sarlabous débouchèrent par une autre brèche dans la rue Sainte-Claire, où ils trouverent une barricade de tonneaux qui les arrêta quelque temps. Toute l'armée les suivit faisant un horrible carnage de la garnison & des habitans, & passant au fil de l'épée, sans aucun quartier, tout ce qui se présenta armé ou désarmé. La Ville fut livrée au pillage, à l'exception des Eglises & des choses sacrées que le soldat respecta, par la vigilance & la bonne discipline des Généraux. Le Comte de Montgo-

CHARLES IX.

1562.

La ville est prise d'assaut.

CHARLES IX.

1562.

mery voyant la Ville forcée & les choses defespérées, se jetta dans une des galeres qui avoient amené le secours, sur laquelle il avoit fait embarquer d'avance sa femme & ses enfans, & se laissant aller au courant de la riviere, il échappa, malgré les batteries & les feux d'artifices des Catholiques, & se sauva au Havre-de-Grace, d'où il passa incontinent en Angleterre. Avec lui se sauverent Colombiers & quelques autres de ses amis. Tous les autres étant tombés entre les mains des vainqueurs périrent de diverses manieres. Le Capitaine Jean de Crose, qui avoit introduit les Anglois dans le Havre-de-Grace, fut tiré à quatre chevaux, comme criminel de leze-Majesté. Mandreville (a), qui après avoir détourné les deniers du Roi qu'il manioit, s'étoit attaché aux Anglois, & le Ministre Marlorat apostat de l'ordre des Augustins furent condamnés à la potence, plusieurs furent tués, d'autres demeurèrent prisonniers de guerre, & se racheterent en payant rançon. La Ville fut abandonnée à la licence des soldats pendant deux jours, & le troisiéme, le Roi y entra par la brèche, avec le Parlement & la Reine mere. Cette Princesse, pendant le pillage, avoit envoyé tous ses Gentilshommes & les Archers de sa garde, pour empêcher que les femmes, qui s'étoient réfugiées dans les Eglises, ne fussent insultées. On mit fin au carnage & aux autres désordres de l'armée, en la faisant sortir de la Ville & en la distribuant aux environs.

Mort du Roi
de Navarre.

Cependant le Roi de Navarre accablé des douleurs de sa blessure, & presque aussi malade d'esprit que de corps, voulut s'embarquer sur la Seine, pour se faire transporter à Saint-Maur, maison de plaisance proche de Paris, où il alloit souvent prendre l'air & goûter les douceurs de la solitude. Quoi que lui pussent dire les Médecins, il se fit mettre dans une barque, accompagné du Cardinal son frere, du Prince de la Roche-sur-Yon, du Prince Louis de Gonzague & de quelques personnes qui lui étoient attachées, Calvinistes & Ca-

(a) Jean du Bose de Mandreville ou de Mantreville, Président en la Cour des Aydes, homme d'une grande considération dans Rouen, eut la tête tranchée, aussi-bien que Jean de Crose qui avoit livré le Havre aux Protestans. Voyez *M. de Thou, Liv. XXXIII.*

tholiques

tholiques. Parmi ces derniers étoient son Médecin Jean Vincent Lauro, Calabrois, qui fut depuis Evêque & Cardinal. A peine ce Prince étoit-il arrivé à Andeli, à quelques lieues de Rouen, que sa fièvre déjà violente fut augmentée par l'agitation du bateau, il perdit connoissance & mourut en peu d'heures. Il joignoit à la plus haute naissance l'avantage de la taille & la douceur du caractère. S'il eût vécu dans un autre temps, on eût pû le compter parmi les plus grands Princes de son siècle; mais la candeur & la sincérité de son cœur, la douceur & l'affabilité de son esprit ne servirent au milieu des troubles & des dissensions civiles, qu'à le tenir lui-même dans une inquiétude & dans une agitation continue; inconstant dans ses projets & incertain dans ses résolutions, entraîné d'un côté par le caractère vif & impétueux de son frere, excité par la faction Calviniste dans laquelle il tint long-temps le premier rang; d'une autre part retenu par les motifs de l'honneur, par son inclination naturelle pour la paix & par son aversion pour les guerres civiles, il montra plusieurs fois peu de fermeté & de constance dans ses desfeins. Mis d'abord au nombre de ceux qui cherchoient à troubler l'Etat, il partagea leurs disgraces: on le vit ensuite à la tête du parti contraire, persécuter ceux qu'il avoit autrefois protégés.

Quant à la Religion, tantôt entraîné au Calvinisme par les persuasions de sa femme & par les discours de Théodore de Beze, & tantôt ramené à la foi Catholique par le torrent de la coutume & par l'éloquence du Cardinal de Lorraine, il ne gagna la confiance de l'un ni de l'autre parti, & laissa en mourant des idées équivoques & suspectes de sa créance. Plusieurs pensèrent que quoiqu'il fût dans le cœur attaché au Calvinisme, ou plutôt à la Confession d'Ausbourg, il se sépara néanmoins des Huguenots par des vûes secrètes d'ambition, & que souffrant impatiemment que le Prince son frere par sa valeur & sa grandeur d'ame eût acquis parmi eux plus d'estime & de considération que lui, il aima mieux tenir le premier rang parmi les Catholiques, que le second parmi les Calvinistes. Il mourut âgé de quarante-deux ans, & dans un temps où sa prudence augmentant avec l'âge, il

eût peut-être surpassé l'opinion qu'on avoit conçue de lui. Jeanne d'Albret sa veuve demeura en possession du titre de Reine & de ce qu'il leur restoit de la Navarre. Elle avoit deux enfans , Henri Prince de Bearn âgé pour-lors de neuf ans , & la Princesse Catherine à peine sortie du berceau. Elle demouroit avec eux à Pau & à Nerac , veillant à leur éducation ; mais les faisant élever en même temps dans la nouvelle Religion.

Pendant le siège de Rouen , Dandelot s'étoit donné beaucoup de mouvement pour hâter la levée des troupes que les Princes Protestans d'Allemagne avoient promises aux Huguenots. Il en avoit déjà formé un corps considérable de cavalerie & d'infanterie , & le Prince de Porcien à la tête de deux (a) cens Gentilshommes François le joignit près de Strasbourg. Il cherchoit les moyens de rentrer dans le Royaume pour secourir les Calvinistes. Le Maréchal de Saint-André envoyé par la Cour sur les frontieres , pour s'opposer au passage de ces étrangers , avec treize compagnies de Gardarmes & deux régimens d'Infanterie , s'étoit posté sur la grande route d'Allemagne en France par Rheims & par Troyes François de Cleves Duc de Nevers , Gouverneur de Champagne , étoit en même temps avec toutes les forces de cette Province entre Châlons & Vitry-le-François , pour garder l'autre chemin qui conduit de Lorraine à Paris. Dandelot observa qu'en rencontrant les ennemis , il ne pourroit faire subsister ses troupes long-temps faute d'argent , & qu'en différant son départ il n'arriveroit jamais assez à temps au secours de ses confédérés déjà réduits aux dernieres extrémités ; il aima donc mieux vaincre les difficultés de la Nature & les obstacles d'une route impraticable , que la résistance des ennemis. Pour leur donner le change , il feignit d'abord de suivre la route ordinaire , & se rendit en deux jours sur la frontiere de Lorraine. Ensuite décampant secrètement de nuit , il dirigea sa marche sur la gauche , par des pays couverts & coupés de rivieres rapides , & par des mar-

(a) Il n'y en avoit que cent suivant M. de Thou.

ches forcées & loin des grands chemins il arriva en Bourgogne. Malgré les pluies continuelles qui rendoient les chemins d'autant plus impraticables, que le terrain de cette Province est extrêmement gras, il conduisit ses troupes, quoique fatiguées, à Montargis, avant même qu'on eût nouvelle de son arrivée. Le Prince & l'Amiral sortirent d'Orléans à sa rencontre & il les joignit avec cinq mille fantassins & quatre mille chevaux, auxquels il avoit fait traverser une grande étendue de pays; sans autre danger que celui des injures du temps.

Un secours si puissant, & arrivé si à propos, calma un peu la douleur des Calvinistes, & dissipa la consternation où les avoit jettés la prise de Rouen. Mais les espérances qu'ils en avoient conçues furent bientôt diminuées par la défaite du Baron de Duras arrivée presque en même temps. Il avoit levé en Gascogne jusqu'à six mille hommes tant d'infanterie que de cavalerie, & tâchoit de pénétrer au travers des Villes Catholiques, pour venir à Orléans au secours de son parti; lorsqu'il fut attaqué par Montluc & Burie (a) qui commandoient pour le Roi dans ces quartiers. Ces deux Généraux le battirent à plates coutures, & à peine put-il se sauver avec un petit nombre de cavaliers. Les Huguenots avoient encore reçu dans différentes Provinces d'autres échecs, qui, bien que moins considérables, diminueoient la réputation de leur parti. Le Prince & l'Amiral penserent à la rétablir par quelque coup d'éclat, d'autant plus qu'ils se trouvoient sans argent, & ne savoient plus comment retenir les troupes Allemandes à moins de les gorger de butin. Mais ces deux chefs n'étoient pas d'accord sur la destination de leurs forces. Le Prince qui ne formoit que de vastes projets, proposoit de surprendre Paris, persuadé que parmi le peuple innombrable de cette Capitale, les Huguenots avoient beaucoup de partisans, & qu'il y trouveroit des serviteurs affectionnés à sa personne, qui feroient cette occasion d'y remuer en sa fa-

CHARLES IX.

1562.

(a) Cette bataille se donna le 9 d'Octobre à Ver en Perigord. Les Huguenots y perdirent deux mille hommes, leur ca-

non, dix-neuf drapeaux & cinq étendards. Voyez *M. de Thou, Liv. XXXIII.* & *les Commentaires de Mont-Luc.*

CHARLES IX.

1562.

veur. Il prétendoit aussi que l'armée Royale étant trop occupée en Normandie, pour accourir à temps au secours de la Capitale, on s'en empareroit plus aisément, aussi-bien que d'un prodigieux amas d'armes, de munitions, & d'artillerie, dont on avoit grand besoin; que les contributions qu'on tireroit d'un peuple si nombreux & si opulent fourniroient des sommes suffisantes pour les frais de la guerre, & qu'outre la gloire d'une pareille entreprise, on acquerroit une supériorité décidée sur le parti contraire. Les Ministres Protestans enflammés d'une haine implacable contre les Parisiens zélés Catholiques & ennemis de la nouvelle Religion, appuyoient l'avis du Prince. Mais l'Amiral, Dandelot & les autres vieux Capitaines, jugeoient cette entreprise impossible. Ils lui remontrèrent que le Maréchal de Brissac nommé récemment Gouverneur de Paris, en avoit chassé tous ceux qu'on pouvoit soupçonner de favoriser les Huguenots, qu'il n'y avoit par conséquent nul lieu d'attendre de diversion de la part d'un peuple si uni de sentimens pour la conservation de la Religion Catholique: que l'armée Royale assurée de la Normandie par la prise de Rouen, voleroit au secours de la Capitale, dont elle n'étoit éloignée que de vingt-huit lieues, tandis qu'ils en avoient trente-quatre à faire, dans un pays ennemi & ruiné, ce qui retarderoit considérablement leur marche. D'ailleurs quelle apparence de former avec quatre pièces de canon & presque sans munitions, le siège d'une ville aussi vaste que Paris, & remplie d'un peuple exercé aux armes? Comment, pendant une entreprise de si longue haleine, entretenir une armée, sans argent, sans subsistances

(a) D'abord le Roi de Navarre rendit deux Edits le 26 & le 27 de Mai 1562. portant ordre aux Protestans de sortir de Paris, mais avec une clause qui défendoit de faire aucune insulte ni le moindre tort à ceux qui sortiroient, sous peine de la vie. *Voyez. de Thou, Liv. XXX. & les Mémoires de Condé, tom. 3. pag. 462 & 464.* Le Maréchal de Brissac rendit une Ordonnance plus sévère le 17 Juin de la même année. Elle enjoignoit à ceux qui étoient diffamés pour la nouvelle Religion, de sortir de la ville & fauxbourgs de Paris dans vingt-quatre heures *sur peine de la h. vii*; & à ceux qui étoient suspectés pour la même cause, d'aller en personne dans les vingt-quatre heures faire leur profession de foi par-devant l'Evêque de Paris ou ses Vicaires & Députés, pour, sur leur rapport, être ordonné ce que de raison par le Maréchal & son Conseil. Cette Ordonnance est insérée dans les *Mémoires de Condé, tom. 3. pag. 503.*

assurées, sans moyens de s'en procurer ? Ils propoisoient au contraire de reprendre les Villes voisines d'Orléans, de faciliter le chemin aux convois & aux secours, & de faire subsister l'armée d'un butin sûr & tout prêt, plutôt que de s'aheurter à une entreprise où l'on échoueroit infailliblement. Ces raisons furent inutiles, le Prince n'écoutant que son penchant & l'avis du plus grand nombre de ses Partisans, s'en tint à son projet. Ainsi après avoir fait la revue de son armée, & rassemblé le plus de vivres que les circonstances purent le lui permettre, il s'avança vers Paris.

Cependant l'armée du Roi avoit chassé de Dieppe (a) la Garnison Angloise. Caën & Falaise, villes de la basse Normandie, qui depuis la rive gauche de la Seine s'étend le long des côtes de l'Océan, avoient suivi cet exemple, & il ne restoit plus aux ennemis que le Havre de Grace que la Reine avoit résolu d'assiéger, pour se délivrer entièrement de la crainte des Anglois. Ce fut alors qu'on apprit que les Rébelles avoient été joints par les Allemands, & que le Prince avec toutes ses forces traversoit la Beauce, Pays situé entre Orléans & l'Isle de France; la Reine, de concert avec le Duc de Guise & le Connétable qui occupoient sous elle les premières places dans le Gouvernement, jugea à propos de remettre le siège du Havre à un autre temps, pour marcher à la rencontre des Huguenots. On laissa Villebon pour commander dans Rouen, & le Comte de Rhingrave avec sa Cavalerie pour défendre le pays de Caux contre les courses des Anglois. Le Roi & la Reine avec le reste de l'armée marcherent vers Paris, en côtoyant la Seine. Le Prince en s'avançant avec toutes ses Troupes en corps dans le pays ennemi, prit d'emblée, Montlhery, Pethiviers & Dourdan, dont il accorda le pillage à ses soldats : il approchoit de Paris avec toute la diligence possible ; il fut néanmoins arrêté par Cor-

 CHARLES IX.

 1562.

Le Prince de Condé renforcé par les troupes auxiliaires d'Allemagne, se hâta d'attaquer Paris.

(a) Les Anglois furent renvoyés dans leur pays sans violence : mais dès le 20 du mois de Décembre suivant, Briquemault & Montgomeri firent surprendre Dieppe par un Capitaine nommé Gascon & par Carteville, Gentilhomme Normand, Voyez de Thou, Liv. XXXIII.

CHARLES IX.

1562.

beil, ville assez foible, située sur les bords de la Seine. Il s'opiniâtra mal à propos devant cette bicoque, où quatre Enseignes d'Infanterie Françoisé qui s'y étoient jettées à son infu, se défendirent courageusement, & donnerent au Maréchal de St. André le temps de les secourir. Ce Général après avoir suivi de loin Dandelot, retournoit à Paris. Il entra dans Corbeil du côté opposé à celui où le Prince faisoit son attaque, & l'obligea de lever le siège, après y avoir perdu beaucoup de temps & s'être décrédité dans l'esprit des Troupes, en faisant absolument échouer l'entreprise sur Paris, dont le succès dépendoit sur-tout de la promptitude.

Le Roi & la Reine y reviennent avec l'armée.

Les Chefs de l'armée Catholique informés de ses desseins, avoient déjà ramené le Roi & la Reine avec toute l'armée à Paris, pendant que le Prince s'amusoit à Corbeil. Ils eurent le temps de fortifier les Fauxbourgs, où ils posterent & mirent en quartier leurs Troupes en très-bon ordre. Le 23 de Novembre le Prince vint camper à la Saulfaye, Monastere de Religieuses qui l'abandonnerent dans la consternation causée par l'approche des Huguenots. Le lendemain il se rendit à Villejuif, qui n'est qu'à deux lieues des Fauxbourgs de Paris. Quoique ses espérances fussent bien foibles, dès le 25 au matin, il résolut de tenter la fortune, mit son armée en bataille, & s'avança pour attaquer le Fauxbourg S. Victor. Les premiers événemens de cette journée lui furent très-favorables : six cens Chevaux-legers que les Généraux avoient fait sortir des retranchemens du Fauxbourg, pour escarmoucher & reconnoître l'armée ennemie, ne l'eurent pas plutôt apperçue qui marchoit fierement à eux, qu'ils prirent la fuite avec tant de précipitation, qu'on les soupçonna d'avoir lâché le pied plutôt par trahison que par lâcheté. Cette déroute imprévûe mit le désordre parmi l'Infanterie destinée à défendre les retranchemens. Elle commençoit déjà à se retirer dans la ville, & le peuple effrayé crioit qu'il falloit fermer les portes de la ville & abandonner les Fauxbourgs, lorsque le Duc de Guise parut, les rassura par sa présence, & donna de si bons ordres, que l'on n'eut rien de pareil à craindre, ni ce jour ni les sui-

vans. Philippe Strozzi donna en cette occasion une marque de sa valeur. Il étoit forti avec douze cens Fantassins pour soutenir les Chevaux-legers : abandonné par cette Cavalerie, & enveloppé par les Huguenots, il se retira sur les ruines d'un moulin à vent situé avantageusement & sur une petite éminence, & s'y défendit avec tant de vigueur pendant toute la journée, qu'après plusieurs attaques, les ennemis, quoique supérieurs en nombre, ne purent ni l'enfoncer ni le déloger de son poste.

Le Prince encouragé par l'heureux succès de la première rencontre ne se rebuta pas, & fit attaquer vivement le Fauxbourg par divers endroits. Le combat dura deux heures : le courage & la volonté des soldats répondirent aux preuves que donna leur Général de son expérience dans l'art militaire ; mais ils trouverent par-tout une égale résistance, & l'artillerie dont les retranchemens étoient bordés, les écrasant en les prenant en flanc, le Prince fut obligé de faire sonner la retraite, afin de profiter de ce qui restoit encore de jour pour camper commodément. Le froid & les pluies ne permettoient pas de camper en plaine : on partagea donc l'armée en quatre corps pour la cantonner. De Mouy & le Prince de Porcien occuperent Gentilly, Genlis se posta à Montrouge, le Prince & l'Amiral prirent leur quartier à Arcueil, & Dandelot avec les Allemands alla loger à Cachan. Les Huguenots allumerent de grands feux, & firent de fréquentes décharges d'artillerie, afin d'effrayer le peuple, & d'exciter des soulèvemens dans la Capitale. Mais quoiqu'elle renfermât huit cens mille personnes, tout fut tranquille, à l'exception du premier tumulte dont nous avons parlé ; & jusqu'au départ du Prince on y observa un si bon ordre, que ni les écoles publiques, ni les tribunaux ne furent fermés. Le troisième jour le Prince, ayant mis son armée en bataille, s'avança au milieu de la plaine, pour attirer au combat l'armée Catholique.

La Reine qui souhaitoit la paix entre les deux partis, pour délivrer le Royaume des Etrangers, & qui savoit que les délais seuls pouvoient ruiner les affaires, ou du moins ralentir la première fougue des Huguenots, députa Gon-

 CHARLES IX.

 1562.

Diverses négociations.

nor pour faire de nouvelles propositions, & l'Evêque de Valence avec Rambouillet suivirent ce premier Envoyé. La négociation fut poussée si loin, que le Connétable & ensuite la Reine (a) elle-même s'abouchèrent avec le Prince de Condé. L'on espéra que la paix se concluroit, les Catholiques proposant des conditions si avantageuses & si raisonnables, que les Huguenots eux-mêmes ne savoient sous quel prétexte ils pourroient les rejeter. Mais le Prince & l'Amiral ne pouvoient réprimer leur ambition, ni perdre toute espérance de dominer dans le Royaume. Les Ministres Calvinistes obstinés à demander une entière liberté de conscience & de nouvelles sûretés pour leur Religion, fermoient l'oreille aux propositions les plus sensées qu'on leur faisoit, & le gros du parti étoit assez imbécile, pour traiter de foiblesse le desir que les Catholiques témoignoit pour la paix. Les Huguenots rompirent absolument la négociation le 7 de Décembre; & ne pouvant plus tenir dans leurs postes, faute d'argent & de vivres, ils prirent le parti de signaler leur retraite par un coup de main. Un corps de quatre mille hommes fut commandé pour attaquer la nuit suivante le Fauxbourg S. Germain, dont on avoit confié la garde aux Troupes de Champagne, dont les Calvinistes faisoient moins de cas que des autres, & qu'ils croyoient moins sur leurs gardes; parce qu'elles occupoient des postes éloignés, & qui ne paroissent pas si menacés par l'ennemi. Mais le Duc de Guise avoit pénétré leur dessein; & pen-

(a) Le 2 de Décembre la Reine mere accompagnée du Prince de la Roche-sur-Yon, du Connétable, du Maréchal de Montmorenci, & du Sieur de Gonnor se rendit à un moulin distant de quatre ou cinq cens pas du fauxbourg S. Marceau, où le Prince de Condé vint aussi avec l'Amiral, Genlis, Gramont, & d'Esternay. Il y proposa par écrit ses conditions. La Cour y répondit le lendemain par un autre écrit que Gonnor & l'Aubespine furent chargés de porter au Prince en son camp à Arcueil. On convint presqu'alors de la paix. Le 4 de Décembre le Prince reentra

en conférence avec la Reine, & fit de nouvelles demandes au nombre de vingt-sept, dont on peut voir le détail, ainsi que des réponses de la Cour, dans les Mémoires de Condé, tom. 4. pag. 153. & suiv. Les 7 & 8 de Décembre il y eut encoire de nouveaux articles envoyés par le Prince. La négociation ne fut donc pas absolument rompue le 7 de Décembre. Le Prince donna le 9 à Arcueil une espèce de manifeste qui contient tous ces détails. *Mém. de Condé, tom. 4. depuis la pag. 144. jusqu'à la pag. 176.*

fant

fant lui-même à les prendre en flanc au moindre mouvement qu'ils feroient , il fit monter à cheval toute la Cavalerie , pendant la nuit , qu'il passa lui-même à visiter exactement tous les corps de garde ; il fit aussi tenir l'Infanterie sous les armes & dans ses postes Ces dispositions furent inutiles , les Huguenots obligés de prendre un long détour , pour n'être pas découverts , s'égarèrent dans l'obscurité de la nuit , & tarderent si long-temps , qu'ils ne parurent qu'au grand jour à la vûe du Fauxbourg. Ce contre-temps les découragea ; & dès qu'ils virent les Catholiques bien disposés à les recevoir , ils se retirèrent sans rien entreprendre. Ils voulurent la nuit suivante tenter la même chose sur le Fauxbourg S. Marceau : mais ce dessein fut déconcerté par la désertion de Genlis. Informé , comme il le disoit , de la mauvaise volonté des Chefs des Huguenots pour lui ; ou mécontent , comme ils le publioient eux-mêmes , du peu de considération que lui avoit marqué le Prince aussi bien qu'à son frere , depuis la prise de Bourges , il s'étoit rendu le même soir dans Paris avec plusieurs de ses gens. Les Huguenots se persuadant que Genlis qui avoit assisté au Conseil ; n'avoit pas manqué d'en informer les Catholiques ; & que loin de leur réussir , l'attaque du Fauxbourg S. Marceau pourroit tourner à leur désavantage , se déterminèrent à décamper la même nuit. Ainsi pendant que les Catholiques les attendoient de pied ferme , & que le Duc de Guise méditoit d'attaquer un de leurs quartiers , ils décamperent dans un profond silence , & sans tambours ni trompettes ; les bagages prirent les devants , & furent suivis par les Allemands quelques heures avant le jour. Le Prince & l'Amiral après avoir fait mettre le feu à Arcueil , à Cachan & à quelques villages voisins , partirent promptement au point du jour avec le reste de l'armée. Ils reprirent la route de Beauce , dans le dessein seulement de pourvoir avec plus de facilité à la subsistance de leurs Troupes.

Le Prince est
contraint de se
retirer.

Tandis qu'on amusoit les Huguenots par des négociations , l'armée Catholique avoit reçu des renforts considérables. Trois mille hommes d'Infanterie Gasconne sous les ordres de Sanfac étoient arrivés par Mante ; & le Roi d'Es-

CHARLES IX.

1562.

pagne qui desiroit la ruine des Huguenots, avoit envoyé un secours de trois mille Fantassins Espagnols. Pour ne pas tenir tant de forces inutiles dans Paris, dès le lendemain du départ du Prince, l'armée Royale marcha à sa poursuite : elle étoit commandée par le Connétable en qualité de Généralissime, & sous ses ordres par le Duc de Guise. Le Roi & la Reine restèrent dans la Capitale. Les Huguenots avoient pris depuis trois jours & saccagé le Château de St Arnoul, & ne savoient à quoi se déterminer. Il leur étoit impossible de tenir long-temps la campagne, n'ayant d'autre argent que celui qu'ils tiroient du pillage. Leurs Généraux étoient continuellement importunés par les Allemands qui, demandoient ou leur paye, ou des gratifications, ou qu'on les menât à l'ennemi. Mais c'eût été prendre une résolution téméraire & désespérée, que de risquer une bataille contre une armée très-supérieure en Infanterie ; & mieux pourvûe d'artillerie & de munitions. Le Prince informé que les Catholiques étoient sortis de Paris avec toute l'armée & le suivoient jusqu'en Beauce, vouloit se présenter de nouveau avec la même vitesse devant la Capitale, espérant de la surprendre, & de se saisir de la personne du Roi & de la Reine, avant que leurs Troupes pussent les secourir. Cette proposition fut rejetée tout d'une voix, & par cette seule raison que, quand le dessein du Prince réussiroit, l'armée Catholique, si voisine de la sienne, arriveroit assez à temps pour l'accabler, tandis qu'on seroit occupé à attaquer Paris ou à le saccager. Enfin après bien des débats, on s'en tint au sentiment de l'Amiral, qui conseilloit de partir sans bruit, & de mener toute l'armée en Normandie. Il disoit que, si les Catholiques ne l'y suivoient pas, elle auroit occasion de se rétablir de ses fatigues, & de s'enrichir du butin d'une Province si fertile & si opulente ; & qu'en cas qu'ils la suivissent, elle auroit tant d'avance sur eux, qu'en forçant ses marches elle pourroit gagner le Havre de Grace, avant qu'ils pussent l'atteindre : qu'elle y trouveroit un renfort de six mille Anglois, vingt pieces d'artillerie, & cent cinquante mille ducats que leur envoyoit la Reine Elizabeth, en conformité de leur Traité : qu'avec de

pareils secours ils pourroient hafarder une bataille , ou du moins continuer la guerre , suivant le plan que l'on jugeroit alors le plus avantageux.

Cette résolution prise , ils laisserent dans les Châteaux de la Beauce les bagages & les chevaux qui leur étoient inutiles , & s'éloignant des environs de Chartres le 14 de Décembre au soir , ils prirent promptement la route de Normandie , pour dérober leur marche aux ennemis. En effet , ceux-ci n'apprirent le départ du Prince que le lendemain ; & même pour avoir des nouvelles certaines de la route qu'il avoit prise , ils resterent encore le seize jusqu'au soir dans leur camp ; de sorte que les Huguenots avoient gagné sur eux près de trois marches. Mais l'armée du Prince traversant un Pays fourré & coupé de rivieres , dans la plus rude saison de l'année , perdoit nécessairement beaucoup de temps , au lieu que les Catholiques , maîtres des ponts dans les villes qui tenoient toutes pour eux , marchoient avec plus de promptitude & de légéreté.

L'Amiral commandoit l'avant-garde composée des Allemands : on les avoit placés à la tête pour prévenir leurs plaintes ordinaires & leurs mutineries , en leur procurant les logemens les plus commodes & les plus abondans en vivres , afin de pourvoir à leur subsistance , & de les appaiser au moins par quelque butin. Toute l'Infanterie formoit le corps de bataille sous les ordres du Prince : le Comte de la Rochefoucaut & le Prince de Porcien faisoient l'arrière-garde avec la meilleure partie de la Cavalerie Françoisé. Cet ordre pour la marche étoit habilement concerté ; car les Allemands en pillant la campagne , que d'autres troupes n'avoient point encore ravagée , supportoient plus aisément le défaut de paye ; & la Cavalerie Françoisé , qui faisoit l'élite de l'armée , étoit plus propre à soutenir le choc des Catholiques , en cas qu'ils vinssent la harceler. Mais ce Prince , en passant aux environs de Dreux , conçut l'espérance de s'en emparer à la faveur de (b) quelques intelligences qu'il y entretenoit.

CHARLES IX.
1562.

Les deux armées marchent vers la Normandie.

(a) Ce fut Perdrier de Baubigni qui fit prendre Dreux. Il fondeoit ses espérances sur la proximité de son château de Maze-

Il changea tout à coup la belle disposition dont on vient de parler ; & sans communiquer son dessein à l'Amiral , il pressa tellement sa marche , que son corps de bataille devint l'avant-garde : la Cavalerie Françoisé qui le suivoit avec la même promptitude se trouva au corps de bataille , & les Allemands restés en arriere , contre l'ordre observé jusqu'alors , formerent l'arriere-garde. L'entreprise sur Dreux manqua : l'Amiral fâché de voir ses desseins dérangés par cette imprudence , jugea qu'il falloit séjourner dans le camp qu'on occupoit , afin de se remettre en marche suivant sa premiere disposition. Ce délai donna aux Catholiques le tems d'arriver , & mit les deux armées dans la nécessité d'en venir aux mains.

La ville de Dreux est à seize lieues de Paris sur la Frontiere de Normandie , & près de ces plaines qui tiroient , dit-on , leur nom des anciens Druides. Aux environs coule la petite riviere d'Eure qui est gueable par tout. Les Huguenots après l'avoir passée , s'étoient campés dans les villages voisins le 19 de Décembre , & comptoient poursuivre leur route le lendemain. L'armée Catholique qui les avoit suivis avec la même vitesse par des chemins plus courts , plus aisés & sans séjourner , arriva le même soir sur les bords de la riviere , & occupa les villages qui la bordoient en deçà. Les deux armées n'étoient plus séparées que par cette petite riviere ; mais les buissons & les arbres dont les bords étoient ombragés les empêchoient de se découvrir. Le Prince , qui campoit le plus près de la riviere , y resta avec tant de négligence (faute qui fut plus d'une fois fatale aux Huguenots) que sans poster de gardes avancées , ni concevoir la moindre inquiétude , il passa tranquillement la nuit , & n'apprit l'arrivée des Catholiques que le lendemain matin & encore très-tard. Le Connétable en Capitaine habile & expérimenté , profita de tous ses avantages , & sur-tout de la sécurité des ennemis. Dès la même nuit il fit au clair de la lune passer l'Eure à toute son armée , sans trouver le moind-

re , qui lui donnoit des liaisons & des intelligences dans la Ville. Ses espérances furent vaines , & l'entreprise échoua. Voyez *M. de Thou , Liv. XXIV.*

dre obstacle ; & s'étant avancé une lieue au-delà des villages qu'occupoient les Huguenots , il se posta sur le chemin qu'ils devoient nécessairement prendre pour continuer leur route. Là sans confusion & dans un grand silence, il rangea toutes ses troupes en bataille (a) entre les villages d'Epinaï & de Blainville situés le long du grand chemin. L'armée étoit partagée en deux corps ; l'un sous le Connétable , l'autre sous le Duc de Guise. A l'aîle droite commandée par le Connétable étoient les Suisses soutenus des Régimens d'Arquebusiers , de Bretagne & de Picardie ; & à la gauche où se trouvoit le Duc de Guise , les Allemands soutenus de l'Infanterie Gasconne & Espagnole. Les deux aîles étoient appuyées aux villages dont nous avons parlé , la droite à Epinaï & la gauche à Blainville : on distribua sur les flancs les chariots de bagage , & l'on y posta l'artillerie : car les ennemis étant plus forts en Cavalerie , le Connétable craignoit qu'ils ne l'envelopassent & ne le prissent en flanc. Afin que la Gendarmerie, qui étoit armée de lances, pût manœuvrer plus aisément, il l'avoit rangée en petits escadrons entremêlés d'Infanterie pour la protéger. La Cavalerie légère étoit seule en avant, rangée en potence , à la pointe de la droite, où la campagne commençoit à s'étendre , & elle occupoit, sur une longue ligne, l'avenue du grand chemin. Le corps que commandoit le Duc de Guise, & qui formoit la gauche, quoique plus voisin des ennemis, demeura tellement couvert par une quantité d'arbres qu'il avoit en flanc, & par les maisons du village de Blainville, qu'à peine les Huguenots pouvoient-ils l'appercevoir. Au contraire, on découvroit aisément de loin celui du Connétable, dont la Cavalerie légère déployée dans la campagne faisoit juger, par le grand front qu'elle présentoit, que toute l'armée étoit rassemblée dans cet endroit.

(a) On trouve dans les Mémoires de Condé, tom. 4. pag. 178. & pag. 686. deux plans de la bataille de Dreux. Le dernier fut envoyé au Roi par le Duc de Guise avec un discours ou relation de la bataille. La narration de Davila n'est pas trop conforme ni au plan, ni à la relation du Duc de Guise. Les deux Villages sont nommés dans le plan *Bleuille & Pigue* ; & c'est à ce dernier qu'est appuyée la droite que commandoit le Duc de Guise : ce qui change entièrement les positions fixées par l'Auteur Italien. C'est aux gens du métier à en décider.

CHARLES IX.

1562.

Bataille de
Dreux.

Le jour parut, & l'Amiral qui étoit le plus éloigné de la rivière, commençoit à marcher avec son avant-garde, quand il découvrit les troupes du Connétable. Informé par ses coureurs que c'étoient les Catholiques rangés en bataille, il ne put s'empêcher de se plaindre de la négligence des autres Généraux, & se tournant vers ceux qui l'accompagnoient, il ne s'agit plus de fuir, leur dit-il, c'est à la pointe de l'épée qu'il faut nous ouvrir un chemin, comme il convient à de braves Guerriers. Sur le champ il fit donner avis au Prince de l'arrivée des Catholiques, & marcher ses Troupes au petit pas, afin de donner au reste de l'armée le temps de le joindre. On conseilloit au Prince de tourner à main gauche, pour se couvrir d'un village voisin, & en s'y retranchant, de différer & peut-être d'éviter la nécessité d'en venir à une bataille. Mais la présence des ennemis rallumant son courage, il aima mieux combattre en plaine & sans avantage, que de voir son armée se débander, sans oser tenter la fortune. Ainsi doublant le pas, il rejoignit l'avant-garde au milieu de la plaine, & rangea promptement ses Troupes en bataille, résolu de poursuivre sa route sans attaquer les Catholiques; mais déterminé à ne pas refuser le combat, si les ennemis l'engageoient. En s'avancant de la sorte, il ne découvrit pas les Troupes du Duc de Guise, qui avoit fait mettre un genou en terre à son Infanterie, & placé sa Cavalerie dans les rues du village de Blainville, où il se tenoit comme en embuscade. Le Prince marcha toujours, sans s'appercevoir qu'il laissoit derrière lui une partie des ennemis, & marcha droit au Connétable. Celui-ci voyant le moment favorable, parce que le Duc de Guise, en faisant un petit détour, pouvoit aisément mettre les ennemis entre deux feux, fit donner le signal de la bataille par une décharge de quatorze pièces de canon placées à la pointe de l'aile droite. Cette décharge mit un peu en désordre la Cavalerie légère du Prince; mais lui-même s'étant mis à la tête de son escadron, le mena charger avec fureur le bataillon des Suisses qui lui étoit opposé presque de front. De Mouy, d'Avaret le choquerent les premiers avec leurs escadrons, & ensuite le Prince lui-même; & à son exemple,

Liancourt , le Comte de Sault , Duras & les autres Capitaines avec leurs compagnies de Gens-d'armes.

CHARLES IX.

1562.

Tout le fort de la bataille tomba sur les Suisses , que les Huguenots attaquèrent de front & en flanc de toutes leurs forces , espérant que la défaite de ce corps leur assureroit infailliblement la victoire. Les Suisses assaillis de toutes parts , & environnés d'un si grand nombre d'ennemis , reçurent le choc de la Cavalerie , piques baissées avec tant de valeur , que la plûpart de leurs piques furent brisées , & plusieurs d'entre eux foulés aux pieds des chevaux. Leur bataillon demeura ferme & ferré , repoussant avec un grand carnage la fougue des ennemis. En même temps le Comte de la Rochefoucaut & le Prince de Porcien qui commandoient l'arrière-garde des Calvinistes , chargèrent avec intrépidité la Cavalerie légère qui résista foiblement. Ils fondirent ensuite sur les Régimens de Picardie & de Bretagne , qui de ce côté-là couvroient le flanc des Suisses , rompirent ces Arquebusiers , & attaquèrent les Suisses par derrière ; mais ils y coururent beaucoup de danger , & le carnage y fut grand , par la vigoureuse résistance qu'ils y trouverent. Les Suisses ayant ferré leurs rangs , faisoient face de tous côtés ; enforte que les deux tiers de l'armée Huguenote occupés autour d'eux sans pouvoir les entâmer , & acharnés à les rompre , auroient été obligés de se rendre à eux , ou du moins de se retirer avec une grande perte , si le reste de leurs Troupes ne les eussent bien secondés.

L'Amiral qui commandoit l'avant-garde avoit chargé en très-bon ordre , avec bien plus d'avantage , la Cavalerie du Connétable. Dès le premier choc , Gabriel de Montmorenci de Montberon , fils de ce Général avoit été tué , le Comte de Rochefort renversé de cheval y avoit aussi perdu la vie , & les Catholiques malgré toute leur bravoure commençoient à plier. La Cavalerie Allemande armée de pistolets , & partagés en deux gros escadrons , ayant joint l'Amiral dans ce moment , fit une nouvelle charge si furieuse , que se mêlant parmi les ennemis , elle acheva de les rompre , & les força de prendre la fuite. Le Connétable qui combattoit en cet endroit avec beaucoup de valeur , s'efforça en-

Le Connétable est pris par les Huguenots.

CHARLES IX.

1562.

vain d'arrêter & de rallier les fuyards ; son cheval s'abatit sous lui , il fut blessé au bras gauche , enveloppé par les Allemands & fait (a) prisonnier après avoir vû périr à ses côtés le Duc de (b) Nevers , (c) Givry & plusieurs autres Officiers de marque. Le Duc d'Aumale, & Damville qui n'étoient pas loin de la Cavalerie du Connétable avec deux escadrons de Lânciers , accoururent pour la soutenir dès qu'ils la virent plier ; mais les fuyards poursuivis l'épée dans les reins par l'Amiral & les Allemands , vinrent se jeter au travers de leurs propres Troupes , & mirent l'escadron du Duc d'Aumale dans un si grand désordre , que lui-même fut renversé sous son cheval & blessé à la jambe gauche. Damville , pour éviter un pareil inconvénient , fut obligé de retourner à son poste. Toute la Cavalerie du Connétable étant ainsi en déroute , & son Infanterie Française défaite ; les Suisses seuls attaqués de toutes parts , mais ferrés , & formant un bataillon quarré , avoient renversé & détruit l'Infanterie Allemande qui avoit eu l'audace de les attaquer. Quoiqu'ils eussent perdu leur Colonel & la plus grande partie de leurs Capitaines , ils faisoient encore une résistance opiniâtre. On vit dans cette journée les moindres fantassins de cette Nation , après avoir rompu leurs piques & perdu leurs épées , combattre encore vigoureusement à coups de pierres.

Le Duc de Guise , qui n'avoit encore fait aucun mouvement , apprit que la droite étoit en déroute , & le Connétable prisonnier. Il attendit , avant que de s'ébranler , que les fuyards qui s'étoient débandés dans la campagne , ne pussent jeter le désordre dans ses Troupes. Alors il donna le signal pour faire avancer ses escadrons , prit ses armes , & harangua en peu de mots ceux qui le suivoient , en leur

(a) Par Robert Stuart de Vezines , selon M. de Thou Le P. Daniel dit que ce fut par le Sieur de Bussi.

(b) Il fut blessé mortellement à la cuisse d'un coup de pistolet par l'imprudence d'un de ses domestiques nommé Desbordes , qui de désespoir de sa faute se jetta

au milieu des ennemis , & y périt. De Thou , Liv. XXXIV. Voyez aussi la relat. du Duc de Guise.

(c) René d'Anglure de Givry , Chevalier de l'Ordre , Capitaine de cent hommes d'armes. Il s'étoit distingué dans les guerres d'Italie.

représentant

représentant quel avantage ils avoient sur un ennemi fatigué, en désordre, & qui, pour avoir battu la Cavalerie du Connétable, se promettoit une victoire complète. Il avoit à sa droite l'Infanterie Espagnole, à sa gauche les Gascons. Ces deux corps formant une espèce de croissant couvroient la Cavalerie qui occupoit le centre. Cent pas en avant marchoient les enfans perdus commandés par le brave Villars : c'étoient tous gens hardis & aguerris, qu'il avoit mis exprès sur le front de ses Troupes, pour soutenir & repousser le premier choc des ennemis. Tel fut l'ordre de bataille du Duc de Guise : ses troupes ferrées & en bon ordre s'avancèrent au petit pas, pour lui il se mit à la tête de sa Cavalerie, affectant de redouter peu les ennemis, malgré leur premier avantage. Le Prince & l'Amiral qui ignoroient qu'ils avoient laissé derrière eux une partie de l'armée Catholique, croyoient l'avoir battue toute entière ; dès qu'ils virent venir ce nouveau corps en si bel ordre, ils rallierent leurs escadrons avec les Rêîtres, qui n'ayant pu rompre les Suisses, s'étoient abandonnés à la poursuite des fuyards, & marcherent de deux côtés pour attaquer le Duc de Guise : mais ce fut avec un succès & un dessein bien différent. Le Prince rencontra d'abord les enfans perdus, qui méprisant le danger, portoient par tout la terreur & la mort. Les Huguenots prêtoient le flanc à la mousqueterie des Gascons, qui faisoient un feu très-vif. L'escadron du Prince étoit déjà en si mauvais ordre, lorsqu'il vint charger la Cavalerie du Duc de Guise, qu'il fut aisément rompu & renversé, & lui-même blessé à la main droite, tout couvert de sang & de sueur, fut fait prisonnier par Damville, qui vouloit venger la prise de son pere, combattoit en désespéré.

Le Prince de Condé est fait prisonnier par les Catholiques.

D'un autre côté, l'Amiral avoit affaire à l'Infanterie Espagnole, qui faisant pleuvoir sur lui une grêle de mousquetade, venoit le prendre en flanc, pendant que le Maréchal St André avec plusieurs escadrons de lances frais & entiers, s'ébranloit pour le charger. Ses soldats & ses chevaux fatigués, gardoient à peine leurs rangs : il évita donc de se mêler avec les ennemis ; mais caracolant dans la campagne, il se contenta d'escarmoucher au petit pas, & de

CHARLES IX.

1502.

rallier les siens dispersés en divers endroits , pour faire une retraite honorable. Ses gens marchaient ferrés , & faisoient de temps en temps quelques décharges à la portée du pistolet. Il continua cette manœuvre assez long-temps , & soutint ainsi les efforts des ennemis , sur-tout après que le Maréchal de St André blessé à mort (a) eut été obligé de se retirer du combat. Mais enfin le Duc de Guise , après la prise du Prince , accourut avec plusieurs escadrons de Gendarmerie pour envelopper l'Amiral , qui pressé d'ailleurs par l'Infanterie , dont les arquebusades lui tuoient un grand nombre de chevaux , perdit toute espérance de rallier son armée , & ne pensa plus qu'à la retraite. Ayant donc fait un gros de ses gens , autant que la vivacité avec laquelle les ennemis le poursuivoient put le lui permettre , il gagna les bois , d'où sans s'arrêter ni prendre haleine , il arriva à la fin du jour à la Neufville avec ses chevaux & ses gens épuisés de fatigue. (b)

Dès le commencement de la déroute , Dandelot s'étoit retiré au même endroit ; attaqué d'une fièvre quarte , il n'avoit pu combattre avec les autres. Il monta sur une éminence , & voyant les troupes du Duc de Guise s'ébranler , au moment qu'il croyoit l'armée Royale entièrement défaite , il répéta plusieurs fois : *Voici une queue que nous ne pourrons jamais écorcher* ; aussitôt piquant son cheval , il voulut se mettre en lieu de sûreté , sans attendre la fin de la bataille. Les deux freres rallierent à la Neufville les débris de l'armée , qui d'abord victorieuse & pour lors vaincue ,

(a) Mezieres , fils de Perdrier de Baubigny , outré d'une injure atroce qu'il avoit reçue du Maréchal de Saint André , lui cassa la tête d'un coup de pistolet en présence des soldats qui l'avoient pris , & qui le retiroient hors du champ de bataille. *De Thou , Liv. XXXII.*

(b) La retraite de l'Amiral n'eut point l'air d'une déroute , si l'on en croit M. de Thou. « L'Amiral de Coligni , dit cet Historien , fit battre la retraite , & se retira dans le même ordre qu'il avoit gardé en venant au combat. Il emmena

» avec lui deux gros canons. Bouchavanne , Lieutenant de la Compagnie du Prince de Condé , fermoit la marche avec cinquante cavaliers , & toute cette petite armée n'alloit pas plus vite que dans les marches ordinaires. *L. XXXIV.*

Dans un discours ou relation de la Bataille de Dieux qui paroît être de l'Amiral , il dit : « Nous nous retirâmes à leur vue (des Catholiques) & en bataille , au son de la trompette , avec trois canons que nous y avions amenés ». *Mém. de Condé , tom. 4. pag. 180.*

s'y retiroit par pelotons sur les pas de son Chef ; la nuit qui survint empêcha les Royalistes de la poursuivre. Le Prince de Porcien , le Comte de la Rochefoucault & les Allemands qui conduisoient le Connétable prisonnier y rejoignirent l'Amiral , qui d'un consentement unanime , fut déclaré Général des Huguenots. Il ne voulut pas risquer une marche dans l'obscurité de la nuit ; mais le lendemain dès le point du jour ayant remis en ordre le reste de son armée , il prit à la hâte la route d'Orléans : il n'étoit plus possible de gagner le Havre de Grace dont les Royalistes lui coupoient le chemin. Le Duc de Guise demeura maître du champ de bataille , de l'artillerie & des bagages de l'ennemi. L'Infanterie Françoisise abandonnée de la Cavalerie , fut obligée de se rendre à discrétion ; la nuit surprit le Duc à Blainville & le contraignit d'y rester , quoiqu'on manquât des commodités nécessaires. On amena le Prince de Condé en présence du vainqueur , & ce fut un spectacle mémorable de voir ces deux hommes fameux , que les événemens passés & sur-tout la dernière bataille , avoient rendus ennemis implacables , réconciliés , tout à coup , par les caprices de la fortune , souper à la même table ; & faute de logement & (a) d'équipages , passer la nuit sur un même lit. Le Duc de Guise fit part du sien au Prince , qu'il traita avec toutes sortes d'honneurs , usant modestement de la victoire. La politesse du vaincu , malgré le désespoir de sa défaite , ne céda en rien à la modération du vainqueur , (b) même au comble de ses succès.

Ceux qui prirent la fuite au commencement de la bataille , porterent à Paris les premières nouvelles de la défaite & de la prise du Connétable , & jetterent la Cour

(a) Ceux du Duc de Guise avoient été pillés par les Réitres après la défaite du corps de bataille de l'armée Catholique. Voyez la relation du Duc de Guise.

(b) Le lendemain matin le Prince de Condé raconta qu'il n'avoit pû fermer l'œil , & que le Duc de Guise avoit dormi à côté de lui aussi profondément que s'ils eussent été les meilleurs amis du monde. Le Prince étoit jeune , fougueux , chagrin de sa défaite ; le Duc de Guise , d'un âge plus mûr & satisfait de sa victoire. La différence des caractères & des événemens suffit , pour rendre raison de la tranquillité du Duc & de l'agitation du Prince.

dans la tristesse & dans les plus vives inquiétudes. Elles furent dissipées, peu d'heures après, par de Losses, Capitaine des Gardes du Roi, dépêché par le Duc de Guise : les bonnes nouvelles qu'il répandit, & les assurances qu'il donna de la victoire remportée par les Catholiques, diminuèrent la douleur causée par la mort de tant de braves gens, qui mettoit toute la France en deuil ; puisqu'outre le grand nombre de Seigneurs & de Chevaliers d'une noblesse & d'une réputation distinguée, l'on compta huit mille morts, tant de part que d'autre. Les sentimens & les discours du public furent fort partagés sur cette bataille : les uns en attribuerent la perte à la négligence du Prince de Condé, qui ayant les ennemis à ses trousses, s'étoit persuadé qu'ils étoient encore bien loin, & s'étoit vû malgré lui dans la nécessité de combattre ; d'autres blâmerent la précipitation de l'Amiral à faire retraite, prétendant que s'il avoit attaqué vertement les Catholiques, dans l'instant que le Maréchal de St André fut tué, il auroit enfoncé & défait une partie de leur Cavalerie, & auroit rendu aux Huguenots leurs premiers avantages.

D'un autre côté, on ne manqua pas d'interpréter défavorablement la conduite du Duc de Guise, en publiant qu'il auroit pû d'abord faciliter & même déterminer la victoire en prenant les ennemis à dos, sans attendre la prise du Connétable & sa défaite entière. Mais, disoit-on, il avoit abandonné le Connétable & laissé l'ennemi maltraiter la droite, pour s'attribuer tout l'honneur de cette journée, & rester seul à la tête du parti Catholique. Le Duc & ses partisans répondirent que s'il n'avoit pas chargé dès le commencement, c'étoit d'abord pour laisser l'ennemi s'engager entre ses Troupes & le Connétable ; ensuite pour ne pas s'exposer à être entraîné par les fuyards, comme l'avoient été le Duc d'Aumale & Damville ; mais qu'il avoit mieux aimé attendre le moment favorable de remporter sûrement une victoire qu'une précipitation déplacée eût rendu aussi incertaine que dangereuse. Quoi qu'il en soit, le Duc de Guise acquit une gloire infinie dans cette bataille, qui causa un grand échec aux Huguenots, mais plus par ses suites,

que par la perte qu'ils y firent. Le Duc resta les trois jours suivans dans son camp, tant pour donner du repos à ses troupes, que pour faire panser les blessés & enterrer les morts. Le Roi & la Reine le déclarerent Général de l'armée, fonction qu'il avoit déjà exercée dès le moment de sa victoire, & il prit le chemin d'Orléans, pour ne pas laisser aux ennemis le temps de réparer leurs pertes.

Cependant l'Amiral étoit revenu en Beauce avec les débris de son armée, & sur-tout la cavalerie Allemande qui avoit peu souffert à la bataille. Dans cette marche il lâcha la bride à ses soldats, pour les attacher & les retenir dans son parti; il tourna enfin vers Beaugenci, afin de prendre quelque résolution dans l'extrémité où il se trouvoit. Là les Seigneurs François qui l'accompagnoient & les Capitaines Allemands, disputoient vivement sur le parti qu'il y avoit à suivre, après le revers qu'ils venoient d'essuyer. On ne doutoit pas que le Duc de Guise, profitant de sa victoire, ne vint assiéger Orléans. Cette ville située dans le centre du Royaume leur servoit de places d'armes; il falloit pourvoir à sa défense & la secourir à temps; ce qui étoit également difficile & dangereux dans un temps où le parti étoit extrêmement affoibli, & où ceux qui l'avoient embrassé commençoient à chanceler. Mais les Colignis se chargerent hardiment de ces deux objets. Dandelot promit de défendre Orléans avec l'infanterie Allemande & une partie de la cavalerie Française, & l'Amiral s'offrit d'aller au devant des secours qu'on attendoit d'Angleterre, en flattant les Rétires par l'espérance du riche butin qu'ils feroient en Normandie, & leur persuadant de le suivre dans cette Province. Il comptoit s'y joindre aisément aux Anglois, & y rassembler d'autres renforts capables de former une armée assez nombreuse, pour faire lever le siège d'Orléans.

Tels étoient les projets des Chefs du parti Calviniste. Le Duc de Guise, pour ne pas perdre, par sa lenteur, les fruits de sa victoire, faisoit toutes ses dispositions pour assiéger Orléans: il fit venir de Paris la grosse artillerie & les munitions nécessaires pour cette grande entreprise. La Reine, tant pour en hâter l'exécution, que parce qu'elle ne s'en reposoit

 CHARLES IX.

1562.

 CHARLES IX.

1563.

 Le Duc de Guise victorieux assiéger Orléans.

 CHARLES IX.

1563.

que sur elle-même, voulut y assister en personne, malgré la rigueur de la saison. Elle vint avec le Roi à Chartres, & après s'y être arrêtée quelques jours, elle se rendit à l'armée, logeant avec assez d'incommodité dans les Bourgs ou les Villages voisins du camp. Phitviers, Etampes & les autres places d'alentour s'étoient déjà rendues aux Royalistes; Le Duc de Guise réunit toutes ses troupes, & campa à la vûe d'Orléans le 5 de Février entre le village d'Olivet & celui de Saint-Aubin, poste commode pour tirer aisément des vivres par sa position sur les bords de la Loire. Dandelot commandoit en chef dans Orléans: il avoit sous ses ordres Saint-Cyr Gouverneur de la place, d'Avaret, Duras, Bouchavannes; la garnison consistoit en quatorze Compagnies d'infanterie Allemande & Gasconne, & en cinq compagnies Françaises de cavalerie, toutes troupes vieilles & aguerries. Outre cela les bourgeois partagés en quatre brigades partageoient les fatigues & les périls, pour la défense de leur Ville, & montoient la garde avec autant d'exactitude que les troupes réglées. La Loire coupe Orléans en deux parties inégales; d'un côté est le corps de la place, & de l'autre est un fauxbourg considérable, appelé le Portereau. Il communique à la Ville par un très-beau pont, à la tête duquel, du côté du fauxbourg, sont deux forts qu'on nomme les Tourelles, qui couvrent & défendent l'entrée du pont. A l'autre bout est la porte de la Ville défendue par une grosse tour quarrée, fort élevée & bâtie à l'antique; les remparts n'étoient pas forts ni terrassés; mais les assiégés y avoient ajouté quelques fortifications, sur-tout autour du Portereau, où ils avoient élevé un retranchement & construit deux bastions, pour arrêter le premier effort des ennemis. L'un qui regardoit le camp des Catholiques, étoit défendu par quatre Enseignes d'infanterie Gasconne, & dans l'autre qui se trouvoit plus éloigné de l'ennemi, l'on avoit posté deux compagnies d'Allemands.

Le Duc de Guise résolut de commencer par s'emparer du Portereau, dont il comptoit forcer aisément les retranchemens, & où ses troupes pouvoient se loger à couvert pendant les rigueurs de l'hyver. D'ailleurs en attaquant du côté

du fleuve , où les murailles étoient fans terre plein & fans plattes-formes fuffifantes , pour que les alliégés puffent s'y mettre en bataille , il fe propofoit de faire fes approches avec des barques couvertes de gabions & chargées d'artillerie.

Le fix de Février , dès le matin , toute l'armée s'avança en ordre vers la place. Si pierre commandoit l'avant-garde compofée de fix cens chevaux & de deux régimens d'infanterie , avec lesquels il repouffa fans peine jufques dans les retranchemens du fauxbourg ceux qui en étoient fortis pour escarmoucher. Profitant de ce premier avantage , & de l'ardeur de fes troupes , il fit attaquer fur le champ le baffion défendu par les Gafcons. Le Duc de Guife accourut feignant de faire avancer toute l'armée pour l'emporter , & en même temps il commanda au régiment de Sanfac de préfenter l'efcalade au baffion où étoient les Allemans. Ceux-ci furpris de cette attaque brusque , firent fi peu de réfiftance que le baffion fut forcé & que les Catholiques entrèrent dans le fauxbourg , avant qu'on fût dans la ville que l'on combattoit de ce côté-là. Le régiment de Sanfac prit poste dans les retranchemens & fut fuivi par d'autres troupes : ceux qui défendoient le Portereau furent contraints de l'abandonner en defordre , après avoir perdu (a) Duras & quelques autres perfonnes de marque. Les Catholiques dont le nombre groffiffoit de toutes parts , les pourfuivirent fi vivement , qu'ils fe feroient peut-être emparés des Tourelles , fi Dandelot lui-même ne fût accouru à la tête d'un gros de Nobleffe armée de toutes pièces ; il fit ferme à la tête du pont , repouffa les Royaliftes , & fit fermer les portes des Tourelles & de la ville. Cette action meurtriere dura jufqu'à la nuit. Après la prife du fauxbourg , l'armée fe prépara à attaquer les Tourelles. La force de ce poste rendoit l'entreprife difficile ; mais le Duc de Guife preffa les travaux avec tant d'activité , que les Huguenots ne paroiffoient pas devoir y tenir long-

(a) Les ouvrages extérieurs & le Portereau furent forcés par les Catholiques vers le 7 ou le 10 de Février ; & ce ne fut que le 12 de Mars que Duras qui défendoit le pont d'Orléans fût atteint d'un coup de pierre , & mourut de fa bleffure. *Voyez de Thou , Liv. XXXIV.*

temps , quoiqu'ils eussent établi , dans quelques isles au milieu de la Loire , des batteries qui incommodoient fort les Assiégeois.

Cependant l'Amiral suivi des Réîtres & de quelque cavalerie Françoisse avoit passé la Loire à Gergeau. Ils avoient laissé à Orléans leurs chariots & leurs bagages. Ils marchèrent avec tant de diligence , que le Maréchal de Brissac , qui avoit entrepris de leur couper chemin , ne put ni les atteindre , ni les empêcher de gagner les frontieres de Picardie. Les Réîtres coururent toute cette Province , & la mirent à feu & à sang , n'épargnant ni le sacré ni le profane. Le peu de troupes qui y restoit n'étoit pas suffisant pour s'opposer à leurs incursions. Ils la traverserent , en portant par-tout le ravage & la désolation , & arriverent sur les bords de l'Océan , à Saint-Sauveur de Dive. Là les Allemans ne sachant en quel pays du monde ils étoient , voyant la mer agitée par des tempêtes continuelles , & qu'on n'avoit aucunes nouvelles de ce secours d'Angleterre tant promis ; ils commencerent à se mutiner , en demandant à grands cris & avec menaces les payes qui leur étoient dûes , & sommant l'Amiral de leur tenir sa parole. Il sortit de son logis & leur remontra que les vents contraires & les mauvais temps étoient les seules causes du retardement du secours qu'on attendoit. Mais les Allemans ne se contentant pas de cette réponse ; à peine put-il obtenir d'eux un délai de quelques jours , leur permettant au reste de piller indifféremment tout le monde amis & ennemis , Huguenots & Catholiques , qu'il abandonnoit à leur avidité. Tandis qu'ils ravageoient avec Barbarie les côtes de cette belle Province , l'Amiral patienta , & la mer s'étant calmée , des vaisseaux Anglois portant cent cinquante mille ducats , deux régimens d'infanterie , quatorze pièces de canon & une grande quantité de munitions , arriverent du Havre-de-Grace. Les Anglois commandés par le Comte de Montgommeri & par Colombiers , furent reçus avec une joie inexprimable. On délivra aux Réîtres toutes les sommes qui leur étoient dûes. Le Comte de la Rochefoucault amena à l'armée , conjointement avec le Prince de Porcien des troupes de Bretagne & des Provinces voisines.

Elle

Elle se trouva forte de huit mille hommes de pied & de quatre mille chevaux. Alors l'Amiral se prépara à marcher promptement au secours de son frere, se flattant de faire lever le siège d'Orléans par ruse, ou par force. Mais déjà le Duc de Guise s'étoit emparé du poste des Tourelles, quoi qu'il lui en eût coûté bien du monde, & les assiégés étoient si vivement pressés, que l'Amiral ne seroit jamais arrivé à temps pour les secourir, si d'autres événemens ne les eussent délivrés du danger qui les menaçoit.

Il y avoit dans le parti Huguenot un Gentilhomme Anglois, nommé Poltrot, sieur de Méré. Cet homme d'un esprit vif & d'un caractère rusé, avoit demeuré quelques années en Espagne; ayant ensuite embrassé le Calvinisme, & fait quelque séjour à Genève, il montra tant de zèle pour la nouvelle doctrine, & entra avec tant de chaleur dans toutes les intrigues du parti, que les Calvinistes le regardoient généralement, comme un personnage capable de tenter en leur faveur les entreprises les plus hardies. Cette audace qui n'étoit que trop réelle, le fit connoître aux Chefs du parti pour un déterminé, propre à ces coups de main, dont on trouve tant d'occasions dans les guerres civiles. On prétend que l'Amiral (a) & Théodore de Beze l'engagerent à assassiner le Duc de Guise, en lui promettant des récompenses considérables, & lui persuadant qu'il ne pouvoit rien faire de plus agréable à Dieu, que de les délivrer de leur plus cruel persécuteur. Poltrot cédant à leurs instigations, feignit d'avoir abandonné le parti Calviniste, & se jeta dans l'armée Royale, où s'étant insinué dans la maison du Duc de

CHARLES IX.

1563.

Le Duc de Guise est tué en trahison par Poltrot.

(a) Poltrot dans ses dépositions chargea souvent l'Amiral & Théodore de Beze de lui avoir conseillé d'assassiner le Duc de Guise. L'un & l'autre protesterent par un écrit public qu'ils n'avoient jamais eü connoissance de ce complot. L'Amiral supplia même la Reine de faire garder Poltrot, afin qu'avant son supplice on pût tirer de sa bouche une connoissance plus parfaite de toute l'affaire. A la question cet Assassin retracta sa premiere confession, & au moment de son exécution, il déchargea l'Amiral, puis le chargea de nouveau, ainsi que Dandelot. Indépendamment de ces variations, la probité austere de l'Amiral suffiroit pour écarter de lui le soupçon d'un crime si odieux. L'Ecrit qu'il publia pour sa défense, & sa Lettre à la Reine mere sur ce sujet sont dans les Mémoires de Condé, tom. 4. pag. 285. & 303. Voyez aussi M. de Thou, Liv. XXXII.

CHARLES IX.

1563.

Guise, il'épia le moment favorable pour exécuter son dessein.

Le vingt-quatre de Février, jour de S. Matthias, le Duc, après avoir donné ses ordres pour un assaut qu'il comptoit faire donner le lendemain au pont d'Orléans, s'en retournoit sur le soir à son quartier, éloigné de la tranchée d'environ une lieue. Poltrot monté sur un cheval d'Espagne, très-vîte, l'attendit au passage, & le voyant accompagné seulement de Tristan de Rostaing, Gentilhomme de la Reine, avec qui il s'entretenoit, il lui lâcha par derriere un coup d'arquebuse chargée de trois balles. Le Duc étoit sans armes; les trois balles le frapperent à l'épaule droite, & le percerent de part en part. Il tomba comme mort de dessus son cheval. Ses Gentilshommes, qui marchaient devant, de peur de l'importuner, accoururent à cet accident & le remporterent à son logis, où dès qu'on eut visité sa blessure, l'on désespéra de sa vie. Le Roi, la Reine mere, & tous les Seigneurs de l'armée, à la nouvelle d'un désastre si funeste accoururent au logis du Duc. Les soins, les remèdes furent inutiles: il mourut au bout de trois jours, avec de grands sentimens de piété & de de religion, (a) marquant par ses discours une grandeur d'ame & une modération admirables. Ce Prince joignoit à la plus haute valeur & à l'habileté la plus singuliere une prudence consommée. Aussi profond pour le Conseil, qu'actif pour l'exécution, il vit toujours ses desseins couronnés par les plus heureux succès. Ces qualités lui avoient généralement acquis la réputation d'être le premier Capitaine de son siècle: & ses exploits lui méritèrent le titre de Défenseur & de Protecteur de la Religion Catholique. Il laissa en mourant un nom glorieux & célèbre dans la postérité.

Poltrot s'étoit sauvé dans une forêt voisine; mais bourrellé par les remords de sa conscience & par la crainte d'être pour-

(a) Lancelot de Carle, Evêque de Riez, qui avoit assisté le Duc de Guise à la mort, en fit imprimer une relation intitulée: *Lettre de l'Evêque de Riez au Roi, contenant les actions & propos de M. de Guise, depuis sa blessure, jusques à son trépas.* Elle est insérée dans les Mémoires de Condé, tom. 4. pag. 243.

suivi de tous côtés, il erra toute la nuit dans les bois, sans trouver le chemin d'Orléans. Enfin le lendemain matin, épuisé de lassitude, & son cheval ne pouvant plus se soutenir, il rencontra quelques compagnies de Suisses qui faisoient la garde au pont d'Olivet. Ils l'arrêterent & le menerent à la Reine & aux principaux de l'armée, en présence desquels il avoua sans difficulté tout le complot de son crime. A la torture, il persista dans sa première déclaration; on le conduisit à Paris où il fut écartelé par Arrêt du (a) Parlement. L'Amiral, & Theodore de Beze, repandirent alors des écrits dans toute l'Europe, pour se justifier d'avoir engagé Poltrot à cet assassinat. Mais le sentiment le plus général, fondé sur la raison, & sur les dépositions du criminel, fut, qu'ils y avoient trempé. Les enfans du Duc de Guise en conservèrent un vif ressentiment, & en tirèrent une vengeance éclatante. La Reine mere en usabien autrement: un Capitaine Huguenot nommé la Motte, s'étoit offert à elle pour assassiner Dandelot, elle le fit arrêter par ses gardes & le fit conduire à Dandelot même, pieds & mains liés, pour le condamner à tel supplice qu'il jugeroit à propos. Quelques-uns ont interprété malignement cette action de la Reine, en publiant, qu'elle-même avoit engagé la Motte à commettre ce crime, & par une double trahison, l'avoit livré à Dandelot, pour l'engager à rendre par reconnoissance Orléans, qu'elle sentoit ne pouvoir emporter de force. Mais la grandeur d'ame de cette Princesse, garantit assez qu'elle n'usa d'aucun artifice dans une action aussi généreuse, dont les histoires modernes fournissent peu d'exemples.

La mort du Duc de Guise accéléra la conclusion de la paix, qu'on avoit toujours négociée, malgré les hostilités. La Reine n'avoit plus pour obstacles ni le Roi de Navarre, ni le Duc de Guise, qui lui étoient également suspects, l'un par

Sa mort est suivie de la paix générale.

(a) L'Arrêt est du 18 Mars, & fut exécuté le même jour, selon M. de Thou & les autres Historiens contemporains. La date qui se trouve à la fin de la copie de cet Arrêt insérée dans les Mémoires de Condé, tom. 4. pag. 310. porte: Exécuté le 26ij. Mars mil cinq cens soixante-deux. Le dernier Editeur de ces Mémoires observe très-bien qu'on ne sait ce que signifie ce nombre composé de chiffres Arabes & Romains.

CHARLES IX.
1563.

ses prétentions à la Couronne ; l'autre par le nombre de ses partisans & par la grande réputation qu'il s'étoit acquise. Elle vouloit appaïser les troubles domestiques , & pacifier le Royaume , afin d'en chasser les étrangers avant qu'ils s'y fussent solidement établis. Le Prince de Condé & le Connétable ne lui donnoient plus de jalousie, leurs divisions & leurs animosités mutuelles , les avoient depuis long-temps rendus irréconciliables. D'ailleurs le Connétable extrêmement âgé n'avoit , ni vûes sur le gouvernement , ni force pour s'en emparer. Et le Prince de Condé , quoique premier Prince du Sang , étoit devenu odieux à tous les François , excepté aux Calvinistes , par ses révoltes passées , & par son traité avec l'Angleterre. La Reine jugeoit donc la paix & la réunion des partis indispensable , dans la conjoncture présente , afin de rassembler toutes les forces de l'État , pour reprendre le Havre-de-Grace , qu'elle ne voyoit qu'avec une vive douleur entre les mains d'un ennemi si formidable. C'étoit le seul moyen de délivrer le Royaume , des Réîtres qui le ravageoient cruellement , & exerçoient sur les peuples des barbaries inouïes. Elle étoit disposée à accorder des conditions très-avantageuses.

Un autre motif la déterminoit encore à la paix , c'est qu'après la mort du Duc de Guise , & la prise du Connétable , l'armée Royale n'avoit plus de Généraux dont le courage & la réputation pussent égaler la prudence de l'Amiral & la valeur de Dandelot. Le Duc d'Aumale , quoique très-brave , n'avoit ni la prudence , ni les talens de son frere , & il passoit pour malheureux à la guerre ; enfin la blessure qu'il avoit reçue à Dreux ne lui permettoit pas de servir. Le Maréchal de Brissac joignoit , à la vérité , la valeur à l'expérience ; mais il n'étoit pas d'une naissance assez distinguée pour commander l'armée Royale , où se trouvoient des Princes & la première Noblesse du Royaume. Enfin les ravages des partis avoient considérablement diminué les revenus de l'État. Les dépenses excessives qu'entraînoit la guerre , avoient épuisé le trésor Royal , & tellement , que bien loin de pouvoir acquitter les intérêts des anciennes dettes , la Reine , elle-même , avoit été contrainte par la nécessité urgente ,

d'emprunter du Grand Duc de Toscane des sommes immenses, & cent mille ducats de la République de Venise. Elle ne pouvoit continuer la guerre sans argent, & jugea à propos de profiter des circonstances pour conclure la paix.

Le Prince de Condé ennuyé de sa prison, ne desiroit pas moins un accommodement, pour obtenir sa liberté, & Dandelot réduit à la nécessité de se rendre, pensoit qu'il lui seroit plus glorieux d'être compris dans un traité général, que de faire une capitulation particulière & de son chef. L'Amiral étoit d'un sentiment contraire : il savoit que le Roi & la Reine le haïssoient dans le fond du cœur, & qu'ils vouloient le tromper par des apparences, ou par de vaines promesses : que les Catholiques avoient perdu leurs meilleurs Généraux : il trouvoit donc plus avantageux de continuer la guerre, que d'exposer sa Personne aux dangers d'une paix suspecte & conclue de mauvaise foi.

Le Roi & la Reine se trouvoient en personne au camp devant Orléans où l'on négocioit, & le Connétable prisonnier dans la ville, où Eléonore de Roye, femme du Prince de Condé s'étoit rendue pour le même effet. On n'eut aucun égard à l'avis de l'Amiral, qui étoit alors en Normandie. On conclut & l'on signa la paix à ces conditions : « Que les Sei-
gneurs Hauts-Justiciers, qui relevoient immédiatement de la
« Couronne, auroient le libre exercice de la Religion réfor-
mée dans l'étendue de leurs Villes & Seigneuries : Que les
autres Nobles jouiroient du même privilège pour leur Mai-
son seulement & leurs domestiques, pourvû qu'ils deme-
rassent dans leurs châteaux, & non dans les villes murées :
Que dans chaque Province on assigneroit aux Huguenots
un certain nombre de Villes, dans les fauxbourgs desquel-
les ils pourroient tenir leurs assemblées & faire le prêche :
Qu'il n'y auroit d'exercice public d'autre Religion que de
la Catholique dans toutes les autres Villes, Bourgs, &
Châteaux, sur-tout, dans Paris & dans sa banlieue, ni par-
tout où se trouveroit la Cour : Que chacun dans son par-
ticulier vivroit & penseroit comme il le jugeroit à propos,
sans qu'on pût à ce sujet l'inquiéter ni le rechercher : Que
les Ministres Calvinistes observeroient les Fêtes marquées

CHARLES IX.

1563.

« dans le Calendrier Romain, & les formalités prescrites par
 » les Ordonnances des Rois pour les mariages : Que les
 » Seigneurs, Princes, Gentilshommes, Officiers & Soldats
 » auroient amnistie générale pour tous les excès commis pen-
 » dant la guerre, ou à son occasion : Que le Roi déclareroit
 » que tout avoit été fait à bonne intention, & sans préjudice
 » de son autorité : Qu'en conséquence chacun seroit rétabli
 » dans ses Charges, Dignités, Biens, Privilèges & Préroga-
 » tives : Que les Allemans seroient renvoyés hors du Royau-
 » me avec une escorte, & que le Roi pourroit reprendre
 » ses Places & Fortereffes sur quiconque oseroit les rete-
 » nir. »

On publia cet Edit de pacification dans le camp & à la Cour le dix-huit de Mars (a). Le Prince de Condé & le Connétable furent mis en liberté, & Dandelot rendit Orléans à la Reine. La Noblesse épuisée des fatigues de la guerre, & des dépenses qu'elle y avoit faites, se retira dans ses Terres; & les Réîtres, après avoir reçu leur solde, furent reconduits jusqu'à la frontiere, & retournerent dans leur Pays. Les Parlemens, sur-tout ceux de Paris, de Touloufe & d'Aix, qui avoient toujours marqué plus d'opposition que les autres pour le Parti Huguenot, refuserent d'abord d'enregistrer l'Edit de Pacification : mais le Cardinal de Bourbon & le Duc de Montpensier s'étant rendus au Parlement de Paris de la part de la Cour, le Vicomte de Joyeuse à Touloufe, & le Comte d'Euzé à Aix, y représenterent que le Roi jugeoit l'enregistrement nécessaire au repos de l'Etat & au bien de ses peuples. Les Articles en furent enfin publiés, avec cette clause, qu'il dépendroit de sa Majesté de les modifier, ou de les révoquer toutes fois & quantes bon lui sembleroit. Du côté des Huguenots, leurs Ministres, qui voyoient

(a) M. de Thou dit que l'Edit de pacification ne fut signé & scellé à Amboise que le 19 de Mars. Voyez cet Historien, Liv. XXXIV. Cette pièce insérée dans les Mémoires de Condé, tom. 4. sous ce titre, *Edict & Declaration faicte par le Roi Charles IX. de ce nom sur la pacification des*

troubles de ce Royaume, porte la même date. Cet Edit fut enregistré au Parlement, à la Chambre des Comptes & à la Cour des Aydes le 27 de Mars & publié le même jour dans Paris avec les cérémonies accoutumées. Voyez les Mem. de Condé, tom. 4. pag. 311. & suiv.

l'Edit de Janvier si restraint par celui-ci , n'y mirent pas de moindres oppositions. L'Amiral sur-tout, qui avoit conçu de nouvelles espérances de terminer la guerre avec avantage , résista long-temps. Mais le Prince de Condé & toute la Noblesse ayant donné les mains à l'accommodement, les autres furent obligés de s'y soumettre, en se proposant d'exciter de nouvelles révolutions , plus dangereuses que les premières.

Dès que la paix fut conclue & publiée , la Reine , sans se donner de relâche , fit marcher l'armée en Normandie, sous les ordres du Maréchal de Brissac, & la suivit en personne, dans le dessein d'investir incessamment le Havre-de-Grace , & de diriger tout par sa présence & son autorité. Outre que par ce moyen elle se mettoit à couvert des artifices & des embûches des Grands, elle conduisoit ses desseins à leur fin. Elle gaignoit encore au Roi son fils les cœurs de gens de guerre, en l'élevant au milieu de l'armée. Cette précaution de le faire assister aux Conseils & aux Expéditions militaires, lui inspiroit en même temps de la valeur & le formoit par l'expérience dans l'art de gouverner. Charles monroit déjà autant de grandeur d'ame que de vivacité d'esprit ; & malgré sa jeunesse, il se conduisoit avec une décence qui le faisoit respecter de tous ses Sujets.

Cependant les Anglois qui étoient dans le Havre-de-Grace au nombre de trois mille, commandés par le Comte de Warwick, ne négligeoient rien pour s'y fortifier. Ils espéroient que la force de la Place les mettroit en état de faire une résistance assez vigoureuse, pour attendre l'arrivée d'une puissante flotte qu'on équipoit en Angleterre pour les secourir. Elle étoit destinée à faire en même temps des descentes sur les côtes de la Basse-Normandie, & à les ravager, ainsi que celles de la Bretagne. La Reine envoya d'abord un Héraut au Comte de Warwick, pour le sommer de rendre dans trois jours cette Place, que les Anglois avoient injustement usurpée, & contre la foi des Traités. Dès que ce court espace fut expiré, elle ordonna à l'Armée de faire les approches, & de former plusieurs attaques. La présence du Connétable, qui étoit arrivé au camp depuis quelques

 CHARLES IX.

 1563.

L'armée Royale reprend le Havre-de-Grace sur les Anglois.

 CHARLES XI.

1563.

jours, ne fit que les rendre plus vives. Il partagea la conduite du siège avec le Maréchal de Brissac : mais la Reine s'étoit réservée le suprême commandement. Elle avoit pris son quartier à l'Abbaye de Fecamp , d'où elle venoit tous les jours au camp , & pressoit vivement les travaux. Sarlabous , Mestre-de-Camp , s'étant rendu maître d'une Tour qui étoit à la pointe du port, où il s'établit avec de l'Infanterie ; les Assiégés se trouverent fort pressés. On étoit au mois de Juillet : les chaleurs causerent dans le Havre une peste violente , maladie à laquelle les Anglois sont fort sujets, & par leur tempérament , & par leur maniere de vivre. Elle fit tant de ravages , qu'en peu de jours elle emporta la plus grande partie de la garnison. Le Comte de Warwick ne pouvant résister tout à la fois à ce fléau , & aux attaques des Assiégeans, capitula enfin le vingt-sept de Juillet, aux conditions suivantes. Que le Connétable, au nom du Roi Très-Chrétien, entreroit dans le Havre, & qu'on lui remettroit la Place , avec toute l'artillerie & les munitions appartenantes aux François, & tous les bâtimens & effets pris dans la dernière guerre : qu'on rendroit de part & d'autre les prisonniers, sans rançon : enfin que les Anglois pourroient fortir de la Place dans l'espace de six jours, avec leurs armes & bagages. A peine les articles étoient-ils arrêtés, & les ôtages donnés de part & d'autre, que la flotte d'Angleterre, forte de soixante voiles, & portant un corps considérable d'Infanterie, parut en pleine mer : un vent favorable la pouffoit vers le Havre. Le Comte de Warwick ne pouvant se dispenser d'exécuter la capitulation, donna avis à l'Amiral de la reddition de la Place. Celui-ci jetta l'ancre, & après avoir reçu à bord ce qui restoit de la garnison, il remit à la voile, & retourna en Angleterre, sans faire aucune entreprise.

Majorité du
Roi.

La Reine délivrée si aisément des allarmes que lui donnoient les étrangers, tourna tous ses soins à pacifier l'intérieur du Royaume, & à réformer le gouvernement. Le Roi son Fils étoit entré dans sa quatorzième année : elle songea à le faire déclarer Majeur, comptant ôter par-là aux Princes du Sang, & aux autres Grands, toute espérance de préten-
dre

dre à l'administration des Affaires. La grande jeunesse du Roi, & l'ascendant qu'elle avoit pris sur ses conseils, lui faisoient espérer qu'elle conserveroit autant de pouvoir que sous la Minorité. Plusieurs Magistrats & Jurisconsultes s'opposèrent à ses vûes, & prétendirent que le Roi ne pouvoit être déclaré Majeur, qu'il n'eût atteint l'âge de quatorze ans accomplis, & il s'en falloit encore quelques mois. On conserve dans les Archives du Royaume, dans les Registres du Parlement, & dans l'Abbaye de S. Denis, une Déclaration de Charles V. Roi de France, surnommé le Sage, faite solennellement au Parlement de Paris, l'an de Grace 1373, scellée par le Chancelier de Dormans, & signée des Freres du Roi, des Princes du Sang, & d'un grand nombre des principaux Barons & Seigneurs du Royaume. Cette Loi porte que les Rois de France pourront, à l'âge de quatorze ans, prendre par eux-mêmes le gouvernement de l'Etat. Mais elle ne spécifie pas clairement si c'est au commencement ou à la fin de la quatorzième année qu'expire leur minorité.

Plusieurs Magistrats, sur-tout du Parlement de Paris, qui, sentant qu'ils avoient plus de pouvoir pendant les Minorités, cherchoient à en prolonger l'exercice, soutenoient qu'on ne pouvoit dire qu'un Mineur eût atteint l'âge de quatorze ans, à moins qu'il ne les eût accomplis, & qu'avant ce terme, il n'étoit nullement permis de le mettre hors de tutelle. Le Chancelier de l'Hôpital & ceux qui favorisoient les vûes de la Reine, prétendoient au contraire que, lorsqu'il s'agit des honneurs & des dignités, on ne devoit pas compter les jours d'un moment à un autre moment, comme on fait quand il est question de remettre pleinement un Mineur dans ses droits: que les Loix, toujours favorables aux Mineurs, prolongeoient à la vérité le temps pour leur véritable avantage; lorsqu'il falloit les mettre en possession de leurs biens: mais que pour leur conférer des honneurs, elles permettoient de le prévenir, & d'abrégier les délais en leur faveur: que l'espace de quelques mois n'étoit de nulle importance, pour former l'esprit, & mûrir la prudence de l'homme, & que l'âge de puberté étoit le terme fixé par les Loix, pour for-

CHARLES IX.

1563.

tir de deffous la puissance d'autrui. Ils ajoûtoient à ces raisons l'autorité des Loix Romaines , adoptées par les Princes Chrétiens, & l'interprétation des plus fameux Jurisconsultes, qui ont établi cette maxime connue & d'usage dans le Droit Civil, qu'en faveur de ceux qui sont élevés aux Charges & aux honneurs, l'année commencée passe pour année révolue.

Le Parlement de Rouen s'étoit toujours montré plus soumis & plus disposé que les autres à exécuter les ordres du Roi, dont après la reddition de la Ville, la plûpart des Magistrats avoient reçu des gratifications & des bienfaits que la Reine répandoit libéralement sur ceux qui lui étoient attachés. Elle résolut d'y faire déclarer son fils majeur, pour éviter les contradictions du Parlement de Paris, qui vouloit depuis long-temps borner les décisions du Conseil d'Etat par ses Arrêts. Ainsi, après la prise du Havre-de-Grace, le Roi & la Reine, comblés de gloire, arriverent à Rouen le quinze de Septembre, & s'étant rendus au Parlement avec toute la Cour, les Princes & les Officiers de la Couronne, en présence des Chambres assemblées, le Roi prit avec les formalités ordinaires le gouvernement de son Royaume. Le Parlement de Paris trouva mauvais qu'on eût décidé & terminé une affaire si importante dans un autre Parlement que dans celui qui a le premier rang, & qu'on regarde comme Conseil ordinaire de la Nation. Mais le Roi déclaré Majeur, & naturellement impérieux & absolu, fut encore plus choqué que cette Compagnie s'ingérât dans les affaires du gouvernement qui ne la regardoient pas, & répondit d'un ton ferme aux Membres de ce Corps qui lui présentèrent des Remontrances, qu'ils s'appliquassent à rendre la justice, comme ils en étoient chargés, sans se mêler des affaires d'Etat, qui ne dépendoient que de son bon plaisir & de sa volonté. Le Parlement mortifié de cette réponse, enregistra, & publia, sans autre opposition, la Déclaration du Roi touchant sa Majorité.

Le Roi imagine différens moyens d'apaiser les Princes mécontents.

Le Roi n'avoit pris qu'en apparence les rênes du gouvernement ; la Reine qui gouvernoit en effet, & beaucoup plus absolument que jamais, s'appliquoit à calmer les restes d'agi-

ration qui se faisoient encore sentir dans le Royaume après une si violente tempête. A la vérité l'on n'étoit plus dans la nécessité de fomenter la division entre les deux partis & de maintenir l'équilibre entre leurs forces, la Majorité du Roi leur ôtoit tout prétexte de prétendre à l'administration des affaires; & déjà l'autorité du Souverain étoit si bien affermie & par les victoires qu'il venoit de remporter; & par la résolution qu'il avoit prise de gouverner par lui-même, que l'on ne craignoit plus que les Princes osassent porter leur vûe jusques sur le Trône. Si la mort du Roi de Navarre & du Duc de Guise, avoient extrêmement affoibli le parti Catholique, les entreprises téméraires du Prince & de l'Amiral, avoient aussi ruiné leur crédit & diminué le nombre de leurs Partisans. La puissance des deux factions étant abaissée, il suffisoit d'appaiser les desordres, & de prévenir les dissensions civiles, pour rendre à la France cette ancienne splendeur, dont elle avoit joui pendant plusieurs siècles, sous les régnes précédens.

La Reine, de concert avec le Roi & le Chancelier de l'Hôpital, résolut de tenter tous les moyens possibles de détacher le Prince de Condé du parti Calviniste, & d'appaiser l'Amiral & Dandelot, qui pleins de défiance, avoient rompu tout commerce avec la Cour. On vouloit enlever à ce parti ses Protecteurs & ses Chefs, l'affoiblir peu à peu sans bruit, & le déraciner sans violence, en sorte qu'il se dissipât de lui-même & s'anéantît insensiblement, comme il étoit autrefois arrivé à diverses factions. Par ces artifices soutenus de dissimulation, de prudence & de dextérité, la Cour se flattoit de pacifier le Royaume & de le ramener à l'obéissance, à laquelle il auroit été également difficile & dangereux de prétendre le réduire par des moyens durs & violens, tels que la guerre & la voie des armes. Pour y parvenir, il falloit faire la paix avec l'Angleterre, renouveler l'Alliance avec les Cantons Suisses, & rétablir la bonne intelligence entre le Roi & les Princes Protestans d'Allemagne, afin d'ôter aux Huguenots, tout moyen d'introduire de nouveau les troupes Etrangères dans le Royaume, d'où l'on ne les avoit chassées qu'avec tant de peines, de dangers & de pertes pour l'Etat & pour

 CHARLES XI.

 1563.

les Particuliers. En conséquence on fit entâmer un traité de paix avec Elifabeth , Reine d'Angleterre , par Gui Cavalcanti , Florentin , employé dans plusieurs négociations entre les deux Couronnes , & au fait des intérêts des deux Nations. Rascalon , dont le Duc de Guise s'étoit déjà servi pour négocier avec les Princes d'Allemagne , fut envoyé pour leur faire goûter la conduite du gouvernement , & régler des affaires où ils avoient des intérêts communs avec la France. Enfin , on députa vers les Suisses Sébastien de l'Aubepine , Evêque de Limoges , avec pouvoir de renouveler les anciens Traités conclus entre les Cantons , Henri II. & François I.

On employoit des artifices bien plus déliés pour engager le Prince à se réunir sincèrement au parti de la Cour. Le Roi & la Reine le combloient de caresses , & lui donnoient les marques les plus signalées de confiance. On lui rendoit les honneurs dûs au premier Prince du Sang , & bien-tôt on lui conféra le gouvernement de Picardie , dont le refus avoit été autrefois la premiere étincelle de l'incendie qui embrasa la France. On l'amusoit à la Cour par des Fêtes & des divertissemens , afin de l'amollir par les délices & les plaisirs de la paix , & de plier , s'il étoit possible , la hauteur de son caractère. Eléonore de Roye , son épouse , femme ambitieuse & qui l'engageoit à la révolte , étant morte vers ce temps , la Reine persuada à Marguerite de Lufrac , veuve du Maréchal de Saint-André , Dame extrêmement riche par elle-même , & par les biens que lui avoit laissé son mari , de les offrir au Prince avec sa main. Elle croyoit qu'un mariage si avantageux réparant la médiocrité de sa fortune , & le mettant en état de subsister avec l'éclat convenable à sa naissance , le rendroit moins prompt à s'engager dans des entreprises séditieuses , dont il n'avoit que trop éprouvé le danger. Pour le séparer des Colignis , dont l'attachement le portoit à la révolte ; on usa des flatteries ordinaires à la Cour , en lui suggérant que la bataille de Dreux étoit un pur effet de la lâcheté ou de l'infidélité de l'Amiral & de Dandelot , qui trop intéressés à leur propre conservation , ou jaloux de la valeur d'un Prince , qui leur avoit frayé le chemin à la vic-

toire, s'étoient hâtés de faire retraite & d'abandonner ceux qui combattoient vaillamment, & lui sur-tout, à la discrétion des ennemis. On empoisonnoit & l'on réitéroit ces imputations, pour lui inspirer de la haine & de la défiance contre ses amis & ses anciens partisans. Mais la passion violente qu'il avoit conçue pour la belle Limeüil, l'une des filles d'honneur de la Reine, & dont il obtint les dernières faveurs, sans que cette Princesse parût y faire attention, ni l'appas d'un parti aussi riche (a) que la Maréchale de Saint-André, ne purent adoucir son caractère. Il éluda de même les autres artifices qu'on employoit, pour le détacher de l'Amiral & des Colignis, qui ne se fiant pas à la Reine, & ne pensant pas qu'elle pût jamais se fier à eux, se tenoient loin de la Cour & sur leurs gardes, & par des intrigues continuelles, relevoient les espérances des Huguenots.

Les Chefs du parti Catholique ne traversoient guères moins que ces derniers les desseins de la Reine. Leur ardeur à venger la mort du Duc de Guise, & l'impatience avec laquelle ils voyoient le Calvinisme toléré, pouvoient également troubler le repos de l'Etat. François, Duc de Guise, avoit laissé trois fils, d'Anne d'Est sa femme, sœur d'Alphonse, Duc de Ferrare: Henri, Duc de Guise, jeune Prince de grande espérance; Louis, destiné à l'état Ecclésiastique & au Cardinalat; & Charles, Marquis & depuis Duc de Mayenne, qui fut depuis chef de la Ligue contre Henri IV. Ces jeunes Princes, héritiers de la grandeur d'ame & du courage de leur pere, excités par l'audace du Duc d'Aumale & par les conseils du Cardinal de Lorraine leurs oncles, s'étoient déjà mis à la tête du parti Catholique. Ils

(a) Marguerite de Lustrac, veuve du Maréchal de Saint-André, « étoit une femme folle d'ambition & de vanité & de plus Huguenote, laquelle croyant devenir Princesse, donna, après la mort de son mari, la Terre de Valery au Prince de Condé qui se moqua d'elle ». *Le Laboureur, sur C. Febreau.*

« Qui voyoit de ce tems-là, dit Brantôme, Valery meublé, n'en pouvoit assez estimer les richesses... Elle les don-

» na au Prince de Condé avec ladite maison de Valery, tout en pur don, pensant l'épouser... Ne voulant accomplir le mariage entre sa fille & M. de Guise, espérant épouser, elle M. le Prince, & sa fille le Marquis de Conti, depuis Henri I. Prince de Condé. Tant y a que ce fut-là une libéralité qu'une grande Empériere ou Reine n'en eut voulu user ».

 CHARLES IX.

1563.

cherchoient à s'y donner du crédit & en causant de nouveaux troubles, à entretenir le zele de cette faction. Dans ce dessein ayant rassemblé un cortége nombreux de leurs parens & de leurs amis, tous en habits de deuil, ils se présenterent au Roi, aux acclamations du peuple de Paris, qui étoit accouru en foule à ce spectacle. Ils lui demanderent justice de l'assassinat commis en la personne de leur pere, tandis qu'il consacroit ses jours & ses travaux au service de la Religion, du Roi & de l'Etat. Le Roi ne put se dispenser de promettre qu'en temps & lieu il feroit une justice exemplaire de ceux qui se trouveroient coupables d'un crime si énorme. Les Colignis en conçurent de nouvelles défiances, & se crurent dans la nécessité d'animer leur parti à reprendre les armes, pour résister à des ennemis si implacables.

Mais on avoit formé un plan bien plus vaste pour soulever les Catholiques, & exterminer les Huguenots. Le C. de Lorraine sentoit que le vrai moyen d'augmenter la puissance de ses neveux, étoit de confondre leurs intérêts avec la cause de la Religion. Il se rendit à Rome, après la clôture du Concile de Trente, qui fut terminé au mois de Novembre de cette année. Le Pape Pie IV. étoit fort mécontent de la paix qu'on venoit de conclure en France. Le Cardinal l'engagea à presser le Roi & la Reine mere de faire recevoir & observer dans le Royaume les Decrets du nouveau Concile, & lui promit que ses Neveux, toute la maison de Lorraine, & la plus grande partie de la Noblesse Françoisse se ligueroient, pour appuyer cette publication, & suffiroient pour écraser les Calvinistes. Le Roi d'Espagne & le Duc de Savoye, avoient donné le même conseil au Pape. L'un & l'autre craignoient que le voisinage des Huguenots, & la liberté dont ils jouissoient en France, ne missent en danger leurs propres Etats. Les Pays-Bas qui appartenoient à Philippe II. étoient infectés des nouvelles erreurs, qui s'étoient aussi glissées dans la Savoye & dans le Piedmont à cause de la proximité de Genève. Ces deux Princes desiroient qu'on se hâtât d'éteindre

(A) Ils présenterent le 26 de Septembre | avec la réponse de ce Prince dans les Mémoires de Condé, tom. 4. pag. 667. | au Roi une Requête qu'on peut voir

en France un embrasement si funeste, qui pouvoit se communiquer chez eux. On fit sentir aisément au Pape le vif intérêt qu'il devoit y prendre, puisqu'il s'agissoit, sur-tout, de son autorité & de la grandeur de S. Siège. Ainsi ces trois puissances résolurent d'envoyer de concert des Ambassadeurs au Roi de France, pour l'exhorter à faire publier & observer le Concile, & lui offrir des troupes & des secours afin d'extirper l'hérésie & de l'exterminer.

Cette Ambassade, qu'on envoyoit ainsi conjointement pour lui donner plus de poids & aïre plus d'impression, déplut extrêmement au Roi & à la Reine mere, quoiqu'ils desirassent autant que le Pape & les autres Princes la ruine du parti Calviniste, qu'eux-mêmes regardoient comme le moteur de tous les troubles. Ils ne jugeoient cependant pas qu'il convînt à leurs intérêts de l'attaquer pour-lors à découvert, & avec une sorte de fracas, ni de précipiter des desseins formés avec beaucoup de prudence, mais qui n'étoient pas encore prêts d'éclorre. Ils espéroient parvenir sans guerre & sans dangers au but qu'ils se proposoient. Envain s'efforçoient-ils de cacher sous le voile de la dissimulation des projets conduits avec tant de précautions : si les Huguenots les pénétoient, il falloit se résoudre à les voir rallumer la guerre civile, & rappeler à leur secours les étrangers pour envahir & désoler les plus belles Provinces du Royaume, comme on venoit de l'éprouver dans la guerre qu'on venoit de terminer. Le Roi & la Reine trouvoient déplacé que le Roi d'Espagne, & plus encore le Duc de Savoye, voulussent s'entremêler des affaires & du gouvernement de la France. Enfin ces instances si pressantes les mettoient dans la nécessité, ou de s'attirer l'inimitié du Pape & de se séparer de l'obéissance du S. Siège, au grand scandale de toute l'Europe, & en compromettant leur gloire, ou de découvrir leurs desseins. Il ne restoit donc d'autre ressource que d'employer les ruses & la dissimulation ordinaire. Ainsi, pour rendre inutile le dessein de cette Ambassade, le Roi & la Reine résolurent de la recevoir à Fontainebleau, sans cérémonies, afin que cette affaire fit moins d'éclat & parût moins importante. Après avoir fait traîner en longueur les négociations

CHARLES IX.

1563.

& les réponses, afin que l'entreprise échouât & manquât comme d'elle-même, ils tinrent aux Ambassadeurs eux-mêmes des discours équivoques d'où l'on ne pouvoit rien conclure; enfin ils leur déclarèrent qu'ils communiqueroient leurs intentions au Pape & aux autres Princes par des personnes de confiance qu'ils leur députeroient incessamment.

1564.

La Reine par-
court avec le
Roi toutes les
provinces du
Royaume.

Le Roi & la Reine, après avoir ainsi congédié cette Ambassade sur la fin de Janvier de l'année 1564. prirent la résolution de visiter toutes les Provinces & les principales Villes du Royaume. Ils comptoient dans ce voyage travailler utilement à l'avancement des projets, qui étoient le mobile & le but de toutes leurs démarches. Ils se mettoient à portée de s'aboucher en Dauphiné avec le Duc de Savoye; à Avignon, avec les Ministres du Pape, & avec le Roi d'Espagne ou la Reine son épouse sur les frontieres de Guyenne. Ils pouvoient faire part à ces Princes de leurs desseins, sans crainte qu'ils parvinssent à la connoissance des Huguenots: inconveniens presque inévitables, s'ils les eussent confiés à des Ambassadeurs François qui eussent pû avoir des liaisons avec le parti. C'étoit d'ailleurs un moyen de se ménager l'amitié du Souverain Pontife & des autres Princes Catholiques, & de prendre avec eux les mesures convenables pour exécuter à loisir & sans risque, la résolution que l'on avoit formée. Ils espéroient encore pouvoir traiter en personne avec le Duc de Lorraine, & par son entremise avec les Princes Protestans d'Allemagne, afin de conclure avec eux une alliance si étroite & si avantageuse, qu'on n'eût plus lieu de craindre qu'ils embrassassent la protection des Huguenots, & vinssent de nouveau se mêler des affaires de France. En visitant les principales Places, & connoissant par leurs propres yeux la situation de chacune, Leurs Majestés songeoient encore à s'en assurer en y faisant bâtir des citadelles, ou en y mettant des Officiers ou des Gouverneurs sur la fidélité desquels ils pussent compter, en cas de révolution. On se flattoit outre cela qu'en appaisant les troubles & en satisfaisant aux plaintes & aux besoins des Peuples, le Roi augmenteroit considérablement son autorité, & rameneroit insensiblement ses Sujets à l'ancienne fidélité & au respect, dont
les

les cœurs des François sont naturellement pénétrés pour leur Souverain. Enfin, la conduite de la Reine Jeanne de Navarre rendoit ce voyage nécessaire.

CHARLES IX.

1564.

Depuis la mort du Roi son époux elle avoit absolument embrassé le Calvinisme, joignant la force aux ordonnances pour faire ôter les images, chasser les Prêtres, & obliger tous ses Sujets de la Principauté de Bearn, à suivre la Religion Prétendue Réformée, s'emparant des Eglises, & brisant les Autels. Le Roi d'Espagne, informé de ces desordres, soit ambition d'envahir les foibles restes de la Navarre, soit crainte que la contagion de l'hérésie, qui infectoit déjà ses frontières, ne se répandît dans ses propres Etats, en avoit porté de grandes plaintes au Pape, en le conjurant de remédier promptement à un mal si dangereux. Le Souverain Pontife aussi touché des intérêts du S. Siège, que des raisons & des sollicitations du Roi d'Espagne, avoit d'abord fait avertir amiablement la Reine Jeanne par le Cardinal d'Armagnac, allié (a) & ami de la Maison d'Albret, de cesser de pareilles innovations. Voyant que ces avis étoient infructueux, il avoit fait (b) sommer cette Princesse de cesser la persécution qu'elle exerçoit contre les Catholiques, & de rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine, sous le terme de six mois, après l'expiration desquels il la menaçoit de lancer contre elle les foudres de l'excommunication, & de disposer de ses Etats en faveur du premier qui s'en empareroit. Le Roi de France avoit publiquement (c) protesté contre ce

(a) George Cardinal d'Armagnac, fils de Pierre, bâtard de Charles d'Armagnac, Comte de l'Île en Jourdain, étoit, dit M. de Thou, un Prélat ambitieux & vain, qui ayant pris le nom d'une illustre Maison alors éteinte, se piquoit d'être allié au Roi de Navarre & attaché à ses intérêts. *De Thou, Hist. Liv. XXXVI.* Le Cardinal écrivit à ce sujet une longue Lettre à la Reine de Navarre en date du 18 Août 1563. à laquelle cette Princesse répondit par une autre, moitié politique & moitié théologique & fort vive par endroits, datée de la même année. Il parut aussi un Manifeste ou Discours adressé à la Reine

de Navarre en réponse aux Lettres du Cardinal d'Armagnac. Ces trois Pièces sont dans les Mémoires de Condé, *tom. 4. pag. 594. 600 & 601.*

(b) Le Tribunal de l'Inquisition rendit le 14 d'Octobre 1562. un Décret ou Monitoire contre la Reine de Navarre. Il fut suivi le 10 d'Avril 1563. d'une Bulle de Pie IV. & enfin le 28 de Septembre de la même année de la Bulle de citation & excommunication contre la Reine de Navarre. Voyez les copies de ces Pièces. *Mémoires de Condé, tom. 4. pag. 669. 673. 676.*

(c) La protestation & remontrance du

CHARLES IX.

1564.

Monitoire, en déclarant que le Domaine direct & la Suzeraineté sur la Navarre lui appartenoient ; que le Pape ne pouvoit donc pour quelque cause que ce fût, dépouiller de ses Etats la Reine Jeanne, qui étoit simple feudataire de la Couronne, ni les adjuger à d'autres personnes ; mais qu'ils devoient être dévolus au Roi de France seul, comme à leur propre & légitime Seigneur.

Cette opposition rallentit la vivacité du Pape. La Reine Jeanne continua à faire de nouvelles loix, pour établir le Calvinisme sur les ruines de la Religion Catholique. Le Roi, craignoit que les démarches de cette Princesse ne servissent de prétexte aux Espagnols, pour se mêler de ce qui se passoit endecà des Pyrenées & se frayer un si beau chemin de mettre le pied dans son Royaume, tandis que la révolte de ses Sujets lui donnoit assez d'occupation. Il ordonna aux Parlemens de Toulouse & de Bordeaux de former opposition aux entreprises de la Reine de Navarre, prétendant qu'elle ne pouvoit faire de nouvelles loix, ni introduire une nouvelle Religion dans ses Etats, sans le consentement & la permission du Roi de France, dont ils relevoient directement. Ce qui étoit vrai pour Nerac, Oleron, & le Comté de Bigorre ; mais non pour la Principauté de Bearn, qui après plusieurs contestations, avoit toujours été déclarée appartenante en toute Souveraineté aux Rois de Navarre. Mais la crainte des inconvéniens que pourroient entraîner les entreprises de la Reine Jeanne, obligeoit la Cour à réveiller ces anciennes contestations assoupies & depuis long-temps décidées. Le Roi & la Reine jugerent donc à propos de paroître sur les frontieres de Guyenne, afin d'engager la Reine Jeanne à changer de sentimens, ou du moins de lui ôter le jeune Henri son fils, & d'empêcher que le premier Prince du Sang ne fût élevé dans la Religion des Huguenots, qui comptoient trouver en sa personne un nouveau Chef & un nouvel appui. Tels étoient les trois motifs de ce voyage. Mais

Roi de France au Pape sur la citation & de Navarre se trouve dans le même Re-
monitoire faits à Rome contre la Reine | cucil, 1011. 4. p. 680.

pour ne pas en laisser soupçonner le véritable but ni les vûes secrètes , à ceux mêmes qui y étoient les plus intéressés , ils n'oublioit rien pour faire penser que ce n'étoit de la part du jeune Roi, qu'un simple desir de voir son Royaume, & de goûter en divers lieux différens plaisirs. La Reine paroissoit n'y consentir , que pour faire éclater aux yeux des Peuples la magnificence de sa Cour , & voir sa fille la Reine d'Espagne. Sous le voile de ces apparences si différentes de la vérité , on ne voyoit que préparatifs magnifiques , que livrées somptueuses ; on ne parloit que de chasses , que de bals , que de comédies , de festins , où les Courtisans ne paroiffoient respirer que le luxe & les plaisirs.

Dès que la saison permit de voyager , la Cour se rendit par la Brie & par la Champagne dans la ville de Bar, située sur la frontiere de Lorraine , où le Duc se rendit en personne avec la Duchesse , Claude de France , son épouse , sœur du Roi. Là , par l'entremise de Rascalon & des Ministres du Duc de Lorraine, la Reine proposa une entrevûe au Duc de Wirtemberg, (a) chef des Protestans d'Allemagne. Elle se flattoit, en traitant personnellement avec lui & avec les autres Princes du même parti, de gagner leur confiance par ses artifices , & de les attacher si étroitement à la France, que désormais elle n'eût plus d'oppositions à craindre de leur part. Le Duc s'étant excusé sur son grand âge de sortir de ses Etats, elle lui fit proposer , & aux autres Princes , quoiqu'avec moins d'espérance de réussir, des pensions de la part du Roi , avec des conditions également honorable & avantageuses. Elle pensoit qu'ils préféreroient les subsides & les avantages que leur accordoit le Roi aux promesses vagues & chimériques des Huguenots. Mais le Comte Palatin du Rhin , Wolfgang, Duc de deux Ponts, & le Duc de Wirtemberg , que l'intérêt seul de leur Religion portoit à secourir les Calvinistes , remercièrent le Roi de ses offtes ,

(a) Ce fut immédiatement après la mort du Duc de Guise devant Orléans, que Catherine de Médicis fit proposer au Duc de Wirtemberg de venir en France, & même de se charger de la Régence du Royaume. M. de Thou, qui décrit fort au long cette premiere négociation, auroit-il ignoré celle dont il s'agit ici ?

CHARLES IX.

1564.

& se contenterent de promettre en termes polis, mais généraux, de ne point aider le parti des mécontents, si l'on ne donnoit aucune atteinte à la liberté de conscience. Au contraire, Jean Guillaume, l'un des Ducs de Saxe, & Charles, Marquis de Bade, soit par jalousie contre les autres Princes, soit par intérêt, acceptèrent les offres du Roi, & s'engagerent à le servir quand il l'exigeroit, avec un certain nombre de troupes, & à prendre les armes en sa faveur envers & contre tous. De Bar, le Roi vint à Lyon, où les Huguenots étoient si puissans, que dans la dernière guerre; cette ville avoit été la première à se révolter, & la dernière à se soumettre. L'importance de cette Place, sa proximité avec Genève & l'Allemagne, & d'autres raisons, firent prendre dans le Conseil la résolution d'y bâtir une citadelle, afin de tenir le peuple en bride, & de mettre la Ville à couvert des entreprises de ses voisins. Le Roi vit jetter les fondemens de cette forteresse, qu'on plaça au confluent du Rhône & de la Saone; & elle fut bien-tôt achevée par les soins de Losses, nommé Gouverneur de Lyon, à la place du Comte de Sault, qui s'étoit rendu suspect par son indulgence pour les Huguenots. Le Roi se rendit ensuite à Valence en Dauphiné. Cette Place avoit servi durant la guerre de retraite aux Rebelles, il la fit démanteler, & ordonna qu'on y bâtît aussi une citadelle. Dès qu'il fut arrivé au château de Rouffillon, Philibert Emanuel, Duc de Savoye, vint en poste l'y trouver. Après plusieurs entretiens sur leurs intérêts respectifs, ce Prince suffisamment informé des intentions du Roi, & des mesures prises pour le délivrer sans bruit & sans danger des inquiétudes causées par les Huguenots, se rendit aux raisons de la Reine, & promit tous les secours qui dépendroient de lui.

Entrevue de
leurs Majestés à
Avignon avec
les Ministres
du Pape.

De-là le Roi passa par Avignon, qui appartient au Pape. Fabrice Serbelloni, qui en étoit Gouverneur, & l'Évêque de Fermo, Vice-Légat, lui firent une pompeuse réception. Louis Antinori, Florentin, confident du Pape, s'y étant rendu sur les instances de la Reine, on traita de ce qui intéressoit le plus les deux Puissances. Alors le Roi & la Reine firent aux propositions du Souverain Pontife la réponse qu'ils

n'avoient pas voulu faire à son Ambassadeur , ni à ceux d'Espagne & de Savoye. Ils se montrèrent disposés à exterminer le Calvinisme & à faire observer le Concile de Trente dans tout le Royaume ; mais ils ajouterent que , pour prévenir les invasions des Anglois & des Protestans d'Allemagne , & pour arriver au but qu'ils se proposoient , sans danger , & sans renouveler le trouble des guerres , où périssoient tant de milliers d'ames , & qui désoloient toute la Chrétienté , ils avoient résolu de travailler , par des voies lentes & cachées , à enlever aux Huguenots leurs plus fermes appuis. Que leur dessein étoit de calmer les soupçons du Prince de Condé & des Colignis , de fortifier les Villes suspectes , de remettre l'ordre dans les finances , de remplir les coffres du Roi , & de faire d'autres préparatifs qui demandoient un temps considérable. Qu'on pourroit agir ensuite avec plus de sûreté , sans courir les risques & les dangers auxquels on s'exposeroit infailliblement , & qui feroient échouer l'entreprise , pour peu qu'on se précipitât. Le Pape persuadé par ces raisons , & nullement ennemi des moyens doux & lents , abhorrant de sa nature l'effusion du sang Chrétien , consentit que l'on différât la publication du Concile de Trente , jusqu'à ce que ces desseins fussent amenés au point de l'exécution.

L'année 1565. commençoit pour-lors. Le Roi après avoir passé en Languedoc le Carnaval dans les plaisirs & les divertissemens convenables à son âge , arriva à Bayonne , Ville située sur le golfe de Biscaye. La Reine d'Espagne s'y étoit rendue accompagné du Duc d'Albe & du Comte de Benavent. Tandis qu'on feignoit de n'y être occupé que de fêtes & de plaisirs , de joutes , de courses de bague & d'autres semblables amusemens ; on tenoit de concert des Conseils secrets , où après avoir examiné & balancé les intérêts des deux Couronnes , on convint que les deux Rois devoient agir de concert , pour rétablir le calme dans leurs Etats & y abolir la diversité de Religion. Mais les sentimens étoient partagés sur les moyens les plus sûrs & les plus prompts pour arriver à cette fin. Le Duc d'Albe , homme d'un caractère violent , disoit hardiment , que pour couper la racine aux

 CHARLES IX.

 1564.

1565.

 Entrevûe à
 Bayonne avec
 la Reine d'Es-
 pagne.

CHARLES IX.

1565.

nouveautés, en matiere de Religion, & aux troubles de l'Etat, il falloit abattre les têtes des pavots, & pêcher les gros poissons, fans s'amuser aux grenouilles : maximes qu'il répétoit, prétendant que lorsque les vents cesseroient de gronder, les flots de la populace seroient faciles à calmer. Il ajoûtoit qu'un Souverain ne fauroit rien faire de plus honteux, ni de plus contraire à ses intérêts, que d'accorder à ses Sujets la liberté de conscience : que régler la Religion sur les caprices des hommes & sur les fantaisies des esprits inquiets, c'est ouvrir la porte à la discorde & aux guerres civiles capables de bouleverser un Etat. Il prouvoit par un grand nombre d'exemples fameux, que la diversité de Religion avoit toujours armé les Sujets contre leurs Souverains, & causé d'horribles trahisons & des révoltes pernicieuses. D'où il vouloit qu'on interdît aux peuples les disputes en matiere de foi, qui avoient fans cesse servi de prétexte & de fondement aux rébellions des mécontents : ajoutant qu'il falloit d'abord leur arracher ce voile, puis employer des remèdes violens, & appliquer le fer & le feu à la racine d'un mal qui ne faisoit que germer, s'étendre & s'accroître plus dangereusement à la faveur de la tolérance & d'un ménagement pernicious.

Les deux Rois y prennent de concert des mesures pour reprimer les rébellions,

La Reine mere au contraire vouloit user de remèdes plus doux & plus conformes au caractère & au génie des François. Elle ne pouvoit se résoudre à répandre le sang des Princes & des Grands du Royaume. Avant que d'en venir à cette extrémité, elle comptoit essayer d'abord toutes les voies imaginables de ramener les Chefs des Huguenots au sein de l'Eglise & à l'obéissance qu'ils devoient au Roi. Enfin, il eût suffi de les détacher du parti pour éteindre aisément la rébellion. Elle convenoit que la liberté de conscience entraînoit des inconvéniens ; mais il eût fallu y pourvoir quand le Calvinisme étoit encore foible & naissant, & non lorsqu'il avoit fait tant de progrès, & infecté tous les ordres de l'Etat : que les mouvemens, en matiere de Religion, sont si universels & si redoutables, que dans les lieux où ils prennent racine, on est forcé de tolérer bien des choses & de parvenir par des voies longues & détournées au but

que l'on ne sauroit atteindre directement : que dans le gouvernement des États, il faut faire ce que l'on peut, & non pas tout ce qu'on veut : que sur-tout, pour ce qui regarde la conscience, on ne sauroit se conduire avec trop de précautions : que ce sont des feux qui s'élancent avec une extrême violence qu'on doit ralentir, refroidir peu à peu & étouffer en secret, de peur qu'ils n'embrasent & ne consument tout. Elle justifioit son opinion par ce qui venoit d'arriver en France, où le Royaume avoit été sur le point de devenir la proie des Anglois & des Allemans ; considération, qui seule, devoit faire éviter la nécessité de reprendre les armes.

La différence des circonstances, des mœurs, des intérêts & des caractères, partageoient ainsi les sentimens, & leur faisant envisager les choses par différens côtés, dictoient ces résolutions si opposées : mais on tendoit également de part & d'autre à la ruine des Huguenots, & à l'affermissement de l'autorité Royale. On demeura donc d'accord que les deux Rois s'entr'aideroient, soit ouvertement, soit en secret, comme ils jugeroient le plus à propos, pour exécuter un dessein si important & si hazardeux ; mais que chacun seroit libre d'employer les mesures & les résolutions qu'il croiroit les plus convenables, en demandant au Ciel, que la clémence & la sévérité leur réussissent également. L'entrevue de Bayonne s'étant ainsi terminée, la Reine Elisabeth reprit le chemin d'Espagne, & le Roi entra sur les terres de la Reine de Navarre. Il ne put lui persuader de rentrer dans le sein de l'Eglise, mais il l'obligea à rétablir l'exercice de la Religion Catholique par-tout où on l'avoit aboli, & à remettre les Ecclésiastiques en possession de leurs biens. Il obtint encore de cette Princesse qu'elle suivroit la Cour avec ses enfans, & elle s'y prêta, non par attachement pour le Roi, ni par satisfaction pour le gouvernement présent, mais afin d'être plus à portée d'agir en faveur de François de Rohan, sa nièce, qu'elle affectionnoit beaucoup, parce qu'elle étoit Calviniste comme elle. François avoit un procès au Conseil contre le Duc de Nemours pour l'obliger à l'épouser, en conséquence des promesses qu'il lui en avoit faites. Dès que le Roi vit la Reine Jeanne déterminée à suivre la Cour,

 CHARLES IX.

 1565.

La Reine de
Navarre vient
à la Cour.

CHARLES IX.
1565.

il affecta de la combler d'honneurs, & de témoigner beaucoup de bienveillance à ses enfans, afin de l'engager à s'y fixer. Mais les Eglises détruites, les Autels profanés, les Images renversées, les Monasteres ruinés & réduits en cendres, les cadavres tirés des tombeaux, les offemens épars dans les campagnes, dont le spectacle l'avoit frappé dans toute l'Aquitaine, avoient allumé dans son cœur une haine si violente contre la Reine de Navarre & contre le parti Huguenot, qu'il ne cessa de les persécuter, jusqu'à ce qu'il en eût tiré la vengeance qu'il méditoit.

Ce Prince ayant achevé la visite de son Royaume, voulut remédier aux désordres que les plaintes des peuples lui avoient fait découvrir dans les différentes Provinces. Il indiqua pour l'année suivante une Assemblée des principaux Membres des Parlemens, à Moulins en Bourbonnois, afin d'y faire les réglemens qu'on jugeroit les plus nécessaires. Il se proposoit aussi d'y réconcilier les Maisons de Guise & de Châtillon, dont les animosités réciproques entretenoient la division dans le Royaume. Il espéroit à cette occasion attirer à la Cour le Prince de Condé & l'Amiral, trouver quelque moyen de les séparer des Huguenots, & de leur faire rencontrer dans la paix assez d'avantages, pour leur ôter l'envie de s'en procurer par de nouveaux troubles. Il comptoit ainsi préparer la ruine de l'hérésie, en la privant de ses principaux appuis. Mais c'étoit en vain : l'Amiral, qui n'avoit posé les armes que malgré lui, & Dandelot, qui n'avoit consenti à la paix, que pour éviter d'être pris dans Orléans, étoient plus occupés que jamais à exciter de nouveaux troubles. Les caresses du Roi ne leur étoient pas moins suspectes que les ruses de la Reine. Ils croyoient ne pouvoir jamais se réconcilier sincèrement avec les Guises. Le Prince de Condé rouloit toujours, à son ordinaire, de vastes desseins. Déjà las des plaisirs de la Cour, il avoit rejeté l'alliance de la Maréchale de Saint-André, comme inégale à sa naissance, & avoit épousé Marie, sœur du Duc de Longueville. Ses liaisons avec les Coligni, plus étroites que jamais, son caractère inquiet & leur politique faisoient échouer tous les artifices de la Reine. La dissention qui regnoit depuis long-temps

temps dans la Maison du Connétable, & qui s'augmentoit de jour en jour, menaçoit aussi l'Etat de quelque division. Le Maréchal de Montmorenci, fils aîné du Connétable, entraîné par les liaisons du Sang, & par une ambition malentendue, s'étoit proposé d'imiter l'Amiral, qu'il n'égaloit pourtant ni en valeur ni en esprit, & ne faisant plus mystere de son attachement à la Maison de Châtillon, il s'étoit déclaré pour elle contre les Guises. Au contraire Henri, Seigneur de Damville, second fils du Connétable, allié par sa femme, petite-fille de la Duchesse de Valentinois, au Duc d'Aumale, & fier du titre de Maréchal de France, dont il venoit d'être décoré par la mort de Brissac (a), s'étoit, par jalousie contre son frere, déclaré pour le Parti Catholique & pour les Princes Lorrains. Ce différend divisa les partisans de la Maison de Montmorenci, & inquiéta étrangement le Connétable, qui voyoit ses deux fils disposés, l'un à se joindre au Parti des Huguenots, l'autre à soutenir celui des Catholiques, & à augmenter les troubles publics par leurs divisions particulieres.

Dans le même temps un événement imprévu aigrit l'animosité des deux Partis. Le Cardinal de Lorraine en revenant de Rome, voulut faire son entrée à Paris, suivi d'une troupe de Gardes, que le Roi lui avoit permis d'avoir, par un brevet scellé du Chancelier, & signé par la Reine. Le Maréchal de Montmorenci, nommé Gouverneur de cette Ville, après la mort du Maréchal de Brissac, insulta le Cardinal, en lui faisant d'abord défense d'y entrer, puis l'obligeant d'en sortir en désordre, sous prétexte qu'il ignoroit que le Roi & le Conseil lui eussent accordé cette permission. L'Amiral, qui étoit aux environs de Paris, & qui cherchant l'occasion de remuer, vouloit être regardé comme l'arbitre & l'oracle de la France, y accourut accompagné d'une suite nombreuse; il osa même aller au Parlement, ce qui n'appartient qu'au Roi, dans un cas de nécessité, ou à ceux qu'il

(a) Charles de Cossé de Brissac, Maréchal de France, l'un des plus grands Généraux que la France eut encore eû, & qui s'étoit extrêmement distingué, sur-tout dans les guerres d'Italie & de Piémont sous Henri II.

 CHARLES IX.

1565.

y député chargés de ses ordres. L'Amiral fit des remontrances à cette Compagnie, en lui promettant sa protection, pour tenir le peuple en respect, & éloigner les dangers dont on paroïssoit menacé. Ce procédé offensa vivement le Roi & la Reine, qui voyoient que ces Chefs de Parti osoient ouvertement empiéter sur l'autorité Royale. Mais le but que la Cour se proposoit lui faisoit dissimuler adroitement ces mécontentemens.

1566.

Le Roi engage la Maison de Châtillon à se reconcilier avec les Guises.

L'année 1565. se termina avec ces sémences de discorde. Au commencement de la suivante, le Roi & la Reine, uniquement occupés à terminer les troubles du Royaume, plutôt par les voies de la douceur, que par celles de la sévérité, mais dans le fond très-irrités contre les Rebelles, se rendirent à Moulins, où se réunirent aussi de toutes les Provinces, ceux qu'on avoit invités à l'Assemblée. Sur les cahiers que présentèrent les différens Députés, & de l'avis du Chancelier, on dressa une Ordonnance fort étendue, & divisée en plusieurs Articles, concernant l'administration de la Justice, & les moyens d'éviter les abus & les autres désordres dont les peuples n'avoient que trop lieu de gémir. En même temps le Roi, qui vouloit éteindre les animosités particulières, pour travailler au repos général du Royaume, s'appliqua à reconcilier les Maisons de Guise & de Châtillon. Le Maréchal de Montmorenci & les Coligni s'y employèrent d'une part, & de l'autre les Cardinaux de Lorraine & de Guise. Mais les deux Partis s'y prêtoient de si mauvaise grace, qu'il étoit aisé de prévoir que cette réconciliation seroit peu sincère, l'un & l'autre soutenant opiniâtement ses intérêts, & ne pensant qu'à troubler le Royaume. D'un côté le Duc d'Aumale refusa de se trouver à Moulins, & Henri, Duc de Guise, n'y parut que pour ne pas désobliger ses tuteurs : mais il affecta tant de froideur & de repugnance, qu'on vit bien que ses oncles l'y avoient amené contre son gré ; & que dans un âge plus avancé il n'oublieroit pas la mort de son pere, & n'observeroit jamais un accommodement qu'on extorquoit de sa jeunesse. D'un autre côté le Maréchal de Montmorenci, incapable de plier devant les Guises, refusoit de faire satisfaction au Cardinal de Lor-

raïne, comme la Reine & le Conseil le lui ordonnoient. Il fallut, pour l'y résoudre, que le Connétable le menaçât de le deshérer. Enfin les Coligni, contrevenant de fait aux apparences de la réconciliation, ne cessoient de calomnier les Guises, & d'interpréter malignement toutes leurs démarches. Cependant ils eurent une entrevûe en présence du Roi : mais le Roi & tous ceux qui étoient présens jugerent que cette réconciliation ne seroit pas longue.

L'événement justifia bientôt ces conjectures. Le Duc d'Aumale parut à la Cour, & refusa constamment de se trouver avec l'Amiral, & de lui faire aucune politesse, ni à personne de sa famille. Il dit même en présence de la Reine : l'Amiral m'accuse de l'avoir voulu faire assassiner ; je voudrois me trouver dans une chambre seul avec lui : peut-être alors pourrois-je lui montrer que je n'ai besoin que de mon bras pour terminer nos différends. La Reine, presque en colere, lui ayant répondu qu'ils se trouveroient peut-être en plaine : Madame, répondit le Duc, je suis venu avec cinquante Gentilshommes, & je m'en retournerai avec vingt ; si je rencontre l'Amiral il entendra parler de moi. Dans ce mouvement de colere, il vouloit sur le champ quitter la Cour : mais le Roi lui commanda expressément d'y rester. Depuis cette nouvelle brouillerie, Dandelot, qui ne cherchoit qu'à diviser de plus en plus les deux Partis, reprocha en plein Conseil au Duc d'Aumale d'avoir voulu le faire assassiner par le Capitaine Attin. Le Duc en ayant marqué un vif ressentiment, on arrêta Attin, qui s'étant pleinement justifié, fut remis en liberté. Les deux Partis ne cessèrent de s'attaquer réciproquement, & de paroles, & de fait, s'accusant l'un l'autre de lever des troupes, & de vouloir troubler le repos de l'État. Mais sur les recherches exactes qu'on en fit, ces discours se trouvant sans fondement, on jugea que le meilleur moyen d'entretenir la paix, étoit d'engager les Seigneurs de l'un & de l'autre Parti à s'éloigner de la Cour, où leur présence engendroit tous les jours de nouvelles divisions, qui rendoient inutiles tous les accommodemens qu'on avoit ménagés. Pour donner l'exemple, le Connétable & le Maréchal de Damville, son fils, prirent

CHARLES IX.

1566.

Leurs haines
réciproques se
rallument
bientôt.

CHARLES IX.

1566.

publiquement congé de Leurs Majestés, & se retirèrent sur leurs Terres dans l'Isle-de-France. Tous les autres Grands Seigneurs les imiterent peu de jours après, sur-tout le Prince de Condé & l'Amiral, qui se retirèrent chacun dans leurs Maisons, & le Duc d'Aumale, qui se retira à Anet, Maison délicieuse, dont il avoit hérité de la Duchesse de Valentinois, sa belle-mere, morte depuis peu. Il ne resta à la Cour que le Cardinal de Lorraine, que le Roi employoit dans toutes les affaires importantes, & le Maréchal de Montmorenci, que la Reine vouloit dépouiller adroitement de son gouvernement de Paris. Elle voyoit avec peine, à la tête d'un peuple si nombreux, un homme disposé à favoriser les mécontents; & elle vouloit mettre le plus solide appui de l'autorité Royale, dans ces temps orageux, entre les mains d'un Sujet, qui dépendît entièrement des volontés du Monarque.

La Reine de Navarre mécontente quitte la Cour.

Dans le même temps la Reine de Navarre, mécontente, quitta la Cour. Le Conseil avoit rendu un Arrêt qui déclaroit nulle la promesse de mariage donnée par écrit à Françoise de (a) Rohan par le Duc de Nemours, qui avoit résolu d'épouser Anne d'Est, veuve du Duc de Guise. On alloit procéder à la célébration du mariage, en présence du Roi, lorsque la Reine de Navarre, après avoir épuisé mille autres ressources, fit intervenir une personne gagnée à force d'argent, pour s'opposer à ce mariage, & protester au nom de Françoise de Rohan. Cet homme fut arrêté, & le mariage célébré. Les desseins de la Reine de Navarre demeurèrent sans succès; elle-même irritée, & se croyant insultée & méprisée, résolut de se retirer en Bearn, roulant dans son esprit le dessein d'exciter de nouveaux troubles. Elle prit pour prétexte de son départ, l'insulte faite à un Ministre Huguenot, qui prêchoit dans son appartement, où plusieurs personnes alloient l'entendre. Le Roi, informé par le Nonce du Pape, & par plusieurs autres, que le peuple de Paris en étoit fort scandalisé, chargea le grand Prévôt de l'Hôtel d'ar-

Et songe à susciter de nouveaux troubles.

(a) On la nommoit Mademoiselle de la | fils, qui porta toute sa vie le nom de
Garnache. Le Duc de Nemours en eut un | Prince de Genevois.

rêter ce Ministre , qui trouva pourtant occasion de s'évader , sur l'avis qu'il reçut du Prévôt lui-même. La Reine de Navarre regardant cet ordre comme un affront sanglant , s'en plaignit amèrement à la Reine Mere , & voulut faire imaginer que c'étoit le vrai motif de son départ.

Le mariage du Duc de Nemours & de Madame de Guise fut suivi de quelques autres , qui occasionnerent de grandes fêtes à la Cour. Le Carnaval se passa en magnificences , & en divertissemens. La Nation , suivant son goût , s'empresant de montrer à ses Souverains que les amusemens & les plaisirs devoient en quelque sorte adoucir la fureur des dissensions , qui fermentoit encore au fond des cœurs. Le Prince Louis de Gonzague augmenta les fêtes par son mariage conclu depuis peu. Il étoit le second Fils de Frédéric, Duc de Mantouë , & étant venu dès sa jeunesse à la Cour de France , il s'y étoit distingué par sa haute naissance , son air noble , sa vivacité d'esprit & sa politesse. Son mérite personnel l'avoit mis fort avant dans les bonnes graces du Roi , dont peu de Seigneurs étoient aussi estimés que lui. Gonzague s'étoit attaché depuis long-temps à Henriette de Cleves , sœur du Duc de Nevers , Princesse recommandable par sa sagesse & sa vertu : mais qui le cédoit en richesses & en beauté , à plusieurs autres Dames de la Cour. Elle agréa la recherche de ce Prince , & couronna sa constance. Le Duc de Nevers fut tué à la bataille de Dreux ; elle fut alors recherchée par les plus grands Partis : mais elle déclara qu'elle n'accorderoit sa main qu'au Prince Gonzague , qui l'avoit long-temps aimée pour elle-même ; au lieu que tous les autres ne la recherchoient présentement qu'à cause de ses grands Biens. Le Roi & la Reine approuverent cette noblesse de sentimens , & ce mariage ne tarda pas à se conclure.

Il fut suivi de celui du Prince Dauphin , fils du Duc de Montpensier , avec la fille (a) , & unique héritière du Marquis de Mezieres , dont , à la vérité , la naissance n'étoit pas égale à celle du Prince : mais qui lui apportoit en mariage

 CHARLES IX.

 1566.

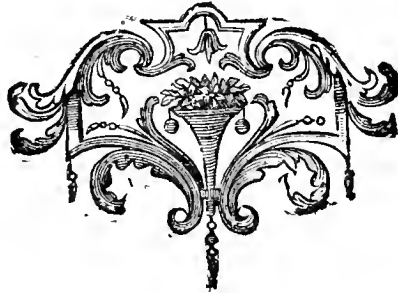
Divers mariages qui n'apportent aucun adoucissement aux troubles de l'Etat.

(a) Renée d'Anjou , héritière de Nicolas d'Anjou , Marquis de Mezieres.

CHARLES IX.
1566.

quarante mille livres de rente. Cette Demoiselle avoit d'abord été promise au second fils du feu Duc de Guise. Les Huguenots espérèrent que ce mariage pourroit brouiller la Maison de Montpensier avec les Princes Lorrains : mais le Cardinal, le Duc d'Aumale, & leurs autres parens, sentoient trop combien il leur importoit de demeurer unis avec le plus riche des Princes du Sang. Ils dissimulerent prudemment cet affront ; d'autant plus qu'ils ne voyoient aucun moyen de rompre une alliance déjà arrêtée. Outre ces mariages illustres, il s'en fit plusieurs autres moins importans ; pendant lesquels la Cour ne paroissoit occupée que d'amusemens & de plaisirs : mais dans le fonds elle préparoit les pernicieuses sémences des longues dissensions & des guerres sanglantes qui éclatterent bientôt.

Fin du troisieme Livre.



S O M M A I R E

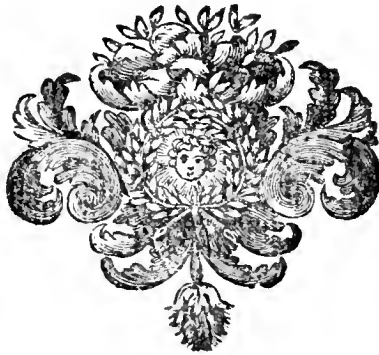
DU IV. LIVRE.

CAUSES de la deuxième Guerre Civile. Les Huguenots se soulèvent, & tentent de surprendre le Roi & la Reine au Château de Monceaux en Brie. La Cour allarmée s'enfuit d'abord à Meaux, d'où elle se retire à Paris. Les Calvinistes forment le dessein de bloquer cette Capitale, de la prendre par famine. Ils s'emparent pour cet effet des Villes voisines, brûlent les moulins, & font des courses jusqu'aux Portes. Ils se rendent maîtres du Pont de Charenton. La Reine propose un accommodement. Le temps se consume inutilement en pour-parlers. Divers renforts de Cavalerie & d'Infanterie viennent grossir l'Armée Royale. Le Connétable la fait sortir de Paris, pour obliger les Huguenots à se retirer. Bataille de Saint-Denis, où les Huguenots sont défaits, & le Connétable blessé à mort. Les Rebelles se retirent en Champagne, pour aller au-devant des troupes qu'ils attendoient d'Allemagne. Le Roi donne le commandement de son Armée à Henri, Duc d'Anjou, son frere. Elle est renforcée par des secours envoyés de Flandres par le Roi d'Espagne, de Piémont & de divers autres endroits. Le Duc d'Anjou suit les Huguenots pour les combattre avant leur jonction avec les Allemands. Il les joint près de Châlons : mais la méfintelligence & d'autres obstacles suscités par son Conseil, empêchent de livrer bataille. Les Calvinistes passent la Meuse, & se joignent aux troupes auxiliaires que leur amenoit le Prince Casimir. Ils rentrent en Champagne. La Reine se rend à l'Armée, pour éteindre les divisions qui y regnoient. On prend la résolution de ne point attaquer les Huguenots, devenus trop formidables : mais de tirer la guerre en longueur. Mar-

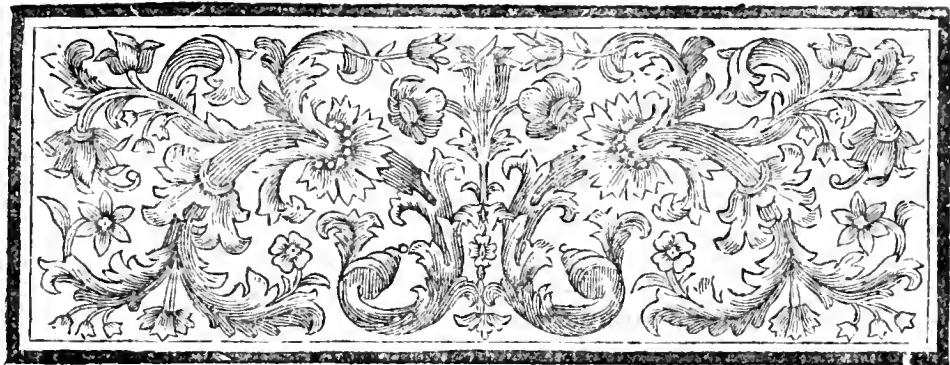
ches des deux Armées , qui se contentent de s'observer. Le dessein des Catholiques déconcerte le Prince de Condé & l'Amiral , dépourvus d'argent pour entretenir long-temps leur Armée. Ils forment le siège de Chartres , afin d'attirer l'Armée Royale au combat. Le danger de cette Ville donne lieu à de nouvelles propositions de paix. On la conclut : les deux Armées se séparent : mais les Huguenots ne rendent pas toutes les Places dont ils étoient maîtres , & le Roi ne congédie ni les Suisses ni les Italiens : ce qui occasionne de nouvelles brouilleries. La Cour voyant que les Huguenots n'exécutoient pas les conditions sous lesquelles on leur avoit promis l'abolition du passé , tente d'enlever le Prince de Condé & l'Amiral , qui s'étoient retirés , bien accompagnés , à Noyers en Bourgogne. Ils en sont avertis , se sauvent à la Rochelle , rassemblent leurs troupes , & s'emparent de la Saintonge , du Poitou & de la Touraine. Le Roi fait marcher contre eux le Duc d'Anjou. Les deux Armées se trouvent en présence à Jafeneuil , sans engager de combat. Elles se rencontrent encore à Loudun. La rigueur de la saison les empêche d'en venir aux mains ; le froid excessif les force à s'éloigner l'une de l'autre ; les maladies s'y mettent , & emportent un grand nombre de soldats. On rentre en campagne au mois de Mars. Les Huguenots passent la Charente , rompent les ponts , & gardent les passages. Le Duc d'Anjou , à la faveur d'un stratagème , passe la même rivière. Bataille de Jarnac , où le Prince de Condé est tué , & les Calvinistes défaits. L'Amiral fait déclarer Chefs du Parti , le Prince de Navarre ; & le Prince de Condé , Fils du défunt : il demeure chargé de la conduite de la guerre , à cause de la jeunesse de ces Princes. Il partage ses troupes , & les jette dans les Villes qui tenoient pour lui. Le Duc d'Anjou poursuit sa victoire , & forme le siège de Cognac , qu'il est obligé de lever , par la vigoureuse résistance des Assiégés. Il prend plusieurs autres Villes. Une nouvelle Armée d'Allemands , commandée par le Duc des Deux-Ponts , entre en France pour secourir les Huguenots. Elle marche vers la Loire , prend la Charité , & passe cette rivière. Le Duc des Deux-Ponts ,

Général

Général des Allemands , meurt de maladie ; il est remplacé par le Comte de Mansfeld. Les Princes & l'Amiral marchent à la rencontre de ce secours. Le Duc d'Anjou , de peur d'être enfermé entre ces deux armées , se retire en Limousin. Les Huguenots , joints à leurs Alliés , suivent l'Armée Royale. Combat très-vif à Roche-Abeille. La stérilité du Pays force les Huguenots à se retirer. La Reine-Mere vient au camp. On prend le parti de séparer l'Armée du Roi , pour laisser les forces des ennemis se consumer par le temps. Elle se sépare en effet , & le Duc d'Anjou se retire à Roches en Touraine.

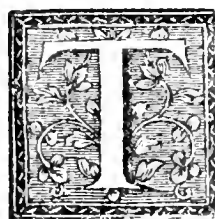


Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is extremely faint and illegible.



HISTOIRE
DES
GUERRES CIVILES
DE FRANCE.

LIVRE IV.



ANDIS que la Cour se livroit aux plaisirs, le reste du Royaume étoit agité de troubles & de rébellions fréquentes. Les Huguenots, non contens de la liberté que leur accordoit l'Edit de pacification, s'efforçoient de l'étendre en plusieurs endroits au mépris des Magistrats : ils commettoient des violences, & prenoient les armes pour se faire raison à eux-mêmes. Les Catholiques qui desiroient de voir restreindre cette même liberté de conscience, passaient des plaintes aux voies de fait pour s'y opposer. On se croyoit en paix, & l'on étoit

CHARLES IX.
1566.

 CHARLES IX.

1566.

de toutes parts menacé de la guerre. Cette agitation des Provinces inquiétoit les Parlemens, depuis long-temps uniquement occupés à remédier aux désordres qui s'élevoient au sujet de la Religion. Le Conseil & la Cour, où ces affaires étoient portées en dernier ressort, voyoient souvent naître des contestations opiniâtres entre les protecteurs des deux partis. Le Maréchal de Montmorenci & les amis de l'Amiral, demandoient que si l'on n'accordoit point de nouvelles graces aux Huguenots, du moins on leur conservât la liberté de conscience & des assemblées. Au contraire le Cardinal de Bourbon & le Cardinal de Lorraine surtout, sollicitèrent vivement la Cour de contenter les Catholiques, & de réprimer la licence des Calvinistes. Il en vint de part & d'autre tant d'aigreur & d'animosité dans ces contestations, qu'on ordonna que le Duc d'Anjou, frere du Roi, quoique très-jeune, présideroit au Conseil, & qu'on n'y traiteroit jamais des affaires relatives à la Religion, qu'en présence du Roi & de la Reine. Cette précaution ne suffit pas encore : les Sujets accoutumés à parler & à agir sans respect pour la Majesté Royale, monstroient, par leur acharnement à se contredire, une inclination plus marquée pour l'intérêt de leur parti, que pour la tranquillité publique, & pour le bien de l'État.

La Reine persistoit cependant dans ses desseins, & affermissoit le Roi dans la résolution déjà prise de dissimuler & de tolérer patiemment ces désordres, & d'employer l'adresse préférablement à la force, pour remédier à ces maux. Ainsi en rendant des Déclarations favorables, tantôt à un parti, & tantôt à l'autre, elle se conduisoit habilement, pour éviter entre eux une rupture ouverte, & fermer avec le temps des plaies encore ouvertes & saignantes. En conséquence le Roi accordoit des graces à l'Amiral & à ses amis préférablement à ses courtisans & à ses propres favoris. Le Prince de Condé jouissoit d'un pouvoir si absolu dans son Gouvernement de Picardie, que sur le mécontentement qu'il témoigna de ce que les Maréchaux de France prétendoient avoir inspection sur cette Province, comme sur toutes les autres frontieres, on défendit au Maréchal Damville d'y

aller, comme il en avoit la commission. Par la même raison on négligeoit les plaintes réciproques des Huguenots & des Catholiques : on espéroit par tous ces ménagemens assoupir les discordes ; & les ensevelissant dans l'oubli, faire cesser insensiblement les troubles. Dans le même temps, le Connétable fit demander au Roi la survivance de sa charge en faveur du Maréchal de Montmorenci son fils, sous prétexte que son grand âge & ses indispositions ne lui permettoient plus de rester à la Cour. Le Roi prévenu par la Reine Mere, qui haïssoit le Maréchal à cause de sa fierté & de son attachement aux Colignis, répondit qu'il avoit déjà résolu de nommer le Duc d'Anjou son frere Lieutenant Général du Royaume, pour commander ses armées : qu'ainsi ce Prince devant faire les fonctions du Connétable, lorsque celui-ci ne voudroit ou ne pourroit plus s'en acquitter, il n'étoit pas nécessaire d'en pourvoir une autre personne. Cependant, pour ne pas déobliger absolument le pere, ni achever d'aliéner l'esprit du fils par ce refus, le Maréchal de Montmorenci fut admis dans le Conseil privé, place qu'il sollicitoit depuis long-temps inutilement ; & malgré le mauvais état des Finances, on lui accorda une gratification de trente mille livres, pour acquitter une partie de ses dettes. Le Connétable vivement piqué de ce refus, fut peu satisfait de ces légers faveurs ; mais l'indiscrétion du Prince de Condé acheva de l'appaiser. Dès qu'il apprit que le Connétable pensoit à se démettre de sa charge, moins guidé par la raison que par l'ambition, il déclara qu'il y prétendoit lui-même, sans égard pour la maison de Montmorenci qui avoit l'honneur de lui être alliée. Cette circonstance justifia la conduite du Roi, qui n'accordoit qu'à son frere la préférence sur deux compétiteurs si puissans ; mais aussi elle acheva d'aigrir le Connétable contre le Prince, & de refroidir la chaleur que le Maréchal avoit jusqu'alors témoignée pour ses intérêts.

Le Cardinal de Châtillon faisoit profession ouverte du Calvinisme, & l'Evêque de Ceneda, Nonce du Pape (a) à la

(a) Dès l'année 1562. le Pape Pie IV. | tillon, frere de l'Amiral & de Dandelot | avoit dégradé le Cardinal Oder de Châ- | Il ne tint aucun compte de cette procé-

CHARLES IX.

1566.

Cour de France, demandoit qu'il quittât l'habit de Cardinal & ses bénéfices. La Reine qui ne vouloit point irriter les Colignis, retardoit sous différens prétextes la conclusion de cette affaire. Elle offroit au Cardinal des biens & des dignités séculières avec profusion, pour obtenir de gré ce qu'on ne vouloit point arracher de force. Plus la Cour de France prolongeoit ces délais, plus celle de Rome redoubloit ses instances contre les Evêques d'Uzès & de Valence, qui étoient fort en faveur, & que le Pape avoit (a) déposés comme Hérétiques. Ces démarches de la Reine & d'autres semblables inspirerent mille soupçons à Pie V. qui venoit de succéder à Pie IV. sur la chaire de S. Pierre, & lui donnerent très-mauvaise opinion de la Catholicité de cette Princesse : outre cela ses ennemis publierent qu'elle avoit envoyé un Gentilhomme à la Porte, pour engager le Grand Seigneur à atraquer les Princes Chrétiens, afin de leur donner de l'occupation, & de les empêcher de se mêler des affaires de France. Ce bruit mal fondé, mais saisi avidement ; parce qu'en effet la Cour avoit député un Gentilhomme à la Porte, indisposa non-seulement le Pape, mécontent d'ailleurs, mais encore la République de Venise. Le Sénat pensa qu'un dessein si pernicieux à toute la Chrétienté répondoit mal aux sentimens de reconnoissance qu'il avoit lieu d'attendre de la Reine, pour les conseils dont il l'avoit aidé dans les affaires les plus importantes. Le Nonce du Pape en fit de grandes plaintes à la Cour, & l'Ambassadeur de Venise, par ordre du Sénat, en parla au Roi & à la Reine, en les suppliant, maintenant que la paix étoit rétablie, de vouloir bien rendre à la République les cent mille ducats, qu'elle leur avoit généreusement prêtés, pendant les troubles pour le service de l'Etat ; ajoutant que les

sure, & parut la même année à l'assemblée de Rouen en habit de Cardinal, ainsi qu'au mariage qu'il contracta publiquement avec François de Hauteville qu'il avoit long-temps entretenue.

(a) Ces procédures avoient apparemment été faites à Rome, mais la Cour de France n'avoit pas concouru à en pour-

suivre l'exécution. La faveur de l'Evêque de Valence y fut constante, comme il paroit par sa célèbre ambassade de Pologne en 1573. pour l'Élection de Henri III. Le P. Colombi Jésuite, dans son Histoire des Evêques de Valence, prétend que Mont-Luc avant sa mort arrivée en 1579. rentra dans la Communion de l'Eglise Cathol.

armemens des Turcs sur leurs frontieres , ainsi que le bruit en couroit, les mettoit dans la nécessité de prendre des précautions , & d'armer pour leur propre sûreté.

La Reine , fâchée de ces bruits & de l'opinion défavantageuse que l'on avoit conçue d'elle , & desirant extrêmement de se conserver la bienveillance des Puissances alliées , & sur-tout celle du Pape & des Vénitiens , sur l'appui desquels elle fondeoit une partie de ses espérances , envoya à Rome le Chevalier de Seurre pour la justifier. Il y réussit parfaitement, en confiant au Pape les desseins concertés avec son prédécesseur , par l'entremise de Louis Antinori. Pie V , quoique naturellement défiant & scrupuleux , demeura pleinement satisfait des bonnes intentions de la Reine. Elle prit les mêmes précautions par rapport au Sénat de Venise , dont elle avoit toujours estimé la sagesse & ménagé l'amitié. Elle lui députa un Gentilhomme chargé d'agir de concert avec l'Ambassadeur : mais cet Envoyé étant mort à Milan , l'Ambassadeur sur qui seul rouloit désormais la négociation , informa de cet accident le Sénat dans une audience ordinaire que lui donna le Doge en présence du Collège. Il ajouta qu'il avoit ordre du Roi son maître , d'assurer la République que son amitié & son affection pour elle surpassoit celle que lui avoit témoigné le Roi François I. son ayeul , & Henri II. son pere ; qu'il n'oublieroit jamais les services que lui avoit rendu la Seigneurie , ni les secours d'argent dont elle l'avoit aidé dans ses plus grands besoins : que son intention étoit non-seulement d'acquitter cette somme , mais encore de la rembourser au double & plus s'il étoit possible : que le Roi son Pere lui avoit laissé des dettes immenses , occasionnées par les guerres continuelles qu'il avoit eues à soutenir : qu'on auroit pû les acquitter & se trouver encore de nouveaux fonds , sans la guerre civile qui venoit de désoler le Royaume : qu'à la vérité elle étoit terminée ; mais que les mêmes dépenses subsistoient , à cause des cabales qui obligeoient le Roi d'entretenir un grand nombre de troupes ; que la crainte de la guerre est pire que la guerre même , qui n'engage à se garder que d'un côté , tandis que l'autre oblige de se précautionner de toutes parts : que la famine

 CHARLES IX.

1566.

qui avoit affligé la France , & les troubles de Flandres si voisins de ses États , l'obligeoient en bonne politique à des dépenses excessives : que toutes ces raisons le mettoient hors d'état de pouvoir satisfaire entièrement la République pour le présent ; que tout ce qu'il pouvoit faire étoit de payer un tiers comptant & le reste peu après : mais que si la République avoit besoin de pareils secours , elle pouvoit compter sur toutes les sommes dont le Roi pourroit disposer : que plus Sa Majesté avançoit en âge , plus son amitié & son affection pour la République devenoient vives ; & que par reconnoissance , les intérêts de la République lui seroient toujours aussi chers que ceux de la France même.

Le Doge répondit , que le Roi seroit toujours le Maître de choisir son temps pour rembourser la République , qui en lui prêtant ces sommes , n'avoit consulté que l'avantage de Sa Majesté. L'Ambassadeur ajouta que Sa Majesté l'avoit encore chargé de détromper la Seigneurie des bruits calomnieux qu'on répandoit , que la Cour de France avoit sollicité le Grand Seigneur de prendre les armes contre les Princes Chrétiens : bruits uniquement fondés sur la lettre d'un homme de Raguse , que les Ministres de l'Empereur & d'Espagne à Venise avoient publiée & interprétée malignement : qu'il étoit bien vrai que le mois de Mai précédent on avoit envoyé un Gentilhomme à la Porte , pour traiter de la délivrance de quelques Provençaux faits esclaves par les Turcs ; & qu'un autre Gentilhomme que Sa Majesté entretenoit pour Résident à la Porte , ayant demandé son rappel , elle le lui avoit accordé , & donné le même titre au premier , qui paroissoit le desirer : qu'elle vouloit entretenir avec le Grand Seigneur l'ancienne alliance contractée par son Pere & son ayeul , sans autres conditions ni changemens ; & que si le Roi avoit quelque nouveau traité à conclure avec la Porte ou avec quelque autre Puissance , il ne manqueroit pas d'en faire part à la République & de la consulter , persuadé que sa sagesse & l'attachement qu'elle marquoit pour sa personne , ne lui laisseroient jamais approuver que des démarches glorieuses & utiles à la France & à la Chrétienté : que si la République vouloit observer ses anciens traités avec les
Turcs ,

Turcs, il l'imiteroit: qu'en cas qu'elle prît un autre parti, il suivroit encore son exemple, résolu d'agir toujours de concert avec elle dans tout ce qui pouvoit intéresser Venise & la France. Le Sénat content d'une déclaration si précise, pria l'Ambassadeur de témoigner sa satisfaction à L. M. Dès qu'on eut ainsi dissipé les soupçons conçus à Rome & à Venise, & regagné la confiance de ces deux Cours, on ne pensa plus qu'à pourvoir à ce qui regardoit l'intérieur du Royaume.

Mais tous les soins & les travaux de la Cour, pour adoucir le Prince de Condé & rassurer les Colignis, furent inutiles. Le premier ne pouvoit réprimer son caractère turbulent, les autres se défioient des artifices de la Cour. Les Huguenots aspiraient à jouir de la liberté de conscience, dans toute l'étendue qu'elle leur avoit été accordée par l'Edit de Janvier, & ne pouvoient s'en tenir aux restrictions stipulées par la dernière paix. Ils voulurent imiter les Catholiques, & de même que le Pape & quelques autres Princes avoient envoyé au Roi une Ambassade, pour solliciter la publication du Concile de Trente; ils imaginerent d'engager les Princes Protestans d'Allemagne à faire une pareille démarche, pour se plaindre des mauvais traitemens qu'éprouvoient en France ceux qui professoient leur créance, & lui demander, au nom de ces Princes, & pour le bien de l'État, d'accorder aux Réformés pleine liberté de s'assembler par tout. Le Palatin du Rhin, les Ducs de Wirtemberg, des deux Ponts & de Pomeranie, un des Ducs de Saxe & le Marquis de Bade, prêterent leur nom à (a) cette Ambassade, dont on crut que les Huguenots faisoient les frais; car les intérêts de tous ces Princes n'exigeoient point d'eux une démarche si extraordinaire.

Quoi qu'il en soit, leurs députés, après s'être d'abord abouchés avec le Prince de Condé & l'Amiral, & les autres

(a) Cette députation & le sujet qui l'amenoit, étoient un événement assez intéressant pour que M. de Thou en fit quelque mention. Le silence de cet Historien à cet égard est d'autant plus étonnant, que Davila ne donne point ici ce fait pour une anecdote.

CHARLES IX.

1566.

principaux du parti, obtinrent une audience du Roi qui étoit de retour à Paris. Ils firent d'abord à Sa Majesté d'amples protestations de l'attachement de leurs maîtres, & de leur disposition à entretenir les anciennes confédérations avec la France; ensuite ils exigèrent l'observation du dernier Edit de pacification; puis étendant insensiblement leurs prétentions, ils demanderent qu'on accordât aux Ministres Calvinistes pleine liberté de prêcher dans Paris & dans tout le Royaume, & au peuple celle d'assister sans crainte à leurs discours, en tel nombre qu'ils voudroient. Le Roi commençoit à être en âge de discerner la décence ou l'indécence de cette démarche. Il étoit naturellement colere, & ce caractère impétueux s'étoit encore allumé au milieu des armées, où on l'avoit élevé dès l'enfance. Déjà vivement piqué de ce que dans son Royaume ces députés avoient eu des conférences avec les Chefs des Huguenots, avant que d'avoir obtenu audience de lui; il fut tellement irrité de ces demandes, qu'à peine put-il leur répondre en peu de mots, qu'il vouloit bien continuer à vivre en bonne intelligence avec les Princes d'Allemagne, quand ils ne s'ingéneroient pas des affaires de son Royaume, comme il ne se méloit point de celles de leurs Etats. Lorsqu'il eut réprimé ce premier mouvement, il ajouta d'un air indigné, *que répondroit-on, si je faisois solliciter les Princes Protestans d'accorder aux Catholiques la permission de prêcher & de célébrer la Messe dans leurs Etats?* Et à ces mots, il congédia les Ambassadeurs. Mais de peur qu'ils ne s'en retournassent mécontents & n'aigrissent l'esprit de leurs Maîtres, la Reine pour réparer la vivacité que son fils avoit laissé échapper, les combla d'honneurs & de présens.

La conduite de l'Amiral contribua encore à augmenter la colere du Roi. Il étoit venu à la Cour dans cette circonstance, soit crainte de voir son crédit diminuer auprès de son parti, soit honte de garder le silence, tandis que les Princes étrangers faisoient de si vives sollicitations en faveur des Huguenots. Le lendemain de son arrivée il se trouva dans l'appartement du Roi, & voyant une Déclaration rendue depuis peu qui défendoit qu'aux prêches permis pour les

châteaux des Gentilshommes , il y eût d'autres personnes que leurs domestiques & ceux de leur maison ; il en prit occasion de se plaindre vivement , & de dire , qu'à prendre cette Loi au pied de la lettre , un Gentilhomme qui se trouveroit en voyage , obligé de séjourner chez son ami , ne pourroit y entendre la parole de Dieu , tandis qu'on permettoit indifféremment aux Catholiques de s'assembler , sans limiter le lieu , ni régler le nombre , la manière & les circonstances de leurs assemblées. Le Connétable , qui entendit ces paroles , blâma sévèrement son neveu , & lui répondit que ces choses n'étoient nullement égales : que le Roi n'accordoit aucune liberté aux Catholiques , qui la tenoient de la Religion même du Roi , telle qu'il l'avoit reçue de ses ancêtres & de temps immémorial : que l'exercice de la nouvelle Religion étoit une pure faveur du Roi , pour tel temps , tels lieux , tel nombre de personnes qu'elle le jugeoit & le jugeroit à propos. Le Roi ajouta d'un ton courroucé : *Autrefois vous vous contentiez d'un peu de liberté , maintenant vous voulez aller de pair avec nous , bientôt vous voudrez être seuls , & nous chasser du Royaume.* L'Amiral ne répondit rien , mais témoigna beaucoup d'émotion , & le Roi tout en colere passa dans l'appartement de la Reine Mere , où exagérant ce qui venoit de se passer , il dit en présence (a) du Chancelier , qu'il goûtoit fort le sentiment du Duc d'Albe ; que ces têtes rebelles étoient trop hautes dans un Etat ; que les artifices étoient inutiles avec des Politiques si raffinés , & qu'il falloit enfin employer la force pour les réduire. En vain la reine s'efforça de le calmer ; il s'affermir si fort dans cette résolution , qu'il fut impossible de le faire changer de sentiment.

Il arrivoit tous les jours des événemens bien propres à irriter de plus en plus le Roi. La Reine de Navarre , pour

(a) Ce discours de Charles IX. quoique conforme à son caractère violent , s'accorde néanmoins assez mal avec la profonde dissimulation sous laquelle Davila dit en cent endroits que ce Prince vouloit le grand projet concerté à Bayonne d'ex-

terminer les Huguenots. D'ailleurs , quelle apparence qu'il s'exprimât aussi nettement en présence du Chancelier , qu'on soupçonnoit d'attachement pour les Calvinistes , & qui commençoit à n'être plus agréable à la Cour ?

CHARLES IX.

1566.

soulager son ressentiment, du mieux qu'il lui étoit possible, avoit depuis peu contribué à faire revolter Pamiers, ville du Comté de Foix. Les Huguenots à l'occasion de la procession solennelle du saint Sacrement y avoient pris les armes, attaqué les Catholiques, massacré les Prêtres, & avec la même fureur, détruit & brûlé leurs maisons. Les intrigues de cette Princesse & des autres Chefs du parti, avoient encore excité des émeutes très-vives dans les villes de Montauban, Cahors, Rhodès, Périgueux; Valence, & en plusieurs autres endroits du Dauphiné & du Languedoc. A la vérité il n'y eut pas beaucoup de sang répandu dans ces séditions; mais les Catholiques & les Huguenots étoient tour à tour chassés de leur patrie, selon que l'un ou l'autre parti se trouvoit le plus fort.

Ce désordre causoit de continuelles inquiétudes au Roi & à la Reine: ils craignirent vivement pendant quelques jours pour la ville de Lyon, où les Huguenots se soulevèrent, renforcés par le concours de tous ceux, qui pour cause de Religion, avoient été chassés des Pays voisins, & particulièrement de Savoie. Ils se feroient emparés de cette ville sans les mesures prudentes & la fermeté du Président de Birague, qui fut depuis Chancelier & Cardinal. Quoiqu'il eût arrêté le premier feu de la sédition, les deux partis ne cessoient pas de s'insulter. Les Catholiques accusoient les Huguenots d'avoir prariqué une mine de mille pas qui aboutissoit sous les remparts, à dessein d'y mettre le feu, & de se saisir de la ville au milieu du tumulte qu'occasionneroit cet accident. Les Calvinistes, pour se justifier, répondoient que c'étoit un reste d'un ancien aqueduc: mais tout cela ne dissipa point les défiances du Roi, qui ordonna au Président de renforcer la garnison, & de pourvoir avec toute la vigilance possible à la sûreté de la ville. Ces ordres exécutés à la rigueur empêchant les Huguenots de s'assembler; ils s'en trouvoient choqués, & s'en plaignoient dans tout le Royaume.

On n'étoit guères moins inquiet pour Avignon. Les Rois de France se sont toujours intéressés au repos de cette ville autant qu'à celui de leurs propres États, par attachement

pour le S. Siège. Le Pape en avoit fait chasser tous ceux dont la Religion étoit suspecte : ils s'étoient réfugiés en Provence & en Languedoc, d'où ils épioient les occasions de surprendre cette ville. Déjà par les intelligences qu'ils y avoient pratiquées, ils devoient s'emparer d'une des portes, lorsque quelques Bourgeois bien intentionnés instruisirent de ce complot le Cardinal d'Armagnac, Gouverneur de la ville : il fit arrêter quelques-uns des conjurés, & dépêcha Scipion Vimecrat en poste pour en informer le Roi. Sur le champ le Comte de Tende, Gouverneur de Provence, de Gordes, Lieutenant de Roi en Dauphiné, & le Vicomte de Joyeuse revêtu de la même dignité en Languedoc, reçurent ordre de pourvoir à la sûreté d'Avignon ; ce qui fit entièrement échouer le projet des Huguenots. Ils en avoient formé un pareil sur Narbonne, & tenoient en de continuelles allarmes toutes les Villes & Provinces du Royaume ; enfin ils causoient d'étranges inquiétudes au Roi & à la Reine, qui craignoient, avec raison, qu'un incendie allumé en tant de lieux ne fit enfin quelque part de funestes ravages.

Les plumes de leurs écrivains n'étoient pas moins audacieuses. Un de leurs Ministres, natif d'Orléans, prêchoit séditieux contre l'autorité Royale, & venoit de publier un libelle, où il soutenoit que les François n'étoient plus obligés d'obéir au Roi, parce qu'il étoit devenu Idôlâtre ; & par une conséquence de ce prétendu raisonnement, qu'il étoit permis de l'assassiner. C'est de cette source impie (a) & diabolique que des personnes ont puisé dans la suite ces maximes empoisonnées, qui par un renversement af-

(a) Il n'auroit pas été inutile de rapporter le nom de l'Auteur, & de citer au moins le titre de l'Ouvrage, pour appuyer des imputations si graves. « Je ne » sai, dit l'Auteur Protestant des notes » sur Davila, où il a trouvé cette calom- » nie, imputant à ceux de la Religion la » doctrine de tuer les Rois, & que les au- » tres qui en ont écrit, ont pris cette doc- » trine d'eux. Leurs plus grands ennemis » ne leur ont jamais imputé cela, & aucun » d'eux n'a jamais attenté contre la per- » sonne de leurs Rois, quelque mauvais » traitement qu'ils en eussent reçu. En ne » faut, pour convaincre cet Auteur de » faux, que ce que le Cardinal d'Osat a » écrit dans sa Lettre septième à M. de » Villetoir sur le parricide attenté par Jean » Châtel sur Henri IV. en ces termes : » Là où s'il y avoit lieu à de tels assassins,

CHARLES IX.

1566.

freux de toutes les Loix divines & humaines, ont porté des monstres sous prétexte de Religion & de piété, à plonger le poignard dans le flanc des Souverains, que Dieu dont ils font les images a établi pour gouverner les peuples : c'est peut-être pour avoir adopté cette doctrine si favorable à leurs desseins, que l'Amiral & d'autres du même parti conspirèrent contre la personne de la Reine, & en même temps contre celle du Roi, comme on l'a publié. Ils en furent accusés, soit avec vérité, soit faussement par un Gentilhomme arrêté pour d'autres crimes, & qui crut mériter sa grace en révélant que l'Amiral l'avoit séduit & suborné à force d'argent, lui & deux autres Gentilshommes, pour assassiner le Roi. On tint d'abord peu de compte de cette déposition ; mais le coupable ayant été confronté avec ses complices qu'il avoit nommés, il les embarrassa & les confondit par des questions auxquelles ils ne s'attendoient pas. Le Roi en conçut de très-grandes défiances : cependant, comme on n'avoit pû trouver de preuves suffisantes d'un si horrible attentat, on étouffa cette procédure, & l'on condamna à mort le Gentilhomme pour ses autres crimes.

A ces soupçons si graves, on ajoutoit que la Reine, en sortant un matin de son appartement, pour aller à la messe, avoit trouvé à ses pieds une longue lettre qu'on lui adressoit, & dans laquelle on l'exhortoit à changer de conduite, & à accorder aux Réformés une entière liberté de conscience, sans quoi on la menaçoit de la colere de Dieu & du désespoir des hommes, qui pourroient lui réserver un sort pareil à celui qu'avoient éprouvé le Duc de Guise & le Président (a) Minard. Ce dernier dès le commencement des

ce seroit aux hérétiques à les pourchasser & exécuter qu'il a quittés & abandonnés, & qui auroient à se craindre de lui. Et toutefois ils n'ont rien attenté de tel, ni contre aucun des cinq Rois ses prédécesseurs, quelque boucherie que leurs Majestés ayent faite des Huguenois. On ne peut donc reprocher aux Protestans, dans les guerres de ces temps-là, que leurs révoltes ouvertes contre l'autorité des Rois, & c'est déjà un af-

sez grand crime, sans les charger de celui d'avoir attenté à la personne de leurs Souverains. Tout ce que Davila impute ici à l'Amiral, ou n'a nul fondement, ou se trouve démenti par la conduite de ce Seigneur, qui n'oublia jamais combien la personne de son Maître étoit sacrée.

(a) Ce fut en 1559. pendant l'instruction du procès d'Anne Dubourg, que le Président Minard fut assassiné. « Dubourg

troubles de Religion, avoit été assassiné en plein jour d'un coup d'arquebuse, sans qu'on fût par qui, pour avoir opiné avec vigueur dans le Parlement contre les Huguenots.

Ces avis multipliés de toutes parts, & tous les jours, animoient & aigrissoient l'esprit du Roi; à mesure qu'il avançoit en âge, sa haine s'augmentoient contre ceux qui s'opposoient à sa volonté. L'avis du Duc d'Albe étoit si conforme à son caractère, & les Huguenots si ardens à l'offenser & à le provoquer, qu'il ne passoit point de jour sans tenir des Confeils secrets avec la Reine-Mere, pour la presser d'exterminer les Huguenots. La Reine étoit fort irrésolue, & s'opposoit, aussi-bien que le Chancelier de l'Hôpital, aux moyens extrêmes & violens, si contraires au génie & au caractère des François. Ils ne cessoient donc d'exhorter le Roi, soit tous deux ensemble, soit séparément, à user de patience & de dissimulation. Le Cardinal de Lorraine, ses freres & ses neveux, quoiqu'intérieurement charmés du ressentiment que le Roi laissoit échapper, auroient souhaité qu'il s'ouvrit moins & se contînt, jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion favorable d'éclater. Mais les plaintes des peuples, les soupçons & les dangers suscités par les Chefs du Parti Calviniste, continuoient sans relâche. Il s'allumoit de toutes parts des dissensions funestes & sanglantes. Le Prince de Condé & l'Amiral, ou s'éloignoient de la Cour, ou n'y paroissoient que pour donner des mécontentemens, ou de nouvelles défiances, formant tous les jours des plaintes & de nouvelles prétentions. Le Roi irrité, & terrible dans ses emportemens, ne pouvoit plus les souffrir. Enfin il résolut de joindre l'audace à l'artifice, pour réprimer l'insolence des Rebelles.

CHARLES IX.
1566.

» l'avoit plusieurs fois refusé comme un
 » homme qui avoit donné des conseils
 » violens à Henri II. & dont les mœurs
 » n'étoient pas d'ailleurs irréprochables,
 » & il avoit ajouté que s'il ne s'abstenoit
 » de lui-même d'être son Juge, il y seroit
 » contraint par quelque moyen. Quoique
 » ce discours fût plutôt un effet de la pré-
 » voyance de Dubourg que de sa compli-
 » cité, cependant il donna lieu de croire
 » qu'il savoit quelque chose des desseins
 » qu'on avoit contre le Président », &
 » hâta la condamnation de Dubourg. *De
 Thou, Liv. XXIII. Voyez aussi l'Arrêt du
 Parlement du 13 de Décembre 1559. por-
 tant qu'il sera fait des informations sur le
 meurtre du Président Minard. Mém. de
 Condé, tom. 1. p. 17. 311.*

CHARLES IX.

1568.

Le Roi d'Espagne venoit de donner le gouvernement des Pays-bas (a) au Duc d'Albe, pour dompter les féditieux, qui sous prétexte de Religion, mais dans le fonds par haine pour la domination Espagnole, s'étoient en même temps soustraits à l'obéissance de l'Eglise, & à leur légitime Souverain. On renouvela entre les deux Couronnes le Traité de Bayonne, & l'on résolut qu'en s'assistant mutuellement; les deux Rois tâcheroient, avant tout, de se défaire des principaux Chefs qui entretenoient & fomentoient le feu de ces dangereuses révoltes. Le Duc d'Albe marchoit à la tête d'une puissante Armée vers les Pays-Bas, & devoit côtoyer pendant long-temps les frontieres de France. Le Roi & la Reine faisrent ce prétexte, & comme s'ils eussent craint quelque entreprise de la part des Espagnols, ils prirent à leur solde un Corps considérable de Suisses, envoyerent des commissions dans toutes les Provinces, pour remettre sur pied la Gendarmerie, & firent lever dans le Lyonois plusieurs Compagnies d'Infanterie Françoisse, comme à dessein de les envoyer dans les Places conquises au-delà des Monts. Ils amasserent de tous côtés de l'argent, & emprunterent huit cens mille écus de quelques Banquiers Italiens. Ils comptoient employer tous ces préparatifs à dompter l'opiniâtreté des Rebelles, qu'on avoit tant de fois tenté inutilement de mettre à la raison.

Mais les mêmes choses qui forçoient la Cour à prendre ces mesures, mettoient les Chefs des Huguenots dans la nécessité de se tenir sur leurs gardes. Ils avoient des preuves certaines de la haine que le Roi leur portoit : ils savoient que la Reine s'étoit réconciliée avec le Pape : que, malgré la bienveillance qu'elle leur témoignoit depuis quelque temps, les Princes Lorrains redevenoient tout-puissans à la Cour : ils sentoient que tous ces préparatifs ne tendoient qu'à leur

(a) Ce fut en 1567. que le Duc d'Albe fut envoyé dans les Pays-bas, non pas avec le titre de Gouverneur, mais avec celui de Généralissime des troupes Espagnoles dans toute la Flandre. À l'exception de ce qui concernoit la Religion, le reste du gouvernement & de l'administration civile fut conservé à la Duchesse de Parme Gouvernante, qui ne se retira que le 10 d'Avril 1568. Voyez *M. de Thou*, Liv. XLI. & XLIII.

ruine , & si leur inquiétude naturelle les excitoit d'abord à reprendre les armes, il leur sembloit qu'une nécessité inévitable les leur remettoit alors en main. A la vérité le passage du Duc d'Albe paroissoit un motif suffisant pour colorer tant de préparatifs : mais ils voyoient, que par une contradiction évidente, & malgré les oppositions du Chancelier, le Roi & la Reine avoient résolu de fournir des vivres aux troupes Espagnoles sur les frontieres , & même de leur en procurer en Bresse & en Savoye, pays stériles, qu'elles devoient traverser, & qui ne pouvoient nourrir une Armée si nombreuse. Le Comte de Brissac, qui commandoit l'Infanterie Françoisse au-delà des Monts, levoit cinq Compagnies de deux cens hommes chacune, qui devoient, disoit-on, aller renforcer les garnisons du Marquisat de Saluces. Mais les Huguenots savoient qu'en effet la meilleure partie de ces troupes devoit se rendre à Lyon, & l'autre, sous divers prétextes, rester en Dauphiné, comme dans des Pays suspects de favoriser les Calvinistes.

Ils furent confirmés dans cette idée, par le refus qu'essuya Dandelot, lorsqu'il demanda à la Cour, qu'en qualité de Colonel-Général de l'Infanterie, on le chargeât de cette levée. Ils remarquoient qu'on ne laissoit échapper aucune occasion de restreindre la liberté de conscience accordée aux Calvinistes, & que leurs moindres actions étoient interprétées en mauvaise part, tandis qu'on fermoit les yeux sur les violences que leur faisoient les Catholiques. Ils n'avoient pas oublié le refus fait au Maréchal de Montmorenci de la survivance de la Charge de Connétable, parce qu'on connoissoit son attachement pour eux ; ni que par la même raison, on venoit d'accorder celle de Général des Galeres, vacante par la mort du Marquis d'Elbeuf, au Baron de la Garde, au préjudice de Meru, frere du Maréchal, & qui servoit dans la Marine. Ils savoient encore qu'après la mort du Maréchal de Bourdillon, dès le même soir, on avoit donné le bâton à Gonnor, frere du feu Maréchal de Brissac,

(a) Imbert de la Platiere de Bourdillon. | Piedmont, & fit inutilement des représentations pour empêcher qu'on ne resti-

CHARLES IX.
1566.

pour ne pas laisser à Dandelot ou à de Moüi, auxquels on l'avoit promis, le temps de le solliciter. Tous ces motifs leur faisoient appréhender que le Roi, d'intelligence avec la Cour d'Espagne, ne voulût les punir de leurs révoltes passées, & les ramener, par force, à la Religion Catholique.

Le Roi avoit ordonné au Vicomte de Joyeuse d'assiéger Pamiers, qui s'étoit révolté ouvertement. Dès que les séditeux virent le canon, ils abandonnerent la ville, & se réfugièrent dans les montagnes. Cependant le Roi, par les remontrances de la Reine-Mere, feignoit de déférer beaucoup aux conseils des Seigneurs Calvinistes, & s'efforçoit de leur faire agréer, sous divers prétextes, tous les préparatifs qu'il faisoit, pour les contenir, jusqu'à ce que les Suisses fussent arrivés, & qu'il eût rassemblé toutes ses forces. Il continuoit à marquer de la bienveillance au Prince de Condé & à l'Amiral, les assurant que son intention étoit qu'on maintînt la liberté de conscience, & qu'on observât les articles de l'Edit de Pacification; employant tous les artifices propres à les amuser & à les endormir. La Reine-Mere, dont les plus clairs-voyants d'entre les Huguenots examinoient encore de plus près les démarches, n'oublia rien, pour déguiser, sous une dissimulation profonde, le secret du dessein que l'on avoit formé, & dissiper tous les soupçons qu'inspiroient des mouvemens de vivacité, ou des discours inconsiderés échappés au Roi. Elle profita du bruit qui courroit que le Roi d'Espagne devoit, en personne, passer en Flandres. La Reine parut en être inquiète, & craindre que ce Prince n'eût des desseins cachés; puisque l'Armée du Duc d'Albe étoit plus que suffisante pour exterminer les Gueux. (c'étoit ainsi qu'on appelloit les Révoltés des Pays-Bas.) Enfin elle affecta tant d'allarmes, qu'elle persuada au plus grand nombre, que toutes ces levées de troupes & d'argent n'avoient pas d'autres motifs que la crainte qu'elle concevoit des Espagnols.

tuât au Duc de Savoie Turin, Chivas, & | mere de François I. *Ab. chronolog. du Pré-*
d'autres Places, qu'on lui retenoit à cause | *sident Henault. ann. 1562.*
des droits de la Duchesse d'Angoulême, |

Pour confirmer ces apparences , elle appella plusieurs Seigneurs à la Cour, & tint un espece de Conseil extraordinaire, où il assista un assez grand nombre de Huguenots. On y délibéra sur les moyens de défendre les frontieres, & même de prévenir (a) l'Armée Espagnole, si l'on découvroit que le Roi Catholique eut dessein d'attaquer la France. Le résultat de ce Conseil, fut d'envoyer en Espagne le jeune l'Aubepine, Secrétaire d'Etat, pour détourner, disoit-on, Philippe II. du voyage de Flandres, ou du moins pour en pénétrer les vrais motifs : mais en effet pour cimenter les résolutions prises à Bayonne. Cependant, afin d'entretenir les prétextes dont on leurroit les Huguenots, la Reine dépêcha en poste à Madrid, le Pere Hugues, Religieux de l'Ordre de S. François, qui ayant prévenu le Roi Catholique des intentions secrètes de la Cour, l'engagea, pour donner plus d'apparences aux soupçons de la France, de recevoir l'Aubepine avec peu de marques d'honneur, à lui faire attendre long-temps son audience, à affecter peu d'estime pour sa personne, & à témoigner au-dehors la défiance & le peu de satisfaction qu'il avoit du Roi & de la Reine, qui, de leur côté, ne cessoient de se plaindre ouvertement des Espagnols, & de publier les desseins qu'ils avoient formé de leur faire bientôt la guerre.

Toutes ces intrigues furent conduites avec tant d'adresse, que non-seulement le peuple & ceux qui n'y prenoient pas grand intérêt en furent dupes, mais que le Pape même s'y laissa surprendre. Il donna ordre à son Nonce d'interposer ses bons offices, pour persuader la Reine que le Roi d'Es-

(a) Philippe II. avoit fait demander au Roi de France la permission de faire débarquer à Fréjus en Provence les troupes qu'il destinoit pour la Flandre. Le Roi s'en excusa, & fit dire au Roi Catholique, que dans la situation présente des affaires, l'arrivée des Espagnols dans des Provinces où il y avoit un très-grand nombre de Protestans, feroit naître trop de soupçons & de défiances; que les troupes qui passeroient ne seroient pas en sûreté, & que lui-même n'étoit pas en état de les garantir des insultes qu'on pourroit leur faire. Le Pape & son Nonce purent bien influencer dans cette réponse, comme Davila l'insinue ensuite; mais tout ce que cet Auteur dit ici des manœuvres politiques que la Cour de France employa pour leurrer les Huguenots, paroît plus subtilisé que conforme à la vérité de l'histoire. Voyez de Thou, Liv. XLI.

CHARLES IX.

1567.

pagne ne méditoit aucune entreprise contre la France ; qu'ainsi il n'étoit nullement nécessaire d'assembler tant de troupes, ni de les porter sur les frontières, où se trouvant à proximité des Espagnols, elles pourroient causer quelques désordres, qu'on n'auroit pas prévu. A ces représentations du Nonce, la Reine répondit d'une maniere équivoque & artificieuse, d'où l'on ne pouvoit conclure si elle craignoit ou desiroit la guerre. Elle lui témoigna qu'elle se desioit du Roi d'Espagne, & qu'elle avoit sujet de se plaindre de ce qu'il répondoit mal à la confiance que l'on avoit eue en sa bonne foi, & au soin que l'on avoit pris d'empêcher les Calvinistes de France de secourir ceux des Pays-Bas. Elle l'assura en même temps que le Roi son fils ne prendroit jamais les armes le premier, & n'en viendroit à cette extrémité que malgré lui, & forcé par les injustices de ses ennemis. Ces expressions ambiguës ne firent qu'augmenter le doute où l'on étoit si elle parloit ou agissoit sincèrement.

Le Pape ne fut pas le seul qui se laissa tromper par les apparences ; le Prince de Condé, naturellement susceptible des premières impressions, fit solliciter le Roi d'entrer ouvertement en guerre en cette occasion avec (a) l'Espagne, lui offrant un puissant secours de la part des Huguenots. Cette offre ne servit qu'à indisposer de plus en plus le Roi, qui ne pouvoit souffrir qu'un Prince de son Sang prétendit avoir plus de crédit & d'autorité que lui dans son Royaume & sur ses propres Sujets. Aussi quoique la Reine & les Seigneurs Catholiques l'engageassent continuellement à dissimuler, il ne put s'empêcher d'en témoigner son ressentiment au Prince, & de lui en faire des reproches dans un entretien qu'il eut avec lui. Il répondit à la Reine, pour s'en excuser, qu'il n'en avoit usé ainsi, que pour faire perdre au Prince toute espérance d'obtenir l'épée de Connétable. En effet le Prince l'ayant demandée peu de temps après (b), le Duc d'Anjou, prévenu par sa mere, ne donna pas au Roi le temps de répondre, &

(a) Cette circonstance paroît peu vraisemblable. Le Prince de Condé qui méditoit de nouveaux desseins, eut-il été assez imprudent pour faire ostentation des forces de son parti, & inspirer de l'ombrage à un Souverain déjà aussi défiant que Charles IX :

(b) Il ne fut jamais question du vivant

répartit vivement, que Sa Majesté lui ayant promis de le créer Lieutenant-Général, il ne souffriroit jamais que personne osât lui enlever le suprême commandement des Armées. Le Prince, outré de ce refus, quitta la Cour incontinent, aussi-bien que l'Amiral & Dandelot, encore plus irrités de ce que le Conseil, contre l'usage ordinaire, avoit approuvé la conduite des Colonels Brissac & Strozzy, qui avoient refusé d'obéir à Dandelot, Colonel-Général de l'Infanterie Françoisse.

CHARLES IX.

1566.

La Reine s'efforçoit toujours d'endormir par de belles espérances le Parti Huguenot, en les entretenant souvent des défiances prétendues qu'elle avoit de l'Espagne, des ombrages que lui causoit le Duc d'Albe, & des troubles qui s'étoient élevés en Ecosse, auxquels elle paroissoit prendre un intérêt très-vif, à cause de la bonne intelligence qui avoit toujours regné entre cette Couronne & la France. Elle leur parloit aussi du peu de fonds qu'il y avoit à faire sur l'Angleterre, à laquelle on refusoit de rendre Calais, que la Reine Elizabeth avoit redemandé. Enfin elle leur tenoit d'autres propos, qui ne tendoient qu'à amuser la curiosité & l'inquiétude des Huguenots.

Mais il n'est pas facile de tromper ceux qui ont déjà conçu des défiances, & qui observent attentivement les moindres démarches de leurs ennemis. Le Prince de Condé & l'Amiral, qui, à ne consulter que leur propre conscience, ne se fioient nullement aux démonstrations de la Cour, rapprochant toutes les circonstances de ce qui se passoit, & les pesant à chaque moment, résolurent de ne pas se laisser prévenir, & de courir les premiers aux armes.

Dès le commencement de l'Eté de l'année 1567. six mille Suisses arriverent dans le Royaume, commandés par le Colonel Phiffer, très-estimé de sa Nation. Les chefs du Parti Calviniste, assemblés à Valery, firent part à leurs partisans de quelques Lettres, qu'ils disoient avoir reçues d'un des

1567.

du Connétable, de lui donner un succes- | pour un temps cette charge, en accordant
 seur. Ce ne fut qu'après sa mort & aux | le commandement général des armes au
 vives instances de la Reine mere, que | Duc d'Anjou son frere.
 Charles IX. se détermina à supprimer |

CHARLES IX.

1567.

principaux Seigneurs de la Cour : il les avertissoit de se tenir sur leurs gardes ; parce qu'on avoit dessein d'arrêter le Prince & l'Amiral, l'un pour le confiner dans une prison perpétuelle, & l'autre pour le condamner à mort : qu'on devoit ensuite mettre les Suisses en garnison dans les Villes, que l'on croyoit les plus attachées au Calvinisme, dont on aboliroit l'exercice, en révoquant l'Edit de Pacification. Les sentimens furent d'abord partagés : les uns n'ajoutoient aucune foi à cet avis ; d'autres se défioient des forces du Parti ; la plupart n'envisageoient qu'avec horreur la nécessité de reprendre les armes. On se sépara donc, dans la résolution de différer, & d'attendre des avis plus certains. Mais il n'y eut plus lieu de balancer, après l'arrivée des Suisses dans l'Isle-de-France, quoiqu'on eût d'abord assuré qu'ils resteroient sur la frontiere de Flandres. En même temps le Cardinal de Sainte-Croix, Archevêque d'Arles, vint à la Cour, comme le pensoient les Huguenots, en qualité de Légat du Pape, pour procéder, de concert avec le Roi, à la publication du Concile de Trente. Ces événemens déterminèrent les Seigneurs Calvinistes à se rassembler à Châtillon sur Loing, où les discours du Prince, de l'Amiral & de Dandelot, les persuaderent de reprendre incessamment les armes. Cet avis l'emporta, après quelques difficultés : ensuite on songea aux mesures que l'on devoit prendre pour commencer la guerre.

Les Huguenots se soulèvent.

Les uns vouloient que l'on s'emparât du plus grand nombre de Villes & de Places fortes que l'on pourroit dans le Royaume, afin d'affoiblir l'Armée Royale, en la divisant. D'autres disoient que l'exemple de la dernière guerre démontrant assez le danger & l'inutilité de ce projet, il suffisoit de s'emparer de deux ou trois Villes fortes, (a) voisines les unes des autres, pour rassembler aux environs toutes leurs forces, & en venir promptement à une action décisive, prétendant que sans une victoire importante, on ne

(a) Leur dessein, selon M. de Thou, étoit de se rendre maîtres de Lyon, de Toulouse & de Troyes, villes plus considérables que fortes, & qui ne sont pas voisines les unes des autres ; mais soit par la faute des Chefs, soit par des revers de fortune, ces projets échouèrent. De Thou, Liv. XLII.

pouvoit espérer aucun avantage solide. Mais l'Amiral, qui par de profondes réflexions, avoit mûrement examiné tous ces Partis, & qui fendoit toutes ses espérances sur la promptitude à prévenir les ennemis, ouvrit un troisième avis, qui devoit les conduire à leur but, par une voie plus dangereuse, mais aussi plus courte & plus assurée. C'étoit de faire une attaque imprévue, pour s'emparer de la personne du Roi & de la Reine-Mere, qui croyoient avoir trompé les Huguenots par leurs artifices, & n'imaginoient pas qu'ils pussent prendre les armes, ni se réunir si promptement. La Cour étoit alors au Château de Monceaux & dans d'autres Maisons de Plaisance en Brie, où il étoit aisé de les enlever, & de les conduire par-tout où l'on voudroit. L'Amiral soutenoit qu'une entreprise si inattendue mettroit du côté des Confédérés toute la puissance, les forces, & cette apparence de Justice que leurs ennemis avoient dû se ménager dans la dernière guerre, & qui avoit fait pancher la victoire en leur faveur. Les Suisses distribués dans les environs de Monceaux l'épouvantoient peu. Il comptoit attaquer la Cour si brusquement, qu'il ne lui donneroit pas le temps d'être secourue par ces troupes. Enfin, il pensoit que, dès qu'on seroit une fois maître de la personne du Roi, on pourroit aisément tomber sur les quartiers des Suisses, séparés les uns des autres, & faire main-basse sur eux : & qu'après leur défaite, il ne resteroit dans aucune Province du Royaume, assez de forces réunies pour faire tête aux Confédérés, ni arrêter le progrès de leurs armes. Cette idée parut admirable à toute l'Assemblée, & sur le champ on convint de se réunir en armes & avec le plus grand nombre de chevaux que l'on pourroit, le 27. de Septembre. On choisit pour rendez-vous la petite ville de Rosoi en Brie, voisine de Monceaux.

Quelques-uns ont publié que le but secret de cette entreprise étoit de faire mourir le Roi, la Reine mere, & tous ses enfans, afin d'élever le Prince de Condé sur le Trône, mais presque personne n'a pu se persuader que les Huguenots eussent formé un si horrible dessein : quoique cette accusation ait été confirmée par les dépositions que firent à la torture plusieurs Religioneux arrêtés & exécutés en Gas-

CHARLES IX.

1567.

Ils tentent de surprendre le Roi & la Reine au château de Monceaux en Brie.

CHARLES IX.

1567.

cogne par ordre de (a) Montluc. Tant que les Rebelles firent leurs préparatifs & rassemblèrent leurs Partisans, l'entreprise demeura secrète & comme ensevelie dans un profond silence ; mais à peine commencerent-ils à se rendre au lieu fixé, la Reine en eut connoissance, quoiqu'à la veille de l'exécution. Elle n'avoit jamais imaginé que les Calvinistes pussent être si-tôt prêts, s'unir si secrètement, ni former un projet qu'elle ne le découvrit long-temps auparavant, & se croyoit en sûreté, défendue par ce corps considérable de Suisses, qu'elle avoit rassemblés aux environs. Elle fut alors surprise, pour avoir trop compté sur cette dissimulation & sur ces mêmes artifices, qu'elle avoit tant de fois employés contre les autres. Cependant la grandeur du danger

(a) Tout ce que dit Mont-Luc de cette prétendue conspiration contre le Roi, la Reine mere, & les jeunes Princes se réduit à ceci. 1°. Il raconte qu'une personne qu'il ne nomme point, lui envoya un homme chargé d'une lettre, « & comme j'ouvrois la lettre, ajoute t-il, mon Valet de chambre vit tomber un brevet à terre..... Je me mis à lire le brevet, & y avoit ainsi : Du vingt-huitième au trentième de ce mois de Septembre, le Roi prins, la Royne morte, la Rochelle prise, Bergerac prins, Montauban prins, Lectoure printé, & Mont-Luc mort. Voilà les propres mots qui étoient dans ledit brevet (ou papier séparé) ». 2°. Qu'il songea à conserver Lectoure au Roi, & il en vint à bout. « Etant en ces disputes, continue Mont-Luc, M. de la Cassaigne me raconta les propos qu'il lui avoit tenus à leur départ, sans que personne l'eût entendu. Je le priai d'aller par la Ville reconnoître quelque Huguenot ami du Sénéchal, & qu'il lui donnât toute assurance, que déplaisir ne lui seroit fait, pourvu qu'il révélât l'entreprise. Il s'en alla parler à un qui étoit fort son ami, & lui dit ce que le Sénéchal lui avoit dit à son départ, & qu'il y alloit de sa vie, s'il ne dévoit ce qu'il en savoit. Et après lui avoir baillé l'assurance qu'il lui demanda, il lui dit, & qu'avoit que faire M. le Sé-

» néchal d'entrer en tant de disputes avec M. de Mont-Luc. J'étois derriere lui, » quand il contestoit avec ledit Sieur ; » & me suis étonné de ce qu'il ne l'a » pris prisonnier : car s'il l'eût fait, nous » autres de la Religion étions tous morts : » car il n'y a personne de la Religion qui » sache l'entreprise de France, ni de cette » Ville qui ne soit sorti avec lui, réservé » moi, qui n'ai osé. Aujourd'hui ou bien » demain le Roi ou la Royne sont prins » ou morts, & tout le Royaume de France » révolté. Voyez un peu comment ces » gens sçurent cacher une telle entreprin- » se : on me dit que dans leur confistoire » on les faisoit jurer & renier Paradis, » s'ils dévoient jamais rien. M. de la » Cassaigne revint promptement à moi, » & me tirant à part, me conta ce que » l'autre lui avoit dit. Alors je me souvins » des adverstissemens du brevet, &c. 3°. M. » de la Chapelle, dit encore Mont-Luc, » commença à informer de son côté. La » Cour de Parlement y envoya en diligence pour informer du leur. Le procès » en est tout fait ; & cent témoins ou plus » ouïs, la plupart desquels sont de la nouvelle Religion, & qui étoient en ces » troupes (des Huguenots de Gascogne) » tous ont déposé d'une sorte de la conspiration faite contre le Roi & son » Etat ». *Comment. de Mont-Luc, Liv. IV.*

ne l'étonna point ; elle crut que l'activité seule pouvoit l'en tirer. A l'instant même qu'elle reçut cet avis , elle monta à cheval avec le Roi , & un petit nombre de Courtifans , & laissant derriere elle tous les autres & les équipages , elle se hâta de gagner Meaux , ville la plus voisine. Le tems ne lui permettoit pas de se retirer dans une place mieux pourvue & mieux fortifiée.

On dépêcha couriers sur couriers aux Suisses , qui étoient cantonnés à quelques lieues de Meaux. En même temps on députa le Maréchal de Montmorenci vers les Huguenots , pour leur demander de la part du Roi , la cause de leur soulèvement. Le Maréchal , comme nous l'avons dit , avoit quelque penchant pour le parti du Prince ; mais son indécision naturelle , le respect dont il étoit pénétré pour son pere , la bienfiance & les sujets de mécontentement qu'il avoit reçus du Prince de Condé , le retenoient dans le parti Catholique. La Reine le jugea donc plus propre que tout autre à seconder les desseins qu'elle avoit , d'amuser quelque temps les Huguenots , pour donner aux Suisses celui de joindre la Cour. Ce projet réussit : Montmorenci rencontra le Prince & l'Amiral qui s'avançoient vers Meaux. Il leur demanda la raison de cette marche , désapprouva leur dessein de se saisir par force de la personne du Roi , il leur donna des conseils , & leur opposa diverses raisons. Mais tandis qu'il délibéroit avec eux sur la réponse qu'il devoit faire à la Reine ; ils laisserent , malgré eux , écouler tant de temps , que les Suisses précipitant leur marche , se rendirent auprès de la personne du Roi , & que les Chefs des Huguenots , perdirent l'occasion favorable d'exécuter leur entreprise.

Dès que les Suisses furent arrivés , & que l'on eut appris que les Calvinistes ne tarderoient point à paroître , on délibéra dans le Conseil , s'il étoit plus avantageux de les attendre & de soutenir un siège dans Meaux , ou de retourner à Paris , qui n'en est éloigné que de dix lieues , au risque d'être attaqué en chemin par les ennemis. Le Connétable , qui pensoit qu'on le feroit infailliblement en suivant ce dernier parti , & qu'il ne falloit point hasarder une bataille dans les plaines que l'on avoit à traverser , parce qu'on étoit sans ca-

 CHARLES IX.

 1567.

La Cour al-
larmée s'enfuit
d'abord à
Meaux.

CHARLES XI.

1567.

valerie, ne vouloit point exposer la personne du Roi & de la Reine à un danger si évident & si inévitable. Le Duc de Nemours prétendoit au contraire, qu'il étoit indigne de Leurs Majestés, & beaucoup plus dangereux de se laisser assiéger dans une bicoque, ceinte d'un foible enclos de murs antiques & à demi-ruinés, sans munitions & sans attirail de guerre. On balança long-temps entre ces deux avis, & l'on s'en seroit tenu à celui du Connétable, si le Colonel Phiffer n'eût demandé la permission d'entrer dans le Conseil. Il y conjura vivement le Roi de ne se pas laisser assiéger par des Sujets rebelles dans une Place ouverte & sans défense; mais de vouloir bien confier sa personne & celle de la Reine sa mere à la fidélité & à la valeur des Suisses, qui, quoiqu'ils ne fussent que six mille, lui feroient jour à travers l'armée ennemie quelque nombreuse qu'elle fût. Tous les Capitaines Suisses qui s'étoient arrêtés à la porte du Conseil féconderent les instances de leur Colonel. Alors la Reine se leva, & après avoir donné de grands éloges à leur fidélité & à leur courage, elle leur dit de faire reposer leurs troupes pendant le reste de la nuit, & que dès le lendemain matin; elle ne craindroit point de confier à la force de leurs bras le salut & la Majesté de la Couronne de France. Leurs soldats, en apprenant cette résolution, firent retentir l'air de cris de joie, & se préparèrent à marcher le jour suivant. Les Seigneurs de la Cour mirent aussi en ordre les Archers de la garde du Roi & leurs propres domestiques.

Elle se retire
à Paris.

Un peu après minuit les Suisses battirent la générale, & sortant de Meaux, se mirent en bataille environ à un quart de lieue de la Ville. Le Roi & toutes les Dames de la Cour vinrent par divers chemins les y joindre au point du jour. Ils le reçurent aussi-bien que la Reine, les Ambassadeurs Etrangers & les Dames de la Cour au centre de leur bataillon, & commencerent à marcher avec tant de fierté & de bravoure, que depuis long-temps on n'avoit vû en France de spectacle plus frappant. Le Duc de Nemours marchoit en avant avec les Archers de la garde du Roi & le Connétable formoit l'arriere-garde avec un escadron composé des Gentilshommes de la Cour. A peine avoit-on fait trois

quarts (a) de lieue, qu'on apperçut les premières compagnies de la cavalerie Calviniste qui s'avançoit au grand pas pour engager le combat. Les Suisses s'arrêtèrent en baissant leurs piques, & montrèrent tant d'intrépidité à soutenir le choc des ennemis, que le Prince & l'Amiral qui s'étoient approchés de l'arrière-garde avec un escadron de six cents chevaux, en caracolant dans la plaine, n'osèrent charger ce bataillon ferré & hérissé de piques, qui paroïssoit redouter peu la fougue de leurs chevaux. Le Comte de la Rochefoucault, étant survenu à la tête de trois cents cavaliers, & Dandelot avec deux cents, chargèrent vivement les Suisses en queue. Ceux-ci firent promptement volte-face pour les repousser, & le Roi vint avec beaucoup d'intrépidité se mettre aux premiers rangs, suivi des principaux Seigneurs de la Cour, dont la plupart n'avoient d'autres armes que leurs épées. Les Huguenots firent quelques décharges, comme s'ils eussent voulu en venir sérieusement aux mains, mais voyant la brave contenance des Suisses, ils se contentèrent de les harceler de loin dans la plaine. On fit de la forte sept lieues, marchant ou faisant halte suivant, les divers mouvemens des ennemis. Alors les Chefs des Huguenots, fatigués, & voyant qu'ils n'avançoient rien, tant par la bravoure des Suisses, que parce que toutes les forces qu'ils attendoient n'étoient pas venues les joindre au rendez-vous, cessèrent de les suivre, & se retirèrent sur la fin du jour aux villages voisins.

Les Seigneurs Catholiques, après s'en être assurés, afin de ne pas courir le lendemain un pareil danger, & peut-être un plus grand, résolurent de laisser le Connétable & le Duc de Nemours avec les Suisses, & de conduire promptement le Roi & la Reine à Paris sous l'escorte de deux cents chevaux; ce qui fut exécuté, quoiqu'avec beaucoup d'alarmes & de risque, que les ennemis ne les surprissent en chemin, s'ils en étoient avertis. C'étoit un spectacle tou-

(a) M. de Thou prétend que le Roi avoit déjà fait quatre lieues, quand il rencontra à la pointe du jour la petite troupe du Prince de Condé qui n'étoit que de quatre cents hommes à cheval. Voyez cet Historien, Liv. XLII.

CHARLES IX.

1567.

chant, de voir la Reine & ses enfans poursuivis de si près par les ennemis, qu'un seul instant suffisoit pour perdre toute la famille Royale. Ce fut un grand bonheur qu'un pareil defastre n'arriva pas; on en fut redevable à la promptitude des Suiffes, sans laquelle il étoit impossible que la Cour ne tombât pas entre les mains des Huguenots. Le Roi fut reçu à (a) Paris avec de grandes démonstrations de joie, le peuple versant des larmes de tendresse. Le Duc d'Aumale qui se trouvoit dans cette (b) Ville y rassembla trois cent chevaux, & en sortit pour aller au-devant des Suiffes, qui n'arriverent qu'après minuit dans les fauxbourgs. Ils entrèrent le lendemain matin dans la Ville en bon ordre, avec la même bravoure qu'ils avoient marquée la veille. Le Roi alla les recevoir à la Porte Saint-Martin, les combla d'éloges, & leur accorda une gratification, comme on a coutume de faire à des troupes victorieuses. Ensuite on les distribua dans les fauxbourgs, où on leur avoit préparé des logemens. Le Cardinal de Lorraine, dont les Huguenots avoient surtout juré la perte, étoit parti de Meaux en même temps que le Roi & la Reine, pour se rendre avec peu de suite, à son Archevêché de Rheims: mais ayant rencontré par hazard quelques troupes de Huguenots, (c) qui marchaient pour joindre le gros de leur armée, il leur échappa avec peine, & perdit tous ses équipages.

Les Calvinistes forment le dessein de bloquer la Capitale, & de la prendre par famine.

Le Prince & l'Amiral, quoique inconsolables de voir échouer une entreprise, dont tout le succès dépendoit de leur diligence à prévenir leurs ennemis, résolurent néanmoins de bloquer Paris. Ils s'imaginèrent qu'une Ville si peuplée seroit réduite en peu de jours à la nécessité de se rendre, dès qu'on lui couperoit les vivres, & qu'elle ne verroit au-dehors aucune armée sur pied capable de la secourir &

(a) Le 29 de Septembre avant la nuit.

(b) Selon M. de Thou, le Duc d'Aumale commandoit le détachement des deux cens cavaliers, composés de la Noblesse de la Cour, avec le Maréchal de Vieille-Ville, Mauvoissiniers, le Baron de Surgeres & d'autres. Il conduisit le Roi à Paris. Peut-

être en ressortit-il pour aller au-devant des Suiffes, comme le dit Davila. Voyez de Thou, Liv. X II.

(c) Près de Château-Thierry. Il ne dut son salut qu'à un excellent cheval d'Espagne qu'il montoit. *Id. ibid.*

de la délivrer. Dans ce dessein ils s'emparèrent aisément & en peu de temps de la plupart des Villes situées sur les rivières qui facilitent le transport des provisions à la Capitale. Elles se trouvoient sans défense & sans garnison. Montereau, Lagni, Saint-Denys, le pont de Saint-Cloud, Dammartin, & toutes les autres places voisines se rendirent sans résistance aux Huguenots, qui les fortifierent & y mirent des troupes. Le cinq d'Octobre ils s'avancerent jusques sous les murs de Paris, & brûlerent les moulins à vent qui se trouverent dans la campagne entre les Portes S. Honoré & du Temple. Ce coup de main effraya fort les Parisiens & irrita le Roi, qui exhala son ressentiment en menaces très-vives. Cependant, la Reine, sur qui rouloient toutes les affaires, prenoit toutes les mesures nécessaires, pour assembler au plutôt une armée capable de soutenir le siège dont on étoit menacé par les Rebelles. Elle avoit expédié des ordres pressans par tout le Royaume, afin que les Catholiques prissent les armes, & mandé aux Colonels Briffac & Strozzi, de se rendre incessamment à Paris avec les vieilles bandes d'infanterie. Sanfac, Savigni, Tavannes, Martigues, avoient pareillement reçu ordre d'amener la Gendarmerie. On avoit rappelé le Duc de Guise de son Gouvernement de Champagne, & le Grand Prieur de celui d'Auvergne. On attendoit le Maréchal de Damville avec toutes les forces de sa Maison. On ordonna en même temps à tous les autres Seigneurs & Gentilshommes Catholiques, de se rendre sans délai auprès de la personne du Roi, & ils y venoient en foule, sur le bruit du danger qu'avoit couru sa Majesté. Malgré le besoin pressant où l'on se trouvoit, on espéroit que tous ces secours arriveroient assez à temps, & que la valeur des Suisses & le zèle des Parisiens, suffiroient pour soutenir les premiers efforts des ennemis.

Ce qui inquiétoit davantage la Reine, c'étoit le défaut d'argent. Pour y remédier, elle remontra à tous les Ambassadeurs des Princes Catholiques les besoins de l'Etat, & les pria d'écrire à leurs Maîtres pour en obtenir quelques secours. Elle dépêcha en poste Annibal Rucellai en Italie, & la Suze en Espagne, pour tirer du Roi Catholique, du

 CHARLES IX.

1567.

 Ils s'emparent
des Villes voi-
sines :

 Brulent les
moulins, &
font des cour-
ses jusqu'aux
portes.

CHARLES IX.

1567.

Pape & du Grand Duc de Toscane le plus d'argent qu'ils pourroient. Elle traita en particulier avec Jean Corraro , Ambassadeur de Venise , qu'elle combla de marques de confiance , afin d'engager la République de Venise à lui prêter deux cents mille ducats. Elle écrivit des lettres très-pressantes au Duc de Ferrare , pour lui faire agréer la surseance du paiement d'une somme de plus de cent mille francs qu'on lui devoit , & envoya Malassise en Espagne , pour le même sujet. Mais comme on prévoyoit que ces secours arriveroient trop tard , eu égard à l'extrême besoin qu'on en avoit ; le Roi fit assembler les principaux Bourgeois de Paris , dont il obtint quatre cents mille livres ; en même temps plusieurs Prélats assemblés dans cette Ville pour les affaires du Clergé , résolurent d'accorder au Roi un don gratuit de deux cents cinquante mille écus , qui furent payés sur le champ. Quelques Négocians envoioient en Flandres soixante mille pistoles , & refuserent de les prêter : le Roi irrité , fit arrêter cette somme , qui , jointe aux autres secours dont on vient de parler , fut d'une très-grande ressource dans de circonstances si critiques.

La Reine propose un accommodement.

La Reine forcée d'employer ses artifices ordinaires , pour donner à ces secours d'hommes & d'argent le temps d'arriver , & pour amortir le premier feu des ennemis , feignit d'oublier leurs nouveaux attentats , & le danger auquel elle venoit d'échapper. Elle leur fit faire des propositions d'accommodement par Saint-Sulpice , homme qu'elle honoroit de sa confiance , & fort considéré des Huguenots. Ceux-ci ne s'étant pas montrés éloignés de la paix , le Chancelier , les Maréchaux de Montmorenci & de Vieille-ville , Morvilliers , & l'Evêque de Limoges , sortirent de Paris , pour entrer en conférence avec eux dans un endroit également éloigné des deux Armées. Les Calvinistes voulurent d'abord faire la loi , avec hauteur , comme s'ils eussent remporté une victoire complete ; mais afin de gagner du temps , on fit adroitement traîner en longueur les Négociations , en leur donnant espérance qu'on pourroit les satisfaire. Ils demandoient que la Reine-mere n'eût plus aucune part au gouvernement , & que tous ceux qui y avoient été jusqu'alors ad-

mis, rendissent compte de leur administration ; que le Roi désarmât (a) & congédiât ses troupes, renvoyant hors du Royaume tous les Etrangers, & nommément les Italiens, qu'on regardoit comme les Auteurs des nouveaux (b) impôts & des nouvelles taxes : Qu'on publiât de nouveau l'Edit de Janvier, & qu'on l'observât dans toute son étendue, en permettant aux Réformés le libre exercice de leur Religion dans toutes les Villes, & sur-tout dans Paris : Qu'on leur donnât pour places de sûreté Metz, Calais, & le Havre-de-Grace : Qu'on abolît tous les impôts extraordinaires, & que l'on tint les Etats généraux : Qu'on leur fit justice des calomnies & des persécutions qu'ils avoient essuyées de la part des Guîses. Ils exigeoient encore d'autres conditions semblables, qui ne laissoient aucune espérance d'accommodement. En effet, elles étoient encore moins odieuses que ridicules, sur-tout, celle par laquelle ils prétendoient que le Roi désarmât, tandis qu'ils étoient eux-mêmes avec leurs troupes aux portes de Paris. Cependant la Reine, en leur envoyant toujours de nouveaux Députés, traînoit, suivant ses vûes, les choses en longueur, & gagnoit du temps, pour se tirer d'un pas si dangereux.

Les Huguenots y trouvoient presque également leur compte. Ils ne s'étoient pas flattés d'emporter Paris de vive force, mais de le réduire par famine, en le resserrant & le bloquant de toutes parts. Ils espéroient qu'alors il tomberoit, comme de lui-même ; & cependant ils attendoient le reste de leurs Partisans ; que l'on assembloit avec beaucoup d'activité dans toutes les Provinces. Mais l'arrivée des divers secours qu'attendoient les uns & les autres étoit re-

CHARLES IX.

1567.

Le temps se
consume inu-
tilement en
pour-parlers.

(a) M. de Thou qui rapporte fort en détail les demandes des Confédérés, ne dit rien de cette prétention injurieuse à l'autorité & à la Majesté Royale. Il convient seulement qu'ils supplierent le Roi de congédier au plutôt toutes les Troupes étrangères.

(b) La Reine regarda comme une injure personnelle ce qui étoit dit des Italiens, & vint à bout d'animer contre les Protec-

tans toute la Cour & le Roi, auquel on rapporta que les Confédérés avoient fait afficher à Montrean Faut Yonne des placards au nom du Prince de Condé, où ils traitoient les Italiens de sangsues qui tiroient le sang du peuple à la ruine de l'Etat, sans qu'il en revînt aucun avantage à sa Majesté, & au grand préjudice de la Noblesse. *De Thou, Liv. XLII.*

CHARLES IX.

1567.

tardée par les soulèvemens considérables & dangereux qui s'élevoient en différentes parties du Royaume. Les Partisans des Huguenots, dans le dessein de marcher à leur secours, s'étoient attroupés en Normandie, en Picardie & en Champagne. De leur côté, les Gouverneurs de ces Provinces avoient rassemblé les Catholiques, pour y retenir les Calvinistes & les empêcher de grossir l'armée du Prince de Condé. Ces armemens réciproques tenoient en allarme tout le plat pays & les Villes mêmes, & rendoient les chemins impraticables. Les Calvinistes s'étoient emparés de la Ville d'Orléans, & plus aisément encore de la Citadelle, qui n'étoit ni achevée, ni pourvûe d'une bonne garnison. Ils y avoient trouvé trois canons & cinq coulevrines, prise d'autant plus importante, qu'ils n'avoient pas auparavant une seule pièce d'artillerie dans leur armée. Ils avoient pris en Bourgogne, Auxerre & Mâcon; mais cette dernière place leur avoit coûté bien du sang, par la vigoureuse résistance des Catholiques. En Dauphiné, Valence s'étoit rendue à eux; Lyon inclinait à la revolte, & Ponsenac qui favorisoit les Huguenots la fomentoit, en coupant toute communication aux Royalistes. Le Comte de Montgomeri avoit surpris Etampes, poste extrêmement important, à cause du voisinage de Paris. En Languedoc, Nîmes & Montpellier s'étoient déclarées pour eux. Metz, Place extrêmement forte, & de la dernière conséquence, sur la frontière de Lorraine, en auroit fait autant à l'instigation de Difans qui y étoit en garnison, si le Maréchal de Vieilleville qui en avoit le gouvernement, n'eût quitté la Cour pour s'y rendre, & si le Duc de Guise ne se fût porté sur cette frontière. Sur les bords de l'Océan ils s'étoient saisis de Dieppe; & en Gascogne, leur nombre s'étoit tellement accru, qu'il étoit impossible à Montluc d'envoyer à Paris les troupes qu'il avoit promises, à moins de se mettre hors d'état de leur résister.

Divers renforts de cavalerie & d'infanterie viennent grossir l'armée Royale.

Malgré ces obstacles, l'armée Royale fut renforcée la première. Timoleon, Comte de Brissac, & Philippe Strozzi, qu'on avoit tous deux nommés Colonels de l'infanterie Française, arriverent heureusement dans la Capitale avec quatre régimens d'infanterie. Dandelot & de Mouy, détachés

chés exprès du camp de devant Paris, pour harceler ce secours, firent de vains efforts : la cavalerie Huguenotte ne put entâmer les Catholiques, qui marchaient par des bois, des collines & des vignes, couverts en flanc par leurs chariots. La Noblesse Catholique, au premier bruit que le Roi étoit assiégé, se rendit aussi de toutes parts auprès de sa personne.

Alors la Cour cessa de dissimuler. Le Roi envoya un Héraut, sommer le Prince de Condé & tous les Confédérés assemblés à Saint-Denis, de mettre bas les armes, dans vingt-quatre heures, & de venir se présenter devant sa Majesté, pour recevoir ses ordres, sous peine de rébellion & de crime de leze-Majesté. Dès que le Prince vit approcher ce Héraut, portant sa sommation écrite sur un papier, il le menaça de le faire pendre sur le champ, s'il lui faisoit aucune proposition offensante. Le Héraut, qui se sentoit soutenu de l'autorité Royale, dont il portoit les marques, répondit courageusement : *Celui qui m'envoie, est votre Maître & le mien ; ainsi, vos menaces ne m'empêcheront pas de m'acquitter de ma commission* : en même temps il remit le papier entre les mains du Prince, qui l'ayant lû, dit qu'il y feroit réponse dans trois jours. Le Héraut répliqua avec la même fermeté : qu'il falloit la rendre dans le terme de vingt-quatre heures. Il retourna le lendemain pour la chercher ; les Chefs du parti Calviniste se radoucirent un peu, & lui dirent, qu'ils vouloient être bons & fideles serviteurs du Roi : qu'ils ne demandoient que des sûretés pour leurs biens, leurs consciences & leurs vies : & qu'ils étoient prêts de recevoir les conditions que Sa Majesté voudroit bien leur prescrire, pourvû qu'ils y trouvassent de quoi bannir leurs justes craintes. Ce procédé renouvela l'espérance d'un accommodement, & l'on convint d'une conférence, pour le lendemain, entre les Chefs des Huguenots & le Connétable. Il sortit en effet de Paris avec deux mille chevaux. A moitié chemin de Saint-Denys, il fit faire halte à sa cavalerie, & s'avança accompagné du Maréchal de Cossé, de François de Montmorenci son fils, & de l'Aubepine (a) Secrétaire d'Etat. Le

(a) M. de Thou y compte encore du côté des Royalistes Armand de Biron, depuis Grand-Maître de l'Artillerie & Maréchal de France : & au nombre

Prince de Condé , l'Amiral , le Cardinal de Châtillon , le Rochefoucaut & Dandelot , vinrent à sa rencontre , laissant aussi leurs troupes derriere eux. Le Prince parla toujours avec modération , sans néanmoins se relâcher de ses premières demandes. Le Connétable les exhorta à se fier à la parole du Roi , sans exiger des sûretés incompatibles avec l'honneur de ce Monarque. Le Cardinal de Châtillon lui répondit , qu'ils ne pouvoient se fier au Roi , & moins encore à lui , qui les avoit trahis & causé tous les malheurs , en conseillant au Roi de donner atteinte à l'Edit de Pacification. Le Connétable lui donna un démenti , l'on en vint aux injures de part & d'autre , & l'on se sépara , sans qu'il restât aucune espérance d'accommodement.

Au retour du Connétable , le Roi fit assembler les Princes ; les Chevaliers de l'Ordre , les Capitaines de Gendarmerie & les Colonels d'Infanterie , en présence d'un grand nombre de Noblesse & de Personnes de toutes conditions , & leur parla ainsi , d'un air martial & intrépide : « Je n'ai jamais eu » rien plus à cœur que la tranquillité de mes Sujets , ce motif » seul m'avoit engagé à accorder aux Huguenots plusieurs » choses contraires à mon inclination & éloignées de mon » caractère. Mais mes bontés n'ont fait qu'accroître leur audace : quelques-uns d'eux abusans de ma bienveillance , ne » cessent d'employer des moyens odieux , pour troubler le » Royaume : ils ont poussé la perfidie jusqu'à conspirer contre ma Personne & contre toute la famille Royale. Au lieu » de faire éprouver à ces Rebelles les justes châtimens que » mérite un pareil attentat , j'ai bien voulu m'abaisser jusqu'à » leur offrir le pardon de tant de crimes : je leur ai envoyé » les premiers Sujets de mon Royaume : ils ont voulu me » faire la loi , & m'imposer les conditions injurieuses que tout » le monde fait : tant d'outrages , m'ont enfin déterminé à » employer la force contre ces Rebelles , puisqu'ils ne veu-

des Confédérés , il ajoute Jean de Ferric- | conclure , & ne fait nulle mention du dé-
res Vidame de Chartres , le Comte de | mêlé violent que Davila rapporte quel-
Sault & François Barbaçon de Cani. Il | ques lignes plus bas. *Voyez de Thou , Liv.*
dit simplement qu'on se sépara sans rien. | XLII.

« lent pas se soumettre de bon gré, j'espère aisément y par-
 « venir avec l'aide de la Noblesse qui m'environne. Tous
 « ont donné aux Rois mes Prédécesseurs des marques de leur
 « zèle & de leur bravoure ; j'attends d'eux la même fidélité
 « dans une circonstance où elle m'est si nécessaire , & pour
 « une cause si juste & si légitime. Je les conjure de saisir
 « généreusement l'occasion de servir la Patrie & leur Sou-
 « verain , d'embrasser la défense de la Justice , & de braver
 « les dangers que j'affronterai moi-même le premier pour le
 « salut du Royaume.

Le Connétable prit la parole & répondit au nom de toute l'Assemblée : « Qu'il n'étoit pas besoin d'exhortations , que
 « tous étoient prêts de sacrifier leurs biens & leurs vies pour
 « le service de Sa Majesté. Ensuite se tournant vers les As-
 « sistans : « Messieurs , leur dit-il , il n'y a point de Noblesse
 « plus réelle & plus glorieuse que celle qui s'acquiert par la
 « valeur. Nés Gentilshommes , & incapables de dégénérer
 « de vos Ancêtres , vous ne pouvez mieux consacrer la vôtre ,
 « qu'à la défense de notre Monarque contre les Rebelles ,
 « qui voudroient se choisir un Souverain à leur gré , après
 « avoir détruit la Maison Royale. Armez-vous donc de cou-
 « rage ; & comme vous environnez ici Sa Majesté , préparez-
 « vous à combattre vaillamment autour d'Elle. Pour moi ,
 « qui ai l'honneur de vous commander , vous me verrez ,
 « malgré mon grand âge , charger le premier les ennemis. »
 Ce discours fut suivi d'un applaudissement général , & tous
 marquerent une égale impatience d'en venir aux mains. On
 soupçonna néanmoins qu'il y avoit de l'affectation dans ce
 grand zèle , que le Connétable & ses fils marquoient pour
 le parti du Roi. On les croyoit toujours d'intelligence avec
 les Huguenots : mais le reste de la Noblesse étoit fort animé
 contre les Rebelles , & le Peuple de Paris , qui commençoit
 à souffrir de la disette des vivres , les détestoit encore davan-
 tage. L'Amiral (a) s'étoit emparé en plein jour , avec beau-

Les Rebelles
 s'emparent du
 pont de Cha-
 renton.

(a) Ce fut Clermont d'Amboise & non l'Amiral qui emporta Charenton , où il y avoit une tour à la tête du Pont. Celui qui commandoit dans la tour , attendit à pei-

ne l'ennemi pour se rendre. En punition de cette lâcheté , il eut quelque temps après la tête tranchée à Paris. Voyez *M. de Thou* , Liv. XLII.

CHARLES IX.
1567.

coup d'intrépidité, du pont de Charenton, à une lieue de Paris. Les ennemis étoient maîtres de la Seine. Le prix des vivres étoit excessif : à peine avoit-on des fourrages pour la cavalerie qui étoit en grand nombre. Le Connétable étoit en butte aux murmures de la populace, qui souffroit impatiemment qu'avec une armée supérieure à celle des ennemis, il s'intéressât assez peu à la gloire des Armes du Roi, pour laisser la Capitale resserrée & réduite à de pareilles extrémités.

Le Connétable fort de Paris avec ses troupes, pour obliger les ennemis à se retirer.

Il sortit donc des murs de Paris le neuf de Novembre, & posta son avant-garde à la Chapelle, village sur le grand chemin, entre la Ville & le camp des ennemis. Ce mouvement obligea les Huguenots à réunir toutes leurs troupes en un seul Corps, de peur d'être battus en détail. Ils abandonnerent d'un côté toutes les Villes voisines ; & laissèrent par-là les chemins & les passages libres, pour transporter les vivres à Paris. Ils rappellerent aussi Dandelot, qui avec huit cent chevaux & deux mille fantassins, avoit passé la Seine pour resserrer Paris d'un autre côté. Ils prévoyoit que le Connétable, très-supérieur en forces, marcheroit à eux, pour les forcer, ou à soutenir un siège dans Saint-Denis, ou à combattre avec désavantage en raze campagne. Le Prince de Condé, avec le Corps de bataille, étoit campé sous les murs de Saint-Denis, ayant cette Ville derrière lui, pour s'y retirer en cas de besoin. L'Amiral avec l'avant-garde formoit la droite, & occupoit le village de Saint-Oüen, voisin de la Seine, dont les bords couvroient ses troupes d'un côté. La gauche, composée de l'arrière-garde, sous les ordres de Genlis & de Mouy, étoit au village d'Aubervilliers. A côté d'eux s'étendoit une vaste plaine, pour n'être pas pris en flanc ; ils avoient tiré une ligne, & élevé un petit retranchement, défendu par six cens arquebusiers. Les Huguenots tinrent conseil sur le parti qu'ils avoient à prendre. Ils étoient fort (a) inférieurs à l'Armée Royale, où l'on comptoit seize mille fantassins & trois mille chevaux. Plusieurs étoient

(a) Il n'y avoit dans l'armée Protestante dix-huit étendarts de Gentilshommes, que quinze cens cavaliers, au plus, sous équipés & armés à la hâte, & par confé-

d'avis de se retirer, jusqu'à l'arrivée des renforts qu'ils attendoient de diverses Provinces : mais le Prince de Condé & l'Amiral jugeoient la retraite impossible, en présence de l'Armée Royale, sans s'exposer à une défaite certaine : alléguant qu'ils ne pourroient décamper, sans être découverts, poursuivis & attaqués ; d'où ils concluoiert qu'il falloit en venir à une bataille, tant pour conserver leur réputation, qu'il est si important aux Chefs de Parti de s'assurer, surtout au commencement d'une guerre, que pour faciliter leur retraite. Ils ajoutèrent que les jours n'étant pas longs, la nuit sépareroit bientôt les combattans, & qu'avec leur cavalerie, qui étoit excellente, ils espéroient tellement maltraiter l'Armée Royale, qu'ils la mettroient hors d'état de les suivre dès la même nuit, dont ils espéroient profiter, pour rejoindre Dandelot, & avec ses troupes fraîches, se mettre en sûreté.

Le Connétable ne s'attendoit pas à une pareille résolution : persuadé au contraire que les ennemis se retireroient, ou seroient entièrement défaits, s'ils osoient hasarder une action : il rangea son Armée en bataille le dix au matin, veille de la Fête de S. Martin, un des Patrons de la France, & marcha droit aux ennemis. Le Duc d'Aumale & le Maréchal de Damville, qui commandoient l'avant-garde, avoient en tête l'Amiral ; le Duc de Nemours, avec un gros de cavalerie, menoit l'arrière-garde, qui s'étendoit du côté de la plaine ; le Connétable étoit au corps de bataille opposé au Prince de Condé, soutenu par les Suisses, qui avoient à leur droite & à leur gauche l'infanterie du Comte de Brissac & de Strozzi. Il étoit déjà (a) midi, lorsque le Connétable, voyant les ennemis résolus au combat, poussa ses escadrons avec tant de précipitation, pour charger leur

Bataille de S.
Denis.

quent assez mal, & douze cens hommes de pied sans enseignes & levés indifféremment de tous les côtés. Ainsi l'armée Royale étoit infiniment plus forte. Voyez de Thou, *ibid*

(a) La bataille commença beaucoup plus tard, puisque l'action ne dura que

trois quarts d'heures, selon M. de Thou, & que Davila lui-même assure que les ennemis du Connétable reprocherent à ce Général d'avoir attendu le déclin du jour, pour engager le combat & sauver les Colignis ses neveux. Voyez de Thou, *Hist. Liv. XLII.*

 CHARLES IX.

1567.

corps de bataille, que l'infanterie, qui marchoit en ordre ; demeura loin derriere lui, & ne put avoir part à l'action. Rien ne pouvoit favoriser davantage le dessein des Huguenots ; leur cavalerie ferrée, & sur laquelle ils comptoient beaucoup, vint fondre avec fureur sur celle du Connétable, dont elle rompit & perça les rangs. Le Duc de Nemours voulut arrêter le choc impétueux des ennemis, en les prenant en flanc : mais il se trouva lui-même arrêté par le fossé & le retranchement, bien défendu par les arquebusiers Huguenots : il eut tant de peine à le franchir, qu'il ne put jamais arriver, assez à temps, pour secourir le corps de bataille. Le Duc d'Aumale & le Maréchal de Damville tenterent la même chose, mais l'Amiral les contint avec son avant-garde. Il fit un mouvement, sans cependant s'éloigner trop de la riviere, pour n'être pas enveloppé, & se mêla vaillamment avec les Royalistes. Ainsi l'escadron du Connétable, chargé par plusieurs troupes de cavalerie, outre celle qui combattoit sous l'étendart du Prince, & qui occupoit le centre, n'étant nullement soutenu, fut accablé par le nombre des ennemis, & en peu de temps rompu, mis en désordre, & taillé en pièces. Le Connétable, malgré cinq blessures qu'il avoit reçues à la tête & au visage, combattoit avec une extrême valeur, & tâchoit de rallier sa troupe, & de la remettre en bataille, lorsque Robert Stuart, Ecossois, vint à lui, en lui présentant le pistolet. Le Connétable lui dit ; *tu ignores donc que je suis le Connétable ? C'est parce que je te connois, répondit Stuart, que je te présente celui-ci.* Il lui lâcha en même temps son pistolet dans l'épaule. La violence du coup renversa le Connétable, qui eut encore la force de frapper Stuart au visage de la garde de son épée ; qui lui restoit à la main, la lame en ayant été brisée ; enforte qu'il lui cassa trois dents, lui brisa la machoire, & l'entraîna à côté de lui à demi-mort. Le Connétable abandonné des siens, qui fuyoient, resta ainsi quelque temps au milieu des ennemis ; le Duc d'Aumale & Damville, après avoir mis en déroute l'avant-garde de l'Amiral, & la voyant débandée, ne s'étoient pas mis en peine de la poursuivre. Ils arriverent pour réparer le désordre du corps de bataille, &

Le Connétable est blessé à mort.

enleverent le Connétable aux Huguenots, qui l'emmenoiént déjà prisonnier. Damville le fit transporter à Paris, sans espérance pour sa vie.

Cependant le Duc de Nemours, ayant forcé le retranchement, taillé en pièces & dissipé les arquebusiers Huguenots qui le défendoient, avoit défait pareillement leur arriere-garde avec un grand carnage, & poussé les fuyards jusques dans leur camp. Ensuite il rallia sa cavalerie, & se replia sur le centre, où il voyoit combattre le gros des ennemis. Ses escadrons ferrés chargerent celui du Prince de Condé, tandis que l'avant-garde & l'arriere-garde Catholique, qui avoient mis en fuite celles des Huguenots, le chargeoient de front & en flanc, si vivement que ses gens plioient de toutes parts, & auroient été mis en déroute, si la nuit, & une pluie assez considérable qui survint, n'eussent favorisé leur retraite. Le Prince, qui avoit eu un cheval tué sous lui, & qui n'avoit pû en remonter un autre qu'avec grand danger, se retira sous les murs de Saint-Denis, où il fut joint par l'Amiral, qui emporté par la fougue de son cheval Turc, avoit couru grand risque de demeurer prisonnier. Les Huguenots perdirent un tiers de leur Armée, & abandonnerent leurs morts & (a) le champ de bataille. C'étoient pour les Catholiques autant de marques d'une victoire complete. Mais la perte de leur Général & la nuit les empêcherent de poursuivre les ennemis, & l'Infanterie, qui ne put avoir part à la mêlée, à cause de la brieveté du temps, se retira dans ses quartiers, sans avoir combattu. La perte de part & d'autre fut moins considérable par le nombre que par la qualité des morts. Du côté des Royalistes, la Cavalerie seule avoit donné, & l'Infanterie Calviniste n'avoit pas souffert, à l'exception des Arquebusiers, qui défendoient le retranchement; desorte que la plupart des morts étoient Gentilshommes, ou Officiers de marque & d'expérience. On com-

CHARLES IX.

1567.

Défaite des
Huguenots.

(a) Le Prince de Condé remit son armée en bataille, & se retira en très-bon ordre à S. Denis. Le Maréchal François de Montmorenci, dont les vertus militaires parurent avec éclat dans cette journée, quoique Davila, qui ne lui est pas favorable, n'en dise rien, pour suivre les Huguenots avec quelques uns des siens. Voyez *M. de Thou, Liv. XLII*,

CHARLES IX.

1567.

pta parmi les Huguenots le Comte de la Suze, le Vidame d'Amiens, le Comte de Saut, Pequigni, pere & fils, Canny, Saint-André & de Garenne. Du côté des Catholiques il y eut peu (a) de morts : mais beaucoup de blessés, entre autres Sanzac, Capitaine très-brave & très-expérimenté.

Le lendemain le Connétable mourut à l'âge de (a) quatre-vingt ans, après avoir montré dans le combat autant de hardiesse, de bravoure & de vigueur, que s'il eût été dans la force de la jeunesse. Il conserva jusqu'au dernier moment sa présence d'esprit, & une fermeté admirable. On raconte même qu'un Religieux s'étant approché de son lit, pour le préparer à la mort, le Connétable se tourna vers lui avec un visage tranquille & serein, & le pria de le laisser en repos, ajoutant, *qu'il seroit bien honteux pour lui d'avoir vécu quatre-vingt ans, sans avoir appris un quart-d'heure à mourir.* Sa sagesse, sa rare prudence, & sa longue expérience dans les affaires, lui procurerent pour lui & pour sa famille, des richesses immenses, & les premières Charges de la Couronne : mais il fut toujours si malheureux dans le commandement des Armées, que dans toutes les entreprises dont la Cour le chargea en chef, il fut ou battu, ou blessé, ou fait prisonnier. Ses disgrâces rendirent souvent suspectes sa candeur & sa fidélité : & même après la bataille de Saint-Denis, où il fut blessé à mort, ses envieux ne manquerent pas de l'accuser, de ce qu'en combattant pour le service du Roi, contre ses propres neveux, il avoit attendu le déclin du jour pour commencer l'action, & qu'en laissant l'infanterie bien loin derrière lui, il n'avoit pas voulu remporter une victoire complete, comme il l'auroit pû. Les personnes désintéressées disoient, qu'il étoit grand Capitaine, bon serviteur du Roi, mais mauvais ami, & que son intérêt avoit toujours été le

(a) Ils perdirent le Comte de Chaulnes, Jérôme de Turin, plusieurs des principaux Officiers subalternes, quarante Gentils-hommes, entre autres Claude de Bastarnai, Baron d'Anton, neveu du Connétable par Isabelle de Savoie sa mere. *Id. ib.*

(b) Le Connétable de Montmorenci n'a-

voit pas quatre-vingt ans, mais seulement soixante-quatorze : on en a la preuve par son Epitaphe gravée sur un marbre appliqué sur les murs de la Sacrific de l'Eglise de Montmorenci. *Voyez les remarques sur les Mém. de l'Etoile, Edit. de 1744. tom. 1. pag. 35.*

mobile & (a) la regle de ses actions. Le même jour mourut Claude de l'Aubépine, premier Secrétaire d'Etat, homme généralement estimé, & l'un des plus fideles Ministres de la Reine. Il fut remplacé par Nicolas de Neufville, Seigneur de Ville-roi son gendre, qui suivant dignement les traces de son beau-pere, a rempli cette place jusqu'à une extrême vieillesse.

La nuit d'après la bataille, Dandelot rejoignit les Huguenots à Saint-Denis. Il avoit eu beaucoup de peine à repasser la Seine; parce que les Catholiques avoient enlevé ou coulé à fond tous les batteaux; ce qui l'empêcha de se trouver à l'action. Par son conseil, dès le lendemain matin, onze de Novembre, sur la persuasion où l'on étoit que les Catholiques, après avoir perdu leur Général, ne reparoïtroient point sur le champ de bataille, comme en effet ils n'y parurent pas; les Huguenots sortirent de leurs retranchemens, & se mirent en bataille dans la plaine, comme s'ils eussent voulu livrer un second combat aux Royalistes, affectant par cette bravade de se montrer plutôt vainqueurs (a) que vaincus. Ils resterent un quart-d'heure dans cette posture, & en se retirant, ils enleverent une partie de leurs morts. Mais, comme ils avoient perdu la meilleure partie de leur infanterie, & que la plupart de leurs Gentilshommes avoient été ou tués ou blessés dans la bataille, ils ne jugerent pas à propos d'attendre que l'Armée Royale, sous les ordres d'un nouveau Général, sortît de son inaction. Ils firent donner avis de leur marche aux troupes qui venoient les joindre, & prirent en diligence la route de Champagne, le quatorze de Novembre, pour se rendre sur les frontieres de Lorraine.

Les Rebelles
se retirent en
Champagne.

Dès que les Suisses levés par ordre du Roi furent entrés en France, le Prince & l'Amiral dépêcherent en Allemagne

(a) Ces traits odieux recueillis d'après les discours ou les satyres des ennemis du Connétable, n'obscurciron jamais la gloire de ce grand homme si respectable par sa fidélité pour ses Souverains, par le tendre amour qu'il avoit pour sa Patrie, & par son zele ardent pour l'hon-

neur du nom François.

(b) La Noue, Protestant, bon connaisseur & Juge intègre, prononça en faveur de l'armée Royale, parce qu'elle resta maîtresse du champ de bataille, & eut toute la nuit les morts à sa disposition. De Thou, Liv. XLII.

CHARLES IX.

1567.

Ils vont au-
devant des
troupes qu'ils
attendoient
d'Allemagne.

Francourt (a) & du (b) Châtelier, pour engager Casimir, fils du Comte Palatin du Rhin, à lever des troupes en leur faveur. Ils lui avoient en effet envoyé quelque argent : mais avec promesse de lui délivrer cent mille écus au soleil, pour la solde de ses gens, sitôt qu'il seroit sur les frontieres du Royaume. Cette promesse & l'espoir du butin flatterent Casimir, qui s'associa d'autres Officiers Allemands, accoutumés à vivre du métier de la guerre. Ils mirent sur pied sept mille chevaux & quatre mille fantassins, depuis la prise d'armes des Huguenots, & leur donnerent avis que ces troupes se disposoient à passer incessamment en Lorraine. C'est ce qui déterminâ les Huguenots à marcher de ce côté-là, pour y joindre au-plutôt les Allemands, & avec ce renfort, être en état de pousser la guerre, suivant que le temps & les circonstances le permettoient. L'Armée marcha serrée ; parce qu'elle passoit en pays ennemi, & nulle troupe ne s'écartoit, la nécessité leur tenant lieu de discipline. Dandelot, à la tête des Arquebusiers à cheval, voltigeoit de côté & d'autre, pour reconnoître le pays, la situation des lieux, & pourvoir aux subsistances. Cependant, quoiqu'ils se hâtassent de gagner la frontiere, la nécessité de trouver des vivres les obligeoit d'assiéger les Places les plus foibles, pour en abandonner le pillage & le butin au soldat, qui manquoit de tout. L'activité des Généraux facilita ces expéditions, qui ne les retarderent que fort peu de temps, & l'exacte discipline qu'ils faisoient observer empêcha les soldats de se débânder, & de s'écarter du gros de l'Armée. Ils prirent par escalade Briecomte-Robert, Nogent-sur-Seine, & Pont-sur-Yonne (a), villes assez grandes & peuplées, où ayant trouvé grand nombre de chevaux, aussi-bien que dans les villages voisins, ils monterent toute leur infanterie, afin d'aller encore avec plus de promptitude.

(a) Gervais Barbier Francour, depuis
Chancelier du Roi de Navarre.

(b) Du Châtelier Portaut.

(c) C'étoient alors, comme aujourd'hui,
des Villes peu considérables & assez mal

fortifiées, même pour ce temps-là. Il n'y eut
que Pont-sur-Yonne qui fit quelque résis-
tance. Voyez M. de Thou, qui ne dit rien
de la prise de Brie.

Cependant la Reine que la mort du Connétable venoit de délivrer entierement de la puissance & de l'ambition des Grands , & qui restoit seule arbitre du parti Catholique , ne voulut plus s'exposer aux dangers d'un pouvoir illimité , en faisant nommer un Connétable ou Général d'armée. Elle jugea plus à propos de réserver à la disposition du Roi & à sa propre puissance , toute l'autorité du commandement. Elle engagea donc Charles , par diverses raisons , à mettre à la tête de l'armée le Duc d'Anjou son frere , jeune Prince qui donnoit déjà de grandes espérances , mais qui avoit à peine seize ans accomplis. Le conseil ayant jugé qu'il ne convenoit pas au Roi de commander son armée en personne , ni de prendre les armes contre ses Sujets rebelles , de peur de donner trop de réputation à leur parti. On prévint ainsi les jalousies & les prétentions des Grands , en n'accordant à aucun d'eux l'épée de Connétable , & Henri fut déclaré dans le Conseil Lieutenant Général & Commandant de l'armée. A cause de sa jeunesse on lui donna pour le diriger dans ses démarches , François de Carnavalet qui avoit été son gouverneur , & Artus de Cossé , Maréchal de Gonnor , Général extrêmement estimé pour sa prudence & sa valeur. On comptoit encore dans cette armée les Ducs de Montpensier & de Nemours & de Longueville , Sébastien de Luxembourg , Seigneur de Martigues , Colonel Général de l'infanterie Françoisé , Gaspard , Vicomte de Tavannes , Timoleon , Comte de Briffac , & Armand de Biron , alors Mestre ou Maréchal de champ , dont les glorieux exploits nous donneront lieu de parler souvent dans la suite de cette histoire.

Les Maréchaux de Montmorenci & de Damville refuserent d'y servir , parce qu'on avoit donné l'avant-garde au Duc de Montpensier comme Prince du Sang , & qu'ils prétendoient que cet honneur étoit dû à Montmorenci , en qualité de plus ancien Maréchal de France , qui a droit de commander après le Général. Mais le Roi ne voulut point changer cette disposition , tant pour ne pas mécontenter le Duc de Montpensier , que parce qu'il ne se fioit pas assez au Maréchal de Montmorenci , pour lui confier la

 CHARLES IX.

1567.

 Le Roi donne le commandement de son armée à Henri Duc d'Anjou son frere.

CHARLES IX.

1567.

Elle est renforcée par des troupes envoyées de Flandres par le Roi d'Espagne.

Le Duc d'Anjou suit les Huguenots pour les combattre avant leur jonction avec les Allemands.

partie de l'armée qui devoit la première charger les ennemis. Les deux frères mécontents aimèrent mieux rester à la Cour, que de servir au préjudice de leurs prétentions. Le Duc d'Aumale ne suivit pas l'armée, prétendant en secret au même honneur que les deux Maréchaux, & principalement fondé sur ce qu'il étoit le plus ancien Capitaine du Royaume; mais il n'en avoit rien fait paroître pour ne se pas brouiller avec le Duc de Montpensier. Sous prétexte d'aller assister de ses conseils le jeune Duc de Guise son neveu, sur le gouvernement duquel devoit tomber l'effort des Allemands, qui venoient au secours des Huguenots, il partit, avec l'agrément de leurs Majestés, pour s'employer dans cette Province, où l'on jugeoit ses soins & sa présence très-nécessaire. L'armée du Roi fut jointe par le Comte d'Aremberg, que le Duc d'Albe envoyoit de Flandre avec douze cens lances & trois cens arquebusiers à cheval, en conséquence du traité de Bayonne. Ce secours, déjà fort important par lui-même, le devenoit encore plus, en faisant voir la bonne intelligence qui regnoit entre les deux Couronnes, pour exterminer les Rebelles. Le Duc d'Anjou se mit à leur poursuite avec ses Généraux, dix-huit piéces de canon & toute l'armée, dans l'espérance de les atteindre & de les combattre avant qu'ils pussent se joindre aux Allemands; & il en seroit sûrement venu à bout, s'il eût régné dans son Conseil autant de prudence & d'union, qu'il témoignoit lui-même d'ardeur pour la gloire, & d'impatience d'attaquer les ennemis.

Le Prince étoit aux environs de Sens, (a) Capitale de la Brie, peu fortifiée par l'art & par la nature. Il s'étoit flatté de la prendre par escalade, comme il avoit fait plusieurs autres villes sur la route; mais le Duc de Guise, qui avec les troupes de son Gouvernement, venoit de réduire Metz à l'obéissance, & d'y introduire le Maréchal de Vieilleville; ayant marché du côté où il apprenoit que s'avançoient les ennemis, se jeta fort à propos dans Sens, & s'y prépara à une défense vigoureuse. Le Prince désespérant de s'en rendre

(a) On regarde Meaux ou Provins comme compris dans cette Province. Il est du gouvernement de Champagne.

maître , tourna d'un autre côté avec sa promptitude ordinaire , pour suivre le premier & le plus nécessaire de ses projets. Il reçut à Montereau un renfort de quelques escadrons de cavalerie qui venoit de Gascogne , & trois pieces de campagne qu'ils lui amenoient d'Orléans. Il se mit ensuite en marche , mais de quelque diligence qu'il usât , il ne put éviter un échec assez considérable , & qui mit toute son armée en danger. Il étoit déjà aux environs de Châlons , une des principales villes de Champagne , lorsque la Marquise de Rothelin sa belle mere , vint le trouver pour lui faire de nouvelles propositions d'accommodement de la part de la Cour , qui vouloit par cet artifice l'amuser & retarder sa marche jusqu'à l'arrivée de l'armée Royale. La Marquise lui proposa imprudemment une suspension d'armes de trois jours , pendant lesquels des députés de la part du Roi devoient se trouver dans un lieu dont on conviendrait ; avec une égale imprudence le Prince accepta la proposition , flatté par l'espoir de faire reprendre haleine à son armée fatiguée d'une marche si rapide. Les députés ne parurent point , & le Duc d'Anjou hâtant sa marche , arriva à l'expiration de la treve à la vûe des ennemis. Le bon sens seul dictoit qu'il falloit les attaquer sur le champ. Les marches forcées des Huguenots faisoient assez connoître qu'ils étoient épuisés de fatigue & peu sur leurs gardes. La nécessité les avoit forcés de camper dans les plaines de Champagne , poste si defavantageux & si découvert , qu'ils n'auroient pû ni s'y retrancher , ni éviter une bataille , sans être accablés par le nombre & défaits à plate couture.

Il les joint
près de Châlons.

Le Comte de Brissac , qui conduisoit la tête de l'armée Catholique , ne doutoit point que les autres troupes ne le suivissent , puisqu'on étoit déterminé à une bataille , & que c'étoit dans cette vûe qu'on avoit si fort pressé la marche de l'armée , malgré la rigueur de la saison. Ainsi il chargea vigoureusement une partie de l'arriere garde des ennemis campée dans le bourg de Sarry sous les ordres des Capitaines Bloffet (a) Bois & Clery ; il les mit en fuite après

(a) M. de Thou le nomme de Boissy , & il appelle de Clerc l'Officier que Davila nomme Clery.

 CHARLES IX.

1567.

La mesintelligence & d'autres obstacles suscités par son Conseil en pêchent de livrer bataille.

une légère résistance , & poursuivit le reste qui se fauvoit déjà à toute bride. L'exemple du Comte de Brissac fut suivi par Martigues , qui arrivant avec une partie de l'avantgarde , atreignit trois cens chevaux , qui formoient celle des ennemis , pour couvrir leur retraite. Il se mit à escarmoucher avec eux , afin de retarder leur marche , jusqu'à l'arrivée de toute l'armée Catholique. Mais tandis que le Maréchal de Gonnor & Carnavalet , qui étoient à la tête du Conseil du Duc d'Anjou , épuisoient les précautions , pour ranger l'armée en bataille , ou comme on l'a dit , temporisoient adroitement afin d'épargner le sang de tant de noblesse Françoisse , les Huguenots eurent le temps de se retirer. Le Prince & l'Amiral , ayant donné ordre aux trois cens cavaliers qui étoient à l'arrière garde de tenir ferme contre Martigues le plus longtemps qu'ils pourroient , presserent si vivement la marche du reste de leurs troupes , qu'ils ne s'arrêtèrent qu'après avoir fait en trois jours plus de vingt lieues de France. Ils ne se crurent en sûreté , que lorsqu'ils se virent hors du Royaume , & qu'ils eurent passé la Meuse , riviere qui coule sur les frontieres.

Les Calvinistes passent la Meuse.

Echappés au danger d'une défaite évidente , ils en coururent une autre non moins terrible. A leur arrivée à Pont-à-Mousson , non-seulement ils ne rencontrèrent pas les Allemands qui devoient s'y rendre , mais même ils n'en purent apprendre aucunes nouvelles aux environs. Les soldats désespérés de voir s'évanouir une ressource qui les avoit engagés à supporter tant de fatigues , & se trouvant dans un pays inconnu , loin de leur patrie , sans vivres & sans provisions , tomberent dans une affreuse consternation. Ils résolurent de se débander & de se sauver , les uns par la Flandre , les autres par la Lorraine , pour se retirer chacun chez eux. Plusieurs , qui n'espéroient point échapper aux mains des Catholiques dans le passage , avoient pris le parti de s'expatrier volontairement , & de se réfugier dans quelques villes d'Allemagne en attendant des circonstances moins orageuses. Le Prince & les autres Généraux n'oublierent rien , prières , remontrances , voies d'autorité , raisons , pour les détourner d'une si étrange résolution , les conjurant de

la différer, au moins, jusqu'à ce qu'ils manquaissent absolument de subsistance. Ils demeurèrent deux jours campés, & dans ces cruelles allarmes. Le troisième au matin le désespoir les ramenoit à leur premier dessein, lorsqu'on reçut l'agréable nouvelle que le Prince Casimir, qui venoit les joindre, n'étoit plus éloigné que de quelques milles. Alors les simples soldats, comme si on leur eût rendu la vie, transportés de joie, s'embrassent tendrement les uns les autres & avec de grandes acclamations, courent au devant des Allemands qu'ils appellent leurs bienfaiteurs & leurs libérateurs.

Au contraire les Chefs étoient agités d'une nouvelle & vive inquiétude : ils avoient promis de donner au Prince Casimir & à ses troupes, cent mille écus, à leur arrivée sur la frontière. Bien loin d'avoir cette somme toute prête, ils n'en possédoient pas la moindre partie, & craignant, avec raison, que les Allemands ne refusassent de passer outre, ils voyoient toutes les espérances, qui leur avoient fait endurer tant de fatigues, se dissiper & s'évanouir. Enfin le Prince de Condé, ayant fait assembler l'armée, lui découvrit l'embarras dans lequel lui & les autres Généraux se trouvoient, & représenta que, puisque le salut commun dépendoit de la jonction & de la bonne volonté des Allemands, il falloit que chacun se sacrifât, pour subvenir au besoin public, en se dépouillant du peu de commodités qui leur étoient restées, afin de racheter à ce prix leur liberté & leur vie. Après les avoir exhorté de la sorte à contribuer chacun selon leur pouvoir, on choisit deux Ministres pour recueillir l'argent & les effets. Le Prince montra l'exemple, en donnant non-seulement son argent, mais encore ses bagues & ses bijoux pour être livrés aux Allemands. L'Amiral & les autres principaux Chefs en ayant fait autant & avec la même promptitude, tout le monde s'empressa de contribuer, Gentilshommes, soldats, & jusqu'aux valets de l'armée. On fit une somme de trente mille écus, dont les Allemands s'étant contentés, avec promesse du reste, la jonction des deux armées se fit le onze de Janvier de l'année de 1568.

Dès que les troupes combinées eurent pris quelques jours

 CHARLES IX.

 1567.

Ils se joignent aux troupes auxiliaires que le Prince Casimir leur amenoit.

1568.

CHARLES IX.

1568.

Ils rentrent
en Champag-
ne.

de repos , le Prince de Condé résolut de traverser une seconde fois la Champagne, pour retourner en Beauſſe. Il espérait faire aisément subsister son armée dans ce pays abondant , la mettre à l'abri des rigueurs de l'hyver , en lui donnant des quartiers , & resserrer Paris , le centre du parti Catholique , d'autant plus que dans tout le cours des guerres civiles on a été persuadé que la victoire se déclareroit pour ceux qui seroient maîtres de cette capitale. Il y étoit encore excité par le desir de secourir Orléans que les Catholiques seroient de près , & de joindre les troupes de Provence & de Dauphiné qui marchaient en grand nombre vers cette Place. Dès le commencement des troubles , François de la Noue , Guerrier fameux par sa prudence & sa valeur , & qui tenoit un des premiers rangs dans le parti Calviniste , s'étoit emparé d'Orléans , & ensuite de la nouvelle Citadelle que le Roi avoit ordonné d'y bâtir , mais qui n'étoit pas encore entierement fortifiée. Les femmes & les enfans des principaux Seigneurs du parti s'étoient retirés dans cette Place , plus sûre que les autres , quoiqu'elle ne fût point assez approvisionnée , pour soutenir un long siege. La Valette , Colonel de la cavalerie legere , & le Comte Sciarra Martinengue , Bressan , qui commandoient sept cens chevaux & quatre mille fantassins des troupes du Roi , s'étoient campés aux environs , & sachant que la garnison étoit foible , & qu'on y manquoit des choses nécessaires , ils la seroient de si près , qu'ils s'en seroient rendus maîtres dans peu , ou par capitulation ou d'assaut , si elle n'eût été promptement secourue. Ces motifs déterminèrent les Généraux de l'armée Huguenote à marcher vers la Beauſſe : ils espéroient outre cela trouver en chemin quelque occasion favorable de combattre , privés de ressource pour subsister longtemps , ils n'auroient pas balancé à en venir à une action décisive.

La Reine se rend à l'armée, pour éteindre les divisions qui y régnoient.

Le Duc d'Anjou plein d'ardeur pour la gloire , avoit le même dessein : il pensoit que le gain d'une bataille signalant ses premiers exploits rendroit son nom fameux & célèbre chez les étrangers ; mais la Reine , qui se conduisoit par des principes bien différens , faisoit tous ses efforts pour le détourner

détourner de cette idée. Malgré la rigueur de la saison elle s'étoit rendue en personne au camp du Duc d'Anjou, pour s'assurer par elle-même des bruits que l'on faisoit courir, & remédier à la mésintelligence qui avoit, disoit-on, empêché l'entière défaite des Huguenots. Avec une promptitude fort au dessus de son sexe, elle s'étoit rendue à Châlons & de-là à l'armée, où elle assembla les Généraux, pour entendre les raisons qui les avoient déterminés à laisser échapper les Huguenots, sans les combattre & les accabler. Le Duc de Montpensier, trop politique pour se compromettre avec personne, parla avec ambiguïté de ce qui s'étoit passé, donna de grands éloges au Duc d'Anjou; & dit que si l'on n'avoit pas remporté de plus grands avantages, il ne falloit s'en prendre qu'à la fortune. Le Duc de Nemours se justifia, en disant qu'il marchoit en avant, à la suite de Martigues, sans être informé de ce qu'on avoit fait ou délibéré dans le camp. Mais Tavannes parlant avec plus de liberté, quoique sans nommer personne, blâma les irrésolutions, les longueurs, les remises & les autres obstacles qu'on avoit mis à la réussite, insinuant que la mésintelligence qui regnoit dans le Conseil de guerre, & la fausse tendresse qui avoit inspiré à quelques-uns de la compassion pour les Huguenots, avoient seules refroidi le courage de l'armée Royale.

On délibéra ensuite sur les mesures qu'il falloit prendre à l'avenir. Plusieurs pour flatter le Général, étoient d'avis d'en venir à une bataille. La Reine leur représenta fortement, que les suites de la victoire étoient bien différentes pour les deux partis; qu'en perdant une bataille, le Roi mettroit son Etat dans une horrible confusion, & le laisseroit entièrement en proie aux ennemis, qui ne risquoient en cas d'échec, que quelques misérables bagages, qu'ils traînoient après eux, & que des affaires désespérées, que le temps seul ruineroit bientôt. Elle ajouta que les ressources n'étoient pas les mêmes, non plus, de part & d'autre: que le Roi pouvoit entretenir fort long-temps ses armées sur pied, les faire subsister & tirer des vivres de diverses Provinces, au lieu que les Huguenots privés de toutes ressources, & réduits à l'extrémité de ne vivre que de butin, ne pouvant long-temps satisfaire l'avidité des Alle-

 CHARLES IX.

1567.

mands, se dissiperoient d'eux-mêmes, & assureroient ainsi au Roi une victoire, qui, dans les combats, dépendoit souvent des caprices de la fortune. Elle leur fit encore observer qu'on trouveroit bien d'autres moyens, pour obliger l'armée ennemie à se débander; mais que quand ils ne réussiroient pas, il seroit plus avantageux de les engager, par un accommodement, à séparer & à diviser leurs forces, que de laisser dévaster la France par des étrangers, en s'acharnant à perpétuer une guerre funeste & ruineuse. Enfin elle remontra au Duc d'Anjou, qu'il étoit digne d'un grand Prince & d'un fameux Capitaine de savoir vaincre par l'artifice & la prudence aussi bien que par la vigueur & par la force des armes, & qu'il devoit montrer qu'il n'aspiroit pas moins à la réputation d'un Prince sage & modéré, qu'à celle d'un Général entreprenant & intrépide.

On prend la résolution de ne point attaquer les Huguenots, & de tirer la guerre en longueur.

Le Duc céda à ces raisons, & l'on décida qu'en côtoyant l'armée ennemie, pour ne lui point abandonner tout le pays au pillage, on camperoit toujours à proximité sous quelque place forte, afin de n'être pas forcé à combattre, & qu'on chercheroit à fatiguer les Huguenots & à détruire leurs foibles ressources, en traînant la guerre en longueur. On éloigna Carnavalet & le Maréchal de Gonnor, qui étoient soupçonnés, à la Cour aussi bien qu'à l'armée, de s'entendre avec les Calvinistes & de les favoriser. Ils furent remplacés par le Comte de Brissac & par Martigues, que la Reine choisit, pour servir de conseil au jeune Prince; le premier à cause de sa bravoure, & le second à cause de sa prudence. La Reine accorda néanmoins l'autorité sur eux au Duc d'Aumale, qui, depuis que les ennemis avoient passé la Meuse, étoit revenu à l'armée. Elle lui recommanda publiquement, comme au plus ancien Capitaine du Royaume, de diriger par ses conseils les entreprises du jeune Duc d'Anjou.

Pendant que les principaux Chefs & les deux plus fortes armées de chaque parti faisoient ainsi de la Champagne le théâtre de la guerre, les autres Provinces du Royaume n'étoient pas tranquilles. Les soulèvemens continuels des Huguenots & leurs attroupemens y causoient par-tout des dé-

fordres & des combats sanglants. Maîtres de plusieurs places, dès le commencement des troubles, ils avoient tellement répandu la division dans les Provinces, que les deux partis s'y faisoient la guerre avec acharnement, & que l'incendie gaignoit les pays les plus éloignés & les moins connus du Royaume. En Languedoc (a) d'Acier avoit fait des progrès considérables; le Vicomte de Joyeuse qui y commandoit au nom du Roi, n'ayant pas de forces capables de s'opposer à la multitude des Huguenots, ni à l'activité & à la bravoure de leur Chef. Mouvans (a) & Montbrun (b), Capitaines qui se signaloient par la hardiesse de leurs entreprises, ne donnerent pas moins d'exercice en Provence aux Catholiques commandés par le Comte de Sommerives. Les révoltes étoient fréquentes en Gascogne, & toute la Province avoit les armes à la main; mais le vieux Montluc, Général expérimenté, battit les Rebelles en tant de rencontres, qu'ils prirent le parti de quitter le pays, pour venir joindre l'armée du Prince, malgré la difficulté du passage.

De Gordes (a) Lieutenant de Roi en Dauphiné, & les Seigneurs de Monfalez & de Terride, qui marchoient au secours de Paris, avoient défait les Huguenots dans plusieurs combats, & récemment obligé Ponsenac de quitter ces quartiers & de lever le blocus de Lyon. Ce dernier, joint aux Vicomtes de Moutclar, de Paulin & de Bourniquet, attaqua vaillamment les troupes d'Auvergne & de Dauphiné; le combat fut long, opiniâtre & sanglant; mais (e) enfin la victoire demeura aux Catholiques, & la perte des ennemis fut d'autant plus grande, que dans leur retraite Ponsenac qui soutenoit la guerre, plus par son audace que par aucune autre ressource, fut tué avec plusieurs des siens.

Dans le même temps, Louis de Gonzague, Duc de Nevers, amenoit de Piedmont quatre cornettes de cavalerie

(a) Jacques de Cruffol d'Acier.

(b) Paul de Richiend de Mouvans, Provençal

(c) Louis Dupuy de Montbrun, Généralhomme de Dauphiné.

(d) Bertrand de Simiane de Gordes.

(e) Cette action se passa en 1567. Ponsenac n'y fut pas tué, comme le prétend Davila: il se sauva de la déroute, & après avoir couru plusieurs dangers, il se refugia en Dauphiné

CHARLES IX.

1568.

levées en Italie aux dépens du Pape , six compagnies d'infanterie Italienne , deux régimens François , & quatre mille Suiffes nouvellement enrollés pour le service de la France , à deffein de joindre l'armée du Duc d'Anjou. Il arriva très-à propos en Bourgogne , pour achever de dissiper les restes du parti Huguenot. Après les avoir défaits en plusieurs combats , il assiégea , prit Macon (a) & leur enleva ainsi la seule retraite qui leur restoit. Il alla ensuite joindre le Duc d'Anjou , & quelques jours après , comme il se rendoit dans son Duché de Nevers avec une escorte de cavalerie , il fut attaqué par les Calvinistes qu'il mit en fuite avec sa valeur ordinaire ; mais il reçut au genou une blessure dont il se ressentit le reste de ses jours. La perte des Royalistes fut bien plus considérable en Saintonge , où la Rochelle se déclara en faveur des Huguenots , par la négligence ou la trahison de (b) Jarnac , Gouverneur de la Place , & par les intrigues de Trucarès qui en étoit premier Echevin. Cette ville est située sur l'Océan vis-à-vis de l'Angleterre , naturellement fortifiée d'un côté par des marais , & de l'autre par la mer qui l'environne presque entièrement. Elle étoit commerçante , peuplée , abondante en vivres & dans une position avantageuse pour recevoir du secours de toutes parts ; aussi a-t-elle servi dans la fuite d'azile assuré , & comme de boulevard au parti Protestant.

Marche des
deux armées ,
qui se conten-
tent de s'obser-
ver.

Les deux armées traversoient alors la Champagne & marchoient vers Paris ; celle des Huguenots en bon ordre & serrée , n'osoit attaquer les (b) villes , pour ôter aux Catholiques l'occasion de la combattre avec avantage ; celle du Roi , en occupant des postes avantageux & sûrs , n'avoit d'autres vûes que d'empêcher l'ennemi de faire quelque entre-

(a) Le 4 de Décembre 1567.

(b) Gui Chabot de Jarnac , Lieutenant pour le Roi en Saintonge , ne contribua que fort indirectement à la révolte de la Rochelle , en appuyant l'élection de Trucarès. Ce fut ce dernier , qui , ayant pris secrètement des mesures avec le Prince de Condé , livra à Sainte-Ermine , qui se di-

soit Lieutenant de ce Prince , cette Ville dont la plupart des habitans étoient Calvinistes. Voyez *M. de Thou* , Liv. XLII. La Rochelle n'est point située vis-à-vis de l'Angleterre.

(c) Elle attaqua Crevant , prit & sacca-gea Iranci , petites villes de Bourgogne.

prise importante. En s'observant ainsi mutuellement, sur la fin de Février les Royalistes arriverent aux environs de Paris, & les Calvinistes en Beauſſe. Sur le bruit de leur approche, la Valette & Martinengue qui n'avoient pas de forces ſuffiſantes pour leur réſiſter, jugerent à propos de lever le blocus d'Orléans. Le Prince de Condé ſe trouva dans un extrême embarras, lorsqu'il s'aperçut que le Duc d'Anjou avoit réſolu de ne point haſarder de bataille, & de traîner la guerre en longueur; il ſentoit qu'il ne pourroit tenir long-temps contre cette politique, manquant d'argent pour ſe ſoutenir, de vivres pour fixer l'inconſtance de ſes troupes Françoises, toutes composées de volontaires, & de moyens d'appaifer l'importunité des Allemands, qui faiſoient tous les jours de nouvelles demandes. Ces réflexions l'inquietoient vivement, & il tenoit tous les jours conſeil avec les principaux chefs, pour chercher des expédiens propres à le tirer d'une ſi preſſante extrémité. Enfin, pour forcer les Catholiques à en venir à une action, il réſolut le ſiége de Chartres, ville étendue, peuplée, l'une des plus confi dérables du Royaume, & ſi voiſine de Paris, que ſon territoire fournit une partie des vivres néceſſaires à la ſubſiſtance de cette Capitale. Il penſa que le Duc d'Anjou pour ſa propre gloire & pour celle de l'armée Royale, ne laiſſeroit pas prendre cette place ſans la ſecourir; mais afin de ne lui pas donner le temps d'y mettre une groſſe garniſon ni de la fortifier, il ſit, en deux jours, vingt lieues, à la tête de ſa cavalerie, & inveſtit la Place (b) le deuxieme de Mars. Lignieres très-bon officier, étoit entré dans Chartres pour y commander (b) avec quinze enſeignes de vieille infanterie, & environ deux cens chevaux. Dès le premier jour du ſiége, il fatigua les ennemis par de fréquentes forties, &

CHARLES IX.
1568.

Le deſſein des Catholiques déconcerte le Prince de Condé & l'Amiral dépourvus d'argent pour entretenir long temps leur armée.

Ils forment le ſiége de Chartres, afin d'attirer l'armée Royale au combat.

(a) M. de Thou dit que le Prince de Condé ſit cette marche les 23 & 24 de Février, & qu'en arrivant il inveſtit la ville de Chartres.

(b) Le Roi envoya d'abord à Chartres Jean de Bourdailles d'Ardelles avec dix Enſeignes de Gascons, que les Bourgeois, qui craignoient la licence de ces

troupes, refuſerent de recevoir, & repouſſerent même honteuſement. Lignieres, Chevalier de l'Ordre, y entra enſuite avec cinq Enſeignes d'Infanterie & deux Cornettes de Cavalerie. Ce furent toutes les troupes réglées qu'il eut pour ſoutenir le ſiége. *De Thou, Liv. XLII.*

CHARLES IX.

1568.

retarda leurs approches le plus qu'il lui fut possible. Ils l'obligerent à leur tour de se renfermer dans la ville, après avoir forcé les fauxbourgs & emporté tous les postes fortifiés aux environs, & battirent si vivement avec quatre pieces d'artillerie la muraille contigue à la porte de Dreux, que le sixieme jour du siège ils auroient donné l'affaut, si les assiégés n'avoient tiré derriere les murs, avec autant de promptitude que de travail, un retranchement garni de casemates & d'autres fortifications qui rendoient la brèche impraticable.

Le danger de cette Ville donne lieu à de nouvelles propositions de paix.

Le siège de Chartres changea la face des affaires, & donna à penser aux Catholiques. S'ils marchaient au secours des assiégés avec toutes leurs forces, c'étoit abandonner les résolutions qu'on avoit prises; s'ils laissoient emporter la place, outre que c'étoit une perte considérable, la gloire des armes du Roi y étoit intéressée. La destinée de Chartres devoit, pour ainsi dire, décider de celles des principales villes du Royaume. Il falloit courir les risques d'une bataille, en y jettant du secours, ou les voir prendre, sans leur en donner. Aussi, après avoir tenté plusieurs fois inutilement de faire entrer des troupes & des munitions dans cette place, la Reine crut ne pouvoir mieux se tirer de cette extrémité, qu'en usant du remede qui lui avoit tant de fois réussi heureusement; ce fut de ménager un accommodement. Dès son départ du camp des Catholiques, elle avoit fait faire de nouvelles ouvertures de paix. Sitôt qu'elle vit entrer les étrangers dans le Royaume prêts à le ravager, & l'Etat à la veille d'être bouleversé par des rebelles désespérés, elle jugea à propos d'entretenir cette négociation, afin de se ménager plusieurs ressources, & d'en user suivant les occasions. Dans cette vûe s'étant abouchée à Châlons avec quelques députés chargés par le Prince d'y traiter avec elle, en revenant à Paris elle avoit amené le Cardinal de Châtillon, le jeune Téligni qui devoit épouser la fille de l'Amiral, & Bouchavannes, Seigneur très-estimé parmi les Huguenots. Elle n'avoit pas voulu qu'ils entrassent dans Paris, de peur d'aigrir le peuple, qui ne vouloit pas entendre parler de Paix. Ils s'arrêtèrent à Vincennes & vinrent en-

suite dans un couvent de Minimes qui n'est qu'à un quart de lieue. Après quelques conférences, la négociation que la Cour traînoit en longueur (a) se ranima, sur les nouvelles que l'on eut du siège de Chartres, & les Huguenots obtinrent aisément des conditions très-avantageuses.

Lorsque ces Députés les eurent apportées au camp, le Prince de Condé, l'Amiral, le Vidame de Chartres, & les autres Chefs du Parti, qui pensoient qu'il n'y auroit jamais de sûreté à traiter avec la Cour, préférant tous les dangers de la guerre, à un accommodement raisonnable, rejetterent celui qu'on venoit de conclure, disant, que plus les offres étoient avantageuses, plus ils devoient s'en défier. Qu'à moins qu'on ne leur accordât quelques Places de sûreté, & la permission de demeurer toujours armés, ils ne devoient point accepter de paix, mais continuer la guerre, en se reposant du succès à l'avenir sur la Providence & la volonté de Dieu. La Reine fut informée de cette opposition; mais elle favoit d'ailleurs que le grand nombre des Calvinistes, las des dépenses & des dangers de la guerre, ne souhaitoit que la paix, pourvû qu'elle leur parût honorable & les assurât de la liberté de conscience. On envoya à leur camp Louis de Lanfac, Robert Combault, & Henri de Même, Seigneur de Malassise, Personnages insinuans & éloquens. Ces Députés, sous prétexte de traiter avec les Chefs en personne, commencerent, comme il leur étoit aisé, à s'entretenir avec ceux de leurs parens qui se trouvoient au camp, & à remontrer en présence des Gentilshommes, & même des moindres soldats, combien étoient avantageuses & honorables les conditions auxquelles le Roi vouloit bien se prêter, pour épargner le sang de ses Sujets: qu'on révoqueroit toutes les restrictions mises à l'Edit de Janvier, suivant la première teneur duquel, on leur accorderoit le libre & en-

CHARLES IX.

1568.

compare this Negotiation with that of Lord How, with the Countee of Congers in 1776

(a) La première négociation de paix se fit pendant que le Cardinal de Châtillon étoit à Vincennes, & elle demeura absolument sans succès. La seconde se fit à Lonjumeau, où le Cardinal de Châtillon traita au nom des Confédérés avec Armand de Gontault de Biron, Maréchal de Camp, & Henri de Mesmes de Malassise, Maître des Requêtes. Thomas Sackvill, Baron de Buckhurst, & Gui Cavalcanti, Florentin, y intervinrent pour concilier les parties. *De Thou, Liv. XLII.*

CHARLES IX.
1568.

tier exercice de leur Religion : qu'on remettroit chacun en possession des biens qu'il possédoit avant la guerre. Ils répétoient sans cesse que la paix les mettroit à l'abri des dangers, feroit cesser les dépenses qui avoient appauvri & ruiné presque toutes les familles : qu'au lieu de vivre comme des vagabonds & des proscrits, ils seroient rétablis dans leurs emplois, rendus à leur Patrie & à la tendresse de leurs femmes & de leurs enfans : qu'ils recouvreroient leur ancien bonheur & leur première tranquillité ; que les prétextes & les défiances qui leur avoient fait prendre les armes, venant à cesser, ils n'auroient plus sujet de les reprendre : qu'enfin, ceux qui refuseroient la paix, & emprunteroient le masque de la Religion pour usurper une puissance injuste & satisfaire leur ambition, ne pourroient être regardés que comme des ennemis du repos public.

Ces insinuations colorées du beau nom de la paix, toujours agréable à la multitude, firent bien-tôt leur effet. Elles excitèrent une rumeur générale dans l'armée, où chacun se crut intéressé personnellement à cette affaire. La Noblesse & même les simples soldats murmuroient hautement, & menaçoient d'abandonner le Prince, s'il refusoit d'accepter les conditions proposées par la Cour. Le Prince Casimir, lui-même, ou frappé de l'évidence de ces raisons, ou excité par l'assurance de toucher les sommes qui lui étoient dûes, & dont le Roi promettoit de lui faire compter la plus grande partie, voyant d'ailleurs que les succès & les avantages dont l'avoient flatté les Huguenots, ne répondoient nullement à ses espérances, appuyoit le sentiment de ceux qui desiroient la paix. Mais tous les autres Chefs persistant dans leur opinion, l'Amiral s'avança, & parlant en leur nom, il représenta aux Calvinistes, que toutes ces propositions spécieuses n'étoient qu'un artifice de leurs ennemis, qui désespérant de les accabler, tandis qu'ils resteroient unis & armés pour leur commune défense, cherchoient à les désunir & à les désarmer, pour les accabler les uns après les autres avec plus de facilité ; qu'on se trouvoit dans une circonstance critique, où tout dépendoit de patienter encore quelques jours : que si l'armée Catholique venoit les attaquer, ils s'en reposeroient

*J. Adams was more than
once during the war
obliged to reason and
plead like the Admiral.*

reposeroient de leur salut commun sur le secours du Ciel , & sur la force de leurs bras : que si elle laissoit prendre Chartres , elle montreroit à toute la terre sa lâcheté , en leur abandonnant une place qui mettoit les Confédérés en état de subjuguier Paris , qui tiroit de la Beausse la plus grande partie de ses subsistances : qu'on avoit déjà plus d'une fois éprouvé le peu de fond qu'il y avoit à faire sur les promesses de la Cour : qu'en vain le Roi se montroit disposé à tenir sa parole , la Reine avoit tant d'adresse & d'ascendant sur son esprit , & les Princes Lorrains tant de crédit , qu'ils bouleversoient bien-tôt toutes ses résolutions & convertissoient en poison , ce que la multitude regardoit comme un remède : qu'il les conjuroit d'attendre encore quelques jours , & de ne pas ruiner par leur impatience & leur précipitation des desseins formés d'un consentement unanime & pour leur salut commun. Mais les soldats opposerent à ces raisons leur penchant pour la paix , avec une inflexible opiniâtreté , la Noblesse se montra si disposée à abandonner le siège , & à retourner précipitamment dans son pays & ses maisons , dont elle étoit depuis long-temps éloignée , & qu'elle savoit exposées aux plus cruelles vexations , dans toutes les Provinces du Royaume , que les Chefs se virent forcés d'accepter la paix. Les Ministres Huguenots se plainquirent amèrement du Prince de Condé , & lui reprocherent que , par inconstance , & pour goûter les délices & les voluptés de la Cour , il avoit eu la foiblesse de céder aux murmures de la multitude. Les Parisiens ne blâmoient pas moins la conduite de la Reine , & publioient , que ce n'étoit pas le desir de terminer les troubles , mais celui d'éterniser les discordes & les maux de l'Etat , afin de perpétuer par-là son autorité , qui l'avoit poussée à forcer le Roi de consentir à la paix. Elle causa autant de surprise que de mécontentement au Pape & à plusieurs autres Princes Chrétiens. Il leur sembla que cette issue ne répondoit nullement au dessein que l'on avoit formé : qu'une pareille résolution étoit bien opposée au zèle avec lequel ils avoient accordé à la Reine de si puissans secours d'hommes & d'argent.

 CHARLES IX.

1568.

La Paix est
concluc.

Cette Princesse instruite du mécontentement des Puissan-

CHARLES IX.
1568.

ces étrangères , s'efforça de se justifier auprès de leurs Ambassadeurs , & principalement dans un long entretien qu'elle eut avec celui de Venise. Comme il faisoit paroître moins d'intérêt & de passion que les autres , elle le jugea plus propre qu'eux à faire goûter ses raisons , elle entra avec lui dans un grand détail , & lui parla ainsi , en rappelant tout ce qui s'étoit passé depuis la mort de Henri II. « Lorsque François II. monta sur le Trône , sa jeunesse & son incapacité » ne lui permettoient pas de gouverner par lui-même. Je » fus obligée de me charger de l'administration des affaires » pour en éloigner & les Princes de Bourbon , qui prétendoient à la Couronne , & penchoient déjà vers les nouvelles opinions , & Messieurs de Guise , dévorés d'une ambition démesurée. Cependant ces derniers s'étoient emparés de l'esprit du jeune Prince , qui avoit épousé leur Nièce : il fallut partager mon autorité avec eux , & avoir pour eux de grands ménagemens , sans quoi , ils auroient pu m'éloigner de la Cour , & peut-être du Royaume ; ce qui eût été aussi honteux pour moi , que préjudiciable à l'Etat. Au milieu de ces embarras , j'ai tâché de mettre si bon ordre aux affaires , que la France auroit goûté tous les avantages de la paix , sous un Roi plein de religion , & disposé à travailler au bonheur de ses peuples ; mais l'audace du Prince de Condé , & la pernicieuse politique de l'Amiral mirent tout en combustion. Non contents de se déclarer ennemis jurés de la Maison de Lorraine , peut-être à juste titre , ils conspirèrent aussi contre moi , & employèrent des moyens odieux pour m'ôter la vie. La conjuration d'Amboise fut découverte : tout le Conseil opinoit pour les partis les plus violens. Je fis tous mes efforts pour ramener les esprits à la douceur ; je sacrifiai mes ressentimens particuliers à l'intérêt du bien public : mais le Prince de Condé , ayant continué d'exciter à la revolte les Villes & les Provinces , & de conspirer contre la personne du Roi , il fallut le faire arrêter. Durant sa prison , j'inclinai toujours pour les résolutions les plus modérées. Je dérobaï à la vengeance le Roi de Navarre & plusieurs autres que nous savions certainement avoir trempé dans les complots

» du Prince. Le Roi tomba dangereusement malade ; Mes-
 » sieurs de Guise me sollicitèrent alors vivement de faire
 » exécuter les Princes de Bourbon : je leur résistai constam-
 » ment , & préfèrai les voies de la douceur à un parti si vio-
 » lent.

» Le Roi mourut , son Successeur étoit encore enfant , ses au-
 » tres freres étoient presque au Berceau ; que pouvois-je faire ?
 » Etrangere dans le Royaume , je n'y avois presque personne
 » de confiance : tout ce qui m'environnoit étoit engagé dans
 » l'une ou dans l'autre faction , qui toutes deux , par des voies
 » différentes , ne cherchoient qu'à diviser le Royaume & à
 » m'opprimer moi & mes enfans. Quel parti prendre dans
 » une situation si violente ? L'amour de la paix , & le desir de
 » conserver la Couronne à mes enfans , me déterminèrent à
 » fermer les yeux sur les entreprises du Prince de Condé &
 » les attentats des Huguenots , jusqu'à ce que le Roi , qui
 » commençoit à avancer en âge , parvint à sa Majorité. L'im-
 » patience & les divisions des Grands , l'ambition des Guises,
 » & les excès des Calvinistes , allumerent enfin la guerre.
 » Dieu m'est témoin que j'ai tout tenté , tout souffert pour
 » l'éviter. Mais l'hérésie avoit déjà infecté tous les ordres de
 » l'Etat. Les Rebelles , déjà redoutables par eux - mêmes ,
 » avoient appelé à leur secours les Anglois & les Allemans
 » ravis de trouver une occasion d'envahir & de ravager le
 » Royaume. Je voulus essayer , si quelques coups de vigueur
 » ne préviendroient point les maux dont on étoit menacé.
 » On jugea à propos , pour le bien de la Religion , de donner
 » une bataille & j'y consentis. C'est ce que je suis en état de
 » prouver par une lettre que j'écrivis alors au Connétable ,
 » & qu'on doit trouver dans ses papiers , car je fais qu'il la
 » conservoit. On combattit à Dreux , nous remportâmes
 » la victoire , & le Prince de Condé demeura prisonnier.
 » Mais nous perdîmes le Maréchal de Saint-André , les en-
 » nemis prirent le Connétable. L'Amiral conserva encore sur
 » pied une armée assez nombreuse , à laquelle se joignit de-
 » puis le secours d'Angleterre , & il attendoit encore d'Alle-
 » magne de puissans renforts. Ce fut alors que le Duc de
 » Guise fut assassiné. L'armée du Roi resta sans Chef. Il n'é-

CHARLES IX.

1568.

» toit ni de la décence de mon sexe , ni de mon rang de la
 » commander ; nous n'avions point de Général à opposer aux
 » Colignis. Je me rendis aux avis de ceux qui me conseil-
 » loient de faire la paix , en accordant la liberté de conscience
 » aux Huguenots. Le Duc de Guise m'y avoit lui-même invi-
 » tée immédiatement avant sa mort , dans ce moment où les
 » hommes ont coutume d'oublier leurs propres intérêts , & de
 » dire la vérité sans déguisement. Je n'eus alors d'autres vûes
 » que de faire cesser les désordres effroyables , les vols ;
 » les brigandages , les sacrilèges & les tyrannies , qui déso-
 » loient le Royaume. J'espérois que le temps pourroit adou-
 » cir cet esprit de révolte & d'hérésie , que le zèle de la Re-
 » ligion fomentoit beaucoup moins que les animosités &
 » l'ambition des Grands.

» Plusieurs Princes blâmerent alors ma conduite , je fais
 » même que quelques-uns doutèrent de mon attachement à
 » la Religion Catholique ; mais là-dessus , c'est de Dieu seul ,
 » en qui j'ai mis toute ma confiance , que j'attends ma justifica-
 » tion : cependant on ne peut disconvenir que la paix ne m'ait
 » servi à faire sortir du Royaume les Réîtres , qui le rava-
 » geoient cruellement , & à chasser du Havre-de-Grace les
 » Anglois , qui commençoient à s'y établir. Enfin , peut-on
 » nier que j'aye donné aux peuples le temps de respirer après
 » les calamités qui les ont défolés & accablés ? Depuis , je
 » n'ai rien négligé , pour ôter aux Huguenots le prétexte de
 » se soulever. Le desir de ramener les Grands , & d'appaifer
 » la fureur de l'hérésie , m'a fait faire & tolérer bien des
 » choses contre mon inclination , pour maintenir dans le
 » Royaume une paix avantageuse à toute la Chrétienté. Mais
 » tout cela a été inutile : les Huguenots ont repris les ar-
 » mes. Alors j'ai rassemblé les forces du Roi , avant que les
 » Rebelles eussent le temps d'appeller les Etrangers à leur se-
 » cours. J'ai pressé le Connétable d'en venir à une bataille ;
 » mais malgré l'avantage remporté à Saint-Denis , les affai-
 » res sont restées dans un plus mauvais état qu'auparavant.
 » Alors j'ai fait donner le commandement au Duc d'Anjou ,
 » afin que les intérêts particuliers du Général ne croisassent
 » pas le bien public. Je fais qu'on eût pû la veille de Noël

» accabler les ennemis & rendre le repos à l'Etat, par une
 » action décisive. Il n'a pas tenu au Duc d'Anjou, qui mal-
 » gré sa jeunesse & la foiblesse de sa complexion, a passé
 » toute la nuit à cheval, dans la résolution de combattre
 » l'ennemi; mais les lenteurs de son Conseil, laisserent écha-
 » per cette occasion, & donnerent aux Rebelles le temps de
 » passer la Meuse & de se joindre aux Allemans. De-là, les
 » ravages qui m'ont pénétrée d'horreur. J'ai vû de nouveau
 » les François se baigner dans le sang les uns des autres, &
 » se précipiter à leur perte. Le siège de Chartres nous a mis
 » dans la nécessité inévitable, ou de risquer le Royaume, en
 » combattant contre une armée de desespérés, ou d'essayer
 » de mettre fin aux maux de l'Etat, par un accommodement.
 » Le dernier Traité nous délivre des Allemans, il nous donne
 » le temps de respirer & de séparer l'armée ennemie. Au
 » moins la paix suspend les derniers malheurs, & j'espère
 » qu'avec le secours de la Providence, nous préserverons
 » enfin le Royaume d'une ruine entière: mais sur-tout, je
 » me flatte qu'un jour on connoîtra la droiture de mon cœur,
 » & la sincérité de mes intentions.»

L'Ambassadeur ne négligea pas de publier les raisons de la Reine, & le Sénat de Venise, toujours porté pour les voies pacifiques, approuva la conduite de cette Princesse: mais les esprits inquiets s'efforcèrent de noircir ses intentions, & se déclainèrent contre l'accommodement. Néanmoins, comme tous ceux qui étoient à la tête des affaires y consentoient, la paix fut conclue & publiée le vingt de Mars, à ces conditions: que ceux de la Religion Prétendue Réformée auroient la liberté de s'assembler pour l'exercice de leur Religion, conformément au précédent Edit de Pacification, & que toutes les Restrictions, ou Modifications apportées à cet Edit, depuis sa publication, seroient revouées: Que le Prince de Condé, l'Amiral & tous les autres demeureroient déchargés des Arrêts rendus contre eux: Que le Roi déclareroit qu'ils n'avoient rien fait qu'à bonne intention & pour le bien du Royaume: Que les Chefs des Huguenots rendroient toutes les Places dont ils s'étoient emparés, & congédieroient le Prince Casimir avec ses troupes,

CHARLES IX.
1568.

le Roi s'obligeant de payer en partie les sommes qui leur étoient dûes : mais qu'avant que les Allemans fortissent du Royaume, Sa Majesté licenciéroit pareillement les Suisses, la cavalerie & l'infanterie Italienne, & les troupes auxiliaires du Roi d'Espagne : Que le Prince de Condé & les Huguenots seroient obligés de rembourser au Roi une partie des sommes qu'il avançoit au Prince Casimir : & qu'entin les Capitaines & les Seigneurs Calvinistes pourroient se retirer & demeurer par-tout où bon leur sembleroit, & jouir tranquillement de leurs charges & de leurs biens.

Les deux armées se séparèrent.

Dès que l'Edit eut été enregistré dans les Parlemens, il ne fut plus question que d'en exécuter les conditions ; mais ce ne fut de part & d'autre ni avec la promptitude, ni avec la sincérité qu'auroit exigé la tranquillité du Royaume. Au contraire, chaque parti s'efforçoit de susciter, pour le moindre sujet, des obstacles & des difficultés. Le Prince Casimir fut, à la vérité, congédié ; & après avoir reçu les sommes promises par le Roi, il se retira dans les Etats de son pere, par la Lorraine, où ses troupes commirent beaucoup de dégats.

Les Huguenots ne rendent pas routes les places dont ils étoient maîtres.

Mais les Seigneurs Huguenots qui n'avoient consenti à la paix, que malgré eux, n'évacuoient pas toutes les Places qu'ils avoient occupées, entre autres Sancerre, Montauban, Alby, Milhaud & Castres. Les Rochelois refuserent ouvertement de se soumettre à un traité conclu sans leur participation, & bien loin de recevoir le Gouverneur & la garnison que le Roi leur envoyoit, ils fortifioient & munissoient leur Ville avec une ardeur extrême. Le Prince & l'Amiral qui n'osoient paroître à la Cour, ni poser les armes, s'étoient retirés, l'un à Noyers, & l'autre à Châtillon. Ils y entretenoient de fortes garnisons. Attentifs aux événemens, ils pensoient à tirer parti des occasions, pour remuer de nouveau, & conservoient des intelligences avec les Princes Protestans d'Allemagne, pour en obtenir, en cas de besoin, de nouveaux secours. Un grand nombre de simples soldats, ne pouvant rester chez eux sans danger, ou manquant absolument d'asile & de quoi subsister, s'étoient rassemblés sur les frontieres de Picardie, sous prétexte de passer en Flandres, au secours des Rebelles, chose défendue sous des peines

très-sévères par des Déclarations du Roi. Sous les ordres de Coqueville, ils s'étoient saisis du château de Saint-Valery, dans le pays de Caux, place très-commode tant, pour passer au Pays-Bas, que pour entretenir commerce avec l'Angleterre. On jugeoit bien qu'ils n'auroient pas exécuté, de leur chef, un coup si hardi, s'ils n'eussent été secrètement autorisés & soutenus par le Prince de Condé & par les autres Chefs du parti. D'un autre côté le Roi alléguant qu'on ne lui avoit pas encore rendu toutes ses Places, refusoit de congédier les Suisses & les Italiens, & sous divers prétextes, retraignoit en plusieurs points, par différentes exceptions, la liberté de conscience accordée aux Huguenots. Le peuple en maltraitoit quelques-uns, les Magistrats en punissoient d'autres, ou les chassoient des Villes, pour des raisons différentes, en apparence, de celle de la Religion.

Le Roi & la Reine déliberoient sans cesse sur les moyens qu'ils devoient prendre, pour se délivrer de tous ces troubles. Ce fut alors que commença à se tenir pour la première fois *le Conseil du Cabinet*. On n'y appelloit pas tous ceux qui, par leur naissance, ou leur dignité, tenoient place dans *le Conseil d'Etat*, mais seulement un petit nombre de personnes choisies par le Roi, qui s'assembloient dans son appartement, & auxquelles il confioit ses desseins les plus secrets. Outre la Reine-mère qui avoit la principale part à ces délibérations, on admit dans ce Conseil le Duc d'Anjou, frère du Roi, le Chancelier de l'Hôpital, Louis de Lansac, Jean de Morvilliers, Evêque d'Orléans, Sébastien de l'Aubepine, Evêque de Limoges, Henri de Mêmes, Seigneur de Malassise. Le Président René Birague, & Villeroy, Secrétaire d'Etat. On y balançoit les raisons, & il étoit difficile que les avis se réunissent dans une circonstance si critique. D'un côté, l'on ne pouvoit reprendre les armes, sans s'exposer à faire renaître les mêmes inconvéniens qui avoient déterminé la Cour à la paix, lors même que la guerre étoit le plus vivement allumée. De l'autre, la ruse & la dissimulation, étoient insuffisantes, pour exécuter les projets formés depuis long-temps. Les Chefs des Huguenots n'étoient nullement disposés à se soumettre sincèrement au Roi, & il étoit dif-

CHARLES IX.

1568.

Le Roi ne congédie ni les Suisses, ni les Italiens: ce qui occasionne de nouvelles brouilleries.

CHARLES IX.

1568.

ficile d'ufer de violence contre eux, même en secret. En vain eût-on voulu persuader au Prince, à l'Amiral, à Dandelot, & aux autres Seigneurs Calvinistes de venir à la Cour toujours armés & pleins de défiance, ils se tenoient éloignés en divers endroits, attentifs aux embuches qu'on pouvoit leur tendre. Ce point seul avoit tenu le Conseil en suspens plusieurs jours; & cependant on recevoit de toutes parts des nouvelles des séditions & des troubles récemment excités, ou par l'impatience des Catholiques, ou par les prétentions excessives des Huguenots. Ces émeutes ne se passoient pas sans désordre, sans danger, & sans effusion de sang. On jugea enfin qu'il falloit agir avec plus de vigueur & moins de circonspection, pour arrêter totalement le cours de ces troubles si continuels & si opiniâtres.

On prit prétexte des sommes payées au Prince Casimir, & que les Seigneurs Huguenots s'étoient engagés de rendre dans un certain temps. A peine fut-il expiré, que le Roi fit signifier au Prince de Condé, qu'il se préparât à les rembourser. On l'avertit en même temps, que l'intention de Sa Majesté étoit, qu'on ne levât point cet argent sur tous les Huguenots indifféremment, parce qu'elle ne prétendoit pas que d'autres qu'Elle, eussent l'autorité de mettre des impositions sur ses Sujets; mais que les Chefs, qui avoient excité la révolte & la dernière guerre, acquittassent cette somme de leurs propres deniers, puisque c'étoient eux seuls qui de leur propre mouvement & sans le consentement des particuliers, avoient contracté cette dette, quand pour leur intérêt ils avoient engagé le Prince Casimir à entrer dans le Royaume avec les troupes Allemandes. Le Prince de Condé vit que le Roi vouloit le ruiner, lui, l'Amiral, & leurs principaux Partisans, en exigeant d'eux cette somme, qui se montoit à trois cens mille écus. Dans l'impossibilité de trouver l'argent comptant nécessaire pour l'acquitter, il eût fallu qu'ils eussent abandonné, à vil prix, au Domaine, leurs terres & leurs biens. Le Prince ne voulant pas le souffrir, pria l'Amiral de le venir trouver, & après avoir long-temps conféré avec lui, il écrivit avec fermeté au Roi : « Que la » dette dont il s'agissoit, ne le regardoit pas seul : qu'elle avoit

» avoit été contractée (a) en faveur de ceux qui s'étoient mis
 » sous sa protection , afin de conserver leur vie & leur reli-
 » gion : que les articles de la paix portant que lui , & tous
 » ceux qui avoient suivi son parti , se rendroient caution
 » du payement , il n'étoit pas juste que , maintenant , pour le
 » ruiner , on l'exigeât de lui seul , ou d'un petit nombre de
 » Seigneurs , qui n'avoient déjà que trop altéré leur fortune
 » pour se mettre à couvert de la persécution de leurs enne-
 » mis : que si Sa Majesté vouloit absolument un rembourse-
 » ment , qu'elle auroit bien pû remettre à un temps plus
 » commode & plus tranquille , on pourroit la satisfaire , pour-
 » vû qu'elle permît de lever une contribution sur les Eglises
 » Réformées : qu'il pouvoit répondre de leur bonne volonté
 » à supporter cette charge ; mais que si on lui refusoit cette
 » grace , il étoit aisé à Sa Majesté de prévoir , que contre
 » son intention & ses desirs , plusieurs entraînés par le déses-
 » poir , chercheroient des remèdes violens : qu'il sentoit que
 » tout ceci ne se faisoit qu'à l'instigation de ses ennemis ,
 » qui , ennuyés de la paix & du repos du Royaume , précipi-
 » toient Sa Majesté dans de pareilles résolutions , pour
 » rallumer la guerre : que ce n'étoit pas là leur coup d'essai ,
 » puisqu'en plusieurs endroits ils avoient fait prendre les ar-
 » mes aux peuples les plus séditieux de la France , pour mas-
 » sacrer cruellement ceux qui tenoient des assemblées auto-
 » risées par les Edits de Sa Majesté : qu'il la supplioit de faire
 » informer des excès commis à Rouen , à Amiens , à Bour-
 » ges , à Orléans , à Troyes , à Clermont en Auvergne , à
 » Angers , à Ligni & dans plusieurs autres Villes , pour ren-

CHARLES IX.

1568.

(a) M. de Thou rapporte la substance
 d'une Requête envoyée au Roi par le
 Prince de Condé. Ce dernier s'y plaignoit
 de tous les griefs que les Protestans expo-
 soient à la Cour, sans dire un seul mot des
 trois cens mille écus qu'on lui demandoit
 pour le payement des sommes dûes au
 Prince Casimir. Cet Historien auroit-il
 ignoré cette circonstance si intéressante
 pour tout le Royaume ? Davila l'auroit-il
 seul connue ? Soupçonnera-t-on ce der-

nier de n'avoir tant appuyé sur cet arti-
 cle, omis dans l'Historien François, que
 pour rendre le Prince de Condé & son
 parti plus odieux ? A cette Requête le
 Prince de Condé joignit une Lettre du
 23 du mois d'Août, où il rejetta la cause
 de tous les troubles sur le Cardinal de
 Lorraine, sans faire aucune mention des
 trois cens mille écus dûs au Prince Casi-
 mir. Voyez de Thou, Liv. XLIV.

 CHARLES IX.

[1568.]

» dre ensuite justice aux opprimés , & faire exécuter ses pro-
 » messes selon leur teneur. Il concluoit , en priant le Roi
 » d'examiner par lui-même l'injustice & l'impossibilité de ce
 » qu'il lui demandoit , & de ne plus se laisser prévenir par
 » des gens qui lui cachotent ou lui déguisoient la vérité ,
 » pour obliger un Prince de son Sang à faire ce qu'il ne pou-
 » voit nullement effectuer. »

La Cour tente
 d'enlever le
 Prince de Con-
 dé & l'Amiral
 qui s'étoient
 retirés à Noyers
 en Bourgogne.

Ce Mémoire acheva de confirmer le Roi & le Conseil du Cabinet dans la résolution d'agir avec vigueur , puisqu'il avoit plus l'air d'une protestation & d'une menace , que d'une Requête. On sentoit que , tant que le Prince & l'Amiral pourroient agir , la paix ne seroit jamais solide , ni le Royaume à couvert des incursions des Allemans. On conclut sans balancer , à se saisir , s'il étoit possible , du Prince & de l'Amiral , qui , contre leur premier dessein de ne pas demeurer dans le même lieu , pour n'être point arrêtés tous deux ensemble , se trouvoient alors à Noyers , petite ville sur les frontieres de Bourgogne , trop foible pour résister long-tems. Comme le succès de l'entreprise demandoit plus de secret que de forces , on chargea Gaspard , Comte de Tavannes , Lieutenant du Duc d'Aumale , Gouverneur de cette Province , où il avoit quatorze Compagnies d'hommes d'armes , & le Comte Sciarra Martinengue , qui étoit en quartiers aux environs avec les troupes Italiennes , d'investir si promptement cette Ville , que le Prince & l'Amiral ne pussent échapper. Le Roi se croyoit fondé à en agir de la sorte , sur ce qu'outre leurs revoltes passées & leur opiniâ-treté , les Chefs des Huguenots n'avoient pas rempli tous les articles de la paix , & qu'il ne s'étoit engagé à leur pardonner , qu'à condition qu'ils les exécuteroient dans leur entier. Il espéroit de plus réussir aisément dans le dessein d'exterminer le parti ; parce que , dès que Noyers seroit assiégé , on seroit marcher tant de forces de ce côté-là , qu'on accableroit les Chefs , avant qu'ils fussent secourus , & qu'en se saisissant d'abord du Prince & de l'Amiral , on ne regardoit pas Dandelot ni les autres , comme des personnes assez accréditées pour recommencer la guerre.

A peine eut-on pris cette résolution , que ceux même

qu'elle regardoit en furent informés. Déjà les troupes & les Généraux du Roi commençoient à les envelopper de tous côtés. Martinengue , après avoir mis deux Enseignes d'infanterie dans Orléans , & avançant toujours , sous prétexte de changer de logement , s'approchoit de Noyers : le Duc de Montpensier & Martigues , gardoient les passages de la Loire : le Duc de Guise , avec sept compagnies de lances , étoit sur la frontiere de Champagne : & le Maréchal de Cossé se trouvoit en Picardie avec des troupes dont il avoit sollicité le commandement , pour chasser de Saint-Valery les Huguenots qui s'en étoient emparés , & par-là dissiper les soupçons que le Roi avoit conçus de sa fidélité. Le Comte de Tavannes étoit encore plus près du Prince & de l'Amiral ; ensorte que de proche en proche ils étoient enfermés comme dans un filet. Avant donc que les troupes du Roi , qui approchoient toujours , pussent les joindre , contraints par la nécessité , & jugeant leur perte inévitable , s'ils restoit à Noyers dans l'espérance de s'y défendre , ils prirent le parti de se sauver en diligence & de se retirer dans quelque Ville , où non-seulement leurs personnes fussent en sûreté , mais encore où ils pussent rassembler une armée , & former un corps de leurs Partisans. Dans ce dessein qu'ils tinrent caché à leurs propres domestiques , la nuit du premier de Septembre ils monterent à cheval avec leurs femmes & leurs enfans , escortés seulement de deux cents chevaux , afin que leur marche fût plus secrète & plus prompte , & prirent avec une extrême diligence la route de la Rochelle. Ils laisserent derriere eux le Capitaine Bois , avec un pareil nombre de chevaux pour favoriser leur retraite , & arrêter le plus long-temps qu'il pourroit les ennemis , s'ils venoient à les poursuivre. Ce fut un grand bonheur pour eux que les chaleurs de l'Eté eussent extraordinairement diminué les eaux de la Loire , riviere large & rapide qu'ils passerent à gué sans danger aux environs de (a) Rouanne , & qu'ils n'eussent pû traverser sans cela , parce que les Royalistes étoient

CHARLES IX.
1568.

Ils en font
avertis , & se
sauvent à la
Rochelle.

(a) Aux environs de Sancerre , selon M. de Thou , *Liv. XLIV.*

CHARLES IX.

1568.

maîtres de tous les ponts. Le Capitaine Bois ne fut pas si heureux. Le Comte Martinengue le poursuivit, & l'ayant atteint le battit, & le mit aisément en déroute sur les bords de la Loire; il obligea même Bois, qui s'étoit retiré dans un château voisin de se rendre à discrétion, (b) & l'envoya à la Cour.

Le Prince & l'Amiral qui avoient heureusement passé le Fleuve à gué, & marchaient avec une promptitude incroyable, sans qu'on pût les joindre, arrivèrent à la Rochelle. Tout les déterminoit à choisir cette ville, pour en faire le centre de leur parti, leur Place d'armes & leur arsenal. Ils n'étoient plus maîtres d'Orléans, ni de Rouen, Villes dont les richesses & la puissance avoient autrefois fait la principale force de leur parti. Obligés à s'assurer d'une Place située dans un pays fertile, riche & pourvûe d'un bon Port de mer, ils n'en pouvoient trouver qui réunît mieux tous ces avantages que la Rochelle. Maîtres de son Port & des Isles voisines, qui sont toutes fertiles & peuplées, ils pouvoient recevoir des secours d'Allemagne, de Flandre, d'Angleterre, d'Ecosse, de Bretagne & de Normandie, pays remplis de leurs Partisans, & affermir leur faction dans un poste très-difficile à arracher de leurs mains. Aussi ne balancerent-ils pas à s'y retirer, dans l'extrémité où ils se trouvoient réduits.

Les Rochelois & la plûpart des principaux Ministres, qui, pour se mettre en sûreté, s'étoient réfugiés à la Rochelle, reçurent le Prince & l'Amiral avec de grands témoignages de joie. Ils expédièrent incontinent des couriers de toutes parts, & écrivirent à leurs Partisans de se rendre au plutôt à

(b) « Bois, qui marchoit après le Prince » la place, & se rendirent maîtres des
 » de Condé, ayant ramassé de côté & » chevaux & des bagages avec tant de di-
 » d'autre environ deux cens chevaux, se » ligence, que la Garnison eut à peine le
 » logea dans Bony, afin d'assurer ce pas- » temps de se sauver dans le château,
 » sage à la Noblesse qui accouroit de tous » qu'elle rendit peu après, à condition
 » côtés pour joindre le Prince : mais » qu'elle auroit la vie sauve, mais qu'elle
 » comme ses corps de garde étoient trop » n'emporteroit ni armes, ni bagages ».
 » éloignés les uns des autres, Sarra-
 » Martinengue & le Capitaine Caban-
 » étant survenus tout-à-coup, surprirent
 De Thou, Liv XLII'. Bois ne fut donc point fait prisonnier, ni envoyé à la Cour.

la Rochelle, tant pour se dérober aux embuches qu'on leur tendoit, que pour se réunir & former un corps capable de résister aux forces avec lesquelles ils prévoyoient qu'on alloit les attaquer. Il n'y eut pas besoin d'invitations pressantes; au bruit seul de l'évasion du Prince, & du danger qu'il avoit couru, les Huguenots s'étoient déjà soulevés, & avoient pris les armes. On vit alors jusqu'où va l'inconfiance de la Nation. Ceux mêmes qui avoient marqué le plus d'ardeur pour la paix, & forcé leurs Chefs à la conclusion, ennuyés d'être demeurés oisifs l'espace de quelques mois, desiroient déjà la guerre, & montroient plus d'empressement que les autres à la rallumer.

En peu de jours les Calvinistes se rassemblèrent dans toutes les Provinces de France : on vit arriver à la Rochelle ceux du Poitou sous les ordres d'Yvoi, & de Blosset; Soubise & Puviaut, amenerent des troupes de Périgord. Piles & Clermont, vinrent à la tête de celles du Quercy; le Comte de Montgommeri & Colombières, avec celles de Normandie; & enfin celles de Bretagne, commandées par le Vidâme de Chartres, & de Lavardin. Dandelot & la Noue, qui avoient combattu avec divers succès contre le Duc de Montpensier & Martigues, au passage de la Loire, après avoir perdu en trois ou quatre rencontres une partie de leurs gens, arriverent aussi à la Rochelle, avec un gros de cavalerie assez nombreux. Enfin la Reine de Navarre, soit qu'elle craignît comme les autres pour sa propre sûreté; soit qu'elle voulût ranimer & renforcer son parti, ou travailler à la fortune du Prince son fils, qui avoit déjà atteint l'âge de quinze ans, se rendit en personne dans la même ville, avec de l'infanterie & de la cavalerie qu'elle avoit levée en Bearn. Le Cardinal de Châtillon, qui demouroit à Beauvais, ville voisine de Paris, se voyant environné des troupes du Roi, & desespérant de traverser tant de pays pour rejoindre ses Freres, se sauva déguisé (b)

 CHARLES IX.

 1568.

 Ils rassemblent
des troupes.

(a) Circonstance romanesque. Le Cardinal de Châtillon étoit alors au château de Brélé sa maison de plaisance, près de Beauvais. Il s'enfuit, ayant laissé dans ce lieu la plus grande partie de ses meubles, & s'embarqua en Normandie, d'où après avoir échappé avec assez de peine aux poursuites de ses ennemis, il arriva heureusement en Angleterre. Voyez M. de Thou, Liv. XLIV.

en Matelot, sur les côtes de Normandie, d'où après avoir couru de grands dangers, il passa en Angleterre. La Reine Elifabeth le reçut avec honneur, & les Confédérés le chargerent de leurs affaires auprès de cette Princeffe, & il les y servit utilement.

Lorsque les Chefs des Huguenots eurent rassemblé une Armée assez considérable aux environs de la Rochelle, ils songerent, avant tout, à justifier, suivant leur coutume, leur prise d'armes par des prétextes plausibles, & répandirent un Manifeste, où après une longue exposition des outrages faits en plusieurs endroits & en divers temps à ceux de la Religion Prétendue Réformée, & une peinture exagérée des dangers qu'ils couroient d'être surpris & opprimés par la violence de leurs ennemis, tandis qu'ils se tenoient paisibles & désarmés, ils protestoient qu'ils n'avoient repris les armes que pour défendre leur liberté & leur vie, & pour se maintenir dans la profession de la foi, qu'ils devoient à Dieu, sans nulle autre vûe, sans nul intérêt : & qu'ils étoient prêts de se soumettre au Roi, pourvû qu'on leur donnât des sûretés suffisantes pour leurs personnes, & qu'on ne gênât point leurs consciences. En même temps la Reine de Navarre fit publier des Lettres qu'elle avoit écrites au Roi, au Duc d'Anjou, & au Cardinal de Bourbon. Elle y repétoit les mêmes griefs que le Prince & l'Amiral avoient exposés dans leurs Manifestes, & déclaroit qu'elle n'avoit pû se dispenser de se joindre au Prince & aux autres qui professoient la même créance qu'elle, tant pour la défense de leur commune Religion, que pour éviter les embuches que le Cardinal de Lorraine & les Espagnols tendoient continuellement à sa personne, & à celle de ses enfans, & prévenir leurs pernicious desseins sur les débris de la Navarre. L'art avec lequel ces Lettres étoient composées ne fit point illusion. On découvrit aisément les faussetés & les exagérations dont elles étoient remplies : on n'en fut pas moins persuadé que la Reine de Navarre, en prenant les armes, avoit uniquement eu en vûe de fortifier le Parti Calviniste, & d'y procurer un jour à son fils le premier rang, qu'y tenoit alors le Prince de Condé, & qu'y avoit autrefois occupé le Roi son mari.

Charles IX. & la Reine mere voyant tous les Chefs des Huguenots refugiés en si peu de temps, dans un asile sûr & favorable à leurs desseins, leur Armée, tout-à-coup rassemblée, & la guerre, qu'ils vouloient éviter par tant de dissimulations & d'artifices, rallumée de nouveau, ne douterent point que les secrets du Conseil du Cabinet n'eussent été trahis. Leurs soupçons tomberent aussi-tôt sur le Chancelier de l'Hôpital. Ce Ministre s'étoit constamment opposé aux résolutions que l'on avoit prises contre le Prince & l'Amiral: on savoit que son épouse, son gendre & sa fille étoient Calvinistes; que lui-même avoit eu des liaisons avec Taligni, jeune homme politique & pénétrant, estimé de l'Amiral, qui lui destinoit sa fille, & l'admettoit dans sa plus intime confiance. Ce soupçon conçu contre le Chancelier, & confirmé par l'opinion & les bruits publics, fit tant d'impression sur l'esprit du Roi, que quoiqu'il ne trouvât point de cause suffisante pour dépouiller ce Magistrat de sa Charge, il l'obligea néanmoins d'en cesser les fonctions, & de s'éloigner de la Cour. On donna les sceaux à Morvilliers, Evêque d'Orléans, Prélat d'une habileté & d'une expérience reconnue: mais par son caractère & son attachement aux Guises, ses bienfaiteurs, ennemi des Huguenots, & très-éloigné d'entretenir des intelligences avec eux.

Lorsqu'on eut ainsi éloigné de la Cour & du Conseil Michel de l'Hôpital, le Roi & la Reine, pour ôter tout prétexte aux Rebelles, rendirent une Déclaration, par laquelle ils promettoient d'observer les conditions de la dernière paix, & d'accorder la liberté de conscience à ceux, qui demeurant tranquilles dans leurs maisons, ne prendroient point les armes, & ne se joindroient point aux Rebelles, qui rallumoient la guerre sous de vains prétextes. Les Catholiques blâmoient une Déclaration si propre à fomentier les ruses & les artifices des Huguenots, qui sans être retenus par la crainte, ni radoucis par la clémence du Roi, s'étoient tous rendus à la Rochelle, d'un consentement unanime. Là dirigés par les mêmes vûes, les promesses les plus avantageuses ne pouvoient calmer leur fureur, ni les empêcher de courir aux armes. Peu de jours après la Cour donna une nouvelle

CHARLES IX.

1568.

Déclaration, soit qu'elle voulût céder aux instances des Catholiques & s'assurer de leur fidélité, qui faisoit alors le plus ferme appui de l'autorité Royale, soit pour regagner l'esprit du Pape Pie V. qui n'épargnoit ni promesses, ni remontrances, ni graces, pour engager le Roi à interdire dans ses Etats l'exercice de la Religion Prétendue Réformée. Peut-être aussi le Roi & la Reine vouloient-ils manifester en cette circonstance leurs véritables sentimens, qui étoient jusques alors assez suspects au reste des Princes Catholiques.

Par ce nouvel Edit, le Roi, après une exposition fort détaillée de la douceur & de la condescendance dont il avoit usé pour ramener les Huguenots, & un récit particulier des troubles & des conspirations par lesquelles, au mépris de ses graces & de ses bienfaits, ils avoient été continuellement attentifs à exciter des émeutes & des soulèvemens dans tout le Royaume, en y introduisant les étrangers & les ennemis naturels de la Nation Françoisse, pour se rendre maîtresse des plus fortes Places, & envahir les plus belles Provinces de l'Etat; le Roi, dis-je, révoquoit tous les Edits rendus, sur le fait de la Religion, pendant sa minorité, annulloit le dernier Edit de Pacification, qui n'avoit été accordé que par *interim*, & provisionnellement, défendoit & interdisoit expressément dans toute l'étendue de son Royaume, l'exercice de toute autre Religion que la Catholique, qui étoit la sienne & celle des Rois ses ancêtres & celle de ses prédécesseurs, bannissoit, sous peine de mort, tous les Ministres & Prédicans Calvinistes des Terres & Pays de son obéissance, leur ordonnant d'en sortir dans le terme de quinze jours pour tout délai. Il accordoit encore, par grace spéciale, abolition pour tout le passé, en matière de Religion, défendoit absolument d'en professer d'autre que la Catholique à l'avenir, sous peine de mort, & ordonnoit enfin que personne ne pourroit être admis à quelque Office, Charge, Magistrature que ce pût être, sans avoir préalablement fait sa profession de foi, & promis de vivre conformément à la doctrine & aux usages de l'Eglise Romaine. Cet Edit fut publié avec un concours incroyable du peuple de Paris, & enregistré avec la joie la plus

plus vive dans tous les Parlemens. Il fit connoître clairement que Leurs Majestés n'avoient jamais perdu de vûe l'extirpation de l'hérésie : mais qu'elles avoient desiré d'y parvenir, sans exposer leurs Sujets aux malheurs de la guerre, & sans courir le danger de laisser démembrer quelque partie du Royaume : que ce dessein ne leur ayant pas réussi par la dissimulation, dont elles avoient usé si long-temps, & avec tant de patience, elles levoient enfin le masque, en déclarant ouvertement une guerre sanglante au Parti Calviniste.

La Cour ne se bornoit pas à donner des Edits severes ; elle y joignit des préparatifs, pour pousser la guerre vivement. Le Duc d'Anjou, déclaré Lieutenant-Général de Sa Majesté dans toutes les Provinces du Royaume, rassembla une puissante Armée, résolu de marcher incessamment en Saintonge, à dessein de combattre & d'accabler les Huguenots, avant qu'ils eussent le temps de recevoir des secours de la Reine d'Angleterre, ou des Princes Protestans d'Allemagne. De leur côté le Prince de Condé & l'Amiral, se rappelant ce qu'ils avoient éprouvé à la conclusion de la dernière paix, s'étoient obligés par serment, à la Rochelle, eux & tous leurs partisans, de persévérer jusqu'à la mort dans la défense de leur Religion, & de ne jamais accepter aucun accommodement que du consentement unanime de tous leurs Généraux, & qu'après avoir obtenu toutes les sûretés nécessaires pour leurs vies & pour leurs consciences. Après avoir cimenté leur confédération par ces sermens, ils dépêcherent des Agens en Angleterre & en Allemagne, pour y solliciter du secours. L'Amiral, par sa longue expérience, parfaitement instruit de la discipline militaire, favoit qu'on ne peut, ni entretenir une Armée, ni rien entreprendre, sans des magasins bien fournis de vivres & de toutes sortes de munitions. Il avoit coutume de dire, *qu'une Armée étoit une espece de monstre qui se formoit par le ventre*. Voyant donc que la sienne étoit postée dans une langue de terre, fertile à la vérité, mais resserrée d'un côté par la Loire, & de l'autre par une chaîne de montagnes, qui s'étend depuis le Languedoc & la Gascogne, jusqu'aux Pyrenées : il per-

 CHARLES IX.

1568.

suada au Prince & aux autres Chefs du Parti de donner tous leurs soins à faire des provisions de bled, d'argent & de munitions, suffisantes pour fournir aux besoins des troupes pendant l'hiver qui approchoit. Pour cet effet ils armerent une flotte de trente bâtimens, pour courir les mers & les rivieres voisines, piller les vaisseaux marchands, & les villes les plus foibles de la côte, afin de transporter aussi à la Rochelle le plus de bled que l'on pourroit tirer d'ailleurs, convertir en argent monnoyé le butin que l'on feroit, & subvenir aux plus pressantes nécessités. Le succès prouva l'utilité de ce conseil. Dans l'espace de quelques mois les Huguenots prirent plusieurs vaisseaux, qui passaient librement dans ces mers, sans crainte d'une pareille rencontre, & en tirent des sommes considérables, qui servirent à l'entretien de leur Armée pendant quelque temps. La Reine de Navarre leur procura encore de plus grands secours; ses pressantes sollicitations déterminèrent la Reine d'Angleterre à leur fournir des vaisseaux, des bleds, des munitions, & même une somme de cent mille ducats pour la solde des troupes. Elizabeth, par toutes ces démarches, prétendoit ne donner aucune atteinte aux Traités, soutenant que tous les efforts des Huguenots tendoient au bien du Royaume & au service du Roi, contre ceux qui tenoient ce Prince en captivité, & persécutoient la véritable Religion.

Ils s'emparèrent de la Saintonge, du Poitou & de la Touraine.

Cependant le Prince & l'Amiral s'étoient mis en campagne avec toute leur Armée. Ils s'emparèrent de toutes les Villes voisines, & avec tant de succès, qu'en quelques semaines ils se virent maîtres de toute la Saintonge, & de la plûpart des Places du Poitou & de la Touraine, qui se rendirent aux Confédérés, les unes par force, les autres par capitulation, & reçurent leurs garnisons. Le Duc de Montpensier, qu'on avoit envoyé dans ces Provinces avec très-peu de troupes, ne put d'abord arrêter leurs progrès. Il étoit trop inférieur en forces, pour tenir tête à une Armée si puissante. Ainsi les Huguenots faisoient de tous côtés des courses, sans trouver d'opposition; maîtres de la campagne, ils portoient par-tout le ravage & l'incendie, & recevoient de jour en jour de nouveaux renforts. La Cour n'avoit point

d'abord été assez attentive à poster dans ces Provinces éloignées, des troupes suffisantes, pour accabler les Huguenots, ou du moins pour couper chemin aux secours qui leur arrivoient. Il se passa un temps considérable avant que l'Armée Royale se fût rassemblée, & se portât dans ces Provinces éloignées : mais enfin Henri de Lorraine, Duc de Guise, le Comte de Brissac, Biron, Martigues & la Valette ayant joint le Duc de Montpensier, ils résolurent de tenir (a) la campagne, pour réprimer les efforts & les courses de l'ennemi, & pour défendre les Villes qui n'étoient pas encore tombées au pouvoir des Huguenots.

Dans le même temps que le Duc de Montpensier, sorti d'Angers, campoit sur les bords de la Vienne, arriverent aux environs Mouvans & Dacier, qui avoient rassemblé les forces des Huguenots en Dauphiné, en Provence, en Auvergne, & en Languedoc, pour venir joindre l'Armée du Prince. Leurs forces consistoient en dix-huit mille hommes, infanterie & cavalerie. Il y avoit peu de Noblesse dans cette Armée ; c'étoit, pour la plus grande partie, une populace ramassée à la hâte, à qui l'envie de se dérober à la sévérité des Magistrats, ou l'espérance du butin dont on le flattoit, avoit mis les armes à la main. Ils marchoient néanmoins en très-bon ordre, observant une discipline exacte, & divisés en deux Corps, dont le premier étoit commandé par Mouvans & Pierre-gourde, & le second par Dacier lui-même. Ils campoient, pour l'ordinaire, si proche l'un de l'autre, qu'ils pouvoient s'entre-secourir en peu de temps. Ces précautions leur avoient fait surmonter tous les obstacles, & quoique chargés de butin, ils avoient pénétré du fond du Lyonnais & du Dauphiné, jusqu'aux confins de la Saintonge. Le Duc de Montpensier, informé de leur approche, résolut de les attaquer ; d'autant plus que leur première division étoit alors assez éloignée de la seconde, soit que leur discipline se fût relâchée à force de temps, soit pour la longueur de la marche, ou pour quelque autre raison.

(a) Il y eut sur la fin de Septembre une action assez chaude entre les troupes de Dandlot & les Royalistes, qui y rem-

portèrent quelque avantage. Voyez-en les détails dans M. de Thou, Liv. XLIV.

Le trente d'Octobre il partit de Vefun , deux heures avant le jour , & fit ces dispositions pour l'attaque : il devoit amuser par des escarmouches la seconde & la plus forte division des ennemis , commandée par d'Acier , pendant que le Comte de Brissac & le Duc de Guise chargeroient , avec l'élite de la cavalerie , Movans & Pierre-gourde , qui marchaient en avant avec la premiere division. Ces deux Généraux devoient les envelopper avec leurs escadrons , & les combattre dans la plaine , où leur infanterie , quoique nombreuse , mais dépourvue de piques , ne pourroit tenir contre la cavalerie des Royalistes. Le Duc de Guise & le Comte de Brissac partirent à la tête de leur cavalerie , à laquelle ils firent prendre en croupe douze cens fantassins. Mais leur précipitation pensa tout gêner. Les Huguenots , campés dans le village de Messignac , ne s'étoient pas encore mis en marche , ni engagés dans la plaine. Ainsi les Catholiques perdoient tout l'avantage sur lequel ils avoient compté , pour vaincre un ennemi très-supérieur en nombre. Cependant comme ils virent que les Huguenots , craignant leur cavalerie , demeureroient & se retranchoient dans ce poste , ils ne voulurent pas leur laisser soupçonner qu'ils fussent venus en vain ; ils attaquèrent le village très-vivement. On combattit opiniâtement pendant deux heures. Enfin Brissac & le Duc de Guise , jugeant que tous leurs efforts étoient inutiles , & que l'avantage du poste exposoit leurs troupes à une défaite certaine , firent sonner la retraite , & retournant sur leurs pas , ils se mirent en embuscade dans un bois voisin de Messignac , & qui s'étendoit au loin , derriere une colline , pour observer de-là les mouvemens de l'ennemi. Movans & Pierre-gourde pensèrent que ces Généraux étoient allés au-devant de leur infanterie , pour revenir les attaquer dans le même poste , & se flatterent de pouvoir gagner Riberac , Place Huguenote & forte , à cinq lieues de-là , avant qu'ils fussent de retour. Ils n'eurent pas la précaution de faire reconnoître le pays , & se mirent précipitamment en marche , pour prévenir le retour des Catholiques , qu'ils croyoient fort éloignés. Mais à peine étoient-ils au milieu de la plaine , au sortir de Messignac , que les Chefs des Royalistes , paroissant avec

toute leur cavalerie , partagée en plusieurs escadrons , les chargerent de toutes parts, sans leur donner le temps de s'engager dans un bois, qui s'étend jusqu'aux murs de Riberac. Quelque désavantage qu'eût en plaine cette infanterie, composée d'arquebusiers, qui n'avoient point de piquiers pour les soutenir, elle se défendit courageusement, & la victoire coûta bien du sang aux Catholiques. Mouvans & Pierre-gourde restèrent sur la place, avec environ deux mille fantassins & quatre cens chevaux. Les Généraux Catholiques avoient donné ordre de ne point faire de prisonniers; parce qu'ils se rachetoient par une modique somme d'argent, & rentroient au service des Huguenots avec plus d'opiniâtreté qu'auparavant. Cependant le Duc de Montpensier avoit rencontré à Saint-Chatier, le corps de bataille des ennemis, beaucoup plus nombreux, & couvert sur ses flancs par la cavalerie de Provence & de Dauphiné, en très-bon ordre: il ne jugea pas à propos de l'attaquer avec toutes ses forces: mais de le tenir en respect, pour l'empêcher de secourir l'avant-garde. Il s'attacha à le harceler par de fréquentes & vives escarmouches, qui durèrent tout le jour. Sur le soir il se retira à Vezun: les Huguenots décamperent aussi à la faveur des ténèbres, & ayant marché toute la nuit, ils arrivèrent à Riberac au point du jour. Le lendemain, premier jour de Novembre, ils joignirent le Prince & l'Amiral à Aubeterre.

Le Duc d'Anjou marchoit, à grandes journées, à la tête de l'Armée Royale, & s'étoit déjà avancé jusqu'à Amboise. Le Duc de Montpensier & les autres Généraux, après la victoire de Messignac, cessèrent d'inquiéter les ennemis, & s'éloignèrent d'eux, pour se joindre à ce Prince; ce qu'ils firent le dix de Novembre, sous Chatelleraut, Ville du Poitou sur les bords de la Vienne. On concevoit de grandes espérances du Duc d'Anjou. Quoiqu'encore dans sa première jeunesse, il paroïssoit réunir des qualités qui le rendoient digne d'un des premiers trônes de l'Europe. Aux graces de la figure, il joignoit un tempérament si robuste, que quoique sa complexion parût délicate, il supportoit sans peine toutes les fatigues de la guerre: il faisoit éclatter tant

 CHARLES IX.

1568.

Le Roi fait
marcher contre
eux le Duc
d'Anjou.

 CHARLES IX.

1568.

de valeur, de prudence, de grandeur d'ame & de sentimens; que sa vertu paroïssoit au-dessus de son âge. Ces avantages, relevés par une éloquence naturelle, & par la connoissance des sciences, qui conviennent à un Prince, le rendoient également cher & respectable au peuple, à la Noblesse & aux soldats. Tant de vertus & d'agrémens excusoient en lui quelques légers défauts, dont la fragilité humaine n'est jamais entièrement exemte. On imputoit à sa jeunesse son penchant pour les plaisirs; & ses profusions envers ses domestiques & ses favoris sembloient moins l'effet de la prodigalité, que d'une générosité que la prudence ne dirigeoit point encore. Telle étoit généralement l'idée qu'on s'étoit formée du Duc d'Anjou: pour la justifier par ses exploits, il desiroit d'attaquer incessamment les ennemis. La proximité de l'hyver les forçoit d'ailleurs à prendre ce parti. Il fit la revûe de son Armée, qui se trouva monter à sept mille chevaux, six mille Suisses, deux mille Italiens, & douze mille hommes d'infanterie François. Ils s'avança au travers du Poitou, Province très-fertile, pour marcher aux Huguenots.

Dans le même temps le Prince, après s'être rendu maître de toutes les Villes voisines de la Rochelle, s'étoit avancé de son côté avec vingt-quatre mille fantassins, & environ quatre mille chevaux, résolu de s'approcher de l'Armée Royale, pour l'empêcher de rien entreprendre sur les Places qui tenoient pour lui, & même pour donner bataille, s'il en trouvoit l'occasion favorable. Ainsi les deux Généraux se trouvoient dans la même disposition, chose qui arrive rarement, que dans la conduite d'une guerre, deux ennemis forment le même plan. Le Duc d'Anjou étoit supérieur en cavalerie: il comptoit sur la valeur & la bonne discipline de ses troupes, & brûloit d'en venir à une bataille, espérant défaire les Huguenots, avant qu'il leur arrivât des secours d'Allemagne. Le Prince de Condé commandoit à des soldats volontaires, & dont la plûpart le servoient sans paye: il étoit difficile d'entretenir long-temps l'union & l'ardeur dans une pareille armée, ainsi il aimoit mieux profiter de leur premier feu, & hasarder une action décisive, que de traîner la guerre en longueur, au risque d'éprouver les inconvéniens

qu'il avoit effuyés dans les guerres précédentes. Rien ne s'opposoit au desir & à la résolution des deux Chefs, que la rigueur de la saison. On étoit à la fin de Novembre, le froid extraordinaire, les glaces, les neiges empêchoient également les opérations des deux armées. La briéveté des jours, la froideur des nuits, les chemins rompus & couverts de neiges retardoient le transport des convois & de l'artillerie, & la marche des troupes. On eût trop exposé les hommes & les chevaux, en les faisant camper; ainsi il leur falloit procurer des logemens commodes, & leur ménager de fréquens séjours, pour les remettre de leurs fatigues.

Les deux armées surmonterent ces obstacles avec une constance égale, & s'approcherent entre Poitiers, Châtelleraud & Lusignan. Elles n'étoient éloignées l'une de l'autre que de quatre lieues. Le Duc d'Anjou étoit posté avec le gros de son armée à Jafeneuil, Bourg situé sur le grand chemin qui conduisoit de Poitiers au camp des ennemis, & pour plus grande commodité, il avoit logé une partie de sa cavalerie & quelque infanterie à Sanzay, village à une lieue de Jafeneuil. Le Prince, qui, de son côté, marchoit avec toutes ses troupes au-devant des Catholiques, s'étoit posté à Colombiere, ville à deux lieues de Lusignan, & y avoit logé commodément toutes ses forces. Entre les deux camps & à distance égale étoit le village de Pamprou, dont les deux Généraux avoient pareillement résolu de s'emparer, à dessein d'y porter leur avant-garde, pour incommoder & inquiéter l'ennemi de plus près. Dans le même temps Martigues fut détaché avec quelques escadrons Catholiques, pour occuper ce Village: en arrivant il rencontra Dandelot, que les Huguenots y envoyoient pour le même effet. On se chargea vivement, & durant plusieurs heures on soutint le combat de part & d'autre avec un succès assez incertain. Enfin les Catholiques plierent, & le village demeura aux Huguenots, qui, emportés par leur succès, se mirent à la poursuite de la cavalerie légère, qui se retiroit en combattant. Le Duc de Montpensier vint à son secours avec plus de six cens lances. Alors Dandelot, fort inférieur

en forces, fut obligé de se retirer sur le penchant de la colline qu'il avoit à dos, ainsi que le village. Il posta son infanterie sur les aîles, & déploya tellement sa cavalerie, qu'il masqua tout le terrain. Les Catholiques ne pouvant le reconnoître, & s'imaginant que toute l'armée ennemie étoit derrière lui, perdirent l'occasion d'enfoncer & de chasser Dandelot.

Les choses changerent bientôt de face : le Prince & l'Amiral ne tarderent point à paroître avec toutes leurs forces. Les Catholiques se trouverent infiniment plus foibles, parce qu'ils n'avoient que leur avant-garde, & que le reste de l'armée étoit demeuré au camp de Jafeneuil. Le Duc de Montpensier & Martigues sentirent tout leur desavantage, & craignant que l'ennemi ne s'apperçût de leur petit nombre, & n'en profitât pour les poursuivre plus chaudement, ils cessèrent l'escarmouche, & se retirèrent à côté d'un bois fort épais, qu'ils avoient derrière eux. Ils s'y mirent en bataille, donnant à leurs escadrons le plus de front qu'il leur fut possible, & postant leurs Arquebusiers par pelotons entre les arbres, pour faire imaginer qu'ils étoient en plus grand nombre. Le jour étoit déjà sur son déclin ; les Huguenots, trompés à leur tour, crurent que toute l'armée Catholique étoit rassemblée en cet endroit, & comptant pour beaucoup d'avoir chassé l'ennemi de Pamprou, ils s'y arrêterent pour camper à couvert, & ne songerent plus à attaquer les Catholiques ce soir-là. Montpensier & Martigues firent battre à leurs tambours jusqu'à minuit la marche des Suisses, pour persuader aux ennemis que toute l'armée Royale, & surtout les Suisses dont ils estimoient la valeur, se trouvoient dans ce poste. Ensuite ayant fait attacher des méches allumées aux hayes & aux arbres, pour achever de confirmer les Huguenots dans cette erreur, ils se retirèrent sans bruit à la faveur des ténèbres au camp de Jafeneuil, & évitèrent ainsi le danger d'une déroute complete.

Le Prince & l'Amiral reconnurent le lendemain matin leur méprise ; & pour la réparer promptement, ils résolurent d'aller attaquer le corps de l'armée qui étoit campé à Sanzay, dans le dessein de le défaire, si le Duc d'Anjou ne faisoit

faisoit aucun mouvement ; & s'il en faisoit , de venir en plaine campagne à une action générale. Mais dès la même matinée , le Duc d'Anjou qui voyoit les ennemis si proches , avoit rappelé ce corps & abandonné Sanzay , pour rassembler toutes ses forces à Jafeneuil. Les Huguenots qui l'ignoroient , marchaient en silence avec toute leur armée vers le premier de ces postes , à la faveur d'un brouillard très-épais qui s'étoit levé le matin. Arrivés à l'endroit où se joignoient deux chemins , l'Amiral qui conduisoit l'avant-garde , prit à main gauche le chemin de Sanzay ; mais le Prince qui étoit à la tête du corps de bataille prit à droite , & suivit la route de Jafeneuil droit au camp des Catholiques. L'épaisseur du brouillard l'empêcha de s'apercevoir qu'il s'étoit égaré , jusqu'à ce qu'il approcha des quartiers de l'armée Royale. Il se trouva en présence des Catholiques dans une plaine où il ne pouvoit faire retraite sans un danger évident. Le Duc d'Anjou apprit l'arrivée des ennemis , & ignorant l'accident qui leur avoit fait prendre un chemin pour un autre , il crut qu'ils le venoient attaquer. Charmé de trouver l'occasion de combattre , il mit ses troupes en bataille sur un terrain élevé & avantageux , quoiqu'un peu resserré pour le nombre de sa cavalerie , & attendit de pied ferme que les ennemis engageassent l'action. Le Prince de Condé s'aperçut enfin de sa méprise , & ne sachant ce qu'étoit devenu l'Amiral avec l'avant-garde , il s'avança pour reconnoître par lui-même la situation du terrain. Il prit son parti sur le champ , & fit occuper en diligence deux petites collines qui étoient à droite & à gauche du chemin. Il partagea son infanterie & l'y posta au milieu des arbres , des vignes & des hayes. Les fossés & les petites levées dont le pays est plein , lui servirent de retranchement. Après avoir ainsi placé son infanterie avantageusement & à couvert , il ne lui restoit plus qu'à poster aussi bien sa cavalerie , qui occupant d'abord le grand chemin , n'eût pu éviter le combat de quelque côté que les Catholiques fussent venu l'attaquer. Il lui fit donc faire quelques mouvemens en avançant au petit pas , pour ne pas donner de signe de crainte , & faire penser qu'il vouloit engager la

Les deux armées se trouvent en présence à Jafeneuil , sans engager le combat.

bataille dans la plaine qui s'étendoit entre les deux collines & l'armée Royale. Le Duc d'Anjou s'imagina que tel étoit le dessein du Prince ; & dès qu'il vit la cavalerie ennemie se déployer dans cette plaine , il fit tirer toute son artillerie qui étoit nombreuse , & placée sur les ailes , pour effrayer & en même-temps écarter deux gros escadrons de cavalerie legere qui marchaient en avant , & occupoient tout le front de l'armée ennemie.

Pendant que la fumée du canon couvroit la plaine , le Prince profita du moment , pour faire replier sa cavalerie derriere les collines ; & pour se conserver une communication entre ces deux postes , il fit tirer avec une promptitude incroyable un retranchement qui traversoit le grand chemin , & qui fut poussé jusqu'au pied des deux collines. Il y plaça quatre pieces de campagne & six cens arquebusiers Gascons pour le défendre. Dès que l'obscurité de la fumée fut dissipée , le Duc de Guise & le Comte du Lude s'avancerent à la tête de deux escadrons pour engager le combat ; mais ils trouverent la plaine vuide & abandonnée par les Huguenots ; desorte qu'après s'être approchés des collines sans trouver de résistance , ils rejoignirent le gros de leur armée , & rapporterent que le Prince commençoit à se retrancher dans la plaine. Le Duc d'Anjou surpris de cette manœuvre , détacha sur le champ le Comte de Brissac avec les arquebusiers François qu'il fit soutenir par la Valette à la tête de quatre compagnies de cavalerie , pour tenter si , en escarmouchant , ils ne pourroient pas attirer l'ennemi au combat. Mais les Huguenots ne quittant point leur poste & faisant de terribles décharges sur tout ce qui se présentoit dans la plaine , le reste de la journée se passa en foibles escarmouches. Le Prince ne se désempara point de ses collines : au contraire il continua à perfectionner ses retranchemens , & le Duc d'Anjou ne voulut pas risquer de forcer les Huguenots dans un poste si avantageux. Cependant l'Amiral ayant compris au bruit du canon ce qui se passoit , n'entreprit rien à Sanzay , & accourut rejoindre le Prince , fâché que le hazard accumulant erreurs sur erreurs , se jouât ainsi de sa prudence & de ses desseins les mieux conçus. Les

deux armées restèrent dans leur poste & sous les armes toute la nuit suivante ; mais le lendemain matin la rigueur du froid , & les fatigues qu'elles avoient essuyées les deux nuits précédentes , obligèrent leurs Généraux de les faire retirer comme de concert , chacune de leur côté. Le Duc d'Anjou se rendit à Poitiers , & les Huguenots allèrent camper sous Mirebeau.

Le Duc avoit pensé qu'en se retirant dans un pays plus plat & plus découvert , il pourroit attirer l'ennemi au combat, sans que l'un des deux partis eût sur l'autre l'avantage du poste , ou qu'au moins ces fréquens décampemens pourroient faire approcher les deux armées , & naître le moment favorable d'une action. Les Généraux Calvinistes , pour ne pas lui donner l'occasion qu'il cherchoit , prirent un autre parti , & résolurent de s'éloigner de l'armée Catholique , en formant le siège de Saumur, ville située sur la Loire , & passage important par son beau Pont sur cette rivière , qui partage la France en deux parties presque égales. Ils comptoient s'assurer par-là une communication avec les Provinces qui sont au-delà de la Loire , tant pour en tirer des vivres & des recrues , que pour faciliter leur jonction avec les troupes qu'ils attendoient d'Allemagne. Ils espéroient encore que le siège d'une Place si importante obligeroit le Duc d'Anjou de marcher à son secours , & de combattre avec quelque désavantage. Les deux partis desiroient une bataille ; mais ne vouloient la donner qu'autant qu'ils pourroient s'assurer de la victoire. Le projet des Huguenots ne réussit point. Le Duc informé que Saumur, Place forte & pourvue d'une garnison suffisante , soutiendrait aisément un siège contre eux , résolut de les en détourner par une simple diversion , sans se mettre dans la nécessité de combattre , comme ils le souhaitoient. Il laissa donc marcher le Prince vers Saumur , & partit lui-même de Poitiers, deux jours après , avec de grands convois de vivres , pour aller droit à Mirebeau qu'il attaqua & força. Ce fut une grande perte pour les Huguenots qui y avoient laissé une grande partie de leurs troupes & quantité de bagages. Sur le champ il entra encore plus avant dans le pays ennemi , pour assiéger

CHARLES IX.

1563.

Loudun. Dacier étoit chargé de défendre cette Place avec douze Enseignes d'infanterie. Il témoigna d'abord beaucoup de résolution, se fiant principalement sur la rigueur de la saison, où les rudes gelées empêchoient de remuer la terre, d'élever des retranchemens, ni d'ouvrir la tranchée qu'avec des peines infinies. Néanmoins lorsqu'il vit les Catholiques campés, il ne cessa de solliciter les Chefs de son parti, de considérer le danger qu'il couroit, & de voler à son secours. Déterminés par ses instances, mais encore plus parce que le Duc portoit la guerre dans un pays d'où ils tiroient toutes leurs subsistances, ils leverent le siège de Saurmur, & marcherent aux Catholiques, réduits à cette même nécessité de combattre à quelque prix que ce fût, comme ils avoient voulu y attirer l'ennemi. Ils prirent cependant toutes les précautions & donnerent tous les ordres qu'on peut attendre de Généraux expérimentés. Ils arriverent le vingt de Décembre dans les fauxbourgs de Loudun, & se camperent du côté opposé à celui où les Catholiques avoient formé leur attaque. Ainsi la Ville se trouvoit au milieu des deux armées, entre lesquelles il n'y avoit d'ailleurs qu'une plaine vaste & découverte, sans fossés, sans hauteurs, en un mot, sans aucun obstacle qui empêchât de ranger les troupes & d'en venir à une action générale.

Les deux armées se rencontrent encore à Loudun.

Mais envain la situation du lieu leur offroit-elle ces facilités, la rigueur de la saison ne leur permettoit pas d'en venir aux mains. Le froid étoit si vif, que les membres des soldats en étoient engourdis & comme insensibles, le terrain étoit si couvert de glace & de verglas, qu'on ne pouvoit ni se remuer ni marcher sans danger. A toute heure on rapportoit au camp une infinité de soldats de tous les corps des deux armées, qui s'étoient blessés par des chûtes & se trouvoient hors d'état de faire le service. Les chevaux avoient encore plus de peine à se soutenir, ils glissoient à chaque pas, parce que la campagne basse & marécageuse étoit couverte d'une glace très-dure, & se blessaient en tombant aussi-bien que les cavaliers, qui couverts de leurs armes, n'osoient marcher ni se tourner, sans rompre leurs files & déranger leurs escadrons. Il étoit donc impossible que les

deux armées combattissent : la première qui se seroit ébranlée se seroit d'elle-même rompue & mise en desordre. Après être demeurées quatre jours en présence , toutes deux commençant à souffrir de la disette , parce que la violence du froid empêchoit les Vivandiers de venir au camp , à l'ordinaire ; le Duc d'Anjou qui campoit en plein air , & qui souffroit davantage , se retira le premier à quatre lieues des ennemis , & mit entre eux & lui une petite rivière , sur les bords de laquelle il distribua ses troupes , pour les loger à couvert dans les villages & les bourgs voisins.

Les Huguenots informés de cette disposition , penserent que cette armée ainsi éparse , pour trouver des quartiers plus commodes , se rassembleroit difficilement. Ils résolurent d'attaquer le quartier du Duc d'Anjou , dans l'espérance de l'enlever , avant que le reste de l'armée pût arriver à temps , pour les repousser. Ils se présentèrent en effet sur les bords de la rivière le vingt-sept Décembre au matin , croyant la passer sans résistance : mais ils la trouverent si bien défendue par des corps-de-garde postés dans tous les endroits où elle étoit guéable , qu'après en avoir inutilement tenté deux fois le passage , ils furent obligés de se retirer , sur-tout lorsqu'ils virent qu'au signal de deux coups de canon toute l'armée Catholique se rassembloit & se rangeoit en bataille , dans la disposition marquée par ses Généraux , pour défendre les bords de la rivière , qu'on ne pouvoit plus hasarder de passer sans un danger évident. Après cette retraite , des maladies fâcheuses , causées par les fatigues passées , commencerent à se faire sentir dans l'armée. Les soldats murmuroient continuellement , d'avoir plutôt à combattre contre les saisons & les élémens , que contre les hommes. Les Généraux résolurent de les mettre dans des quartiers plus éloignés & plus sûrs , jusqu'à ce que la rigueur de l'hiver se relâchât , & que le temps leur permît de rentrer en campagne. Le Prince & l'Amiral s'étant retirés dans le bas Poitou , vers la Saintonge , le Duc d'Anjou prit le même parti , & distribua ses troupes aux environs de Chinon. On commença de part & d'autre à ressentir les effets des fatigues qu'on venoit d'essuyer ; des maladies violentes firent tant de ravage dans

CHARLES IX.

1568.

Le froid excessif les empêcha d'en venir aux mains.

Les maladies s'y mettent , & emportent un grand nombre de soldats.

 CHARLES IX.

 1568.

les deux armées , qu'en peu de jours elles emportèrent environ quatre mille hommes de chaque côté , comme si la fortune eût voulu mettre entre les fatigues & les pertes des deux armées une proportion aussi égale , que celle qui régnoit entre leurs forces & les vûes des Généraux.

1569.

Toutes ces actions s'étoient passées sur la fin de 1568. L'année suivante vit naître des événemens plus funestes & plus sanglans. Elle ne faisoit que commencer , lorsque le Prince de Condé , laissant à l'Amiral le commandement de l'armée , se rendit en personne à la Rochelle , pour y trouver les fonds nécessaires à soutenir la guerre , qui traînant en longueur plus que les Huguenots n'avoient imaginé , les avoir réduit à un extrême besoin. Resserrées dans un coin de la France , très-fertile à la vérité , & ayant choisi , pour théâtre de la guerre , un pays qui leur étoit dévoué , quoique pour l'ordinaire ils y vécutent à discrétion & aux dépens des Payfans , ils n'avoient aucune occasion , comme dans les guerres précédentes , de faire du butin pour contenter & retenir leurs soldats. On avoit déjà dépensé les cent mille ducats envoyés par la Reine d'Angleterre , & toutes les sommes qu'on avoit tirées des prises faites par les Vaisseaux armés en course. Les Rochelois avoient d'abord contribué très-volontiers à tous les frais de la guerre , mais ils étoient si épuisés , & par l'interruption du commerce , & par les fréquentes contributions , qu'ils n'en pouvoient plus supporter que de légères. Dans cette extrémité , le Prince prit la résolution de vendre les biens que le Clergé possédoit en Saintonge & dans les autres Provinces dont il étoit maître. Pour donner plus de confiance aux acheteurs , la Reine de Navarre hypothéqua ses propres domaines , & se rendit caution. Ces ventes , dont ils passerent des contrats en forme aux particuliers , au mépris de l'autorité Royale , & malgré l'indignation des Parlemens , & quelques contributions fournies par la Rochelle & par les Isles voisines , leur procurerent des sommes suffisantes pour entretenir l'armée pendant quelques mois. Ils espéroient se trouver , par la fuite , dans une position moins fâcheuse , & passer dans quelque pays plus étendu , où ils pourroient appaiser les importu-

nités continuelles du foldat , en lui promettant le pillage.

Cependant les autres provinces du Royaume n'étoient pas tranquilles , les deux partis s'y faisoient la guerre avec divers succès. La Châtre , Gouverneur du Berry , & le Comte Sciarra Martinengue avoient formé le siège de Sancerre, ville située proche des bords de la Loire. Leurs attaques avoient été tantôt heureuses & tantôt malheureuses , mais toujours fort sanglantes pour l'un & pour l'autre parti. Ils continuerent de battre la place , & de tâcher de s'en emparer. Le Comte de Barbesieux avec les troupes de Champagne avoit assiégé & pris Noyers , après l'évasion de l'Amiral & du Prince. Les Rochelois ayant attaqué par terre & par mer les Isles les plus proches de la Saintonge , s'en étoient rendus maîtres. Ils avoient renversé de fond en comble l'ancien & fameux Monastere de S. Michel-en-l'Herme , & employé avec barbarie le fer & le feu , pour détruire ce monument de la religion & de la piété de leurs Ancêtres.

Pendant que ces choses se passoient , l'hyver commença à devenir plus supportable. Dès les premiers jours de Mars , le Duc d'Anjou , dont l'armée avoit été renforcée de quinze cens chevaux commandés par le Marquis de Bade , & de la Noblesse de Provence sous les ordres du Comte de Tende , décampa de Chinon , & côtoyant la Charente , il marcha aux ennemis. Le Prince & l'Amiral apprirent en même temps que les Vicomtes de Moncelar , de Bourniquet , & plusieurs autres Seigneurs de Languedoc & de Gascogne venoient à leur secours avec un corps considérable de cavalerie & d'infanterie. Dans la crainte que l'armée Catholique ne le coupât , ils partirent des environs de la Rochelle , où ils étoient en quartiers de rafraîchissement , & passerent la Charente , pour aller au-devant de ce renfort. Sur la marche du Duc d'Anjou , ils s'arrêterent , rompirent tous les ponts , & posterent de forts détachemens à tous les endroits où l'on pouvoit passer la riviere. Le gros de leur armée étoit à Jarnac , dans le dessein ou d'empêcher le passage de la Charente , dont elle n'est qu'à deux (a) lieues , & de couper les vivres

CHARLES IX.

1569.

On rentre en campagne au mois de Mars.

Les Huguenots passent la Charente, rompent les ponts, & gardent les passages.

(a) « Jarnac est sur le bord de la Charente , & M. d'Anjou n'avoit fait prendre Jarnac que pour avoir un passage sur cette riviere , & M. le Prince ne

à l'armée Royale , parce que tout le pays d'alentour tenoit pour eux ; ou , si les Catholiques le tentoient , d'attaquer leurs premieres troupes , dès qu'elles seroient passées , & de remporter sur elles une victoire assurée , ayant à combattre des corps séparés & mis en désordre par le passage de la riviere.

Le Duc d'Anjou après avoir pris d'emblée sur sa route le château de Melle , & la petite Ville de Ruffec , étoit arrivé à Château-neuf , passage fréquenté par son pont sur la Charente. Les Chefs des Huguenots l'avoient fait rompre , & dans la ville située sur la rive qu'occupoient les Catholiques , ils avoient posté mille hommes , que le Prince avoit crû suffisans pour garder ce passage ; mais l'événement montra qu'il s'étoit trompé. Le Comte de Brissac s'étant approché de ce poste avec l'Infanterie Françoisé , détruisit à coups de canon quelque partie des murs. Les Huguenots effrayés , sans attendre qu'on vînt à leur secours , abandonnerent leur poste , & repassant la riviere dans des bateaux vinrent rejoindre le gros de leur armée , qui étoit à deux lieues de-là. La prise de Château-neuf ne leva pas tous les obstacles : le pont étoit rompu , & les Calvinistes paroissoient sur la rive opposée , bien résolus à disputer le passage. Il étoit très-difficile de rétablir le pont , ou d'en faire un nouveau , & encore plus dangereux de passer la riviere , à la vûe d'un ennemi si puissant.

Le Duc d'Anjou prit donc le parti de surmonter , par un stratagème , les difficultés qu'il ne pouvoit vaincre à force ouverte. Il laissa à Château-neuf Biron , Maréchal de Camp , qu'il chargea des ordres nécessaires. Pour lui , il marcha vers Cognac avec toute l'armée , en côtoyant la riviere , comme s'il eût voulu chercher ailleurs un passage moins dangereux. En même-tems l'Amiral marcha avec l'Avant-garde des Huguenots de l'autre côté de la Charente , ob-

» l'assiégea & fit reprendre que pour em- | Thou , qui raconte la prise de Jarnac par
 » pêcher ce passage. De ce siège & de la | le Duc d'Anjou , & comment cette place
 » prise de Jarnac , il (Davila) n'en dit | fut reprise par Briquevault à qui l'Amiral
 » rien «. *Remarques sur Davila à la suite* | avoit laissé la conduite de ce siège. *Lrv.*
de Beauvais Nangis. Voyez aussi M. de | *XLIV.*

servant les Royalistes. Il n'y avoit entre les deux armées que le lit de la riviere, qui n'est pas fort large, & elles escarmoucherent continuellement à coups de mousquet. On marcha dans cet ordre toute la journée, mais lentement de part & d'autre. Sur le soir l'Amiral commanda que tous les endroits où l'ennemi pouvoit tenter le passage, fussent exactement gardés par la Cavalerie légère, & par quelques compagnies d'Infanterie d'élite. Ensuite, comme ses troupes presque toutes composées de volontaires, ne pouvoient ou ne vouloient pas passer la nuit à l'air, il s'éloigna de la riviere, d'environ une lieue, & vint loger avec toute l'Avant-garde à Bassac, village assez considérable, & propre à mettre ses troupes à couvert. Le Prince, avec son corps de bataille, ne quitta point son camp, mais demeura à Jarnac, situé presque vis-à-vis de Château-neuf.

Le lendemain le Duc d'Anjou, après avoir examiné la position dans laquelle les ennemis avoient passé la nuit, voulut les confirmer dans l'opinion où ils étoient qu'il cherchoit une occasion favorable pour passer la Charente. Il fit avancer dans quelques bateaux un certain nombre d'Arquebusers, comme pour forcer les gardes des Huguenots; mais ayant rencontré par-tout une vigoureuse résistance, il continua à marcher ainsi que la veille, jusqu'au déclin du jour. Les deux armées ne firent cependant gueres plus d'une lieue, à cause des fréquentes escarmouches. Lorsque le Duc vit l'Amiral retourné à Bassac, ainsi qu'il avoit fait le premier soir; dès l'entrée de la nuit, il fit faire volte-face à son arriere-garde commandée par le Duc de Guise, & de proche en proche à toute son armée, & marchant avec une extrême célérité, il revint en peu d'heures à Château-neuf. Il trouva que Biron avoit rétabli le pont avec beaucoup de diligence, & qu'il en avoit jetté un autre de bateaux fort commode. La nuit étoit déjà avancée, mais le tems étoit serain & favorable au dessein du Duc. Il fit passer sur le champ le Duc de Guise & Martignes à la tête de deux gros escadrons de Cavalerie. Toute l'armée les suivit en bon ordre, le Duc lui-même passa sans trouver la moindre opposition. Le Comte de Mongommeri, Soubise &

 CHARLES IX.

 1569.

la Loue qui s'étoient chargés de garder les bords de la Charente avec la cavalerie légère, ne veillant qu'aux passages opposés au terrain où l'armée Catholique marchoit le jour précédent, n'avoient pas pensé qu'elle dût retourner si promptement sur ses pas, ni passer la riviere vis-à-vis du poste qu'occupoit leur corps de bataille, prêt à défendre les bords du fleuve. Ainsi la sécurité des Chefs, & la négligence des soldats fut si grande, que l'armée Catholique étoit déjà presque formée sur l'autre bord, avant que les vedettes des Huguenots se fussent appercûes de son passage. Il fut d'ailleurs favorisé par le peu de discipline qui régnoit parmi eux : car comme ils campoient dans un pays ruiné, & sans subsistances réglées, les soldats s'écartoient souvent de leurs drapeaux, pour aller chercher des vivres.

Le premier qui en donna avis fut le Capitaine Montaut, qui faisant la ronde avec cinquante cavaliers, s'aperçut du passage des ennemis, & courut à toute bride en informer l'Amiral. Surpris d'un coup si important & si inattendu, & desespéré de voir sa prudence trompée par la ruse d'un jeune Prince qu'il regardoit comme un enfant, Coligni résolut de se retirer à Jarnac, vers le corps de bataille, & d'y prendre avec le Prince le parti qu'exigeroient les circonstances. Mais il falloit rappeler l'Infanterie qu'il avoit postée en différens endroits à la garde des principaux passages, pour ne pas l'abandonner à la discrétion des ennemis, & rallier la Cavalerie légère qui s'étoit dispersée pour chercher des vivres, ou pour trouver des logemens plus commodes. Malgré toute son activité, il consuma tant de temps, qu'il se vit forcé de combattre contre son gré. Le Duc d'Anjou ayant rangé son armée en bataille, résolu d'en venir à une action, fit avancer toute la Cavalerie légère sous Martigues qu'on appelloit le soldat sans peur. Il lui ordonna d'inquiéter l'arriere-garde des ennemis, pour retarder leur marche, & donner à la Gendarmerie, qui marchoit en bon ordre, le temps d'arriver promptement. Martigues atteignit les Huguenots dans le temps qu'ils partoient de Bassac, & les chargea si brusquement, que l'Amiral fut contraint de s'arrêter. Il donna ordre à ses troupes de faire halte, & faisant hardiment volte-

face, il jugea le combat inévitable. Il dépêcha aussi-tôt au Prince, pour lui donner avis du danger qu'il couroit : il mit à l'Arriere-garde la Noue & la Loue, avec ordre, de soutenir le choc de la Cavalerie légère, & de faire ferme contre elle, jusqu'à ce qu'il eût passé un certain endroit coupé de fossés & environné d'eau, au-delà duquel il se vouloit mettre en bataille, afin que l'avantage du terrain suppléât en quelque sorte à la foiblesse de son escadron, & couvrît au moins ses flancs contre le nombre & la fougue des ennemis. Ces deux Capitaines soutinrent pendant quelque temps les attaques des Catholiques, tantôt en escarmouchant, tantôt en se mêlant courageusement avec eux. Mais la Valette, le Comte du Lude, Monfalès & Malicorne étant survenus avec quatre escadrons, les Huguenots furent chargés avec tant de vigueur, que la Noue & la Loue furent faits prisonniers, & leurs gens mis en déroute.

L'Amiral voyant qu'il ne pouvoit pas tenir, & voulant éviter la nécessité de combattre ainsi en détail, laissa Dandelot avec six vingt chevaux dans le défilé qu'il avoit d'abord occupé, afin d'arrêter quelque temps les ennemis : ensuite il marcha au grand pas avec tout le reste de l'Avant-garde, pour se retirer & rejoindre le reste de l'armée qui s'étoit déjà mise en mouvement, & venoit le joindre en diligence. Le Prince de Condé informé du danger que couroit l'Amiral, voloit à son secours avec toute sa Cavalerie, après avoir donné ordre à son Infanterie de le suivre au petit pas. Il comptoit avoir le temps de rallier l'Avant-garde, de mettre toute son armée en bataille, & de combattre avec toutes ses forces réunies. Mais lorsqu'il vit une partie des gens de l'Amiral en déroute & vivement poursuivis par les ennemis, dont le nombre & les forces croissoient à chaque instant, il s'arrêta sur le grand chemin, & prit poste entre un petit étang, qui défendoit le flanc de sa droite, & une colline qui couvroit sa gauche. Il profita de l'avantage du lieu, pour ranger avec beaucoup de sang froid, les troupes qu'il avoit alors avec lui. Il laissa entre ses escadrons un espace libre & vuide à l'Amiral, qui, quoique fuyant au galop avec sa Cavalerie, s'y posta sans rompre ses rangs,

CHARLES IX.

1569.

& tournant tête à l'ennemi, se remit en bataille, occupant la gauche au pied de la colline. Cependant les premiers escadrons de la cavalerie Catholique avoient attaqué le poste de Dandelot. Il étoit soutenu par les arquebusiers de Puviaut, qui, postés derriere des haies & des chemins creux, faisoient un feu terrible, & portoient par-tout le désordre & le carnage. Dandelot reçut bravement les ennemis, & dans la premiere charge il joignit Monsalès, qui ne combattoit pas moins vaillamment, & le ferra de si près, que lui ayant relevé de la main gauche la visiere de son casque; il lui tira un coup de pistolet dans la tête, & le renversa mort de dessus son cheval. Les Huguenots céderent enfin au nombre, Dandelot ne put tenir plus d'une demi-heure; il vint à toute bride rejoindre l'Avant-garde, & prit le poste qu'on lui avoit déjà destiné.

Bataille de
Jarnac.

Pendant ce temps-là, le Duc d'Anjou, qui avoit rangé en bataille tous les corps de son armée sans tumulte & sans confusion, marchoit fièrement pour attaquer le Prince. On regardoit déjà ces premiers succès comme d'heureux présages de la victoire. La fermeté & la bravoure étoient égales dans les deux armées, mais les forces & les circonstances étoient bien différentes. Une grande partie de l'infanterie des Huguenots, qu'on avoit postée sur les bords de la riviere, apprenant que les ennemis l'avoient passée, & croyant ne pouvoir rejoindre, sans danger, l'armée du Prince; l'avoit repassée elle-même, pour se mettre en sûreté. Une autre partie, qui, sous les ordres de Dacier, marchoit à la suite du Prince, ne put arriver à temps, & se dispersa de côté & d'autre sans avoir combattu. Malgré tous ces désavantages, les Huguenots couverts d'un côté par l'étang & de l'autre par la colline, ne pouvoient être enveloppés. Ils soutinrent avec beaucoup de vigueur le choc des Catholiques. Les Capitaines, les Gendarmes & l'Infanterie combattirent de part & d'autre, avec acharnement. Le Duc de Guise attaqua l'aîle gauche, où se trouvoient l'Amiral & Dandelot à la tête de la Noblesse de Bretagne & de Normandie qui fit une vigoureuse résistance. La victoire fut long temps disputée, mais les Catholiques recevant sans

cesse de nouveaux renforts, ils l'emportèrent enfin sur les Huguenots obligés de céder au nombre. Toute leur avant-garde fut enfoncée & défaite : les Royalistes s'emparèrent de la Cornette de l'Amiral, & firent prisonnier Guerchy qui la portoit : le Baron de la Tour qui commandoit la flotte des Rochelois, fut tué; Soubise, l'Anguillier & Monteran, trois des principaux de leur Parti, furent faits prisonniers. Alors leurs Généraux résolurent de pourvoir à leur salut par la fuite, avant que les ennemis fissent une nouvelle charge. Les Comtes de la Rochefoucault & de Montgomeri qui étoient à la droite, sur le bord de l'étang, furent chargés vivement par le Duc de Montpensier, qui commandoit l'Avant-garde des Catholiques. Après une résistance longue & opiniâtre où ils perdirent, Chandénier, de Rieux & Courboufon, avec plusieurs Gentilshommes de Languedoc & de Gascogne, désespérant de la victoire, ils prirent aussi la fuite.

Le Prince de Condé qui commandoit le corps de bataille; opposé à l'escadron du Duc d'Anjou, quoique rompu & favorisé plusieurs fois, s'étoit toujours rallié & remis en bataille. Il soutenoit avec intrépidité le choc des ennemis, mais quand sa droite & sa gauche l'eurent abandonné, chargé de tous côtés par les vainqueurs, & environné d'un monde d'ennemis, il combattit en désespéré lui & tous ceux qui l'accompagnoient. En rangeant ses escadrons, il avoit été blessé à la jambe d'un coup de pied du cheval de la Rochefoucault, & dans le combat le sien fut tué, & se renversa sur lui. Ce Prince blessé dangereusement de plusieurs coups, mit (a) un genou en terre, & continua de

 CHARLES IX.

 1569.

(a) Cette circonstance est de pure imagination, & seroit soupçonner que le Prince de Condé ne fut pas tué de sang froid, mais dans la chaleur du combat. Il se vit enfin abandonné, dit M. de Thou, & accablé par son cheval qui se renversa sur lui. Dans cet état il reconnoit un Officier des ennemis nommé Tiraun d'Argence, & un autre nommé S. Jean. Ayant levé la visière de son casque, il se fit connoître, & se rendit. Ils lui donnerent leur parole de lui sauver la vie. Mais Montesquiou, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, étant survenu avec des ordres secrets, à ce qu'on croit, les mit hors d'état de tenir leur parole; car s'étant approché dans le temps que le Prince leur parloit, il lui tira un coup de pistolet par derrière, & le tua. » Liv. XLIV.

CHARLES IX.
1569.

Le Prince de
Condé est tué.

Défaite des
Huguenots.

combattre jusqu'à ce que Montesquiou , Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou , lui cassa la tête d'un coup de pistolet. Robert Stuart (a) , qui avoit tué le Connétable à la bataille de S. Denis, Tabaret (b) , la Meilleraye , & presque tous les Gentilshommes de Poitou & de Saintonge , qui , enveloppés par les escadrons des Catholiques , ne purent se faire jour , furent raillés en pièces à côté du Prince.

Dans cette mêlée le Duc d'Anjou combattit aux premiers rangs de son escadron avec une valeur au-dessus de son âge. Il eut un cheval tué sous lui , & il auroit couru grand risque de la vie , si son propre courage & celui des Officiers qui l'environnoient , n'eût écarté les ennemis qui l'attaquoient avec une fureur qui tenoit du désespoir. Mais après la mort du Prince , & la défaite de son escadron composé de la fleur de son armée , les Catholiques ne trouverent plus de résistance , & les Huguenots ne songerent qu'à fuir de divers côtés à la faveur de la nuit qui survint. L'Amiral & Dandelot gagnerent S. Jean d'Angeli, Dacier se retira à Cognac , Montgommeri à Angoulême , tous les autres se disperferent , & particulièrement l'Infanterie qui n'avoit pas combattu , à l'exception des Régimens de Puviaut & de Courbousson , qui seuls eurent part à cette action.

Telle fut la bataille de ^{Jarnac} Bassac , donnée le seize de Mars , où la perte fut plus considérable pour la qualité que pour le nombre des morts. Les Huguenots perdirent à peine sept cens hommes , mais presque tous Gentilshommes ou Cavaliers de marque , parce que le fort du combat tomba sur

« Le Prince, dit M. de l'Etoile, fut pris
» prisonnier par d'Argence, Gentilhomme
» qui étoit tenu à ce Prince de la vie, &
» qui fit aussi ce qu'il put pour le lui ren-
» dre : mais il ne lui fut possible, pour
» avoir été découvert par les Compagnies
» de Monsieur, frere du Roi, son ennemi,
» lesquels ce pauvre Prince avisant veuir
» de loin, & ayant entendu que c'étoient
» les Compagnies du Duc d'Anjou; Je suis
» mort, dit-il, d'Argence, tu ne me sau-
» veras jamais, comme aussi arriva incon-

» tinent Montesquiou, qui le tua de sang
» froid, par le commandement, dit-on,
» de son Maître. *Mém. de l'Etoile, tom. 1.*
» pag. 36.

(a) Stuart fut pris dans le combat, &
tué ensuite à coups de poignard. *De Thou,*
ibid.

(b) M. de Thou le nomme Tabariere,
& compte encore parmi les morts Beau-
mont, Barette, Montejan, Corneille,
Douglas, & Auger de la Moriniere. *ibid.*

la Cavalerie. Du côté des Catholiques on compta très-peu de morts, entre autres Monfalès, Hyppolite Pic, Comte de la Mirandole, Prunay & Ingrande. Lignieres, que quelques-uns ont mis au nombre de ceux qui furent tués dans cette bataille, ne mourut que quelques jours après à Poitiers de mort naturelle. Le Duc d'Anjou victorieux, poursuivant l'ennemi, entra le même jour dans Jarnac, où les soldats par dérision amenerent le corps du Prince de Condé sur un méchant (c) cheval de bagage. Les troupes regardoient avec une joie brutale, ce Guerrier dont elles avoient redouté la valeur. Le Duc d'Anjou, content d'avoir vû périr dans le combat un ennemi dont on ne comptoit se délivrer ni par artifice, ni par les voies de la justice, empêcha qu'on fit aucun outrage à son cadavre; & quelques jours après, pour marquer sa considération pour le Sang Royal, dont ce Prince étoit descendu, il rendit le corps à Henri, Prince de Navarre, son neveu, qui le fit conduire sans pompe, mais pleuré de tout son parti, à Vendôme, pour le mettre dans le tombeau de ses Ancêtres.

Ainsi vécut & mourut Louis de Bourbon, Prince de Condé, en qui l'ardeur d'allumer plusieurs fois la guerre civile dans sa Patrie, & le deshonneur d'avoir introduit l'hérésie dans un Royaume très-Chrétien, ternirent l'éclat des grandes qualités qu'il avoit reçues de la Nature, la valeur, la constance, la grandeur d'ame qui l'auroient distingué parmi les plus grands Princes & les plus fameux Capitaines de son siècle. Le lendemain de la bataille, la plupart de ceux que la confusion de la déroute avoit dispersés çà & là, apprenant que toute l'Infanterie s'étoit retirée sans perte à Cognac, tâcherent de s'y rendre par divers chemins. Peu de jours après, outre Dacier qui s'y étoit sauvé d'abord, les Comtes de la Rochefoucault & de Montgomeri, Ivoi, qui depuis la mort de son frere avoit pris le

 CHARLES IX.

1569.

Louis de Bourbon

 (a) On fit courir dans le temps ce
 Quatrain :

 L'an mil cinq cens soixante & neuf,
 Entre Jarnac & Château-neuf,

 Fut porté mort sur une ânesse
 Le grand ennemi de la Messe.

 Réim. sur les Mém. de L'Etoile, tom. 1.
 pag. 36.

CHARLES IX.

1568.

nom de Genlis, Jacques Boucard, Teligny, Bouchavannes s'y trouverent, & enfin l'Amiral & Dandelot y vinrent de S. Jean d'Angely.

Depuis cette dernière déroute, les affaires des Huguenots étoient dans une situation très-critique. On ne doutoit pas qu'après la mort du Prince, ils ne choisissent l'Amiral pour Chef, à cause des emplois distingués qu'il avoit eûs dans le parti, & de la réputation que sa prudence lui avoit acquise. On n'avoit pas oublié qu'après la bataille de Dreux, lorsque le Prince avoit été fait prisonnier, tout le parti, d'un consentement unanime, avoit déferé à Coligni l'honneur du commandement. Mais il y avoit alors plusieurs Seigneurs qui, par leur naissance, leurs richesses, ou leurs autres qualités, ne se croyoient point inférieurs à lui. Quelques-uns même déchiroient sa réputation, en l'accusant d'avoir, par sa négligence, facilité aux Catholiques le passage de la Charente, & de s'être laissé tromper par le stratagème d'un Enfant, qui connoissoit à peine les premiers élémens de la guerre. On ajoûtoit qu'après le passage de l'armée Royale, il s'étoit laissé pousser de poste en poste, & que sa fuite précipitée avoit déterminé la victoire en faveur des ennemis. Il répondoit à ces imputations, que le passage des Catholiques n'étoit arrivé que parce qu'on n'avoit pas exécuté ses ordres, & que les troupes auxquelles il avoit commandé de garder les passages, avoient quitté leurs postes, sans sa permission, pour chercher des logemens plus commodes: que n'en ayant pas été averti à temps pour y remédier, & ne pouvant se trouver par-tout, s'il s'étoit retiré, c'étoit moins lâcheté que courage, parce que voyant l'armée défaite & la victoire désespérée, il avoit marqué plus de grandeur d'ame, en se conservant pour l'avantage de son parti & pour écraser ses ennemis, qu'en sacrifiant ses jours inutilement, & en se livrant à un lâche désespoir. Malgré ces raisons, soit jalousie, soit ambition, soit douleur de leur défaite & de la mort du Prince, l'Amiral étoit en butte aux reproches & à la haine d'une partie des Huguenots. Il leur sembloit encore qu'à moins d'être appuyés du nom & de l'autorité d'un Prince

du

*unhappy Admiral!
 My Fortune is not
 Singular. - Merit and
 Virtue, must give way to
 the popular Splendor of
 Wealth and Birth. So
 says the World, not I.*

du Sang ; leur parti manqueroit de soutien & de crédit , que le défaut seul d'un pareil Général ralentiroit le zèle des peuples , & diminueroit la confiance des Princes étrangers : enfin , qu'on ne pourroit plus prétexter , comme on avoit fait jusqu'alors , que l'on ne prenoit les armes que pour le service de l'Etat , & pour le bien public , s'il est jamais permis de le procurer malgré la volonté du Souverain , prétexte qui ne peut être allégué que par les Princes du Sang Royal & par ceux que leur naissance approche du Trône. On étoit accoutumé dans le parti à la libéralité & à la franchise du Prince de Condé , plusieurs craignoient & détestoient le caractère & les manières de l'Amiral , qu'on avoit toujours regardé comme un homme d'une profonde dissimulation , d'un esprit rusé & dangereux , uniquement attentif à consulter & à ménager par toutes sortes de voies ses intérêts particuliers.

Dans le même temps , (a) Dandelot , frere de l'Amiral , & Jacques Boucard son intime ami , ou épuisés de fatigues , ou abattus par le chagrin & par l'inquiétude , tomberent dangereusement malades , & moururent tous deux au bout de quelques mois. Destitué de ces deux hommes , le parti qui s'intéressoit à la grandeur & à l'élévation de l'Amiral , fut considérablement affoibli : mais Coligni surmonta tous les obstacles par son adresse. Il commença par renoncer en apparence aux titres chimériques dont une vaine ambition eût été satisfaite , se proposant bien en effet de conserver toute l'autorité du commandement. Il résolut de faire déclarer Chefs du parti & Généraux de l'armée Henri , Prince de Navarre , & Henri , Prince de Condé , fils du feu Prince , pour conserver à sa faction une réputation toujours la même , & le crédit que lui donnoient les Princes du Sang.

L'Amiral fait déclarer Chefs du parti le Prince de Navarre & le Prince de Condé , fils du Défunt.

Pendant la jeunesse de ceux-ci , l'Amiral restoit nécessairement chargé de la conduite & de l'administration de tou-

(a) Il mourut le 27 de Mai d'une fièvre ardente & pestilentielle , & l'on soupçonna qu'il avoit été empoisonné. Ces accusations de poison étoient toutes ordinaires dans un siècle où la fureur des partis se permettoit les imputations les plus injurieuses , & peut-être les forfaits qui en faisoient le fondement.

 CHARLES IX.

1569.

tes les affaires importantes : c'étoit l'unique moyen de réprimer l'ambition & les prétentions des Grands, de répondre à l'attente des peuples, & de réunir les esprits que la diversité des sentimens avoit déjà fort divisés. Dans cette résolution, sans demander ce qu'il sentoit ne pouvoir obtenir, l'Amiral pria la Reine de Navarre de se rendre à l'armée, lui représentant que le moment étoit arrivé d'élever le Prince son fils à ce degré de grandeur pour lequel il étoit né, & où elle aspirait depuis long-temps. La Reine ne manqua ni de courage, ni de fermeté : déjà résolue de faire déclarer son fils Chef du parti, à quelque prix que ce fût, elle vint avec toute la diligence qu'exigeoit un coup si important, & se rendit avec les deux Princes au camp qui étoit alors près de Cognac. La discorde régnoit dans l'armée, & elle étoit prête à se séparer, quelque nécessaire que fût l'union, pour réparer les pertes qu'elle venoit d'essuyer. La Reine de Navarre, après avoir approuvé les vûes de l'Amiral, fit assembler les troupes. Elle leur parla avec une fermeté au-dessus de son sexe, & exhorta tous ces braves Guerriers à demeurer constamment unis pour la défense de leur liberté & de leur Religion. Elle leur proposa pour Chefs les deux jeunes Princes qui étoient présens, & dont l'air noble les intéressoit, ajoutant que sous les auspices de deux rejettons du Sang Royal, ils devoient espérer la plus heureuse réussite des justes prétentions de la cause commune. Ce discours ranima le courage de l'armée, qui parut oublier en un instant le chagrin causé par la perte de la bataille, & par les dissensions qui l'avoient suivies. L'Amiral & le Comte de la Rochefoucault furent les premiers à se soumettre, & à prêter serment de fidélité aux Princes de Bourbon : la Noblesse & les Capitaines en firent de même, & les soldats avec de grandes acclamations applaudirent au choix que leurs Généraux venoient de faire des Princes pour Chefs & Protecteurs de la Religion Réformée.

Henry de Bourbon

Henri de Bourbon, Prince de Navarre, âgé pour-lors de quinze ans, avoit l'esprit vif, l'ame grande, généreuse, & marquoit une inclination décidée pour la guerre. Animé par

les conseils de sa Mere, il accepta sans balancer le commandement que lui offroit l'armée, & promit aux Huguenots, avec une éloquence concise & militaire, de protéger la Religion, & de perséverer constamment dans la cause commune, jusqu'à ce que la mort ou la victoire leur procurât à tous cette liberté pour laquelle ils combattoient. Le Prince de Condé, à qui son extrême jeunesse ne permettoit pas d'exprimer & de développer tous ses sentimens, ne marqua son consentement que par ses gestes. Ainsi le Prince de Navarre, qui joignoit à la supériorité d'âge, la prérogative de premier Prince du Sang, devint réellement le Chef du Parti. En mémoire de cet événement, la Reine Jeanne fit frapper des (a) médailles d'or qui représentoient d'un côté son buste, de l'autre celui de son fils, avec cette inscription : *Pax certa, Victoria integra, Mors honesta* (Paix assurée, Victoire complete, Mort glorieuse.)

Les nouveaux Chefs du Parti assemblerent sur le champ le Conseil de guerre, afin de délibérer en présence de la Reine de Navarre, sur les mesures nécessaires pour réparer les dernières pertes, & éviter les désastres dont on étoit menacé. On y décida, avant tout, que l'Amiral, pour suppléer à la jeunesse des deux Princes, & à leur peu d'expérience, commanderoit l'Armée, & régleroit tout ce qui concernoit la guerre; Dacier fut fait Colonel-général de l'Infanterie, Charge vacante par la mort de Dandelot, décédé peu de tems après. Genlis remplaça Boucard dans le Commandement de l'Artillerie. Ensuite on délibéra sur un plan de campagne. Plusieurs qui n'étoient pas encore bien remis de la consternation de la défaite précédente, vouloient que l'Armée se retirât à la Rochelle, & dans les postes fortifiés aux environs de cette Place; prétendant qu'il seroit impossible au Duc d'Anjou d'attaquer ces détroits

L'Amiral demeure chargé de la conduite de la guerre, à cause de la jeunesse du Prince.

(a) Cette médaille ne fut frappée, selon M. de Thou, qu'après la jonction de l'armée des Princes avec celle des Allemands, qui se fit le 15 de Juin 1569. Davila l'antidate, en la supposant du moment où les Princes furent reconnus Chefs des Protestans par les Calvinistes échappés de la défaite de Jarnac. Dans cette dernière position leur Légende eut eu l'air d'une fanfaronade, elle étoit au moins plus tolérable, lorsqu'ils eurent été renforcés par leurs Confédérés.

 CHARLES IX.

1569.

Le partage des troupes, & les jette dans les Villes qui tenoient pour lui.

couverts d'eau & de marais, pourvu qu'ils fussent défendus par de vaillantes & nombreuses troupes. Au contraire, l'Amiral, & la plupart des autres Capitaines les plus expérimentés, jugerent ce parti trop timide. On résolut donc de distribuer l'Armée dans les principales Villes situées sur les rivières, pour les défendre en cas de siège, & retarder les progrès du Vainqueur, jusqu'à ce qu'on eût des nouvelles certaines du secours que le Duc des Deux-Ponts leur amenoit d'Allemagne : qu'à son approche on se remettroit en campagne, afin de marcher à sa rencontre, & de le joindre, quelque part qu'il fût, & quoi qu'il en dût coûter : que cette jonction les rendroit égaux, & même supérieurs à l'Armée Royale : que si elle devenoit impossible, ils se sépareroient alors, & porteroient la guerre dans différentes Provinces, pour obliger le Roi à séparer ses troupes, & à combattre ainsi à armes égales. Dès qu'on eut pris ce parti, la Reine de Navarre retourna à la Rochelle pour solliciter de nouveaux secours : l'Amiral se rendit avec les Princes à Saint-Jean d'Angely ; de Piles se chargea de défendre Saintes ; Montgomeri & Puviant allèrent à Angoulême ; Dacier resta à Cognac avec la meilleure partie de l'Infanterie ; & Genlis s'enferma dans Loudun avec une grosse garnison. Ces Places, situées pour la plupart sur des rivières profondes, étoient en état de soutenir de longs sièges, & par leur affiette naturelle, & par les fortifications qu'on y avoit ajoutées.

Le Duc d'Anjou poursuit sa victoire.

Cependant le Duc d'Anjou, après avoir donné à ses troupes trois jours de repos, pour se refaire des marches & du combat, partager & mettre en sûreté le butin, résolut, avec ses Généraux, d'attaquer les Villes dont les Huguenots étoient maîtres. C'étoit à leur avis le moyen le plus court de terminer la guerre. L'Armée n'ayant mené avec elle que des pièces de campagne pour marcher plus vite, il fallut tirer de Poitiers la grosse artillerie propre pour les sièges. Le tems qu'on y employa retarda pendant quelques jours le cours de la victoire, & donna aux Huguenots le loisir de prendre les résolutions dont on vient de parler. Celui qui se passa, pour attendre les ordres de la Cour, qui étoit alors

fort éloignée, & ne se déterminoit pas facilement, causa encore beaucoup de lenteurs & de délais. La première entreprise que l'on tenta fut sur Cognac : mais on s'aperçut bientôt qu'elle seroit longue & difficile. La victoire des Catholiques à Jarnac avoit été plus signalée par leur habileté à passer la Charente, & par la mort du Prince, que par la perte ou le carnage des Huguenots. Leur terreur & leur fuite précipitée, en sacrifiant le Général, avoit sauvé l'Armée, qui répartie dans des Places très-fortes & bien approvisionnées, brûloit d'ardeur d'effacer, par des exploits glorieux, le deshonneur de sa dernière déroute. Tous ces motifs rendoient le siège de ces Villes difficile & scabreux. Il y avoit dans Cognac sept mille fantassins & plus de six cens chevaux, commandés par Dacier & plusieurs autres Seigneurs & Capitaines. Dès le premier jour que l'Armée Royale parut, & pendant les suivans, ils firent de vigoureuses sorties, qui ressembloient à des batailles, tant par l'audace & la valeur des Huguenots, que par les pertes considérables qu'ils causoient aux Assiégés. Ces sorties continuelles les empêchoient d'attaquer la Place, & d'établir leurs batteries. Ils étoient obligés, pour ralentir ou repousser les attaques de l'ennemi, de tenir sans cesse l'armée en action & sous les armes. Ces difficultés firent juger au Duc d'Anjou qu'il seroit impossible d'emporter la Place, dans l'état où elle se trouvoit. Il résolut donc, pour ne pas perdre inutilement le temps, & consumer en vain son Armée, d'entrer plus avant dans le pays ennemi, d'y faire des courses, & d'y prendre les Villes moins fortes & moins bien pourvues, dans l'espérance que lorsqu'il en seroit maître, Cognac isolé, abandonné, & bloqué de toutes parts, tomberoit de lui-même : l'expérience ayant démontré que rien n'étoit plus fatal aux Huguenots, que de les amuser en temporisant. Le Duc leva le siège de Cognac quatre jours après son arrivée devant la Place, & prenant la route de Saint-Jean d'Angeli, il s'empara, soit en personne, soit par ses Lieutenans de Tifauges, de Montaut, de la Forest & d'Aubeterre, & enfin il vint assiéger Mucidan. Le Comte de Briffac, qui dirigeoit une batterie avec sa valeur ordinaire, s'étant

 CHARLES IX.

1568.

 Il assiége
Cognac.

La vigoureuse
résistance des
Assiégés l'oblige
à lever le
siège.

Il prend plusieurs autres
Villes.

 CHARLES IX.

1567.

Une nouvelle armée d'Allemands commandée par le Duc des Deux-Ponts entre en France, pour secourir les Huguenots.

avancé sans précaution pour reconnoître la brèche, reçut au côté droit un coup d'arquebuse, dont il mourut, fort regretté de toute l'Armée. Sa perte ne fit qu'échauffer le courage des Assiégeans : car ayant emporté la Place d'affaut, ils passerent au fil de l'épée les soldats & les bourgeois, pour venger la mort de Brissac.

Dans le même tems Wolfgang de Baviere, Duc des Deux-Ponts, excité par l'argent & par les promesses des Huguenots, à l'aide du Duc de Saxe, & du Comte Palatin du Rhin, & à la sollicitation de la Reine d'Angleterre, avoit levé une armée de six mille fantassins & de huit mille chevaux. De Mouy & Morvilliers suivis de huit cens chevaux, & Briquemault avec douze cens Arquebusiers François, étoient allés le joindre en Allemagne. On comptoit encore dans la même armée Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, Louis & Henri, ses freres, qui après avoir quitté la Flandre, pour se dérober à la sévérité du Duc d'Albe, soutenoient alors les intérêts des Calvinistes de France, dont ils professoient la Religion. Le Roi & la Reine sa mere avoient d'abord envoyé une Ambassade aux Princes Protestans, & ensuite interposé l'autorité de Maximilien II, avec lequel ils étoient en très-bonne intelligence, pour empêcher la levée de ces troupes. Mais l'ardeur des Protestans à soutenir leur Religion, & l'espérance des avantages & du butin dont on les flattoit, furent plus fortes que les promesses du Roi & les menaces de l'Empereur. Ils rassemblèrent leur armée dans le dessein de passer en France sans délai, & sans craindre aucun péril. Le Roi & la Reine s'étoient rendus à Metz sur la frontiere de Lorraine, pour conjurer cette tempête. Lorsqu'ils virent l'armée réunie malgré tous leurs efforts, ils ordonnerent au Duc d'Aumale de se porter avec la Noblesse de Champagne & de Bourgogne, & avec six mille Suisses que le Roi venoit de prendre à sa solde, sur les frontieres des Princes Protestans, pour y faire le dégât, & les obliger à retenir leur armée pour leur propre défense, afin qu'elle ne pût entrer en France cette année-là. Leurs Majestés se flattoient que l'Empereur & par équité & par considération pour leur alliance, ne désapprouveroit pas cette dé-

Guillaume de Nassau.

marche. Mais le Duc d'Aumale, ayant défait & taillé en pièces sur le territoire de Strasbourg, ville Impériale, plusieurs (a) François qui étoient partis de Geneve & des environs, pour joindre l'armée des Allemans, toutes les Villes, tous les Princes de l'Empire, & l'Empereur même, en témoignèrent une extrême indignation.

Le Roi & la Reine, pour ne pas aigrir davantage les esprits, ni se mettre tant de Puissances à dos, ordonnerent au Duc d'Aumale de ramener ses troupes en Bourgogne, & de se tenir sur la défensive, persuadés que la mauvaise volonté des Princes étrangers alloit leur donner assez d'affaires. Le Duc des Deux-Ponts suivit incontinent le Duc d'Aumale en Bourgogne, pillant & ravageant, avec des cruautés inouïes, le pays qu'il traversoit. D'Aumale fort inférieur en forces, ne put lui disputer le passage, ni le combattre en pleine campagne. Il se contenta de camper sous les Villes pour l'empêcher de s'en saisir, & d'étendre au loin ses courses & ses ravages, comme il eût fait, s'il n'eût rencontré aucun obstacle. Les deux armées traversèrent ainsi la Bourgogne, en escarmouchant presque tous les jours, & perdant quelquefois (a) bien du monde. Enfin le Duc d'Aumale voyant que les ennemis, qui n'avoient point de grosse artillerie, ne formeroient aucun siège, & qu'il n'avançoit rien en les côtoyant, prit le plus court chemin par l'Auxerrois, pour se rejoindre au Duc d'Anjou, afin que leurs forces combinées fussent plus en état de faire tête aux ennemis.

L'armée Allemande arriva sur les bords de la Loire : il s'agissoit de la traverser, & ce n'étoit pas un petit obstacle.

Elle marche
vers la Loire.

(a) Cet événement appartient à l'année précédente. La Coche, Dauphinois & Protestant, voyant qu'il ne pouvoit joindre le Prince de Condé, étoit passé avec ce qu'il avoit de troupes dans le territoire de Geneve, & ravageoit la Franche-Comté & l'Alsace. Le Duc d'Aumale marcha à lui avec huit mille hommes, le joignit à Neubourg, & le combattit le 12 de Novembre 1568. La Coche, qui n'avoit que 1500 hommes, fit une vigoureuse dé-

fense, & plutôt accablé par le nombre que vaincu, il fut fait prisonnier, conduit à Metz, & poignardé quelque temps après. Voyez *M. de Thou*, Liv. XLIV.

(b) Le Duc d'Aumale poursuivit seulement jusqu'à Cîteaux un corps d'Allemands qui avoient passé la Saone auprès de Montreuil, & il y eut un combat assez vif auprès de Gilly, où chaque parti perdit environ deux cens hommes. *De Thou*, *ibid.*

CHARLES IX.

1569.

Tous les ponts de cette Riviere qui font , ou dans l'intérieur des Villes , ou joignant leurs remparts , étoient gardés par les Royalistes. D'ailleurs le Duc d'Anjou informé de l'approche des Allemans , avoit abandonné le pays ennemi , pour se poster sur la Loire , dont il avoit fortifié tous les passages. Il observoit tous leurs mouvemens. Ces précautions inquiétoient extrêmement les Allemans , qui ne pouvant passer la riviere que dans les Villes , ni en attaquer aucune qui eût un pont , faute de canon & de l'attirail nécessaire à un siège , craignoient qu'un armement qui avoit fait tant de bruit , n'aboutît à rien. Mais la lâcheté & la perfidie des hommes leur facilita ce qui paroissoit presque impossible. Les Généraux Allemans se présentèrent devant la Charité , ville sur la Loire , plutôt pour occuper leurs troupes , que sur quelque espérance fondée d'emporter la Place : Ils se proposoient de battre les murailles qui étoient fort vieilles avec quelques petites pièces de campagne , qu'ils menotent avec eux. A peine étoient-ils campés à la vûe des murs , que le Gouverneur s'enfuit secretement de la Ville. On n'a jamais pû démêler les motifs qui l'engagerent à cette indigne démarche. Quoi qu'il en soit , la garnison l'imita. Les habitans effrayés du danger , demanderent à capituler. Tandis qu'on étoit en pourparler , & que les Bourgeois négligeoient la garde de leurs remparts , les Assiégés plantèrent quelques échelles , & ne trouvant point de résistance , Briquemaut entra le premier dans la Ville avec ses gens. Il fut suivi de toute l'armée , qui saccoagea la Ville , dans le moment que le Duc d'Anjou , informé de l'entreprise des Allemans , envoyoit un puissant secours aux Assiégés.

Elle prend la
Charité.

Elle passe la
Loire.

L'armée Allemande s'étant ainsi assurée un passage & une retraite , traversa (a) la Loire le vingt de Mai. L'Amiral & les Princes , au nom desquels tout se faisoit dans le parti , se préparoient à venir joindre leurs Confédérés. Ils comp-

(a) Le Duc des Deux-Ponts trouva d'a- | du côté du Pont. Cette Ville fut prise le
bord un gué auprès de Pouilly dans le | 20 de Mai , & les Confédérés en donne-
Nivernois , & y fit passer une partie de | rent le gouvernement à Guerchi, Cornette
son armée qui attaqua la Charité même | de l'Amiral. Voyez *M. de Thou*, Liv. XLIV.
toient

toient par leur jonction faire une armée assez forte pour exécuter les plus grandes entreprises ; ou si elle devenoit impraticable, ils espéroient resserrer & comme envelopper le Duc d'Anjou entre les deux armées. L'Amiral laissa donc à la Noue le commandement des armes dans la Rochelle, où la Reine de Navarre régloit tout le reste, & envoya le Comte de Montgomeri pour recouvrer le Bearn, dont Mont-luc & Terride, Lieutenans du Roi en Gascogne & en Guienne, s'étoient presqu'entièrement emparés : il marcha ensuite vers la Loire, à la tête de douze mille fantassins & de deux mille chevaux. Leur armée grossissoit tous les jours par l'arrivée de la Noblesse, qui accouroit volontairement des Provinces voisines ; mais comme ils n'étoient pas encore informés du passage des Allemans, ils n'avançoient qu'à petites journées, craignant, avec raison, que l'armée Royale ne les vînt attaquer avant leur jonction.

Après que les Allemans eurent passé la Loire, le Duc d'Anjou appréhendant à son tour de s'engager entre deux puissantes armées, s'éloigna de cette rivière, pour se retirer dans le Limousin. Les forêts & les montagnes, dont ce pays est rempli, lui offroient des postes avantageux pour camper ; d'ailleurs, il jugeoit que la stérilité du terroir forceroit les ennemis à en sortir, d'autant plus promptement, que leurs troupes seroient grossies de ce grand nombre d'Allemans, accoutumés à loger commodément & à vivre dans l'abondance. Le Duc des Deux-Ponts de son côté, dès qu'il eut passé la Loire, ne chercha qu'à se joindre aux Princes, & hâta sa marche en toute diligence. Mais la mort (a) l'empêcha d'exécuter son projet : une fièvre continue, qui se changea bien-tôt en fièvre maligne, causée par les fatigues du voyage, ou, comme quelques-uns l'ont prétendu, par des excès (b) de table, le mit au tombeau en peu de jours. On douta s'il étoit redevable à sa prudence

Le Duc d'Anjou se retire en Limousin.

Mort du Duc des Deux-Ponts, Général des Allemans.

(a) Il mourut à Nesson à trois lieues de Limoges le 11 de Juin 1569. » bu, & d'avoir trop fait karoux avec les François pour la joie qu'il avoit de les

(b) « Ce Seigneur Allemand fut saisi » avoir joints, & être venu à bout de son » d'une fièvre chaude, causée d'avoir trop » entrepris. » *Mém. de l'Etoile, t. 1. p. 40.*

CHARLES IX.

1569.

Il est remplacé par le Comte de Mansfeld.

Les Huguenots joints à leurs Alliés suivent l'armée Royale.

ou au hazard du bonheur d'avoir traversé sans perte, une si vaste étendue de pays ennemi, & passé tant de rivières larges & profondes, pour venir au fond de la Guienne se joindre si à propos à ses Confédérés. Le Comte Wolrad de Mansfeld, son Lieutenant, lui succéda dans le commandement. Si tant d'autres Princes & Capitaines qui se trouvoient dans cette armée, ne lui disputèrent pas cette place, ce ne fut peut-être ni par modération, ni faute de prétentions; mais dans des circonstances si délicates, chacun craignoit de se charger d'un pareil emploi. Quoi qu'il en soit, trois jours après la mort du Duc des Deux-Ponts, l'armée Allemande joignit l'Amiral & les Princes sur les bords de la Vienne. On y fit la revûe de toutes les troupes, & l'on donna aux Allemans un mois de paye, des sommes que la Reine de Navarre avoit eu bien de la peine à tirer des Rochelois & des contributions des Villes voisines. Ensuite on marcha de concert au Duc d'Anjou, toute l'armée brûlant du desir de combattre, avant que de nouveaux accidens diminuassent ses forces.

Celle du Duc d'Anjou venoit de recevoir des secours d'Italie & de Flandres. Le Pape, tant par le desir qu'il avoit de voir pousser la guerre contre les Huguenots, que pour l'honneur du S. Siège, avoit envoyé au Roi un secours de quatre mille hommes d'infanterie & de huit cens chevaux sous les ordres de Sforce, Comte de Santa Fiore, Capitaine illustre & expérimenté. Le Grand Duc de Toscane y avoit joint mille hommes de pied & deux cens chevaux commandés par Fabien del Monte. Le Duc d'Albe avoit aussi envoyé de Flandres, le Comte Pierre Ernest de Mansfeld, avec un Régiment de trois mille Wallons & trois cens lances Flamandes. Il desiroit la défaite de l'armée Allemande où se trouvoient le Prince d'Orange & ses freres, ces fameux Proscrits, qui conservoient encore trop de crédit dans les Pays-Bas. Malgré l'arrivée de ces renforts, la mortalité, les fatigues, le défaut de paye, avoient tellement diminué l'armée Royale, qu'elle étoit fort inférieure à celle des Huguenots. C'est pourquoi le Duc d'Anjou, qui pour éviter une action, s'étoit retiré en Limousin, étoit campé à Ro-

che-Abeille , poste avantageux. Le gros de l'armée occupoit le haut d'une colline escarpée & de difficile accès : & sur son front, où le pays étoit plus plat, elle avoit deux coteaux couverts de broussailles & d'arbres. Philippe Strozzi, nommé Colonel Général de l'infanterie Françoisse, campoit avec deux régimens François dans un village situé sur le coteau de la droite. Le Comte de Santa Fiore, Fabien del Monté & Pierre-Paul Tosinghi, avec l'infanterie du Pape & celle de Toscane, occupoient un autre village sur la gauche. Sur le sommet de la colline, on avoit placé l'artillerie, qui dominoit de toutes parts les postes voisins. Entre le Corps de bataille & les villages où l'infanterie étoit retranchée, la cavalerie légère campoit dans la plaine, derrière un ruisseau, sous les ordres du Duc de Nemours & des Capitaines Italiens. Le camp ainsi disposé avoit sur ses derrières & à peu de distance, la ville de Limoges, d'où il tiroit des vivres en abondance; mais le reste du pays naturellement stérile, en fournissoit très-peu.

L'Amiral accompagné des Princes s'étoit posté avec toute l'armée à une demi-lieue du camp des Catholiques. Après avoir reconnu les postes du Duc d'Anjou & la difficulté de faire subsister ses propres troupes dans ces forêts stériles & sur ces montagnes arides, il résolut d'attaquer le quartier de Strozzi & celui des Italiens en même tems. Il pensa que s'il en pouvoit chasser les Catholiques & s'emparer des deux villages, il resserreroit de si près le camp des ennemis, que n'étant plus maîtres de la plaine, & sans fourages pour leur cavalerie, ils se trouveroient obligés de décamper, avec un risque évident d'être battus. Le vingt-trois de Juin, il marcha droit au quartier de Strozzi, avec son avant-garde. Il forma sa première ligne des régimens François de Piles, de Briquemault & de Rouvrai, à la seconde étoit le Comte Louis de Nassau avec un corps de troupes Allemandes: ces troupes étoient soutenues par un corps de cavalerie, sous les ordres de Mouy, de Teligni & de Soubise. Le Corps de bataille où étoient les Princes, & commandé par le Comte de la Rochefoucault & par le Prince d'Orange, étoit composé de l'infanterie de Baudiné, de Blacons, de Pouilli,

Combat très-vif à Roche-Abeille.

d'un autre corps d'Allemans, & de la cavalerie du Marquis de Renel, de Montbrun, d'Ambras & de Dacier. Il étoit destiné à attaquer le quartier des Italiens. La plûpart des Allemans demeura dans ces postes avec l'artillerie & deux régimens d'Arquebusiers François, sous le commandement du Comte de Mansfeld & de Genlis.

L'attaque qu'on avoit résolu de faire deux heures avant le jour, ne put commencer qu'au lever de l'Aurore, à cause de la briéveté de la nuit. Alors l'Amiral s'étant approché du quartier de Strozzi, le fit attaquer par les Arquebusiers de Piles, soutenus par les autres troupes de l'avant-garde, au nombre de quatre mille hommes. Le combat fut vif & sanglant, les Huguenots l'emportoient par le nombre, & les Catholiques par l'avantage du lieu. Couverts par quantité d'arbres & de hayes, & dans un poste élevé, ils incommodoient extrêmement les ennemis par le feu de leur mousqueterie. Les Huguenots, qui étoient quatre contre un, & continuellement rafraîchis par de nouvelles troupes, firent les plus grands efforts pour surmonter le désavantage du terrain & chasser les Catholiques de leur poste. Ils n'y auroient jamais réussi, sans une bravoure indiscrete de Strozzi, qui derangea toutes les dispositions qui rendoient ce poste imprenable. Il avoit été fait depuis peu Colonel Général de l'Infanterie à la place du Comte de Brissac. Les François affligés d'avoir perdu ce dernier, & peut-être encore plus d'avoir un Italien à leur tête, lui marquoient peu de considération. Il voulut leur faire voir qu'il étoit digne de les commander. Il s'avança aux premiers rangs, & exhortant chacun à le suivre, il abandonna l'avantage de son poste & chargea si vivement les Arquebusiers de Piles & de Briquemaut, qu'il les força de se retirer en désordre. Les Catholiques emportés par l'ardeur du combat, acharnés à poursuivre les fuyards, descendirent ainsi dans la plaine, où la cavalerie pouvoit agir. L'Amiral qui s'aperçut de leur faute, fondit sur eux avec ses troupes & les enveloppa de toutes parts. Envain Strozzi, soutenu des siens, combattit avec une valeur extrême, il fut renversé & foulé aux pieds des chevaux, & obligé de se rendre prisonnier, tout couvert de

fang & de blessures. Tout le monde convint qu'il avoit montré plus de bravoure que de prudence : mais il est presque impossible qu'un homme sensible à l'honneur, quand il est piqué d'injustes mépris, se contienne toujours dans les bornes de la raison. Saint-Loup & Roquelaure, Lieutenans de Strozzi, demeurèrent sur la place, avec vingt-deux Capitaines, les uns réformés, les autres en pied, & trois cens cinquante braves soldats. Les Huguenots n'y perdirent que cent cinquante hommes, cavaliers & fantassins, du nombre desquels furent Trémemond & la Fontaine, Officiers très-estimés. L'Amiral poursuivit les débris des troupes de Strozzi, qui se retiroient toutefois à leur poste en combattant. La situation escarpée du lieu, ne permettoit pas à la cavalerie d'y monter, & l'infanterie Calviniste qui étoit déjà fatiguée & en désordre, ne pouvoit recommencer l'assaut avec la même vigueur. Ainsi les Catholiques qui étoient restés en grand nombre sur la colline, soutinrent aisément l'effort des ennemis; & en même temps la cavalerie légère, qui étoit proche, voyant le danger des Catholiques, accourut au secours de leur poste & les aida à repousser entièrement les Huguenots. François Somma, Crémonois, Capitaine des chevaux légers Italiens, s'acquît beaucoup d'honneur en cette occasion. Ayant mis pied à terre avec la plus grande partie de sa troupe, il combattit courageusement aux premiers rangs, au milieu des haies & des châtaigniers, & tua bien du monde aux ennemis.

La perte fut moindre à la droite, où les Princes de Navarre & de Condé se dispoient à attaquer les troupes Italiennes. Le Comte de Santa-Fiore, sans se laisser entraîner par la témérité, comme avoit fait Strozzi piqué des mauvais discours de ses soldats, demeura ferme dans son poste, & le défendit avec un avantage toujours égal, soutenant constamment l'attaque de Baudiné & de Pouilly, qui avec un corps considérable d'infanterie, tâchoient de le forcer. Quoique leur combat qui fut fort (a) vif de part d'autre, du-

(a) M. de Thou qui décrit fort en détail l'attaque de l'Amiral, ne dit rien de cette action glorieuse aux Italiens. Davila pouvoit l'avoir appris de ses Compatriotes, & en être mieux instruit que nos Historiens François.

 CHARLES IX.

1569.

rât une heure de plus que du côté de l'Amiral, on se sépara sans qu'il y eût beaucoup de sang répandu, puisqu'on ne compta que cent vingt soldats de tués des deux côtés. Ce fut dans cette journée que Henri, Prince de Navarre commença à affronter les dangers de la guerre. La Reine sa mere, l'avoit fait instruire avec grand soin à monter à cheval & à manier avec adresse les armes dont on se servoit alors; mais il ne s'étoit encore trouvé à aucune action. Il parut à celle-ci à la tête de son armée, montrant un courage & une intrépidité d'autant plus remarquables, que le premier coup d'œil de la guerre est toujours terrible. Il y donna des preuves admirables de cette valeur qui devoit par la suite lui faire exécuter tant d'actions glorieuses, & rendre son nom si célèbre dans l'Univers. Les attaques ayant cessé de la sorte, les Princes & l'Amiral, pour resserrer de plus près les Catholiques, résolurent de camper sur le terrain même que l'armée avoit occupé pendant le combat; jugeant que dans un espace si étroit, la cavalerie Royaliste devoit beaucoup souffrir. Mais ils s'aperçurent quelques jours après, de la faute qu'ils avoient faite: le Duc d'Anjou ayant ses derrieres libres, tiroit abondamment de Limoges toutes ses subsistances, au lieu que la disette se mit bien-tôt dans leur camp, tant par la stérilité du pays, que parce qu'ils étoient environnés de Villes dont les Catholiques étoient maîtres. Cette extrémité les força de décamper & de prendre la route du Périgord, pour y procurer plus aisément des vivres aux Allemands, qui, ayant compté sur un riche butin, murmuroient de loger en plaine campagne, & souffroient impatientement la disette ou la cherté des vivres.

La stérilité
du Pays force
les Huguenots
à l'abandon-
ner.

La Reine mere
vient au camp.

Vers ce temps-là la Reine-mere s'étoit rendue au camp du Duc d'Anjou, accompagnée des Cardinaux de Bourbon & de Lorraine, pour déterminer les opérations du reste de la campagne. Non-seulement dans le Conseil du Roi, mais même dans le camp les avis des Généraux étoient partagés sur ce point. Quelques-uns comparant les forces de l'armée Royale avec celles des Huguenots; vouloient qu'on livrât bataille incessamment. Ils prétendoient que l'infanterie des Huguenots nouvellement levée ne tiendrait point contre

Henry

les vieilles bandes Françoises, ni contre les Suisses, dont ils avoient si souvent éprouvé la valeur : & que la cavalerie Catholique composée de la fleur de la Noblesse Françoisse, renverferoit & détruiroit aisément les escadrons des Réîtres. Qu'à l'exception de leurs Généraux & d'un petit nombre de Gentilshommes, tout le reste de leurs troupes n'étoit qu'un amas méprisable de palfreniers & de valets peu propres à porter les armes. D'où ils concluoient qu'on pouvoit dans un moment délivrer la France des maux infinis qu'elle souffroit & des malheurs de la guerre, écraser d'un seul coup des Rebelles si obstinés, au lieu qu'en temporisant on confuimoit les Peuples, on détruisoit la Noblesse, on anéantissoit les revenus du Roi, on ruinoit le pays, & on désoloit le Royaume : que c'étoit fournir à la politique des ennemis le temps & l'occasion de se relever, au risque de voir une nouvelle armée d'Allemands passer en France, comme on le publioit déjà : qu'alors les forces du Roi fatiguées & diminuées par la longueur de la guerre, seroient enfin accablées par les armes des Etrangers. D'autres pensoient qu'il y avoit de l'imprudenc & de la témérité à exposer le Royaume au hazard d'une bataille, contre un ennemi qui n'avoit rien à perdre, toute la fortune des Allemands consistant dans leurs armes & dans leur bagage, & les chefs des Huguenots n'ayant eux-mêmes à risquer que ce qu'ils avoient usurpé sur l'état : qu'il étoit par conséquent très-dangereux de combattre sans espérance de rien gagner contre une armée de désespérés : qu'il falloit prendre un parti plus prudent & plus sûr, en temporisant & traînant la guerre en longueur, laisser le temps aux Allemands de se consumer eux-mêmes, comme c'étoit leur coutume : que transportés dans un climat différent du leur, les chaleurs excessives de l'Été, & l'abondance des raisins qu'ils aimoient avec excès, mettroient bien-tôt dans leur camp des maladies, qui les affoibliroient & en feroient périr un grand nombre, si elles ne les détruisoient pas entièrement : que si les chefs des Huguenots prenoient, comme il y avoit apparence, le parti d'assiéger de grosses Villes, afin de faire des conquêtes, & de se mettre plus au large, ils y perdroient les plus braves de leurs soldats : que quand même le temps, le défaut de

CHARLES IX.

1569.

paye, la disette de vivres & les maladies ordinaires dans cette saison, ne détruiraient pas l'armée Calviniste : le plus sûr parti seroit de bien refaire celle du Roi, & de revenir avec des troupes fraîches & en bon état, combattre ce corps languissant, épuisé par la longueur & la continuité des fatigues ; au lieu qu'il étoit encore maintenant robuste & vigoureux par les secours qu'il venoit de recevoir : qu'on n'avoit pas à craindre, pour cette année, qu'il vînt une nouvelle armée d'Allemands ; qu'on n'avoit encore fait aucune levée dans leur pays : que par conséquent une appréhension si mal fondée ne devoit pas faire précipiter des résolutions, du succès desquelles on s'assuroit infailliblement pour peu que l'on temporisât.

On prend le parti de séparer l'armée du Roi, pour laisser les forces des ennemis se consumer par le temps.

L'armée se sépare.

Le Duc d'Anjou se retire au château de Loches en Touraine.

Ce sentiment prévalut, comme le plus solide, & la Reine l'approuva. Par caractère & par réflexion, elle inclinoit pour les partis où l'on donne le moins au hazard, & qu'on peut suivre avec moins de danger & d'effusion de sang. C'étoit une de ses maximes : qu'on ne coupoit pas les membres, même gangrenés, sans une extrême nécessité ; que leur amputation caufoit nécessairement au corps de très-vives douleurs, & lui laissoit toujours un affoiblissement & une difformité considérables. Ainsi elle panchoit toujours pour les projets qui tendoient à ramener le gros des Rebelles, & à les conserver pour le bien de l'Etat, en opprimant leurs Chefs, & craignoit le hazard d'une bataille dont l'événement est toujours incertain, & dont le succès même énerve ou épuise les forces de l'Etat. Le Roi ayant aussi approuvé cette résolution, le Duc d'Anjou mit de nombreuses garnisons dans toutes les Places fortes, voisines des Huguenots ; congédia la Noblesse, & distribua le reste de l'armée dans des quartiers de rafraîchissement, avec ordre à chacun de retourner sous ses drapeaux (a) au mois d'Octobre suivant, temps où il avoit résolu de rentrer en campagne. Pour lui, accompagné d'un nombre de Seigneurs & de Généraux, il se retira au Château de Loches en Touraine, pour être à portée des troupes, & donner ses ordres en cas de besoin.

(a) M. de Thou prétend qu'on leur donna rendez-vous vers le 15 d'Août.

S O M M A I R É

DU V. LIVRE.

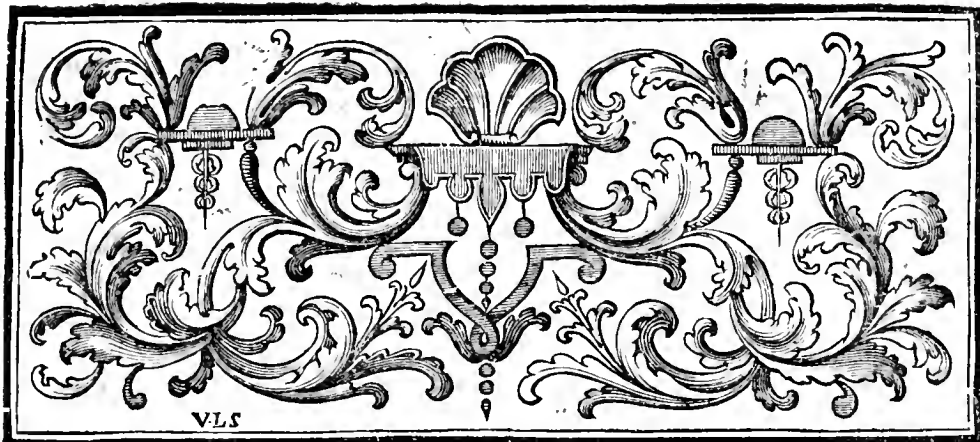
Les Huguenots prennent la résolution d'assiéger les Villes du Poutou & de la Saintonge. Siège de Poitiers. Le Duc d'Anjou se propose de le faire lever par une diversion. Il rassemble son Armée, & la mene devant Châtelleraud. L'Amiral leve le siège de Poitiers, & fait lever au Duc d'Anjou celui de Châtelleraud. Sansac assiége inutilement la Charité. Le Comte de Montgomeri défait les Royalistes en Bearn, enveloppe Terride, & le fait prisonnier. Le Roi fait déclarer rébelle l'Amiral, confisquer ses biens, & raser ses maisons. Coligni continue vigoureusement la guerre. Le Duc d'Anjou dont l'Armée avoit été renforcée, cherche à donner bataille. L'Amiral tâche de l'éviter. Il s'y prépare enfin, forcé par la mutinerie de son Armée qui la demande. Il tente néanmoins de se retirer. Le Duc d'Anjou le poursuit, & le joint auprès de Montcontour. Vive Escarmouche sur la fin du jour, où le canon des Catholiques tue bien du monde aux Huguenots. L'Amiral, à la faveur de la nuit, se retire au-delà de la Riviere; le Duc d'Anjou la passe enfin dans un autre endroit. Les deux Armées en viennent à une action dans la plaine de Montcontour. Combat sanglant, où la victoire demeure au Duc d'Anjou, avec un grand carnage des Huguenots. La plupart d'entre eux se découragent, l'Amiral les rassure, & les engage par diverses raisons à continuer la guerre. Les Princes abandonnent tout le Pays, à l'exception de la Rochelle, de S. Jean d'Angeli & d'Angoulême, & se retirent avec un petit nombre de troupes dans les montagnes de Gascogne & de Languedoc. Siège & prise de S. Jean d'Angeli par le Duc d'Anjou, qui y perd beaucoup de temps & de Sol-

ats. Il tombe malade, & se retire à Angers, puis à Saint-Germain. Les Princes se joignent au Comte de Montgomeri, & renforcent leurs Troupes en Gascogne. Ils passent l'Hiver dans les Montagnes, & descendent dans les plaines au commencement du Printemps. Ils passent le Rhône, & s'étendent en Provence & en Dauphiné. Ils marchent vers Noyers & la Charité, dans le dessein de s'approcher de Paris. Le Roi envoye contre eux une Armée, sous les ordres du Maréchal de Cossé, Général peu actif, & qui ne desiroit pas la ruine des Huguenots. Les deux Armées se rencontrent en Bourgogne, mais les Princes évitent toujours le combat. On fait des ouvertures de paix : elle se conclut enfin à la Cour. Les Princes & l'Amiral se retirent à la Rochelle. Le Roi tâche de les rassurer : pour cet effet il propose de donner sa sœur Marguerite en mariage au Prince de Navarre, & de faire la guerre en Flandres aux Espagnols. Le mariage est arrêté, & tous les Chefs des Huguenots viennent à la Cour. La Reine de Navarre est empoisonnée : après sa mort on célèbre le mariage, pendant les Fêtes duquel l'Amiral est blessé au bras d'un coup d'arquebuse. Le Roi prend la résolution d'exterminer les Huguenots. La nuit de la Saint Barthelemi l'Amiral est massacré, & presque tous les autres sont taillés en pièces à Paris, & dans plusieurs Villes du Royaume. Le Roi tente en vain de s'emparer de la Rochelle & de Montauban. On entame diverses négociations pour engager les Rochelois à se soumettre : ils se tiennent sur leurs gardes. Le Duc d'Anjou rassemble l'Armée, & vient les assiéger avec toutes ses forces. La place se défend plusieurs mois, jusqu'à ce que ce Prince élu Roi de Pologne accorde des conditions très-avantageuses aux Rochelois, qui feignent de rentrer dans le devoir. Départ du Roi de Pologne. Le Duc d'Alençon, second frere du Roi, prétend lui succéder dans ses Charges; Le refus du Roi l'indispose, & le porte à susciter de nouveaux troubles. Le Roi de Navarre, le Prince de Condé, la maison de Montmorenci & les Huguenots se liguent avec lui, & trament une conspiration. Elle est découverte : le Duc d'Alençon, le

Roi de Navarre & plusieurs autres sont arrêtés. Le Prince de Condé se réfugie en Allemagne. Le Roi attaqué d'une maladie dangereuse confie à sa Mere le soin d'appaiser les troubles du Royaume. On forme des Armées en Poitou, en Languedoc & en Normandie, où le Comte de Montgomeri débarque d'Angleterre, & s'empare de plusieurs Places. Maignon marche contre lui, le bat, l'assiége, le fait prisonnier, & l'envoie à Paris, où il meurt sur un échafaud. Le Roi déclare la Reine-mere Régente, une maladie violente l'emporte à la fleur de son âge.



Le Ministre de l'Intérieur a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez adressé le 15 courant, et de vous prier de vouloir bien lui en faire part. Le rapport est relatif à la situation de la caisse d'épargne de la ville de Paris, et à la proposition de la transférer à la ville de Paris. Le rapport est très intéressant, et vous prie de vouloir bien lui en faire part.



HISTOIRE

DES

GUERRES CIVILES

DE FRANCE.

LIVRE V.



A résolution que prit le Duc d'Anjou de séparer son armée, & de se borner pour quelque temps à la défense des Places fortes, déconcerta les Huguenots. Ils avoient une armée nombreuse: mais peu de ressources pour l'entretenir. Quelques desseins qu'ils formassent, ils y trouvoient des obstacles presque insurmontables. Quelques-uns conseilloient de passer la Loire, de s'emparer des plus belles Provinces du Royaume, & même d'attaquer Paris, le Principal appui du

CHARLES IX,
1569.

Les Huguenots prennent la résolution d'assiéger les Villes du Poitou & de la Saintonge.

 CHARLES IX.

1569.

Parti Catholique. Cet avis faisoit espérer, à la vérité, qu'en enlevant à la Faction contraire ses plus puissantes ressources, on termineroit heureusement la guerre, & l'on s'ouvriroit un vaste champ au pillage, le seul attrait qui guidât les Allemands, & l'unique moyen de les faire subsister : mais dans le fonds trop de dangers s'opposoient à l'exécution de cette entreprise. En effet, quelle apparence de se hasarder si avant dans un pays ennemi, sans argent, sans munitions, sans un train considérable d'artillerie, sans mesures assurées pour les subsistances ? Et ce qui étoit encore plus important, comment y faire tête aux Royalistes sans Place forte ni poste avantageux, où l'on pût tenir, ou du moins se retirer en cas d'échec ? Le moindre malheur, le plus léger obstacle suffisoient pour les perdre sans ressource. Les espérances dont on se flattoit de faire des conquêtes ne pouvoient balancer ce danger. Les principales Villes étoient bien fortifiées ; l'armée Royale, plutôt cantonnée que séparée, pouvoit aisément se rassembler à tous momens, & les réduire à de fâcheuses extrémités, pour peu qu'ils s'engageassent imprudemment au milieu des forces ennemies, sans s'assurer une retraite, ni pourvoir aux nécessités ordinaires, qui pouvoient devenir plus pressantes de jour en jour. D'autres proposoient de se borner à la conquête des Villes & Forteresses qui tenoient encore pour le Parti Catholique au-delà de la Loire ; de s'assurer par ce moyen la possession entière de ce pays, dont ils avoient la plus grande partie, & qui faisoit alors leur principale ressource. Deux grands obstacles s'opposoient à ce dessein : 1°. Que les sièges successifs de ces Places très-fortes & pourvues de toutes les choses nécessaires à leur défense, emporteroient beaucoup de temps, & ruineroient une partie de l'armée, ainsi que l'avoient prévu & que le desiroient les Catholiques. 2°. Qu'en faisant la guerre sur leur propre terrain, ils acheveroit de ruiner par les taxes & les contributions, un pays dont ils tiroient leurs subsistances, & qu'ils n'en pouvoient par conséquent tirer, ni assez d'argent pour payer leurs troupes, ni assez de butin pour apaiser les murmures, & rassasier l'avidité du soldat : mais comme de deux maux il faut éviter le pire, les Princes &

L'Amiral conclurent au siège des Villes voisines, pour achever de s'emparer de tout le pays au-delà de la Loire, & établir solidement leur Faction dans cette partie de la France: espérant que l'Angleterre, & les prises que feroit leur armée navale, commandée par de Soré, depuis la mort du Baron de la Tour, leur fourniroient des sommes suffisantes pour entretenir quelque temps leur armée, jusqu'à ce que la fortune amenât des circonstances plus favorables.

Dès qu'ils eurent pris cette résolution, ils accorderent aux Allemans le pillage de la riche Abbaye de Brantôme & de plusieurs autres petites Places, pour les rendre plus actifs & plus disciplinables. L'Amiral avec l'armée s'approcha de Chatelleraud, où, depuis long-temps il entretenoit des intelligences. Il s'en empara sans peine. Les Conjurés s'étant soulevés & saisis d'une porte, y introduisirent les Huguenots. Le Gouverneur consterné ne fit aucune résistance, & s'enfuit à Poitiers, & l'Amiral entra sans opposition dans la Ville, qu'il reçut comme on faisoit toutes les autres, au nom du Prince de Navarre, sous les auspices duquel on expédioit tous les ordres, & l'on régloit toutes les affaires du parti. L'Amiral assiégea ensuite Lusignan, & prit aisément la Ville. Il attaqua incontinent le Château, qui passoit pour une des plus fortes Places du Royaume, & qui avoit autrefois soutenu de longs & fameux sièges contre les Anglois. Il ne fut pas alors défendu avec la même valeur. A peine les Assiégés eurent-ils vû les batteries faire une brèche assez large, mais de difficile accès, parce que la Forteresse est située sur le sommet d'un rocher escarpé, qu'ils capitulerent, à condition de sortir avec leurs bagages & enseignes déployées; ce qui leur fut accordé, & fidèlement exécuté, contre l'usage ordinaire dans ces guerres civiles. Les Huguenots perdirent à ce siège du Breuil & de Chesnay, Officiers très-estimés, qui furent tués par le canon. L'Amiral trouva à Lusignan six pièces d'artillerie de siège, qui lui furent d'une grande utilité dans le projet qu'il forma d'assiéger Poitiers. Cette Ville est, après Paris, la plus vaste du Royaume par son enceinte, & la principale de toutes les Provinces voisines. On y avoit transporté, comme

dans un asyle sûr, toutes les richesses & les effets des pays d'alentour : l'Amiral espéroit que la prise d'une Place si grande & si importante entraîneroit la réduction de toutes les autres aux environs.

Quand on apprit à Loches, où le Duc d'Anjou avoit établi son quartier, que l'Amiral assembloit des pionniers, de l'artillerie & des munitions pour le siège de Poitiers : malgré la confiance qu'on avoit dans la bravoure naturelle des habitans, le Conseil de guerre jugea qu'une Ville si peu peuplée pour sa vaste enceinte, commandée de divers côtés, avoit besoin d'une garnison nombreuse & aguerrie, tant pour conserver une Place de cette importance, que pour arrêter long-temps l'armée des Huguenots, & pour leur donner lieu de ruiner leurs troupes, par les difficultés qu'ils rencontreroient dans cette entreprise, très-propre à ralentir leur première fougue. Ainsi, pour seconder la garnison ordinaire que commandoit dans Poitiers le Comte du Lude, Gouverneur de la Ville, le Duc de Guise résolut de s'y jeter.

Duc de Guise.

Ce jeune Prince, l'objet des espérances des Catholiques, se proposoit de devenir un jour leur Chef, en retraçant ainsi dès ses premiers exploits, par un exemple illustre & mémorable, la gloire de son pere, qui par la défense de Metz contre les forces de l'Empereur Charles-Quint, s'étoit frayé un chemin à la plus haute puissance & à la plus brillante réputation. Au Duc de Guise se joignirent le Marquis de Mayenne son frere, (a) Montpezat, (b) Sessac, (c) Mortemar, (d) Clairvaux, (e) la Roche-Bariton, (f) Ruffec, (g) Fervaques, (h) Briançon, des (i) Châteliers, & plusieurs autres Gentilshommes illustres par leur naissance & leur bravoure. Ils furent suivis par Ange Cesi & Jean des Ursins, avec deux cens chevaux Italiens ; ensorte que toute la Cavalerie qui se trouvoit dans Poitiers montoit à huit cens Gendarmes, & à

(a) Melchior Desprez de Montpezat.

(b) François de Cassillac de Sessac.

(c) René de Rochechouart Mortemar.

(d) Paul Chabot de Clairvaux.

(e) Philippe de Châteaubriant, Seigneur des Roches-Baritault.

(f) Philippe de Volvire de Ruffec.

(g) Guillaume de Hauteimer de Fervaques.

(h) François de Briançon.

(i) René, Abbé des Châteliers, frere du Comte du Lude.

plus de quatre cens Chevaux-Légers. On y joignit quatre mille fantassins des troupes les meilleures & les plus aguerries du Royaume, sous les ordres de (a) Bassac, de (b) Parade, de Verbois, de Bonneval, de la Jarrie, & d'autres Colonels de réputation, & trois cens arquebusiers Italiens, commandés par Paul Sforce, frere du Comte de Santafiore. Enfin, les bourgeois bien armés & bien disciplinés formoient six (a) Compagnies de quatre cens hommes chacune. Un grand nombre de payfans s'étoit réfugié dans la Ville; on les employa à réparer les endroits les plus foibles des fortifications, & à placer l'artillerie du côté où l'on prévoyoit que les ennemis formeroient leurs attaques. La Ville étoit abondamment pourvue de munitions, & sur-tout de feux d'artifices de toutes sortes, que les Assiégés comptoient lancer sur les ennemis pendant les assauts.

Ces préparatifs effrayèrent la plûpart des Généraux, qui jugeant cette entreprise trop difficile, conseillèrent à l'Amiral de s'attacher au siège de quelque autre Place: mais l'envie de s'emparer des deux jeunes Guises, les ennemis personnels, l'emporta sur toute autre considération. Il parut à la vûe de Poitiers le vingt-quatre de Juillet. En arrivant il fit attaquer de plusieurs côtés par son infanterie, le fauxbourg situé hors de la porte Saint-Lazare, & qui n'étoit point fortifié: mais seulement défendu par le Colonel Boisvert, avec quatre cens arquebusiers François: Boisvert soutint vaillamment pendant trois heures l'effort des ennemis, & cédant enfin au nombre, il leur abandonna ce poste, qui n'étoit pas tenable. Le Duc de Guise sortit en personne, & soutint avec fermeté le choc des Huguenots, jusqu'à ce qu'on eut brulé & rasé les maisons voisines de la porte & des fossés, pour empêcher les Assiégeans de s'y loger, & d'en

(a) M. de Thou le nomme Passac.

(b) De Prade, selon le même Auteur, qui compte encore parmi ceux qui se jetterent dans Poitiers la Vacherie, d'Arfach, du Lys, Bouneau, Boisvert, & Boislandry. Liv. XLIV.

(c) Ces compagnies de Bourgeoisie

avoient chacune leur Capitaine, sous les ordres de Jean de la Haye, Lieutenant-Général de Poitiers, homme actif, & qui nous a laissé un Journal de ce siège qu'il publia sous un nom emprunté. De Thou, Liv. XLIV.

CHARLES IX.
1569.

profiter pour incommoder la Place. L'armée campa cette nuit à trois quarts de lieue de la Ville, & le lendemain matin, tandis que l'avant-garde des Huguenots escarmouchoit continuellement avec la cavalerie, qui étoit sortie de Poitiers de divers côtés, l'Amiral distribua ses troupes dans les quartiers qu'il leur avoit destinés, & qui étoient très-bien entendus.

Siège de Poitiers.

Poitiers est situé sur un terrain fort inégal ; cette Ville s'étend de l'Orient à l'Occident, à travers des tertres pierreux, coupés & escarpés. Ainsi elle s'abaisse ou s'élève à proportion. L'enceinte de ses murs, qui est fort vaste, est de même très-irrégulière. Ses murs vont quelquefois en ligne droite, & quelquefois ils forment des sinuosités. Elle est commandée de trois côtés par les montagnes qui l'entourent ; de l'autre, qui est plus uni, elle domine sur la campagne. Quoiqu'on puisse la battre de divers côtés, il n'est pas cependant si aisé d'y donner l'assaut. Le Clain, qui la baigne en partie, & un étang très-profond que forme cette rivière, rendent les abords de la Place fort difficiles. L'inégalité des rochers qui facilite les attaques, fournit aussi des retraites aux Assiégés. Le terrain montueux, escarpé, & comme couché par lits, sur lequel elle est située, forme naturellement presque autant de degrés & d'échelons propres à faciliter & à prolonger la défense. L'Amiral, eu égard à cette position, jugea à propos d'étendre sa circonvallation le plus qu'il pourroit, afin de former plusieurs attaques éloignées les unes des autres, pour partager les forces & l'attention des Assiégeans. Il posta pour cet effet l'infanterie Allemande dans l'endroit le plus éloigné de la Ville, au-delà de la rivière, & la mit à couvert derrière un Hôpital & un Moulin contigu, nommé le *Moulin Parent*. Mais par le moyen d'un pont de cables jetté sur le Clain, il établit une communication entre ce quartier & celui de l'infanterie Gasconne & Provençale, qui occupoit l'autre rive jusqu'au faubourg de Rochereuil. Il se logea avec l'avant-garde au Monastere de Saint-Benoît. Le Prince, qui commandoit le corps de bataille avec les Comtes de la Rochefoucault & de Mansfeld, occuperent Saint-Lazare. Briquemault,

de Piles & de Motii, avec l'arrière-garde, prirent poste au fauxbourg de Pierre levée. Ces quartiers enfermoient la Ville du Septentrion à l'Occident, & de l'Occident au Midi. La cavalerie, répartie dans les Villages, s'étendit jusqu'à Crustelle, à près de deux lieues de Poitiers.

A peine l'Infanterie avoit-elle pris ses quartiers autour de la Place, que Seffac, Lieutenant du Duc de Guise, & Jean des Ursins, à la tête de six vingt chevaux des plus braves de la garnison, sortirent par la porte de la tranchée, & s'étant avancés dans la campagne, ils tombèrent sur une troupe de cavalerie qui étoit postée au village de (a) Marne; ils la trouverent en désordre, occupée à se loger; ils l'enfoncerent, la dissipèrent sans peine, & en taillèrent une partie en pièces. Dans leur retraite ils rencontrèrent Brique-mault, accompagné de deux cens Réîtres, & d'un gros de cavalerie Françoisé; ils le chargerent si brusquement, que dès le premier choc ils le mirent en déroute, avec perte de plus de quarante hommes. L'Amiral, pour prévenir des sorties si vives, posta le Colonel Blacons avec deux mille fantassins dans les ruines du fauxbourg Saint-Lazare, & fit élever un retranchement si près de la porte, que les Catholiques & les Huguenots y faisoient les uns sur les autres un feu continuel de mousqueterie. Cependant le Colonel d'Onoux, qui avoit abandonné Saint-Maixant, poste foible, se mit à la tête de six cens fantassins d'élite, pour se jetter dans Poitiers. Il fit neuf lieues en six heures, & arriva au point du jour. Il passa heureusement au travers des fortifications des Huguenots, & malgré la résistance des Blacons & de ses troupes, il entra dans la Place par la porte de la tranchée. Les premiers jours du siège se passerent en escarmouches fort vives; le succès en fut varié: mais les Huguenots y perdoient un grand nombre de leurs meilleurs soldats. D'ailleurs elles interrompoient leurs travaux, qui de toutes parts étoient exposés au feu de la Place. Malgré ces difficultés Genlis, Général de leur artillerie, fit perfectionner une batterie de quatorze grosses pièces, & de quel-

^a M. de Thou nomme ce village S. Marve. *Hist. Liv. XLX.*

ques autres plus petites. Elle commença à tirer le premier d'Août, & en trois jours elle ruina le Ravelin, & renversa la Tour, qui couvroient la porte de Saint-Cyprien. Mais le fond de la Tour étant terrassé, de manière que malgré la chute du haut, elle demeurait encore en état de défense, l'assaut qu'y donnerent les Huguenots le quatrième jour ne réussit pas : le Colonel de l'Isle le soutint bravement avec ses fantassins François. L'Amiral voyant que cette attaque étoit plus difficile qu'il n'avoit imaginé, fit diriger le canon d'un autre côté. On commença le cinquième jour à battre en brèche le mur qui s'étend le long de la rivière, dans l'endroit qu'on nomme le Pré de l'Abbesse. Quoique le Clain qui couloit entre la ville & le Camp parût un obstacle, l'Amiral favoit que les remparts étoient assez foibles de ce côté-là, & que les Assiégés, qui les croyoient suffisamment défendus par la rivière, avoient négligé de les fortifier.

Le dix d'Août, Fête de Saint Laurent, le canon avoit fait une brèche si large, qu'on pouvoit aisément y donner l'assaut. Déjà les Huguenots avoient jetté un pont composé de tonneaux & de pontons, & se préparoient à passer le Clain vis-à-vis de la brèche. L'Amiral le fit reconnoître ; on lui rapporta que les Assiégés avoient pratiqué des casemates & des retranchemens derrière, & le Comte du Lude avoit fait sortir quatre escadrons de lances, afin de charger les Assiégeans, dans le moment qu'ils déboucheroient de leur pont, pour traverser le terrain plat & découvert qui se trouvoit entre la rivière & la brèche. L'Amiral, qui ne vouloit point exposer inutilement ses troupes à un danger évident, prétexta que le pont étoit trop foible, & que s'il venoit à se rompre, ses soldats périroient infailliblement dans la rivière. Il fit donc retirer ceux qui étoient déjà en ordre pour monter à l'assaut, & travailler à un nouveau pont qui pût être assez sûr & commode pour passer l'infanterie, & même quelque cavalerie, qu'il comptoit opposer à celle des Assiégés : mais la nuit suivante Blaise Capisucchi, Gentilhomme Romain, qui servoit sous Paul Sforce, entreprit de rompre le pont, avec deux de ses camarades, excellens plongeurs comme lui. Tandis qu'on donnoit l'alarme de plusieurs côtés

au camp des Huguenots, à la faveur des fréquentes décharges d'artillerie, & d'une sortie que fit Fervaques pour occuper l'ennemi, ces plongeurs ayant passé entre deux eaux, couperent en plusieurs endroits les cables qui en lioient les différentes parties. Bientôt le courant de l'eau le rompit & l'emporta, sans que les Huguenots en fussent la cause. Jusqu'à ce qu'ils eussent refait un nouveau pont, les Assiégés eurent tout le temps de se fortifier derrière la brèche. Le Duc de Guise se mit à la tête des travailleurs, & tout le monde suivit son exemple. Les femmes, aussi-bien que les hommes, s'y portèrent avec tant d'ardeur, qu'ils éleverent bientôt un rempart beaucoup plus fort & plus épais que le premier.

L'Amiral ayant fait redoubler le feu de sa batterie, & construire trois nouveaux ponts, plus solides que l'ancien, ses troupes donnerent le dix-huit un assaut terrible; après bien du sang répandu, elles étoient déjà maîtresses de la brèche, quand elles apperçurent un bastion que les Assiégés avoient élevé dans le Couvent des Carmes; il étoit garni de pièces de campagne, qui foudroyant l'endroit occupé par les ennemis, où ils n'avoient pû établir un logement, les forcerent bientôt de l'abandonner. Ils y perdirent (a) Mondolfe, Officier très-estimé dans leur Parti, sept Capitaines & plusieurs fantassins; outre un très-grand nombre de blessés, entr'autres la Noue, qui reçut un coup d'arquebuses au bras gauche, & le Baron de Conforgien au côté droit, tous deux furent long-tems malades de ces blessures. Du côté des Assiégés, on compta parmi les morts Billy, Seigneur très-illustre, & Antoine Sérafon, Ingénieur Romain, célèbre par sa valeur & son habileté. Les Protestans continuerent le lendemain à battre la même brèche & plusieurs autres endroits, avec huit coulevrines de plus, qu'ils avoient pointées pour faire un dernier effort. Ils auroient mis en peu de jours les remparts absolument hors de défense, si l'industrie des Assiégés n'eût paré un danger si pressant. Ils arrêterent le cours de la riviere au-

(a) Mondolfe ou Mandolf ne fut pas tué à cette action, mais immédiatement après la surprise du village de S. Marve par Sessac, c'est-à-dire, tout au commencement du siège. Voyez de Thou, Liv. XLIV.

CHARLES IX.
1568.

deffous de la Tour de Rochereuil, par le moyen d'un batardeau. L'eau, en refluant & inondant tout le Pré de l'Abbesse, s'élevoit plus haut que les ruines de la brèche, & empêchoit les Assiégeois d'en aborder. L'Amiral, obligé de prendre un nouveau parti, fit aussi transporter ses batteries plus bas, pour attaquer & emporter la Tour de Rochereuil. Il comptoit par-là se rendre maître de la digue que les Assiégés avoient élevée au-deffous, dégager le cours de l'eau, & leur ôter la ressource de l'inondation. Lorsque l'artillerie eut abattu dix toises des murailles, il fit donner le vingt-quatre un assaut général à la Tour de Rochereuil & aux remparts qui y sont contigus. De Piles commandoit la premiere ligne; il étoit soutenu par Briquemault, & celui-ci par l'infanterie Allemande: on combattit de part & d'autre avec beaucoup de valeur & de fermeté. Les Seigneurs & les Chefs s'exposèrent comme les simples soldats. Le Duc de Guise sur-tout y fit éclatter son intrépidité. Son escadron repoussa enfin, & chassa avec un grand carnage les ennemis, qui eurent bien de la peine à retirer de la mêlée de Piles à demi-mort, & couvert de blessures, dont néanmoins il guérit parfaitement. Ce mauvais succès ne rallentit point l'ardeur des Huguenots, qui continuerent leur feu pour, ruiner les fortifications que les Assiégés avoient élevées derriere la brèche. Ils résolurent d'y donner un assaut à minuit; espérans surprendre les Catholiques endormis, ou du moins en désordre & peu sur leurs gardes. Mais s'étant approchés de la brèche, ils les trouverent si bien disposés à la défendre, qu'ils se retirèrent sans rien tenter. Les fantassins Italiens fortirent par la brèche, & les poursuivirent avec beaucoup d'intrépidité jusques dans leurs tranchées, où ils en firent un grand carnage dans un chemin étroit & embarrassé par lequel ils se retiroient.

On étoit au plus fort de l'Eté. Les chaleurs excessives, jointes à tant de fatigues, causerent parmi les Assiégeois des maladies qui emporterent un grand nombre de soldats, sur-tout parmi les troupes Allemandes. La plupart même des Généraux en étoient dangéreusement attaqués. Le Comte de la Rochefoucault avoit quitté le camp pour se rétablir.

Briquemault & la Nocle s'étoient retirés à Niort, où l'on désespéroit de leur vie. Les Princes prirent le parti de se rendre avec leur Maison à Saint-Maixant, pour changer d'air, & éviter la contagion des fièvres malignes qui regnoient dans l'armée, dont ils laisserent le commandement à l'Amiral. Presque seul, quoiqu'épuisé par des veilles continues, & par des fatigues insupportables, attaqué de plus d'une dysenterie qui l'incommodoit & l'affoiblissoit extrêmement, son ardeur ne se ralentit point. Il continua de pousser le siège avec la même vivacité, & pour emporter enfin la place, il fit donner un assaut en plusieurs endroits le deux de Septembre. Il voulut que l'infanterie Allemande & la Françoisé formassent deux attaques séparées, afin que l'émulation excitât les deux Nations à combattre avec plus de chaleur & d'opiniâtreté. L'assaut dura plusieurs heures. il fut soutenu d'un côté par le Duc de Guise, & de l'autre par le Comte du Lude, avec tant de vigueur & d'intrépidité, que les Huguenots, foudroyés de tous côtés par l'artillerie, la mousqueterie, les pierres, les piques & les feux d'artillerie qu'on lançoit sur eux, furent obligés d'abandonner la brèche avec précipitation, laissant sur la Place plus de six cens morts ou blessés. Saint-Audens, frere de Briquemault, & qui commandoit son régiment, y fut tué d'un coup de grenade. Cet avantage coûta cher aux Assiégés, qui y perdirent d'Onoux, le Colonel Passac, & plusieurs autres braves guerriers. Déjà réduits à un petit nombre, eu égard à l'étendue de la Place, leurs chevaux étant d'ailleurs fort affoiblis faute de fourage, ils voyoient que l'ardeur & l'acharnement des Huguenots ne se ralentissoient point. Ainsi ils sollicitoient par des lettres & des députations fréquentes, le secours que le Duc d'Anjou avoit promis de leur envoyer dans peu.

Ce Prince rassembla ses troupes plutôt qu'il n'avoit d'abord résolu; il se mit en campagne dès le commencement de Septembre, déterminé à hasarder une bataille, plutôt que de laisser tomber entre les mains des Huguenots tant de Noblesse qui s'étoit renfermée dans Poitiers, & sur-tout le Duc de Guise, qui étoit alors un de ses favoris. En effet il

Le Duc d'Anjou se proposa de faire lever le siège de Poitiers par une diversion.

Il rassembla son armée.

CHARLES IX.
1569.

L'Amiral leve
le siège de Poi-
tiers.

Duc de Guise.

Sanfac assiége
inutilement la
Charité.

partit de Loches pour assiéger Châtelleraud , jugeant que les Huguenots , pour secourir cette Place , où s'étoient retirés la plûpart de leurs malades , leveroient le siège de Poitiers , auquel ils s'aheurtoient en vain à la vûe d'une si puissante armée. Ce dessein lui réussit ; l'Amiral désespérant d'emporter la Place après le dernier assaut , ne cherchoit qu'un prétexte plausible pour se retirer. Dès qu'il eut appris la marche de l'armée Royale , il résolut de décamper , & ayant retiré sa grosse artillerie , il prit avec toutes ses troupes la route de Châtelleraud le quinze (a) de Septembre. Le même jour le Comte de Sauzay & Pierre Paul Tosinghi entrèrent dans Poitiers avec trois cens chevaux François , & huit cens Fantassins Italiens , qui escorteient un convoi de vivres & d'argent ; ainsi l'abondance y fut rétablie le jour même de la levée du siège. Telle fut l'issue du siège de Poitiers , où l'armée des Princes consuma deux mois de l'Été , affoiblit ses forces , perdit ses espérances , & trois mille soldats ; le Duc de Guise en sortit si comblé de gloire & d'applaudissemens , que tout le Parti Catholique commença à le regarder comme le soutien de la Religion , & le digne successeur de la puissance de son Pere.

Les troupes du Roi éprouverent devant la Charité le même sort que les Huguenots avoient essuyé devant Poitiers. Le Duc d'Anjou , qui vouloit fermer entièrement le passage de la Loire aux Huguenots , & leur ôter toute espérance d'inquiéter les Provinces situées en-deçà de cette riviere , avoit ordonné à Sanfac de rassembler les troupes répandues dans la Beauce , le Nivernois , le Bourbonnois , & une partie de la Bourgogne , pour assiéger la Charité. La Garnison & les bourgeois commandés par Guerchi , Guidon de la Compagnie des Gendarmes de l'Amiral , firent une si vigoureuse résistance , qu'après avoir soutenu tous les efforts & les assauts

(a) L'Amiral leva le siège de Poitiers le neuf de Septembre. Dès ce jour-là le Duc de Guise en partit , pour aller joindre le Roi qui étoit à Tours. Le même jour le Comte de Sanfai & Tosinghi entrèrent dans Poitiers avec deux cens chevaux seulement , la plûpart Italiens. Voyez *M. de Thou*, Liv. XLV. Voyez aussi les *Mémoires de la troisième guerre civile & des derniers troubles de France*, liv. III. pag. 505 & 506. à la fin des *Mémoires de l'Etat de la France sous Charles IX.*

des Catholiques, ils contraignirent Sanfac à se retirer, avec perte de plusieurs Gentilshommes, & d'un assez grand nombre de soldats.

 CHARLES IX.

1569.

 Le Comte de Montgomeri défait les Royalistes en Bearn.

Il enveloppe Terride, & le fait prisonnier.

Siège de Châtelleraud par le Duc d'Anjou.

La guerre étoit aussi allumée dans le Bearn. Le Prince de Navarre, inquiet pour ses propres Etats, y avoit envoyé le Comte de Montgomeri pour faire tête à Montluc & à Terride, qui commandoient pour le Roi dans ces quartiers. Le premier tenoit la campagne, tandis que l'autre assiégeoit vivement Navarreins, la seule Place qui restât aux Huguenots dans cette Province, où ils avoient fait de grands ravages. Montgomeri rétablit les affaires du Prince de Navarre, soit par son habileté, soit par la faute des deux Généraux Catholiques, qui s'imputerent réciproquement les mauvais succès. Terride, qui avoit levé le siège de Navarreins, fut attaqué dans sa retraite, assiégé à son tour, & fait prisonnier. Montluc, qui avoit manqué de forces ou de tems pour venir à son secours, fut obligé de se retirer en Gascogne. Tout le pays se déclara pour Montgomeri. La terreur de ses armes & les cruautés inouïes qu'il exerça contre tout ce qui fit résistance, forcerent les Places les mieux fortifiées & les mieux fournies de vivres & de garnisons, à se rendre à la première sommation.

Le Duc d'Anjou, qui n'avoit pas encore de forces suffisantes pour faire lever le siège de Poitiers, avoit entrepris celui de Châtelleraud afin d'en venir à son but par cette diversion. Il faisoit battre vivement cette Place, & espéroit même la prendre; mais il n'y réussit pas. On croyoit la brèche assez large, l'infanterie Italienne y monta à l'assaut, & piquée d'émulation contre l'infanterie Françoisise, elle s'empara d'abord assez heureusement de la brèche. Ce fut avec plus d'audace & de fougue que de prudence, car elle se trouva exposée en tête & en flanc au feu de l'artillerie placée sur les retranchemens que les Assiégés avoient élevés dans l'intérieur de la Place, & que les Italiens n'avoient pas eu la précaution de reconnoître. Après un combat de plus de trois heures, ils regagnerent le camp avec une perte de deux cens cinquante hommes, parmi lesquels on compta Fabien de Monté & plusieurs autres Officiers & Gentils-

CHARLES IX.

1569.

hommes (a). On pensa le lendemain à lever le siège & à faire retraite. L'Amiral & toute son armée brûloient d'ardeur de se dédommager du temps & des troupes qu'ils avoient perdus à Poitiers. En trois jours de marche ils étoient arrivés aux fauxbourgs de Châtelleraud à l'opposite de l'endroit qu'attaquoient les Catholiques, & paroissoient déterminés à donner bataille, s'ils le pouvoient sans désavantage. Le Duc d'Anjou étoit inférieur en forces, toute la Noblesse & quelques compagnies d'infanterie mises en quartier fort loin n'avoient point encore joint son armée. Il résolut de se retirer, & prit pour cela le temps que les troupes de l'Amiral, campées dans un des fauxbourgs de la Ville, au-delà de la Vienne, pour se remettre des fatigues du voyage, s'étoient négligemment abandonnées les unes au repos, les autres à chercher des vivres & des logemens, sans que personne soupçonnât, que pendant la nuit qui approchoit, l'une ou l'autre armée dût faire le moindre mouvement. Le Duc faisoit donc le moment favorable; l'artillerie & les bagages prirent les devant avec autant d'ordre que de diligence. Deux heures après, vers le coucher du soleil, l'armée les suivit. L'Amiral & les Huguenots n'en furent avertis qu'au moment du départ de l'arrière-garde commandée par Chavigni, La Valette & le Comte de Santa-Fiore. Il étoit déjà nuit; l'armée Calviniste étoit éparsee dans la ville & dans les fauxbourgs. L'Amiral ne jugea point à propos de poursuivre précipitamment, avec ses troupes en desordre & fatiguées, l'armée Catholique, qui marchant en bon ordre, & sans confusion, avoit plusieurs heures d'avance sur lui. Ainsi le Duc d'Anjou, sans être poursuivi ni harcelé par les ennemis, passa cette même nuit la rivière de Creuse au Port de Piles à quatre lieues de Châtelleraud. Le lendemain ayant laissé des deux côtés de la rivière assez de troupes pour garder (a) le pont, il vint camper à la Celle, poste très-fort & très-avantageux.

(a) M. de Thou nomme entre autres Guistiniani, Bencio, Ottavio de Montalte, & Calloccio de Sienne. François Gualteroti & Jérôme Ruccellai y furent dangereusement blessés. Liv. XLV.
 b L'Auteur des Remarques sur Davila observe qu'il n'y eût de pont au Port de Piles que sur la fin du Regne de Henri IV.

Dès le point du jour, l'Amiral se mit à la poursuite des Catholiques. Arrivé au Port de Piles, il détacha Soubize avec une partie de l'avant-garde pour reconnoître l'ennemi. Soubize rencontra quelques traîneurs qu'il poussa jusqu'au pont, & fit ensuite attaquer par son infanterie les barricades que les Catholiques avoient élevées à la tête de ce pont pour s'y retrancher. Mais malgré les attaques furieuses & réitérées des plus braves Capitaines Huguenots, La Valette & Paul Sforce, qui défendirent le pont avec la cavalerie légère Françoisse & l'infanterie Italienne, profitant de l'avantage de leur poste, repoussèrent toujours les ennemis avec perte. L'Amiral abandonna cette entreprise & fit chercher ailleurs un gué qu'il trouva aisément, parce que les eaux étoient basses, il passa le lendemain la Creuse (b) quatre lieues au-dessous du Port de Piles. Il campa si près du Duc d'Anjou, qu'il espéroit le forcer à une bataille. Le Duc, sans sortir de ses retranchemens, tiroit des vivres, en abondance, du Pays qui étoit derrière lui & entièrement à sa disposition, au lieu que l'armée Calviniste, qui en manquoit, étoit obligée de les tirer de loin & par de-là deux rivières qui la séparoit des Provinces dont elle étoit maîtresse. Ainsi l'Amiral désespéra d'engager les Catholiques au combat malgré eux. Il résolut de se retirer le troisième jour, repassa la Creuse & la Vienne, & se rendit à Faye la vineuse, d'où il distribua ses troupes en quartiers de rafraîchissement. Tant de fatigues les avoient mises en assez mauvais état, sur-tout les Allemands fort portés à se plaindre & peu accoutumés à camper.

Le Duc d'Anjou prit le même parti. Après avoir donné des quartiers à son armée à Chinon en Touraine, il alla

Les Mémoires d'Etat sous Charles IX. tom. 3. pag. 406 & 407. font mention de l'escarmouche que les Huguenots engagèrent en-deçà du Port de Piles contre deux mille Arquebustiers que Monsieur avoit laissés en-deçà dudit Port dans des tranchées, & qui furent finalement contraints de passer hâtivement la Creuse. Probablement, ce fut sur un pont de bateaux que le Duc

d'Anjou fit passer son armée, & ses Arquebustiers le rompirent en se retirant.

(a) Selon M. de Thou & l'Auteur des Remarques, l'Amiral passa la Creuse à un gué entre le port de Piles & la Haie qui ne sont distans l'un de l'autre que d'une lieue, & il la passa au dessus du port de Piles & non au-dessous. Voyez de Thou, XLV. & les Mém. d'Etat sous Charles IX.

CHARLES IX.

1569.

Duc de Guise

s'aboucher à Tours avec le Roi son frere & la Reine-mere, qui, suivant leur coutume, tenoient leur Cour dans des lieux à portée du théâtre de la guerre. Le Duc de Guise y vint aussi, brillant d'honneur & de gloire pour les belles actions par lesquelles il s'étoit signalé à la défense de Poitiers. On y délibéra sur les moyens de pousser la guerre, & le Duc de Guise remplaçant son pere, fut alors admis pour la premiere fois dans le Conseil secret. Il dut cette faveur à l'éclat de sa naissance, aux services de son pere, à sa propre valeur, à la protection du Cardinal de Lorraine son oncle; mais sur-tout, à la haine implacable que le Roi avoit conçue contre l'Amiral. Après la mort du Prince de Condé à la bataille de Bassac, Charles avoit espéré que le parti Calviniste n'étant plus soutenu par l'autorité d'un Prince du Sang, & d'un Général capable par sa réputation & par sa valeur de soutenir le poids d'une si grande entreprise, se sépareroit & se dissiperoit, ou du moins pancheroit à se soumettre. Il vit au contraire que la politique de l'Amiral avoit ranimé les forces de cette faction, que sa valeur & son habileté, en s'autorisant du nom de deux jeunes Princes du Sang Royal, avoit conservé l'union parmi les Calvinistes, causé de plus grands dommages, & exposé l'Etat à des dangers plus terribles que tous ceux qu'on avoit jusqu'alors éprouvés. Il fit déclarer Coligni rebelle par un Arrêt du Parlement (a) de Paris, qui fut publié & traduit en plusieurs langues. On traîna son effigie sur la claye, & on l'attacha à un gibet dans la place destinée aux exécutions des malfaiteurs. On ordonna que ses maisons seroient rasées & ses biens vendus à l'encan. Depuis ce tems-là le Roi résolu de poursuivre

Le Roi fait déclarer rebelle l'Amiral, confiscquer ses biens & raser ses maisons.

(a) Le 13 de Septembre 1569. le Parlement de Paris, à la requête de Gilles Bourdin, Procureur - Général, ayant fait le procès à Coligni comme rebelle & coupable de lèse-Majesté, le condamna à mort, & promit cinquante mille écus d'or à quiconque le livreroit vivant. Le 28 du même mois, fut la requête du même Bourdin, il fut ordonné qu'afin d'ôter toute ambiguité, on donneroit la même somme à tout François ou Erranger qui tueroit l'Amiral, & de plus, que s'il se trouvoit coupable du même crime que Coligni, il auroit sa grace. On donna un pareil Arrêt contre Jean de Ferrieres, Vidame de Charres, & contre le Comte de Montgomeri, dont les effigies furent ignominieusement traînées dans un tombereau, & ensuite attachées à une potence. *De Thou, XLV.*

L'Amiral jusqu'à la mort, commença à élever & à favoriser la Maison de Lorraine, & sur-tout le Duc de Guise, qui brûlant d'ardeur de venger la mort de son pere, ne dissimuloit pas la haine implacable qu'il portoit à Coligni.

Lorsqu'on délibéra dans le Conseil du Roi sur les opérations du reste de la campagne les avis se trouverent partagés. Le Maréchal de Cossé, qui par les sévérités qu'il venoit d'exercer contre les Huguenots en Picardie avoit dissipé les soupçons conçus contre lui, & dont on écoutoit les conseils avec la même confiance qu'auparavant, étoit d'avis d'employer plutôt le tems que la force des armes pour détruire les ennemis. Il pensoit que leurs troupes dépourvues d'argent, de vivres, sans retraite sûre, sans secours puissans de la part des Etrangers, en proie aux besoins, à la discorde, aux désordres, & au désespoir, seroient bien-tôt obligées de céder à toutes ces extrémités & de se dissiper d'elles-mêmes. Au contraire, le Comte de Tavannes représentoit que l'armée des Huguenots, affoiblie, épuisée, découragée par le long & infructueux siège de Poitiers, seroit très-facile à vaincre, pourvu qu'on l'attaquât promptement & sans attendre que le Prince d'Orange qui étoit passé *incognito* en Allemagne eût le tems de faire de nouvelles levées, ni que le Comte de Montgomeri, qui avoit battu les Royalistes en Bearn, vint avec les troupes de Gascogne se joindre à l'Amiral; qu'autrement on s'exposeroit à éterniser une guerre qu'on pouvoit terminer sûrement en attaquant & poursuivant avec chaleur les ennemis, tandis que leur nombre étoit diminué & leurs forces affoiblies. On seroit demeuré dans l'irrésolution, si le Duc d'Anjou n'eût tranché toutes les difficultés, en décidant qu'il falloit combattre l'armée des Princes, & que leurs troupes harassées & diminuées par les fatigues & les pertes qu'elles venoient d'essuyer, n'étoient nullement en état de résister à l'armée Catholique, qui étoit toute fraîche, qui grossissoit tous les jours, & qui brûloit d'impatience d'en venir aux mains.

Cet avis fut approuvé, & le Duc partit de Tours accompagné des Ducs de Guise & de Montpensier. Après avoir rassemblé trente Enseignes d'infanterie & deux mille che-

CHARLES IX. *Duc de Guise*
1569.

Le Duc d'Anjou dont l'armée avoit été renforcée, cherche à donner bataille.

CHARLES IX.

1569.

L'Amiral tâ-
che de l'éviter.Il s'y prépare
enfin, forcé par
la mutinerie de
son armée qui
la demande.

vaux tous composés de Noblesse qui avoient joint l'armée depuis peu , il marcha avec toutes ses troupes vers Faye-la-vineuse où les Huguenots étoient cantonnés, dans le dessein, de les attaquer & de les forcer incessamment à une bataille. L'armée ennemie n'y étoit pas également disposée ; les Gentilshommes éloignés de leurs maisons depuis un an , & sans argent , croyoient en avoir fait assez dans cette campagne , qui avoit duré beaucoup au-delà du terme ordinaire. Ils demandoient instamment qu'on les menât à l'ennemi ou qu'on leur permît de se retirer. On les entendoit de toutes parts crier qu'on leur procurât les moyens de finir leurs vies ou leurs miseres. Le Comte de Mansfeld & les Allemands, las de souffrir & de camper , & privés des espérances du riche butin dont ils s'étoient flattés, demandoient féditieusement leur paye ou une bataille. Mais les Princes, l'Amiral, & les Officiers les plus expérimentés de l'armée , craignoient dans le fond, de se mesurer avec celle du Roi dont ils connoissoient la valeur aussi-bien que l'épuisement & le peu d'attachement de leurs troupes. Ils vouloient se conduire avec la même prudence qu'ils avoient remarquée dans les Catholiques. Ceux-ci lorsqu'ils s'étoient trouvés inférieurs, avoient toujours évité le combat, & n'en cherchoient alors l'occasion, que parce qu'ils étoient supérieurs. Les Huguenots au contraire, avoient fait tous leurs efforts pour engager le Duc d'Anjou à une bataille, lorsqu'il la refusoit, & maintenant qu'il venoit en résolution de la livrer, ils auroient voulu traîner les choses en longueur & prendre un parti moins brusque, mais plus sûr. Cependant ils n'osoient pas manifester ces intentions, de peur de précipiter l'armée dans la révolte & dans le desespoir. Ils ne doutoient pas que la Noblesse ne les abandonnât, & que les Allemands ne se mutinassent infailliblement, dès qu'il n'y auroit plus d'espérance prochaine de combattre. Ils parurent donc acquiescer au sentiment & aux vœux de la multitude, & affectèrent autant d'ardeur que les autres d'en venir à une action.

L'Amiral, qui comptoit beaucoup sur son habileté, avoit intérieurement résolu d'éviter une bataille, en fuyant les occasions & trompant les desirs de ses troupes ; aussi dès qu'il

Il tente néanmoins de se retirer.

apprit la marche de l'armée Royale vers la sienne, il communiqua son dessein aux Princes, & avec toutes ses troupes il décampa de Faye, qui est située sur les confins du Poitou & de l'Anjou, pour passer les rivières voisines & se retirer dans le bas-Poitou, plus proche de la Guyenne. Le grand nombre de Villes qui tenoient pour son parti, lui faisoit présumer qu'en occupant des postes avantageux, il pourroit éluder plus aisément la bataille, ou ne la donner que dans des circonstances assez favorables pour s'assurer la victoire. Afin de déterminer la Noblesse & les Allemands à le suivre, il avoit répandu le bruit dans toute l'armée, que le Comte de Montgomeri, renforcé par de nouvelles troupes & victorieux en Bearn, venoit le joindre, qu'il étoit déjà aux environs de Parthenay, ville à douze lieues de-là, qu'il falloit marcher à sa rencontre, de peur que les ennemis ne lui coupassent le chemin & ne l'accablassent par la supériorité de leurs forces. Par cet artifice il projettoit de se faire suivre de bon gré, jusqu'à ce qu'il fût arrivé au milieu des Villes de son parti. Il comptoit alors se poster sous le canon de quelque Place forte, ne risquer que des escarmouches peu décisives, arrêter la première fougue de l'armée Royale, & satisfaire en partie l'impatience que la sienne marquoit de combattre; jusqu'à ce que l'hyver, qui approchoit, suspendît les opérations de la campagne. Il espéroit que pendant ce temps-là, les soins de la Reine de Navarre, & le voisinage de la Rochelle, lui fourniroient des vivres en abondance, au lieu que le Duc d'Anjou ne pourroit s'en procurer que difficilement & à très-haut prix, en laissant derrière lui tant de rivières.

L'activité de ce Prince, qui brûlant du desir de combattre avoit hâté sa marche, déconcerta tous les desseins de l'Amiral. Ce dernier marchoit avec son armée en bataille vers Montcontour où il avoit résolu de camper le trente de Septembre. L'armée Royale en fut informée & prit à grands pas la même route. L'Amiral trompé par ses coureurs qui avoient battu l'estrade négligemment, se persuadoit que les Catholiques étoient encore à plusieurs lieues, lorsque le Duc de Montpensier parut à la tête de leur avant-garde. Les

Le Duc d'Anjou le poursuit, & le joint auprès de Montcontour.

deux armées étoient si proche, qu'on ne pouvoit éviter d'en venir aux mains. Cependant l'Amiral qui persistoit dans son premier dessein, après avoir reconnu par lui-même tout le pays d'alentour, résolu de passer un ruisseau qui couloit dans la plaine, & dont les bords étoient marécageux & de difficile accès. Il pensa que les Catholiques n'oseroient le passer en présence de son armée, ou ne le passeroient que dans un désordre propre à lui donner sur eux un grand avantage. Pour cet effet il commanda à de Mouy qui faisoit l'arrière-garde avec trois cens chevaux & quatre Enseignes d'Arquebusiers François, de tenir tête à l'avant-garde Catholique, & pendant ce temps-là il traversa le marais avec le reste de son armée : ce qui se fit avec assez de confusion. Le Duc de Montpensier qui avoit ordre d'engager le combat, fit charger brusquement les Huguenots par ses chevaux légers. De Mouy, l'un des plus braves Capitaines du Royaume les reçut d'abord avec courage & tint ferme : mais Martigues qui avoit coutume de commencer les actions les plus chaudes étant survenu, les Huguenots furent chargés avec tant de furie, qu'ils ne purent résister à la supériorité du nombre. Il en coûta cinquante cavaliers & plus de deux cens fantassins à de Mouy, qui s'enfuit à toute bride, passa précipitamment le ruisseau & vint se mettre en bataille avec le gros de l'armée. Le Duc de Montpensier qui l'avoit poursuivi jusques sur le bord du ruisseau, voyant toute l'armée Calviniste en bon ordre de l'autre côté s'arrêta. Il remarqua que le marécage formoit un défilé qu'on ne pouvoit passer avec des escadrons en bataille, mais seulement avec vingt hommes de front, ce qui auroit dérangé ses premières dispositions, & se contenta d'escarmoucher foiblement pour avoir le temps d'en donner avis au Duc d'Anjou, & de recevoir ses ordres. L'Amiral appercevant l'irrésolution des Catholiques, & le délai qu'ils mettoient à passer le ruisseau, s'imagina que le gros de leur armée étoit encore fort éloigné, & que Montpensier s'étoit imprudemment avancé avec un petit nombre de troupes. Il reprit courage, exhorta les siens à bien faire, & pour saisir l'occasion qui se présentoit, il repassa le ruisseau à la tête de deux gros escadrons de Gendarmes,

Gendarmes, & chargea si vivement la cavalerie de Martigues, qu'il la fit reculer de plus de deux cens pas. Mais comme le nombre des Catholiques grossissoit à chaque instant & qu'ils se préparoient à l'envelopper, il fut à son tour forcé de repasser le ruisseau en désordre & de se retirer auprès de deux gros bataillons d'infanterie postée sur les bords du ruisseau. Clermont d'Amboise y signala sa valeur, quoique malade, sans armes & sans cuirasse, il fit ferme avec vingt chevaux contre les Catholiques, jusqu'à ce que l'Amiral eût rejoint son armée.

Le Duc d'Anjou jugea le passage difficile & trop dangereux à la vûe des Huguenots, & comme il avoit sur eux l'avantage du terrain, il résolut de les écarter à coups de canon des bords du ruisseau & du poste avantageux qu'ils occupoient. Pour cet effet Biron, Maréchal de Camp, fit promptement avancer l'artillerie de l'armée Catholique, qui consistoit en vingt-deux pièces tant canons que coulevrines, & établit avec beaucoup d'intelligence deux batteries, l'une à droite, l'autre à gauche, au pied des collines qui étoient à portée des ennemis. Ces deux batteries prenoient les Huguenots en flanc. L'infanterie Française & Allemande, postée dans un terrain bas, mit ventre à terre, par ordre de ses Officiers, & souffrit moins du feu de l'artillerie. Mais le canon faisoit un ravage horrible dans la cavalerie qui étoit rangée en bataille sur le bord du ruisseau au débouché du marais, & qui pouvoit à peine conserver ses rangs. Elle envoyoit à chaque instant solliciter l'Amiral de la retirer d'un poste où elle périssoit misérablement sans pouvoir donner des marques de son courage. L'Amiral n'y voulut pas consentir, de peur de laisser le passage & le débouché du marais libre aux ennemis, qui tomberoient ensuite dans la plaine sur ses troupes rompues & consternées. Pendant qu'on y escarmouchoit vivement; & que l'artillerie des Catholiques tiroit sans cesse, les Rétires qu'elle écrasoit sur-tout, & qui venoient de perdre le Comte Charles de Mansfeld, frere de leur Général & plusieurs autres, commencerent à s'ébranler & à lâcher le pied. Le Prince de Navarre piqua vers eux, & s'exposant au feu du canon, il les

Vive escarmouche sur la fin du jour.

Le canon des Catholiques tue bien du monde aux Huguenots.

CHARLES IX.

1569.

engagea par sa présence & ses discours à tenir ferme encore quelque temps, & à attendre constamment que la bataille s'engageât. Tout jeune qu'il étoit, son génie puissant & le respect qu'on lui portoit, suspendirent la peur qui ne connoît point de loix, & réprimerent l'emportement des Allemands toujours opiniâtres & entiers dans leurs résolutions.

Mais toutes les ressourcés auroient été inutiles, & le canon des ennemis auroit enfin détruit & dissipé l'armée des Huguenots, si la nuit qui survint à propos ne les eût tiré de ce mauvais pas. Elle fit cesser le combat qui s'étoit engagé dans la plaine, & rallentit le feu de l'artillerie des Catholiques, qui ne pouvant pointer leurs canons tiroient au hazard, & faisoient plus de bruit que de mal.

L'Amiral, à la faveur de la nuit, se retire au-delà de la rivière.

L'Amiral profita de ce relâche pour décamper à deux heures de nuit sans tambour ni trompettes. Avant le jour, il passa avec toute son armée la rivière qu'il avoit derrière lui & gagna la plaine de Moncontour. Il vouloit conformément à son premier dessein hâter sa marche pour s'éloigner le plus qu'il pourroit de l'armée Catholique & éviter la bataille; mais les Capitaines & Gentilshommes François s'opposèrent à cette résolution. Le Comte de Mansfeld & les Allemands se mutinerent, tenant des discours séditieux, & menaçant, si l'on ne mettoit fin à leurs fatigues, d'abandonner le parti des Princes & de passer dans celui du Roi qui leur feroit bonne composition. L'infanterie François se laissa entraîner par ce mauvais exemple, & l'on entendit de toutes parts les soldats demander à grands cris & avec menaces qu'on les menât à l'ennemi. Plusieurs Officiers approuvoient les plaintes de l'armée; ils jugeoient qu'elle ne pouvoit marcher plus avant sans être défaite par les ennemis qui la poursuivoient dans la résolution de l'attaquer; qu'elle étoit épuisée par tant de marches, & déjà consternée d'une retraite qui ressembloit à une fuite, n'étoit propre qu'à l'énerver & à abatre le courage des soldats: qu'il valoit beaucoup mieux profiter de leur ardeur & donner bataille avec espérance de vaincre, que de combattre dans le désordre où une retraite précipitée jetteroit les troupes. L'Amiral & les Princes ne pouvant plus résister à ce sentiment général, résolurent d'at-

tendre l'armée Catholique sur les bords de la riviere, & de tout risquer en prenant néanmoins tous les avantages qui pourroient déterminer la victoire en leur faveur.

L'Amiral avoit partagé l'Armée en trois Corps ; il s'étoit mis à la tête de l'avant-garde, suivant sa coutume ; les Princes & le Comte de Nassau commandoient le corps de bataille ; le Comte de Mansfeld & de Moüy étoient à l'avant-garde ; l'artillerie étoit sur le front de l'armée, & le tout étoit précédé par un corps d'enfans-perdus, qui devoient les premiers engager le combat à l'approche de l'ennemi. Le premier d'Octobre au matin, le Duc d'Anjou passa le marais, que les Huguenots venoient d'abandonner, & s'avança, plus résolu que jamais à les attaquer. Il fut arrêté par la riviere, au-delà de laquelle l'armée ennemie étoit en bataille. Comme la nuit approchoit, il jugea à propos de faire halte, & occupa le même camp que les Huguenots avoient occupé la veille. La riviere étoit peu large & peu profonde : mais il voulut épargner à ses troupes le danger de la passer à la vûe des ennemis. Le lendemain il fit reconnoître exactement tout le pays, & prenant un long détour, à main droite, la nuit du deux au trois Octobre, il la passa à la Grimaudiere, où n'étant pas grossie par une autre qui s'y jette au-dessous, elle se trouva si guéable & si basse, que l'infanterie n'avoit pas de l'eau à mi-jambe, & les bords étoient si peu escarpés, que les escadrons ni les bataillons ne rompirent pas leurs files.

Le Duc d'Anjou la passe dans un autre endroit.

Lorsque l'armée fut ainsi passée, sans confusion & sans obstacle, Biron & le Comte de Tavannes, Maréchaux de Camp, les rangerent sur deux lignes. La premiere, sous les ordres des Ducs de Montpensier, de Guise, & du Comte de Santa-Fioré. La seconde commandée par le Duc d'Anjou en personne. Les Ducs d'Aumale & de Longueville, le Maréchal de Coffé, le Marquis de Villars, que le Roi avoit nommé Amiral après la condamnation de Coligni, Pierre Ernest de Mansfeld, qui commandoit les troupes auxiliaires d'Espagne, le Marquis de Bade, Carnavalet, Guillaume de Montmorenci de Thoré, & plusieurs autres Seigneurs & Chevaliers étoient auprès de ce Prince. Les Suisses formoient le centre de chacune de ces deux lignes. Ils étoient

Tue de Guise

 CHARLES IX.

1569.

soutenus à droite & à gauche par l'infanterie Françoisë & Italienne, & l'artillerie étoit placée sur le front des deux aïles. Dans cet ordre l'armée Royale marcha aux ennemis tambours battans & trompettes sonnantes, au travers d'une vaste plaine, qui n'étoit embarrassée ni d'arbres, ni de haies, ni de fossés. L'Amiral fit encore une tentative pour engager ses troupes à se retirer à Hervault, Place voisine, où il auroit pû se poster avantageusement. Ce fut en vain. Ses soldats vouloient combattre; il se mit donc à leur tête, & s'avança au petit pas, pour attaquer les Royalistes au milieu de la plaine, sans aucun avantage de terrain. Les Princes, après avoir vu mettre l'armée en bataille par les Maréchaux de camp, haranguerent les François & les Allemands, en leur recommandant la défense de leur Religion & de leur liberté. Dès qu'ils virent chacun disposé à faire son devoir, ils se retirèrent avec leur garde derrière l'armée; on ne jugea pas à propos de les exposer, dans un âge si tendre, à tous les dangers du combat; ils s'en reposèrent sur l'expérience & la valeur des autres Généraux, de tous les soins & les détails du commandement.

Les deux armées en viennent à une action dans la plaine de Moncontour.

Deux heures après le lever du soleil, les armées se trouverent en présence; l'artillerie de l'Amiral commença à tirer; celle des Catholiques y répondit, faisant voler par tous les rangs la mort & le carnage: mais on n'en demeura pas là. On se chargea avec tant de valeur de part & d'autre, que la victoire balança plusieurs heures. Après les décharges de mousqueterie, & le premier choc de la Gendarmerie, les escadrons & les bataillons se mêlerent avec fureur. Les goujats, les vivandiers, les pionniers, & tous les gens de rebut, qui étoient à la suite des deux camps, voulurent avoir part à l'action, & montrèrent le même acharnement que les troupes réglées. L'ardeur étoit la même de part & d'autre; le nombre étoit égal; chacun y rencontra son antagoniste. Les Généraux s'exposèrent comme les Gendarmes & les simples fantassins. Le Duc d'Anjou pénétra en personne dans l'escadron le plus épais des ennemis, & vit tomber à ses côtés le Marquis de Bade, & plusieurs autres Cavaliers du nombre de ceux qui combattoient sous son étendard. Il cou-

rut plus d'une fois risque de sa vie, dont il ne fut pas moins redevable à sa propre valeur, qu'au zèle & à la bravoure de ceux qui l'accompagnoient. L'Amiral, qui ne se ménageoit pas davantage, & faisoit les fonctions de Général & de soldat, s'attacha au Comte Rhingrave, qui l'avoit chargé à la tête de sa Cavalerie. Celui-ci le blessa à la joue d'un coup de pistolet, qui lui cassa quatre dents; l'Amiral lui en tira un dans la visière de son casque, & l'étendit mort sur la Place. Il ne cessa pas pour cela de combattre, quoique le sang qui couloit de sa blessure baignât tout son casque & son haussecol.

Combat sanglant.

Si les combattans étoient presque égaux en nombre, en audace & en fermeté, les Royalistes avoient d'autres avantages qui déterminoient la victoire en leur faveur. Les bataillons Suisses de l'armée Royale, fameux par l'intrépidité dont ils avoient donné des preuves en tant d'autres rencontres, combattant contre des ennemis moins aguerris, épuisés par les pertes & les fatigues qu'ils venoient d'effuyer, renversèrent enfin l'infanterie Allemande, à laquelle ils s'étoient attachés dès le commencement de la bataille. Après avoir enfoncé & dissipé ses rangs, ils en firent un si grand carnage, que de quatre mille Allemands, à peine en échappa-t-il deux cens. La cavalerie Royaliste, qui n'avoit point souffert, & étoit très-brave, força aussi, & mit en désordre celle des Huguenots, dont les chevaux harassés pouvoient à peine se soutenir. L'Amiral, blessé à la joue, tout couvert de sang, hors d'état de se faire entendre, voyant ses troupes en déroute, rejoignit les Princes, qui s'étoient retirés à l'écart avec de Mouy, Teligni & la Loue. Il prit la route de Parthenay, accompagné de trois cens chevaux, que plusieurs autres suivirent à la piste. Les Comtes Louis de Nassau & Volrad de Mansfeld rallierent deux mille Réîtres, avec lesquels ils se retirèrent en bon ordre. Le Duc d'Aumale & Biron les poursuivirent avec chaleur : mais les Allemands firent ferme à tous les postes avantageux, & arrivèrent la nuit à Parthenay. Tous les autres qui purent échapper à l'épée des vainqueurs, se dispersèrent au hasard. Les uns gagnèrent Angoulême; les autres la Rochelle, & d'autres rejoignirent leurs Généraux. Le Duc d'Anjou, après avoir

 CHARLES IX.

1569.

 La victoire
demeure au
Duc d'Anjou.

défait & mis en déroute les ennemis, arriva à l'endroit où les Suisses venoient de remporter sur les Allemands une victoire si sanglante. Il ordonna qu'on fit quartier à trois mille hommes d'infanterie Française, qui enveloppés de toutes parts, avoient mis les armes bas, & demandoient instamment qu'on leur laissât la vie. Dès qu'il vit que les ennemis ne faisoient plus de résistance, & qu'il étoit maître de leurs drapeaux, de leurs bagages, de leur artillerie & du champ de bataille, il fit sonner la retraite, & mena dès le même soir son armée camper à Saint-Genest.

Du côté des Princes, les Catholiques, en comptant au nombre des morts les valets & les goujats qui périrent les armes à la main, le firent monter à dix-sept mille hommes : mais ceux qui n'y comprenoient que les troupes réglées, le réduisirent à dix mille hommes : il y eut peu de personnes de marque, du moins parmi les Français, parce que les principaux Chefs se retirèrent de bonne heure, & que la plus grande perte tomba sur l'infanterie Gasconne & Allemande. Ils laisserent cependant sur le champ de bataille Puygessier, d'Autricourt, Tannegui, Biron, frere d'Armand de Biron, qui servoit dans l'armée Catholique, Saint-Bonnet & Saint-Cyr, qui à l'âge de quatre-vingt ans, après s'être signalé à la dernière retraite, combattit encore à Montcontour jusqu'au dernier soupir. De vingt-huit Capitaines qui commandoient l'infanterie Allemande, il n'en resta qu'un seul : elle perdit encore deux Colonels. On compta plus de soixante-dix Capitaines d'infanterie Française tués, & deux Colonels des Réîtres ; les deux autres se sauverent avec le Comte de Nassau. La Noue, l'un des principaux Chefs des Huguenots, fut fait prisonnier : malheur qu'il éprouva souvent dans le cours de sa vie. Les Catholiques prirent aussi Dacier, Général de l'infanterie, & Blacons, Colonel d'arquebusiers. Les Royalistes ne perdirent gueres que quatre cents hommes, mais beaucoup d'Officiers de marque, surtout parmi les Etrangers. On compta parmi les morts Philibert, Marquis de Bade, l'Aîné des Comtes Rhingraves, Clermont, Gentilhomme des plus distingués du Dauphiné, le Comte François de Saffatello, Scipion Piccolomini,

Carnage des
Huguenots.

Lieutenant d'Otti de Monte-Acuti, & plusieurs Capitaines d'infanterie. Le Duc de Guise fut blessé, ainsi que Pierre Ernest de Manfeld, le Comte Rhingrave le cadet, Schomberg & Bassompierre, Seigneurs Allemands, qui guérèrent tous deux en peu de jours. Les vainqueurs prirent environ neuf cens chariots de vivres, tout le bagage des Allemands, onze pieces de canon, & plus de deux cens drapeaux, dont vingt-six furent enlevés aux ennemis par les Italiens; le Comte de Santafiore les envoya à Rome, où le Pape les fit placer dans l'Eglise de Saint-Jean-de-Latran, comme des trophées de cette victoire.

La nouvelle en fut portée au Roi & à la Reine-Mere, par Albert de Gondy, Comte de Retz, Florentin, & leur Favori. On en fit de grandes réjouissances, & le bruit de cet événement, répandu dans les pays étrangers, & particulièrement en Italie, rendit extrêmement célèbre le nom du Duc d'Anjou, à la valeur & à l'activité duquel on en attribua principalement le succès, pour avoir su tromper par-tout les ruses de l'Amiral, jusqu'alors si redoutées. La nuit même d'après la bataille, les Généraux échappés de la déroute se rendirent à Parthenay, où étoit le Prince, & tinrent sur le champ conseil sur le parti qu'ils avoient à prendre, dans l'embarras & la cruelle nécessité où ils se trouvoient. La plupart déjà abbatus par tant de revers, consternés de leur dernière défaite, se voyoient poussés dans un coin du Royaume sans troupes, sans argent, sans amis, sans espérance, sans crédit. A ces maux généraux se joignoient les incommodités particulieres, leur longue absence, le poids des dépenses, des pertes & des dangers qu'ils avoient sans cesse essuyés. Tous paroissoient disposés à céder aux coups de la fortune, à implorer la clémence du Roi, & à mettre tout en usage pour obtenir le pardon du passé, ce qu'ils espéroient aisément par une prompte soumission, vu le caractère doux & bienfaisant de la Reine & du Duc d'Anjou, qui étoient à la tête des Affaires, & leur inclination pour la paix.

L'Amiral pensoit bien différemment, son courage aigri par l'Arrêt foudroyant que le Parlement avoit rendu contre

CHARLES IX.

1569.

Duc de Guise.

La plupart
des Huguenots
se découragés.

 CHARLES IX.

1569.

 L'Amiral les rassure , & les engage par diverses raisons à continuer la guerre.

lui, ne fit que se roidir contre ses derniers malheurs. Quoique sa blessure lui ôtât presque l'usage de la parole , il remontra aux Huguenots que les choses n'étoient pas réduites à une extrémité assez terrible pour les précipiter dans le désespoir ; qu'ils avoient déjà perdu trois batailles , après lesquelles ils s'étoient toujours relevés plus puissans , plus hardis , & plus redoutables que jamais à leurs ennemis ; qu'ils avoient appris par leur propre expérience , qu'une défaite ne termine pas la guerre , pourvu qu'elle n'abatte pas le courage , dont la vigueur & la fermeté font réussir les grandes entreprises : au reste , ajouta-t-il , « quoique nous ayons laissé un grand nombre de morts sur le champ de bataille , toutes nos ressour-
 » ces & nos espérances ne sont pas encore épuisées : l'Alle-
 » magne , cette pépinière inépuisable de soldats , ne nous
 » abandonnera point. Nous conservons nos liaisons avec la
 » Reine d'Angleterre , qui augmentera ses secours à propor-
 » tion de nos besoins. Nous avons des intelligences toutes
 » prêtes pour surprendre plusieurs Villes dans différentes
 » Provinces du Royaume. Ces révoltes diviseront les forces,
 » & déconcerteront les projets des Royalistes : enfin nous
 » pouvons en peu de jours joindre le Comte de Montgom-
 » meri , qui commande en Bearn une nombreuse & vail-
 » lante Armée ; ces troupes fraîches , & animées par leurs
 » succès , nous mettront bientôt en état de reparoître en
 » campagne , plus formidables & plus intrépides que jamais.
 » Reprenez donc ce courage que vous avez marqué dans
 » tant d'occasions , & croyez-m'en , dans peu nos affaires
 » seront rétablies. Je ne prétends point ici vous amuser par
 » des espérances chimériques ; & puisqu'on nous a vû déjà
 » plus d'une fois nous relever de pareilles défaites , le passé
 » doit nous faire espérer pour l'avenir : en un mot , si vous
 » désirez la paix , ce n'est qu'en suivant mon conseil que
 » vous pourriez obtenir des conditions raisonnables. Implo-
 » rer la clémence des vainqueurs dans la chaleur même de
 » la victoire , c'est se remettre à leur discrétion ; tempori-
 » sons au moins , si nous voulons traiter de paix , & conclure
 » à des conditions tant soit peu supportables.

Le Prince de Navarre , déjà accoutumé au commande-
 ment

ment, & qui auroit eu beaucoup de peine à plier sous le joug d'un maître, goûta ce raisonnement. Ils firent aussi impression sur le Prince de Condé, qui, quoique plus jeune, montrait déjà beaucoup de courage & de fermeté. Les Comtes Louis de Nassau & Volrad de Mansfeld, qui, comme étrangers, n'avoient rien à perdre, & ne demandoient que la continuation de la guerre, applaudirent au sentiment de l'Amiral. Plusieurs qui ne pouvoient abandonner leurs anciennes espérances, & ceux même qui desiroient la paix ne pouvoient disconvenir avec l'Amiral, que ce n'étoit qu'en faisant de nouveaux efforts, qu'ils parviendroient à obtenir du Roi un parti plus avantageux, & des conditions plus tolérables, en rentrant sous son obéissance. Ainsi les esprits étant un peu revenus de leur consternation, tous les Généraux du Parti résolurent enfin unanimement de suivre la volonté des Princes, & de s'en rapporter à la prudence de l'Amiral. Dès la même nuit ils dépêchèrent des Exprès en Allemagne & en Angleterre, pour y rendre compte de la dernière bataille, & solliciter de nouveaux secours. Ils écrivirent aussi à leurs Confédérés dans les Provinces, pour les exhorter à ne pas se laisser abattre par le malheur qu'ils venoient d'essayer, & leur promettre que dans trois mois ils remettraient sur pied une armée plus nombreuse & plus puissante que la première. Ensuite les Princes & l'Amiral, dans un Conseil secret, résolurent d'abandonner le Poitou, où ils ne pouvoient tenir contre l'armée victorieuse qui les poursuivoit, & de se borner à la défense de quelques autres Places dont ils étoient maîtres, telles que la Rochelle, Angoulême & Saint-Jean d'Angeli. Ils jugeoient que ces Places bien fortifiées tiendroient long-temps, & quant à eux, ils résolurent d'abandonner les plaines du Poitou, de laisser leurs bagages en arriere, & de se retirer avec les troupes qui leur restoient dans les montagnes de Gascogne, d'Auvergne & de Languedoc, pour se dérober à la poursuite des ennemis.

Leur dessein étoit de joindre le Comte de Montgomeri, ressource que la fortune sembloit leur avoir réservée pour rétablir leurs forces & réparer leurs pertes. Après cette jon-

Les Princes abandonnent tout le Pays, à l'exception de la Rochelle, de S. Jean d'Angeli & d'Angoulême.

tion ils comptoient se tenir dans les montagnes, jusqu'à ce que les Princes d'Allemagne & la Reine d'Angleterre leur eussent envoyé de nouveaux secours. Ils espéroient alors reconquérir en peu de temps tout ce qu'auroient pris en plusieurs mois les Catholiques, dont les progrès devoient être naturellement retardés par l'hyver, qui approchoit. Ils fondoient encore quelques espérances sur le Maréchal de Damville, Gouverneur de Languedoc, qui depuis quelque temps paroissoit porté en leur faveur, & avec lequel ils entretenoient des intelligences secretes. Tant que le Connétable avoit vécu, Damville avoit tenu un rang distingué dans le Parti Catholique, & s'étoit montré ennemi déclaré des Huguenots. Sa jalousie contre François de Montmorenci, son frere aîné, lié d'amitié avec le Prince de Condé & avec les Coligni, ses parens, lui avoit inspiré cette haine: elle avoit été fomentée par l'estime que lui témoignoit les Guises, & par la faveur qu'ils lui procuroient. Habiles à dissimuler profondément, suivant les conjonctures, ils employoient tous les artifices possibles pour le retenir dans leur Parti, & par son entremise s'attacher indissolublement le Connétable, qui marquoit beaucoup de prédilection pour Damville, qu'il croyoit supérieur en courage & en habileté à ses autres enfans. La Reine-mere lui faisoit les mêmes démonstrations. Obligée pendant la minorité du Roi de ménager les Grands, elle employoit le Maréchal de Damville à lui conserver l'attachement du Connétable. Mais après la mort de celui-ci, toutes ces considérations cessèrent. La Reine, qui n'avoit plus besoin de Damville, se foucioit peu de reconnoître ses services. Les Guises, loin de lui marquer les mêmes égards, employoient les manéges & les persuasions du Cardinal de Lorraine, qui étoit fort en faveur auprès du Roi, pour déprimer & desservir le Maréchal, comme le rejetton d'une Maison qui étoit depuis long-tems l'objet de la haine & de la jalousie de celle de Lorraine. Damville s'aperçut bienrôt de ce changement; la mort de son pere mit fin à ses démêlés avec son frere aîné, qui n'étoit pas moins indigné que lui du refus de la Charge de Connétable, possédée si long-tems par leur pere,

& qu'ils avoient sollicitée plus d'une fois. Il commença à se rapprocher des amis & des parens de sa Maison, & chercha à renouer avec l'Amiral, à qui il donnoit des espérances secrètes, mais incertaines. Ce motif l'empêcha de secourir Terride en Bearn, & d'enlever aux Huguenots les Places qu'ils tenoient en Gascogne & en Languedoc, quoiqu'il pût également l'un & l'autre. Il étoit d'autant plus porté en faveur des Calvinistes, qu'il voyoit l'Amiral déjà vieux, & tous les jours exposé à des dangers évidens. Si ce Seigneur venoit à mourir, avant que les Princes fussent en âge de commander par eux-mêmes, Damville espéroit lui succéder dans le commandement en chef du Parti Calviniste, & il se sentoit tous les talens & la valeur nécessaires pour le remplacer. Enfin, il craignoit que si le Roi & les Guises venoient à bout d'accabler les Princes, l'Amiral & tous les Huguenots, ils ne tournassent ensuite leurs efforts contre la Maison de Montmorenci, qui resteroit seule des anciens concurrens qui leur inspiroient de l'ombrage.

Ces dispositions n'échappoient point à la pénétration de l'Amiral. Excité par cette espérance, & par les autres raisons que nous avons rapportées, il persuada aux Princes de suivre son sentiment. On résolut d'abandonner le plat-pays, & de se retirer dans les montagnes contigues au Languedoc, en attendant que les secours des Alliés permissent de tenter une meilleure fortune. Mais afin que les vainqueurs trouvassent quelque obstacle qui les empêchât de les suivre & de les atteindre dans cette route, qu'ils entreprenoient avec des chevaux fatigués, & des troupes épuisées & délabrées, ils laisserent de Mouy à Niort, pour arrêter pendant quelques jours le premier feu des ennemis, & leur donner le loisir d'arriver où ils vouloient, sans être inquiétés dans leur marche.

Cette résolution prise, ils abandonnerent dès la même nuit Parthenai, où ils étoient assez exposés, & marcherent secrètement vers Niort, où de Mouy entra avec cent chevaux, & le peu d'infanterie échappée au carnage de Montcontour; ensuite ils continuerent leur route avec le plus de diligence qu'il leur fut possible. Cependant la patience des

Ils se retirent avec un petit nombre de troupes dans les montagnes de Gascogne & de Languedoc.

 CHARLES IX.

1569.

foldats & de la Noblesse n'égaloit pas la fermeté des Princes & des Généraux. Dès que les premiers se virent assez éloignés de l'Armée Catholique, pour ne pas craindre de tomber entre les mains des vainqueurs, ils commencerent à se débander, les uns, parce qu'ils ne trouvoient plus de butin & de pillage pour subsister; les autres, sous prétexte que leurs chevaux, ruinés par les fatigues d'une si longue campagne, ne pouvoient suivre ceux des Princes & des Généraux. Enfin, la plupart abbatus par tant de disgraces, n'espéroient plus voir leur fortune se relever, ni leur Parti se rétablir. Ainsi, pour se dérober aux dangers dont ils se croyoient menacés, les uns se cachèrent dans les Villes du Poitou & de la Saintonge; les autres déguisés, & s'écartant des grands chemins, tâcherent de regagner leurs maisons. Ainsi les Princes, en arrivant à la Rochelle, trouverent leur troupe réduite à neuf cens Cavaliers François & deux mille Réîtres, qui n'ayant pas la facilité de repasser en Allemagne, les suivirent plutôt par nécessité que par inclination. Cette défection des François mit les Généraux dans une plus grande nécessité de se réfugier dans les montagnes; pour échapper à la poursuite des vainqueurs, & avoir le temps de remettre sur pied un certain nombre d'infanterie & de cavalerie. Ils laisserent donc à la Rochelle le Comte de la Rochefoucault & la Noue, qui dès le lendemain de la bataille s'étoit échappé de prison, par la négligence de ses Gardes. De Piles se chargea de défendre Saint-Jean d'Angeli, avec toute l'infanterie qu'on put rallier de différentes garnisons, & Pontivy, parent de la Reine de Navarre, se renferma dans Angoulême. Après ces dispositions, les Princes & l'Amiral prirent à grandes journées la route de Montauban.

Le Duc d'Anjou, immédiatement après sa victoire, avoit pris Parthenay, Lusignan, Fontenay, Châtelleraud, Saint-Maixant, & toutes les Villes & les Châteaux des environs. Niort seul parut vouloir faire quelque résistance. L'armée s'en approcha, & en forma le siège. De Mouy, qui y commandoit, crut que dans ces circonstances fâcheuses, il falloit suppléer par sa bravoure, aux forces qui lui manquoient;

S. Mouy.

pour arrêter , ou du moins suspendre les progrès de l'ennemi. Ainsi , dans le moment que les Catholiques étoient occupés à camper , il fit une sortie avec quelques fantassins , & le peu de cavalerie qu'il avoit sous ses ordres. L'escarmouche fut vive & sanglante , & de Mouy , soutenu par le feu de la Place , la fit durer jusqu'au soir. Encouragé par ce succès , il se retiroit en bon ordre , lorsqu'un de ses ^(a) gens le blessa d'un coup d'arquebuse dans les reins , dont il mourut quelques jours après. La garnison privée de l'habileté & de la valeur de ce Commandant se rendit incontinent après sa mort. Saintes , Luçon , Cognac , & toutes les autres Villes , à l'exception des trois où les Princes avoient laissé garnison , suivirent l'exemple de Niort. Le Roi & la Reine-mere se rendirent à l'armée , & entrèrent en triomphe dans cette dernière Place. Ils y tinrent avec les Généraux un grand Conseil de guerre , où l'on délibéra sur les moyens de profiter de la victoire qu'on venoit de remporter. Quelques-uns vouloient que pour n'en pas perdre le fruit par des lenteurs , le Duc d'Anjou , avec toute l'armée , ou du moins la meilleure partie , marchât sur les pas des Princes & de l'Amiral , & les poursuivît sans relâche , jusqu'à ce qu'il les eût entièrement défaits ou forcés à sortir du Royaume : qu'en coupant la racine , les branches se sécheroient , & que le Parti Calviniste , tant de fois abbatu & tant de fois relevé , tomberoit enfin pour toujours , dès que l'on en détruiroit le fondement.

Maurevel.

Ce Conseil souffroit bien des difficultés ; on étoit à la fin d'Octobre ; la saison commençoit à être mauvaise , & le froid à se faire sentir. Les neiges à peine supportables dans les plaines , rendoient les montagnes impraticables ; la nature du terroir où les Princes s'étoient retirés étoit trop stérile

(a) Cet Assassin , qui se rendit depuis si fameux par le coup d'arquebuse dont il blessa l'Amiral quelques jours avant la S. Barthelemi , se nommoit de Louviers Maurevel , Seigneur de Maurevert en Brie. Attaché dès sa jeunesse aux Princes Lorrains , il avoit médité d'exécuter dès-lors contre l'Amiral le coup qu'il exécuta contre de Mouy , avec lequel il avoit feint de lier amitié pour l'assassiner si lâchement. Voyez de Thou , Liv. XLV. Voyez aussi les Mém. d'Etat sous Charles IX. r. 3. pag. 432.

 CHARLES IX.

1569.

pour faire subsister tant de troupes. Le pays étoit plein de défilés, où un petit nombre de soldats pouvoit arrêter une armée entière : les maladies & la mortalité commençoient à regner dans celle du Roi ; on manquoit des fonds nécessaires à soutenir les frais continuels & immenses de la guerre. Toutes les Provinces étoient désolées ; les peuples soulevés, les Villes saccagées & détruites, les campagnes ruinées, les revenus de la Couronne presque anéantis. Les troupes nombreuses qu'on étoit obligé d'entretenir dans presque toutes les parties du Royaume, consommoient en peu de jours ce qu'on avoit eu bien de la peine à amasser en plusieurs mois. Ces raisons fortifiées peut-être de quelque intérêt particulier, déterminèrent la Cour à charger Damville, Gouverneur de Languedoc, dont les desseins étoient encore secrets, & Montluc, Lieutenant-Général en Gascogne, de poursuivre les Princes & l'Amiral, & de rassembler toutes les forces de ces Provinces, pour accabler les débris de l'armée Huguenote : on jugea que si ces troupes, quoique nombreuses, n'en venoient pas à bout dans un pays si stérile & si resserré, l'armée Royale, qui l'étoit infiniment davantage, y réussiroit encore moins ; parce qu'elle s'embarasseroit elle-même dans ces défilés dangereux, & se procureroit moins d'avantages & de secours, que de préjudice & d'obstacles. On décida en même temps que le Duc d'Anjou, avec le reste de l'Armée, s'attacheroit à reprendre les Places que les Huguenots tenoient en Poitou & en Saintonge, afin de leur enlever entièrement cet azile, où ils avoient fondé leurs espérances, & appuyé la baze de leur Parti ; enforte qu'il ne leur restât ni retraite, ni moyen de rassembler des forces suffisantes pour rallumer la guerre.

Siège & prise
de Saint Jean
d'Angeli.

En conséquence de cette résolution, le Roi, accompagné de la Reine-mère & du Duc d'Anjou, vint en personne assiéger Saint-Jean d'Angeli, Place peu étendue, mais très-bien fortifiée, & pourvue de toutes sortes de munitions. Armand de Piles s'y étoit renfermé avec les débris de l'infanterie des Huguenots. Le Duc d'Anjou, nonobstant la présence du Roi, commandoit l'armée. Il n'épargnoit ni fatigues ni dangers : mais malgré le feu terrible de ses batte-

ries, & les affauts réitérés & sanglans qu'il fit donner, de Piles soutint le siège quarante-six jours. Enfin, se voyant sans espérance de secours, il se rendit à des conditions honorables, & fut conduit en sûreté jusqu'à Angoulême avec la garnison, avec promesse de ne point porter les armes en faveur des Princes pendant quatre mois; engagement qu'il éluda (a) sous divers prétextes. Après la prise de Saint-Jean d'Angeli, conformément au plan dont nous venons de parler, on devoit assiéger la Rochelle, qui se trouvant déjà comme investie du côté de la terre, par la prise de toutes les Villes voisines, étoit encore bloquée par mer par la flotte du Roi, qui sous les ordres du Baron de la Garde, Vice-Amiral, avoit passé des côtes de Provence dans l'Océan. Mais on touchoit à la fin de Décembre. Le siège de Saint-Jean d'Angeli avoit coûté plus de quatre mille soldats: on y avoit perdu Martigues, un des plus braves Généraux de l'armée. Le Pape & le Roi d'Espagne avoient rappelé leurs troupes, comme si la victoire de Moncontour avoit absolument terminé la guerre, & ce qui étoit encore plus fâcheux, le Duc d'Anjou, épuisé par des fatigues & des veilles peu proportionnées à son âge & à sa complexion, étoit attaqué d'un mal d'estomach, dont on craignoit les suites. Il avoit besoin de repos pour rétablir sa santé, & se trouvoit dans la nécessité de quitter le commandement de l'armée. Tous ces motifs déterminèrent la Cour à remettre à un autre temps le siège de la Rochelle, qui déjà bloquée de toutes parts, & privée de toute espérance de secours, tomberoit enfin d'elle-même.

Le Duc d'Anjou y perd beaucoup de temps & de soldats.

Il tombe malade.

(a) A peine la garnison de S. Jean d'Angeli composée de neuf cens hommes fut-elle hors des portes de la Ville, qu'elle fut enveloppée par les troupes du Roi, soit que ce fût l'avidité du butin qui les portât à violer ainsi la Capitulation, soit qu'elles fussent irritées de la perte de Martigues. On poussa ces malheureux dans les quartiers voisins, & on leur ôta tout ce qu'ils avoient, malgré tout ce que purent faire pour l'empêcher Biron, Colicins, & le Duc d'Aumale. De Piles en demanda satisfaction, & n'ayant obtenu que de vaines promesses, il crut que le manquement de parole des ennemis le dégageoit de la sienne *De Thou, Liv. XLV.* Voyez aussi dans les *Mém. d'Etat sous Charles IX. tom. 3. pag. 474.* la Capitulation de S. Jean d'Angeli, où l'Auteur de la narration ajoute: « Le Sicur de Biron » les conduisant, ne sçeut empêcher que » l'Infanterie ne fût pour la plupart dé- » valisée, & aucuns tuez, & le bagage » de la Cavalerie priés, contre la foi » promise. »

 CHARLES IX.

1569.

 Il se retire à
Angers.

1570.

 Les Princes
se joignent au
Comte de
Montgomme-
ri, & renfor-
cent leurs trou-
pes en Gasco-
gne.

me. On laissa à François de Bourbon, Prince Dauphin, fils du Duc de Montpensier, le commandement de l'armée, qui s'étoit considérablement diminuée en Saintonge, & dès les premiers jours de l'année 1570, le Roi, la Reine, & le Duc d'Anjou se retirèrent à Angers, & licentierent une partie des troupes, qu'on n'auroit pu entretenir que très-difficilement, faute d'argent, & dans le cœur de l'hiver.

L'événement fit voir combien cette résolution étoit pernicieuse ; quelques-uns ont pensé qu'elle fût insinuée & suggérée par le Duc d'Anjou. Entraîné par l'amour du repos ; & par l'empressement de goûter les plaisirs de la Cour, il crut qu'il n'étoit pas de son intérêt qu'on terminât entièrement la guerre. Tandis qu'elle duroit, il avoit à sa disposition toutes les forces du Royaume, & le commandement des armées, qu'il n'auroit pû conserver, si les Princes & leur Parti eussent été totalement accablés. Quoiqu'il en soit, cette faute lui coûta plus cher qu'à personne par la fuite. Les Princes & l'Amiral, qui peut-être n'auroient pû échapper, si on les avoit d'abord poursuivis sans relâche, s'étoient retirés aux environs de Montauban, dès qu'ils avoient vû l'armée Royale occupée au siège de Saint-Jean d'Angeli, comme ils le souhaitoient. Là le Prince de Navarre, qui n'avoit encore que seize ans, surpassa l'attente qu'on avoit conçue de lui. Il excita par son autorité son adresse & ses prières, la Noblesse & le peuple à prendre les armes. Les Rois de Navarre ses prédécesseurs avoient depuis long-temps beaucoup de vassaux & de créatures dans ces cantons, à cause de la proximité de leurs États. L'Amiral seconda par son expérience le crédit & l'activité du Prince ; ils virent en quelques semaines se ranger sous leurs étendards plus de trois mille fantassins, avec lesquels ils pillèrent tout le pays, & abandonnerent à la licence du soldat le sacré comme le profane : tandis que leur Armée se renforçoit de jour en jour, le Comte de Montgomeri s'approcha d'eux, à la tête de plus de deux mille hommes d'infanterie, & de huit cens chevaux, toutes troupes braves, & bien équipées. Il occupa Condom, pendant que le Prince

&

& l'Amiral, après avoir passé la Dordogne (a) au Port de Sainte-Marie, cherchoient à surprendre Agen & d'autres Villes de Gascogne. Montluc fit détacher & lâcher au fil de la riviere un moulin, pour rompre le pont que les ennemis y avoient jetté, & séparer les deux parties de leur armée : mais comme il manquoit de forces suffisantes pour attaquer l'une ou l'autre, les troupes du Comte de Montgomeri la passerent dans des batteaux, & se joignirent enfin au port de Sainte-Marie à l'armée des Princes. Devenue considérable & puissante par ce renfort, elle courut toute la contrée, sans trouver de résistance, & se vit maîtresse de la campagne. Dans le même temps leurs partisans avoient surpris plusieurs Villes, & entr'autres Nismes, l'une des principales Villes du Languedoc, qui pouvoit leur servir de quartier de rafraîchissement. Malgré les ordres exprès du Roi, qui venoit d'envoyer dans cette Province un corps de cavalerie legere, sous les ordres de la Valette, Seigneur d'une fidélité & d'une valeur éprouvée, les Généraux ne s'opposoient point aux incursions & aux progrès des Huguenots. Quoique le Maréchal de Damville les vît réduits aux dernieres extrémités, & jugeât qu'il n'étoit pas de la prudence de découvrir ses vûes secretes, il desiroit néanmoins qu'ils se relevassent & reprissent de nouvelles forces. Aussi leur en procuroit-il tous les moyens favorables avec beaucoup d'artifices, en se tenant renfermé dans Toulouse (b), sous prétexte que la fidélité des habitans lui étoit

(a) Le Port de Sainte-Marie est sur la Garonne & non sur la Dordogne. L'Amiral y établit en effet un pont pour passer la premiere de ces rivieres. Le Maréchal de Damville voulut rompre ce pont avec deux barques armées, & Mont-Luc en vint à bout par le moyen du moulin lâché au courant de la riviere. *Voyez de Thou, Liv. XLV. Voyez aussi les Commentaires de Mont-Luc, t. 4. pag. 156 & suiv.*

« (b) Ces bruits rendirent Damville suspect au peuple qui n'approfondit rien, dit M. de Thou; il s'imagina que parce que le Maréchal étoit proche pa-

rent de Coligni, il ne s'opposoit pas autant qu'il pouvoit aux entreprises des Huguenots, & il se trouvoit assez de gens qui fortifioient ces bruits, les uns par jalousie, les autres par une haine invétérée contre cette illustre famille (de Montmorenci) & parce qu'ils espéroient de se voir infailliblement les Chefs du parti Catholique, s'ils venoient à bout de rendre les Montmorenci odieux. Mais la Noue a bien réfuté cette calomnie, puisqu'il assure que, dans toute cette marche, les Huguenots n'avoient point trouvé d'enne-

CHARLES IX.
1570.

suspecte. Il abandonnoit le pays d'alentour à la discrétion des Huguenots, qui ravageoient tout ce qui ne se déclaroit pas en leur faveur. La Valette & Montluc étoient personnellement ennemis de la Faction des Princes, & aspiroient à la gloire d'en exterminer les restes. Mais sans le secours de Damville, ils n'avoient pas des forces suffisantes pour exécuter leur dessein.

Malgré ces avantages, les Princes & l'Amiral se trouvoient dans un extrême embarras. Ils avoient reçu avis d'Angleterre que l'on y avoit découvert quelques conspirations contre la personne de la Reine; que ces cabales excitoient dans le Royaume des mouvemens qui les empêcheroient d'en tirer de grands secours; ils ne trouvoient point dans les Princes d'Allemagne tout l'empressement dont ils s'étoient d'abord flattés. Ils savoient que les Allemands ne se détermineroient point à entrer en France, sans avoir reçu des sommes considérables pour lever & équiper leurs troupes. Enfin le Prince d'Orange, qu'ils avoient chargé de leurs intérêts auprès des Princes Protestans, étoit beaucoup plus occupé des affaires des Pays-bas, auxquelles il se trouvoit personnellement intéressé, que de celles de France, qui ne le touchoient pas de si près. Ils se trouvoient dépourvus d'argent, de munitions, sans moyen de faire subsister leurs troupes, que par le butin qui commençoit déjà à leur manquer, parce que les habitans de la campagne avoient renfermé leurs meilleurs effets dans les villes. Leurs chevaux étoient fatigués ou ruinés, & faute d'avoir de quoi les ferrer, ils avoient été forcés d'en abandonner plus de quatre cens par les chemins. Ils prévoyoient qu'enfin ils seroient écrasés & anéantis par les troupes du Roi, auxquelles ils ne résisteroient jamais à la longue, quoiqu'ils pussent encore se soutenir pendant quelques mois. Toutes ces raisons les engagèrent à penser à la paix. La Reine de Navarre en porta

P. D. orange

» mi plus terrible que Damville ». Le témoignage de cet Historien & celui du sage la Noue contrebalancent extrêmement celui de Davila, & même celui de Mont-Luc, qui n'est pas trop favorable à Damville. Voyez de Thou, liv. XLV. & les Comment. de Mont-Luc, tom. 4.

les premières paroles, dans l'intention de la conclure, ainsi que le publioient les Princes, & à dessein de gagner du temps, comme le disoit l'Amiral. Ils envoyèrent ensuite à la Cour Beauvais & Teligny, qui s'y rendirent avec des faus-conduits. Ces Députés s'expliquèrent avec autant de modestie que de soumission; néanmoins le Roi trouva leurs propositions fort différentes de celles qu'il attendoit, prétendant que comme vaincus ils devoient se remettre à sa discrétion & à sa clémence. On les congédia sans espoir d'accommodement; tout ce qu'ils purent obtenir, fut que Biron les accompagneroit à l'armée des Princes, pour apprendre leurs dernières résolutions. Il ne rapporta à la Cour que des paroles générales. Les choses n'étoient pas encore à leur point, ni les Princes déterminés à rien conclure.

Vers le commencement du Printemps les affaires reprirent une nouvelle face plus favorable aux Huguenots. Les Princes ayant passé le fort de l'hiver dans les montagnes du Languedoc, en descendirent pour s'approcher du vaste & fertile pays qu'arrose le Rhône. Leur armée n'étoit composée que de cinq à six mille hommes d'infanterie & de deux mille cinq cents chevaux, parce que les pertes & les fatigues passées avoient réduit les Réîtres au nombre de douze cents. Leur plus grande difficulté étoit de passer le Rhône; de Gordes, Lieutenant du Roi en Dauphiné, se trouvoit en forces sur l'autre bord, prêt à leur en disputer le passage. Cependant Montbrun qui connoissoit le pays, ayant trouvé le moyen de faire passer à l'improviste son régiment dans des bateaux, mit en déroute les Catholiques, qui s'étoient avancés en désordre pour le charger, sans l'avoir fait reconnoître. Il profita de cet avantage pour élever sur le bord qu'il occupoit un Fort, à la faveur duquel toute (a) l'armée des Princes traversa le fleuve; le Comte Louis de Nassau commandoit l'avant-garde, & l'Amiral dangereusement (b) atta-

Ils passent l'hiver dans les montagnes, & descendent dans les plaines au commencement du printemps.

Ils passent le Rhône.

(a) Toute l'armée des Princes ne passa point le Rhône. Il n'y eut que le Comte de Nassau qui fut détaché avec une partie de la Cavalerie pour garder la rive gauche, pendant que les Contédérés seroient

passer leur canon, qu'on ne pouvoit mener que très-difficilement, le long de la rive droite qu'ils occupoient. Voyez *M. de Thou*, Liv. XLVII.

(b) L'Amiral ne tomba malade qu'après

CHARLES IX.

1570.

Ils marchent vers la Charité, dans le dessein de s'approcher de Paris.

qué d'une fièvre maligne, se faisoit porter dans une litiere découverte.

Après le passage du Rhône, ils traverserent le Forez, le Bourbonnois & le Duché de Nevers, pillant & sacageant tout, & tâcherent de s'approcher de la Charité & de quelques Villes voisines qui tenoient encore pour eux. Ils vouloient renforcer leur armée des garnisons de ces Places, & en tirer de la poudre & d'autres munitions dont le défaut les empêchoit de se servir de leurs armes à feu. Ils projettoient ensuite de porter la guerre dans les Provinces voisines de Paris, pour tâcher, par un dernier effort, de se procurer un fort moins dur, & plus supportable, comme il leur étoit arrivé toutes les fois qu'ils avoient pénétré dans le cœur du Pays Catholique & menacé la Capitale: le danger & la crainte de perdre cette Ville, ayant toujours déterminé la Cour à consentir à la paix. Mais s'ils n'avoient pû renforcer leur armée pour tenter cette entreprise, leur dessein étoit de retourner en Saintonge, d'où ils apprenoient que leur parti commençoit à reprendre le dessus depuis le départ du Duc d'Anjou. La Noue qui commandoit dans ce Pays ne s'étoit pas tenu renfermé dans la Rochelle. Ce Général également célèbre par sa prudence & par sa valeur avoit recouvré plusieurs Places des environs & remporté un avantage (a) considérable sur Puigaillard l'un des Généraux Royalistes. Il avoit pris une des galeres de la flotte du Roi. Il étendit ses courses au loin, & remporta soit par stratagème, soit à force ouverte, des avantages qui releverent beaucoup son parti. Il est vrai que dans un assaut qu'il fit donner à Fontenay, il reçut un coup d'arquebuse à un bras qu'on fut obligé de lui couper; mais dès qu'il fut guéri, il recommença la guerre plus vivement que jamais, & tint en allarmes toute la Province.

le passage du Rhône, & lorsque l'armée fut arrivée dans le Forez.

(a) Ce combat se donna à S. Gemme en Poitou. Les Royalistes y eurent cinq cens hommes de tués & un plus grand nombre

de blessés. Ils perdirent seize drapeaux & deux étendarts. La Noue, qui remporta cette victoire, a eu la modestie de n'en pas dire un mot dans ses Mémoires.

Le Roi voyant ainsi la guerre allumée, contre son attente, fut obligé de remettre sur pied son armée, pour l'opposer au progrès de celle des Princes. Le Duc d'Anjou, dont l'indisposition continuoit toujours, ne songeoit qu'à se rétablir & s'étoit retiré à Saint-Germain en Laye, Maison Royale à quelques lieues de Paris. Dès que le Roi eut rassemblé ses troupes, il résolut d'en donner le commandement au Maréchal de Cossé; mais il eut lieu de se repentir de ce choix. De peur de confier ses armées à des Seigneurs que leur élévation, leur puissance, & leurs animosités ou le grand nombre de leurs Partisans lui rendoient extrêmement suspects, il en abandonna la conduite à un Général, qui persistant dans son penchant ordinaire, donna aux ennemis une occasion plus favorable pour se relever. Le Maréchal de Cossé naturellement lent & circonspect, & porté d'ailleurs pour le Calvinisme, ne vouloit point accabler le parti des Princes du Sang. Avec la meilleure intention d'empêcher les Huguenots de pénétrer dans les Provinces qu'ils espéroient de conquérir, il n'avoit pas celle de risquer une bataille & encore moins de les détruire entièrement, comme il y auroit aisément réussi. En effet, l'armée des Princes (a) étoit fort inférieure à la sienne & dépourvue d'artillerie, de subsistances réglées & d'argent. Leurs troupes étoient d'ailleurs épuisées de fatigues par une marche de plus de trois cens lieues faite depuis quelques mois. On a encore attribué cette résolution à la politique du Duc d'Anjou, qui ne pouvant ou ne voulant pas commander l'armée, craignit qu'un autre Général ne lui enlevât le fruit de ses travaux & de ses victoires. On prétend que ces motifs l'engagerent à inspirer au Roi des soupçons contre tous les autres Princes & Généraux, pour leur préférer un homme que le Duc regardoit comme incapable de remporter de grands avantages.

CHARLES IX.
1570.

Le Roi envoie contre eux une armée commandée par le Maréchal de Cossé.

Ce Général peu actif ne desira pas la ruine des Huguenots.

(a) Elle n'étoit composée que de deux mille cinq cens Arquebusiers & de quelques recrues peu nombreuses, nouvellement arrivées de Dauphiné. C'étoit toute leur Infanterie. Leur Cavalerie consistoit en deux mille hommes, dont mille étoient des Gentilshommes François très-bien équipés, & les mille autres étoient le reste de dix-huit compagnies Allemandes, fort mal armées. De Thou, Liv. XLVII.

 CHARLES IX.

1570.

 Les deux armées se rencontrent en Bourgogne.

Les Princes évitent toujours le combat.

Les Princes s'étoient approchés d'Arnai-le-Duc, petite ville de Bourgogne dans le dessein de la (a) prendre & de l'abandonner au pillage, comme ils étoient obligés d'en user pour entretenir & faire subsister leur armée. Ils apprirent que le Maréchal de Cossé arrivoit avec la sienne. Elle étoit composée de six mille Suisses, de six mille hommes d'infanterie Françoisse & d'environ quatre mille chevaux avec douze pièces de canon. Ces forces si supérieures à l'armée des Princes en nombre & en qualité, auroient indubitablement remporté la victoire, si l'on en fût venu à une action. Mais le Maréchal agissant lentement, conformément à ses vûes, se conduisit avec tant de circonspection, qu'ils eurent tout le temps & la facilité de choisir un poste assez avantageux pour suppléer à leur foiblesse. Ils se posterent entre un grand bois & un ruisseau qui couvroit la tête de leur armée. Leur infanterie occupoit des haies & des vignes, & leur cavalerie partagée en plusieurs escadrons étoit postée dans des endroits où il eût été difficile de la forcer. Ils soutinrent, sans grande perte une escarmouche vive & furieuse qui dura un jour entier. L'armée Royale qui venoit d'éprouver la bravoure & la fermeté des Huguenots, ne tenta rien de considérable depuis, & le Maréchal, soit par sa lenteur naturelle, soit par les vûes secretes dont nous avons parlé, laissant gagner aux ennemis l'avantage du terrain, traîna la guerre en longueur. Il espéroit peut-être qu'à force de temporiser, il obligeroit les ennemis à changer de résolution, sans s'exposer lui-même, ou qu'en prolongeant la guerre il mettroit le Roi dans la nécessité de leur accorder la paix. Les Princes profiterent habilement des avantages que leur laissoit prendre la collusion de ce Général. Le Prince de Navarre commandoit l'armée à la place de l'Amiral qui n'étoit pas encore entièrement guéri de sa dangereuse maladie. Ce Prince montra dans toute cette campagne autant d'intelligence que d'activité. Il fut toujours choisir des postes avan-

(a) Les Princes s'étoient emparés d'Arnai-le-Duc avant l'arrivée du Maréchal de Cossé, puisqu'ils en sortirent pour marcher à lui, & y laissèrent leurs bagages pendant l'action.

tageux , il animoit ses troupes par de petits combats & des escarmouches , où il faisoit enforte de leur procurer l'avantage. Quelquefois pour soutenir la réputation de ses armes il présentoit le combat à l'ennemi & favoit néanmoins l'éviter. C'est ainsi que par sa prudence il suppléoit à l'infériorité de ses forces.

La Reine-mere avoit trop de pénétration pour ne pas démêler les manœuvres des Maréchaux de Cossé & de Damville. Elle en informa le Roi & lui persuada de prêter l'oreille aux propositions d'accommodement. Elle sentit que la perfidie & les passions de ces Grands pourroient jeter l'Etat dans les plus grands dangers , si l'on continuoit la guerre. Elle y fut encore plus déterminée par les nouvelles qu'elle reçut d'Allemagne , où le Prince Casimir commençoit à lever des troupes en faveur des Huguenots. Les finances étoient tellement épuisées , qu'on ne favoit où trouver des fonds pour payer les Suisses & les troupes Italiennes à qui l'on devoit plusieurs montres. Enfin on desiroit la paix & l'on commençoit à se lasser d'une guerre qui tenoit tous les esprits dans de perpétuelles allarmes , qui réduisoit une bonne partie du peuple à la mendicité , & qui coutoit à l'Etat tant d'hommes & d'argent. Ainsi le Roi tint Conseil avec la Reine-mere , le Duc d'Anjou , & le Cardinal de Lorraine ; on y résolut de revenir au projet déjà formé tant de fois , & tant de fois abandonné. C'étoit d'accorder la paix aux Huguenots , de délivrer le Royaume des troupes étrangères , & ensuite d'employer l'artifice & de profiter des conjonctures favorables pour se défaire des Chefs du parti , qui céderoit infailliblement de lui-même dès qu'il se verroit privé de cet appui. On regarda ce moyen comme infaillible pour ramener à l'obéissance une multitude , qui ne se révoltoit , que parce qu'ils lui souffloient le feu de la rébellion. C'est ainsi que la Cour voulut substituer la ruse à la force ouverte pour exécuter un dessein que l'opiniâtreté des Huguenots , ou le peu de fidélité de ceux qui commandoient les armées , avoit toujours fait échouer lorsqu'on n'avoit eu recours qu'aux armes.

Les Princes étoient disposés à la paix pourvû qu'on leur

On fait des ouvertures de paix.

CHARLES IX.

1570.

accordât la liberté de conscience & des sûretés suffisantes. Ils se voyoient de toutes parts réduits à d'étranges extrémités ; le Comte de Mansfeld & ses Reîtres ne montroient plus la même docilité que dans les Provinces éloignées. Ils touchoient aux frontieres d'Allemagne , & menaçoient d'abandonner l'armée & de s'en retourner chez eux. L'Amiral seul, persistant dans ses desseins ordinaires, marquoit de l'éloignement pour la paix & (a) la dissuadoit de tout son pouvoir. Il fut enfin forcé par la nécessité d'acquiescer à des résolutions très-éloignées de ses sentimens & de son caractère. Ainsi les deux partis inclinant à un accommodement, Beauvais & Teligni retournerent à la Cour avec la Chassetière, Secrétaire du Prince de Navarre, & la paix fut conclue le onzième d'Août. (b) Outre la liberté de conscience, l'exercice public de la Religion Réformée, & l'abolition du passé avec les clauses ordinaires mises dans les autres Traités faits avec les Huguenots, le Roi accordoit aux Princes & à l'Amiral quatre Places de sûreté ; savoir, la Rochelle, Cognac, la Charité & Montauban, qu'ils promettoient de lui rendre dans deux ans, pourvû qu'on ne donnât aucune atteinte aux articles du Traité. Dès que la paix eut été publiée & enregistrée dans les Parlemens, le Comte Volrad de Mansfeld & ses Reîtres réduits à un très-petit nombre retournerent en Allemagne. Les Princes & l'Amiral, qui ne vouloient ni paroître à la Cour ni se présenter devant le Roi, se rendirent en droiture à la Rochelle, tant pour y conférer avec la Reine de Navarre sur ce qui regardoit leurs communs intérêts, que pour se fortifier dans cette Ville où ils comptoient faire leur résidence.

Cette démarche fit assez voir que malgré la conclusion de

Elle se conclut enfin à la Cour.

Les Princes & l'Amiral se rendent à la Rochelle.

(a) Coligni, qui étoit las de la guerre, fut le premier à conseiller aux Confédérés d'envoyer à la Cour des Députés, pour traiter de la paix. Il disoit & répéta même souvent, qu'il aimoit mieux mourir d'une mort violente & ignominieuse, *qu'être trainé dans les rues de Paris*, que de reprendre les armes. Tels étoient, dit M. de Thou, les vrais sentimens de ce grand

homme, qui haïssoit autant la guerre civile, qu'il aimoit le bien & la tranquillité du Royaume. *Voyez cet Historien, Liv. XLVII.*

(b) Voyez la teneur entiere de ce troisième Edit de pacification donné à S. Germain en-Laye au mois d'Août 1570. Il est inséré dans les Mémoires de l'Etat de France sous Charles IX. *pag. 7 & suiv.*

la paix, les Princes & l'Amiral conservoient toujours des soupçons & de la défiance. Le Roi & la Reine ne tarderent pas à faire jouer les ressorts qu'ils avoient imaginés pour attirer dans le piège les Chefs des Huguenots, & exécuter enfin par l'artifice, ce qui n'étoit devenu que plus impraticable & plus dangereux toutes les fois qu'on avoit essayé d'en venir à bout par les armes. Ces artifices étoient à la vérité les mêmes que ceux qu'on avoit mis tant de fois en usage, & qui n'avoient jamais rien ou presque rien produit, soit parce que l'infidélité des Ministres les avoit révélés, soit parce que la Reine ne s'y portoit point avec assez de fermeté ou de circonspection, soit enfin parce que les Chefs des Huguenots s'étoient toujours défiés de ses intentions & de son caractère. On en espéroit désormais un succès d'autant plus heureux, qu'on ne confioit ces desseins secrets qu'à des Ministres qui s'y trouvoient personnellement intéressés, & que le Roi lui-même tenoit la main à l'exécution. Ce Prince étoit alors âgé de (a) vingt-deux ans. Il paroissoit d'un caractère ferme, implacable dans son ressentiment, mais sur-tout, consommé dans l'art de dissimuler, & il vouloit gouverner par lui-même, sans néanmoins négliger les Conseils de la Reine-mère; ainsi le Gouvernement étoit en état d'agir avec plus de fermeté & de secret qu'il n'avoit fait jusqu'alors.

La principale difficulté consistoit à dissiper les soupçons qu'avoient conçus les Chefs des Huguenots, & à leur inspirer assez de confiance pour les attirer à la Cour. C'étoit-là le point par lequel il falloit commencer. Le Roi & la Reine-mère communiquèrent leurs idées sur cet article au Duc d'Anjou, au Cardinal de Lorraine, au Duc de Guise & à Albert de Gondy Comte de Retz, sur la fidélité duquel ils pouvoient compter. C'étoit un Florentin que leur faveur avoit élevé d'un état médiocre à la plus brillante fortune. On ordonna aux Magistrats & aux Gouverneurs des Provinces de veiller à l'exécution & à l'observation des articles de la paix favorables aux Huguenots, & on envoya à la

CHARLES IX.

1570.

Le Roi tâche de les rassurer.

(a) Charles IX. n'avoit alors que vingt ans, étant né en 1550.

 CHARLES IX.

1570.

Rochelle le Maréchal de Cossé, dont on n'ignoroit plus l'attachement pour ce parti, & on lui donna pouvoir d'interpréter, comme il le jugeroit à propos, & de faire exécuter l'Edit dans tous les points qui paroïtroient obscurs ou équivoques. On le chargea en même temps d'affurer les Princes & l'Amiral de l'affection du Roi & de la sincérité de ses intentions, à remplir ponctuellement & inviolablement ses promesses. La Cour se conduisit d'une maniere conforme à ces discours. Le Roi, résolu d'accorder en apparence toute satisfaction aux Huguenots, fit punir très-sévèrement quelques Catholiques qui avoient insulté des Ministres Calvinistes en plusieurs endroits du Dauphiné, de la Provence & de la Normandie. Dès qu'il survenoit quelque difficulté sur l'exécution de l'Edit, il décidoit toujours en faveur des Huguenots, affectant même quelquefois à l'égard des Catholiques ou trop peu de bienveillance, ou trop de sévérité.

Ces démonstrations en imposèrent non-seulement à la multitude, mais même à l'Amiral naturellement peu crédule & extrêmement désiant. Il commença à concevoir quelque espérance que le Roi, las des maux & des dangers de la guerre civile, & voulant gouverner par lui-même, sans suivre aveuglément les conseils de la Reine-mere, désiroit désormais de rétablir dans son Royaume une paix solide & inébranlable. Mais pour s'en assurer davantage, & pénétrer plus avant dans les intentions du Roi, les Princes & l'Amiral, après plusieurs conférences avec le Maréchal de Cossé, députèrent à la Cour Teligni, Briquemaut & Arnaud de Cavagnes, Conseiller au Parlement de Toulouse, & l'un des principaux confidens de l'Amiral. Ils les chargèrent de faire au Roi diverses représentations de leur part, & de le supplier d'éloigner du maniement des affaires, le Cardinal de Lorraine & les Guises, parce que tant qu'ils en demeureroient chargés, les Princes ne pouvoient s'assurer que la paix subsistât long-temps, ni paroître à la Cour, pour s'y remettre à la discrétion de leurs plus cruels ennemis, qui y jouiroient toujours de la principale autorité. Ils demandoient outre cela, que le Chancelier de l'Hôpital fût

rétabli dans l'exercice de sa Charge ; que le Marquis de Villars, qui, conformément à la paix, quittoit le titre d'Amiral, ne fût point nommé Lieutenant Général du Prince de Navarre dans le gouvernement de Guienne, mais que ce Prince eût la liberté d'en choisir un autre à son gré, Villars lui étant peu agréable & très-suspect à l'Amiral de Châtillon : qu'on rendît au Prince de Condé le Château de Valeri, dont les Seigneurs d'Achon s'étoient emparés sur des prétentions mal-fondées ; que le frere naturel du Prince de Navarre obtînt l'Evêché de Comminges promis à un fils de Lanfac : que la Reine de Navarre possédât en toute Souveraineté le Comté d'Armagnac, & qu'elle y pût exercer librement son autorité. Le Traité de paix n'avoit rien statué sur tous ces chefs. Ainsi les Huguenots comptoient peu obtenir toutes ces demandes, sur-tout l'abaissement des Guises ; mais à la faveur des réponses qu'on leur feroit sur ces différens articles, ils espéroient pouvoir pénétrer les véritables intentions du Roi & de la Reine-mere.

Ces Députés arriverent à la Cour dans le temps qu'elle étoit occupée aux cérémonies du mariage (a) du Roi, qui venoit d'épouser Elisabeth d'Autriche, deuxième fille de l'Empereur Maximilien. Ce fut parmi les fêtes & les magnificences de ces nôces que l'on écouta ces requêtes, ou pour mieux dire, ces plaintes des Huguenots fortement appuyées par les Ambassadeurs (b) des Princes Protestans d'Allemagne, qui venoient féliciter le Roi sur son mariage. Ils le conjurerent d'observer & d'entretenir la paix, qui ne pourroit être jamais solidement établie, qu'autant que la liberté de conscience seroit inviolablement observée ; & qu'une parfaite harmonie subsisteroit entre le Souverain & les Sujets. Le Roi & la Reine-mere sentoient parfaitement que l'unique but & le fondement de toutes ces plaintes & de ces propositions, n'étoit que de découvrir leur pensée &

CHARLES IX.

1570.

(a) La cérémonie s'en fit à Mezieres le 26 de Novembre. 1570. à Villers-Cotterets, où le Roi donna audience à divers Ambassadeurs, & entre

(b) M. de Thou fixe l'époque de cette Harangue au 23 de Janvier 1571. mais Elle est rapportée dans les Mém. d'Etat elle fut prononcée le 23 de Décembre sous Charles IX. fol. 24 *recto*. tom. 1.

CHARLES IX.

1570.

de pénétrer le fond de leurs desseins. Aussi résolurent-ils d'amuser les Huguenots par les mêmes artifices que ceux-ci mettoient en usage pour les fonder. Après avoir rejeté foiblement toutes ces propositions, pour ne pas augmenter leurs défiances par une facilité trop marquée, la Cour acquiesça à la plûpart de leurs demandes, & sur le reste on leur donna de bonnes espérances.

On accorda à la Reine de Navarre plein pouvoir de disposer du Comté d'Armagnac à sa volonté, & d'y faire tels réglemens & telles loix qu'elle jugeroit à propos. Le Marquis de Villars eut ordre de suspendre son départ pour la Guyenne, & le Roi se réserva de négocier plus particulièrement à ce sujet avec le Prince de Navarre. On accorda à son frere naturel plusieurs bénéfices & revenus Ecclésiastiques en compensation de l'Evêché qu'il demandoit. On promit de rendre Valery au Prince de Condé. Quant au rappel du Chancelier de l'Hôpital, on s'en dispensa sous prétexte de son grand âge & de sa mauvaise santé, qui ne lui permettoient plus de supporter le poids & la multiplicité des affaires. L'éloignement de la Maison de Lorraine étoit la plus délicate de toutes les prétentions des Huguenots. On leur donna à entendre qu'on étoit disposé à satisfaire les Princes & l'Amiral, mais qu'il falloit attendre un temps & des conjonctures favorables; qu'il étoit peu décent, peu raisonnable & peut-être dangereux de vouloir tout-à-coup & sans prétexte plausible dépouiller ces Seigneurs des charges & des honneurs dont ils étoient revêtus depuis long-temps. Le Roi dit encore aux Députés que tout le poids des affaires rouloit sur lui; qu'à la vérité les Princes Lorrains y avoient quelque part, mais qu'il n'en commandoit pas moins en Souverain, & qu'il n'étoit pas d'humeur à se laisser gouverner par les volontés de qui que ce fût; qu'ainsi les Princes de Bourbon, l'Amiral & leurs Partisans n'avoient rien à craindre du crédit de leurs ennemis; que si ces derniers restoient à la Cour, c'étoit comme sujets & non comme maîtres: que toute leur puissance y étoit renfermée dans les bornes du devoir & de la raison, & qu'ils n'osoient se mêler que des affaires qu'on vouloit bien leur communiquer.

Au commencement de l'année 1571. les Députés retournent à la Rochelle avec les conditions qu'ils avoient obtenues & plusieurs interprétations de l'Édit de pacification concernant l'exercice de leur Religion, toutes extrêmement favorables à leur parti. Ces faveurs auroient suffi pour calmer les inquiétudes des Princes & de la Reine de Navarre. Mais l'Amiral balançoit encore & exigeoit de plus grandes sûretés. Le Roi & la Reine-mere qui désiroient d'exécuter une bonne fois leurs desseins, résolurent de faire jouer des ressorts plus puissans & d'employer des moyens plus efficaces & plus sûrs pour engager les Chefs des Huguenots à venir à la Cour. Ils envoyerent pour cet effet à la Rochelle Biron, qui, de Maréchal de Camp, venoit d'être nommé, pour récompense de sa valeur, Grand-Maître de l'Artillerie, & firent proposer à la Reine de Navarre le mariage du Prince son fils avec Madame Marguerite sœur du Roi, afin de resserrer les liens du Sang qui les unissoient avec elle, & de cimenter la dernière paix. Biron devoit ajoûter qu'après cette alliance, on n'auroit plus lieu de douter de l'amitié ni de la concorde qui regnoit entr'eux, encore moins des honneurs & des prérogatives que la Cour de France accorderoit au Prince de Navarre, & qui lui appartenoient en qualité de premier Prince du Sang : & que personne ne seroit assez téméraire pour oser semer la division entre les deux beaux-freres. Les instructions de Biron ne se bornoient pas là. Il étoit encore chargé d'assurer l'Amiral & le Comte de Nassau qui demeuroient à la Rochelle, avec les autres, pour leur sûreté, que le Roi déterminé à éteindre désormais les guerres civiles, & sentant qu'il n'en viendroit pas aisément à bout, à cause du caractère belliqueux de ses Sujets, s'il n'occupoit hors du Royaume le courage & les forces de ses troupes, avoit résolu, pour se venger de plusieurs injures qu'il avoit reçues du Roi d'Espagne, de lui faire la guerre du côté des Pays-Bas ; que toutes ces Provinces étant revoltées & prêtes à passer sous la domination du premier Souverain qui se présenteroit, le Roi ne pouvoit attendre, pour cette entreprise, de conseils plus fideles, ni de meilleurs services que de l'Amiral & du Comte de Nassau, qui étoit

exemplés

Le Roi propose de donner sa sœur Marguerite en mariage au Prince de Navarre,

Et de faire la guerre en Flandres aux Espagnols.

CHARLES IX.

1571.

proscrit, comme un des Chefs du parti Calviniste en Flandres : qu'il desiroit que l'un & l'autre se rendissent à la Cour, pour leur communiquer ses desseins, & concerter avec eux les mesures nécessaires à l'exécution de ce projet.

Le Roi & la Reine jugeoient, avec raison, que l'espérance de cette guerre feroit de vives impressions sur l'Amiral ; aussi firent-ils insister sur cet article plus fortement que sur tous les autres. Biron faisoit ces propositions avec beaucoup de chaleur. Dans le cours de la guerre, sa bravoure & son habileté avoient été plus d'une fois fatales aux Huguenots ; mais dans les Conseils, & sur-tout lorsqu'il s'agissoit de leur accorder la paix, il s'étoit montré très-favorable à leurs intérêts ; peut-être agissoit-il ainsi par jalousie contre le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine, que leur élévation rendoit odieux à presque tous les Grands du Royaume. Au reste, les Guises, de concert avec le Roi, affectoient alors d'être très-mécontents de la conclusion de la paix, & des faveurs dont on combloit les Huguenots ; mais, sur-tout, du mariage que l'on proposoit au Prince de Navarre. Le Duc de Guise qui s'étoit flatté d'épouser Madame Marguerite sœur du Roi, & s'étoit dans cette vûe depuis long-temps attaché à lui faire sa cour, la voyoit avec dépit destinée à son ennemi. Il est constant que, depuis plusieurs années, le Duc de Guise témoignoit la plus vive passion pour la Princesse Marguerite, & qu'elle l'écoutoit favorablement. On dit que leur intrigue fut poussée si loin, qu'ils s'étoient réciproquement donné des promesses de mariage. Mais, soit que le temps ou l'inconstance eussent éteint la passion du Duc de Guise, soit que par les conseils de son Oncle, il sacrifiât son amour à l'ambition & à la vengeance qu'il méditoit contre l'Amiral, il se conforma dans cette occasion aux volontés du Roi, & quelque mécontent qu'il parût au dehors, il consentit en secret au mariage de Marguerite & du Prince de Navarre. Ainsi, son mécontentement & son chagrin, pouvoient encore inspirer plus de satisfaction & de confiance aux Chefs du parti Huguenot.

Le Roi également consommé dans l'art de dissimuler, affectoit d'être mécontent du Gouvernement & des conseils

Duc de Guise

de la Reine-mere, dont il savoit que les Huguenots se dé-
 fioient. Il marquoit une sorte de jalousie contre le Duc d'An-
 jou son frere, & témoignoit avoir envie de l'éloigner & de
 s'en débarrasser, si cela étoit possible. Pour cet effet il solli-
 cita l'Amiral, de faire proposer par le Comte de Beauvais
 son frere, ci-devant Cardinal de Châtillon, & qui s'étoit
 fixé en Angleterre, le mariage du Duc d'Anjou avec la
 Reine Elizabeth, à certaines conditions concernant le fait
 & l'exercice de la Religion Catholique. On ne se flattoit pas
 de réussir dans cette négociation, on connoissoit assez le peu
 de penchant de la Reine pour le mariage & sur-tout avec un
 Prince étranger; mais on vouloit par-là donner plus de con-
 fiance aux Huguenots, en leur marquant que l'on désiroit
 d'éloigner du Gouvernement le Duc d'Anjou qui leur étoit
 peu favorable. Peut-être aussi craignoit-on que la Reine
 d'Angleterre, malgré son inclination pour le célibat, n'é-
 pousât le Prince de Navarre, qui professoit la même Reli-
 gion qu'elle, & à qui elle eût pû prescrire des conditions
 à son gré, alliance qui auroit extrêmement fortifié le parti
 des Huguenots. On mettoit donc sur les rangs le Duc d'An-
 jou, & l'on se flattoit, que si la Reine, contre toute appa-
 rence, se déterminoit au mariage, la naissance, la répu-
 tation, l'âge, & sur-tout les agrémens personnels du Duc,
 le feroient préférer au Prince de Navarre.

Cependant la Princesse Marguerite, peu occupée des inté-
 rêts de l'Etat, & ne consultant que sa passion, avoit déclaré
 ouvertement (a) qu'elle n'épouserait jamais que le Duc de
 Guise. Dans un bal qui se donnoit chez le Roi, ce Duc s'étant
 présenté avec un habit magnifique & couvert de pierreries,
 dont l'éclat rehaussait ses graces naturelles, le Roi qui étoit
 sur la porte, lui demanda, sans lui faire aucun accueil,

Duc de Guise

(a) Ce fait est peu vraisemblable. Com-
 ment Marguerite eût-elle osé faire une
 pareille déclaration à un frere, à un Roi
 aussi impétueux que Charles IX? Ce qu'il
 y a de certain, c'est que ce Prince souf-
 froit très impatiemment les assiduités du
 Duc de Guise auprès de la Princesse, &
 qu'il résolut même de le faire assassiner. Il
 donna cette commission à Henri d'Angou-
 lême, bâtard de Henri II. & Grand-Prieur
 de France, qui fit pour cela quelques ten-
 tatives qui lui réussirent mal. Le Duc dis-
 sipa enfin tous les soupçons du Roi par
 son mariage avec la Princesse Douairiere
 de Poicieu, dont le mari étoit mort en
 1567. Voyez *M. de Thou*, *Liv. XLVII.*

CHARLES IX.

1571.

comme à l'ordinaire, ce qu'il venoit faire ; Sire, répondit le Duc, *je viens offrir mes services à Votre Majesté. Je n'ai pas besoin de vos services*, lui répliqua le Roi. Soit que ce fût un jeu concerté, soit que le Roi, piqué du refus de sa sœur, en rejettât la cause sur le Duc, ce dernier fut si pénétré de ces paroles, que dès le lendemain il résolut d'épouser Catherine de Cleves, sœur de la Duchesse de Nevers, & veuve du Prince de Porcien. Cette Princesse quoique riche & de grande naissance, étoit à tous égards, mais sur-tout en beauté, fort inférieure à la sœur du Roi. Mais l'ambition, la vengeance, & la crainte de déplaire au Roi, soutenues par les conseils du Cardinal de Lorraine, l'emportèrent dans l'esprit du Duc sur toute autre considération.

Ces manœuvres politiques, conduites avec autant de chaleur que de dissimulation, séduisirent la plupart des Seigneurs Huguenots. Mais en même temps elles allarmerent beaucoup les Catholiques. Le Pape sur-tout témoignoit les plus vives inquiétudes. Le Roi & la Reine sa mere, de peur que l'on ne découvrit leur dessein, n'avoient voulu en confier le secret à personne. Ainsi le Pape fort intrigué de leur conduite, refusoit d'accorder la dispense nécessaire pour le mariage du Prince de Navarre avec la sœur du Roi. Il chargea le Cardinal Alexandrin son neveu, alors Légat en Espagne, de se rendre promptement à la Cour de France pour traverser ce mariage, & engager le Roi à recommencer la guerre avec les Huguenots. Philippe II, n'étoit pas moins inquiet des desseins de la France, il voyoit qu'on armoit dans le Port de la Rochelle plusieurs vaisseaux, qui sous le bon plaisir du Roi, ou du moins sans son désaveu, faisoient des courses dans les Indes & sur les côtes d'Espagne. Il apprenoit qu'on rassembloit des troupes sur les frontieres de Picardie, & que ces troupes commandées par des Officiers Huguenots, disoient hautement qu'elles devoient passer dans les Pays-Bas au secours du Prince d'Orange, des autres Seigneurs & des Peuples révoltés contre la domination Espagnole. Après en avoir fait porter des plaintes à la Cour de France, qui n'y donna que des réponses générales & équivoques, il engagea le Cardinal Alexandrin à s'y rendre

être en toute diligence , pour s'assurer en quelque sorte des intentions de Charles IX. Le Duc de Savoye étoit encore plus embarrassé que tous ces Princes , par des raisons particulières. La Comtesse d'Entremont qui possédoit de grands biens dans ses Etats , venoit d'épouser l'Amiral , resté veuf par la mort de Charlotte de Laval , sa première femme. Malgré les ordres précis & la défense du Duc de Savoye , la Comtesse s'étoit rendue à la Rochelle pour y célébrer & accomplir son mariage , brûlant d'impatience , disoit-elle , d'être la *Martia* de ce nouveau Caton. Ce qui faisoit craindre au Duc , que l'Amiral , ce Politique si habile & si intrigant , ne profitât du voisinage de Geneve , pour allumer en Savoye un incendie pareil à celui qu'il avoit suscité en France. Mais toutes ces considérations ne retardoient pas les desseins & les mesures du Roi & de la Reine-mère , persuadés que le succès justifieroit enfin leurs intentions aux yeux de tous ces Princes , & les satisferoit pleinement. Ainsi , persistant dans leur résolution , ils se rendirent à Blois , pour être plus à portée de négocier avec les Princes réfugiés à la Rochelle.

Les sentimens étoient partagés entr'eux ; le Comte de Nassau formoit de nouvelles espérances , comme il est ordinaire à tous ceux qui ont quitté leur Patrie. D'ailleurs , ayant moins d'intérêt que les autres à démêler avec le Roi , qu'il avoit moins irrité qu'eux , il avoit par conséquent moins lieu de le redouter , & paroissoit fort empressé de se rendre à la Cour , pour presser & déterminer le Roi à la guerre qu'il paroissoit si ardent à déclarer aux Espagnols. Mais la Reine de Navarre & l'Amiral , qui par leur conduite passée jugeoient des dispositions où le Roi devoit être à leur égard , étoient toujours irrésolus , & ne consentoient pas trop volontiers au mariage du Prince , ni au voyage à la Cour. Le Comte de Nassau , sur les invitations & les instances du Roi , prit la résolution d'y aller seul , mais *incognito* , pour conduire les négociations en personne , frayer le chemin aux autres , & entâmer cette grande affaire de la guerre de Flandre si désirée par les Huguenots. Il partit donc de la Rochelle , accompagné seulement de deux personnes , fai-

 CHARLES IX.

1571.

fant courir le bruit qu'il alloit s'aboucher avec le Prince d'Orange son frere : mais à quelques lieues de la ville , il prit la poste , & arriva pendant la nuit & secrètement à la Cour , où on lui fit un accueil des plus favorables. Il eut des entretiens tête à tête avec le Roi , auquel il fit part des sentimens des Princes. Charles , pour les rassurer encore davantage , feignit de vouloir désormais gouverner son Royaume sur un plan tout différent de celui que la Reine sa mere avoit suivi jusqu'alors & pendant sa minorité. Ils conclurent dans cette entrevûe , que le mariage du Prince de Navarre s'effectueroit avec la Princesse Marguerite , à laquelle on donneroit quatre cens mille écus , dont le Roi payeroit trois cens mille , ou qu'il assigneroit convenablement. Et que la Reine & les Ducs d'Anjou & d'Alençon , freres de la Princesse payeroient les cent mille autres. Que le Roi porteroit incessamment la guerre dans les Pays-Bas contre les Espagnols ; que le Comte Louis s'y rendroit d'abord pour faire ses préparatifs avec les bannis & les mécontents du Pays : que l'Amiral auroit le commandement de l'armée : mais que pour conférer de cette guerre avec le Roi , il falloit qu'il se rendit promptement à la Cour , où il auroit une garde de cinquante Gentilshommes , qui pourroient porter toutes sortes d'armes , même dans Paris , & par-tout où se trouveroit la Cour ; qu'en considération du Comte de Nassau , le Roi retireroit le Gouverneur & la garnison qu'il entretenoit dans le château d'Orange , & que le Prince de ce nom pourroit disposer de ce château & du reste de la Principauté , sans que le Roi y prétendît aucun droit de Souveraineté.

Dès que ces choses & beaucoup d'autres de moindre importance eurent été réglées de concert , le Comte Louis retourna à la Rochelle , afin de disposer la Reine de Navarre & l'Amiral à venir à la Cour. Le Roi quitta Blois , pour se rendre aux environs de Paris , où en feignant de s'amuser à la chasse & à d'autres divertissemens convenables à son âge , il étoit sans cesse occupé de son projet. Pour en faciliter l'exécution , le Cardinal de Lorraine , le Duc de Guise & ses freres , affectant du mécontentement & du

château d'orange.

Duc de Guise

chagrin des graces & des honneurs que le Roi répandoit avec profusion sur les Huguenots, s'éloignerent de la Cour. Le Roi de son côté affecta de paroître peu content d'eux, & faire peu de cas de leurs personnes & de leurs services. Au contraire, il donna de nouvelles marques de distinction & quelque part dans le Gouvernement aux Maréchaux de Montmorenci & de Cossé, tous deux suspects & attachés par les liens de l'amitié & du Sang aux Princes & à l'Amiral. Le Duc de Montpensier qui venoit d'épouser une sœur du Duc de Guise, ayant témoigné le même mécontentement que ceux de cette Maison, avoit aussi quitté la Cour, suivi du Prince Dauphin son fils.

Duc de Guise

Dans le même temps les desseins du Roi qu'on voiloit avec tant de précautions, manquerent d'être découverts par une imprudence. Le Duc d'Anjou avoit pour favori Lignerolles, jeune Seigneur, d'un esprit élevé & d'un génie pénétrant, qui s'entretenant plusieurs fois confidemment avec son Maître sur l'état présent des affaires, l'engagea enfin à lui révéler le fonds des desseins du Roi. Le Duc n'en fit point mystère, soit qu'il comptât entierement sur sa fidélité, soit qu'il fût bien aise de sçavoir son sentiment sur une affaire si importante, & prendre dans cette occasion, comme en plusieurs autres ses avis & ses conseils. Lignerolles, soutenu de la faveur du Duc d'Anjou, s'étoit fort avancé à la Cour. La Reine-mere, le Duc de Guise, & le Roi même l'aimoient & en faisoient beaucoup de cas. Il se trouva dans l'appartement du Roi, un jour que ce Prince donnoit Audience à quelques Seigneurs Huguenots qui lui firent des demandes peu convenables. Le Roi les reçut & les congédia avec bonté, mais après leur départ, il ne put s'empêcher de témoigner quelque dépit. Lignerolles, ou par vanité de faire voir qu'il avoit quelque part aux affaires d'Etat, ou par une légéreté de jeune homme, s'approcha du Roi, & lui dit à l'oreille, que Sa Majesté devoit supporter aisément l'insolence & la témérité des Rebelles, puisque dans peu de jours il les feroit tomber dans le piège & en tireroit vengeance à son gré. Le Roi étonné, fit néanmoins semblant de n'avoir rien compris à ce qu'il venoit d'entendre, il

Lignerolles

 CHARLES IX.

1571.

se retira dans son cabinet, où transporté d'indignation & de dépit, il fit appeler le Comte de Retz, qui étoit intime ami de Lignerolles, & qu'il soupçonnoit de lui avoir révélé ce secret. Il lui reprocha vivement les bienfaits & les honneurs dont il l'avoit comblé, & le menaça de la punition la plus terrible, pour avoir eu l'ingratitude & la perfidie de trahir les secrets de son Maître. Le Comte le nia constamment, & offrit de rester en prison, jusqu'à ce qu'on eût reconnu la vérité. Le Roi fit appeler la Reine sa mere, & se plaignit amèrement en sa présence, de ce qu'elle avoit découvert des secrets qu'il tenoit cachés avec tant de patience & avec tant d'efforts sur lui-même & sur son caractère. La Reine lui répondit en souriant, qu'elle n'avoit pas besoin d'apprendre de lui, l'art de garder le silence, & qu'il prît garde seulement, si par sa propre impatience, il n'avoit pas lui-même manifesté, ce qu'il accusoit les autres d'avoir révélé.

Quel Chien enragé !

Le Roi qui étoit terrible en sa colere, jurant, & transporté de fureur, fit enfin venir le Duc d'Anjou, qui avoua d'abord nettement qu'il avoit fait part de l'affaire à Lignerolles, mais qu'ils pouvoient être sûrs que jamais ce secret ne sortiroit de sa bouche. *Je le crois*, dit le Roi, *car j'aurai soin de m'en défaire avant qu'il ait le temps de parler.* Le Duc d'Anjou n'osa s'opposer à une résolution si prompte & si absolue, & soit indignation de l'imprudence de Lignerolles, soit appréhension de quelque chose de pire, il ne fit pas le moindre effort pour la détourner. Le Roi envoya chercher Georges de Villequier, Vicomte de la Guierche. Charles sçavoit que Villequier avoit eu des démêlés avec Lignerolles, & étoit son ennemi, & il le chargea de le tuer le même jour à quelque prix que ce fût. Cet ordre donné, le Roi monta sur le champ à cheval avec le Duc d'Anjou, comme il avoit souvent coutume de faire, sans être suivi de la Cour, & se mit à chasser dans les bois & les campagnes d'alentour. Dès que les Courtisans en furent informés, ils l'allèrent joindre à la chasse. Lignerolles fit comme les autres; mais le Vicomte de la Guierche, & le Comte Charles de Mansfeld qu'il avoit pris pour second, montant des chevaux

fiers & fougueux poufferent vers la troupe où étoit Lignerolles, dont ils s'approcherent, sous prétexte de lui parler & de s'entretenir avec lui. Comme son cheval étoit trop foible pour les suivre, il s'efforça de s'écarter d'eux, ils s'opiniâtrèrent à ne le pas quitter; de cette plaisanterie on en vint aux paroles piquantes, & des paroles aux défis. (a) Alors le Vicomte, & le Comte Mansfeld, mettant tout d'un coup l'épée à la main, chargerent Lignerolles avec tant de furie, qu'ils le percerent de plusieurs coups, avant que ceux qui venoient derriere eussent le temps de le dégager. On en porta la nouvelle au Roi, qui feignant d'être fort irrité, fit arrêter la Guierche & Mansfeld. On les mit en prison dans le Palais. Mais peu de temps après ils furent relâchés, comme par faveur, à la sollicitation de M. d'Angoulême, frere naturel du Roi.

Ce mouvement qui avoit troublé la Cour pendant quelques heures étant appaisé, il fallut vaincre la répugnance de la Princesse Marguerite, qui persistant dans ses premières résolutions, refusoit nettement de se marier, puisqu'on ne vouloit pas lui permettre d'épouser le Duc de Guise, le Pape s'obstinoit d'ailleurs à ne vouloir pas accorder la dispense, & la conclusion du mariage avec le Prince de Navarre demouroit encore incertaine. La Reine-mere par l'entremise de l'Évêque Salviati, Nonce du Pape, & qui avoit l'honneur d'être allié de Sa Majesté, tâchoit de persuader à la Cour de Rome, que ce mariage seroit très-avantageux à la Religion Catholique. Elle représentoit, qu'en unissant plus étroitement, & par les liens du Sang & par ceux de

CHARLES IX.

1571.

Duc de Guise

Le mariage est arrêté.

(a) Ce fut à Bourgueil en Touraine que Lignerolles fut assassiné par George de Villequier, Vicomte de la Guierche, accompagné du Grand-Prieur de France, de Charles de Mansfeld, de S. Jean, frere du Comte de Montgomeri, & de plusieurs autres. Outre les motifs secrets que notre Auteur apporte de ce coup de main, d'autres publièrent que le Roi fit assassiner Lignerolles, parce qu'il entretenoit un commerce de galanterie avec la Reine mere. Quoi qu'il en soit, Davila s'est trompé dans deux circonstances: la premiere, qu'il n'y avoit point à Bourgueil de prison ou de conciergerie du Palais: la seconde, que M. d'Angoulême étoit complice, & non intercesseur. C'est l'Auteur des Remarques sur Davila qui relève ces deux fautes. Voyez *M. de Thou, L. XLVII.* On trouve dans le premier Tome des Mémoires d'Etat sous Charles IX deux Relations de l'aventure de Lignerolles assez différentes de la narration de Davila. Consultez cet Ouvrage, fol. 62 & suiv.

l'amitié le Prince de Navarre chef des Huguenots avec le Roi, on trouveroit les moyens de faire rentrer dans le sein de l'Eglise, non-seulement ce jeune Prince, qui prendroit aisément de meilleurs sentimens, mais encore une infinité de ses Partisans, les uns attirés par son exemple, les autres consternés d'avoir perdu un si puissant protecteur: qu'envain on avoit essayé de détruire les Huguenots par des moyens durs & violens, qu'il étoit à propos de tenter quelque remède plus doux. Lorsqu'on vit que ces insinuations ne faisoient aucun effet sur l'esprit du Pape, on voulut essayer si la crainte seroit plus efficace. Le Roi & la Reine déclarerent publiquement, que quoique ce mariage dût être contracté entre personnes de religion différente, ils le concluroient sans s'embarasser d'aucune dispense; qu'ils ne prétendoient point sacrifier la paix & la tranquillité du Royaume à la mauvaise humeur du Pape, dont la résistance n'étoit propre qu'à renouveler la guerre & tous les malheurs qu'on venoit d'éprouver.

Ces discours rassurerent les Huguenots, & acheverent de dissiper leurs craintes & leurs défiances. L'Amiral céda enfin aux sollicitations du Comte Louis de Nassau, aux conseils de Teligni, son gendre, & de Cavagnes qu'il estimoit fort. D'ailleurs, il ne vouloit pas être prévenu par la Reine de Navarre & par les Princes, qui se dispofoient à partir pour la Cour. Il s'y rendit avant eux, accompagné d'une suite nombreuse. En abordant le Roi, il mit un genou en terre, avec de grandes marques de soumission, & Sa Majesté le reçut avec de pareilles démonstrations de bienveillance & d'amitié. Ce fut un spectacle remarquable, de voir ce Guerrier célèbre, qui avoit blanchi au milieu de tant de desseins ambitieux & de vastes prétentions, agité du remords de ses anciennes fautes, les reconnoître aux yeux de toute la France & de ses Partisans mêmes, & se sentir touché d'un repentir si vif, qu'on le vit répandre des larmes aux pieds du Roi, qu'il avoit bravé avec tant de hauteur & de mépris. Mais ce qui fut encore plus étonnant, c'est qu'un jeune Monarque d'un caractère si impétueux & si vindicatif, pût & scût dissimuler assez profondément pour appeller plu-

siieurs fois son pere (a) un Sujet, qui avoit tant de fois ébranlé le Trône de son Roi ; qu'il le relevât de ses propres mains , & fit croire à toute la France qu'il avoit sincèrement pardonné à l'Amiral.

Ces marques si éclatantes d'affection furent suivies d'effets qui y répondirent. Le Roi fit donner à l'Amiral, & sur son trésor, la somme de cent mille francs , afin de réparer les pertes domestiques qu'il avoit essuyées dans le cours des dernieres guerres. Il lui accorda pour une année le revenu des bénéfices du Cardinal son frere , mort depuis peu en Angleterre. Il lui fit encore don du riche mobilier de ce Cardinal qui avoit été confisqué , comme appartenant à un rebelle. Enfin tous les autres Amiraux soit dans le Conseil, soit dans les cérémonies publiques, avoient toujours cédé le pas aux Maréchaux de France ; le Roi , pour honorer davantage Coligni, voulut qu'il prît séance immédiatement après Montmorenci, Doyen des Maréchaux , & qu'il précédât tous les autres , lorsqu'il se trouveroit à leur Tribunal. Il accorda encore, de son propre mouvement, plusieurs faveurs à Taligni, à Cavagnes, & à tous les amis & partisans de l'Amiral, qui, soit dans les Assemblées, soit dans son appartement, & même dans les rues, environnoient continuellement la Personne de Sa Majesté. A la moindre sollicitation, ils obtenoient toutes sortes de graces & de faveurs, & il n'y avoit point d'affaire si épineuse, dont l'Amiral ne facilitât ou n'assurât le succès, pour peu qu'il voulût s'y intéresser. On en vit un exemple dans la personne de Vilandri, jeune Gentilhomme, qui, en jouant avec le Roi, lui avoit manqué de respect, & le Roi étoit si irrité contre lui, qu'il l'avoit condamné à mort. La Reine-mere, la Reine régnante, le Duc d'Anjou, & le Duc de Montpensier avoient

CHARLES IX.
1571.

(a) Lorsque l'Amiral de Coligni aborda le Roi, ce Prince lui dit en souriant : *Et si nous vous tenons, nous vous possédons, & vous ne vous éloignerez plus de nous quand vous le voudrez.* « Ce sont propos » à deux ententes, dit l'Auteur des Mémoires sous Charles IX. & qui peuvent » se prendre aussi-tôt en bonne qu'en » mauvaise part. Si est-ce que l'Amiral » confessa depuis que ce langage - là l'a- » voit fort ému, craignant qu'il n'y eût » embuches. » tom. 1. fol. 72. Voyez aussi » les Mem. de l'Etoile, tom. 1. pag. 47 & » suiv.

 CHARLES IX.

1571.

envain sollicité sa grace , l'Amiral parut la desirer , & à l'instant Vilandri sortit de prison & rentra dans sa première faveur. En marquant à Coligni cette confiance que l'on fortifioit de plus en plus , on remit sur le tapis le projet de la guerre de Flandres. Sous prétexte de l'exécuter , on envoya le Maréchal de Montmorenci en Angleterre , pour conclure avec la Reine une alliance offensive & défensive , & le Comte de Schomberg en Allemagne , pour engager les Princes Protestans à accepter des subsides de la France , & à se liguier avec elle contre les Espagnols. Toutes ces choses se traitoient & se manœuvroient par les conseils & sous la direction de l'Amiral , qui obtint du Roi la permission d'aller à Châtillon régler ses affaires domestiques. Il devoit ensuite revenir à la Cour pour mettre la dernière main aux mesures que l'on avoit déjà prises.

1572.

Au commencement de l'année 1572 , le Cardinal Alexandrin Légat du Pape arriva. Son principal but étoit de traverser ces projets qu'on paroissoit former contre les Espagnols , alors occupés à faire par mer la guerre aux Turcs , pour la défense du nom Chrétien. Il vouloit aussi s'opposer aux avantages que les Huguenots obtenoient tous les jours au préjudice de la Religion Catholique. L'audience qu'il eut du Roi se passa en contestations assez vives. Les raisons du Légat étoient palpables & évidentes. Le Souverain Pontife ne pouvoit souffrir que , malgré la reconnoissance dûe aux secours qu'il avoit envoyés en France , le Roi Très-Christien , loin de favoriser la Ligue Catholique contre les Turcs , contribuât à la rompre , en faisant mal-à-propos la guerre à l'Espagne , & procurât aux Infideles une occasion si favorable de nuire à la Chrétienté. Il ne trouvoit pas moins étrange , qu'après avoir sacrifié tant d'hommes & de trésors pour exterminer les Calvinistes , le Roi changeant tout-à-coup de système , éloignât de sa Personne tous les zélés Catholiques ; se livrât imprudemment à la discrétion des Huguenots , & qu'il négociât des Ligues & des Alliances avec des Princes Étrangers excommuniés par le S. Siège , pour attaquer les Puissances les plus affectionnées & les plus attachées à la Religion de l'Eglise Romaine. Le Roi se justifioit

soit assez foiblement, & ne répondoit à toutes ces plaintes que d'une maniere ambigue & peu satisfaisante. Il disoit, que la foiblesse & l'épuisement de son Royaume l'avoient forcé d'accorder la paix aux Huguenots; il promettoit avec serment que tout tourneroit enfin à l'avantage de la Religion Catholique & à la satisfaction du Pape. Mais les actions répondant si mal aux paroles, il ne pouvoit tranquilliser l'esprit du Légat. Le Roi ne laissa pas que d'employer les manieres les plus engageantes & tous les moyens possibles pour l'appaiser, le comblant d'honneurs en public & de caresses en particulier, & mettant en œuvre toute l'adresse & l'habileté imaginables, jusqu'à tirer de son doigt une bague de très-grand prix qu'il lui présenta. Le Cardinal la refusa, en disant que depuis le refroidissement inespéré du zèle de Sa Majesté pour la Religion, toutes ses pierreries les plus précieuses & les plus inestimables, n'étoient plus que (a) de la boue aux yeux des vrais Catholiques. Ce discours, & quelques autres marques de mécontentement qui échapperent au Légat, indignèrent le Roi, qui sçavoit bien intérieurement quelles étoient ses véritables vûes. On en seroit peut-être venu à une rupture ouverte entre les deux Cours, sur-tout, depuis que celle de Rome refusoit absolument d'expédier la dispense, si l'on n'eût reçu dans le même temps la nouvelle que le Pape étoit dangereusement malade & qu'on désespéroit de sa vie. Cette nouvelle obligea le Légat de repasser en Italie, & les choses demeurent dans cet état d'incertitude & d'indécision

(a) La réponse que Davila fait faire ici au Légat, est conçue dans des termes que nous n'avons pû adoucir. Jérôme Catena qui a écrit la Vie de Pie V. raconte que le Roi ayant pris la main du Cardinal Alexandre, tira de la sienne une bague qu'il lui présenta, en lui disant : « Recevez ce gage que je vous donne de ma soumission inviolable pour le Saint-Siège, & de l'exécution prompte du projet que j'ai formé contre les hérétiques & les impies : » que le Cardinal refusa la bague, & répondit au Roi ; « Qu'il étoit » content de la parole que sa Majesté lui » donnoit, & que le Pape s'en contentoit » aussi : que c'étoit le gage le plus précieux qu'il pût porter au souverain » Pontife. » Voyez *M. de Thou*, Liv. LI. L'Auteur des Mémoires d'Etat sous Charles IX. quoique pour l'ordinaire peu favorable aux Catholiques, rapporte les discours du Roi & du Légat à-peu-près dans les mêmes termes. tom. 1. fol. 208. Est-il vraisemblable qu'un Cardinal se fût échappé jusqu'à l'indécence vis-à-vis d'un Monarque aussi vif que Charles IX ?

 CHARLES IX.

1572.

Pie V. mourut sur la fin d'Avril 1572. Il eut pour successeur Gregoire XIII. Pontife d'un caractère plus liant & plus doux. Le Cardinal de Lorraine s'étoit rendu à Rome, tant pour paroître mécontent de la Cour de France, que pour traiter plus secrètement avec le nouveau Pape. Il en obtint le Bref de dispense, dont les termes parurent insuffisans au Cardinal de Bourbon; & ce fut depuis, un prétexte de révoquer en doute la validité de ce mariage. Le Roi & la Reine sans s'arrêter à ces formalités, & satisfaits d'avoir obtenu le consentement du Pape, de quelque manière qu'il fût exprimé, pressoient la conclusion du mariage. La Princesse Marguerite cédant & aux sollicitations de sa mere, & aux menaces de son frere, & pour ménager sa propre réputation, dont on commençoit à parler peu avantageusement, ne marqua plus tant de répugnance à épouser le Prince de Navarre.

Tout étant sur le point d'être réglé, la Reine de Navarre arriva à Paris au commencement de Juin. Elle y fut reçue de toute la Cour avec de si grandes marques de joye, que depuis long-temps on n'avoit vû en France un événement plus agréable. Deux jours après arriverent le Prince de Navarre & le Prince de Condé, accompagnés du Comte Louis de Nassau, du Comte de la Rochefoucaut, & d'un nombreux cortége des principaux Capitaines & Gentilshommes attachés au parti Huguenot. On y distingua entre autres les Colonels de Piles, Briquemaut, Pluviaut, qui s'étoient rendus si fameux par leur valeur durant la guerre; Guerchi, qui avoit défendu Sancerre, le Marquis de Renel, la (a) Loue, la Colombiere, Lavardin, Guerriers célèbres, & une infinité d'autres renommés par leur bravoure. On avoit déjà conclu & ratifié l'alliance offensive & défensive avec la Reine d'Angleterre. Déjà le Roi avoit accordé des pensions au Prince Casimir, & au Prince Guillaume son frere, tous deux fils de l'Electeur Palatin du Rhin. L'Amiral, qui

Les Chefs des
Huguenots
viennent à la
Cour.

(*) Il avoit été tué en 1570. dans une surprisè près de Montpellier, lorsque l'armée des Princes traversoit le Langue-
doc pour s'approcher du Rhône. Voyez M. de Thou, Liv. XLVII.

ne conservoit plus rien de ses anciennes défiances, dont l'ambition & l'orgueil augmentoient sans cesse, revint à la Cour avec une nombreuse suite de ses Partisans, afin d'obliger le Roi à déclarer la guerre à l'Espagne, de gré ou de force. A son instigation, le Comte de Nassau, Genlis & la Noue, qui étoient partis des frontieres de Picardie, avec un nombre assez considérable de Gentilshommes & de Soldats Huguenots, qu'ils y avoient rassemblés secrètement, surprirent Mons, capitale du Hainaut, & l'une des plus importantes Places de la Flandre. Le Roi, quoique vivement piqué de cette entreprise audacieuse, feignit encore de l'approuver, & en prit occasion d'envoyer sur le champ Philippe Strozzi, avec plusieurs compagnies des vieux régimens aux environs de la Rochelle, sous prétexte de s'embarquer sur les vaisseaux qu'on équipoit dans ce Port, & descendre dans les rivières des Pays-Bas, dont les Confédérés étoient maîtres; mais en effet pour être à portée de cette ville & la réduire, dès que la Cour auroit exécuté le reste de ses projets.

Par ces divers artifices on se jouoit de ceux de l'Amiral; qui, parvenu à la plus haute faveur, & devenu comme l'arbitre de la Cour & du Gouvernement, sembloit disposer à son gré de l'esprit & des volontés du Roi de France. Pour réussir dans la guerre que l'on feignoit de projeter contre l'Espagne, il falloit éteindre jusqu'à la moindre étincelle des discordes civiles. Sur ce fondement, le Roi pria l'Amiral d'assoupir, de quelque maniere que ce fût, ses anciens démêlés avec la Maison de Lorraine, ce qu'il ne lui proposoit, disoit-il, que par le besoin qu'on avoit des Ducs d'Aumale & de Guise, & des forces du parti Catholique, pour l'entreprise qu'on méditoit. Il cherchoit ainsi un prétexte pour les faire revenir à la Cour, sans que les Huguenots s'en défiaient. Les Princes Lorrains se rendirent en effet à Paris accompagnés de leurs Partisans, & promirent, ainsi que l'Amiral, en présence du Roi, de ne point s'offenser mutuellement, de remettre tous leurs différens à la décision de Sa Majesté, ou à un temps plus convenable, quand le Roi & son Conseil le permettroient. Ces promesses ambiguës parurent avoir calmé, mais non pas éteint, la haine

*Guises et Col
ignus.*

CHARLES IX.

1572.

& la vive animosité qui régnoient entre les Guises & les Colignis, & qui avoient été les premières sources de tous les malheurs de la France. On avoit amené les choses au but qu'on s'étoit proposé ; il n'étoit plus possible d'en différer l'exécution. D'un côté, l'Ambassadeur d'Espagne, depuis la prise de Mons, avoit quitté la Cour & même le Royaume ; de l'autre, les Huguenots, sans attendre d'ordre ni de permission du Roi, couroient tumultueusement, de toutes parts, au secours des Rebelles des Pays-Bas. Déjà par leur audace & par ces mouvemens dangereux, le Roi, contre son intention, voyoit la guerre allumée avec les Espagnols sur les frontieres de ses Etats.

La Reine de Navarre est empoisonnée.

On commença par se défaire de la Reine de Navarre. Son rang & son sexe exigeoient quelques ménagemens. On eut recours au poison, qui lui fut donné dans une paire (a) de gands parfumés. Il étoit si bien préparé & si subtil, que peu de temps après qu'elle les eut mis, elle fut attaquée d'une fièvre très-violente qui l'emporta en quatre jours. C'étoit une Princesse d'un courage héroïque, d'un esprit très-élevé, & d'un mérite bien au-dessus de son sexe : avec ces grandes qualités, quoique dépouillée de son Royaume, elle soutint toujours avec majesté le nom de Reine. Sa fermeté n'éclata pas moins dans la guerre, malgré le nombre & la puissance de ses ennemis. Dans les plus grands dangers & dans les dernières extrémités où son parti se trouvoit réduit, elle jetta les fondemens de cette grandeur, où son fils s'est

(a) Ces gands lui furent vendus par un Parfumeur Milanois nommé René, homme scélérat. « Ledit René, dit l'Auteur des Mémoires d'Etat sous Charles IX. » fol. 222. s'en est vanté depuis, & a bien osé dire qu'il avoit encore le cas » tout prêt pour deux ou trois autres qui » ne s'en doutoient pas. » D'Aubigné, tom. 2. liv. 1. chap. 2. & Jean de Serres dans son Recueil des choses mémorables à l'année 1572. disent à peu-près la même chose. Le premier aussi positivement que Davila, le second ne la donne que comme un bruit populaire : *aucuns ont assuré, &c.* Cependant M. de Thou remarque que le corps de la Reine de Navarre ayant été ouvert, on n'y trouva point de marques de poison, mais seulement au côté gauche un abcès qu'on attribuoit à quelques efforts & aux fatigues qu'elle avoit souffertes. Les Médecins soutenoient que c'étoit-là ce qui l'avoit fait mourir. Sauval dans ses Antiquités de Paris, tom. 2. pag. 199. & Pierre Mathieu qui avoit eu des Mémoires de Henri IV. Hist. de France, tom. 1. liv. 6. pag. 339. attribuent à la même cause la mort de cette Princesse. *Voyez les Remarques sur les Mémoires de l'Etoile, tom. 1. pag. 44 & suiv.*

élevé depuis, par des exploits qui ont immortalisé son nom. Les grands talens de cette Princesse, soutenus par sa vertu & sa libéralité, mériteroient d'éternels éloges, si elle n'eût embrassé opiniâtrément la doctrine de Calvin, en voulant sans les lumieres acquises par l'étude, pénétrer, & même expliquer les plus profonds Mysteres de la Théologie. La mort inopinée & si subite de la Reine de Navarre, inspira quelque défiance aux Huguenots. Mais le Roi informé que la violence du poison n'avoit offensé que le cerveau, voulut néanmoins que son corps fût ouvert publiquement. Les Médecins ayant trouvé toutes les autres parties saines, ne toucherent point à la tête (a) par respect, disoient-ils; & sur leur rapport, on publia que cette Princesse étoit morte de mort naturelle & d'une fièvre maligne.

Après ses funérailles, le Prince son fils, prit le titre & armes de Roi de Navarre; mais on différa de quelques jours son mariage avec la sœur du Roi; on crut ne devoir pas célébrer cette cérémonie pendant que le Roi & toute la Cour étoient en deuil. Cependant les Rochelois persistant dans leurs défiances, refusoient de se soumettre au Roi, & quoiqu'en pleine paix, ils continuoient à se fortifier & à se préparer à la guerre. Ils presserent les Princes & l'Amiral de quitter la Cour. Leurs sollicitations, aussi-bien que celles des Genevois & de plusieurs autres du parti, devinrent plus vives & plus pressantes depuis la mort de la Reine de Navarre. Cet accident si subit, qu'ils regardoient tous comme un présage sinistre des plus grands malheurs, redoubla leurs inquiétudes. L'Amiral enyvré par sa prospérité, oublia entièrement & ses anciens projets & toutes ses défiances passées. Soit qu'il crût avoir captivé par son habileté les bonnes graces du Roi, & éclipsé la faveur de tous les autres

(a) Il est vrai qu'on ne lui ouvrit point le cerveau, quoique le Roi l'eût commandé très-expressément. « Le mal étoit au cerveau, disent les Mémoires d'Etat sous Charles IX. tom. 1. fol. 222. qui avoit été offensé de la poison, & ne fut visité; à quoi la Roynne mere tint bien à la main, faisant cependant de la do- » lente pour l'affliction de sa bonne » amie. » Le corps de la Reine de Navarre fut transporté à Vendôme, & inhumé dans le caveau de l'Eglise Royale & Collégiale de S. Georges, où on le voit encore avec ceux de plusieurs autres Princes des Maisons de Bourbon & de Vendôme. Voyez M. de de Thou, Liv. LI.

CHARLES IX.

1572.

Courtisans, soit que trompé par la profonde dissimulation de la Cour, ou entraîné par son mauvais destin, il présumât trop de lui-même & de son crédit, il s'étoit tellement préoccupé des projets de la guerre de Flandres, qu'il se croyoit au-dessus de tous les revers. Plein de mépris pour tout le monde, & même pour le Roi, il se regardoit comme l'arbitre & l'oracle de la France. Il se flattoit de détruire & de renverser aisément toutes les manœuvres & les efforts de ses ennemis. On vouloit quelquefois le retirer de cette erreur, en lui représentant que les Guises étoient à la Cour avec une nombreuse suite, & en lui faisant faire des réflexions sur la flotte & sur l'armée que Strozzi & le Baron de la Garde rassembloient aux environs de la Rochelle : il répondoit que ces préparatifs se faisoient par son avis, & étoient destinés contre la Flandre : qu'on n'avoit appelé les Princes Lorrains au mariage de Madame, que pour appaiser un peu le mécontentement qu'ils avoient ressenti, de se voir tout d'un coup privés de la confiance du Roi & de l'administration des affaires ; il ajoûtoit que ceux de son parti devoient bannir toute crainte & toute défiance ; que sa prudence & sa fermeté l'avoient enfin emporté sur la malignité de ses ennemis ; & que puisqu'il étoit parvenu à mettre un pied dans le Conseil, on pouvoit compter que dorénavant ses avis en dirigeroient les décisions. Ces préjugés lui avoient inspiré une vanité, qui étoit devenue insupportable à ceux mêmes qui lui étoient le plus attachés. Il parloit de lui-même avec ostentation. On l'entendit dire, plus d'une fois, qu'Alexandre (a) ni César, ne pouvoient entrer en comparaison avec lui ; que la fortune avoit toujours fécondé leurs projets : que pour lui la perte de quatre batailles n'avoit servi qu'à mettre son expérience & sa valeur dans un plus beau jour, & qu'à le rendre plus redoutable. Qu'il avoit ainsi fait rougir la fortune de ses caprices, & qu'enfin dans

*Splendid Prosperity, Sud
donly following so long
a Series of Adversity, might
discour such weakness
in the Admiral. But
the Story is told by a
malicious Enemy.*

(a) Ces rodomontades sont bien opposées au caractère de l'Amiral, qui étoit aussi modeste dans ses discours, que simple dans ses mœurs. Il est difficile de ne pas soupçonner ici Davila d'avoir chargé le portrait de Coligni, qui manqua de prudence à la vérité, mais qui ne s'oublia pas jusqu'à tenir des propos si peu sensés.

le moment où l'on le croyoit obligé de sauver ses jours par la fuite, & d'errer comme un proscrit dans l'Univers, il avoit sçu forcer ses ennemis eux-mêmes à lui accorder la paix à des conditions aussi avantageuses, que celles qu'il auroit pû dicter après une victoire complete. Ces raisons ne satisfaisoient pas tout le monde, & entre autres Langoiran, qui ayant résolu de partir, vint prendre congé de l'Amiral, qui lui demanda le sujet de son départ : *C'est*, répondit Langoiran, *que je vois qu'on vous fait ici trop de caresses, & que j'aime mieux me sauver avec les foux, que de périr avec ceux qui se croient trop sages.*

Enfin le jour du Mariage arriva. Ce fut le dix-huit d'Août. Le Roi de Navarre & la Princesse Marguerite, conduits par le Cardinal de Bourbon, & accompagnés du Roi & de toute la Cour, se rendirent à l'Eglise Cathédrale de Notre-Dame de Paris; on y laissa la Princesse à genoux devant l'Autel, & sous un dais. Le Roi de Navarre, le Prince de Condé, l'Amiral, & les autres Seigneurs Huguenots, sortirent de l'Eglise, pour ne point assister à la Messe. Lorsqu'elle fut achevée, le Maréchal de Damville les pria de (a) rentrer, & le mariage fut célébré par le Cardinal de Bourbon. Quelques-uns remarquerent que, dans cette cérémonie, lorsque le Cardinal demanda à la Princesse Marguerite si elle prenoit le Roi de Navarre pour son époux, elle ne proféra pas une parole: mais que le Roi son frere lui fit baisser la tête d'un coup de main. On prit ce geste pour un consentement; quoiqu'au-

On célèbre le mariage.

(a) Le mariage ne fut point célébré dans l'Eglise de Notre-Dame, ni après la Messe, comme Davila le raconte. « Furent lesdits futurs Epoux, dit l'Auteur des Mémoires d'Etat sous Charles IX. conduits par une galerie qui avoit été dressée, tirant depuis l'Evêché tout le long du temple de Notre-Dame (qu'on appelle) jusques devant la grande porte dudit temple, au-devant de laquelle avoit été bâti un grand échaffaut élevé à la vûe d'un chacun, sur lequel le Roi de Navarre & la sœur du Roi furent » épousez par le Cardinal de Bourbon, » oncle dudit Roi de Navarre, avec certains formulaires que les uns & les autres n'improvoient point. Ce fait, le Roi de Navarre se retira en une cour près du temple avec le Prince de Condé, attendant que l'Epouse eut ouï la Messe. Puis après tous ensemble retournerent à l'Evêché, où fut fait le dîner ce jour-là. » *Discours des Noces du Roi de Navarre & de la sœur du Roi, Mém. d'Etat. tom. 1. fol. 262. Voyez aussi M. de Thou, qui fut témoin oculaire de cette cérémonie. L. III.*

Langoiran

CHARLES IX.

1572.

paravant & depuis, lorsqu'elle pouvoit s'expliquer en liberté, elle déclarât qu'elle ne pouvoit rompre les engagements qu'elle avoit pris avec le Duc de Guise, sur-tout en faveur de l'ennemi capital de ce Seigneur. Néanmoins le Roi de Navarre, soit par la douceur de son caractère, qui tenoit beaucoup plus de la franchise de son pere, que de la hauteur & de l'inflexibilité de sa mere, soit parce que les conjonctures l'obligeoient à feindre & à dissimuler, se conduisit avec beaucoup de respect & de vénération envers la Reine sa belle-mere & le Roi son beau-frere, & n'opposa qu'une conduite également noble & prudente aux caprices & aux inégalités de la Reine son épouse. Il témoignoit à tout le monde tant de politesse, de libéralité, des sentimens si nobles & si dignes de sa naissance, qu'il sembloit éteindre la haine depuis si long-temps allumée contre les Princes du Sang, & rendoit cher & agréable à la Cour & au peuple le nom de Bourbon, jusqu'alors odieux & détesté. Cette affection générale s'influa bientôt dans le cœur du Roi lui-même & de la Reine-mere. La proximité du Sang, & les grandes espérances qu'ils concevoient de jour en jour de la candeur & de la modération de ce Prince, les déterminèrent à le sauver du massacre, aussi-bien que le Prince de Condé. Ils vouloient éviter la fâcheuse extrémité de souiller leurs mains du Sang Royal, si respecté de la Nation Françoisse : d'ailleurs ils espéroient que ces Princes, n'étant plus excités par le commerce & les mauvais conseils des factieux, deviendroient de fermes appuis de la Couronne, au lieu qu'ils n'avoient jusqu'alors travaillé qu'à troubler la tranquillité de l'Etat. Ainsi, soit en considération de l'heureux caractère & de la candeur de ces Princes, soit par les ordres secrets de la Providence, qui en avoit disposé autrement, on résolut de ne les point envelopper dans le massacre que l'on méditoit : mais pour les délivrer du joug que leur imposoient leurs liaisons avec l'Amiral, le Roi chargea le Duc de Guise d'exécuter les projets dont on étoit convenu.

Ce Duc étoit venu à la Cour avec le Duc d'Aumale son oncle, le Duc de Nemours, son beau-pere, le Duc d'Elbœuf, son cousin, & avec les Duc de Nevers & de Montpensier, ses beaux-

Duc de Guise.

beaux-freres , accompagnés d'une foule de Seigneurs & de Gentilshommes , attachés au Parti Catholique. Tous par respect pour la mémoire de son pere , ou par considération pour le crédit du Cardinal de Lorraine , son oncle , le regardoient comme leur Chef. A sa suite étoient plusieurs Capitaines & Gentilshommes de diverses Nations , qui subsistans de ses libéralités , étoient prêts , en toute occasion , à sacrifier leur vie , pour exécuter ses ordres. Dès que , conformément aux résolutions du Conseil secret , il eut reçu permission du Roi de se défaire de l'Amiral , par les mêmes voies qu'on accusoit celui-ci d'avoir employées pour faire assassiner le feu Duc de Guise , il donna cette commission à Maurevel , le même , qui pendant le siège de Niort , avoit tué de Moui. A peine Maurevel eut-il reçu cet ordre , que naturellement porté à l'exécuter , il se mit en embuscade dans une petite (a) maison voisine du Louvre , destinée avec d'autres contigues , à loger la suite du Duc de Guise , & où nulle autre personne n'habitoit. Il s'y renferma dans une salle basse , dont la fenêtre étoit grillée ; il la couvrit de quelques haillons , & s'y tint posté dans le plus grand secret , épiant le moment favorable d'exécuter le crime qu'il projettoit ; elle se présenta trois jours après.

Duc, Chef.

Maurevel.

Le vingtième d'Août , vers le midi , l'Amiral sortit du Louvre à pied , pour s'en retourner à son (b) logis. Il étoit à pied , suivi de ses gens , & marchoit lentement , occupé à lire un Mémoire qu'on venoit de lui présenter. Maurevel eut le temps de lui tirer un coup d'arquebuse , chargée de deux balles , dont l'une lui emporta le doigt du milieu (c) de la main droite , & l'autre le blessa dangereusement au coude gauche. L'Amiral se sentant frappé , remarqua la fenêtre d'où étoit parti le coup , & la montra à ceux qui l'accompagnoient. Ils enfoncerent sur le champ la porte de la maison , où ils ne trouverent qu'un petit laquais ,

L'Amiral est
blessé au bras
d'un coup d'ar-
quebuse.

(a) Cette maison située dans le cloître d'hui l'Hôtel S. Pierre , dans laquelle on de Saint-Germain l'Auxerrois , étoit occupée par Pierre de Piles de Villemur , qui avoit été Précepteur du Duc de Guise. voit encore la chambre où il fut tué.

(b) L'Amiral demouroit rue Bethisy , dans une maison qu'on nomme aujourd'hui l'Hôtel S. Pierre , dans laquelle on voit encore la chambre où il fut tué.

(c) Une des balles lui emporta l'index de la main droite , selon M. de Thou , Liv. LII. & l'Auteur des Mémoires d'Etat sous Charles IX. tom. 1. fol. 171.

qui ne sachant ni le nom de l'assassin, ni le chemin qu'il avoit pris, ni aucune des circonstances de cet assassinat, ne put donner d'indices certains. On en porta la nouvelle au Roi, qui jouoit alors à la paume dans le Louvre avec le Duc de Guise; il affecta d'en être vivement irrité, & quitta le jeu, en jurant & criant à haute voix, qu'il tiendroit la vengeance la plus sévère de ces perturbateurs de son repos, qui avoient osé commettre un crime si atroce aux portes de son Palais. Il ordonna de fermer toutes les portes de la Ville, à l'exception de deux, pour laisser entrer les vivres, & d'y mettre de bons corps-de-garde, sous prétexte d'empêcher l'assassin de se sauver: mais dans le fonds, afin que les Huguenots ne pussent sortir de Paris, ni échapper par la fuite. La crainte que l'on avoit de la bravoure, de la prudence, & du crédit de l'Amiral, fut peut-être le motif de cette première résolution. Le Conseil appréhendoit que tant que Coligni seroit en vie & transportable, il ne trouvât moyen de se soustraire à la colère du Roi, lui & ses partisans. Mais la principale raison qui déterminâ à ce parti, fut le sentiment d'Albert de Gondi, Comte de Retz. Pendant qu'on délibéroit sur cette matière, il représenta qu'il lui paroïssoit également juste & facile de massacrer tous les Huguenots à la fois: mais qu'il souhaiteroit encore qu'on pût colorer une pareille exécution; qu'en faisant d'abord assassiner l'Amiral seul, tout le monde ne manqueroit pas d'imputer le coup aux Guises; que les Huguenots, à leur ordinaire, entreroient en fureur, exciteroient quelque émeute dangereuse contre les Princes Lorrains; que les Parisiens & tous les Catholiques, accourant au secours de ceux-ci, les Huguenots, enveloppés comme dans un filet, seroient à coup sûr accablés; qu'ainsi la chose passeroit pour un pur effet du hazard; qu'on l'imputeroit tout au plus à des animosités particulières, sans en faire réjaillir le blâme sur la Cour.

Quoiqu'il en soit, le Roi, qui feignoit d'être extrêmement chagrin, dina à la hâte; ensuite, accompagné de la Reine-mère & du Duc d'Anjou, il alla faire visite à l'Amiral. Le Roi de Navarre, le Prince de Condé, le Maréchal de Damville étoient alors dans sa chambre, avec plusieurs

autres attachés au Parti Huguenot. L'Amiral, dont la blessure étoit assez considérable, & qui voyoit sa vie à la discrétion de ses ennemis, demanda au Roi la permission de se retirer à Châtillon. Il lui représenta que sa guérison étoit impossible au milieu du tumulte de Paris, & des dangers qu'il couroit dans une Ville où le peuple le détestoit, & où ses ennemis étoient tout-puissans. Mais le Roi se plaignant vivement de ce qu'il ne se croyoit pas en sûreté auprès de sa personne, le consola, le pria de se tranquilliser, & de ne pas se mettre en voyage, de peur que le mouvement ne fît empirer son mal; ce que les Médecins lui confirmèrent. L'Amiral répondit qu'il ne doutoit nullement de la bienveillance de Sa Majesté; qu'il craignoit seulement quelque émeute des Parisiens contre lui & sa suite. Le Roi, pour marquer encore plus son attention à le rassurer, lui répliqua que tous ses Amis pouvoient venir loger aux environs de la maison où il étoit malade, afin que se trouvant réunis, & plus en sûreté, ils pussent se défendre des insultes du peuple. Il ordonna en même temps au Duc d'Anjou de faire entrer dans Paris tout le Régiment des Gardes, & d'en poster une Compagnie, pour servir de défense à l'Amiral & à ses partisans. Le Duc exécuta ses ordres de point en point, & envoya pour garder le logis de l'Amiral, & le quartier voisin où les Huguenots s'étoient rassemblés, une Compagnie sous les ordres de Cosséins, Capitaine attaché au Roi: mais entièrement livré aux Guises. L'Amiral voyant qu'il ne pouvoit sortir de Paris, dit au Roi qu'il s'en reposoit sur les promesses de Sa Majesté, & en même temps, avec sa confiance ordinaire, il lui demanda justice de l'assassinat commis en sa personne. Tous les siens appuyèrent cette demande par leurs murmures. Le Roi & la Reine lui répondirent de nouveau avec de grandes marques de bonté, & affectant une extrême douleur de son accident. Ils retournerent ensuite au Louvre, & chargerent le Duc d'Anjou du soin & de la garde de Paris.

La nuit suivante & le lendemain se passèrent à tenir conseil dans les deux Partis. Les Huguenots, rassemblés autour du lit de l'Amiral, délibéroient, non-seulement sur les

moyens de se garantir des dangers qui les menaçoient, mais encore aigris de l'outrage fait à leur Chef, & dans la chaleur de leur ressentiment, ils formoient le dessein de reprendre incessamment les armes. On n'écoula gueres ceux qui exhortoient les autres à s'en reposer sur les promesses & les précautions du Roi; le Vidame de Chartres sur-tout ouvrit les avis les plus violens. Leur dessein étoit de faire sortir l'Amiral de Paris, & de se retirer tous ensemble à Châtillon. Teligni se flattoit d'en obtenir la permission du Roi, & en cas de refus, les autres s'offroient d'enlever l'Amiral à force ouverte, & ensuite de reprendre les armes, pour ne les poser qu'après avoir détruit le Parti (a) Catholique, & exterminé la Maison de Lorraine. Dans ces délibérations tumultueuses, on gardoit si peu de mesures, qu'on n'épargnoit ni le Roi, ni la Reine-mere, ni le Duc d'Anjou, ni même le Roi de Navarre, que les Huguenots regardoient déjà comme leur ennemi. Ces discours violens, rapportés à la Cour par ses espions, la déterminèrent à hâter l'exécution de ses projets, & servirent de prétexte dans la fuite pour justifier les extrémités auxquelles elle se porta.

Le Roi prend
la résolution
d'exterminer
les Huguenots.

Lorsqu'on vit dans le Conseil du Roi que les Huguenots exhaloient leur courroux en paroles, sans en venir à la moindre action qui pût donner couleur à une émeute, on résolut de les accabler sans perdre de temps. On n'étoit pas néanmoins d'accord sur la maniere dont on s'y prendroit. Le Duc de Guise vouloit qu'on enveloppât le Roi de Navarre & le Prince de Condé dans le massacre général des Hugue-

(A) « Calomnie ridicule, dit l'Auteur » perdre. Toutefois il impure en partie ce
 » des Remarques sur Davila, du Conseil » massacre à vouloir prévenir ce méchant
 » tenu chez l'Amiral après sa blessure, » dessein, qui eût été bien fondé & fort
 » d'exterminer tous les Catholiques, sans » aisé à exécuter, parce qu'ils croyoient
 » épargner le Roi, ses freres & sa mere, » déjà, à ce qu'il dit, que le Roi de Na-
 » & sans se souvenir, comme il fait sou- » varre même étoit leur ennemi Ce des-
 » vent, de ce qu'il a dit auparavant de la » sein ne pouvoit tomber que dans l'es-
 » conjuration arrêtée contre ceux de la » prit d'entragés, de prétendre exterminer
 » Religion, & de la parole que le Roi en » tous les Catholiques, vû le nombre &
 » avoit donné au Cardinal Alexandrin : » l'expérience qu'ils avoient faite de leurs
 » ce qui ne justifie que trop que tout ce » forces, &c. Remarques sur Davila,
 » qu'on pouvoit imputer à ceux de la Re- pag. 137.
 » ligion, n'étoit qu'un prétexte pour les

Duc de Guise.

nots : mais la Reine-mere & tous les autres avoient horreur de tremper leurs mains dans le Sang Royal. Ils regardoient comme une cruauté abominable , & qui leur attireroit l'exécration de toute la postérité , la perfidie d'égorger deux jeunes Princes à la fleur de leur âge , dans les bras de leurs Epouses , & sur la foi d'une alliance si récemment contractée. Ils espéroient au contraire que des Princes si étroitement unis au Roi par les liens du Sang , retourneroient sincèrement sous son obéissance & à la Religion Catholique , dès qu'ils seroient délivrés de l'ascendant que l'Amiral avoit pris sur eux , & privés de l'appui & de la compagnie des Factieux. Le Roi touché du mérite du Prince de Navarre , inclinoit fort pour ce dernier sentiment. On agita ensuite si l'on devoit comprendre parmi les Huguenots le Maréchal de Damville & ses freres, qui faisoient, à la vérité, profession de la Religion Catholique: mais que le sang & l'intérêt attachoient étroitement au Parti de l'Amiral. On pancha encore à cet égard pour la douceur ; on craignoit de multiplier les massacres , dont quelques-uns n'avoient déjà que trop d'horreur ; d'ailleurs le Maréchal de Montmorenci , l'ainé de cette Maison , & le plus attaché aux Huguenots , revenu depuis peu de son Ambassade d'Angleterre , n'étoit pas alors à la Cour. C'eût été rallumer le feu des guerres civiles , que de le laisser survivre à ses freres , & en état de venger leur mort. Enfin il sembloit qu'on pouvoit remettre à un autre temps , & exécuter avec moins d'éclat & plus d'adresse, une infinité de choses moins pressantes que la nécessité de se défaire de l'Amiral , qui bouillant d'indignation & de colere, tramoit déjà de nouvelles révoltes , de nouveaux complots , & songeoit à susciter de nouvelles guerres. Ces ménagemens eurent des suites funestes , comme il arrive presque toujours. Envain dans les résolutions violentes & sanguinaires on affecte de la clémence & de l'humanité. Dans les Partis extrêmes , c'est une imprudence que de faire les choses à demi. Les restes du mal causent souvent des rechutes qui font perdre le fruit des résolutions les plus vigoureuses.

La nuit du vingt-trois au vingt-quatre d'Août, qui étoit un Dimanche, Fête de S. Barthelemi, fut destinée à cette

 CHARLES IX.

 1572.

La nuit de la
S. Barthelemi
est destinée à
l'exécution.

Duc de Guise.

CHARLES IX.

1572.

Duc

exécution. Le Duc de Guise sortit du Louvre à la faveur de la nuit, & alla, par ordre du Roi, trouver le Président Charron, Prévôt des Marchands. Il le chargea de faire mettre sous les armes deux mille bourgeois, qui portassent une écharpe blanche au bras gauche, & une croix blanche sur leurs chapeaux, afin d'exécuter en même temps les ordres du Roi. Les Quarteniers, ou Capitaines des quartiers, eurent ordre de faire allumer des flambeaux à toutes les fenêtres, lorsqu'on entendroit sonner le tocsin à l'horloge du Palais. L'inclination du peuple & le crédit du Duc de Guise ne contribuerent pas moins que les volontés du Roi à la prompte exécution de ces ordres. Les Ducs de Montpensier & de Nevers, accompagnés de leur suite, prirent les armes avec d'autres Seigneurs de la Cour, & restèrent auprès de la personne du Roi, tandis que les Gardes étoient sous les armes à la porte & dans la cour du Louvre. A l'heure fixée, le Duc de Guise, suivi du Duc d'Aumale, du Comte d'Angoulême, Grand-Prieur de France, frere naturel du Roi, de plusieurs autres Capitaines & soldats, au nombre de trois cens, alla à la maison de l'Amiral. Il trouva dans le quartier la Compagnie de Cosséins, qu'on y avoit déjà mise en garde, par ordre du Duc d'Anjou, sous les armes, & méches allumées. On enfonça les portes de la maison de l'Amiral; quelques-uns de ses domestiques & des halebardiers du Roi de Navarre qui gardoient la cour, furent tous massacrés sans quartier. Les Maîtres s'arrêtèrent dans la cour: Besme, Lorrain, attaché au Duc de Guise, Achille Petrucci, Siennois, un de ces Gentilshommes Etrangers que le Duc entretenoit, Sarlabous, Mestre-de-Camp, & plusieurs soldats, monterent à la chambre de l'Amiral. Au premier bruit il s'étoit levé, & ensuite mis à genoux sur son lit, & voyant entrer dans sa chambre (a) Cornafon, un de ses domestiques, tout effrayé, il lui demanda ce que c'étoit que ce tumulte; *C'est Dieu, Monseigneur, qui nous appelle à lui.* répondit Cornafon, qui s'enfuit en même temps par une

L'Amiral est
massacré.

(a) M. de Thou & l'Auteur des Mémoires d'Etat sous Charles IX. le nomment Cornaton.

autre porte. Les assassins arriverent presque aussitôt, & ayant aperçu l'Amiral, ils s'avancerent vers lui ; il se tourna lui-même vers Besme, qui lui présentoit la pointe de son épée, & lui dit: *Jeune homme, tu devrois respecter ma vieillesse : mais fais ce que tu voudras, tu n'abrègeras ma vie que de fort peu de jours.* A peine eut-il proféré ces paroles, que Besme lui porta un coup d'épée dans la poitrine ; les autres l'acheverent à coups de poignards, & jetterent son corps dans la cour par les fenêtres. On le traîna à l'instant dans une écurie. Dans la même maison on massacra Teligni, gendre de l'Amiral, Guerchi, son Lieutenant, qui se défendit courageusement, un bras enveloppé dans son manteau, les Colonels Montamar & Rouvrai, le fils du Baron des Adrets, & plusieurs autres Gentilshommes attachés à l'Amiral.

Dès que le Roi eut appris sa mort, il passa dans l'appartement de la Reine-mere, où il fit appeller le Roi de Navarre & le Prince de Condé, qui s'y rendirent en tremblant, voyant qu'on ne laissoit passer aucun de leurs Gentilshommes & de leurs domestiques. En même temps d'O, Colonel du Régiment des Gardes, fit appeller l'un après l'autre les principaux Seigneurs Huguenots qui logeoient au Louvre, & à mesure qu'ils entroient dans la cour, les soldats rangés en deux files, & sous les armes, les massacroient. Ainsi périrent le Comte (a) de la Rochefoucault, le Marquis (b) de Renel, de Piles, fameux par la belle défense de Saint-Jean d'Angeli, du Pont (c) de Bretagne,

CHARLES IX.

1572.

Presque tous
les Partisans
sont taillés en
pièces.

A Paris.

(a) Ce Seigneur aimé du Roi pour sa politesse & l'enjouement de son esprit, avoit plaisanté avec ce Prince jusques bien avant dans la nuit, & s'étoit retiré chez lui, lorsque la Barge, Officier Auvergnar, vint frapper à sa porte, en lui disant qu'il avoit à lui parler de la part de sa Majesté. La Rochefoucault ordonne qu'on le fasse entrer, & aperçoit des gens masqués, croyant que le Roi étoit de la partie, & qu'ils venoient lui donner des coups de fouet par badinerie, il les pria de le traiter humainement : mais les meurtriers ne le laisserent pas long-temps dans l'erreur, & après avoir pillé sa maison à ses yeux, ils le massacrerent cruellement à demi-nud. *De Thou, Liv. LII.*

(b) Antoine de Clermont, Marquis de Renel, frere utérin du Prince de Porcien.

(c) Charles de Quenelle, Baron du Pour en Bretagne. Il avoit épousé Catherine de Parthenai, fille & héritiere de Jean de Soubise. La mere de Catherine lui avoit intenté depuis quelque temps un procès, dans le dessein de faire casser le mariage pour cause d'impuissance. Com-

CHARLES IX.

1572.

Pluviaux, Baudiné, Francourt, Chancelier du Roi de Navarre, Pardaillan, (*d*) Lavardin, & plusieurs autres, au nombre de deux cens. En même tems on donna le signal au Prévôt des Marchands, en faisant sonner la cloche de l'horloge du Palais, Marcel qui venoit de sortir de cette Charge, & qui avoit un très-grand crédit sur l'esprit du peuple, alla porter les ordres du Roi à ceux d'entre les bourgeois auxquels le Président Charron avoit fait prendre les armes. En conséquence ils coururent assassiner les Huguenots dans leurs maisons, & en firent un grand carnage, sans distinction de sexe, d'âge, ni de condition. Tout le peuple prit les armes, sous les Capitaines des quartiers; on alluma aux fenêtres des flambeaux, à la lueur desquels on alloit sans se tromper de maisons en maisons exécuter les ordres de Marcel. Cependant, malgré les soins & la vigilance des Commandans, il se commit beaucoup de désordre, & l'on ne put empêcher le massacre de plusieurs Catholiques, qui furent la victime, ou de la haine publique, ou des animosités particulières: ainsi périrent, entre autres, Denis Lambin (*a*) & Pierre Ramus, savans du premier ordre.

Navarre

Le Louvre fut fermé tout le lendemain. Cependant le Roi & la Reine s'efforçoient de rassurer le Roi de Navarre & le Prince de Condé, en leur représentant qu'ils avoient été forcés de faire ce que l'Amiral avoit tant de fois tenté contre eux, & ce qu'il avoit encore dessein d'exécuter: que quant à eux, on excusoit leurs erreurs, à cause de leur jeunesse; qu'en considération du sang dont ils fortoient, on leur accordoit la vie; qu'ils pouvoient même s'assurer d'avoir part à l'avenir aux bienfaits du Roi, pourvu qu'ils fissent profession de la Religion Catholique, & qu'ils se soumissent

me on jettoit devant le Louvre les corps de ces malheureux, à mesure qu'on les massacroit, on remarqua que quelques Dames de la Cour fixerent assez longtemps leurs regards sur le cadavre nud du Baron du Pont. Curiosité bien digne d'une Cour aussi dissolue que barbare. *De Thou, ibid.*

(*a*) Charles de Beaumanoir de Lavardin, ancien Gouverneur du Roi de Navarre.

(*b*) Ramus fut massacré dans le temps même de la S. Barthelemi, mais Lambin ne mourut qu'un mois après d'une maladie causée par la frayeur de ce qui étoit arrivé à Ramus. *De Thou, ibid.*

aux

aux volontés de Sa Majesté. Le Roi de Navarre crut qu'il falloit céder au temps, & dissimuler des outrages dont il ne pouvoit alors tirer vengeance. Résolu de se réserver à une meilleure fortune, il répondit à ce discours avec beaucoup de soumission, & témoigna qu'il étoit prêt à se conformer aux ordres & aux volontés du Roi. Charles satisfait de cette condescendance, accorda à sa considération la vie au Comte de Grammont & à Duras, qui promirent à Sa Majesté une fidélité inviolable, qu'en effet ils lui gardèrent exactement. Mais le Prince de Condé, plus jeune, moins politique, & qui sembloit avoir hérité de son pere une certaine fierté de caractère, osa répliquer & demander, qu'au moins on ne gênât pas sa conscience. Le Roi irrité le reprit avec aigreur, en l'appellant plusieurs fois téméraire, enragé, opiniâtre, traître, rebelle & fils de rebelle, & le menaça de la mort, si dans trois jours il ne se faisoit Catholique, & ne donnoit des preuves évidentes de son repentir. En même temps on lui donna des gardes, aussi-bien qu'au Roi de Navarre; on leur ôta leurs Officiers, qui furent sur le champ taillés en pièces, & on leur forma une nouvelle maison, suivant les ordres & le choix du Roi.

Condé

Il y avoit au-delà de la Seine, dans le fauxbourg Saint-Germain, plusieurs Protestans, entre autres le Comte de Montgommeri & le Vidame de Chartres, qui par un presentiment de l'orage qui les menaçoit, n'avoient pas voulu se renfermer dans le quartier de l'Amiral. Les Parisiens n'ayant pas été assez prompts à leur couper la retraite, dès qu'ils entendirent le tumulte, ils prirent la fuite. Le Duc de Guise, qui avoit passé la riviere au point du jour avec une troupe de Cavaliers & de gens de pied, les poursuivit, & en atteignit plusieurs. Comme ils étoient également mal armés & mal montés, il les tailla tous en pièces, ou les dissipa, à l'exception du Comte de Montgommeri, du Vidame, & d'environ dix autres, qui après avoir couru bien des dangers sans être reconnus, gagnèrent les bords de la mer, d'où ils passerent en Angleterre. Pendant les deux premiers jours il périt dans la Capitale plus de dix mille personnes, & entre autres plus de cinq cens Seigneurs, Gentilshom-

Duc de Guise

CHARLES IX.

1572.

mes, ou Officiers de la première distinction, qui de toutes les Provinces s'étoient rendus à Paris, pour assister au mariage du Roi de Navarre. Briquemaut & Arnaud de Cavagne furent mis en prison, & depuis exécutés comme rebelles, par Arrêt du Parlement. Le corps de l'Amiral, que le peuple forcé avoit tiré de l'écurie où on l'avoit jetté, fut exposé d'abord à mille indignités. La populace, à qui son nom étoit en exécution, lui coupa la tête & les mains, & le traîna par les rues à Montfaucon, lieu où l'on expose les criminels, & où on le pendit au gibet par un pied. Quelques jours après, aux acclamations de cette multitude, on alluma au-dessous du cadavre du feu, qui le consuma à moitié, & ces outrages durèrent, jusqu'à ce que le Maréchal de Montmorenci fit enlever de nuit les restes du corps par deux de ses domestiques, & les fit enterrer en secret à Chantilli. Telle fut la fin de Gaspar de Coligni, Amiral de France, dont le nom, pendant l'espace de douze ans entiers, n'avoit pas moins rempli la France d'effroi que du bruit de sa réputation. Il laissa à l'Univers un exemple fameux de la fin tragique & funeste de ceux, qui ne consultant que leurs propres intérêts, s'imaginent établir, par des moyens artificieux, une grandeur durable, sur le seul fondement de la prudence humaine. L'Amiral, élevé dès sa jeunesse aux premiers grades militaires, & monté par sa prudence & par sa valeur au comble des honneurs, eût égalé & surpassé tous les autres Généraux de son siècle. Ses grandes qualités lui eussent peut-être mérité l'épée de Connétable & les premières dignités de la Couronne, s'il n'eût pas choisi pour baze de son élévation, les factions & les discordes civiles, opposées à l'autorité de son Souverain : puisque dans cette confusion ténébreuse de troubles & de séditions, il fit encore éclatter tant d'habileté, de constance, de valeur, & montra surtout un génie vaste & plein de ressources dans les entreprises les plus difficiles.

Le lendemain de la mort de l'Amiral, le Duc d'Anjou sortit du Louvre, à la tête du Régiment des Gardes, & parcourut la ville & les faubourgs, pour forcer les maisons de ceux qui auroient voulu faire résistance. Mais pres-

Gaspar de Coligni

que tous les Huguenots avoient été massacrés, ceux qui restoient avoient mis des croix blanches sur leurs chapeaux, à l'exemple des Catholiques. Ils cherchoient en se cachant à se dérober à la mort : mais dès qu'on les montrait au doigt dans les rues, ou qu'on les reconnoissoit, de quelque manière que ce fût, le peuple les massacroit sans quartier, & les jettoit dans la rivière. Le jour même de cette terrible exécution le Roi dépêcha des couriers dans toutes les Provinces, avec ordre à tous les Gouverneurs de suivre l'exemple de Paris. Ils furent exécutés avec plus ou moins de rigueur, suivant l'inclination de ceux qui les reçurent. Dès la même nuit & le jour suivant à Meaux, à Orléans, à Bourges, à Angers, à Toulouse & dans plusieurs autres Villes, sur-tout à Lyon, on fit main-basse sur tout ce qui se trouva de Huguenots, sans égard à l'âge, au sexe, ou à la qualité des personnes. Au contraire, dans les Pays ou Places dont les Gouverneurs étoient attachés aux Princes, ou à la Maison de Montmorenci, l'on n'exécuta ces ordres que plus tard, & avec moins de sévérité. En Provence le Comte de (a) Tende refusa absolument de s'y conformer. Il mourut quelque temps après presque subitement à Avignon. On soupçonna la Cour de l'avoir fait empoisonner. On exerça dans toutes les Provinces, & sur une infinité de personnes de toutes conditions, les mêmes cruautés dont on avoit donné le signal à Paris. Mais les bornes d'un abrégé dans lesquels nous nous sommes renfermés jusqu'à présent ne nous permettent pas de détailler tous ces événemens tragiques. Il nous suffit de dire que dans l'espace de peu de jours il périt plus de quarante mille Huguenots.

 CHARLES IX.

1572.

 Massacre des Huguenots dans plusieurs villes du Royaume.

(a) Claude de Savoie, Comte de Tende, allié aux Montmorencis & Lieutenant de Roi en Provence, répondit à la Mole qui lui présentoit des Lettres du Roi portant ordre de massacrer les Huguenots ; que ce n'étoit pas sa Majesté qui donnoit de tels ordres, puisqu'il en avoit reçu de contraires quelques jours auparavant : qu'ils ne pouvoient venir que des ennemis de la tranquillité publique, qui empruntoient le nom du Roi pour satisfaire leurs passions ;

qu'ainsi il prenoit le parti d'obéir aux premiers ordres, parce qu'ils étoient plus dignes de la justice & de la clémence de sa Majesté. Ce furent les Emisaires des Factieux qui le firent empoisonner, sans la participation de la Cour. De Gordes, qui commandoit en Dauphiné, & S. Heran, Gouverneur d'Auvergne, répondirent & agirent avec la même sagesse. Voyez *M. de Thou*, Liv. LII.

CHARLES IX.

1572.

Le troisiéme jour après la mort de l'Amiral , & avant que ces sanglantes exécutions contre les partisans eussent entièrement cessé , le Roi , accompagné de tous les Princes & Seigneurs de sa Cour , alla au Parlement. Quoique d'abord dans ses discours & dans ses Lettres il eut attribué à une émotion populaire tout ce qui venoit d'arriver , il leva le masque en présence de cette Auguste Assemblée , à laquelle il rendit compte , par un long discours , des raisons qui l'avoient engagé à faire massacrer & à exterminer des Sujets rebelles , qui conspiroient depuis si long-temps contre sa personne & contre son Etat , & dont la perfidie opiniâtre tra- moit tous les jours de nouvelles conjurations & de nouvelles révoltes , quoiqu'il leur eût plusieurs fois pardonné de pareils attentats. Il dit qu'il avoit été forcé de les prévenir ; parce qu'il avoit découvert comme par miracle un nouveau complot qu'ils tramaient pour lui ôter la vie , ainsi qu'à la Reine-mere , aux Ducs d'Anjou & d'Alençon ses freres , & même au Roi de Navarre , qu'ils regardoient comme leur ennemi , depuis qu'il avoit cessé de participer à leurs pernicieux desseins. J'ai bien voulu , ajouta le Roi , informer mon Parlement de ces motifs , afin qu'à mon exemple il sévisse contre tous ceux qui ont trempé dans une si horrible conjuration , & que tout l'Univers soit instruit des raisons qui m'ont porté à en tirer une vengeance aussi juste que nécessaire. Après ce discours , où le Roi s'attacha à persuader que le massacre de la S. Barthelemi n'étoit pas (a) un projet prémédité depuis long-temps , ni l'effet de sa politique , mais qu'une nécessité urgente l'y avoit déterminé sur le champ : il fit enregistrer une Déclaration , portant que tout ce qui s'é- toit fait à Paris & dans les autres Villes de son Royaume

(a) « Il faut avouer , dit M. de Thou , » qu'ils ont imaginés après coup. Nos
 (& on l'a vû suffisamment par tout ce » Courtisans ont fait tout le contraire :
 que dit Davila du complot tramé depuis » car ils ont employé route leur adresse à
 long-temps d'exterminer les Hugue- » excuser l'atrocité de l'action , sur ce
 » nous) que les Ecrivains Italiens & Ef- » qu'elle fut faite sans avoir été prémé-
 » pagnols sont fort ingénieux à nous » ditée , & par une espèce de hazard que
 » prêter sur ce fait leur raffinement de » l'occasion fit naître. » De Thou , Liv.
 » politique , & les traits de prévoyance » LIII.

contre l'Amiral & ses adhérens, n'avoit été exécuté qu'en vertu des ordres, & du commandement exprès de Sa Majesté. Il ordonna ensuite de procéder aux informations contre la mémoire de ceux qui avoient été massacrés, d'entendre à cet effet les dépositions des Huguenots détenus dans les prisons, & de prononcer contre eux les peines les plus sévères portées par les Loix. Enfin il fit publier dans le Parlement, & dans toutes les rues de Paris, un ordre de cesser les massacres ; le sang qu'on avoit répandu jusqu'alors suffisant à la juste vengeance qu'on vouloit tirer des rebelles. On se conforma à ces ordres dans la Capitale, où le nombre des Huguenots étoit déjà presque réduit à rien : mais non pas dans les autres Villes où ces ordres étant arrivés plus tard, furent exécutés plus ou moins promptement, suivant la distance des lieux. Le Parlement informa sans délai contre les Huguenots, & fit le procès en forme à ceux qui se trouvoient en prison. Il condamna Briquemaut & Cavagne, qui étoient détenus à la Conciergerie, à être tenaillés (a) & écartelés en Place de Grève ; ce qui fut aussi exécuté sur l'effigie de l'Amiral. On le déclara rebelle, perturbateur de l'Etat, hérétique, & ennemi des gens de bien ; & pour sévir encore davantage contre sa mémoire, le Parlement ordonna que sa Maison de Châtillon seroit rasée, sa postérité dégradée de noblesse, déclarée inhabile à posséder ni Charges, ni Biens dans le Royaume. En conséquence de cet Arrêt, le Roi dépêcha le Grand-Prévôt, pour arrêter la veuve & les enfans de l'Amiral. Mais cette Dame, sa belle-fille, veuve de Taligni, le fils aîné de l'Amiral, & Laval, fils de Dandelot, avoient déjà pris la fuite, & s'étoient réfugiés à Geneve, d'où ils passèrent dans le Canton de Berne, pour se mettre encore plus en sûreté. Les autres enfans de l'Amiral, qui étoient en bas âge, furent amenés à la Cour, où ils ressentirent tous les malheurs qui accompagnent la décadence des Grandes Maisons.

Dans le temps du massacre de Paris, la Charité, qui étoit au pouvoir des Huguenots, fut prise par la Compagnie des

(a) Ils furent seulement pendus & étranglés le 27 de Septembre.

 CHARLES IX.

 1572.

Gendarmes du Duc de Nevers, qui s'y étoit rendue sous prétexte de passer en revue & de recevoir sa paye. Ils s'emparèrent des portes & des principaux postes avec tant d'adresse & de célérité, que les bourgeois n'osèrent s'y opposer, ni faire aucun mouvement. Ainsi cette Ville resta aux Royalistes. Le Vicomte de Joyeuse essaya de surprendre Montauban, & Strozzi, la Rochelle. Si ces desseins eussent réussi, on pouvoit espérer de voir finir les troubles du Royaume: mais les habitans de ces Villes se tinrent sur leurs gardes, & par leurs précautions firent échouer ces deux entreprises. Tous les préparatifs qu'on avoit faits aux environs de la Rochelle, sous prétexte de porter la guerre en Flandres, demeurèrent inutiles. Le Vicomte de Joyeuse voyant son dessein découvert, congédia ses troupes, & ne retint auprès de lui qu'un petit nombre de Gentilshommes du pays, avec lesquels il se retira dans les Villes de son Gouvernement. Pour Strozzi, dont les forces étoient considérables, tant en infanterie qu'en cavalerie, il commença à bloquer & à resserrer la Rochelle, exhortant sans cesse les habitans à se soumettre de bon gré au Roi, sans s'exposer à la sévérité de son juste courroux, & aux hazards d'une guerre où ils succomberoient infailliblement. Les Rochelois répondoient d'une manière équivoque, pour gagner du temps, résolus dans le fond de n'accepter aucune proposition. Ils regardoient leur Ville comme imprénable. Les Ministres & Prédicans qui s'y étoient réfugiés en grand nombre, les exhortoient à conserver la liberté de conscience dont ils jouissoient, & à ne pas se fier aux promesses des Catholiques, qui tenoient, disoient-ils, pour maxime, de ne point garder la foi donnée à ceux qu'ils regardoient comme hérétiques, pour professer une autre Religion que la Religion Romaine. Strozzi leur oppoisoit d'autres raisons, & leur représentoit la nécessité de se soumettre au Roi, & tous les malheurs qu'ils s'attireroient infailliblement par leur opiniâtreté. On consuma le temps en pourparlers & en négociations, sans commettre d'hostilités de part & d'autre. L'infanterie & la cavalerie Royaliste ne sortirent point de leurs quartiers, & la flotte se contenta de garder toutes les ent-

bouchures des rivières, pour empêcher qu'il n'entrât dans la Rochelle ni soldats, ni vivres, ni munitions.

 CHARLES IX.

 1572.

Cependant on travailloit vivement à la Cour à la conversion du Roi de Navarre & du Prince de Condé. La Reine & le Conseil jugeoient que pour ramener la tranquillité, il falloit ôter aux Sectaires toute espérance d'être appuyés par les Princes du Sang, dont le nom & l'autorité avoient sur-tout soutenu leur Parti durant ces troubles si funestes à l'Etat. On voyoit les succès qu'avoit produit la sanglante exécution qu'on venoit de faire : une infinité de Huguenots avoient abjuré leur hérésie, pour rentrer dans l'Eglise Catholique : plusieurs autres avoient abandonné le Royaume & leur patrie, pour se réfugier dans les pays étrangers. Le Cardinal de Bourbon, oncle des deux Princes, Prélat recommandable par la droiture & la douceur de son caractère, s'employoit avec chaleur à cette affaire. Il ne négligeoit aucun des moyens qui lui sembloient propres à les ramener à la Religion Catholique, & passoit chaque jour plusieurs heures à les instruire. Le Pere Maldonat, Jésuite, & quelques autres Théologiens secondoient son zèle. Il arriva fort à propos que des Rosiers, autrefois Ministre Protestant, abjura pour-lors le Calvinisme (a), soit qu'il eût véritablement reconnu ses erreurs, soit qu'il fût effrayé des dangers qui le menaçoient, soit enfin qu'il aspirât aux faveurs de la Cour. Quoiqu'il en soit, il disputa avec beaucoup d'éloquence & d'érudition contre les sentimens & les dogmes soutenus par Calvin, & fournit aux Princes un prétexte raisonnable de rentrer avec honneur dans le sein de l'Eglise, puisque celui qui les avoit le plus affermi dans l'hérésie, leur donnoit tout le premier l'exemple d'y renoncer. Le Roi de

(a) Hugues Sureau du Rozier, Ministre de l'Eglise Protestante d'Orléans, contribua en effet beaucoup à la conversion du Prince de Condé. Mais dans la suite il retomba dans ses premières erreurs, & se retira à Heidelberg, où il publia un Ecrit dans lequel il demandoit pardon au Prince de l'avoir engagé dans une fausse créance. Cette conduite de Sureau ne le fit esti-

mer d'aucun des deux partis, qui le regarderent comme un esprit léger & inconstant. Voyez de Thou, Liv. LIII. Voyez aussi la confession & reconnaissance d'Hugues Sureau dit du Rosier, touchant sa chute en la Papauté, & les horribles scandales par lui commis. *Mém. d'Etat sous Charles IX. tom. 2. fol. 104 & suiv.*

Navarre, résolu de s'accommoder au temps, plia le premier, & montra moins de difficulté & plus de franchise à se réunir à l'Eglise Romaine. La plûpart de ses Officiers ou domestiques qui n'avoient pas péri à la Saint-Barthelemi l'imiterent.

Le Prince de Condé, malgré sa jeunesse, mais peut-être par défaut de lumieres, marquoit plus d'opiniâtreté. Les raisons ni les menaces n'avoient encore pû l'ébranler; il refusoit toujours de se faire Catholique. Enfin le Roi, irrité de son obstination & de sa hauteur, voulut faire une derniere tentative; il le fit venir, & ne lui dit que ces trois mots, mais d'un air & d'un ton menaçant, *Messe, Mort, ou Bastille*, sans lui permettre de lui rien repliquer. Cette menace, jointe aux autres ressorts qu'on employoit pour le gagner, le déterminerent enfin à suivre l'exemple de tous les autres. Dès qu'il eut été instruit par le Cardinal son oncle, il assista publiquement à la Messe avec la Princesse son épouse, sœur des Duchesses de Nevers & de Guise. Louis, Prince de Conti, & Charles, Comte de Soissons, freres cadets du Prince de Condé, en firent autant, & resterent dans la suite constamment attachés à la Religion Catholique. La conversion de tous ces Princes fit concevoir au Roi & à la Reine-mere de fortes espérances pour le repos du Royaume. Afin de la rendre plus autentique, & de l'affermir de plus en plus, le Roi de Navarre & le Prince de Condé envoyerent des Ambassadeurs au Pape, pour lui donner des marques publiques de leur soumission. Et le Pape, charmé d'un si heureux événement, qui signaloit le commencement de son Pontificat, reçut cette Ambassade avec de grandes marques de joye & de bienveillance, tandis que la Cour de France se félicitoit d'avoir, par sa politique profonde, ramené le Royaume à la veille de jouir d'une parfaite tranquillité, & que pour mettre la derniere main, elle employoit tous les moyens possibles pour réduire la Rochelle.

Il est rare de réussir par des voies violentes & sangui-
naires: aussi l'acharnement des Huguenots, ou pour mieue dire la Providence, se jouoit déjà des desseins de la Cour. Ceux d'entre les Calvinistes qui avoient échappé au massa-
cre

tre de la Saint-Barthelemi , avoient choisi différens asiles , suivant les Provinces où ils demeuroient ; ceux de Normandie , de Bretagne , de Picardie , Provinces situées sur les rivages de l'Océan , & vis-à-vis de l'Angleterre , s'étoient réfugiés en grand nombre dans cette Isle. Non-contens d'y professer leur Religion en liberté , ils se rassembloient sous les ordres du Comte de Montgomeri , qui avec le secours de la Reine Elifabeth , se préparoit à repasser la mer , & à venir rallumer la guerre dans le cœur de la France. Les Huguenots de Dauphiné , de Provence & du Lyonnais s'étoient retirés en Suisse , où par leurs Ecrits & par leurs discours sur les cruautés exercées envers ceux de leur Religion , ils tâchoient de révolter les Cantons Protestans , & de les engager à rompre leurs anciennes Alliances avec la Couronne de France. Du nombre de ces derniers étoient , comme nous avons déjà dit , les fils de Dandelot & de l'Amiral. Le nom de leur peres , leur jeunesse , leurs malheurs actuels , réveilloient dans tous les cœurs des sentimens de compassion. Les Calvinistes de Champagne & de Bourgogne avoient passé en Allemagne , où ils s'acharnoient à noircir le Roi auprès des Princes Protestans & des Villes Impériales. Mais ceux qui habitoient les Provinces intérieures du Royaume n'ayant pas , comme les premiers , la facilité de trouver un asile chez l'Etranger , s'étoient retirés dans quatre Places fortes que tenoient encore ceux de leur Parti , & où ils se préparoient à une vigoureuse résistance. Ceux de l'Isle de France , de la Beausse & du Nivernois étoient maîtres de Sancerre. Les Languedociens & les Gascons s'étoient fortifiés à Nîmes & à Montauban. Ceux d'Anjou , de Poitou , de Saintonge , & d'une partie de la Guyenne , s'étoient renfermés dans la Rochelle , comme dans une retraite imprénable.

Là , sous le commandement de Jacques Henri , Maire de cette Ville , tous les habitans , partagés en huit Compagnies de deux cens hommes chacune , avoient pris les armes , & s'exerçoient tous les jours à la discipline militaire. Ceux qui avoient entrée au Conseil formoient une Compagnie de 150 hommes , qui étoit comme la Colonelle , sous les ordres d'Arandelle , Lieutenant du Maire , homme courageux &

CHARLES IX.

1572.

Les Rochelois
se tiennent sur
leurs gardes.

expérimenté. A ces Compagnies bourgeoises qui servoient sans paye pour la défense de leur Ville, ils avoient joint quinze cens soldats, qui s'y étoient réfugiés des Provinces voisines, commandés par divers Capitaines : ils étoient payés aux dépens de la Ville & du pays d'alentour. Ces derniers étoient tous de vieux soldats, intrépides, & qui s'étoient signalés dans les dernières guerres. A toutes ces troupes se joignirent environ soixante Gentilshommes des environs, & cinquante-sept Ministres ou Prédicans, qui au milieu du bruit des armes & des travaux militaires, ne cessent d'exciter & d'animer le peuple à se défendre constamment jusqu'au dernier soupir. Les préparatifs des munitions & de l'artillerie répondoient aux dispositions & à l'ardeur des habitans. Outre la provision abondante de poudre qu'ils avoient, & les moulins pour en fabriquer de nouvelle, il y avoit dans les arsenaux de la Ville une grande quantité d'arquebuses, de mousquets & de piques, neuf coulevrines extrêmement grandes, huit canons, douze sacres, trente-huit piéces de campagne, plus de soixante-dix fauconneaux & mousquets de rempart. Les habitans s'exerçoient sans cesse pour apprendre à servir cette artillerie. Ils n'avoient pas moins de soin d'amasser des vivres, & n'épargnoient ni peines ni dépenses pour remplir les magasins de bled & de vin que les Isles voisines produisent en abondance, & de toutes les autres provisions nécessaires à soutenir un long siège.

A tous ces préparatifs de guerre le Roi & la Reine n'opposent que la voie des négociations & des propositions de paix. Ils auroient voulu jouir du fruit de leurs travaux, sans s'exposer à de nouveaux dangers & à de nouvelles peines. Ils se seroient contentés d'une soumission apparente de la part des Rochelois, croyant qu'elle suffiroit pour éteindre les restes d'un feu qui pouvoit rallumer de nouveaux troubles. En conséquence ils avoient donné le Gouvernement de la Rochelle à Biron, homme généralement reconnu pour favorable au Parti Huguenot, & que plusieurs croyoient même Calviniste, mais dans le fonds Catholique, comme il en donna des preuves toute sa vie : au reste, s'il tint pen-

tant quelque temps une conduite équivoque, sa haine contre les Guises, & l'intérêt qu'il trouvoit à la continuation de la guerre, en étoient les seuls motifs. Le Roi & la Reine, qui l'avoient comblé de bienfaits, se fioient à lui : mais ils se trompoient. Quoiqu'ils eussent d'abord pensé à le comprendre dans le massacre de la Saint-Barthelemi, ils s'étoient imaginé que les Rochelois prendroient aussi confiance en lui, & le recevroient pour Gouverneur, du moins en titre, s'ils refusoient de lui en confier l'autorité, tempérament qui auroit concilié l'honneur du Roi, & les sûretés que les Rochelois exigeoient pour leurs vies & pour leur liberté.

L'événement démontra combien il y a peu de fonds à faire sur les hommes qui gravent sur le marbre les injures reçues, au lieu que ceux qui les ont faites ne les écrivent que sur le fable, & qui dans le cœur cachent des desseins & des intérêts bien différens de leurs démonstrations extérieures. En effet, Biron se rendit aux environs de la Rochelle : mais, soit qu'il desirât la continuation de la guerre, sur laquelle il fondeoit l'espérance de sa fortune, soit que par sa fierté naturelle, il fut en secret mécontent de voir ses services mal récompensés, soit que se défiant du Parti Catholique, il ne jugeât pas de son intérêt qu'il fût prédominant, soit qu'il craignît qu'en lui donnant ce Gouvernement imaginaire, on ne lui voulût ôter la Charge de Grand-Maître de l'artillerie, soit enfin qu'il soupçonnât que la Cour vouloit détruire peu à peu tous ceux qui lui étoient suspects, ou qui n'étoient pas attachés aux Guises ; quel que pût être son motif, il fit insinuer sous main aux Rochelois, de ne le recevoir ni lui ni d'autres dans leur Ville, s'ils vouloient conserver leur liberté, & ne pas se remettre à la discrétion du Roi. Il les avertit que les intentions de la Cour étoient d'opprimer le Parti Huguenot, de priver la Rochelle de ses exemptions & privilèges, & de la réduire aux bornes les plus étroites du devoir, pour la mettre hors d'état de servir par la fuite d'azile & de Capitale aux Rebelles. Ces avis secrets ne firent que rendre les Rochelois plus opiniâtres. Envain Biron témoigna à l'extérieur un vif empressement & un desir ar-

Le Roi tente en vain de s'emparer de la Rochelle.

CHARLES IX.

1572.

dent d'entrer dans leur Ville ; ils refuserent toujours de le recevoir pour Gouverneur, alléguant que cette prétention étoit directement contraire à la liberté & aux privilèges dont Sa Majesté leur offroit la confirmation. Ces négociations durèrent plusieurs jours, & cependant la Reine, sur diverses conjectures, ayant soupçonné les manœuvres de Biron ; chercha un nouveau sujet, plus propre à persuader les Rochelois, & à vaincre leur obstination. Le hazard lui offrit bientôt un homme tel qu'il le falloit pour s'en bien acquitter.

Pendant la vie de l'Amiral, un grand nombre de Huguenots avoit passé en Flandres au secours des Confédérés, sous les ordres du Comte Louis de Nassau ; ils avoient surpris Mons, & causé beaucoup d'inquiétude aux Espagnols mal éclaircis des véritables desseins de la Cour de France ; & disposés à croire qu'elle autorisoit cette invasion, comme un acheminement à la guerre, dont elle menaçoit les Pays-Bas. Toutes les forces du Roi Catholique marcherent vers cette Place, pour éteindre cet incendie dans sa naissance, & arrêter les succès d'une guerre qu'ils regardoient déjà comme certaine. Mais le massacre des Huguenots à Paris, qui arriva bientôt après, ayant manifesté à toute la terre les vrais sentimens du Roi, ceux qui s'étoient emparés de Mons, privés désormais de crédit & d'appui, & de toute espérance de secours, convinrent de (a) se rendre. Epuisés & délabrés par les fatigues du siège, ils se disperferent en Picardie & dans les Villes voisines, où les Gouverneurs les poursuivirent à outrance. Genlis, leur principal Chef, & ses gens, furent défaits & taillés en pièces par Villers, Gouverneur de Chaulnes. Genlis y resta (b) sur la place, avec

(a) Mons ne se rendit que le 20 d'Août après la défaite de Genlis.

(b) Les troupes de Genlis furent battues auprès du village de Hautaige en Hainaut, aux environs de S. Guilain, par Frédéric de Tolède, bâtard du Duc d'Albe, & par le Baron de Norckermes. Il y périt 1200 François. Genlis y fut fait pri-

sonnier & conduit à Anvers, où quelque temps après on le trouva mort dans son lit, sans qu'il eut été malade. On ne douta point que les Espagnols ne l'eussent fait étrangler. Il ne périt donc pas sur le champ de bataille, ni en Picardie dans un combat contre Villers, comme le suppose ici Davila. Voyez *M. de Thou*, Liv. LIV.

un grand nombre de ses Officiers & de ses soldats. La Noue, ci-devant Gouverneur de la Rochelle, & qui avoit défendu avec tant de gloire la Saintonge pour le Parti des Princes, fut sauvé fécretement par le Duc de Longueville, Gouverneur de Picardie, qui obtint un fauf-conduit pour lui, & le mena à la Cour. Le Roi lui fit un accueil gracieux, comme à un Sujet diftingué par fa prudence pour les affaires, & par fon expérience dans l'art militaire, & jugea à propos de le charger de la négociation avec les Rochelois, dans l'efpérance que les services qu'il leur avoit autrefois rendus, feroient de fortes impressions fur leurs efprits, & que fon éloquence & fa dextérité triompheroient de l'obftination de la populace.

Le Roi & la Reine lui firent part de leurs intentions; ils n'en vouloient point, difoient-ils, à la liberté & aux privilèges des Rochelois; ils prétendoient encore moins gêner leur confcience, en les obligeant d'abjurer la Religion qu'ils profefsoient; ils defiroient feulement d'empêcher que cette Ville ne fervît de retraite aux Factieux & aux ennemis de l'Etat, pourvu qu'en confervant fes privilèges & pleine liberté de confcience, elle fe fommît à fon légitime Souverain. Quelques-uns prétendent que la Noue ne fe chargea de cette commiffion que contre fon gré. Il partit de la Cour accompagné de l'Abbé Jean-Baptifte Guadagni, Florentin, pour fonder les dernières difpofitions des Rochelois. Mais déjà les confeils secrets de Biron, ou les exhortations de leurs Miniftres, avoient tellement échauffé les efprits, qu'ils fermerent l'oreille à toutes les propofitions. Tous les efforts qu'on employa pour les engager à fe fommètre au Roi, furent inutiles. Ils reçurent, à la vérité, la Noue dans leur Ville, mais froidement, & avec peu de marques de confidération. Lui-même, au lieu de leur perfuader de fe remettre à la clémence du Roi, réfolut de refter avec eux, foit que ce fût fon premier defsein, foit que l'intérêt de fa propre sûreté le touchât davantage. Il accepta même le commandement en chef de leurs troupes qu'ils lui offrirent; parce qu'ils avoient befoin d'un homme de tête & de courage pour diriger les opérations militaires. Il congédia l'Ab-

 CHARLES IX.

1572.

La Noue,

On entame
diverses négocia-
tions pour
engager les
Rochelois à fe
fommètre.

bé Guadagni, & le chargea d'assurer le Roi, qu'il n'avoit accepté le commandement dans la Rochelle, que dans l'espérance de ramener ce peuple au devoir, avec le temps, & l'empêcher de se jeter, par désespoir, entre les bras d'un autre Chef, qui pourroit y appeller des Factieux ou des Etrangers, qui maîtres d'une Place si importante, pourroient exciter dès révolutions funestes à l'Etat. Il s'efforça par ces raisons de remplir sa promesse, & tint en balance l'esprit du Roi avec une adresse singulière, jusqu'à ce que les événements qui suivirent, justifient en partie les assurances qu'il donnoit pour-lors. Ce fut la seconde faute que fit la Cour, en travaillant à la réduction de la Rochelle. Au lieu de l'attaquer d'abord à force ouverte, tandis que les habitans étoient incertains & irrésolus, & que leur Ville n'étoit ni si bien fortifiée ni si abondamment munie, la Cour, qui craignoit de reprendre les armes, & qui regardoit cette affaire comme peu importante, préféra la voie de négociations. Le voyage de Biron ne fit qu'augmenter le courage & l'opiniâtreté des rebelles, & celui de la Noue leur procura un Général, dont ils avoient plus besoin que de toute autre chose.

Lorsqu'on vit enfin que l'artifice & les insinuations n'opéroient rien ; qu'il falloit absolument employer la force des armes, & qu'à l'exemple de la Rochelle, Nismes, Montauban, Sancerre, & quelques autres Places moins importantes, que les Huguenots avoient surprises, étoient résolues de se défendre : le Roi se déterminâ, quoiqu'un peu tard, à faire un dernier effort. Il ordonna à la Châtre, Gouverneur de Berry, d'assiéger incessamment Sancerre. Le Marquis de Villars, nommé enfin Lieutenant-Général du Roi de Navarre au Gouvernement de Guyenne, eut ordre d'y passer, & le Vicomte de Joyeuse, en qui leurs Majestés avoient une confiance particulière, fut chargé d'attaquer Nismes & les autres Villes voisines. Philippe Strozzy & Biron, soit qu'on ignorât ses manœuvres, soit qu'on ne voulût pas se priver de ses services, eurent ordre de bloquer la Rochelle, en attendant que le Duc d'Anjou vînt l'assiéger dans les formes, avec toutes les forces du Royaume. La Châtre, zélé Ca-

tholique, & dévoué aux Guises, vint incontinent investir Sancerre, Ville située sur les confins de son Gouvernement de Berry, proche de la Loire, & à portée de recevoir par cette riviere des secours de divers endroits. Après plusieurs assauts sanglans, mais sans succès, il se détermina à la réduire par famine. Il la bloqua de toutes parts, & l'obligea enfin à se rendre au bout de huit mois, pendant lesquels les Assiégés furent réduits aux plus dures extrémités que des hommes (a) puissent souffrir. Le Marquis de Villars, nommé de nouveau Amiral depuis la mort de Gaspard de Coligni, fit aussi en Guyenne des progrès assez considérables. Il dissipa par-tout les Huguenots, reprit les Villes dont ils s'étoient emparés, les obligea de se jeter dans Montauban, où il les ferra de si près, qu'il les réduisit à la dernière nécessité, & qu'ils s'y défendoient, moins par le nombre de leurs forces, que par leur opiniâtreté. Il n'en étoit pas de même en Languedoc; le Maréchal de Damville, sans le secours duquel Joyeuse ne pouvoit rien entreprendre, cherchoit à tirer les choses en longueur. Il étoit revenu de la Cour dans son Gouvernement, pensant à toute autre chose qu'à travailler à la ruine des Huguenots, depuis qu'il savoit qu'il étoit mal dans l'esprit du Roi, & qu'il avoit couru risque d'être enveloppé dans le massacre de Paris. Aussi, contre le sentiment de Joyeuse, & de plusieurs autres Officiers, il laissa les Huguenots tranquilles à Nismes, qui étoit leur asile & leur Place-d'armes dans ces cantons, & assiégea Sommieres, petite Ville, (b), foible, qu'il s'acharna à emporter pour

(a) Après avoir consumé tous les vivres ordinaires, les Sancerrois se virent réduits à manger les cuirs de bœufs, les peaux d'agneaux, de cheval, de chien, les parchemins & les vieilles chartes, les cornes des chevaux, cerfs, chevreuils, jusqu'aux excréments ramassés dans les rues. Une jeune fille de trois ans morte de faim & déjà couverte de terre, en fut tirée par le conseil d'une Vieille, & mangée par son pere & sa mere; en sorte qu'on vit renouveler dans cette malheureuse Ville toutes les horreurs que les Historiens sacrés & profanes nous racontent des sièges de Samarie, de Jerusalem & de Numance. Voyez ces détails dans M. de Thou, *Liv. XL.* & dans les autres Ecrivains de ce temps.

b Sommieres avoit une très-bonne Citadelle, & les Protestans qui avoient fait quelques ouvrages au corps de la Place, s'y défendirent vaillamment durant quatre mois. *Id. ibid.*

CHARLES IX.

1572.

ménager sa réputation : mais devant laquelle il perdit tant de temps & de troupes , qu'il demeura ensuite spectateur oisif de ce qui se passoit dans les autres Provinces.

1573.

Le Duc d'Anjou rassemble ses forces , & vient assiéger la Rochelle.

Tout dépendoit du siège de la Rochelle. On sentoit que la prise de cette Place entraîneroit la ruine entiere du Parti Huguenot. Strozzy & Biron la bloquoient déjà depuis plusieurs semaines , lorsque le Duc d'Anjou arriva devant la Place au commencement de Février de l'année 1573. Son armée étoit composée de toute la Gendarmerie , & de l'Infanterie Françoisë & Suiffe , de la plus grande partie de la Noblesse Catholique : elle traînoit à sa suite un attirail prodigieux de toutes les choses nécessaires à un siège. On voyoit dans cette armée le Duc d'Alençon , troisième frere du Roi , le Roi de Navarre & le Prince de Condé , qu'on y avoit menés , pour ôter aux Rochelois toute espérance de se flatter de la protection des Princes du Sang , les Ducs de Montpensier & de Nevers , d'Aumale , de Guise , de Mayenne , de Bouillon , d'Uzez , de Longueville , le Prince Dauphin , le Comte de Maulevrier , le Maréchal de Cossé , le bâtard d'Angoulême , le Comte de Retz , Montluc , & tous les Seigneurs & Généraux qui s'étoient acquis quelque réputation. Il étoit aisé de voir par ces préparatifs , que la Cour faisoit dépendre la décision totale des affaires & le salut du Royaume , du succès de cette entreprise. Les Rochelois , qui avoient eu le temps de se pourvoir des choses nécessaires , & de fortifier parfaitement leur Ville de tous côtés , étoient résolus à se défendre jusqu'à l'extrémité. Ils avoient confié le Gouvernement civil à Jacques Henri , leur Maire , avec un Conseil des principaux bourgeois , & le militaire à la Noue.

La situation de la Place est extrêmement avantageuse : du côté de la terre elle est environnée de marais qui s'entretouchent & s'étendent fort loin. Du côté du Nord il n'y a qu'une avenue pour approcher d'une des portes de la Ville , qui est fortifiée dans toute son enceinte , défendue & flanquée de fossés , de remparts , de bastions , de terre pleins , bien construits , & qui se défendent parfaitement l'un l'autre. Ainsi l'art & la nature ont également contribué à en faire

faire une Place imprénable : elle a un port très-spacieux : mais tellement formé par la nature même , que quelque vent qu'il regne, les vaisseaux peuvent y aborder par diverses embouchures, sans que les flottes les plus considérables puissent les en empêcher. Toutes les côtes des environs sont difficiles , inabordables, & ne permettent pas aux vaisseaux, ou de s'y arrêter long-temps, ou de s'y tenir à l'ancre, à cause de la variété des vents & des tempêtes longues & fréquentes qui regnent dans ces parages ; ainsi il est presque impossible de bloquer entièrement le port, & de fermer tout chemin aux secours que la Ville peut recevoir par mer. Il est également difficile de faire les approches par terre. Quoique de ce côté-là le terrain soit si élevé, qu'il commande presque entièrement la Place, néanmoins les fortifications, dans un espace assez resserré, sont fort élevées, très-bien construites, & en grand nombre. Enfin, derrière les ouvrages extérieurs, on trouve une Place-d'armes assez vaste, où les assiégés peuvent se mettre aisément en bataille pour soutenir un combat en forme.

Telle étoit la situation & la force de la Place, & tels étoient les préparatifs du siège, qui fut aussi long & aussi meurtrier qu'on le présuמוit. Pendant cinq mois on donna une infinité d'assauts à la Ville ; on livra des combats. Le Duc d'Anjou n'épargna ni dépenses ni travaux, ni fatigues. Il brava tous les dangers, & employa tous les moyens que l'art militaire peut suggérer. La garnison & les bourgeois se défendirent avec autant de constance que de valeur : les femmes mêmes marquerent la même fermeté que les hommes. Une seule Ville soutint long-temps l'effort & les attaques de tout le Royaume, & ne luta pas moins contre la famine & les autres incommodités, que contre les armes de ses ennemis. Pendant le siège, qui fut fécond en événemens & en succès différens, la Noue trouva occasion de se justifier auprès du Roi, dont il obtint la permission de se retirer dans ses Terres. Voici comme la chose arriva.

On délibéroit dans le Conseil de Ville de céder enfin à la force, à laquelle on voyoit qu'il étoit impossible de ré-

sister plus long-temps. Au contraire les Ministres, en qui la populace avoit une confiance aveugle, ne cessoient de l'exciter à tenir jusqu'à la dernière extrémité. La Noue eut avec eux quelque contestation. Un de ces Ministres, nommé la Place, osa l'accabler d'injures, & l'appella plusieurs fois traître; il poussa même la témérité jusqu'à lever la main pour le frapper. Le Ministre, qu'on regardoit comme un extravagant, fut arrêté & renfermé quelques jours. La Noue parut vouloir sacrifier son ressentiment au bien public: mais dans le fond il fut vivement piqué de cette insulte. D'ailleurs il prévoyoit qu'à l'arrivée du Comte de Montgomeri, qu'on attendoit d'Angleterre avec quelques secours, les Rochellois lui ôteroient le commandement, pour le déférer à ce Seigneur, avec lequel il vivoit depuis long-temps en assez mauvaise intelligence. Il résolut donc de quitter la Rochelle; & dès le lendemain, étant sorti de la Place, sous prétexte d'escarmoucher contre les ennemis, comme il lui arrivoit souvent, il passa avec quelques-uns de ses gens dans le camp du Duc d'Anjou. Il fit passer cette démarche pour un effet de sa fidélité envers le Roi. Mais son ressentiment & le chagrin de se voir en butte aux calomnies & aux complots des Ministres, y eurent la principale part. Quoiqu'il en fut, plusieurs autres Officiers & Gentilshommes suivirent son exemple: mais la fermeté de la populace, & le courage des soldats Huguenots n'en furent point rallenti. Ils soutinrent avec intrépidité les différentes attaques qu'on leur livra jour & nuit, & ne montrèrent pas moins de constance à endurer les horreurs de la famine.

Du côté de la mer les assiégés avoient élevé deux forts, l'un à la pointe des Coreilles, & l'autre à l'opposite, dans un endroit appelé le Port-neuf. Du Guast, Capitaine aux Gardes, commandoit dans ce dernier, & Coffeins; Capitaine au même Régiment, dans l'autre. Ils avoient chacun mille soldats & quinze pièces de canon. Entre ces deux forts on avoit mis à l'ancre un gros vaisseau, & placé dessus, une batterie de coulevrines, dont le feu, joint à celui des forts, rendoit l'entrée du port impraticable: on étoit également parvenu à fermer toutes les avenues du côté de

la terre. Les Princes & les Seigneurs s'étoient partagés les travaux & les attaques. On avoit perfectionné la circonvallation, & à chaque instant on donnoit de nouveaux assauts : mais les travaux & la résistance des assiégés égaloient les ouvrages & la valeur des assiégeans. Ce qui augmentoit beaucoup la bravoure & la fermeté des premiers, c'étoit les avis secrets que leur donnoient les amis qu'ils avoient dans l'armée Royale. Il s'en trouvoit parmi les soldats, & même parmi les Généraux, qui craignoient la prise de la Rochelle, & la ruine entiere du Parti Calviniste. On dit même que Biron, qui commandoit l'artillerie, suivit son inclination ordinaire, & ménagea les assiégés, en ne faisant pas servir ses batteries avec toute la vivacité qu'il auroit pû. Mais malgré ces artifices, le fer ou la famine avoient déjà emporté les bourgeois les plus opiniâtres & les soldats les plus braves. Ceux qui restoient, ne comptoient plus sur les secours d'Allemagne & d'Angleterre. Les Princes Protestans d'Allemagne, sur les représentations de Gaspar, Comte de Schomberg, envoyé du Roi, avoient résolu de ne se plus mêler des affaires des Calvinistes de France, qui n'avoient à leur tête aucun Prince du Sang, dont le crédit ou la richesse pussent soutenir la guerre. La Reine d'Angleterre, vers laquelle le Roi avoit député Albert de Gondi pour le même sujet, avoit refusé d'envoyer ni troupes ni vaisseaux sous ses enseignes. Le Comte de Montgomeri étoit, à la vérité, parti pour soutenir les alliés avec une flotte assez nombreuse, mais mal équipée, & chargée de peu de troupes de débarquement. A peine put-il faire entrer dans le port un vaisseau chargé de munitions. La flotte du Roi repoussa Montgomeri, en sorte que désespérant du succès, il prit le large, sans penser davantage à faire lever le siège, ni à secourir la Ville, réduite aux dernières extrémités, & se contenta de courir comme un pirate les Côtes de Normandie & de Bretagne. Les munitions de bouche & de guerre étoient presque entièrement consumées dans la Rochelle depuis plusieurs mois que duroit le siège. Les Catholiques avoient perdu, tant par les maladies, que par le fer des ennemis, vingt mille hommes, parmi lesquels on comptoit plusieurs Gentils-

hommes & Officiers de marque , entre autres le Duc d'Anjou , qui fut tué d'un coup de canon dans la tranchée. Le Duc d'Anjou lui-même , en visitant les postes , avoit été blessé , quoique légèrement , au cou , au côté , & à la main gauche , d'un coup de fauconneau chargé de mitraille. Cependant il ne ralentissoit en rien la vivacité de ses attaques. De nouvelles troupes , & entre autres six mille Suisses que le Roi venoit de prendre à sa solde , renforçoient de jour en jour son armée. Il pressoit vivement le siège , & la Place , réduite aux dernières extrémités , auroit enfin été emportée d'assaut , & saccagée par les Royalistes , si un événement imprévu n'eût détourné & prévenu la ruine prochaine des alliés.

La Cour travailloit depuis quelque temps à faire élire le Duc d'Anjou Roi de Pologne. On avoit commencé à en concevoir l'espérance durant la vie de Sigismond Auguste , Roi de ce pays ; on avoit proposé de donner la Princesse Anne , sœur de ce Monarque , en mariage au Duc d'Anjou , & de le faire ensuite déclarer son successeur par une Diète du Royaume. Sigismond mourut , & l'on reprit cette affaire avec plus de chaleur. Ernest , Archiduc d'Autriche , fils de l'Empereur , & Sigismond , Roi de Suede , se mirent aussi sur les rangs ; ni l'un ni l'autre n'avoient une réputation comparable à celle du Duc d'Anjou , qui par ses grandes qualités , & par le bruit de ses victoires , attiroit sur lui les yeux de toute l'Europe. Le Roi de France s'intéressoit vivement à cette affaire. La Reine-mere , qui aimoit tendrement le Duc d'Anjou , y employoit également tous ses soins. On n'épargna ni argent , ni promesses , ni peines , ni intrigues , pour faire réussir ce projet. Il y avoit long-temps qu'on avoit chargé Balagni d'en faire les premières ouvertures. Sous prétexte de voyager , il avoit fait quelque séjour en Pologne , & pris des liaisons avec plusieurs Grands du Royaume. Il fut ensuite secondé par Jean de Montluc , Evêque de Valence , par Gui de Lanfac , & par d'autres Ministres moins qualifiés , mais également habiles , qui étoient destinés à négocier avec les différens ordres de la Nation Polonoise. Le plus grand obstacle que trouverent les Ambassadeurs de

France, ce fut l'opposition des Evangeliques; (c'est ainsi qu'on nommoit en Pologne ceux qui, en matiere de Religion suivoient de nouvelles opinions.) Ils marquoient peu de penchant pour le Duc d'Anjou, soit parce que toutes ces victoires, qui le rendirent célèbre, il ne les avoit remportées que sur ceux de leur Religion, soit parce que le massacre de la Saint-Barthelemi, que les Protestans racontoient de mille manieres dans les Pays étrangers, leur faisoit craindre qu'après son élection, le Prince ne voulût persécuter ceux qui professoient une Religion différente de celle de l'Eglise Romaine, pour laquelle on connoissoit son sincere attachement. Cette défiance des Evangeliques étoit entretenue par des Lettres & des députations de plusieurs Princes Protestans d'Allemagne, irrités des massacres, & jaloux de l'élevation du Duc d'Anjou. Le Roi, pour dissiper ces soupçons, protestoit sans cesse dans ses dépêches, & par la bouche de ses Ambassadeurs, que l'exécution de la Saint-Barthelemi n'avoit point été préméditée & concertée de longue main par la Cour: mais qu'on devoit l'attribuer uniquement à la témérité de l'Amiral, qui se voyant blessé par ses ennemis, n'avoit écouté que sa fureur, en tramant une nouvelle conspiration contre toute la Maison Royale. On ajoutoit que ce Monarque étoit disposé à tolérer la liberté de conscience, quoiqu'il ne voulût pas permettre la profession ouverte du Calvinisme. On ne s'en tint pas à ces représentations, & de peur d'indisposer & d'aigrir de plus en plus les esprits des Protestans & des Evangeliques, on commença à pousser moins vivement le siège de la Rochelle, pour empêcher que le Duc d'Anjou, en la prenant d'affaut, ne s'attirât davantage leur haine, & que la désolation de cette Ville ne mît de nouveaux obstacles à son élection au Trône de Pologne, qui commençoit à prendre un tour favorable. Les Ambassadeurs du Roi en Pologne, & sur-tout l'Evêque de Valence, avoient suggéré ce dessein, en pressant souvent la Cour de traiter les Huguenots avec moins de rigueur, pour ne pas faire échouer leurs négociations.

Toutes ces considérations furent cause que l'on fit de nouvelles ouvertures de paix aux Rochelois, sans disconti-

Le Duc d'Anjou est élu Roi de Pologne.

CHARLES IX.

1573.

nuer cependant les travaux du siège , jusqu'à ce qu'on reçût la nouvelle de l'élection à la Couronne de Pologne en faveur de Henri. Elle s'étoit faite le neuf de Mai du contentement unanime de tous les Ordres du Royaume. Le Duc d'Anjou chercha alors les moyens de terminer le siège de la Rochelle par quelque tempérament , qui , sans compromettre sa gloire , ne mécontentât pas ses nouveaux Sujets , auxquels il vouloit persuader qu'il n'étoit nullement dans la disposition de les inquiéter au sujet de la Religion. Il commençoit d'ailleurs à se lasser des travaux de la guerre , il vouloit aller goûter les plaisirs de la Cour , & sur-tout , prendre au plutôt possession de sa Couronne. La paix étoit également devenue nécessaire aux Assiégés. Epuisés de fatigues , ils étoient dans l'impuissance de tenir encore longtemps. Leur fermeté commençoit à s'abbattre. Ils panchoient à un accommodement. On renoua les négociations. Les Députés de la Ville passèrent plusieurs fois au camp. Enfin après quelques difficultés , la paix fut conclue le onze de Juillet.

Il accorde
aux Assiégés
des conditions
très - avanta-
geuses.

On convint que la Ville se soumettroit au Roi à ces conditions : Que le Roi reconnoîtroit les habitans de la Rochelle , de Nîmes & de Montauban , pour ses bons & fideles Sujets , & déclareroit qu'il approuvoit tout ce qu'ils avoient fait depuis le mois d'Août de l'année précédente , jusqu'à ce jour : Qu'il accorderoit une amnistie de tous les excès commis par les habitans de ces trois Villes , leurs soldats ou adhérens pendant le cours des guerres civiles : Qu'il permettroit dans ces trois Villes l'exercice libre & public de la Religion prétendue réformée , pourvû que les Religionnaires ne s'y assemblassent qu'en petit nombre , sans armes , & en présence des Magistrats commis à cet effet. : Qu'à l'exception des baptêmes & des mariages , dans tout le reste du culte extérieur , ils observeroient les fêtes & les autres cérémonies usitées & prescrites par l'Eglise Romaine : Que le Roi confirmeroit les exemptions , prérogatives & privilèges de ces trois Villes , sans qu'on pût y donner atteinte sous quelque prétexte que ce fût. Que les Rochelois recevraient le Gouverneur qu'il plairoit au Roi de leur nommer , mais sans

garnison : Que ce Gouverneur pourroit demeurer dans la Ville , en fortir , y rentrer , quand il le jugeroit à propos. Que d'ailleurs les habitans se gouverneroient suivant les loix , usages & coutumes qu'ils avoient observées depuis qu'ils s'étoient soumis à la Couronne de France : Qu'ils renonceroient à toute alliance , ligue , intelligence , confédération au dedans & au-dehors du Royaume , & ne donneroient aucun secours à ceux de leur créance qui continueroient la guerre : Que l'exercice public de la Religion Catholique seroit rétabli dans ces trois Villes & dans tous les autres lieux où il avoit été supprimé : Qu'on y restitueroit aux Ecclésiastiques leurs Eglises , Monasteres & Hôpitaux , & tous les biens & revenus attachés à leurs bénéfices & à leurs dignités : Que dans tout le Royaume , les Seigneurs Haut-Justiciers pourroient faire célébrer dans leurs maisons les mariages & baptêmes , suivant la Liturgie des Huguenots , pourvû qu'il ne se trouvât pas plus de dix personnes à ces Assemblées : Qu'on ne rechercheroit ni n'inquiéteroit personne pour le fait de la Religion : Que ceux qui voudroient sortir du Royaume auroient la liberté de vendre leurs biens & de se retirer où bon leur sembleroit , pourvû que ce ne fût pas dans des Pays ennemis de la France : Que pour la garantie des articles précédens , les villes de la Rochelle , de Nîmes & de Montauban donneroient quatre ôtages ou députés , qu'on changeroit de trois mois en trois mois , & qui suivroient toujours la Cour. Après qu'on eut signé ces conditions & donné les ôtages , le Duc d'Anjou les envoya à la Cour. Biron , en qualité de Gouverneur pour le Roi , entra dans la Rochelle avec un Héraut d'Armes. Il prit possession de son Gouvernement , & y fit publier la Paix ; ensuite le Duc d'Anjou congédia l'armée , & se rendit à Paris accompagné d'un nombreux cortège de Princes & de Seigneurs. Il y prit le titre de Roi , reçut l'Ambassade des Polonois , & se disposa à aller prendre possession de sa Couronne.

La ville de Sancerre , qui n'avoit pas de privilèges particuliers comme les autres , & qui n'étoit point du Domaine immédiat du Roi , mais soumise à des Comtes particuliers ,

CHARLES IX.

1573.

ne fut pas comprise dans la Capitulation accordée aux Rochelois. Les habitans réduits aux dernières horreurs de la famine & sans aucune espérance de secours se rendirent à discrétion. La Châtre qui commandoit dans ces quartiers, leur accorda la vie par ordre du Roi, qui eut cette condescendance pour les Ambassadeurs de Pologne; mais ils furent condamnés à une amende considérable qu'on distribua aux troupes qui avoient fait le siège. La Châtre fit raser les murs, abattre les portes, enlever l'horloge & les cloches, pour ne faire de cette ville qu'un simple village. Il mit encore garnison dans le château, fit rendre aux Ecclésiastiques leurs biens & leurs Eglises, pour l'exercice de la Religion Catholique. Peu de temps après, il commanda à ses soldats, ainsi que le bruit en courut, de jeter secrètement dans un puits Guillaume Joanneau, Bailli de Sancerre, qui avoit été à la tête des Rebelles pendant le dernier siège; comme si la chose fût arrivée par hasard; quoique quelques-uns ayent prétendu qu'il s'y étoit précipité de désespoir & par frénésie. Telle fut l'issue des troubles qui suivirent la mort de l'Amiral. Soit négligence de la part de la Cour, soit infidélité de la part de ceux qu'elle chargea de l'exécution de ses ordres, on n'y employa que des remèdes palliatifs, au lieu qu'en agissant avec plus de vigueur & de sévérité, on auroit absolument extirpé les racines du mal. Aussi en resta-t-il des étincelles qui causerent bien-tôt un embrasement plus difficile à éteindre que jamais, & qui replongerent l'Etat dans des malheurs plus funestes que les précédens. Mais la Cour en témoignoit peu d'inquiétude. Elle n'étoit occupée que de fêtes, de plaisirs, & de spectacles occasionnés par l'Élection du Duc d'Anjou. On croyoit au milieu de toutes ces fêtes jouir du repos le plus assuré. Elles durèrent plus de deux mois. Ensuite le Roi de Pologne partit vers le commencement d'Octobre pour se rendre dans ses États. Le Roi & la Reine-mère l'accompagnèrent jusques sur la frontière de Lorraine. Le Roi revint dans ses maisons de plaisances aux environs de Paris, pour y prendre le divertissement de la chasse: mais ses plaisirs furent bien-tôt troublés par la découverte de nouveaux complots capables d'alté-

Départ du
Roi de Polo-
gne.

rer

rer plus violement que jamais le repos du Royaume.

Depuis le départ de Henri Roi de Pologne, le Duc d'Alençon, deuxième frere du Roi, tenoit le premier rang à la Cour. Ce Prince jeune & sans expérience, avoit l'esprit assez borné, d'ailleurs si inconstant & si présomptueux, qu'on remarquoit en lui beaucoup plus de penchant pour les projets turbulens & téméraires, que pour une conduite sage & mesurée. Il n'avoit pû voir sans chagrin l'autorité que le Roi avoit accordée au Duc d'Anjou son frere, dont la valeur & les exploits glorieux excitoient sa jalousie; comme si la grandeur & la réputation de ce Prince eussent été les causes de son abaissement. En conséquence, il haïssoit dans le cœur tous ceux qui étoient attachés au Duc d'Anjou, pendant qu'il prodiguoit son admiration & ses caresses à l'Amiral (a) & à ses Partisans. On avoit plusieurs fois remarqué qu'il blâmoit en secret la conduite du Roi, à l'égard des Huguenots, & qu'il aspirait intérieurement à se mettre à leur tête. La Reine sa mere, qui connoissoit son caractère, avoit soin de placer toujours auprès de lui des personnes prudentes & expérimentées, capables par leur habileté de réprimer cette humeur fougueuse & remuante; mais le Duc écoutoit peu ces Surveillans & par conformité de caractère, il livroit entièrement sa confiance à Boniface de la Mole homme d'un génie assez médiocre, mais d'une ambition vaste & démesurée; & à Annibal, Comte de Coconas, qui avoit été chassé du Piémont sa Patrie, & qui, selon la coutume des Proscrits, ne pouvant demeurer en repos, cherchoit à troubler celui des autres. Le Roi de Navarre, & le Prince de Condé, mécontents du peu de cas que faisoit d'eux le Duc d'Anjou chef du parti Catholique, s'étoient depuis

CHARLES IX.
1573.

Alençon

Le Duc d'Alençon, second frere du Roi, prétend succéder au Duc d'Anjou dans ses Charges.

(a) Après la mort de Coligni, on faisoit tous ses papiers qui furent portés à la Reine mere. Dans un Journal écrit de sa main, l'Amiral donnoit avis au Roi de prendre garde, en assignant l'appanage à ses freres, de ne pas leur donner une trop grande autorité. La Reine fit lire l'article devant le Duc d'Alençon qu'elle savoit être affligé de la mort de Coligni. « Voila

» votre bon Ami, lui dit-elle, voyez
» conseil qu'il donne au Roi. Je ne fais
» pas, répondit le Duc d'Alençon, s'il
» m'aimoit beaucoup, mais je fais qu'un
» pareil conseil n'a pu être donné au Roi
» que par un homme très-fidèle à sa Ma-
» jesté & très-zélé pour ses intérêts. De
Thou, Liv. LII.

long-temps attachés au Duc d'Alençon. Ils étoient les momens favorables de ranimer & de rétablir leur faction abbatue & persécutée ; les Maréchaux de Montmorenci, de Damville, Guillaume de Thoré, Charles de Meru, tous freres, en avoient fait autant ; piqués de n'avoir pû obtenir la charge de leur pere pour aucun d'eux, & encore moins le crédit & l'autorité dont il avoit joui durant sa vie, ils voyoient qu'on les consideroit peu à la Cour depuis la mort de l'Amiral. La proximité du Sang qui les unissoit avec lui les rendant odieux & suspects au Roi, ils craignoient qu'on ne pensât à les traiter comme on avoit fait Coligni ; & cherchoient à s'appuyer de quelque parti, capable de soutenir leur fortune. A cette cabale s'étoit aussi joint le Maréchal de Cossé, peu estimé du parti Catholique. Enfin ils avoient pour Partisans tous ceux qui, soit en secret, soit ouvertement, avoient été attachés à l'Amiral ; & ceux qui mécontents du Gouvernement présent, pour des intérêts particuliers, tâmoient en secret quelque nouvelle révolution dans l'Etat. Tous ensemble, & sur-tout les Montmorenci travailloient avec autant de chaleur que d'adresse à accôître cette cabale, où l'on admettoit sans distinction les Calvinistes, comme les Catholiques : ils ne prenoient plus la Religion pour prétexte, & paroissoient n'avoir en vûe que la réforme du Gouvernement. Ils formerent ainsi un troisième parti, auquel on donna le nom de *Politiques* ou de *Mécontents*.

Ces nouveaux complots demeurèrent dans le secret, tant que le Duc d'Anjou resta en France ; les Conjurés redoutoient son pouvoir & sa valeur. Après son départ on recommença à les trâmer avec d'autant plus de succès, que le Duc d'Alençon qui les appuyoit, tenoit le premier rang à la Cour. D'ailleurs le parti Catholique avoit choisi pour Chefs le Duc de Guise & ses freres, anciens & irréconciliables ennemis des Maisons de Montmorenci & de Bourbon. Il leur paroissoit nécessaire, & par conséquent excusable de se liguier, pour combattre & contrebalancer le pouvoir excessif des Lorrains. La maladie du Roi leur fournit une occasion favorable d'éclater. La chasse, la paume, &

Politiques

les autres exercices auxquels il se livroit avec excès avoient altéré son tempérament. Il étoit tombé dans une langueur qui le mettoit hors d'état de prévenir ces désordres naissans, & donnoit encore au Duc d'Alençon, plus de moyens de manifester & de soutenir ses prétentions. Ainsi, dès que le Roi de Pologne fut parti, le Duc d'Alençon excité par les Maréchaux de Montmorenci & de Cossé, commença à demander ouvertement & à solliciter la charge de Lieutenant Général, avec la même autorité que son frere l'avoit possédée pendant plusieurs années. Le Roi & la Reine-mere étoient trop mécontents de son caractère & de sa conduite, pour la lui accorder. Outre qu'ils l'aimoient moins que le Duc d'Anjou, ils le regardoient comme fort inférieur à ce Prince en génie & en valeur, & absolument incapable de remplir une place si éminente. D'ailleurs le Roi qui, en avançant en âge, devenoit de jour en jour plus chagrin & plus soupçonneux, n'étoit pas disposé à accorder, de nouveau, tant d'autorité à ses freres. On croyoit même, qu'il n'avoit favorisé, avec tant de chaleur, l'Élection du Duc d'Anjou au Trône de Pologne, que pour l'éloigner, parce qu'il n'eût été ni décent, ni facile, de le dépouiller par d'autres voies, de la puissance & de l'autorité qu'il lui avoit d'abord accordées de son propre mouvement, & dans laquelle ce Prince s'étoit ensuite affermi par sa valeur & par l'éclat de ses victoires. Toutes ces raisons déterminèrent le Roi à refuser au Duc d'Alençon le titre & la puissance de Lieutenant Général. La Reine-mere, pour l'appaiser, l'amusa de l'espérance de lui procurer une Couronne, comme on venoit de faire au Duc d'Anjou. Elle lui promit de lui faire épouser la Reine d'Angleterre, ou de lui procurer la Souveraineté des Pays-Bas, qui s'étoient révoltés contre le Roi d'Espagne, & fit négocier ces deux objets, plutôt à dessein de le repaître d'espérances, & de l'empêcher de rompre avec le Roi son frere, que sur aucun motif fondé, ou même sur aucune espérance de réussir. Mais le caractère impatient & précipité du fils, ne donna pas à la mere le temps d'exécuter ses projets. Dès que les Mécontents & les Huguenots sentirent que le Duc d'Alençon, vivement piqué

CHARLES IX.

1573

Le refus du Roi l'indispo-
se, & le porte
à susciter de
nouveaux trou-
bles.

Le Roi de
Navarre, le
Prince de Con-
dé & la maison
de Montmo-
rency se liguent
avec lui, &
trament une
conspiration.

du refus du Roi, étoit disposé à troubler l'Etat, ils lui dé-
férent, d'un consentement unanime, le premier rang dans
leur parti; en lui représentant qu'il s'assureroit ainsi une
puissance plus libre & plus absolue que celle que le Roi son
frere, lui refusoit injustement.

Le Roi de Navarre attentif à profiter des conjonctures
consentit à cette démarche. Il désiroit, à la vérité, sa pro-
pre élévation; mais il ne souhaitoit pas moins ardemment
de se délivrer de la sujettion, ou pour mieux dire, de la
prison où le retenoient sa belle-mere, & le Roi son beau-
frere. Mécontent de la Reine son épouse & brouillé avec
elle, il espéroit à la faveur des troubles & d'une révolution,
se soustraire à tous ces chagrins, travailler à son aggrandis-
sement, du moins recouvrer sa liberté. Le Prince de Condé
y donna aussi les mains, assuré de tenir un des premiers
rangs dans le parti Huguenot, s'il trouvoit moyen de se
relever, au lieu que la mémoire de son pere, le rendoit
odieux à tous les Catholiques. Les Maréchaux de Cossé,
de Montmorency, & de Damville qui conduisoient toute
l'intrigue, appuyerent encore, plus que personne, cette ré-
solution. Ils sentoient que le Duc d'Alençon, incapable
par lui-même de conduire les affaires, gouverneroit par leurs
conseils, & leur abandonneroit la même autorité qu'avoit
exercée l'Amiral, pendant la minorité des Princes de Bour-
bon. Après plusieurs conférences, ils convinrent que le Duc
d'Alençon quitteroit la Cour tout-à-coup, & en secret, & que
pour favoriser sa retraite, quelques escadrons de cavalerie
Calviniste que l'on rassembloit, iroient sans bruit à sa ren-
contre. Que les Maréchaux de Montmorency & de Cossé
l'accompagneroient pour l'assister de leurs conseils & régler
ses démarches. Que deux jours après le Roi de Navarre &
le Prince de Condé s'évaderoient secrètement & se ren-
droient auprès de lui. Que le Maréchal de Damville, Gou-
verneur de Languedoc, partiroit avant eux pour retourner
dans cette Province, surprendre les meilleures Places, &
rassembler le plus de Noblesse qu'il pourroit. Le Vicomte
de Turenne son neveu, & le Duc de Ventadour son beau-
frere, devoient faire la même chose en Guyenne & dans

les Provinces voisines , afin d'assurer aux Princes une retraite assurée & des forces suffisantes pour se soutenir après leur évasion de la Cour. A ces projets sérieux & bien concertés , quelques favoris du Duc d'Alençon , joignirent des puérités ridicules. Ils mirent en œuvre de prétendus sortilèges pour avancer la mort du Roi , qui étoit déjà dangereusement malade ; ils se flattoient que s'il mouroit , pendant que le Roi de Pologne étoit éloigné , le Sceptre pourroit tomber entre les mains du Duc d'Alençon. Dans ces différentes vûes , on se prépara sérieusement à prendre les armes.

Le Maréchal de Damville se rendit en Languedoc avec l'agrément du Roi , sous prétexte de visiter son Gouvernement. Il commença par sonder les esprits de la Noblesse & des Gouverneurs des Villes. Mais en Politique profond & rusé , de peur qu'on ne découvrit ses intrigues , il envoya à la Cour Chartier , son Secrétaire , pour représenter au Roi & à la Reine-mère , que les Huguenots de Nîmes , de Montpellier , & des autres Villes , paroissoient disposés à rentrer dans le devoir , & qu'il espéroit traiter avec eux à des conditions honorables , si la Cour vouloit envoyer des personnes de confiance pour le seconder. Le Roi flatté de cette espérance , dépêcha Saint-Sulpice , & Villeroi , Secrétaire d'État , pour traiter de concert avec le Maréchal de l'accommodement des Huguenots. Damville , par cet artifice , obtint la permission de négocier avec ces derniers , sans inspirer de défiances à la Cour. Dès qu'il apprit que Saint-Sulpice & Villeroi étoient arrivés à Avignon , il les fit prier par Chartier d'y demeurer , sous prétexte que les choses n'étoient point encore assez avancées , & d'attendre , pour venir le trouver , qu'il les eût solidement établies. Pendant qu'il les amusoit ainsi , il travailloit insensiblement à s'assurer de tout le Languedoc. Le Vicomte de Turenne & le Duc de Ventadour exécutoient le même projet , dans les Provinces voisines.

Les Confédérés du Maréchal de Damville , n'agissoient pas avec tant de circonspection. Ils ne négligeoient rien pour pousser leurs intrigues & les communiquer aux Hu-

CHARLES IX.

1573.

La conjuration est découverte.

guenots dans tout le Royaume. Coconas & la Mole se flattoient follement d'abrèger les jours du Roi, & de voir la Couronne sur la tête du Duc d'Alençon. Ce Prince, dont le génie étoit trop inconstant & trop foible pour de si grands projets, tint à la Reine-mere quelques discours qui jetterent des soupçons dans son esprit. Tandis qu'avec sa sagacité ordinaire elle s'occupoit à démêler le nœud de ces intrigues, & à pénétrer le fonds de toutes ces manœuvres, l'impatience des Huguenots acheva de lui découvrir l'affaire. Le Duc d'Alençon avoit fait part aux Calvinistes du dessein qu'il avoit formé de s'enfuir de la Cour avec le Roi de Navarre & le Prince de Condé, pour se retirer dans quelque Ville de leur parti, & de s'y déclarer Protecteur de la Religion réformée & des mécontents. Les Protestans, sans attendre que les Princes eussent mieux concerté leurs mesures & leur en eussent donné des avis plus certains, parurent tout-à-coup pendant le carnaval, au nombre de deux cens cavaliers bien armés sous les ordres de Guitry, & coururent aux environs de Saint-Germain, où la Cour se trouvoit alors, dans le dessein de favoriser la retraite des Princes qui devoient s'enfuir secrètement. A cette nouvelle, le Duc d'Alençon & ses Confidens éperdus & troublés, ne firent aucun mouvement, soit qu'ils n'eussent point encore pris leur dernière résolution, soit que le nombre des Huguenots ne leur parût pas suffisant, pour exécuter leur dessein. Ils ouvrirent différens avis. Mais le Roi & la Reine pleinement éclaircis des soupçons qu'ils avoient conçus, se retirèrent avec une extrême diligence à Paris, & firent arrêter le Duc d'Alençon, le Roi de Navarre, les Maréchaux de Montmorenci & de Cossé, & tous ceux qui leur étoient attachés, ou qu'on soupçonnoit d'avoir trempé dans cette conjuration. Il n'y eut que le Prince de Condé & Thoré, qui ayant trouvé moyen de s'évader, se retirèrent d'abord en Picardie sur les terres du Prince, & passèrent tout de suite en Allemagne dans les villes Impériales attachées à leur parti. Soit que le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre se fussent sur la tendresse & la proximité du Sang, soit qu'ils voulussent se disculper de la conspiration, & comme c'est l'ordinaire, en faire retom-

Le Duc d'Alençon, le Roi de Navarre & plusieurs autres sont arrêtés.

Le Prince de Condé s'enfuit en Allemagne.

ber la faute sur les plus foible , ils avouèrent fans difficulté l'un & l'autre qu'on les avoient sollicités de quitter la Cour, & de se mettre à la tête des Huguenots & des Mécontents ; qu'ils avoient paru prêter l'oreille à ces propositions, plutôt pour découvrir ces desseins, que pour y adhérer ; & qu'ils attendoient pour révéler au Roi tout le complot , qu'on les en eût eux-mêmes informés : que cependant le Duc en avoit donné quelqu'indice à la Reine , d'une maniere obscure, à la vérité, mais suffisante pour justifier la sincérité de leurs intentions.

Sur le fondement de cette déposition qui contenoit plusieurs particularités , on interrogea & on mit à la torture un grand nombre d'autres complices de moindre considération. La Mole , sur lequel on trouva quelques images (a) de cire qui représentoient le Roi, enveloppées de talismans & de caractères magiques , fut condamné à la mort , ainsi que le Comte de Coconas accusé de divers crimes, (b) & plusieurs autres subirent le même sort. Les Maréchaux de Montmorenci & de Cossé furent mis à la Bastille, au grand contentement des (c) Parisiens. Les Princes en furent quitte pour une déclaration publique, par laquelle ils protestèrent qu'ils n'avoient jamais eu intention de s'écarter de l'obéissance & du respect qu'ils devoient au Roi, ni d'attenter en aucune maniere à sa Personne , encore moins de se mettre

(a) Dans le temps qu'on faisoit subir la question à la Mole, on lui demanda ce qu'il vouloit faire d'une petite image de cire préparée avec des cérémonies magiques, & dont il avoit percé le cœur avec une aiguille, & de qui il se servoit dans ces sortes de mystères. Il répondit qu'il avoit voulu par ce moyen se faire aimer d'une fille de Province dont il étoit épris, & qu'il s'étoit servi pour cela du ministère d'un Florentin, nommé Cosme Ruggieri. Le Florentin fut sur le champ arrêté. Mais la Reine mere, chez qui Ruggieri & tous ses semblables étoient très-bien reçus, le tira des mains des Juges.

De Thou, Liv. LVII.

(b) La Mole & Coconas ne furent exé-

cutés que le 30 d'Avril 1574. peu de temps avant la mort du Roi. Voyez le détail de leur procès dans les *Mem. d'Etat sous Charles IX. tom. 3.*

(c) « Ceux de Guise spécialement fai-
» soient bien leurs besognes (la décou-
» verte de la conspiration) pour se faire
» valoir, & dresser par dessous terre leurs
» menées çà & là, triomphans du Maré-
» chal de Montmorenci, qui tôt après fut
» mené prisonnier en la Bastille avec le
» Maréchal de Cossé d'une fort indigne
» façon, à tabourin sonnans, avec huées
» & sifflemens de plusieurs murins de Pa-
» ris. *Mém. d'Etat sous Charles IX. tom. 3.*
fol. 163.

à la tête des séditieux & des mécontents ; que ce dessein leur avoit été faussement & artificieusement imputé par quelques esprits pervers & brouillons , pour ameuter & faire révolter les peuples sous ce prétexte : qu'ils condamnoient & détestoient de semblables complots , & supplioient Sa Majesté de punir ces mal-intentionnés , comme ils le méritoient , & par leur châtement , d'ôter matière à l'incendie qu'ils s'étoient efforcés d'allumer. Malgré ce manifeste , les Princes ne recouvrèrent pas leur liberté ; & si on épargna leur vie , parce qu'ils appartenoient de si près au Roi , on les fit garder à vûe , comme prisonniers d'Etat. Ceux qui interprètent en mauvaise part toutes les actions des Princes , publierent que l'unique but du Duc d'Alençon , étoit de monter sur le Trône après la mort de Charles IX. qui paroïssoit prochaine. Les Maréchaux , dit-on , étoient entrés dans ce projet , parce qu'ils craignoient la domination du Roi de Pologne , ainsi que tous ceux qui étoient ennemis des Guises , ou qui conservoient de l'attachement pour les Huguenots. Mais la Reine-mere qui chérissoit tendrement le Roi de Pologne , sous le regne duquel , elle se promettoit une autorité absolue , fit paroître le crime des Princes & des Maréchaux beaucoup plus grand qu'il n'étoit , & obligea le Roi à les faire arrêter , pour assurer la Couronne au Roi de Pologne son légitime successeur.

Quoiqu'il en soit de ces événemens & de leurs vrais motifs , ils se passerent au commencement de 1574. année destinée à renouveler tous les malheurs de la France. Sur la fin de Mars , & dans le mois d'Avril suivant , les Huguenots déjà ameutés par le dernier complot , & devenus défiants , parce qu'on avoit découvert leur dessein de favoriser la conjuration , rompirent de nouveau le frein de l'obéissance , & tenterent de toutes parts de s'emparer des Villes , des Châteaux & des Fortereses. Et comme si l'entreprise de Saint-Germain eût réussi au gré de leurs desirs , ils coururent précipitamment aux armes de toutes les Provinces , sans nulle retenue , & avec d'autant plus d'audace & d'assurance , qu'ils se croyoient délivrés pour jamais de la crainte que leur inspiroient la valeur & l'activité du Roi de Pologne

Pologne, qu'ils avoient tant de fois éprouvés à leurs dépens en combattant contre un ennemi si brave & si redoutable. La Noue fut le premier qui se déclara. Il assembla en Poitou un corps de troupes avec lequel il s'empara de Lusignan, de Fontenai & de Melle. Soutenu par les Rochelois, il fit soulever ou ravagea toute la Province, cette conduite fit assez connoître que ce n'étoit pas le desir de la paix, ni celui de remplir ses engagements avec le Roi, qui l'avoient obligé de fortir de la Rochelle, pendant le siège; mais le ressentiment de l'injure qu'il avoit reçue des Ministres Protestans, & la crainte de se voir supplanté par le Comte de Montgomeri. Ce soulèvement servit de signal aux Huguenots de Dauphiné, de Provence, de Gascogne & de Languedoc. Chaque Capitaine ou Gentilhomme Calviniste, avec ce qu'il avoit pû rassembler de troupes, tâchoit de s'emparer de quelque place forte. De là ils couroient & ravageoient le plat pays, infestoient les chemins, mettoient les peuples à contribution & pilloient les maisons riches. Ils jetterent en peu de jours le Royaume dans une horrible confusion.

Cet incendie faisoit encore plus de ravages sur les côtes de Normandie. Le Comte de Montgomeri, que la flotte du Roi avoit empêché de jeter du secours dans la Rochelle, retourna en Angleterre, y prit du renfort, & repassant la mer, vint descendre dans le Cotentin, canton de la Normandie, contigu à la Bretagne. Les Huguenots & les mécontents de ces Provinces se rangerent en foule sous ses étendarts. Il s'empara en peu de jours de Domfront, de Carentan, de Saint-Lo & de Valogne. Les Rébelles, qui le regardoient comme un grand Général, ne cessent de grossir son armée. On commença à craindre que la Reine Elisabeth, malgré ses promesses de ne secourir le Comte en aucune maniere, ne profitât d'une conjoncture si favorable, pour remettre le pied dans cette Province si fort à sa bienséance, & dont les Rois d'Angleterre ses prédécesseurs avoient été long-temps maîtres.

Aux nouvelles réitérées de tant de troubles & de séditions, le Roi naturellement vif & colere entra dans un

Le Comte de Montgomeri revient d'Angleterre en Normandie.

Il y prend plusieurs places.

CHARLES IX.

1574.

Le Roi atta-
qué d'une ma-
ladie dange-
reuse, confié à
sa mere le soin
d'appaîser les
troubles du
Royaume.

emportement si terrible, que sa maladie en devint de jour en jour plus dangereuse & plus incurable. Le défaut de vigueur & de forces nécessaires pour soutenir le poids de tant d'affaires, & ses irrésolutions donnerent aux Rébelles le temps de se fortifier. Dès qu'il s'aperçut que son mal empirait & étoit sans remede, il se détermina à confier toute son autorité à la Reine sa mere, en lui recomman-
dant & répétant à tous momens d'employer les moyens les plus violens & les plus séveres. On ne pouvoit exécuter ces ordres que difficilement, les conjonctures présentes ne permettoient de confier le commandement des Armées qu'à des Généraux d'un âge mûr & d'une fidélité éprouvée. Tous les vieux Capitaines témoignoient une extrême répugnance pour les partis vigoureux & sanguinaires. Ainsi la Reine se trouvoit dans un grand embarras. Le Roi de Navarre & le Duc d'Alençon étoient les premiers mobiles & les principaux auteurs de ces soulevemens. Suivant la prudence ordinaire, il auroit fallu commencer par se défaire d'eux, pour déraciner la cause du mal. Mais la Reine, à qui ils appartenoient de si près, desiroit de les sauver, & cependant d'étouffer les révoltes excitées dans les Provinces. Elle chercha donc un tempérament propre à appaîser la colere du Roi, & à faire reprendre à son fils & à son gendre des sentimens plus conformes à leur devoir.

On forme des
armées en Poi-
tou, en Lan-
guedoc, & en
Normandie.

Elle résolut de mettre sur pied trois Armées, pour agir dans trois différentes parties du Royaume. L'une, sous les ordres du Duc de Montpensier, devoit marcher en Poitou contre la Noue. L'autre, sous ceux du Prince Dauphin, fils de ce Duc, étoit destinée à aller en Dauphiné & dans les Provinces voisines. La troisième devoit faire tête au Comte de Montgomeri, sous le commandement de Jacques de Matignon, Capitaine d'une fidélité & d'une valeur éprouvées, & pour-lors Lieutenant du Duc de Bouillon dans le gouvernement de Normandie. La Reine travailla en même-temps à ôter celui de Languedoc au Maréchal de Damville. Elle dépêcha pour cet effet en toute diligence le Comte Sciarra Martinengue à S. Sulpice & à Villeroy qu'on croyoit être auprès du Maréchal, avec ordre

de chercher les moyens de le faire (a) périr, ou, s'ils n'en pouvoient venir à bout, au moins ceux de le dépouiller d'un Gouvernement si important. Martinengue trouva encore S. Sulpice & Villeroi à Avignon, où ils n'avoient pas des forces suffisantes pour exécuter le premier dessein. Il fallut s'en tenir au second article de sa commission, & tenter d'enlever à Damville le plus de Places qu'il seroit possible. Le Cardinal d'Armagnac, le Duc d'Uzez, le Vicomte de Joyeuse, les Seigneurs de Maugiron, de Quelus, de Rieux & de la Suze qui avoient un grand crédit dans ces Cantons, y travaillèrent avec chaleur. Le Maréchal étoit trop habile pour se laisser surprendre, & les peuples étoient extrêmement attachés au nom de Montmorenci. Il avoit généralement gagné les cœurs par son caractère généreux & bienfaisant, & par son habileté à les gouverner. Dès qu'il eut appris que la Cour avoit découvert la conspiration, loin de témoigner du ressentiment de la détention de son frere, il protesta qu'il n'avoit aucune part à ses desseins, ajoutant

(a) Voici ce qu'en dit M. de Villeroi dans ses Mémoires. « Je fus dépêché au » dit pais de Languedoc, avec feu Mon- » sieur de S. Sulpice, Superintendant de » feu Monseigneur le Duc d'Alençon, » frere du Roi.... un mois après notre ar- » rivée en ladite ville d'Avignon, nous » reçumes la nouvelle de la prison de feu » M. le Duc de Montmorenci son frere, » & de feu M. le Maréchal de Coslé, la » quelle nous fut apportée par le feu » Comte de Martinengue, avec commif- » sion scellée du grand sceau & com- » mandement de sa Majesté par lettre » écrite de sa propre main, de nous saisir » de la personne dudit Duc de Montmo- » renci (Damville) que sa Majesté nous » mandoit retenir bien avant aux entre- » prises de feu son frere..... Si sa Majesté » nous eut commandé audit sieur de S. » Sulpice & à moi, partant d'auprès » d'elle, de prendre le Duc ou le faire » tuer, comme on l'a dit, nous ne nous » fussions arrêtés si longuement que nous » fîmes par les chemins, ni en ladite » ville d'Avignon, sur les difficultés &

» remises que ledit Duc faisoit de nous » voir : ni n'eussions attendu que les nou- » velles de la prise de son frere lui eus- » sent découvert l'intention de sa Ma- » jesté. Pareillement nous ne fussions par- » tis de la Cour, sans voir clair, & être » bien assurés des moyens avec lesquels » nous eussions pû exécuter tel comman- » dement. D'autre part, il n'eût été be- » soin que le Roi nous eût envoyé une » nouvelle commission, comme il nous » envoya par ledit Martinengue ; car » nous ne fussions partis de la Cour sans » être garnis d'un bon pouvoir pour ce » faire : de plus, je dirai que nous étions » instrumens très mal propres pour exé- » cuter une telle entreprise : ledit Marti- » nengue auquel on disoit que le Roi en » avoit depuis donné la charge, étoit » bien plus propre pour ce faire que nous » n'étions. Or j'ai en main plusieurs let- » tres, mémoires & papiers que je repré- » senterai toujours où besoin sera, qui » font foi certaine de la vérité dudit » fait. »

Depuis l'avènement de Henri III à la

CHARLES IX.

1574.

qu'il étoit prêt de remettre au Roi son Gouvernement, & même son bâton de Maréchal de France, jusqu'à ce que sa Majesté pleinement instruite de son innocence jugeât à propos de les lui rendre. Malgré ces discours, il continua à s'emparer des Places fortes, & à rassembler le plus de Noblesse & de troupes qu'il lui fut possible. Par ces artifices, il se mit bientôt en état de se défendre. Villeroy, S. Sulpice & Martinengue furent obligés de revenir à la Cour, sans avoir rien exécuté. Le Roi vivement irrité de la conduite du Maréchal, rendit une Déclaration qui le privoit de toutes ses Charges, & ordonna au Prince Dauphin de marcher en Languedoc avec son armée.

Déjà le Duc de Montpensier étoit entré en Poitou avec la sienne, & après la prise de Talmont, il avoit assiégé Fontenai, & employoit tous les moyens possibles pour attirer la Noue au combat. Celui-ci déclaré de nouveau Général des Rochelois, donnoit tous ses soins à rassembler des soldats & des Gentilshommes, mais ne se voyant pas de forces suffisantes pour tenir la campagne contre l'armée Royale, il se contenta de munir toutes ses Places du mieux qu'il put, de se jeter dans les plus fortes, & de profiter de l'avantage du terrain, pour harceler les ennemis avec autant d'activité que de prudence. Dans le même temps, Matignon résolu de justifier la confiance dont le Roi & la Reine l'honoroiert, & de s'élever par quelque exploit éclatant à une plus haute fortune, marcha à la tête de la troi-

couronne, on arrêta en Languedoc un homme qui avoua à la question qu'il avoit été suborné par Villequier, pour empoisonner le Maréchal de Damville, qui fit condamner à mort & exécuter cet homme. M. de Villeroy qui fut encore impliqué dans cette affaire, s'en disculpa de la sorte : « Quant à la prétendue accusation & charge dudit... qui portoit que M. de Villequier & moi l'avions dépêché exprès pour empoisonner ledit Duc, ainsi qu'il le manda à sa Majesté par du Belloi, lorsqu'elle étoit en Avignon, c'est chose qui fut reconnue très-

» mensongere par la seule lecture de la
 » déposition, qui contient plusieurs fautes
 » setés très-claires & faciles à prouver :
 » toute fois j'offris pour la décharge &
 » justification dudit sieur de Villequier
 » qui étoit lors en sa maison & pour la
 » mienne, d'aller trouver ledit Duc, ré-
 » pondre à cette accusation & être con-
 » fronté audit... mais il se trouva si ani-
 » mé d'icelle contre lui, qu'il le fit exé-
 » cuter aux flambeaux sans attendre la
 » réponse de l'adite Majesté, qui lui pou-
 » voit être apportée en un jour ou deux.
 » au plus. *Mém. de Villeroy, t. 1. p. 11 & 12.*

sième armée droit aux Places qu'occupoit le Comte de Montgomeri , dont le courage & les forces s'étoient fort accrus par les succès qui avoient suivi sa descente. L'armée de Matignon étoit composée de cinq mille fantassins François & de douze cens chevaux , auxquels se joignirent quantité de Gentilshommes & de Volontaires , excités par les Lettres du Roi & de la Reine , qui avoient fort à cœur le succès de cette entreprise. L'artillerie consistoit en quatorze pièces de canon tirées du Château de Caën & des Places voisines , avec un attirail des munitions nécessaires. Jean d'Hemery , Seigneur de Villers , faisoit les fonctions de Mestre ou de Maréchal de Camp. Cet Officier intrépide & d'une franchise ennemie des dissimulations & des fourberies qui régnoient alors de toutes parts , étoit dans une parfaite intelligence avec son Général , homme également éloigné de tenir une conduite équivoque , & d'imiter les ménagemens que tant d'autres Généraux avoient eu pour les Rébelles.

Dès qu'ils furent à portée de l'ennemi , pour lui donner le change , ils seignirent d'en vouloir à Valogne , place foible , mais qui offroit un plus riche butin que les autres. Ils décamperent au coucher du soleil , & ayant fait une marche forcée pendant la nuit , ils tomberent sur Saint-Lô , où le Comte de Montgomeri s'étoit jetté avec son gendre & son fils. Cette ville située en Basse-Normandie , proche de la mer , est petite , mais assez forte. Elle est arrosée par la riviere de Vire qui tombe dans l'Océan. Un peu plus bas la marée rend cette riviere navigable jusqu'aux portes de Saint-Lô , où les vaisseaux peuvent se mettre à l'abri contre les tempêtes , qui sont fréquentes sur cette Côte. C'étoit-là que s'étoient retirés les vaisseaux & autres bâtimens sur lesquels le Comte avoit fait le trajet d'Angleterre , ils s'y tenoient à l'ancre , attendant un vent favorable pour sortir du Port. Mais pour les en empêcher , Villers arrivant tout-à-coup , au point du jour , à la tête de l'avant-garde Catholique , détacha Sainte-Colombe avec son Régiment d'Infanterie composé d'environ douze cens François , & quatre pièces de campagne , afin de se poster sur le bord de la

 CHARLES IX.

1574

 Matignon
 marche contre
 le Comte de
 Montgomeri.

 Il l'assiége
 dans S. Lô.

CHARLES IX.

1574.

riviere , un peu au-deffous de l'endroit où étoient restés les vaisseaux de Montgommeri. Sainte Colombe agit avec toute la vivacité nécessaire en cette occasion , & courut s'emparer de l'embouchure de la riviere , où il commença à se retrancher & à pointer son artillerie. Au bout de quelques heures , le passage par la riviere qui n'est pas large , fut entièrement fermé aux vaisseaux de Montgommeri , qui se trouvant inférieur en forces , ne put gagner la pleine mer avec sa flotte. Le succès de l'entreprise dépendoit principalement de l'établissement de ce poste. Dès qu'il fut une fois assuré , Villers se porta avec la Cavalerie légère & le Régiment de Lavardin au pied d'une colline , vis-à-vis de la porte qui regarde la mer , & commença à escarmoucher avec les ennemis qui étoient fortis pour le reconnoître & l'attaquer. Pendant qu'il les amusoit de ce côté-là , Matignon arriva avec le reste de l'armée , & occupa tous les postes du côté de la terre. Ainsi en moins de trois heures la Place se trouva investie & assiégée de toutes parts. Ceux qui en étoient fortis pour escarmoucher , furent bientôt forcés d'y rentrer , à l'arrivée des Escadrons de Malicorne & de la Meilleraye. La perte fut considérable de part & d'autre , les Catholiques ayant eu plus de soixante hommes de tués , & les Huguenots environ quatre-vingt.

L'armée Royale campa partagée en deux quartiers , qui fermoient toutes les avenues du côté de la terre & du côté de la mer. Le principal but des Généraux étoit de couper toute retraite au Comte de Montgommeri. Ensuite on ouvrit la tranchée , & l'on établit les batteries contre la Place , qu'on espéroit emporter en peu de jours. Le Comte qui connoissoit la foiblesse de ses troupes , & qui songeoit principalement à se sauver , fit la nuit suivante donner l'alarme de différens côtés , pour partager l'attention des Catholiques. Accompagné de quelques soldats , il força un corps-de-garde du Régiment de Lucé , qui défendoit un poste du côté de la terre. Comme il connoissoit parfaitement le Pays , il s'échappa sans qu'on le reconnût , à la faveur des ténèbres , & se réfugia dans des marais formés par le flux & le reflux. Ensuite ayant passé un petit bras de mer sur un

Le Comte en
sort.

bateau de Pêcheur qu'il trouva par hazard , il se retira à Domfront , bien résolu de secourir au plutôt Saint-Lô , où il avoit laissé son fils & son gendre. L'obscurité , le petit nombre de gens qui le suivirent , & les précautions qu'il avoit gardées dans sa fuite cachèrent si bien son évafion , que les Catholiques ne l'apprirent que lorsque le Comte , avec un renfort de Cavalerie & de plusieurs Gentilshommes de son parti , commença à courir le Pays , rompant les chemins , & faisant mine de secourir les Assiégés. Les Royalistes tinrent alors un Conseil de guerre , où les sentimens furent partagés. Fervaques , Rubempré , & plusieurs autres pensoient qu'il falloit continuer le siège de Saint-Lô , qui ne tiendrait pas encore long-temps , pour enlever à l'ennemi cette retraite sûre , aussi-bien que toute espérance de se sauver par mer. Mais Villers & Sainte-Colombe étoient d'avis de marcher droit à Montgomeri , & de le poursuivre sans relâche , prétendant que la prise de ce Général termineroit tout d'un coup la guerre. Ils vouloient en même-temps qu'on laissât quelques troupes devant Saint-Lô , pour partager les forces de l'ennemi. Matignon approuva cet avis. Fervaques & Malicorne furent chargés de continuer le siège. Le Général, Villers & Sainte-Colombe , avec deux Régimens d'Infanterie , six cens chevaux & quatre pièces de campagne , marcherent vers Domfront avec tant de célérité , que la ville fut investie avant que le Comte eut eû avis de leur marche. Les murailles de la Place étoient très-foibles , mais le Comte se fiant sur la riviere de Mayenne qui l'environne d'un côté , & sur le Château bâti sur le sommet d'une colline qui la défend de l'autre , résolut d'y tenir jusqu'à la dernière extrémité. On dressa des batteries la nuit suivante , & le lendemain à peine eurent-elles fait une brèche de quarante pas , que Villers traversa la riviere à la tête de l'Infanterie qui avoit de l'eau jusqu'à mi-corps. Il monta à l'assaut avec tant d'intrépidité , que les Assiégés éperdus ne firent aucune résistance , & se retirèrent dans le Château. Les Catholiques demeurèrent maîtres de la Ville , qui fut presqu'entièrement détruite & ruinée par la fureur du soldat.

CHARLES IX.

1574.

Matignon les
poursuit , &
l'investit dans
Domfront.

CHARLES IX.

1574.

Il n'étoit pas également aisé d'emporter le Château bâti sur un roc si vif, qu'on n'y pouvoit aller à la sappe, & si élevé au-dessus de la plaine, que, pour battre la Forteresse, il falloit placer le canon sur de très-hauts cavaliers, ce qui causoit des peines infinies. Pendant que les Catholiques y travailloient avec autant de promptitude que de courage, les Huguenots les fatiguoient continuellement par des sorties vives & sanglantes, qu'ils interrompirent enfin, lorsque les premiers eurent perfectionné leur batterie. Dès qu'il y eut brèche, ils donnerent un assaut terrible, où ils perdirent, à la vérité, Sainte-Colombe, grand nombre de Volontaires & plus de deux cens des plus braves soldats de l'Armée, mais les Huguenots y furent tellement affoiblis par la mort de plusieurs Gentilshommes & de la meilleure partie de leurs soldats, qu'ils se trouverent hors d'état de résister. Ainsi dès le soir même, sans attendre un nouvel assaut que les Royalistes préparoient avec encore plus de vigueur pour le lendemain, les Assiégés se rendirent à discrétion. Matignon étant entré dans le Château, fit désarmer & renvoyer tous les soldats, & retint prisonniers quelques Gentilshommes, & le Comte (a) de Montgommeri qu'il envoya à la Cour sous bonne garde. Le Parlement le condamna comme rébelle à avoir la tête tranchée en Grève, ce qui fut (b) exécuté. Le Roi (c) & la Reine sur-tout se féliciterent d'être délivrés d'un ennemi si redoutable, qui entretenoit des intelligences continuelles avec les Etrangers. On se souvenoit toujours de la mort de Henri II. que le Comte avoit tué, quoique par accident à la vérité; mais on le regardoit comme l'auteur de toutes les calamités qui avoient

Le Comte est fait prisonnier, envoyé à Paris, & meurt sur un échafaut.

(a) Matignon avoit donné quelques paroles au Comte, mais la Reine envoya des lettres qui défendoient de les lui tenir. Aussi ne le traita-t on pas comme prisonnier de guerre, mais comme criminel d'Etat.

(b) Ce ne fut que le 26 de Juin, après la mort de Charles IX, que le Comte de Montgommeri eut la tête tranchée.

(c) Outre que le Roi mourut avant

l'exécution du Comte; ceci s'accorde mal avec ce que raconte M. de Thou, que la Reine transportée de la nouvelle de la prise du Comte, étant venue en faire part au Roi, ce Prince en fut peu touché; marque certaine, ajoute l'Historien, que sa fin étoit proche, & qu'elle lui avoit ôté tout sentiment de joie & de tristesse. Voyez de Thou, Liu. LVII.

désolé

désolé la France depuis ce temps-là. Après la prise de Domfront, Maignon retourna devant Saint-Lô pour en presser le siège. Le septième jour, Villers monta à l'assaut avec l'élite de l'Infanterie. Il y eut bien du sang de répandu, mais enfin les Royalistes demeurèrent maîtres du rempart & d'une tour qui flanquoit & défendoit une des portes. Le lendemain au point du jour, on donna un nouvel assaut, & l'armée victorieuse entra dans la Place. Le Gendre du Comte de Montgommeri & la Colombiere, Officier illustre par sa naissance & par sa bravoure, y furent tués. De Lorges, fils du Comte, y fut pris, & il auroit subi le même supplice que son pere, s'il n'eût trouvé moyen de gagner les Gardes, & de s'évader. Carentan & Valogne n'attendirent pas qu'on les assiégeât. Ainsi fut éteint cet incendie qui menaçoit les Provinces les plus importantes du Royaume.

Cependant on désespéroit de la vie du Roi. Depuis quelques mois il avoit commencé à cracher le sang. Consumé par une fièvre lente, mais interne & continue, il étoit dans le dernier épuisement. Sentant que sa fin approchoit, il fit venir tous les Seigneurs & les Officiers de la Couronne qui se trouverent à la Cour, & après leur avoir exposé l'état de sa maladie, & qu'il n'attendoit plus que la mort, il déclara Henri, Roi de Pologne, son Successeur, & la Reine mere Régente & Gouvernante du Royaume jusqu'à l'arrivée de ce Prince: Il enjoignit expressément au Duc d'Anjou, au Roi de Navarre, & à tous les autres de lui obéir fidèlement, sous peine de rébellion. Les Secrétaires d'Etat & René de Birague, nommé depuis peu Chancelier à la place de Michel de l'Hôpital, dresserent en conséquence des Lettres-Patentes qui furent enregistrées (a) au Parlement. Ensuite le Roi recommanda à son Conseil la tranquillité du Royaume, & pria la Reine mere d'avoir soin de Charles son fils naturel encore enfant, & de la Princesse qu'il laissoit de la Reine son Epouse. Il expira le trente de Mai, en tenant des discours pleins de raison & de piété, & donnant à la Reine sa mere de grandes marques de ten-

CHARLES IX.

1574.

Le Roi déclara la Reine mere Régente.

Le Roi meurt à la fleur de son âge.

(a) Le 3 du mois de Juin suivant.

CHARLES IX.
1674.

dressé. Ce Prince n'avoit pas encore vingt-cinq (*b*) ans accomplis. Il laissa son Royaume, après tant de guerres & de révolutions, dans une situation aussi dangereuse & aussi agitée que celle où il l'avoit trouvé quatorze ans auparavant, lorsque dans son enfance il parvint à la Couronne.

(*b*) M. de Thou lui donne vingt-quatre ans dix mois & trente jours, & se trompe aussi bien que Davila. Charles IX étant né le 27 Juin 1550 & mort le 30 Mai 1574, n'avoit que 23 ans onze mois & trois jours. *Remarq. sur l'Hist. de M. de Thou.*

Fin du V Livre & du Tome I.



T A B L E

D E S M A T I E R E S

Contenues dans le premier Volume.

A.

ACHON (L'Abbé d') Abbé de Savigni, depuis Archevêque d'Arles, neveu du Maréchal de Saint-André, commande dans Lyon en l'absence de son oncle, & empêche les Huguenots de surprendre cette place, pag. 72. Il punit quelques-uns des conjurés, 73. Lui & ceux de son nom revendiquent, sur le Prince de Condé, le Château de Valeri, 387.

Acier (Jacques de Crussol d') l'un des chefs des Huguenots en Languedoc, 275. Il amène au Prince de Condé un renfort considérable, 299. Il défend Loudun contre les Catholiques, 308. Il échape de la déroute de Jarnac, & se fauve à Cognac, 318. Il est nommé Colonel général de l'Infanterie après la mort de Dandelot, 323. Il commande dans Cognac, 324 & 325. Il se trouve au combat de Roche-Abeille, 332. Il est fait prisonnier à la bataille de Montcontour, 360.

Adrets (Le Baron des) distingué parmi les Huguenots, 118.

Albe (Le Duc d') il reçoit sur la frontière, Elisabeth de France, épouse de Philippe II, & trompe le Roi de Navarre, 35. voyez la note. Il assiste à l'entrevue de Bayonne, 213. Son mot sur le moyen d'exterminer les Huguenots, 214. Nommé au Gouvernement des Païs-Bas, où il se rend à la tête d'une armée, 240. Il envoie du secours au Roi de France, & par quel motif, 330.

Albon (Jacques d') Maréchal de Saint-André, s'oppose aux conjurés à Amboise, 53. Gouverneur de Lyon, 72. François II le dépêche vers les Princes de Bourbon pour les déterminer à venir aux Etats d'Orléans, 76. La Reine mere, les Guises & le Roi de Navarre, s'accordent par son entremise, 91 & suiv. Il quitte la Cour, 113. Il s'éloigne de l'armée pour faciliter la paix, 148. Il s'empare de

M m m ij

- Poitiers, 157. Envoyé en Champagne pour s'opposer au passage de Dandelot, 170. Il oblige le Prince de Condé à lever le siège de Corbeil, 174. Il est bleilé & ensuite tué de sang froid à la bataille de Dreux, 186
- Albret* (Henri d') Roi de Navarre, 19. Dépouillé d'une partie de ses Etats par les Espagnols, 20
- Albret* (Jeanne d') fille du précédent, & Reine de Navarre. Elle épouse Antoine de Bourbon-Vendôme, 19. Son attachement au Calvinisme, 94. Elle se retire en Bearn, 116. Protection ouverte qu'elle y accorde aux Huguenots, après la mort de son mari, 209 & *suiv.* Le Pape la menace de l'excommunier & de la dépouiller de ses Etats, *ibid.* Elle fuit la Cour de France : par quel motif, 216. Sujets de mécontentemens qui l'obligent de s'en éloigner, 220. Elle fait révolter Pamiers, 236. Elle se rend à la Rochelle avec des troupes, 293. Elle écrit au Roi, au Duc d'Anjou, & au Cardinal de Bourbon, 294. Elle obtient du secours de la Reine d'Angleterre, 296. Elle se rend à l'armée Huguenote & y fait déclarer le Prince de Navarre, son fils, chef du parti, 322. Médaille qu'elle fait frapper à cette occasion, 323. Elle règle les affaires du parti à la Rochelle, 329. Elle fait des ouvertures de paix, 379. Le Roi lui propose sa sœur en mariage pour le Prince de Navarre, 389. Elle vient à Paris pour le conclure, 402. Sa mort, son portrait, 404. Mourut-elle de poison ? voyez la note (a), *ibid.*
- Alençon* (François Duc d') frere de Charles IX. il se trouve au siège de la Rochelle, 432. Il prétend succéder au Duc d'Anjou dans ses Charges, 441. Le Roi les lui refuse, 443. Ce refus l'indispose & le porte à troubler l'État, 444. Il est arrêté, 445
- Alexandrin* (Le Cardinal) neveu du Pape Pie V & son Légat en Espagne : il vient en France, 392. Ses inquiétudes sur la conduite de Charles IX envers l'Espagne & les Huguenots, 400. Sa réponse à ce Prince, 401. voyez la note (a). Il repasse en Italie, *ibid.*
- Amboise* (Conjuraison d') plan de cette conjuration, 44. Desseins horribles dont on soupçonna les Conjurés, *ibid.* Son chef, 45. Les Calvinistes y entrent, & par quels motifs, 46. Elle est éventée, 47. Les Conjurés s'attroupent & se mettent en marche, 52. Les uns sont défaits & dissipés, 53. Une partie insulte les murs d'Amboise, 54. La plupart sont pris & suppliciés, 55
- Ambras* (D') Commandant d'une partie de la Cavalerie Calviniste, se trouve au combat de Roche-Abeille, 332
- Anglois.* Le Prince de Condé leur livre le Havre-de-Grace, 155. Ils y mettent garnison, ainsi que dans Rouen & dans Dieppe, 161. Ils jettent du secours.

- dans Rouen assiégé, 166. Ils abandonnent Dieppe, 173. Ils envoient un secours considérable aux Huguenots, 192. Ils rendent le Havre par capitulation, 200
- Angoulême* (Henri Duc d') fils naturel de Henri II. Il intercède pour les assassins de Lignerolles, 397. voyez la note (a). Quelle part il eut à la S. Barthelemi, 414. Il assiste au siège de la Rochelle, 432
- Angoulême* (Charles d') Comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, qui le recommande en mourant à la Reine mere, 457
- Annebaut* (Claude d') Amiral de France. Sa faveur sous François I., 12. Il est disgracié sous Henri II. 13
- Antinori* (Louis) Florentin, confident du Pape, vient trouver Charles IX & la Reine mere, à Avignon, 212 & 231
- Arandelle* (D') commande dans la Rochelle sous le Maire de cette Ville, 425
- Ardis* (D') Secrétaire du Connétable de Montmorenci, assiste, en son nom, à l'Assemblée de Vendôme, 29. Avis modéré auquel il se range. 31
- Armagnac* (George, Cardinal d') Il assiste au Colloque de Poissi, 111. Le Pape le charge de quelques négociations auprès de la Reine de Navarre, 209. Son extraction, *ibid.* voyez la note (a). Il empêche les Huguenots de surprendre Avignon, 337. Il s'oppose au Maréchal de Damville, 451
- Assemblée* des Princes & Seigneurs mécontents à Vendôme, 29, & à la Ferté, 36. Des conjurés à Nantes, 46. Des Princes & Notables au Royaume à Fontainebleau, 65. Objet de cette Assemblée, 66. Avis différens sur l'article de la Religion, 68. Assemblée de Pontoise & son objet, 104. Assemblée de Moulins, son objet. Evénement durant cette Assemblée, 218 & *suiv.* Des chefs du parti Calviniste à Valeri, 245. Des mêmes à Chatillon-sur-Loing, 246
- Atin.* Capitaine accusé fausement d'avoir voulu assassiner Dandelot, 219
- Aubépine* (Sebastien del') Evêque de Limoges, Ambassadeur de France auprès des Cantons Suisses, 204. Il est admis dans le Conseil du Cabinet, 287
- Aubépine* (Claude del') Secrétaire d'Etat, 52. Sa mort, 265.
- Aubépine* (Le Jeune l') est envoyé en Ambassade en Espagne, 243
- Audens* (Saint-) frere de Briquemault, tué au siège de Poitiers, 351
- Avenelles* (Pierre) Avocat au Parlement de Paris, révèle à la Cour la conjuration d'Amboise, 48
- Avmale* (Claude de Lorraine, Duc d') frere du Duc de Guise & du Cardinal de Lorraine. Il épouse une fille de la Duchesse de Valentinois, 17. Il commande en Normandie, 143. Il est blessé à la bataille de Dreux, 184. Peu heureux à la guerre, 196. Il refuse de se reconcilier

avec les Colignis. Ménaces qu'il fait à l'Amiral, 219. Il sort de Paris pour recevoir les Suisses, 252. Il est chargé d'assister le Duc d'Anjou de ses conseils, 274. Il commande sur la frontière d'Alsace, 326. Ses exploits, 327. Il a part au massacre de la saint Barthelemi, 414. Il va au siège de la Rochelle, 432. Il y est tué d'un coup de canon, 436

Autricourt (d') Officier Calviniste tué à la bataille de Montcontour, 366

B.

B *Ade* (Charles , Marquis de) Il reçoit une pension de Charles IX & s'engage à le servir, 212. Il amène du secours au Roi, 311. Il se trouve à la bataille de Montcontour, 363. Il y est tué, 364

Baudouin (le Docteur) Il éclaircit les doutes du Roi de Navarre sur la Religion, 114

Barbesieux (Le Comte de) assiège & prend Noyers, 311

Bassompierre, Seigneur Allemand. il est blessé à la bataille de Montcontour, 367

Barthelemi (Massacre de la saint) 413 & suiv.

Batailles. De Ver en Perigord, 171. voyez la note (a). De Dreux, 182 & suiv. De Saint-Denis, 261 & suiv. De Bassac ou de Jarnac, 316 & suiv. De Montcontour, 264 & suiv.

Baudiné, Seigneur Calviniste. Il se trouve au combat de Roche-Abeille, 331 & 333. Il est tué à la saint Barthelemi, 416

Beauvais. Seigneur distingué parmi les Huguenots, qui l'envoyent négocier à la Cour, 379 & 384

Benevent (Le Comte de) accompagne la Reine d'Espagne à l'entrevue de Bayonne, 213

Besme, Lorrain. Attaché au Duc de Guise, tue l'Amiral de Coligni, 414 & 415

Beze (Theodore de) Ministre Calviniste, fameux par son éloquence, 42. Il dogmatise en Bearn, 94. Il dispute au Colloque de Poissi contre le Cardinal de Lorraine, 111. Suspect au Roi de Navarre, 114. On l'accuse d'avoir engagé Poltrot à assassiner le Duc de Guise, 195. Il répand des écrits pour s'en justifier, *ibid.*

Billi, Seigneur Catholique, tué au siège de Poitiers, 347

Birague (Renè de) Président à Lyon. Il conserve cette ville au Roi, 236. Il est admis dans le Conseil du cabinet, 287. Il est fait Chancelier après la mort de Michel de l'Hôpital, 457

Biron (Armand de Gontaud de) Maréchal de Camp. Sert dans l'armée du Duc d'Anjou contre les Huguenots, 267. & dans celle du Duc de Montpensier, 299. Il garde Châteauneuf & rétablit un pont, 312 & 313. Il cause une grande perte aux Huguenots avant la bataille de Montcontour, 361. Il range l'armée en bataille, 363. Il est fait Grand Maître de l'artillerie & envoyé par le Roi vers la Reine de Navarre & l'Amiral, 389. On le soupçonne de fa-

- voriser les Huguenots & de hair les Guifes, 390. Il est nommé Gouverneur de la Rochelle, 426. Les Rochelois refusent de le recevoir, 428. Il commande l'artillerie au siège de la Rochelle & menage les assiégés, 435. Il entre dans cette ville, & prend possession de son Gouvernement, 439
- Biron*, frere du précédent, sert dans l'armée des Huguenots & périt à la bataille de Montcontour, 366
- Blacons* (de) Colonel fameux parmi les Huguenots. Il se trouve au combat de Roche-Abeille, 331. Il se signale au siège de Poitiers, 347. Il est fait prisonnier à la bataille de Montcontour, 366
- Blosset*, Capitaine Huguenot. Il est surpris par le Comte de Briillac, 269. Il amene des trouppes à la Rochelle, 293
- Bois*, Capitaine Huguenot. Il est surpris à Sarré, 269. Fait prisonnier à Boni, 292
- Boissy* (Claude Gouffier, Marquis de) Grand Ecuyer de France. Il est admis dans le Conseil, 136
- Bonnet* (Saint-) tué à la bataille de Montcontour, 366
- Boucard* (Jacques) Général de l'artillerie des Huguenots, ami de l'Amiral. Sa mort, 320 & 321
- Bouchard* (Amauri) Secretaire du Roi de Navarre. Il est arrêté aux Etats d'Orléans, 81
- Bouchavannes*, attaché aux Princes du Sang, 70. Il se charge de la défense d'Orléans, 155. Il traite de la paix au nom des Huguenots, 278. Il échape de la déroute de Jarnac, 320 & 321
- Bourbon* (Maison de) Son origine. Sa puissance. Elle excite la jalousie des Rois de la branche de Valois, 8. Son abaissement source de ses démêlés avec les Guifes, 19
- Bourbon* (Jean de) Se déclare contre Louis XI. 8
- Bourbon* (Pierre de) Louis Duc d'Orléans, depuis Roi sous le nom de Louis XII, prend les armes contre lui, 8
- Bourbon* (Charles de) Connétable de France sous François I. causes & suites de sa révolte contre ce Prince, 9. Sa mort, 10
- Bourbon Vendôme* (Charles de) Sa modération pendant la prison de François I. 10
- Bourbon Vendôme* (François de) Duc ou plutôt Comte d'Anguien, fils du précédent; gagne la bataille de Cerisoles, 18. Il meurt à la fleur de son âge, 19. voyez la note (a) de la page précédente.
- Bourbon Vendôme* (Jean de) Duc d'Anguien, tué à la bataille de Saint-Quentin. Voyez la note (a). 18
- Bourbon Vendôme* (Antoine de) Roi de Navarre. Il épouse Jeanne d'Albret, héritiere de ce Royaume, 19. Il assiste à l'Assemblée de Vendôme, 29. Avis modéré qu'il y fait prévaloir, 31. Les Princes & Seigneurs mécontents le députent à la Cour, où les Guifes le rendent odieux, 32. La Reine mere l'amuse par des caresses, & le berce d'espérances chimériques, 33 & 34. Il est chargé de con-

duire Elisabeth de France en Espagne, 34. La Cour d'Espagne se joue de sa crédulité, 35. Raisons qui le font incliner à se rendre aux Etats d'Orléans, 75. Il y arrive. Froide réception que lui fait le Roi, 80. On lui donne sa maison pour prison, 81. Les Guises veulent le faire périr, 84. voyez la note (a). La Reine mere s'abouche avec lui, 86. Mesures qu'il prend après la mort de François II, 88. La Reine mere négocie avec lui, 92. Conditions qu'il demande, 94. Il est déclaré Lieutenant - Général dans les Provinces. Etendue & bornes de son autorité. 98. Il protège les Huguenots, 101. Il cherche à abaisser les Guises, 102 & 103. Il commence à se dégoûter des nouvelles opinions, 112. Le Légat & l'Ambassadeur d'Espagne le détachent des Calvinistes, 114. Ses espérances chimériques, Sa jalousie contre le Prince de Condé, *ibid.* Ses vues sur la Couronne de France, *ibid.* Il s'unit avec le Connétable & les Guises, 116. Il veut empêcher les Calvinistes de tenir leur prêche à Paris, & en faire sortir le Prince de Condé, 123 & 124. Il appelle les chefs du parti Catholique à la Cour, *ibid.* Il se met à la tête de l'armée Royale contre les Huguenots, 142. Il accompagne la Reine mere à la conférence de Touri, 143. Bonne contenance qu'il fait en présence de l'armée du Prince de Condé, 152 & 153. Il opine

pour le siège de Rouen, 161. Il y est blessé dangereusement, 166. Sa mort, 168. Son portrait, 169

Bourbon Vendôme (Charles, Cardinal de) Il engage le Roi de Navarre & le Prince de Condé ses freres, à venir aux Etats d'Orléans, 78. Il assiste au Colloque de Poissi, 111. Il se démet du Gouvernement de Paris, 141. Il soutient vivement le parti Catholique, 228. Il accompagne la Reine mere au camp, 334. Il trouve insuffisant le Bref de dispense accordé par le Pape pour le mariage du Prince de Navarre, 402. Il donne la Bénédiction nuptiale au Roi de Navarre & à Marguerite de Valois, 407. Il travaille à la conversion du Roi de Navarre & du Prince de Condé, 423 & 424

Bourdillon (Imbert de la Platiere de) Maréchal de France, 241. Voyez la note (a).

Bourdin (Gilles) Procureur Général du Parlement de Paris, fait la même fonction dans la commission établie pour juger le Prince de Condé, 82

Bourniquet (le Vicomte de) l'un des chefs des Huguenots. Combat contre les Catholiques, 275. Il marche au secours de l'Amiral, 311

Breuil (Du) Officier estimé, tué au siège de Lusignan, 343

Brichanteau (De) Officier distingué. Quitte le parti des Huguenots & se soumet au Roi, 159

Briquemault, Gentilhomme Calviniste, particulièrement attaché

ché à l'Amiral de Coligni. Le Prince de Condé l'envoie en Angleterre négocier avec la Reine Elisabeth, 155. Il assiége & prend Jarnac, 312. Les Huguenots l'envoient négocier à la Cour, 386. Il est arrêté, condamné à mort comme rebelle & exécuté, 421

Briquemault, fils du précédent.

Il joint le Duc des Deux Ponts avec un corps de troupes, 326.

Il emporte par escalade la Charité-sur-Loire, 328. Il se

trouve au combat de Roche-Abeille, 331 & 332. & au siège

de Poitiers, 346 & 350

Briffac (Charles de Collé) Mar-

réchal de France, Gouverneur de Picardie. Attaché aux Gui-

ses, 28. Il quitte la Cour, 113.

Il est nommé Gouverneur de Paris, 141. Précautions qu'il

prend contre les Huguenots, Voyez la note (a) Il comman-

de quelque tems l'armée Royale en chef, 199. puis sous le Con-

nétable de Montmorenci au siège du Havre, 200. Sa mort,

217

Briffac (Timoleon Comte de) fils du précédent. Il commande

l'Infanterie Françoisise au déli des Monts, 241. Il refuse d'o-

béir à Dandelor, 245. Il amene du secours à Paris, bloqué par

le Prince de Condé, 256. Il se trouve à la bataille de Saint-

Denis, 261. Il sert dans l'armée du Duc d'Anjou, 267. Il sur-

prend & défait une partie de l'arrière garde des Huguenots,

269. Distinction que lui accorde la Reine mere, 274. Il joint le Duc de Montpensier, 299.

Tome I.

Il défait un corps considérable de Huguenots, 300 & 301. Il contribue à la prise de Châteauneuf sur la Charente, 312. Il est tué d'un coup d'arquebuse au siège de Mucidan ; 326

Brossé (De la) Capiraine de Gendarmerie, 63. Il est admis dans le conseil de guerre, 136

Burie, gagne la bataille de Ver, conjointement avec Montluc,

171

C.

C *Alvin*. Origine & idée de son hérésie, 40

Calvinistes recherchés & punis sévèrement sous Henri II, & sous François II. 42. Voyez *Huguenots*.

Campi (Barthelemi) Ingénieur Italien. Sert utilement les Généraux Royalistes au siège de Rouen, 166

Capifucchi (Blaise) Gentilhomme Romain. Détruit le pont des Huguenots au siège de Poitiers, 348

Carnaulet (François de) Gouverneur du Duc d'Anjou. Il accompagne ce Prince à l'armée, 267. On le soupçonne d'avoir empêché la défaite des Huguenots, 270. La Reine mere l'éloigne d'auprès du Duc d'Anjou, 274. Il se trouve à la bataille de Montcontour, 363

Carrouges (Tannegui de) Il arrête, par ordre de la Cour, Magdeleine de Roye, belle-mere du Prince de Condé, 81. La Reine mere l'employe à négocier avec le Roi de Navarre, 92

Casimir (Le Prince) fils du Comte Palatin du Rhin. Leve des trou-

Nnn

- pes en faveur des Calvinistes de France, 266. Il joint le Prince de Condé auprès de Pont-à-Mousson, 271. & entre avec lui dans le Royaume, 272. Il incline pour la paix, 280. Avantages qu'il obtient, 285. Il se retire en Allemagne avec ses troupes, 286
- Castelnau* (Le Baron de) l'un des chefs de la conjuration d'Amboise. Son département, 46. Il est surpris par le Duc de Nemours. Sa mort, 55
- Cavagnes* (Arnaud de) Conseiller au Parlement de Toulouse & confident de l'Amiral, qui l'envoie négocier à la Cour, 386. Il persuade à l'Amiral de venir trouver Charles IX. 398. Le Roi feint de le favoriser : 399. Il est arrêté & condamné à mort par le Parlement, & exécuté, 421
- Cavalcanti* (Gui) Florentin. Négociateur habile, envoyé par la Cour de France en Angleterre, 204. Il est employé à la paix de Chartres, 279. voyez la note (a).
- Cesi* (Ange) Italien, Officier de Cavalerie. Se jette dans Poitiers avec cent chevaux, 344
- Chandenier*, Officier distingué parmi les Huguenots. Il est tué à Jarnac, 317
- Charles V.* Empereur. Rival de François I. 9. qu'il trompe, 12. Voyez la note (a). Il échoue devant Metz, 15. Il abdique l'Empire, *ibid.*
- Charles V.* surnommé le Sage, Roi de France. Sa Déclaration sur la majorité de nos Rois, 201
- Charles IX* Roi de France. Son avènement à la Couronne, 87.
- Les Grands du Royaume lui rendent hommage, 89. Il est sacré à Reims, 104. Il vient au Parlement, 109. Il assiste aux premières conférences du Colloque de Poissy, 111. Il sort de Paris pour se retirer à Fontainebleau, 127. Les Triumvirs le ramènent à Paris, 133. Il répond au Manifeste du Prince de Condé, 138. Il se trouve à proximité de son armée contre les Huguenots, 150. Il reçoit de puissans renforts d'Allemagne & de Suisse, 154. Il va au Parlement de Paris & y fait déclarer rebelles l'Amiral & ses freres, 160. & au siège de Rouen où il entre par la brèche, 168. Il revient à Paris, menacé par le Prince de Condé, 173. Il va au camp devant Orléans, 190. & assiste au siège du Havre-de-Grace, 199. Il est déclaré majeur au Parlement de Rouen, 202. Réponse qu'il fait au Parlement de Paris, *ibid.* Il imagine différens moyens pour appaiser les Princes mécontents, 202. Il reçoit une célèbre Ambassade, 207. Ses desseins pour exterminer les Huguenots, 208. & *suiv.* Il se rend à Bar, à Lyon, à Avignon, & à Bayonne : objet & motifs de ce voyage, 211. & *suiv.* Conférence de Bayonne, où il prend des mesures pour ruiner le parti Calviniste, 213. & *suiv.* Il entre dans les Etats de la Reine de Navarre & l'engage à suivre sa Cour, 215. Motif de sa haine violente contre cette Princesse & les Huguenots, 216. Nouveaux projets pour les désunir

& les perdre, *ibid.* Il engage la Maison de Coligni à se reconcilier avec les Guifes, 218. Il accorde des graces à l'Amiral & à ses partisans, 228. Il reçoit l'Ambassade des Princes Protestans d'Allemagne, 234. Discours qu'il tient à l'Amiral & à la Reine mere, 235. Résolutions & mesures qu'il prend pour exterminer les Huguenots, 239 & *suiv.* Son ressentiment contre le Prince de Condé, 244. Il fait lever six mille Suisses, 245. Danger qu'il court à Montceaux, 249. Il sort de Meaux avec les Suisses, 250. Son intrépidité en cette occasion, 251. Il rentre dans Paris, 252. Il envoie un Héraut sommer le Prince de Condé & ses partisans de mettre bas les armes, 257. Discours qu'il tient à la Noblesse bloquée dans Paris, 258. Il donne le commandement de son armée à Henri, Duc d'Anjou, son frere, 267. Il accorde la paix aux Huguenots, 179. Il ne congédie ni les Suisses, ni les Italiens, ce qui occasionne de nouvelles brouilleries, 287. Il rend une Déclaration, qui mécontente les Catholiques, 295. Il annule l'Edit de pacification accordé aux Huguenots, 296. Il envoie une Ambassade aux Princes Protestans d'Allemagne, & se rend à Metz, 326. Il charge le Duc d'Aumale de harceler l'armée Allemande, 327. Il vient à Tours, 356. Il fait déclarer rébelle, l'Amiral, confisquer ses biens & raser ses maisons, *ibid.* Il assiste aux sièges de Niort & de Saint-Jean

d'Angeli, 373 & 374. Il se retire à Angers, 376. Il envoie une nouvelle armée contre les Huguenots, 381. Il leur accorde la paix, 384. Sa dissimulation & son caractère, 385. Artifices qu'il employe pour faire tomber les Huguenots dans le piège, 386 & *suiv.* Il épouse Elisabeth d'Autriche, 387. Il propose de donner sa sœur Marguerite en mariage au Prince de Navarre. 389. Il feint de vouloir faire la guerre en Flandres, aux Espagnols, *ibid.* Sa conduite avec le Duc de Guise, 392. Il fait assassiner Ligneroles, 396. Il arrête le mariage de sa sœur, 398. Accueil & graces qu'il fait à l'Amiral de Coligni, *ibid.* & *suiv.* Conversation qu'il a avec le Cardinal Légat, 400 & 401. Il marie sa sœur au Roi de Navarre, 407. Comment il reçoit la nouvelle de la blessure de Coligni, 410. Il va le voir, 410. Il ordonne le massacre de la saint Barthelemi, 412. Il rassure le Roi de Navarre & le Prince de Condé, 416. Il vient au Parlement, 420. Discours terrible qu'il tient au Prince de Condé, 424. Il tente en vain de s'emparer de la Rochelle, 427. & *suiv.* Accueil qu'il fait à la Noue, 429. Il l'envoie vers les Rochelois, *ibid.* Il prend des mesures pour reduire les Huguenots, 430. & fait assiéger la Rochelle, 432. Il procure au Duc d'Anjou, son frere, la Couronne de Pologne, 436. & *suiv.* Il accorde la paix aux Huguenots, 438 & *suiv.* Il refuse

- la Lieutenance générale du Royaume au Duc d'Alençon, 443. Il dissipe une conspiration formée par ce Prince, 446 & *suiv.* Sa santé s'affoiblit, 457. Il confie à la Reine mere le soin d'appaîser les troubles du Royaume. Il meurt à la fleur de son âge, *ibid.* Voyez la note, 458
- Châtelier* (Du) Portaul. Envoyé en Allemagne par le Prince de Condé, pour y sollicitier du secours,
- Châteliens* (René, Abbé des) frere du Comte du Lude. Se trouve à la défense de Poitiers, 344
- Chatillon* (Odet de Coligni, Cardinal de) frere de l'Amiral, & Evêque de Beauvais. Il assiste à l'assemblée de Vendôme, 29. à celle de Fontainebleau, 65. & aux Etats d'Orléans, 84. Il soutient le parti des Princes, 88. Il professe le Calvinisme, prend le nom de Comte de Beauvais, 143. Il est déclaré rébelle, 160. Le Nonce du Pape demande qu'il quitte l'habit de Cardinal & ses bénéfices. Offres que lui fait la Reine mere, 229 & 230. Il se marie, *ibid.* Note (a) Il manque d'égard pour le Connetable son oncle, 258. Il négocie au nom des Huguenots, 278. & conclut la paix, 279. Note (a) il se sauve en Angleterre & y fert utilement son parti, 293 & 294. Il y meurt, 399
- Châtre* (Claude de la) Gouverneur de Berry. Il assiége Sancerre, 311. Il s'en empare, 440. Traitemens qu'il fait aux Bourgeois & au Bailli de cette ville, *ibid.*
- Chefnay* (De) Officier Huguenot, tué au siège de Lusignan, 343
- Clergé* de France (Le) fait à Charles IX. un don-gratuit considérable pendant le blocus de Paris par les Huguenots, 254
- Clermont* (Robert Comte de) Tige de la maison de Bourbon, 8
- Clermont* (De) amene du secours à l'Amiral, 393
- Clermont* (De) Gentilhomme Dauphinois, tué à la bataille de Montcontour, 366
- Clervaux* (Paul Chabot de) se trouve à la défense de Poitiers, 344
- Coconas* (Annibal, Comte de) Piémontois. Confident du Duc d'Alençon, 441. Il entre dans une conspiration, & se flatte d'abreger les jours de Charles IX par des opérations magiques, 446. Il est décapité, 447
- Coligni* (Gaspar de) Seigneur de Châtillon - sur - Loing. Amiral, de France, 14. Son caractère, 21. Il se demet du Gouvernement de Picardie en faveur du Prince de Condé, 27. Il assiste à l'assemblée de Vendôme & rejette les partis violens, 29 & 39. Avis funeste qu'il ouvre à l'assemblée de la Ferté, 38 & 39. Il favorise les nouvelles erreurs, 43. Il se retire à Châtillon, 47. Eut-il part à la conjuration d'Amboise? 47. Il assiste à l'assemblée de Fontainebleau, 65. Il y présente au Roi une Requête des Huguenots, 66 & 67. Il vient aux Etats d'Orléans, 79. Artifices qu'il met en usage pour détacher le Connetable du parti de la Cour, 104. Il cherche de nouveaux expédiens pour faire tolerer les Calvinistes 110.

Catherine de Médicis le careffe & le trompe , 119. Il quitte Paris pour prendre les armes , 127. Il marche contre les Royalistes avec le Prince de Condé , 142. Il l'accompagne à une entrevue avec la Reine mere , 143. Supercherie qu'il employe pour rompre la négociation , 150. Il surprend un convoi dans les Faubourgs de Chateaudun , 158. Il s'oppose à l'avis du Prince de Condé , 172. Il détermine le Prince de Condé à marcher vers la Normandie , 173. Ordre admirable qu'il fait observer dans cette marche , 179. Le Prince le change , 180. Intrepidité de l'Amiral à la bataille de Dreux , 182 & *suiv.* Sa belle retraite , 186. Voyez la note (b). Course & ravages qu'il fait en Normandie avec les Reitres , 192. Il y reçoit du secours d'Angleterre , *ibid.* & se prépare à faire lever le siège d'Orléans , 193. On lui impute l'assassinat du Duc de Guise , *ibid.* Voyez la note. Il publie des Ecrits pour se justifier de cette accusation , 195. Il s'oppose à la paix , mais en vain , 197. Il se défie de la Cour , 216. Il vient au Parlement de Paris , 217. Il assiste à l'Assemblée de Moulins , 218. Il s'abouche avec les Ambassadeurs des Princes Protestans d'Allemagne , 234. Il vient à la Cour où il irrite le Roi par ses prétentions , 235. Un Gentilhomme l'accuse d'avoir voulu faire assassiner le Roi , 238. Il quitte la Cour , 245. Il propose d'enlever le Roi & la Reine mere , 247. Il attaque le

Roi au fortir de Meaux , 251. Il bloque Paris , 252. Il s'empare du pont de Charenton , 259. Ses actions à la bataille de Saint-Denis , 262. Il court risque d'y être fait prisonnier. 263. Il s'oppose de tout son pouvoir à l'accommodement proposé par la Cour , 280. Il se retire à Châtillon , 286. Il va trouver le Prince de Condé à Noyers , où il manque d'être surpris , 290. Il se sauve à la Rochelle , 291. Il reprend les armes , 297. Son mot sur la subsistance des armées , 298 & *suiv.* Il projette de surprendre une partie de l'armée Royale , 304. Il manque son coup , 305. Il commande en l'absence du Prince , 310. Le Duc d'Anjou le trompe par un stratageme , 314 & *suiv.* Il est forcé à combattre , 315. Il s'échape à la déroute de Jarnac , 318. Il est en bure à la jalousie des Seigneurs Huguenots , 320. Il fait déclarer chef du parti le Prince de Navarre & le jeune Prince de Condé , 321. Il leur prête serment de fidélité , 322. & demeure chargé du commandement de l'armée , 323. Il partage ses troupes & les jette dans les villes qui tenoient pour lui , 324. Il rentre en campagne & marche vers la Loire , 329. Il joint l'armée Allemande , 330. Il attaque l'armée Royale à la Roche-Abeille , 331. Il se retire en Perigord , 334. Il s'empare de Châtelleraut & de Lusignan , 343. Il forme le siège de Poitiers , 345. Son intelligence & son intrépidité pendant ce siège , 346 & *suiv.*

- Il est contraint de le lever , 352.
 Il fait lever au Duc d'Anjou celui de Châtelleraut , 354. Il poursuit les Catholiques , 355. Il est déclaré rébelle par Arrêt du Parlement , 356. Il tâche d'éviter une bataille , 358. Son armée se murine , *ibid.* Il tente encore de se retirer 355. Il est enfin forcé de combattre à Montcontour , où il est défait , 364 & *suiv.* Sa valeur dans cette journée , 365. Il se retire à Parthenai , *ibid.* Il rassure les Huguenots consternés , & les engage , par diverses raisons , à continuer la guerre , 368. Il se retire en Gascogne , 372. Il joint le Comte de Montgomeri , 377. Il rentre en campagne , & tombe dangereusement malade , 379 & 380. Il marque de l'éloignement pour la paix & se retire à la Rochelle , 384. Voyez la note (a) *ibid.* Ses défiances , 385. Le Roi le fait solliciter de venir à la Cour , 389. Il épouse la Comtesse d'Entremont , 391. Il vient trouver le Roi , 398. Son crédit apparent , 398. Le Roi l'amuse , 400. Il va à Châtillon , *ibid.* Il revient à la Cour , 403. Avis que lui donnent ses partisans , & qu'il néglige , 405 & *suiv.* Il est blessé au bras d'un coup d'arquebuse , 409. Le Roi lui fait une visite , 410 & *suiv.* Il est massacré , 414. Excès de la populace contre son cadavre , 418. Son portrait , *ibid.*
- Coligni* (François de) fils aîné de l'Amiral. Il se refugie à Geneve , 421. Compassion qu'il excite en sa faveur , 425
- Colombe* (Sainte-) Mestre de Camp d'Infanterie. Se signale au siège de Rouen , 154. Il est blessé & meurt à la prise de cette place , 167
- Colombiere* (La) Gentilhomme Huguenot. Leur amene du secours d'Angleterre , 158. Il en amene un nouveau à l'Amiral à la Rochelle , 293. Il vient à la Cour avant la saint Barthelemi , 402. Il est tué au siège de Saint-Lo , 457
- Colloque* de Poissi , 111. Son issue , 112
- Combats* de Messignac , 300. de Pampron , 303. de Roche-Abaille , 331. d'Arnai-le-Duc , 382
- Combault* (Robert) Négociateur habile envoyé par la Cour vers les Huguenots , 279
- Condé* (Louis de Bourbon Vendôme , I du nom , Prince de) Son caractère , ses sujers de mécontentement contre la Cour , 21. On lui refuse le Gouvernement de Picardie , 28. Il assiste à l'assemblée de Vendôme , 29. Discours qu'il y tient , 30. Il forme le dessein d'exclure du gouvernement la Reine mere & les Guises , 36. Il assemble les Ligueurs de son parti à la Ferté. Harangue qu'il leur fait , 36, 37, & 38. Il se trouve à la Cour dans le tems de la conjuration d'Amboise , 53 & 54. Ses perplexités , son discours dans le Conseil d'Etat , 62. Il quitte la Cour , 63. Il refuse de venir à l'assemblée de Fontainebleau , 65. Ses projets , 70. Il songe à s'emparer de Lyon , 71. Motifs qui le dissuadent de venir

aux Etats d'Orléans , 75. Il s'y rend , 80. Il est arrêté , 81. On nomme une commission pour le juger , 82. Il refuse de répondre 83. Il appelle au Parlement , cet appel est déclaré nul , 83. Il est condamné à mort comme criminel de Leze-majesté , 84. La mort inopinée de François II. le tire de ce péril , 85 & *suiv.* Il est remis en liberté & lavé par un Arrêt du Parlement de Paris , 99 & *suiv.* Il songe à remuer de nouveau , *ibid.* Il se déclare chef des Huguenots , 117. & les soutient dans Paris , 124. Il sort de Paris , 127. Il forme le dessein d'enlever le Roi , ce projet échoue , 133. Il s'empare d'Orléans , & se prépare à la guerre , 135. Ecrits & Manifeste qu'il adresse au Roi , au Parlement de Paris , aux Princes Protestans d'Allemagne , &c. 136 & *suiv.* Voyez les notes. Il se met en campagne , 141. Son entrevue avec la Reine , 143. Conditions qu'il propose , 144. Il continue à négocier , 147. Il rompt la négociation à la persuasion de ses partisans , 150. Il reprend les armes & tente de surprendre l'armée Royale , 151. Son entreprise échoue. Il s'empare de Baugenci , 153. Il se renferme dans Orléans , sépare ses troupes , & envoie demander du secours en Allemagne & en Angleterre , 154. Il consent de livrer le Havre-de-Grace aux Anglois & de recevoir leurs garnisons dans Rouen & dans Diepe , 155. Il forme le dessein de surprendre Paris , 171 & *suiv.*

Il marche vers cette Capitale , & consume inutilement du tems au siège de Corbeil , 174. Il attaque le Fauxbourg Saint-Victor , 175. Après diverses négociations il s'éloigne de devant la Capitale , 176 & 177. Il fait marcher son armée vers la Normandie , 179. Il tente , mais en vain , de surprendre Dreux , 179. L'armée Catholique le poursuit & l'atteint , 180. Bataille de Dreux , où il est blessé & fait prisonnier , 185. On l'amene au Duc de Guise , 187. Il desire la paix 197. Il est remis en liberté , 198. La Cour tente en vain de le détacher de l'Amiral & des Huguenots , 204 & *suiv.* Il rejette l'alliance de la Maréchale de Saint-André , & épouse la sœur du Duc de Longueville , 216. Il rend inutiles les artifices de la Reine mere , *ibid.* Crédit apparent dont il jouit , 228. Il demande l'épée de Connétable , 229. Il sollicite le Roi d'entrer en guerre avec l'Espagne , & lui offre le secours des Huguenots , 244. Il quitte la Cour , 246. Il tente de surprendre la Cour à Monceaux , 247 & *suiv.* Il perd la bataille de Saint-Denis , 263. & leve le blocus de Paris , 265. Il envoie demander du secours aux Princes Protestans d'Allemagne , 266. Il va au-devant de leurs troupes , *ibid.* Il fait une vaine tentative sur Sens , 286. Il se laisse amuser par une feinte négociation , 269. Etrange embarras où il se trouve , 270. Expédient qui l'en tire , 271. Il rentre en Cham-

- pagne avec les Allemands, 272. Il forme le siège de Chartres, 277. Il s'oppose à la paix, 279. Il y consent enfin, 281. Plaintes des Ministres Huguenots contre lui, *ibid.* Le Roi exige de lui le remboursement des sommes payées aux Allemans, 288. Réponse qu'il fait au Roi, 289. La Cour tente de l'enlever à Noyers, 290. Il en est averti & se sauve à la Rochelle, 291 & *suiv.* Il reprend les armes & rassemble des troupes, 292. Il se met en Campagne, 302. Il paroît en présence des Royalistes, 304. Manœuvres fines qu'il fait à Jafeneuil, 305 & *suiv.* Il fait lever le siège de Loudun, 309. Il se retire en Bas-Poitou, 309. Il se retire à la Rochelle, 310. Il rentre en campagne, 311. Il vole au secours de l'Amiral à la bataille de Jarnac, 315. Son ordre de bataille, *ibid.* Sa valeur, 317. Il est rué de sang froid, 318. Son corps est porté à Vendôme, 319
- Condé* (Henri, Prince de) fils du précédent, l'Amiral le fait déclarer chef du parti Calviniste, 321 & *suiv.* Il se trouve au combat de Roche-Abeille, 331 & *suiv.* Il fuit l'Amiral dans les deux campagnes de 1569 & 1570. *pag.* 343. Il vient à la Cour, 402. Danger qu'il court à la saint Barthelemi, 415. Il refuse d'abord d'abjurer le Calvinisme, 424. Il cede enfin aux menaces du Roi, *ibid.* Il entre dans la conspiration des Politiques, 444. Il se réfugie en Allemagne, 446
- Conforgien* (Le Baron de) blessé au siège de Poitiers, 347
- Conseil* du Cabinet. Son origine. noms des Princes & Seigneurs qui y sont admis, 287
- Coqueville*, l'un des chefs des conjurés d'Amboise, 46. Il attaque en vain les murs de cette place, 54. Il s'empare du Château de Saint-Valeri, 287
- Cornaton* ou *Cornafon*, homme attaché à l'Amiral, 414
- Cossé* (Artus de) Seigneur de Gonnor. La Reine mere l'envoie vers le Prince de Condé, 176. Il est fait Maréchal de France, 241. Il accompagne le Duc d'Anjou à la poursuite des rebelles, 267. On l'accuse d'avoir empêché leur défaite, 270. Il est disgracié, 274. Il commande en Picardie, 291. Il se trouve à la bataille de Montcontour, 363. Il est mis à la tête de l'armée Royale, 381. Sa lenteur l'empêche de remporter aucun avantage, 382. La Cour l'envoie à la Rochelle vers l'Amiral & les Princes, 386. Il assiste au siège de la Rochelle, 432. Il entre dans la conspiration des Politiques, 444. Il est arrêté & mis à la Bastille, 446 & 447. Voyez la note (b).
- Cosséins*, Capitaine aux Gardes. Investit le logis de l'Amiral à la saint Barthelemi, 411
- Coudrai* (Du) Capitaine Huguenot. Tente en vain de jeter du secours dans Rouen, 167
- Courboufon*, Colonel Huguenot, tué à la Bataille de Jarnac, 317
- Croix* (Le Cardinal de Sainte-) Archevêque d'Arles, envoyé par

par le Pape à la Cour de France.
 Motif de son voyage, 246
Croſe (Jean de) Lieutenant de
 l'Amiral de Coligni, livre aux
 Anglois le Havre - de - Grace,
 140. Il eſt écartelé pour ce cri-
 me, 168
Cruffol (Le Comte de) dépêché
 par François II, au Roi de Na-
 varre & au Prince de Condé,
 pour les attirer aux Etats d'Or-
 léans, 76. Il revient à la Cour
 rendre compte de ſa commiſſion,
 77
Cyr (Saint) Gouverneur d'Or-
 léans pour le Prince de Condé,
 190. Il eſt tué à la bataille de
 Montcontour, 366

D.

*D*Amville (Henri de Mont-
 morenci de) deuxième fils
 du Connétable. Il épouſe une
 petite fille de la Duchefſe de
 Valentinois, 17. Il accompa-
 gne le Connétable à l'afſemblée
 de Fontainebleau, 65. Il ſe
 trouve à la ſuite de la Reine à
 la Conférence de Toury, 143
 Il empêche le Prince de Condé
 de ſurprendre l'armée Royale,
 152. Il ſert avec diſtinction au
 ſiége de Rouen, 167. & à la
 bataille de Dreux, où il fait pri-
 ſonnier le Prince de Condé,
 185. Il ſe déclare pour les Prin-
 ces Lorrains, 217. Sa valeur à
 à la bataille de Saint-Denis,
ibid. Il reſuſe de ſervir dans l'ar-
 mée du Duc d'Anjou, 267. Il
 eſt mécontent de la Cour, 370.
 Ses vues politiques, 371. On
 l'accuſe de favorifer les Hu-

Tome I.

guenots, 377. Cette imputa-
 tion étoit-elle fondée, *ibid.*
 Note (a) Il eſt ſuſpect à la Reine
 Mere, 383. Il aſſiſte au mariage
 du Roi de Navarre, 407. On
 veut l'envelopper dans le maſſa-
 cre de la ſaint Barthelemi, 413.
 Il ſe retire dans ſon Gouverne-
 ment de Languedoc, menage
 les Huguenots & aſſiége Som-
 mieres, 431. Il cabale avec le
 Duc d'Alençon, 442. Il amuſe
 la Cour par de feintes négocia-
 tions, 445. La Cour veut ſe dé-
 faire de lui, 451. Il diſſimule,
 452. & ſ'aſſure des villes & de
 la Nobleſſe du Languedoc, *ibid.*
Dandelot (François de Coligni)
 frere de l'Amiral. Son caractère,
 21 & 43. Il aſſiſte aux aſſem-
 blées de Vendôme & de la Fer-
 té, 29 & 36. Les Seigneurs mé-
 contents le chargent d'attirer les
 Calvinistes dans leur parti, 43.
 Il y réuſſit & forme le plan
 de la conjuration d'Amboiſe,
 44. La Cour ſonge à le faire
 arrêter, 79. Il ſe ſauve ſur ſes
 terres en Bretagne, *ibid.* Il ſur-
 prend Orléans au nom du Prin-
 ce de Condé, 134. Ses rodo-
 montades, 149. Il paſſe en Al-
 lemagne pour lever des troupes,
 155. Il marche au ſecours des
 Confédérés, 170. Il les joint,
 171. Il combat l'avis du Prince
 de Condé, 172. Il le ſuit néan-
 moins devant Paris, 173 & *ſuiv.*
 Une indispoſition l'empêche de
 combattre à Dreux. Son mot ſur
 l'ordre de bataille du Duc de
 Guiſe, 186. Il ſe charge de dé-
 fendre Orléans, 189. Il rend
 certe place par compoſition, 193.

000

- Il accuse le Duc d'Aumale d'avoir voulu le faire assassiner, 219. Nouveaux mécontentemens qu'il éprouve de la part de la Cour, 241. Il attaque les Suisses qui ramenoient le Roi de Meaux à Paris, 241. Il tente en vain d'empêcher les Royalistes de jeter du secours dans la Capitale, 257. Il réjoint les Confédérés après la bataille de Saint-Denis, 265. Il passe avec eux en Champagne, 266. Il combat contre le Duc de Montpensier & Martigues, 293. Son intelligence au combat de Pamprou, 303. Sa valeur à la bataille de Jarnac, 316. Il se retire à Saint-Jean-d'Angeli, 318. Il meurt de maladie, 321
- Dauphin* (François de Bourbon Prince) fils du Duc de Montpensier. Accompagne la Reine mere chez le Roi de Navarre, 16. Il épouse la fille du Marquis de Mezieres, 221. Il commande l'armée Royale en Sain- tonge, 376. Il se retire de la Cour : Morif de cette retraite, 395. Il assiste au siège de la Rochelle. 432
- Déclaration* du Roi Charles IX. & de la Reine mere, pour répondre au Manifeste du Prince de Condé, 138
- Déclaration* du Roi Charles IX. sur le massacre de la saint Barthelemi, 420
- Destars* (François) confident du Roi de Navarre. Son caractère, 92. Il engage ce Prince à s'accommoder avec la Reine mere, 93. Il est admis dans le conseil de guerre, 126
- Deux-Ponts* (Wolfgang de Baviere; Duc des) commande l'armée auxiliaire des Allemans, 326. Il entre en France, 327. Prend la Charité-sur-Loire, 328. Sa mort, 329. note (a).
- Diane* d'Angoulême, fille naturelle du Roi Henri II. mariée à François de Montmorenci, 24. Sa maladie occasionne la réunion du Connétable avec les Guises. 107
- Dormans* (Le Cardinal de) Chancelier de France sous Charles V. 201
- Dreux* (Robert, Comte de) dispute la Régence à la Reine Blanche, 37
- Duras* (Le Baron de) Il est défait par Mont-Luc à la bataille de Ver, 171. Il se trouve à la bataille de Dreux, 183. & à la défense d'Orléans, 190. Il y est tué, 191. Voyez la note (a).
- Duras*, Seigneur Calviniste. Le Roi lui accorde la vie au massacre de la saint Barthelemi, 417

E.

- E*dit de Janvier 1561 en faveur des Huguenots, 102. Il est révoqué, 109
- E*dit de Juillet 1561. Sa teneur en substance, 109. Il est révoqué, 113
- E*dit de Janvier 1562. extrêmement favorable aux Huguenots, 113. Modification que la Cour y apporte, 141
- E*dit de Pacification donné au camp devant Orléans, en 1563. Sa teneur, 197. Il est enregistré au Parlement de Paris avec quelque modification, 198

- Edit de pacification accordé aux Huguenots au camp devant Charres*, 276. Il est révoqué, 296
- Edit de pacification accordé aux Huguenots en 1570.* 384
- Edit de pacification devant la Rochelle.* Sa teneur, 438 & 439
- Elbeuf* (Le Duc d') Il vient à la Cour avec le Duc de Guise, 408
- Elisabeth* d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien, épouse Charles IX. 387
- Elisabeth*, Reine d'Angleterre, protege les Calvinistes en France, & traite avec eux. Conditions qu'elle exige, 154. Ses troupes prennent possession du Havre de Grace, de Rouen, & de Dieppe, 161. Elle envoie de nouveaux secours aux Protestans, 192. Elle reçoit avec honneur le Cardinal de Châtillon, 294. Elle fournit aux Calvinistes des bleds, des munitions de guerre & de l'argent, 296. On parle de la marier au Duc d'Anjou, 291. Elle refuse de donner ouvertement du secours aux Huguenots, 435
- Empire Romain.* Sa splendeur, 1. Sa décadence, 2
- Entremont* (La Comtesse d') épouse l'Amiral de Coligni, 393. Elle se réfugie en Suisse, 421
- Entrevues de la Reine mere & du Prince de Condé à Toury*, 443. Des mêmes au Château de Talsi, 150. Des mêmes à la vue de Paris, 176. De la Cour de France avec la Reine d'Espagne à Bayonne, 213. Du Connétable avec les Chefs des Huguenots, 257
- Espagnols.* Ils s'emparent du Royaume de Navarre, 20. Ils envoient du secours à Charles IX. 178 & 266
- Est* (Le Prince Francois d') est au service de France, 63
- Est* (Hypolire d') Cardinal de Ferrare, Légat en France, détache le Roi de Navarre du parti Calviniste, 114
- Est* (Anne d') sœur d'Alfonse, Duc de Ferrare, veuve du Duc de Guise, 205. Elle épouse le Duc de Nemours, 221
- Etampes* (Le Duc d') Gouverneur de Bretagne. Suspect à la Cour, 70
- Etats généraux.* Erreur de Davila sur leur autorité. Voyez la note (a) 60 & 61. Maniere dont on les convoquoit & leurs pouvoirs, & objets de leurs délibérations & de leurs décisions, 73 & 74. François II. les assemble à Orléans, 74. Evénemens mémorables pendant cette assemblée, 80 & suiv. La Reine mere & le Roi de Navarre les congédient, 100
- Evangeliques* ou Protestans de Pologne craignent l'élection du Duc d'Anjou. Motif de leur répugnance, 417
- Eu* (Le Vicomte d') Il fait enregistrer, au Parlement d'Aix, l'Édit de pacification de 1563. 192

F.

F *Ayc* (Barthelemi) Conseiller au Parlement de Paris, Commissaire nommé pour instruire le procès du Prince de Condé, 82

- Ferlich* (Jerôme) Capitaine Suisse très-estimé, amene du secours à Charles IX. 134
- Frans* ou *François*. Leur origine. Situation de leur país, 3. Ils en sortent pour fonder unenouvelle Monarchie. Leurs Rois & leurs premieres Loix, 4, 5 & 6
- François I.* Roi de France. Son affection pour la Maison de Bourbon, 8. Evenemens de son regne, 11 & 12. Ses défiances contre la Maison de Guise, 13
- François II.* Roi de France. Il épouse Marie Stuart, Reined'Ecosse, n'étant encore que Dauphin, 18. Il succède à Henri II. 22. Il abandonne le gouvernement à la Reine mere & aux Guises, 25. Il reçoit froidement le Roi de Navarre, 33. Il choisit le Duc de Guise pour son Lieutenant Général, 50. Il prend la résolution de punir les Chefs de la conjuration d'Amboise, 59 & *suiv.* Lettres qu'il adresse aux Parlemens, 61. Il indique une Assemblée de Princes & notables à Fontainebleau, 62. Il fait rassembler des troupes auprès de sa personne, 63. Il se rend à Fontainebleau, 64. Il y ouvre l'Assemblée, 65. Reçoit des mains de l'Amiral une Requête au nom des Huguenots, 66 & 67. Il congédie l'Assemblée & convoque les Etats généraux à Orléans, *ibid.* Il se rend en cette ville, 73. Il écrit au Roi de Navarre & au Prince de Condé pour les inviter aux Etats, 74. Il leur dépêche le Maréchal de Saint-André & le Comte de Crussol, 76. Il fonge à les y contraindre par la voie des armes, 77. Reception qu'il fait à ces Princes, 80. Il fait arrêter le Prince de Condé & garder le Roi de Navarre à vue, 81. Il nomme des Commissaires pour instruire le procès du Prince, 82. Il tombe malade subitement, 85. Sa mort, 86. Son portrait, 87
- Francourt*, Chancelier du Roi de Navarre. Le Prince de Condé l'envoie en Allemagne pour demander du secours aux Princes Protestans, 266. Il périt à la saint Barthelemi, 4:6
- Fresne* (De) Secretaire d'Etat. Va sommer les Princes mécontents de poser les armes, 145

G.

- G***Eneve*. Asile & berceau du Calvinisme, 40
- Genlis*, Seigneur attaché au Calvinisme, 118. Il se charge de la défense d'Orléans, 155. Il rentre dans le parti du Roi, 177
- Germain*s. Leurs différentes irruptions dans les Gaules, 2
- Givri* (René d'Anglure de) tué à la bataille de Dreux, 184
- Gondi* (Albert de) Comte de Retz. Il annonce à la Cour le gain de la bataille de Montcontour, 367. Favori & confident de Charles IX. 385. Le Roi le soupçonned'indiscretion: il s'en justifie, 396. Conseil qu'il donne à la saint Barthele-

- mi, 410. Il se trouve au siège de la Rochelle, 432. Il est envoyé en Angleterre, 438
- Grammont.** Un des chefs du parti des Huguenots, 118. Le Roi lui accorde la vie au massacre de la saint Barthelemi, 417
- Grollot (Jerôme)** Bailli d'Orléans, soupçonné de favoriser les Calvinistes, est arrêté par ordre de François II. 79
- Guerchi,** Cornette de l'Amiral. Il est pris à la bataille de Jarnac, 317. Il soutient un siège dans la Charité, 352. Il est massacré à la saint Barthelemi, 415
- Gueux.** Rebelles de Flandres. Origine de ce nom, 42 & 43. voyez la note, 242
- Guise (Maison de)** Son origine. Son élévation en France sous François I. & Henri II. 11 & 12
- Guise (Claude de Lorraine, Duc de)** Sa valeur à la bataille de Marignan, 11. Disgracié sur la fin du regne de François I. 12
- Guise (François de Lorraine, Duc de)** Son caractère, 14. Il défend Metz contre Charles V. 15. Il est chargé de la conquête de Naples, qui échoue, *ibid.* Rappelé en France, il prend Calais, Guisnes & Thionville, 16. Ses liaisons avec Catherine de Médicis, pour exclure du Gouvernement le Connétable & les Princes du Sang, 23. Sa politique, 26. Il prévient François II. contre le Roi de Navarre, 32. Son avis pour s'opposer à la conjuration d'Amboise, 48. François II le nomme Lieutenant Général du Royaume, 50. Mesures qu'il prend pour dissi-
- per les Conjurés, 52 & *suiv.* Sa dissimulation avec le Prince de Condé, 63. Conduite & discours que lui & le Cardinal de Lorraine son frere tiennent à Orléans, durant le procès du même Prince, 84. Ils pressent la Reine mere de faire exécuter la sentence rendue contre lui, 85. Mesures qu'ils prennent pour se soutenir après la mort de François II. 88. Ils tiennent conseil avec leurs partisans, & l'avis du Duc l'emporte, 91. Ils négocient avec la Reine mere par l'entremise du Maréchal de Saint-André, *ibid.* Honneurs qu'ils conservent, 98. Leurs mécontentemens contre le Roi de Navarre, 103. Nouveaux sujets de brouilleries entre le Duc & ce Prince, 104. Il quitte la Cour, mécontent de l'Edit de Janvier, 113. Il s'unit avec le Roi de Navarre & le Connétable, 116. Il revient à la Cour. Passe par Vassil. Emeute à cette occasion. Discours qu'il tient au Juge du lieu, 124 & *suiv.* Il engage les Triumvirs à s'emparer de la personne du Roi, 131. & le ramene à Paris, 133. Il répond au Manifeste du Prince de Condé, 138. Il s'éloigne de l'armée, 148. Il y revient, 153. Il prend Blois d'emblée, 156. Il assiste au siège de Rouen, 164. Il défend le faubourg Saint-Victor contre les troupes du Prince de Condé, 174. Joint au Connétable, il poursuit l'armée des Calvinistes, 178. Belles manœuvres qu'il fait à la bataille de Dreux,

185. Il y remporte la victoire ,
186 & 187. Sa modération après
cette victoire, *ibid.* Discours
pour & contre sa conduite
en cette journée, 188. Il est
nommé Général de l'armée Ro-
yale, 189. Il assiége Orléans ,
190 & *suiv.* Il est tué en trahi-
son par Poltrot , 194. Son éloge,
ibid.
- Guise* (Henri de Lorraine, Duc
de) fils aîné du précédent. Il
se déclare , dès sa jeunesse ,
chef du parti Catholique, 205.
Il commande en Champagne ,
& conserve Metz au Roi , 268.
Il joint le Duc de Montpensier ,
& défait un corps de Hugue-
nots à Messignac , 299 & *suiv.*
Il commande l'arrière-garde de
l'armée Catholique , 313. Sa
valeur à la bataille de Jarnac ,
316. Il se jette dans Poitiers
menacé d'un siège par l'Amiral ,
344. Ses exploits durant ce siège ,
345 , 349 , 350 & 361. Il vient
trouver le Roi à Tours , & est
admis dans le Conseil , 356.
Il est blessé à la bataille de
Montcontour , 367. Le Roi lui
confie ses desseins les plus se-
crets , 385. Sa passion pour la
Princesse Marguerite de Valois ,
390. Avventure singulière qu'il
a avec le Roi , 391. Il épouse
Catherine de Cleves , 392. Il
vient à la Cour , 408. Le Roi le
charge de se défaire de l'Amiral ,
409. Il s'acquie de cette com-
mission , 414. Il poursuit le
Comte de Montgomeri &
d'autres Huguenots échappés au
massacre de la saint Barthelemi ,
417. Il assiste au siège de la Ro-
chelle , 432. Il est à la tête du
parti Catholique après le dé-
part du Duc d'Anjou pour la
Pologne , 442
- Guise* (Charles de) Cardinal de
Lorraine. Son portrait , 14. Il
partage la faveur de François II
avec le Duc de Guise son frere ,
24. Sa haine contre les Calvi-
nistes , 41. Avis qu'il ouvre à
Amboise , 48. Ses artifices pour
faire déférer à son frere la Lieu-
tenance générale du Royaume ,
50. Discours qu'il tient dans le
Conseil de Charles IX contre
les Calvinistes , 108. Il opine
pour le Colloque de Poissi , &
y dispute contre Theodore de
Beze , 110 & 111. Il se rend à
Rome pour appuyer l'ambition
de ses neveux , 206. Le Maré-
chal de Montmorenci l'oblige
de sortir de Paris , 217. Il vient
à l'assemblée de Moulins , 218.
Il accompagne la Reine mere à
l'armée , 334. Le Roi lui com-
munique le projet d'exterminer
les Huguenots , 384
- Guiri* , Officier estimé parmi les
Calvinistes. Il paroît aux envi-
rons de Saint-Germain-en-Laye ,
avec un parti , pour enlever le
Duc d'Alençon , 446
- H.
- H* *Emery* (Jean d') Seigneur
de Villers , brave Officier ,
beau-frere de l'historien Davila.
Emporte le Fort Sainte-Cathe-
rine au siège de Rouen , 164.
Il entre un des premiers dans
cette place , lorsqu'elle est prise
d'affaut , 167. Sabelle manœu-
vre au siège de Saint-Lo , 453.

- Avis qu'il ouvre dans le Conseil de guerre, 455. Sa valeur au siège de Domfront, *ibid.* & à la prise de Saint-Lo, 457
- Henri II**, Roi de France. Son avènement à la Couronne, 13. Ses favoris, 14. Evenemens de son regne, 14 & 15. Sa passion pour Diane de Poitiers, 17. Il conclut la paix avec l'Espagne, 21. Sa mort funeste, 22
- Henri de Valois**, Duc d'Anjou, frere de Charles IX. Nommé pour présider au Conseil, quoique fort jeune, 228. Il est déclaré Lieutenant Général du Roi & mis à la tête de l'armée, 267. Il poursuit les Huguenots dans le dessein de les combattre avant leur jonction avec les Allemands, 268. Il les joint près de Châlons en Champagne, 269. La mesintelligence & d'autres obstacles suscités par son conseil, l'empêchent de livrer bataille, 270. Il se remet à la tête de l'armée Royale & marche contre le Prince de Condé, 301. Son portrait & son éloge, 301 & 302. Il s'approche des Huguenots sans pouvoir les combattre, 305 & *suiv.* Il prend Mirebeau, 307. & assiège Loudun, 308. Le Prince de Condé l'oblige de lever ce siège, 309. Il sépare ses troupes, *ibid.* Il rentre en campagne, 311. Il trompe l'Amiral & le Prince de Condé, par un stratagème, 312. Il gagne la bataille de Jarnac, 316 & *suiv.* On le soupçonne d'avoir eu part à la mort du Prince de Condé, 318. *note.* Il fait rendre le corps de ce Prince à ses parens, 319. Il poursuit sa victoire, 324. Il forme le siège de Cognac & le leve, 325. Il prend plusieurs autres villes, *ibid.* Il observe l'armée Allemande, 328. Il se retire en Limousin, 329. Disposition de son camp à Roche-Abeille, 330. Il cannone ses troupes & se retire à Loches. 336. Il se propose de faire lever le siège de Poitiers par une diversion, 351. Il assiège Châtelleraut, 353. Il cherche à donner bataille, 357. Il poursuit l'Amiral & l'atteint près de Montcontour, 359. Il y remporte une victoire signalée, 366. Il prend plusieurs places en Poitou, entre autres Niort & Saint-Jean-d'Angeli, 372. & *suiv.* Il tombe malade, 375. & se retire à Angers, 376. Conseil qu'il donne au Roi, 381. On propose de le marier à la Reine Elisabeth, 391. Il confie imprudemment les secrets de l'État à Lignerolles son favori, 395. Il prend part au massacre de la saint Barthelemi, 411. Il forme le siège de la Rochelle, 432. Son activité pendant ce siège, 433. Danger qu'il y court, 436. Il est élu Roi de Pologne, 437. Il accorde aux assiégés des conditions avantageuses, 438. Il part pour la Pologne, 440. Jalousie que lui portoit Charles IX. 443. Il s'étoit rendu redoutable aux Calvinistes de France, 448. Charles IX en mourant le déclare son successeur, 457
- Henri de Bourbon**, Prince de Navarre. Sa naissance, 20. Il est

élevé dans le Calvinisme, 116. Il est chef des Huguenots après la mort de Louis I, Prince de Condé, son oncle, 322. Il se rrouve au combat de Roche-Abeille, 331 & *suiv.* Eloge de ses talens pour la guerre, 334. Son intrépidité dans une escarmouche, 361. Il harangue les troupes avant la bataille de Montcontour, 364. L'Amiral ne veut point l'exposer dans cette action, *ibid.* Il se retire à Parthenai, 365. Il songe à relever son parti, 369. Il se réfugie avec un petit nombre de troupes dans les montagnes de Gascogne & de Languedoc, 371. Il joint le Comte de Montgomeri, 376. Il rentre en campagne, passe le Rhône & marche vers la Charité-sur-Loire, 379. & 380. Son intelligence durant cette campagne & au combat d'Arnai-le-Duc, 382 & *suiv.* Il consent à la paix & se retire à la Rochelle, 384. Charles IX lui propose sa sœur en mariage, 389. Il vient à la Cour, 402. Il prend le titre de Roi de Navarre, 405. Il épouse Marguerite de Valois, 407. Ses grandes & excellentes qualités lui gagnent tous les cœurs, 408. Danger qu'il court au massacre de la saint Barthelemi, 412 & 415. Il cede au tems & feint d'abjurer le Calvinisme, 424. Il écrit au Pape, *ibid.* Il assiste au siège de la Rochelle, 423. Il trempe dans la conspiration du Duc d'Alençon, 444. Il est arrêté prisonnier, 446. Déclaration qu'il donne pour se dis-

culper, 447. Charles IX, en mourant, lui recommande de reconnoître la Reine mere pour Regente, 457

Henri (Jacques) Maire de la Rochelle durant le siège de cette ville par le Duc d'Anjou, 432
Hôpital (Michel de l') Catherine de Médicis le choisit pour succéder au Chancelier Olivier, 54. On le soupçonne de favoriser le Calvinisme, 101. Les Triumvirs le font exclure des conseils, 136. Son sentiment sur le terme fixé pour la majorité des Rois de France, 201. Conseils pacifiques qu'il donne à Charles IX. 239. On lui ôte les Sceaux & on l'éloigne de la Cour, 295. Les Princes demandent son rappel, 386. La Cour élude leur demande, 388. Il meurt peu de tems avant Charles IX. 457

Huguenots. Nom donné aux Calvinistes de France. Origine de ce nom, 42. Voyez la note (a). Moyens qu'ils employent pour obtenir la liberté de conscience, 102. Excès auxquels ils se portent, 108. Leurs Ministres demandent une conférence publique & l'obtiennent, 110. Ils tirent avantage du Colloque de Poissi, 112. Leur nombre s'augmente, 117. Noms des principaux Seigneurs de leur parti, 118. Plaintes qu'ils font du massacre de Vassé & séditions en conséquence, 126. Emeute furieuse qu'ils causent dans l'Eglise de S. Médard de Paris, *ibid.* Voyez la note. Ils s'emparent de plusieurs villes importantes dans différentes

rentes Provinces, 140. Ils obtiennent un Edit de pacification, 197. Ils se soulèvent de nouveau, & tentent de surprendre le Roi & la Cour au Château de Nonceaux, 246 & *suiv.* Cette entreprise échoue, 250. Ils surprennent diverses places & forment des tentatives sur Lyon & sur Avignon, 236 & *suiv.* Libelles féditieux que leur attribue Davila, 237. Voyez la note. Attentats horribles dont on les soupçonne, 247. Leur entreprise sur la Cour échoue, 251. Ils bloquent Paris, brûlent les moulins des environs, & s'emparent des villes voisines, 252 & *suiv.* Ils s'emparent de plusieurs villes considérables, 256. Conditions inouïes qu'ils proposent, 254 & 255. Ils sont défaits à la bataille de Saint-Denis, 263. Ils se retirent en Champagne, 265. Extrémité cruelle où ils se trouvent réduits, 270. Ils assiègent Chartres, 277. Ils desistent & acceptent la paix, 280. Ils ne rendent pas toutes les places dont ils étoient maîtres, 286. Ils reprennent les armes, 293. Leurs préparatifs de guerre, 295. Ils s'emparent de la Saintronge, du Poitou & de la Touraine, 296. Ils sont battus à Meffignac, 300. Avantages qu'ils remportent à Pamprou, 304. Ils rentrent en campagne, passent la Charente, rompent les ponts & gardent les passages, 311 & *suiv.* Ils sont défaits à Jarnac, 316 & *suiv.* Leurs discours contre l'Amiral, 320. Ils

Tome I.

joignent les Allemands & suivent l'armée Royale, 330. Ils lui livrent un combat très-vif, 331. Ils se retirent en Perigord, 334. Ils prennent la résolution d'alliéger les villes du Poitou & de la Saintronge, 342. Ils s'emparent de l'Abbaye de Brantome, de Châtelleraut, & de Luzignan, 343. Ils forment le siège de Poitiers, 345. & le levont, 352. Ils se mutinent & forcent l'Amiral à combattre, 358. Ils sont défaits à Montcontour, 364 & *suiv.* La plupart se découragent, 367. L'Amiral les rassure, 368. Ils se retirent dans les montagnes de Gascogne, 369 & *suiv.* Pertes qu'ils font, 373 & *suiv.* Ils rentrent en campagne, 376 & *suiv.* Ils passent le Rhône, 379. Ils veulent s'approcher de Paris, 380. Ils acceptent la paix, 384. Le Roi les amuse, 385 & *suiv.* Charles IX attire leurs principaux chefs à la Cour, 402 & *suiv.* La plupart périssent au massacre de la saint Barthelemi, 414 & *suiv.* Quelques uns se sauvent, 417. On fait main-basse sur eux dans plusieurs villes du Royaume, 419. Ils se cantonnent & reprennent les armes, 424 & *suiv.* Ils noircifient le Roi dans les pays étrangers, 425. Ils cabalent avec le Duc d'Alençon, 444. Ils se soulèvent en Normandie, sous les ordres du Comte de Montgomeri, 449. Ils sont forcés dans Saint-Lo & dans Domfront, par Matignon, 453

Hugues (Le Pere) Religieux de

P p p

l'Ordre de Saint François, envoyé par la Cour à Madrid, 243

I.

J *Arnac*, Confident du Roi de Navarre, 88. Lieutenant de Roi en Saintonge, contribue indirectement à livrer la Rochelle aux Huguenots, 276. Voyez la note (b).

Jarrie (La) Colonel Catholique. Se jette dans Poitiers menacé par l'Amiral, 385

Joanneau (Guillaume) Bailli de Sancerre. Précipité dans un puits par ordre de la Châtre, 440

Joyeuse (Le Viconte de) envoyé au Parlement de Toulouse pour y faire enregistrer l'Edit de pacification d'Orléans, 198. Lieutenant de Roi en Languedoc, il empêche les Huguenots de surprendre Avignon, 237. Il assiège Pamiers, 242. Il cede aux Huguenots en Languedoc, 275. Il rente inutilement de surprendre Montrauban, 422. Il conseille au Maréchal de Damville le siège de Nîmes, 431. Il s'oppose à ce Maréchal par ordre de la Cour, 451

Ingrande, Officier Catholique, tué à la bataille de Jarnac, 319

Isle (M. de l') Ambassadeur de France à Rome, seconde les vues de Catherine de Médicis, pour intriguer le Pape, 119

Isle (Le Colonel de l') Se signale à la défense de Poitiers, 348

Italiens. Hais du Connétable de Montmorenci, 25. Accusés par le Prince de Condé, d'être les

inventeurs des impôts, 255. Ils se signalent à la défense de Poitiers, 348. au combat de Roche-Abeille, 333. & à la bataille de Monrcontour, 367

Ivoi, frere de Genlis. Défend Bourges contre l'armée Royale, 157. Il rend la place, 158. Il se retire sur ses Terres, 159. Il sert de nouveau parmi les Huguenots, & prend le nom de Genlis, après la mort de son frere, 319. Il commande leur artillerie, 323. Il se trouve au siège de Poitiers, 347. Il s'empare de Mons, 403. Il est défait & tué par les Espagnols, 428. note (a & b).

L.

L *Ambix* (Denis) Sçavant distingué. Il périt à la saint Barthelemi, 415. Voyez la note (b).

Langoiran, Gentilhomme Calviniste. Mot sensé qu'il dit à l'Amiral, 407

Languillier, Officier Huguenot. Il périt à la bataille de Jarnac, 317

Lansac (Louis de) Seigneur attaché à la Reine mere, travaille à son accommodement avec les Princes, 92. Elle l'envoie négocier avec le Prince de Condé, 150. Il est admis dans le Conseil du cabinet, 287

Laval (Charlotte de) premiere femme de l'Amiral, 393

Laval (Le Comte de) fils aîné de Dandelot. Il se refugie à Geneve, 451. où il excite la compassion des Protestans, 425

Lavardin (Charles de Beauma-

- noir de) Gouverneur du Roi de Navarre, mene du secours à l'Amiral, 297. Il vient à la Cour avec le Roi de Navarre, 402. Il est massacré à la S. Barthelemi, 416
- Lauro* (Vincent) Calarois, Médecin attaché au Roi de Navarre. Assiste à sa mort, 169
- Lenoncourt* (Philippe de) Evêque d'Auxerre, confident du Roi de Navarre. Son caractère, 92. Motifs qu'il employe pour engager ce Prince à s'accorder avec la Reine mere, 93. Il est admis dans le Conseil, 136
- Lignerotes*, favori du Duc d'Anjou. Son indiscretion, 395. Charles IX. le fait assassiner, 397
- Lignieres*, Capitaine des Conjurés à Amboise, les abandonne & révele au Roi & à la Reine mere les détails de la conjuration, 53. Il défend Chartres contre le Prince de Condé, 277. Il meurt de ses blessures après la bataille de Jarnac, 319
- Limeuil* (Mademoiselle de) l'une des filles d'honneur de Catherine de Médicis, aimée du Prince de Condé, 205
- Loix* Saliques. Leur origine, 4 & 5. Voyez la note (a).
- Longueville* (Le Duc de) Il sert dans l'armée du Duc d'Anjou, 267. Il se trouve à la bataille de Montcontour, 363. Il sauve la Noue & le présente au Roi, 429. Il assiste au siège de la Rochelle, 432
- Longwik* (Jacqueline de) Duchesse de Montpensier. Son caractère, 84. Elle négocie l'accorde-
- ment entre le Roi de Navarre & la Reine mere, 92. Cette Princeesse la trompe par de fausses confidences, 118
- Loffès* (De) Capitaine des Gardes. Dépêché par le Duc de Guise, pour annoncer à la Cour la victoire remportée à Dreux, 186. Il est nommé Gouverneur de Lyon, & y fait construire une Citadelle, 212
- Loue* (La) Capitaine Huguenot, fait prisonnier à la bataille de Jarnac, 315. Il escorte les Princes à Montcontour, 365. Sa mort, 402. note (a).
- Lucé* (De) Colonel d'un Regiment au siège de Saint-Lo, 454
- Lude* (Le Comte du) Se trouve à la rencontre de Jafeneuil, 306. & à la bataille de Jarnac, 315. Il se charge de défendre Poitiers contre l'Amiral, 344. Ses exploits durant ce siège, 348 & suiv.
- Lustrac* (Marguerite de) Veuve du Maréchal de Saint-André. Sa passion pour le Prince de Condé, 204 & 205. note (a).
- Luther* (Martin) Introduit l'Hérésie & le schisme en Allemagne, 40

M.

- M Aldonat*, Jesuite, travaille à la conversion du Roi de Navarre & du Prince de Condé, 423
- Maligni*, l'un des conjurés d'Amboise, 46. Lui & son frere tentent de surprendre Lyon, 71. Ils échouent dans leur entreprise, 73
- Manriquez* (Jean) Ambassadeur
Ppp ij

- d'Espagne en France. Il amuse le Roi de Navarre & le détache du parti Calviniste, 114 - 115
- Marguerite* de Valois, sœur de Charles IX. Sa passion pour le Duc de Guise, 390. Ses répugnances pour épouser le Roi de Navarre, 397. Elle l'épouse malgré elle, 407. Chagrins qu'elle lui donne, 444
- Marie* (Sainte-) un des principaux conjurés d'Amboise, 46
- Mantreville* ou *Mandreville* (Jean du Bosc de) Président de la Cour des Aydes à Rouen, arrêté à la prise de cette ville, & pendu comme traître, 168
- Mansfeld* (Pierre Ernest de) commande le secours que le Duc d'Albe envoie à Charles IX. 330. Il se trouve à la bataille de Montcontour, 363. Il y est blessé, 367
- Mansfeld* (Le Comte Charles de) Il se joint à Villequier pour assiéger Lignerolles, 396
- Mansfeld* (Wolrad, Comte de) Lieutenant du Duc des Deux Ponts. Lui succede dans le commandement de l'armée Allemande, 330. Il se trouve au siège de Poitiers, 346. Il demande la paye de ses troupes ou une bataille, 358 & 362. Il se trouve à celle de Montcontour, & se retire en bon ordre, 365. Il suit l'Amiral, 369. Il retourne en Allemagne avec les débris de ses troupes, 384
- Mansfeld* (Charles, Comte de) frere du précédent, tué par le canon des Catholiques avant la bataille de Montcontour, 361
- Marlorat*, Augustin Apostat, devenu Ministre Calviniste. Il assiste au Colloque de Poissi, 111. note (a). Il est pris dans Rouen & pendu, 168
- Martignes* (Sebastien de Luxembourg, Seigneur de) Colonel général de l'Infanterie Francoise. Se signale au siège de Rouen, 163 & 164. Il charge les Huguenots auprès de Châlons-sur-Marne, 270. La Reine mere le choisit pour servir de conseil au Duc d'Anjou, 274. Il garde les passages de la Loire, 291. Il y combat contre Dandelot, & joint le Duc de Montpensier, 299. Sa bravoure & sa prudence au combat de Pamprou, 303 & 304. Il se trouve à la bataille de Jarnac, 313 & suiv. Il est tué au siège de Saint-Jean-d'Angeli, 375
- Martinengue* (Sciarra) Brellan. Bloque Orléans, conjointement avec la Valette, 272. Il en leve le blocus, 277. Il tente de surprendre le Prince de Condé dans Noyers, 291. Il surprend le Capitaine Bois à Boni, 292. Il sert sous la Châtre au siège de Sancerre, 311. La Cour l'envoie en Languedoc chargé d'ordres contre le Maréchal de Damville, 450 & 451. Voyez la note (a) *ib.*
- Martyr* (Pierre) Vermilly, Ministre Calviniste, dogmatise en Bearn, 94. Il assiste au Colloque de Poissi, 111
- Matignon* (Jacques de) Lieutenant de Roi en Normandie; commande un corps d'armée contre les Huguenots, 450. Il assiège le Comte de Montgom-

- meri dans Saint-Lo , 453. Il le poursuit dans Domfront , 455. le fait prisonnier & l'envoie à la Cour , 456
- Maugiron*. Il est admis dans le Conseil , 136. La Cour l'oppose au Maréchal de Damville , 451
- Mayenne* (Charles de Lorraine , Marquis , puis Duc de) frere du Duc de Guise. Il se jette avec lui dans Poitiers , 344. Il se trouve au siège de la Rochelle , 432
- Maurevel* (Louviers de) assassine de Mouti , 373. note (a). Il blesse l'Amiral d'un coup d'Arquebuse , 409
- Mazeres* , l'un des conjurés d'Amboise , 46. Il est arrêté , 53. & exécuté , 55
- Medaille* frappée par ordre de Jeanne d'Albret , Reine de Navarre. A quelle occasion , 323
- Médicis* (Catherine de) Sa conduite avec Diane de Valentinois pendant la vie de Henri II. 17. & après la mort de ce Prince , 23. Elle se lie avec les Guises pour s'emparer de l'esprit de François II. 23. & *suiv.* Motifs de sa haine contre le Connétable de Montmorenci , *ibid.* Sa politique dans le choix des sujets auxquels elle confie le maniement des affaires , 26. Elle amuse le Roi de Navarre par ses artifices , 33. Sa conduite dans le tems de la conjuration d'Amboise , 51. Elle assiste à l'assemblée de Fontainebleau , 65. Réception qu'elle fait , à Orléans , au Roi de Navarre & au Prince de Condé , 80. Sa conduite artificieuse durant le procès de ce Prince , 84 & *suiv.* Elle va trouver secrètement le Roi de Navarre , 86. Ses inquiétudes & ses vues à l'avenement de Charles IX au Trône , 89 & 90. Elle les confie au Maréchal de Saint-André , 91. Elle négocie avec le Roi de Navarre , 92. Elle élude habilement ses demandes , 95. Elle gagne le Connétable , 96 & *suiv.* Elle est déclarée Régente du Royaume , 97. Dans quel sens il faut prendre ce titre , voyez la note. *ibid.* Arrangemens pris à cette occasion , 98. Elle permet tacitement aux Huguenots de suivre la Religion réformée , 102. Edit fameux qu'elle fait rendre en leur faveur , 103. Inquiétudes que lui cause le Triumvirat , 116. Elle se détermine à s'unir avec le Prince de Condé & l'Amiral de Coligni , 117. Elle feint de se réunir au parti Calviniste , 118. Elle écrit au Pape d'une maniere très-propre à l'inquieter , *ibid.* Elle trompe les Calvinistes & l'Amiral lui-même , 119. Elle se retire à Fontainebleau avec le Roi , de peur d'être forcée de se déclarer pour l'un ou l'autre parti , 127. Discours qu'elle tient au Roi de Navarre , 129. Les Triumvirs l'obligent de revenir à Paris avec le Roi , 132. Elle veut éviter la guerre civile & procurer la paix , 142. Elle s'abouche avec le Prince de Condé , mais sans succès , 143. Elle fait sommer les Huguenots de se soumettre , 145. Irritée de la révolte ouverte du Prince

de Condé, elle se joint au patti Catholique, 159. Elle va au siège de Bourges, & propose celui de Rouen, 160. Son sentiment prévaut dans le Conseil, 161. Elle assiste à ce siège, & anime les troupes par sa présence, 167. Elle revient à Paris menacé par le Prince de Condé, 173. Elle vient au camp devant Orléans, 190. Anecdote singulière sur cette Princesse, 195. Motifs qui la déterminent à la paix, 196 & *suiv.* Elle fait déclarer le Roi majeur, & continue à gouverner sous son nom, 202. Elle tente de détacher le Prince de Condé du parti Calviniste, 203 & *suiv.* Elle accompagne le Roi dans la visite qu'il fait d'une partie de son Royaume, 211 & *suiv.* Son aversion pour le Maréchal de Montmorenci, 220. Soupçons de la Cour de Rome sur sa Catholicité, 230. Elle dissipe les bruits defavantageux qu'on avoit répandus, contre elle, à Rome & à Venise, 231 & *suiv.* Menaces que lui font les Huguenots, 238. Artifices qu'elle employe pour les tromper, 242 & *suiv.* Danger qu'elle court à Monceaux, 248. Elle se retire à Meaux avec le Roi, 249. Elle en sort & rentre dans Paris, 250 & *suiv.* Mesures qu'elle prend pendant le blocus de cette Capitale, 253. Elle propose un accommodement, 254. Elle se rend à l'armée Royale pour éteindre les divisions qui y re-gnoient, 272. Plans qu'elle propose & qu'elle fait agréer,

273 & *suiv.* Elle travaille à un accommodement, 278. & le fait conclure, 281. Discours qu'elle tient à l'Ambassadeur de Venise pour se justifier, 282 & *suiv.* Elle accompagne le Roi à Metz, 326. Elle se rend au camp du Duc d'Anjou, 334. Résolution qu'elle y fait prendre, 338. Elle vient avec le Roi à Tours, 356. Elle accompagne ce Prince aux sièges de Niort & de Saint-Jean-d'Angeli, 373 & 374. Elle lui conseille d'accorder la paix aux Huguenots, 383. Elle seconde les projets de Charles IX. pour exterminer les Huguenots, 386. Sa réponse au Roi dans l'affaire de Lignerolles, 396. Elle est soupçonnée d'un commerce de galanterie avec ce jeune Seigneur, 397. voyez la note (a). Elle va voir l'Amiral qui avoit été blessé, 410. Elle sauve le Roi de Navarre & le Prince de Condé du Massacre de la saint Barthelemi, 413. Mesures qu'elle prend pour engager les Rochelois à se soumettre, 429. Ses soins pour ptocurer au Duc d'Anjou la Couronne de Pologne, 436. Elle l'accompagne jusques sur la frontiere de Lorraine, 440. Elle amuse le Duc d'Alençon, 443. Elle demêle ses projets & le fait arrêter avec ses complices, 446. Le Roi la charge de pourvoir aux nouveaux troubles du Royaume, 450. Mesures qu'elle prend à cet égard, *ibid.* Joye qu'elle ressent de la mort du Comte de Montgomeri, 456. Charles IX

- en mourant la déclare Régente du Royaume jusqu'à l'arrivée de son successeur, 457
- Meilleraye* (La) Il est tué à la bataille de Jarnac, 318
- Meru* (Charles de Montmorenci de) fils du Connétable. La Cour lui refuse la charge de Général des Galeres, 241. Il entre dans la cabale des Politiques, 442
- Mesmes* (Henri de) Sieur de Malassise, Négociateur. La Cour l'envoie en Espagne, 254. Il traite de la paix avec les Huguenots & la conclut, 279 & *suiv.* Il est admis dans le Conseil du Cabiner, 287
- Menil* (Du) L'un des Chefs de la conjuration d'Amboise. Son département, 46
- Minard* (Le Président) assassiné par les Huguenots, & pour quoi, 339
- Mirebeau*, l'un des chefs de la conjuration d'Amboise. Son département, 46
- Mirandole* (Hypolite-Pic, Comte de la) Tué à la bataille de Jarnac, 319
- Mole* (Boniface de la) Porte au Comte de Tendes des ordres de la Cour pour faire main-basse sur les Huguenots, 419. note (a). Son caractère inquiet, 441. Il entre dans la cabale du Duc d'Alençon, & se flatte d'abrégger les jours du Roi par des fortiliges, 446. Il est jugé, condamné à mort & décapité, 447. notes (a) & (b).
- Monarchie* Française. Son origine, 3. Son premier Roi, & ses premières Loix, 4 & 5
- Mondolfe*, Officier de réputation : tué à la défense de Poitiers, 347. note (a).
- Monfalés*. Sa valeur à l'escarmouche de Bassac, 315. Il est tué par Dandelot, 316
- Montaumar*, Colonel Huguenot, tué à la saint Barthelemi, 416
- Monté* (Fabien del) commande les troupes auxiliaires du Grand Duc de Toscane au combat de Roche-Abeille, 330 & *suiv.* Il est tué à l'assaut de Châtelleraut, 353
- Montaut*, Capitaine Huguenot, avertit l'Amiral du passage de l'armée Catholique, 314
- Montbrun* (Louis Dupui de) chef des Huguenots en Dauphiné, 275. Il se trouve au combat de Roche-Abeille, 332. Il facilite le passage du Rhône aux Confédérés, 379
- Montclar* (Le Vicomte de) Se joint à Ponsenac, contre les Royalistes, 275. Il amène secours à l'Amiral, 311
- Montejean*. L'un des Capitaines des Conjurés d'Amboise, 46. Il est tué à la bataille de Jarnac, 318. note (b)
- Montereux* (Innocent Tripier de) Lieutenant de Roi d'Orléans, est surpris & chassé de cette ville par Dandelot & le Prince de Condé, 134 & 135
- Montesquion*, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, tue de sang-froid le Prince de Condé, à la bataille de Jarnac, 318
- Montgommeri* (Gabriel de Lorges, Comte de) Il blesse à mort Henri II. dans un Tournois, 22. Il défend Rouen pour les Hu-

- guenots contre l'armée Royale, 163 & *suiv.* Il envoie demander du secours aux Anglois, 165. Il y soutient un assaut au corps de la place, & se sauve lorsque les Royalistes en font maîtres, 168. Il amène d'Angleterre du secours aux Huguenots, 192. Il surprend Etampes, 256. Il vient joindre le Prince de Condé à la Rochelle avec des troupes, 293. Il se trouve à la bataille de Jarnac, 313. Il se sauve à Angoulême. Il commande en Bearn, 329. Il y défait les Royalistes, enveloppe Terride & le fait prisonnier, 355. Il est déclaré rebelle, 356. voyez la note (a). Il joint les Princes & l'Amiral, 377. Il échappe au massacre de la saint Barthelemi, & passe en Angleterre, 417. Il se prépare à rallumer la guerre, 425. Il se met en mer & court les côtes de Normandie, 435. Il débarque & s'empare de Saint-Lo, 449. Maignon l'y assiège, 453. Il s'évade & se jette dans Domfront, 455. Il y est pris, conduit à Paris, & décapité, 456.
- Montluc* (Blaise de) commande en Gascogne pour le Roi, 141. Il gagne la bataille de Ver, 171. Conspiration qu'il découvre, 248. Il bat les rebelles en diverses rencontres, 275. Il se trouve au siège de la Rochelle, 432.
- Montluc* (Jean de) Evêque de Valence. Propose à l'assemblée de Fontainebleau la tenue des Etats généraux, 68. Il va trouver le Prince de Condé de la part de la Reine mere, & en tire un écrit propre à cimenter la paix, 147 & 148. Il est envoyé Ambassadeur en Pologne, 436. & procure la Couronne de ce Royaume au Duc d'Anjou, 437
- Montmorenci* (Maison de) Son antiquité. Sa devise, 11
- Montmorenci* (Anne de) Connétable de France. Son élévation, 11. Sa faveur sous François I. Sa disgrâce sur la fin du même Regne, 12. Il rentre en faveur sous Henri II. 13. Son caractère, 14. Il est battu & fait prisonnier à la journée de Saint-Quentin, 16. Il revient à la Cour, & se lie avec la Duchesse de Valentinois, *ibid.* La Reine mere & les Guises l'éloignent habilement de la Cour, 24 & 25. Il se rend à l'assemblée de Fontainebleau, 65. Il affecte des infirmités & des délais pour se dispenser de venir aux Etats, 78. Réponse qu'il fait à ses fils à ce sujet, 79. Il apprend la détermination des Princes & diffère encore d'arriver, 80. La nouvelle de la mort de François II. lui fait hâter sa marche, 88. Il arrive à Orléans. Discours qu'il tient aux Capitaines & au jeune Roi Charles IX. 96. Il s'unit d'intérêt avec la Reine mere, 104. Il s'unit avec les Guises, 107. Il quitte la Cour à l'occasion de l'Édit de Janvier, 113. Il forme le Triumvirat avec le Roi de Navarre & le Duc de Guise, 116. Il ramène le Roi & la Reine mere, à Paris, 133. Il répond au Manifeste du Prince de Condé, 138.

138. voyez la note. Il traite du-
 rement le Chancelier de l'Hô-
 pital, 136. Il quitte l'armée
 & se retire à Châteaudun pour
 faciliter l'accommodement avec
 le Prince de Condé, 148. Il y
 revient peu de temps après, 153.
 Il assiste au siège de Rouen, 164
 & 167. Il commande en chef
 l'armée Royale après la mort du
 Roi de Navarre & poursuit le
 Prince de Condé, 179. Mou-
 vemens, belles manœuvres qui
 précèdent la bataille de Dreux,
 180. Son ordre de bataille, 181.
 Il y est blessé & fait prisonnier,
 184. Il est remis en liberté, 198.
 Il assiège & prend le Havre-de-
 Grace, 200. Il demande inutile-
 ment la survivance de sa charge
 de Connétable en faveur du Ma-
 réchal de Montmorenci son fils
 aîné, 229. Réponse sage & fer-
 me qu'il fait à l'Amiral, 235.
 Son avis dans le Conseil à
 Meaux, 249. Il entre en confé-
 rence avec les chefs des Hugue-
 nots, 257. Discours qu'il tient
 à la Noblesse, 259. Murmures
 des Parisiens contre lui, *ibid.*
 & 260. Il sort de Paris avec ses
 troupes pour obliger les Calvi-
 nistes à lever le blocus de la Ca-
 pitale, 260. Bataille de Saint-
 Denis, 261. Intrépidité du Con-
 nétable dans cette action, 262.
 Il y est blessé mortellement,
ibid. Sa mort. Son âge, 264.
 Jugement peu favorable qu'en
 porte l'Auteur Italien, *ibid.* Re-
 futé, 265. Voyez la note (a).

Montmorenci (François de) Ma-
 réchal de France, fils aîné du
 Connétable. On lui refuse la sur-
 vivance de la charge de Grand-
 Maître de la Maison du Roi,
 28. Il assiste à l'assemblée de
 Fontainebleau, 65. Il préside
 à l'assemblée de Pontoise, &
 cause des inquiétudes au Con-
 nétable, 104 & *suiv.* Il se dé-
 clare contre les Guises, 217.
 Il est nommé Gouverneur de
 Paris, *ibid.* Son démêlé avec le
 Cardinal de Lorraine, *ibid.* Il
 refuse de lui faire satisfaction,
 218. Il est admis dans le Con-
 seil & obtient quelques autres
 graces de la Cour, 229. La Rei-
 ne mere l'envoie vers le Prince
 de Condé & l'Amiral qui mar-
 choient en armes vers Meaux,
 249. Il assiste à une conférence
 avec les Huguenots pendant le
 blocus de Paris, 254. Il se dis-
 tingue à la bataille de Saint-
 Denis, 263. Il refuse de servir
 dans l'armée du Duc d'Anjou,
 267. Suspect à la Cour, 383.
 On l'envoie en Ambassade en
 Angleterre, 400. On craint de
 l'envelopper dans le Massacre
 de la saint Barthelemi, 413.
 Il fait enlever de Montfaucon
 le cadavre de l'Amiral de Col-
 ligni, 418. Il appuie les desseins
 du Duc d'Alençon, 442. Il est
 arrêté & mis à la Bastille, 446
 & 447

Montmorenci (Gabriel de Mont-
 morenci de Montberon) fils du
 Connétable, tué à la bataille
 de Dreux, 186

Montmorenci (Guillaume de) de
 Thoré fils du Connétable. Se
 trouve à la bataille de Mont-
 contour, 363. Il entre dans la
 cabale des Politiques, 442. Il

- se réfugie en Allemagne avec le Prince de Condé, 446
- Montpensier* (Louis de Bourbon Duc de) Il reçoit le Roi de Navarre & le Prince de Condé à Orléans, 80. Il travaille à leur accommodement avec la Reine mere, 94. Il commande en Touraine contre les Huguenots, 141. Il fait enregistrer au Parlement l'Edit de pacification d'Orléans, 198. Il commande l'avant-garde de l'armée du Duc d'Anjou, 267. Sa politique, 273. Il combat contre Dandelot, 293. Il ne peut arrêter les progrès des Huguenots, 296. Il rentre en campagne & remporte sur eux un avantage considérable, 299 & *suiv.* Stragème dont il use au combat de Pamprou, 304. Il commande l'avant-garde des Catholiques à la bataille de Jarnac, 317. & à celle de Montcontour, 395 & *suiv.* Il sollicite en vain la grace de Villandri, 399. Il se trouve à la saint Barthelemi, 414. & au siège de la Rochelle, 432. Il est destiné à commander une armée en Poitou, 450. Il prend Talmont & assiège Fontenai, 452
- Montpezat* (Melchior Desprez de) Se jette dans Poitiers menacé d'un siège, 344
- Mortemar* (René de Roche-Chouart) Se trouve à la défense de Poitiers, 344
- Morvilliers* (Louis de) attaché aux Guises qui veulent le faire Chancelier, 64
- Morvilliers*, Gouverneur de Rouen pour le Prince de Condé. Sort de cette place de peur d'y recevoir les Anglois, & se retire sur ses terres, 156
- Morvilliers* (Jean de) Evêque d'Orléans. Est admis dans le Conseil du Cabinet, 287. On lui donne les Sceaux après la disgrâce du Chancelier de l'Hôpital, 295
- Motte* (La) L'un des chefs des Conjurés d'Amboise. Attaque inutilement les murs de cette place, 54
- Motte* (La) Capitaine Huguenot. S'offre à Catherine de Medicis pour assassiner Dandelot, à qui cette Princesse le livre, 195
- Mouvans* (Paul de Richiend de) entre dans la conjuration d'Amboise. Son département, 46. Il se rend redoutable en Provence, 275. Il est tué au combat de Messignac, 301
- Mouy* (de) Seigneur distingué parmi les Huguenots. Il se trouve au blocus de Paris par le Prince de Condé, 175. & à la bataille de Dreux, 182. La Cour lui refuse le Bâton de Maréchal de France, 242. Il se joint à Dandelot pour empêcher les Royalistes de jeter du secours dans Paris, 256. Il se trouve à la bataille de Saint-Denis, 260. Il va joindre l'armée Allemande, 326. Assiste au siège de Poitiers, 347. Sa valeur à l'action qui précéda la bataille de Montcontour, 360. Il se renferme dans Niort, 371. Il y est assiégé par le Duc d'Anjou, 372. & tué en trahison par Maurevel, 373

N.

N *Affau* (Le Comte Louis de)
Frere du fameux Guillaume
Prince d'Orange. Il se trouve
dans l'armée envoyée par les
Princes Protestans d'Allemagne
au secours des Huguenots, 326.
& au combat de Roche-Abeille,
331. Il échappe à la déroute de
Montcontour, 365. Il vient à
la Cour, 393. Belles espérances
que le Roi lui donne, 394. Il
engage l'Amiral à venir voir ce
Monarque, 398. Il repasse en
Flandres & surprend Mons, 428

Nemours (Jacques de Savoye,
Duc de) surprend le Baron de
Castelnau & l'amene prisonnier
à Amboise, 53. Il épouse la
veuve du Duc de Guise, 221.
Son avis dans le Conseil à
Meaux, 250. Il commande l'a-
vant-garde des troupes qui ra-
menent le Roi à Paris, 251. Il
commande l'arrière-garde de
l'armée Royale à la bataille de
Saint-Denis, où il se signale,
261 & 262. Il sert dans l'armée
du Duc d'Anjou, 267. & s'ex-
cuse de n'avoir pas chargé les
Huguenots, 273. Il se trouve
au combat de Roche-Abeille,
331. Il vient à la Cour peu de
temps avant la saint Barthele-
mi, 408

Nevers (François de Cleves, Duc
de) Gouverneur de Champa-
gne, commande en cette Pro-
vince pour s'opposer à Dand-
lot, 170. Il périt malheureuse-
ment à la bataille de Dreux, 184

Nevers (Louis de Gonzague, Duc
de) par son mariage avec Hen-

rie te de Cleves, 221. Il prend
Mâcon & est blessé dangereuse-
ment, 276. Il vient à la Cour
peu de temps avant la saint Bar-
thelemi, 408. & reste auprès
du Roi pendant le massacre,

414

Noce (Beauvais la) tombe malade
au siège de Poitiers, 351

Noue (François de la) Officier cé-
lébre parmi les Huguenots. Il
s'empare d'Orléans, 272. Il ame-
ne du secours au Prince de Con-
dé. 293. Sa bravoure à la ba-
taille de Jarnac où il est fait
prisonnier, 315. Il est encore
pris à Montcontour, 366. Il se
sauve de prison, & commande
dans la Rochelle, 372. Avanta-
ges qu'il remporte sur les Roya-
listes, 380. Sa modestie sur ce
point, *ibid.* note (a). Le Duc de
Longueville le tire de danger
& le présente au Roi, 429.
Accueil que lui fait ce Monar-
que, qui le charge de ramener
les Rochelois dans le devoir,
ibid. Il reste dans leur ville &
les commande. Sous quel pré-
texte, *ibid.* Dégoûts qu'il éprou-
ve à la Rochelle, 433. Il en sort
& passe dans le camp du Duc
d'Anjou, *ibid.* Il reprend les ar-
mes en faveur des Huguenots,
& se remet à la tête des Roche-
lois, 449

O.

O *Colampade*, Hérésiarque,
112

Olivier (François) Chancelier de
France. Son caractere. Disgracié
sous Henri II. rappelé sous Fran-
çois II 27. Sa mort, 64

Q q q ij

Onoux (D') Colonel Catholique
Il se jette dans Poitiers assiégé,
347. Il y est tué dans un assaut,
351
Orange (Guillaume de Nassau,
Prince d') vient en France avec
les Allemands au secours des
Huguenots, 326. Se trouve au
combar de Roche-Abeille, 331.
Il retourne en Allemagne, 378.
Le Roi promet de lui rendre sa
Principauté d'Orange, 394

P.

P *Arade* ou de *Prade*, Colonel
Catholique, se jette dans
Poitiers, 345
Pardaillan. Il est tué par la Re-
naudiere, 54
Paris. Tumulte qu'y excitent les
Huguenots, 126. voyez la note
(a). Il est attaqué par le Prince
de Condé, 174 & *suiv.* Ce Prin-
ce le bloque de nouveau, 253
Parisiens Ils obtiennent que l'Edit
de Janvier soit modifié, 141.
Leur zèle pour la Religion, &
leur aversion pour le Calvinisme,
172. Leurs allarmes à la
vue de l'armée du Prince de
Condé, 174. Ils sont assiégés
de nouveau, 253. Ils donnent
au Roi quatre cent mille livres,
254. Ils se plaignent de la di-
fette & murmurent contre le
Connétable, 359 & 360. Leurs
murmures contre la Reine mere,
281
Parlemens. Ils s'opposent tous à
l'enregistrement de l'Edit de
pacification donné au camp de-
vant Orléans, 198
Parlement de Paris. Arrêt célé-
bre qu'il rend en faveur du Prin-

ce de Condé, 99. Il répond au
Manifeste du Prince de Condé,
137. Son sentiment sur la Ma-
jesté des Rois, 201. Son mé-
contentement & réponse que
Charles IX. fait à ses Députés,
202. Arrêt terrible qu'il rend
contre l'Amiral & ses adhérens,
356. Il fait le procès à Brique-
maut, à Cavagnos, & à la mé-
moire de l'Amiral de Coligni,
421. Il condamne à mort le
Comte de Montgomeri, 456.
Parlement de Rouen entre dans
cette ville par la brèche avec
Charles IX. 168. Ce Monarque
y est déclaré majeur, 202
Parlement d'Aix refuse d'enregis-
trer l'Edit de pacification d'Or-
léans, & l'enregistre sur les or-
dres de la Cour, 198
Parlement de Toulouse en fait de
même. *ibid.* Il s'oppose, ainsi
que celui de Bordeaux, aux
entreprises de Jeanne d'Albrer,
210
Parthes. Leurs incursions dans l'Em-
pire Romain, 2
Passac, Colonel Catholique. Se
jette dans Poitiers menacé d'un
siège, 345. Il est tué en fonte-
nant un assaut, 351
Paul (François de Saint-) Mini-
stre Protestant. Assiste au Col-
loque de Poissi, 111
Paulin (Le Vicomte de) combat
contre les Catholiques, 275
Petrucci, Siennois, un des assassins
de l'Amiral, 414
Pharamond, fils de Marcomir,
premier Roi de France, 4. Sa
valeur, sa mort, 5
Phiffèr (Louis) Colonel Suisse. Sa
bravoure à la retraite de Meaux,
250

- Philippe III.* surnommé le Hardi ,
Tige de la branche de Valois , 8.
voyez la note (a).
- Philippe II.* Roi d'Espagne , rem-
porte des avantages considé-
rables sur la France , 15. Il fait
la paix & épouse Elifabeth de
France , 21. Ses vues politiques
35. Il donne du secours à Char-
les IX. 178. Il se plaint au Pape
des procédés de la Reine de Na-
varre , 209. Il lui envoie une
Ambassade , 207. Il prend des
mesures avec la Cour de France
pour exterminer les Huguenots ,
213 & *suiv.* Ses artifices pour les
tromper , 243. Il envoie de
nouveaux secours à Charles IX.
330
- Picolomini* (Scipion) tué à la ba-
taille de Montcontour , 366
- Pie IV.* (Le Pape) Il est mécon-
tent de la paix conclue avec les
Huguenots , 206
- Pie V.* (Le Pape) Il succede à Pie
IV. 230. Ses soupçons sur la
Catholicité de Catherine de
Médicis , *ibid.* Le Chevalier de
Seurre le détrompe , 231. Il
envoie du secours à Charles
IX. 330. Il fait placer dans Saint-
Jean de Latran des Drapeaux
gagnés par ses troupes sur les
Huguenots à Montcontour , 367
- Piennes* (De) abandonne le parti
du Prince de Condé pour se
soumettre au Roi , 156
- Pierre-Gourde* , Officier distingué
parmi les Huguenots. Marche
au secours de l'Amiral , 299.
Il est tué au combat de Melli-
gnac , 301
- Piles* (De) Colonel Huguenot ,
amène du secours au Prince de
Condé , 293. Il se trouve au
combat de Roche-Abeille , 382.
& au siège de Poitiers , 347.
Il y est dangereusement blessé
dans un assaut , 350. Il défend
Saint-Jean-d'Angeli contre l'ar-
mée Royale , & le rend par ca-
pitulation , 374 & 375. Elle est
violée , note (a) *ibid.* Il vient à
la Cour , 402. Il est massacré à
la saint Barthelemi , 415
- Polvrot* sieur de Meré , Gentilhom-
me Angoumois. Son caractère ,
193. Il assassine le Duc de Guise
au camp devant Orléans , 194.
Il est arrêté & écartelé , 195
- Ponsenac* prend les armes dans le
Lyonnois en faveur des Hu-
guenots , 256. Il est battu par
les Catholiques , 275
- Pont* (Charles de Quenellec , Ba-
ron du) Il est massacré à la saint
Barthelemi , 415
- Pontivi.* Il commande dans An-
goulême , 372
- Porcien* (Antoine , Prince de)
Il assiste à l'assemblée de Ven-
dôme , 29. où il ouvre un avis
modéré , 31. Il se trouve à l'as-
semblée de Fontainebleau , 65.
Il embrasse le Calvinisme & le
soutient , 113. Il passe en Alle-
magne pour lever des troupes ,
155. Il joint les Allemands avec
deux cent Gentilhommes , 170.
Il commande l'arrière-garde de
l'armée Huguenote , 175 & 179.
Son courage à la bataille de
Dreux , 183. Il se retire en bon
ordre , 187. Il amène du se-
cours à l'Amiral , 192
- Prat* (Du) Chancelier de France
sous François I. Son injustice
perd le Connétable de Bourbon , 9

- Princes* du Sang de France. Leurs droits & prérogatives. Noms des différentes Branches des Princes du Sang, 6 & 7
- Princes Protestans* d'Allemagne. Avantages & pensions que leur offre Charles IX. 211. Ils envoient à ce Monarque une Ambassade en faveur des Huguenots, 233. Réponse qu'il fait à ces Ambassadeurs, 234. Ils levent des troupes pour secourir les Calvinistes, 266. Elles entrent en France, 271. Elles retournent en Allemagne, 286. Ils envoient une nouvelle armée au secours des Huguenots, 326. Elle marche vers la Loire, 327. Elle prend la Charité & passe la Loire, 328. Elle joint les Huguenots, 330. Elle perd son Général, 329. Leurs troupes se trouvent au combat de Roche-Abeille, 331. & au siège de Poitiers, 346. Elles sont fort affoiblies, 350. Elles se mutinent & demandent une bataille, 358. Pertes qu'elles font avant la bataille de Montcontour, 361. & dans cette bataille, 366 & 367. Leurs débris suivent les Princes & l'Amiral, 369, 372 & 379. Ils se trouvent au combat d'Arnai-le-Duc, 382. & repassent en Allemagne, 384
- Proft*, premier Echevin de Lyon. s'oppose à une tentative des Calvinistes sur cette ville, 72
- Prunai*, Officier Catholique, tué à la bataille de Jarnac, 319
- Puygrefsier*, Capitaine Huguenot, tué à Montcontour, 366
- Puygaillard*, l'un des chefs des Royalistes, est battu par la Noue, 380
- Puviaut*, Colonel fameux parmi les Huguenots. Il amene du secours à l'Amiral, 293. Il se trouve à la bataille de Jarnac, 316. Il se renferme dans Angoulême, 324. Il vient à la Cour, 402. Il est massacré à la saint Barthelemi, 416
- Prifés*, de Beaugenci par les Huguenots, 153. de Blois, de Tours, de Poitiers, & de Bourges, par l'armée Royale, 156, 157 & 158. De Rouen, 167. De Pechiviers, Montlheri, & Dourdan, par le Prince de Condé, 173. De Montereau, Lagni, Saint Denis, Saint-Cloud, Dammartin, Orléans, Auxerre, Mâcon, Valence, Erampes, Nîmes, Montpellier, Dieppe, par les Huguenots, 253 & 256. De Brie-Comte-Robert, de Nogent-sur-Seine, & de Pont-sur-Yonne, par les mêmes, 266. De Tifange, de Montaut, de la Forêt, d'Aubeterre, par les Catholiques, 325. De l'Abbaye de Brantome, de Châtelieraut, & du Château de Lusignan, par l'Amiral, 343. De Parthenai, de Lusignan, de Fontenay, de Saint-Maixan, de Niort, par le Duc d'Anjou, 372 & 373. De Saint-Jean-d'Angeli, par Charles IX en personne, 375. De Sancerre, par la Châtre, 440. De Saint-Lo & de Domfront, par Matignon, 456 & 457

Q.

Q *Velus*, s'oppose au Maréchal de Damville en Languedoc, 451

R.

R *Amus* (Pierre) Scavant distingué, massacré à la saint Barthelemi, 416

Rascalon, Négociateur envoyé par la Cour de France vers les Princes Protestans d'Allemagne, 254. Il engage le Duc de Wirtemberg à s'aboucher avec Charles IX. 211

Randin (Charles de la Rochefoucault, Comte de) Colonel général de l'Infanterie Française, blessé au siège de Bourges, 158. Il meurt de cette blessure, *ibid.* note (a).

Raymond (Jean) Ministre Calviniste. Assiste au Colloque de Poissi, 111

Régence du Royaume. A qui dévolue en cas de Minorité ou d'incapacité, 6. Erreur de Davila rectifiée, *ibid.* note (a).

Reîtres, nom donné à la Cavalerie Allemande. D'andelot en amene un corps considérable en France, 171. Ils se trouvent au blocus de Paris, 175. Ils se signalent à la bataille de Dreux, 183. L'Amiral les mene en Normandie. Leurs ravages, & leurs mutineries, 192. Le Duc des Deux-Ponts en ramene huit mille en France, 326. Ils se trouvent au combat de Roche-Abeille, 331. au siège de Poitiers, 347. Ils se mutinent, 358. Souffrent beaucoup à la

bataille de Montcontour, 361.

Ils retournent en Allemagne réduits presque à rien, 384

Remi (Saint-) Brave Officier. Quitte le parti des Huguenots pour se soumettre au Roi, 159

Renel (Antoine de Clermont, Marquis de) Se trouve dans l'armée des Huguenots au combat de Roche-Abeille, 332. Il vient à la Cour avec l'Amiral, 402. Il est massacré à la saint Barthelemi, 415

Renaudie (Godefroi de Labarre, sieur de la) chef de la conjuration d'Amboise. Son caractère, 45. Mesures qu'il prend pour l'exécution, 46. Il laisse échapper son secret, 47. Il marche vers Amboise, 52. Sa mort, 54. Punition exercée sur son cadavre, *ibid.* note (a).

Richelieu, Commandant des Arquebusiers à Cheval de la Garde du Roi, 64

Rhingrave (Le Comte) amene du secours à Charles IX. 154. On le laisse dans le Pays de Caux pour s'opposer aux courfes des Anglois, 173. Il blesse l'Amiral qui le tue à la bataille de Montcontour, 365

Rieux (De) Gentilhomme Huguenot, tué à la bataille de Jarnac, 317

Rieux (De) S'oppose au Maréchal de Damville en Languedoc, 451

Roches Baritault (Philippe de Château-briant, Seigneur des) Se signale à la défense de Poitiers, 344

Rochefort, tué à la bataille de Dreux, 183

- Roche foucault* (Charles de Roye , Comte de la) Il s'attache aux Princes mécontents , 29. Il se retire à Angoulême , 155. Il commande l'arrière-garde de l'armée des Huguenots , 179. Il se signale à la bataille de Dreux , 183. Il se retire en bon ordre , 187. Il amène du secours à l'Amiral , 192. Il attaque les Suisses qui ramenoient le Roi de Meaux à Paris , 251. Il assiste à une conférence avec le Connétable , 258. Il se trouve à la bataille de Jarnac , 317. Il se retire à Cognac , 319. Il prête serment des premiers au Prince de Navarre & au Prince de Condé , déclarés chefs du parti , 322. Il se trouve au combat de Roche-Abeille , 331 , & au siège de Poitiers , 346. où il tombe malade , 350. Il commande dans la Rochelle , 372. Il vient à la Cour , 402. Il périt au massacre de la saint Barthélemi , 415. note (a). *ibid.*
- Rochelle* (La) Sa revolte , 276. Les chefs des Huguenots s'y retirent & en font leur place d'armes , 292. Elle est assiégée par le Duc d'Anjou , 432. Elle se défend plusieurs mois , 433 & *suiv.* Elle se rend par capitulation , 438. Elle se revolte de nouveau , 449
- Rochelois.* Ils arment des vaisseaux en course en faveur du parti Calviniste , 298. Ils s'enparent des Isles voisines de la Saintonge , & ruinent le Monastere de Saint Michel en l'Herm , 311. Ils sollicitent les Princes & l'Amiral de quitter la Cour , 405.
- Ils sont alliés & se défendent vigoureusement , 432 & *suiv.* Ils se soumettent en apparence , 438. Ils reprennent les armes , 448 & *suiv.*
- Roche-sur-Yon* (le Prince de la) de la Maison de Bourbon. Travaille à l'accommodement de la Reine mere avec les Princes mécontents , 94. Il accompagne le Roi de Navarre au moment de sa mort , 168
- Rohan* (Françoise de) nièce de Jeanne d'Albret Reine de Navarre. Procès qu'elle a avec le Duc de Nemours , & pour quel sujet , 215. Le Conseil lui fait perdre son procès , 220
- Roquelaure* , Lieutenant de Strozzi , tué au combat de Roche-Abeille , 333
- Roye* (Eleonore de) épouse du Prince de Condé. Elle se rend à Orléans pour traiter de la liberté de son mari , 197. Elle meurt peu de temps après , 204
- Roye* (Madeleine de) mere de la précédente. Elle est arrêtée sur ses terres en Picardie , & conduite à Saint-Germain-en-Laye , 80. On lui rend la liberté , 92
- Rostaing* (Tristan de) Gentilhomme de la Reine mere. Se trouve auprès du Duc de Guise lorsqu'il est blessé par Poltrot , 194
- Rothelin* (La Marquise de) belle mere du Prince de Condé , envoyée par la Cour pour l'amuser par une feinte négociation , l'expose à être défait , 269
- Rouen* , Capitale de la Normandie , Sa situation , 161. L'armée Royale en forme le siège , 162 & *suiv.*

- Les Huguenots le soutiennent vigoureusement , 165 & suiv. cette ville est prise d'assaut & livrée au pillage , 167
- Rouvrai* , fils du Baron des Adrets , tué à la saint Barthelemi , 415
- Rucellai* (Annibal) La Reine mere l'envoye vers le Pape & le Grand Duc de Toscane , pour en tirer des secours d'argent , 253
- Ruffec* (Philippe de Volvire de) Se jette dans Poitiers pour le défendre contre l'Amiral , 344
- S.**
- S** *Ague* (Jacques de la) Secrétaire du Roi de Navarre , envoyé à l'assemblée de Fontainebleau , 65. Il est arrêté par ordre de la Reine mere , 69. Il revele les secrets des Princes mécontents , 70
- Saliens* , Prêtres des anciens Francs , selon Davila , 4. voyez la note (a) *ibid.*
- Salviati* , Evêque allié de la Reine mere , Nonce du Pape en France. Tache de lui faire agréer le mariage du Prince de Navarre avec Marguerite de Valois , 397
- Sancerre* (Louis de Beuil , Comte de) contribue à dissiper les conjurés d'Amboise , 52. Il fait prisonniers Mazeret & Raunai , 53. voyez la note (b) *ibid.* Il refuse de signer la Sentence rendue contre le Prince de Condé , 87. note (b).
- Sancerre*. Siège fameux de cette place , 440. Extrémités horribles qu'éprouvent les assiégés , *ibid.* Sévérité avec laquelle ils
- font traités par la Châtre , *ibid.*
- Sansac* , amene du secours au Roi , 177. Il se trouve au siège d'Orléans , 191. Il est tué à la bataille de Saint-Denis , 264
- Sansac* , assiége inutilement la Charité-sur-Loire , 352
- Sanzai* (Le comte de) entre dans Poitiers avec des troupes , 352
- Santa-Fiore* (Sforce , Comte de) Général des troupes auxiliaires du Pape contre les Huguenots , 330. Il se trouve au combat de Roche-Abeille , 331. Les Huguenots ne peuvent l'entamer , 333. Il commande l'arrière-garde de l'armée Catholique , 354. Il en commande l'arrière-garde à la bataille de Montcontour , 363. Il envoye à Rome vingt-six drapeaux gagnés par ses troupes , dans cette journée , sur les Huguenots , 367. Il retourne en Italie , 375
- Saint-Loup* , Lieutenant de Strozzi , tué au combat de Roche-Abeille , 333
- Sarlabous* , Colonel Catholique. Sert au siège de Rouen , 166. Il y entre par la brèche , 167. Il se distingue au siège du Havre-de-Grace , 200. Il est un des assassins de l'Amiral , 414
- Sassatello* (Le Comte François de) Officier Italien , tué à la bataille de Montcontour , 366
- Savoie* (Philibert - Emmanuel , Duc de) épouse Marguerite de France , sœur de Henri II. 211. Craint le voisinage des Huguenots , & envoye à ce sujet une Ambassade à Charles IX. 206. Il va trouver ce Prince au Château de Rouffillon , 212. Ses dé-

- fiances au sujet du mariage de l'Amiral, 393
- Savoie* (Madeleine de) épouse du Connétable de Montmorenci, contribue à le réunir aux Guises, 106
- Savoie* (Honoré de) Marquis de Villars, beau-frere du Connétable, 106. Il commande les Enfans perdus à la bataille de Dreux, 185. Il est nommé Amiral après la condamnation de l'Amiral de Coligni, & Lieutenant général au Gouvernement de Guyenne, 387. La Cour l'empêche à dessein d'exercer les fonctions de cette dernière Charge, 388
- Saux* (Le Comte de) se trouve à la bataille de Dreux, dans l'armée des Huguenots, 183. La Cour lui ôte le Gouvernement de Lyon, 212
- Saxe* (Jean-Guillaume, l'un des Ducs de) reçoit pension de la France, 212
- Saxe* (Le Duc de) fait lever des troupes en faveur des Huguenots, 326
- Schomberg*, Seigneur Allemand au service de la Cour de France. blessé à la bataille de Montcontour, 367. La Cour l'envoie auprès des Princes Protestans d'Allemagne, 400
- Senarpont*, Lieutenant du Maréchal de Brissac, promet aux Princes mécontents de remuer en leur faveur en Picardie, 70. La Cour l'en empêche adroitement, 71
- Serbelloni* (Fabrice) Gouverneur d'Avignon. Y reçoit magnifiquement Charles IX. 212
- Sessac* (François de Castillac de) Lieutenant du Duc de Guise. Se jette avec lui dans Poitiers, 344. Il taille en pièces une troupe de Cavalerie Calviniste, 347
- Seurre* (Le Chevalier de) La Reine mere l'envoie à Rome pour dissiper les inquiétudes que le Pape avoit conçues contre elle, 321
- Sforce* (Paul) frere du Comte de Santa-Fiore. Se jette dans Poitiers menacé d'un siège, 345. Action hardie de ses gens, 348. Il défend le passage de la Creuse contre les Huguenots, 355
- Sipierre*, Gouverneur d'Orléans. s'unit avec les Guises après la mort de François II. 88. Estimé pour sa prudence, 91. Il attaque avec succès les retranchemens du Fauxbourg d'Orléans, 191
- Sièges*, de Blois & de Tours, 156. De Poitiers & de Bourges, 157 & *suiv.* De Rouen, 162 & *suiv.* D'Orléans, 189 & *suiv.* Du Havre - de - Grace, 199. De Chartres, par le Prince de Condé, 277. De Loudun, 308. De Cognac, 325. De Mucidan, *ibid.* De la Charité, par les Allemands, 328. De Poitiers, par l'Amiral, 346. De la Charité, par Sanfac, 352. De Chatelleraut, par le Duc d'Anjou, 355. De Niort, par le même, 373. De Saint-Jean-d'Angeli, par Charles IX. De la Rochelle, par le Duc d'Anjou, 432. De Saint-Lo & de Domfront, par Matignon, 453
- Soissons* (Charles de Bourbon Condé, Comte de) Il abjure le

- Calvinisme , 424
- Somma* (François) Capitaine de Chevaux legers Italiens. Se distingue au combat de Roche-Abeille , 333
- Sommerive* , Chef des Royalistes en Provence , a peine à résister aux Huguenots , 275
- Sorc* (De) commande l'armée navale des Huguenots , 343
- Soubize* , tient un rang distingué parmi les Huguenots , 118. Il se retire à Lyon , 155. Il amene du secours à l'Amiral , 273. L'Amiral le charge de défendre les bords de la Charente , 313. Il est fait prisonnier à la bataille de Jarnac , 317. Il se trouve au combat de Roche-Abeille , 331. Il poursuit les Catholiques , 355
- Srozzi* (Philippe) Il défend avec intrépidité un poste en raze campagne contre toutes les troupes du Prince de Condé , 175. Il refuse d'obéir à Dandelot , 245. Il amene du secours à Charles IX. bloqué dans Paris , 256. Il se trouve à la bataille de Saint-Denis , 261. Il commande l'Infanterie Française au combat de Roche-Abeille en qualité de Colonel Général , & y est fait prisonnier , 332. La Cour l'envoie avec des troupes aux environs de la Rochelle , 403. Il essaye en vain de surprendre cette place , 422. Il la bloque , 430 & 432
- Stuart* (Robert) Ecollois , fait prisonnier le Connétable à la bataille de Dreux , 184. note (a). Il blesse à mort le Connétable à la bataille de Saint-Denis , 262. Il est fait prisonnier & tué à Jarnac , 318
- Suiffes*. Leur intrépidité à la bataille de Dreux , 183 & 184. Ils ramènent le Roi de Meaux à Paris , 150 & suiv. Il détruisent l'Infanterie Allemande à la bataille de Montcontour , 365
- Sulpice* (Saint-) Confident de la Reine mere , & considéré des Huguenots. Leur fait des propositions d'accommodement , 254. La Cour le charge de quelques ordres violens contre le Maréchal de Damville , 450 & suiv.
- Sureau* (Hugues) du Rosier, Ministre Calviniste , abjure ses erreurs , & travaille à ramener le Roi de Navarre & le Prince de Condé à la foi Catholique , 423. Il apostasie de nouveau , *ibid.* note (a).
- Suze* (De) s'oppose au Maréchal de Damville en Languedoc , 451

T.

- T** *Abaret* ou *Tabaricre* , Gentilhomme Huguenot , tué à la bataille de Jarnac , 317
- Tamegui* , Officier Calviniste , tué à la journée de Montcontour , 366
- Tavannes* (Gaspar , Vicomte de) Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes , 63. Il se jette dans Paris bloqué par le Prince de Condé , 253. Il sert dans l'armée du Duc d'Anjou , 267. Il dit librement son avis dans le Conseil , 273. Lieute-

- nant Général en Bourgogne ,
il tente d'investir , dans Noyers,
l'Amiral & le Prince de Condé ,
290 & 291. Son avis dans le
Conseil de guerre , 357. Il ran-
ge l'armée Royale en bataille
à la journée de Montcontour ,
363
- Teligni* , jeune Seigneur attaché
au parti Calviniste. L'Amiral
le destine à être son gendre ,
278. Il échape à la déroute de
Jarnac , 320. Il se trouve au
combat de Roche-Abeille , 331.
Il escorte les Princes à la jour-
née de Montcontour , 365. Il
est chargé de diverses négocia-
tions avec la Cour , 379 , 384
& 386. Il vient à la Cour avec
l'Amiral , 398. Le Roi lui ac-
corde quelques graces , 399. Il
se croit fort en faveur , 412.
Il périt avec son beau-pere ,
415
- Tende* (Claude de Savoye , Comte
de) Lieutenant Général au
Gouvernement de Provence ,
envoyé du secours à Avignon ,
237. Il refuse de faire massacrer
les Huguenots , & meurt de poi-
son , 419
- Thermes* (Le Maréchal de) en-
voyé par François II en Gasco-
gne , 77. Méfures qu'il prend
pour forcer le Roi de Navarre
& le Prince de Condé de se
rendre aux Etats d'Orléans ,
79
- Terride* , Lieutenant de Roi en
Guyenne. Il bat les Huguenots .
275. Il fait de grands progrès
en Bearn , 329. Il assiége Na-
varreins , 353. Le Comte de
Montgommeri l'enveloppe & le
fait prisonnier , *ibid.*
- Thou* (Christophe de) Président
au Parlement de Paris , nom-
mé Commissaire pour juger le
Prince de Condé , 82
- Tillet* (Jean du) Greffier en Chef
du Parlement de Paris , assiste au
procès du Prince de Condé , 82
- Toscane* (Cosme de Medicis ,
Grand Duc de) prête de l'ar-
gent à la France , 197. Il en-
voye des troupes auxiliaires à
Charles IX. 330
- Tosinghi* (Pierre-Paul) comman-
de l'Infanterie Toscane au com-
bat de Roche-Abeille , 331. Il
entre dans Poitiers avec des
troupes & un convoi , 352
- Tour* (Le Baron de la) Amiral des
Rochelois , tué à la bataille de
Jarnac , 317
- Tournon* (Le Cardinal de) Mi-
nistre sous François I. 12. Dis-
gracié sous Henri II. 13. Il est
rappelé sous François II. 27.
Président de l'Ordre du Clergé
aux Etats d'Orléans , 82. Il
s'oppose à la tenue du Collo-
que de Poissy , 111. Il y assiste ,
112. Il meurt peu de temps
après , 113
- Trememont* , Officier Huguenot esti-
mé , tué au combat de Roche-
Abeille , 333
- Trucarés* , Maire de la Rochelle ,
fait revolter cette Ville en fa-
veur des Huguenots , 276
- Triumvirat* entre le Roi de Navar-
re , le Duc de Guise , & le Con-
nétable de Monmorenci , 116.
Autre Triumvirat précédent ,
ibid. note (a).

V.

- V Alentinois* (Diane de Poitiers , Duchesse de) Sa naissance , son portrait , 16. Son empire sur le cœur de Henri II. 17. Ses alliances avec les Guises & avec le Connétable , 18. Discours qu'elle tient au Connétable pour le détacher du parti de la Cour , 105 & 106
- Valette* (La) Colonel général de la Cavalerie Légère , assiége Orléans , 272. Il leve ce siège , 277. Il se joint au Duc de Montpensier pour combattre les Huguenots , 299. Il se trouve à la rencontre de Jafeneuil , 306. & à la bataille de Jarnac , 315. Il commande l'arrière-garde à la retraite de Châtelleraut , 354. Il est envoyé en Languedoc , où il aspire à défaire les restes des Huguenots , 377 & 378
- Vasfi* (Massacre de) commis par les gens du Duc de Guise , 125
- Warwik* (Le Comte de) Gouverneur du Havre pour la Reine Elizabeth. Il défend cette place contre l'armée de Charles IX. 199. & la rend par capitulation , 200
- Venitiens* (Les) prêtent cent mille ducats à Charles IX. 197
- Verbois* , Officier Catholique. Se jette dans Poitiers , 345
- Vidame de Chartres* (François de Vendôme) Il assiste aux assemblées de Vendôme & de la Ferté , 29 & 36. Il se joint à Dandelot pour faire soulever les Calvinistes , 43. Son caractère , *ibid.* Il est mis à la Bastille , 79. Sa mort , 100
- Vidame de Chartres* (Jean de Ferrière) Les Huguenots l'envoyent solliciter du secours en Angleterre , 155. Il s'oppose à la paix , 279. Il amène du secours au Prince de Condé , 293. Il ouvre des avis violents pendant la blessure de l'Amiral 412. Il échappe au massacre de la Saint Barthelemi & passe en Angleterre , 417
- Vieille-Ville* (De) Maréchal de France. Il négocie de la part de la Cour avec les Huguenots , 254. Il se rend dans son Gouvernement de Metz , 256
- Vilandri* , jeune Gentilhomme. Offense Charles IX , & obtient sa grâce par le crédit de l'Amiral , 399
- Villebon* , commande dans Rouen au nom du Roi , 173
- Villeroi* (Nicolas de Neuville , Seigneur de) succède à l'Aubepine dans sa place de Secrétaire d'Etat , 265. Il est admis dans le Conseil de cabinet , 287. Il est envoyé en Languedoc pour traiter avec les Huguenots , 445. Ordres secrets dont la Cour le charge , 450 & *suiv.*
- Villequier* (Georges de) Vicomte de la Guierche , assassine Lignerolles par ordre de Charles IX. 396 & 397.
- Vimerca* (Scipion) Vient informer la Cour de France des

502 T A B L E D E S M T I A E R E S.

vues des Huguenots sur Avi- gnon, 237	<i>Virtemberg</i> (Le Duc de) Chef des Protestans d'Allemagne, 211. Il refuse une pension de la Cour de France <i>ibid.</i>
<i>Viole</i> (Jacques) Conseiller au Parlement de Paris, nommé Commissaire pour instruire le procès du Prince de Condé, 82	<i>Uzès</i> (Le Duc d') se trouve au siège de la Rochelle, 432. Il s'oppose au Maréchal de Dam- ville en Languedoc, 451

Fin de la Table des Matieres.



